

Sciences et sociétés



Auteurs: Ibrahima FAYE, Kassoum KOUROUMA, Oumar MANGANE, Alice HOUNDA, Babacar CISSÉ, Éric N. HAJATIANA RAKOTOMALALA, Valérie KOFFI KRA, George ROUAMBA, Cynthia B. OZOUA, Talato LALLOGO, Yacouba TENGUERI, Alkassoum MAIGA, Kobenan Etienne BINI, Kouadio E. KONAN, Souleymane KARAMBIRI, Mahamadou ZONGO, Yamba SIRI, Goupougouni LÉNI, Francis TOGNON TCHEGNONSI, Koffi DAHON, Adiko F. ADIKO, Gninin Aïcha TOURE, Joseph Y. MBATCHOU, Mamady DIEME, Moustapha NDIAYE, Mouhamadou MANSOUR DIA, Yannick TAMO FOGUE, Honoré B. EDZOUYOU AFANDA, Emmanuel G. MBEI LISSOUCK, Anne-Dominique D'ALMEIDA, Kossi LODONOU, Vénunyé C. KONDO TOKPOVI, Loubna AMRAOUI, Oumar SALL, Mouhamadoune SECK, Ousmane SALL, Dieudonné BAGO KAPTEL, Sidbéné-wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO, Afsata PARE-KABORE, Emmanuel RAMIANDRISOA, Faly T. ANDRIANANDRASANIRINA, Isséré J. DOSSOU, Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI, Fo-Kossi Edem TOGBENU, Nadia DJOBO BOUKARI, Rose Ablavi AKAKPO, Yao Etienne KOUADIO, Nanawindin G. ZABRE, Joachim BONKOUNGOU, Naamwin-Nowmè J. Baptiste KUSIELE DABIRE, Nisan A. COULIBALY, Mame C. Anta SALL, A.SOW BADJI, D. ACCLASSATO HOUENSOU



Num. Spécial 002, Août 2025

Sciences et sociétés : nouveaux paradigmes

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060

REVUE HYBRIDES



Nouveaux paradigmes, nouvelles approches

Tome 5



revuehubrides.org

Num. Spécial 002, Août 2025

NUM. SPÉCIAL 002, AOÛT 2025

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 002· AOÛT 2025



SCIENCE ET SOCIÉTÉS

NOUVEAUX PARADIGMES ET NOUVELLES APPROCHES (TOME 5)

Ibrahima FAYE, Kassoum KOUROUMA, Oumar MANGANE, Alice HOUNDA, Babacar Cissé, Éric Noël HAJATIANA RAKOTOMALALA, Valérie KOFFI KRA, George ROUAMBA, Cynthia Bailly OZOUA, Talato LALLOGO, Yacouba TENGUERI, Alkassoum MAIGA, Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN, Souleymane KARAMBIRI, Mahamadou ZONGO, Yamba SIRI, Goupougouni LÉNI, Francis TOGNON TCHEGNONSI, Koffi DAHON, Adiko Francis ADIKO, Gninin Aïcha TOURE, Joseph Yannick MBATCHOU, Mamady DIEME, Moustapha NDIAYE, Mouhamadou MANSOUR DIA, Yannick TAMO FOGUE, Honoré Blaise EDZOUGOU AFANDA, Emmanuel Georges MBEI LISSOUCK, Anne-Dominique D'ALMEIDA, Kossi LODONOU, Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI, Loubna AMRAOUI, Oumar SALL, Mouhamadoune SECK, Ousmane SALL, Dieudonné BAGO KAPTEL, Sidbéné-wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO, Afsata PARE-KABORE, Emmanuel RAMIANDRISOA, Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA, Isséré Joseph DOSSOU, Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI, Fo-Kossi Edem TOGBENU, Nadia DJOBO BOUKARI, Rose Ablavi AKAKPO, Yao Etienne KOUADIO, Nanawindin G. ZABRE, Joachim BONKOUNGOU, Naamwin-Nowmè J. Baptiste KUSIELE DABIRE, Nisan A. COULIBALY, Mame C. Anta SALL, A. SOW BADJI, D. ACCLASSATO HOUENSOU



© REVUE HYBRIDES (RALSH), AOÛT 2025

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.16927680>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 3.976

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France

Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Alain DJARSOUNNA, ARAFAT ABAKAR, Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, Christian TIAKO YOUADJEU, Eugène SAKAME, Franck Rostov TSAMO DONGMO, Justine TEMEYISSA PATALE, Levi IRAMKISIA, Jean Baptiste NAZEPTO, Narcisse BOUBA DJELANG, Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Georges MOUKOUTI ONGUEDOU (Université de Bertoua, Cameroun), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Arsène ELONGO** (Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Djedou Martin AMALAMAN** (UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Frédéric SPAGNOLI** (Université Franche-Comté, France), **Gilbert ATINDOGBE** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Kouakou Laurent ASSOANGA** (Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINO** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Université de Maroua, Cameroun), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Université de Maroua, Cameroun), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSE-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Dimkèg Sompasaté Parfait KABORE** (Université Thomas SANKARA, Burkina Faso), **Érick Achille NKO'O BEKONO** (Université Protestante d'Afrique Centrale, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Herman KAMWA KENMOGNE** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Jean de Dieu GWETH BI BISSO** (Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Landry Yves FALLE** (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de

Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaoundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Robert MAMADI** (Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA** (Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukoulou ORO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}.....	0
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE.....	0
<i>Résurgence de la poésie wolofal dans la musique populaire sénégalaise : appropriation et conversion poétique.....</i>	<i>2</i>
<i>Resurgence of wolofal poetry in senegalese popular music : appropriation and poetic conversion.....</i>	<i>2</i>
Ibrahima FAYE.....	2
<i>Zélé de Papara, l'engagement féministe d'une piafundia.....</i>	<i>13</i>
<i>Zélé de Papara, the feminist commitment of a piafundia.....</i>	<i>13</i>
Kassoum KOUROUMA.....	13
<i>La estética narrativa en la obra de Juan Marsé.....</i>	<i>24</i>
<i>Narrative aesthetics in Juan Marsé's work.....</i>	<i>24</i>
Oumar MANGANE.....	24
<i>Les procédés indirectifs : expression du coup de gueule et de la publicisation maximale dans le discours émis à l'occasion du premier envoi des couleurs camerounaises (Ahmadou Ahidjo, 1957).....</i>	<i>38</i>
<i>Indirect processes: expression of the outcry and maximum publicity in the speech on the cameroonian first flag (Ahmadou Ahidjo, 1957).....</i>	<i>38</i>
Alice HOUNDA.....	38
<i>Salle d'audience et parole publique : la justice comme scène de communication institutionnelle au Sénégal.....</i>	<i>49</i>
<i>The Courtroom and Public Discourse: Justice as a Stage for Institutional Communication in Senegal.....</i>	<i>49</i>
Babacar Cissé.....	49
<i>La guerre des mots dans le domaine de l'aviation à Madagascar durant la colonisation française (1896 – 1960).....</i>	<i>59</i>
<i>The war of words in aviation field in Madagascar during French colonization (1896 – 1960).....</i>	<i>59</i>
Éric Noël HAJATIANA RAKOTOMALALA.....	59
 {SECTION 2}.....	 74
SCIENCES HUMAINES.....	74
<i>Les logiques du maintien de la division sexuée du travail dans la cacaoculture familiale : une étude de cas à Bonon (Côte d'Ivoire).....</i>	<i>75</i>
<i>The logic of maintaining the gendered division of labour in family cocoa farming: a case study from Bonon (Côte d'Ivoire).....</i>	<i>75</i>
Valérie KOFFI KRA.....	75
<i>La capitalisation des comités de veille citoyenne dans l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle dans la région du centre au Burkina Faso.....</i>	<i>87</i>
<i>Capitalizing on citizen monitoring committees in the operationalization of universal health coverage in the central region of Burkina Faso.....</i>	<i>87</i>
George ROUAMBA.....	87
<i>« Le monde évolue, les temps changent ... » : Réglementation, Acteurs et perceptions autour de l'avortement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire.....</i>	<i>100</i>

<i>'The world is changing... the world is changing...' Regulations, stakeholders and perceptions surrounding abortion in the south-west part of Côte d'Ivoire</i>	100
Cynthia Bailly OZOUA	100
<i>Capacité de reconstruction des moyens de subsistance des personnes affectées par le Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (Burkina Faso)</i>	110
<i>Livelihood Reconstruction Strategies of People Affected by the Peri-Urban Neighbourhoods Sanitation Project in Ouagadougou (Burkina Faso)</i>	110
Talato LALLOGO	110
Yacouba TENGUERI	110
Alkassoum MAIGA	110
<i>Incidence de facteurs anthropiques sur l'usage agricole des bas-fonds à Gagnoa, Katiola et Bondoukou (Côte d'Ivoire)</i>	124
<i>Impact of anthropogenic factors on agricultural use of lowlands in Gagnoa, Katiola and Bondoukou (Ivory Coast)</i>	124
Kobenan Etienne BINI	124
Kouadio Eugène KONAN	124
<i>Des plantations ivoiriennes aux forêts libériennes : dynamiques migratoires des Burkinabè, entre itinéraires, acteurs et réseaux</i>	140
<i>From Ivorian plantations to Liberian forests : migration dynamics of Burkinabè, between routes, actors, and networks</i>	140
Souleymane KARAMBIRI	140
Mahamadou ZONGO	140
Yamba SIRI	140
<i>Contribution de la remédiation cognitive dans le traitement du craving lié aux troubles de l'usage de substances au Togo</i>	157
<i>Contribution of cognitive remediation in the treatment of craving of psychoactive substance disorders in Togo</i>	157
Goupougouni LÉNI	157
Francis TOGNON TCHEGNONSI	157
Koffi DAHON	157
<i>L'image du corps et les facteurs de maladies des accouchées dans les communautés rurales Akan de Côte d'Ivoire</i>	173
<i>Body image and factors of illness in women giving birth in rural Akan communities of Côte d'Ivoire</i>	173
Adiko Francis ADIKO	173
<i>Ceramics of yesterday and today of Kanoroba (northern Ivory Coast)</i>	186
<i>Ceramiques d'hier et d'aujourd'hui de Kanoroba (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	186
Gninin Aïcha TOURE	186
<i>Le quotidien des détenus de la Prison Principale de Ntui : entre plurtitude des corvées et opportunités de liberté</i>	199

<i>The daily lives of inmates at the main prison in Ntui : between a multitude of chores and opportunities for freedom.....</i>	199
Joseph Yannick MBATCHOU	199
<i>Préservation et hybridation culinaire : la gastronomie comme marqueur d'identité culturelle des étudiants Comoriens à Zinguinchor</i>	211
<i>Culinary preservation and hybridization : Gastronomy as a marker of cultural identity for Comorian students in Ziguinchor.....</i>	211
Mamady DIEME	211
Moustapha NDIAYE	211
Mouhamadou MANSOUR DIA	211
<i>Ville durable et mobilité : Empreinte des infrastructures de transport sur la durabilité de Ouagadougou, Burkina Faso.....</i>	226
<i>Sustainable city and mobility: footprint of transport infrastructure on the sustainability of Ouagadougou, Burkina Faso.....</i>	226
Nanawindin Gustave ZABRE	226
Joachim BONKOUNGOU	226
Naamwin-Nowmè Jean Baptiste KUSIELE DABIRE	226
{SECTION 3}.....	241
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	241
<i>Construction des mécanismes auto-adaptatifs et développement des compétences cognitives chez des adolescents déficients visuels scolarisés au CISPAM de Bafoussam.....</i>	242
<i>Construction of self-adaptive mechanisms and development of cognitive skills in visually impaired adolescents enrolled at the CISPAM in Bafoussam</i>	242
Yannick TAMO FOGUE	242
Honoré Blaise EDZOUGOU AFANDA	242
Emmanuel Georges MBEI LISSOUCK	242
<i>Quels dispositifs faut-il mettre en place pour lutter contre les erreurs de production écrite en français chez les élèves de 3^e : cas du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur de Lomé</i>	258
<i>What measures should be put in place to combat written production errors in French among 3rd grade students: the case of the CEG des Étoiles and the Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur in Lomé</i>	258
Anne-Dominique D'ALMEIDA	258
Kossi LODONOU.....	258
Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI	258
<i>L'interrelation littérature orale, interculturalité et constitution identitaire : Quelles implications en classe de français langue étrangère.....</i>	270
<i>The interrelationship between oral literature, interculturality and identity formation :.....</i>	270
<i>Implications for the French as a Foreign Language classroom.....</i>	270
Loubna AMRAOUI.....	270

<i>L'impact des compétences TPACK sur l'identité professionnelle des enseignants sénégalais : une étude quantitative.....</i>	<i>283</i>
<i>The impact of TPACK skills on the professional identity of Senegalese teachers: a quantitative study</i>	<i>283</i>
Oumar SALL.....	283
Mouhamadoune SECK.....	283
Ousmane SALL.....	283
<i>L'approche interculturelle pour un développement des compétences dans la formation des futurs enseignants de langues et cultures dans les Écoles Normales Supérieures du Cameroun.....</i>	<i>301</i>
<i>Intercultural approach for developing competencies in the training of future language and culture teachers in Higher teacher's training college of Cameroon.....</i>	<i>301</i>
Dieudonné BAGO KAPTEL.....	301
<i>Scolarisation précoce et réussite scolaire des élèves du primaire et de la sixième (6^{ème}) au Burkina Faso.....</i>	<i>315</i>
<i>Early schooling and academic success among primary and sixth-grade pupils in Burkina Faso</i>	<i>315</i>
Sidbéné-wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO	315
Afsata PARE-KABORE.....	315
<i>Les pratiques des stagiaires lors de l'enseignement de Sciences Physiques et Chimiques : révision de modèle des pratiques enseignantes</i>	<i>327</i>
<i>Trainees' practices when teaching Physical and Chemical Sciences: review of the teaching practice model</i>	<i>327</i>
Emmanuel RAMIANDRISOA.....	327
Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA	327
{SECTION 4}.....	339
SCIENCES ENVIRONNEMENTALES	339
<i>Rôles des principaux acteurs locaux intervenant dans la sécurité de l'eau et la résilience climatique dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué.....</i>	<i>340</i>
<i>Roles of the main local actors involved in water security and climate resilience in the municipalities of Dassa-Zoumé and Glazoué.....</i>	<i>340</i>
Isséré Joseph DOSSOU.....	340
{SECTION 5}.....	357
SCIENCES ÉCONOMIQUES.....	357
<i>Cycles économiques et chômage au Togo: une approche par le modèle NARDL</i>	<i>358</i>
<i>Economic cycles and unemployment in Togo: An approach based on a NARDL model.....</i>	<i>358</i>
Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI	358
Fo-Kossi Edem TOGBENU.....	358
Nadia DJOBO BOUKARI.....	358
<i>Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale.....</i>	<i>375</i>
<i>Distribution of middle-class women's time between paid and unpaid work in West Africa: a multinomial analysis.....</i>	<i>375</i>

Nisan Armand COULIBALY	375
Mame Cheikh Anta SALL.....	375
Adama SOW BADJI	375
Denis ACCLASSATO HOUENSOU	375
{SECTION 6}.....	391
ARTS.....	391
<i>Tassi Hangbé : du fait historique à la création théâtrale</i>	<i>392</i>
<i>Tassi Hangbé: from historical fact to theatrical creation.....</i>	<i>392</i>
Rose Ablavi AKAKPO.....	392
<i>Contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient in the Abidjan Addictology and Mental Hygiene Service (SAHM)</i>	<i>406</i>
<i>Apport de la danse-thérapie dans la stabilisation psychiatrique d'un patient schizophrène du Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale (SAHM) d'Abidjan</i>	<i>406</i>
Yao Etienne KOUADIO	406

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE



Résurgence de la poésie *wolofal* dans la musique populaire sénégalaise : appropriation et conversion poétique

*Resurgence of wolofal poetry in senegalese popular music : appropriation and poetic
conversion*

Ibrahima FAYE

IFAN – Ch. A. Diop, Dakar, Sénégal

Email : ibrahima42.faye@ucad.edu.sn

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0006-7427-8437>

Résumé : La version populaire de la musique sénégalaise peut être interprétée comme le prolongement du discours poétique *wolofal*. Ses références symboliques et son architecture stylistique ont épousé, durant les cinquante dernières années, les contours des œuvres des orateurs qui se sont plus fait connaître du grand public à travers ce support de communication. Cette étude, qui est au carrefour de ces deux expressions artistiques, décortique, d'une part, les logiques justifiant l'adoption et l'adaptation des ressources patrimoniales immatérielles *wolofal* par l'art musical populaire, et analyse, d'autre part, les procédés rhétoriques facilitant le dialogue harmonieux entre ces deux formes de discours chanté. La construction du sens du message des différents performateurs dont les textes sont étudiés dans cette réflexion et la reconstruction du dispositif d'énonciation, mettant en scène le locuteur et l'allocutaire, dans un univers discursif imaginé et marqué, exigent de recourir, dans ce travail, aux théories de l'ethnolinguistique, de l'intertextualité et de l'énonciation afin de mieux éclairer l'examen des rapports d'influence que ces créativités artistiques entretiennent.

Mots-clé : Conversion poétique, Musique populaire sénégalaise, Productions chantées, Résurgence, *Wolofal*.

Abstract: The popular version of senegalese music can be interpreted as an extension of the *wolofal* poetic discourse. Its symbolic references and stylistic architecture have embraced, over the last fifty years, the contours of the works of speakers who have become more known to the general public through this medium of communication. This study, which is at the crossroads of these two artistic expressions, dissects, on the one hand, the logics justifying the adoption and adaptation of intangible heritage resources *wolofal* by popular musical art, and on the other hand, analyzes rhetorical processes facilitating the harmonious dialogue between these two forms of sung speech. The construction of the meaning of the message of the different performers whose texts are studied in this reflection and the reconstruction of the enunciation device, featuring the speaker and the speaker, in a discursive universe imagined and marked, require the use, in this work, of ethnolinguistic theories, intertextuality and enunciation in order to better illuminate the examination of the relationships of influence that these artistic creativity maintain.

Keywords: Poetic conversion, Popular senegalese music, Sung productions, Resurgence, *Wolofal*.

Introduction

Le discours *wolofal* a constitué, à partir des années 1970 un matériau important dans l'élaboration du discours des artistes-musiciens sénégalais qui, pour nourrir leurs productions, se sont abreuvés à la source de créateurs de la trempe de Mbaye Diakhaté, Moussa Ka, Lybass Niang, Serigne Hady Touré, et autres. Les textes de ces poètes à « la plume orale » (Ndao, 1993) ont été adoptés et adaptés par des compositeurs de l'ère contemporaine dont les œuvres constituent un pont reliant la tradition et la modernité.

Des travaux, démontrant que la poésie d'expression wolof s'est imposée tel un filament durci que l'on ne peut enlever de la structure des créativités musicales, ont été effectués par des chercheurs à l'instar d'Ibrahima Wane. Considérant que « la musique déplie et amplifie l'éventail du *wolofal* par diverses formes d'insertion » (Wane, 2019, p. 263), son travail donne des éclairages sur les motifs et les détours par lesquels ce fonds patrimonial est récupéré par

des « musiciens de la tendance moderne » (Dia, 1979) à l'exemple de Ndiaga Mbaye, Fallou Dieng, etc. L'exercice auquel il s'est livré met l'accent sur le répertoire de Moussa Ka qui n'est, toutefois, pas le seul chantre dont les textes inspirent. Sous un autre aspect, les réflexions menées par Thioub et Benga (1999), Samba (2014), Sy (2017), et Diop (2022), en retraçant le cheminement de la musique sénégalaise, balisent le chemin à cette étude et donnent la possibilité de comprendre les différentes phases ayant abouti à « l'africanisation de la culture musicale de type « moderne » (Thioub et Benga, 1999).

Dans cette contribution, qui décèle les points de convergence et les fondements idéologiques à la base de ce dialogue entre ces créations artistiques, il s'agit d'élargir le champ épistémologique des études effectuées sur le sujet à travers des références textuelles diversifiées et s'inscrivant dans une temporalité plus récente. Pour cela, cette analyse pose la problématique suivante : comment la musique populaire recrée-t-elle les schèmes de la poésie *wolofal* ? Dans quelle mesure la réactualisation de cet art traditionnel fonctionne-t-elle comme un acte de renouvellement créatif ? La folklorisation du répertoire des poètes *wolofal* favorise-t-elle une meilleure réception des titres musicaux auprès des masses ? Ces textes d'inspiration religieuse fonctionnent-ils, pour les musiciens qui en font usage, à l'image des « marqueurs de vérité » légitimant leur parole ?

La réflexion prend appui sur les chansons modernes, dans leur versant (*mballax*¹), de deux jeunes artistes de la troisième génération² de chanteurs que sont Waly Seck³ et Mouhamed Niang⁴. Le choix de leur répertoire s'explique par cette raison fondamentale : poser le débat sur la question de la fidélité ou de la liberté dans l'acte d'appropriation du *wolofal* dans les textes de ces deux créateurs appartenant à la troisième génération de musiciens après celle dite des « *ndaanaan*⁵ » (Amadou Ndiaye Samb, Samba Diabaré Samb, etc.) et celle intermédiaire (Ndiaga Mbaye, Youssou Ndour, Thione Seck⁶, etc.). Ce prétexte offre l'occasion d'interroger le caractère intangible du discours oral traditionnel des chantres qui ont marqué et continuent de marquer de leur empreinte la pratique musicale sénégalaise.

Les théories de l'ethnolinguistique de l'intertextualité et de l'énonciation, servant de repère pour conduire ce travail, offrent la possibilité de déterminer, dans les plis des textes qui constituent le corpus d'étude, l'univers discursif, et l'environnement non verbal dans lesquels les actes de création s'articulent. L'examen des fondements idéologiques à la base du calque stylistique des productions chantées *wolofal* dans la « matière » musicale populaire, d'une part,

¹ « *Mballax* » : genre de musique très prisé au Sénégal joué avec des instruments traditionnels et modernes.

² L'analyse part du principe selon lequel les jeunes artistes comme Waly Seck, Mouhamed Niang... forment, dans la hiérarchie de la pratique musicale populaire, la troisième génération après celle des premiers griots, à l'instar de Samba Diabaré Samb, qui ont versé dans la veine musicale traditionnelle à l'aube des premières heures de l'indépendance. Après le groupe de ces « Anciens », s'impose, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, celui de Youssou Ndour avec Étoile de Dakar, 1977, d'abord et de Super Étoile ensuite, d'Omar Pène qui évolue dans le Super Diamono crée en 1975...

³ Fils de l'artiste Thione Seck, le jeune Waly Seck surnommé le « *Faramaareen* », a fait ses armes dans l'orchestre de son père le *Raam-daam* dont il est aujourd'hui le lead-vocal. Arrivé sur la scène musicale en 2007, il sort son premier album « *Voglio* » en 2009.

⁴ Chanteur attitré du leader des « *Thiantacoune* », un sous-mouvement religieux dans la confrérie mouride, Mouhamed Niang a fait ses débuts dans la musique dans les années 2006. En tant que disciple et acteur culturel, il a fixé son œuvre artistique dans le discours-louange qui lui a permis de se faire un nom auprès des aspirants avec qui il partage la même idéologie, et même au-delà. Nous renvoyons, à ce propos, à l'article de Bigué Bop : « Tout pour Cheikh Béthio et Serigne Saliou », <https://www.enqueteplus.com/content/profil-mouhamed-niang-chanteur-tout-pour-cheikh-b%C3%A9thio-et-serigne-saliou>, Publié le 3 Juillet 2015 – 04 : 22, lu le 18 décembre 2024 à 18h 00mn.

⁵ Cette expression peut être comprise comme « la génération de musiciens d'appartenance griotte » qui sont de véritables virtuoses ayant imprimé leur marque dans le domaine musical du Sénégal durant les années 50 à 80.

⁶ Cette génération de musiciens a développé à partir du début des années 1980 le *mballax*, genre musical dans lequel Waly Seck et Mouhamed Niang évoluent.

et l'étude de la nature performative desdites productions dans la pratique musicale, d'autre part, sont les différents axes de cet article.

1. Sonorités et langues dans la construction de la musique sénégalaise : enjeux de positionnement culturel

L'analyse des rapports d'influence, d'accommodation ou de résistance que les productions musicales sénégalaises populaires entretiennent avec celles étrangères peut être intéressante si la réflexion est poussée jusque dans le champ du discours poétique des chantres ou récitants-chanteurs qui font figures d'autorité dans le paysage de la littérature en langue locale. Au milieu des années 1940, les praticiens de la musique, regroupés dans des orchestres, ont évolué dans un environnement où interagissaient les cultures africaine, arabe, française, latino-américaine. Du point de vue historique, Diop (2022, p. 116) a rappelé, dans une de ses études portant sur la musique, les circonstances dans lesquelles les premières formations musicales ont vu le jour. Aussi, rappelle-t-il l'évolution thématique et rythmique du répertoire des figures faisant office de « pionniers de la musique moderne sénégalaise ». Fortement imprégnés des cultures européennes pour les uns et influencés par le jazz pour les autres, les chefs d'orchestre, à l'instar d'Omar Barraud Ndiaye, Papa Samba Diop, et autres, sillonnaient les bars et discothèques, principaux lieux de festivités pour les mélomanes, pour distiller dans leurs oreilles une musique chantée en langue française ou espagnole. Ils plaçaient, de ce fait, leurs productions dans les mêmes standards que ceux joués dans les capitales occidentales ou sud-américaines comme Paris, Londres, La Havane, etc. où le rock et la musique afro-cubaine étaient en vogue. Cette ouverture traduit, chez les artistes, une quête de modernité qui se manifeste jusque dans les syntagmes nominaux utilisés pour désigner leurs groupes musicaux (*Saint Louisien Jazz, Amical Jazz, Star Jazz, Sor Jazz, l'Espérance Jazz...*). Caricaturalement, cette situation est décrite, par Samba (2014, p. 25), comme étant le temps du « mimétisme colonial »⁷. Habités par une volonté d'accrocher leur répertoire dans le temps de l'histoire moderne, la plupart des musiciens, qui évoluent dans les quatre communes du Sénégal non indépendant que sont Dakar, Gorée, Rufisque et Saint Louis, se détournent des airs traditionnels. Cette disjonction, qui se manifestait par un positionnement exclusif des compositeurs des premières heures vers l'extérieur, est soulignée par les chercheurs Ibrahima Thioub et Ndiouga André Benga :

Jusqu'à la fin des années 1960, les instruments utilisés par les groupes de musique, leurs répertoires, la langue des chansons et les danses, la vêtue et la coiffure des acteurs, la dénomination des orchestres modernes à Dakar et à Saint Louis, les thèmes dominant de leur production musicale ont très peu emprunté aux cultures domestiques africaines. La majorité des acteurs qui ont marqué cette époque définissent leur modernité, aujourd'hui encore, par leur distance au langage, instrument et répertoires des terroirs autochtones. (Thioub et Benga, 1999, p. 224)

À la fin des années 1959, le goût pour les musiques populaires latino-américaines se développa dans la pratique musicale sénégalaise. Si certains auditeurs, politiquement colorés, appréciaient et dansaient au rythme de la salsa pour des raisons idéologiques, les diffuseurs de cette musique se limitaient à son aspect ludique en procédant à une reproduction servile des classiques afro-cubaines. À la base de ce comportement mimétique, Sy (2017, p. 100) pointe du doigt le faible niveau en matière de science musicale de la plupart des artistes qui, selon lui, « n'éprouvaient pas le besoin de prendre des cours académiques de musique ; ils se

⁷ Nous mettons un bémol par rapport à cette caractérisation de Papis Samba, car ces groupes sont plus influencés par les Amériques que par la France et l'Europe. Le mimétisme colonial s'applique plus aux orchestres des années 1930-40 (avant la seconde Guerre mondiale).

contenaient de reprendre les œuvres étrangères. [...] Ainsi, plusieurs pièces de musique européennes sont devenues des morceaux à l'ambiance bien « sénégalaise ».

Cependant, ces sonorités afro-cubaines ne présentent pas le même intérêt pour tous les artistes. Certains ont puisé dans le fonds culturel local, notamment dans la langue wolof et sa tradition, dans leur acte de création. Membre du Kajoor Rythme, Kounta Mame Cheikh a, au milieu des années 1960, remis en cause les habitudes musicales de la plupart de ses collègues praticiens. Il a été « l'un des précurseurs de la chanson wolof dans la musique sénégalaise » (Diop, 2022, p. 117) pour avoir pris ses distances avec les « sonorités cubaines et introduit [les] langues et cultures nationales avec des chansons comme *Dial Mbombé*, *Radio Sénégal*, *Diara Dinké* ou *Baye Malamine Dara* ». Osant la différence, ce personnage a fait l'objet de controverses auprès d'un public qui, cherchant à se dégager du joug colonial, miroitait un avenir pareil à celui des pays révolutionnaires latino-américains.

Le début des années 1970 marque, pour reprendre Diagne (2002, p. 256), l'affirmation de la « musique métisse qui organise les dialogues entre les cultures ». La tropicalisation des sonorités afro-cubaines, portées par des percussions et les langues locales qui deviennent maintenant des éléments importants dans le processus de construction de la musique, matérialisait cette mixité culturelle. Parrainés par de grandes figures politiques, à l'exemple du neveu du Président de la république du Sénégal Léopold Sédar Senghor, le ministre du développement rural Adrien Senghor, les orchestres Baobab, Star Band de Dakar, Number One, etc. se disputaient la scène musicale en ébullition depuis l'organisation réussie du Festival Mondial des Arts Nègres en 1966⁸. La génération d'Abdoulaye Mboup⁹ faisait danser, avec ravissement, les mélomanes dans des mélodies chantées à la fois dans les langues créole, espagnole, wolof, etc. Cette alternance codique est sans incidence majeure dans la construction du sens du message délivré par l'artiste si on en croît Rudy Gomis qui, minimisant l'importance de la langue dans la compréhension du discours musical, révèle : « ce qui est fascinant dans la musique est que les gens comprennent toujours sans comprendre la langue »¹⁰. Les années 1972 – 1974 marquent l'adhésion du public à ce courant musical. Devenant de plus en plus réceptifs, les passionnés des sonorités afro-cubaines, portées par les airs locaux, réservent un accueil favorable aux titres cadencés de l'icône Abdoulaye Mboup essentiellement chantés en wolof : « *Senegaal sunu gaal* » (Sénégal notre pirogue), « *Ndongo daara* », (Les apprenant coraniques), « *Jigeen, deel wax nijaay* » (Femme, appelle-le respectueusement tonton ». Dans cet élan de « construction nationale », les barrières érigées contre cette langue dans la musique populaire venaient, finalement, d'être définitivement levées¹¹. Les artistes revendiquaient ouvertement leur ancrage dans les « langues nationales à travers des compositions et des adaptations appropriées » (Benga, 2002, p. 294).

Deux décennies après l'accession à l'indépendance du Sénégal, les traces laissées par Kounta Mame Cheikh, Abdoulaye Mboup et autres, sont suivies par des artistes qui ne veulent plus être sous l'influence du jazz, du rock ou de la salsa comme l'ont été leurs prédécesseurs. Partant du principe selon lequel la musique est « l'un des plus sûrs moyens de promouvoir la conscience culturelle et l'identité nationale » (Nketia, 1982, p. 98), les inspirés à l'image de

⁸ En tant qu'homme de culture, le rôle que le Président de la république Léopold Sédar Senghor a joué dans la promotion des artistes a été déterminant. La création, en 1965, de l'Ensemble lyrique traditionnel a favorisé un bouillonnement culturel dans le pays. Durant les 20 ans de sa présidence, il s'est développée une sorte de mécénat pour les créateurs. Selon Diop (2002, p. 42) « Senghor était le véritable ministre de la Culture ».

⁹ Pour en savoir plus sur cette figure, voir l'article de Fadel Lô, <https://www.seneplus.com/people/trajec-toire-dun-surdoue>, Publication le 07/09/2018, consulté le 27 novembre 2024 à 18h 52.

¹⁰ Propos tirés du film documentaire *Orchestra Baobab. Une autre histoire du Sénégal*, Écrit, réalisé et mis en image par Toumani Sangaré avec le commentaire de Bintou Simporé, *Keewu production*, 2021.

¹¹ Selon Djibril Gaby Gaye « La première fois que Kounta Mame Cheikh a chanté en wolof, il a été hué ». In Sene, F. K. G. (7 mars 2008). Sénégal : Djibril Gaby GAYE, animateur de radio – La première fois que Kounta Mame Cheikh a chanté en wolof, il a été hué ». *Walfadjri*. (Consulté le 15 mai 2025).

Ndiaga Mbaye procèdent à la jonction entre musique et poésie *wolofal*, une ressource immatérielle patrimoniale ignorée par les générations ayant occupé le devant de la scène durant les années allant de 1900 à 1970. Voulant donner une seconde jeunesse à la production des chantries wolof des différentes communautés religieuses du Sénégal, les nouveaux paroliers les plus en vue dans l'univers musical fertilisent leurs productions en y insérant des fragments de textes des chantries *wolofal*. Sur les motivations d'une telle approche, Wane (2013, p. 184) fait remarquer que « la langue et le style de ces derniers cadrent parfaitement avec [leur] projet. Ainsi, pour magnifier et offrir en exemple Abdoul Aziz Sy, [ils empruntent] quelques lignes à Cheikh Hady Touré [...] ».

Capitalisant l'héritage des poètes *wolofal* traditionnels ayant légué à la postérité une abondante œuvre littéraire, l'artiste Ndiaga Mbaye fait de sa chanson le « lieu d'un échange entre des bribes d'énoncés qu'il redistribue ou permute en construisant un texte nouveau à partir des textes antérieurs » (Samoyault, 2005, p. 11). Ainsi, le corpus *wolofal* imprime sa marque sur ses textes qui prennent l'image d'un carrefour où le présent et le passé se rencontrent.

La reconstitution de la chaîne de transfèrement de ce fonds patrimonial immatériel dans la pratique musicale moderne pousse à soutenir que la stratégie de Ndiaga Mbaye, consistant à ériger une passerelle entre activité littéraire et production musicale, a été adoptée par les chanteurs durant les années 1990. Dans ce sens, la récurrence des textes de Moussa Ka dans le répertoire de Fallou Dieng¹² est tellement flagrante qu'elle ne saurait manquer d'attirer l'attention. L'on pourrait qualifier son œuvre, pour convoquer l'anthropologue Donzon¹³, de « musique-palimpseste » où des bandes de tissus *wolofal* sont entremêlées dans son discours. Mettant en avant son statut de disciple et homonyme du deuxième Khalif général des mouride, Serigne Fallou Mbacké, l'artiste est porté, dans son acte de création, par des motivations idéologiques visant à amplifier les enseignements de la doctrine mouride pour laquelle il prend position.

L'histoire de la transmission artistique s'écrit, par ailleurs, avec la troisième génération de musiciens dont le public fait la connaissance à partir de la première décennie des années 2000. De nouvelles voix, à l'instar de Waly Seck, Mouhamed Niang, entre autres, ont pris le relais dans l'œuvre d'enrichissement de la musique populaire en transposant dans leurs chansons des morceaux choisis de l'art *wolofal*. La nouvelle vague émergeant dans la première décennie des années 2000 et qui a pour modèles les premiers ambassadeurs du *mballax*, Youssou Ndour, Thione Seck nourrit son inspiration des phrases proverbiales de Moussa Ka ou de Mbaye Diakhaté. Ainsi, elle emprunte les mêmes sillons creusés par leurs devanciers : Ndiaga Mbaye, Fallou Dieng, etc. Évoluant dans un écosystème où les pratiques discursives, qui configurent les pratiques sociales, sont continuellement renouvelées grâce au discours préconstruit (proverbes, maximes, la doxa, etc.), cette nouvelle génération s'approprie la poésie *wolofal* qu'elle insère dans ses compositions. Cet acte de renouvellement créatif, qui passe par le traitement de questions intemporelles et la réhabilitation de genres traditionnels, obéit à des logiques et vise des objectifs pédagogiques variés, mais précis.

2. Le *wolofal* dans la pratique musicale populaire : performativité d'un acte de renouvellement créatif

Dans les sociétés africaines, où le canal de l'oralité est préféré pour transmettre les savoirs, les modes de circulation et d'appropriation du texte oral wolof sont presque les mêmes. Que ce soit dans les cours maraboutiques, les tentes de célébration du Prophète ou la

¹² D'après Wane (2019, p. 264) « Fallou Dieng est allé très loin dans l'appropriation de cette littérature en en faisant la sève nourricière de sa carrière. Ses premiers albums empruntent presque tous leurs titres à des poèmes de Moussa Kâ : *Boromam* (1991), *Xarnu bi* (1993), *Barsane* (1994) ... ».

¹³ Donzon, J. P. (2012). *Saint-Louis du Sénégal. Palimpseste d'une ville*. Éditions Karthala, 132 pages.

scène musicale, la déclamation du texte met toujours en première ligne deux acteurs : un diseur et un auditoire. Même si les auditeurs participent à l'élaboration du discours proféré, les performateurs, qui jouissent d'une liberté de création, tirent profit de ce que Diagne (2006, p. 44) appelle « le phénomène de la variance » en faisant « mouvoir sans cesse, de sans cesse varier le nombre, la nature et l'intensité de ses effets ». Les débats sur cette marge de manœuvre dans l'adoption et la mise à jour des énoncés traditionnels par des créateurs contemporains sont contradictoires. Mateso revenant sur ce débat ayant été posé de façon générale dans la littérature orale africaine, a conforté l'idée qu'il y a eu des controverses autour de ces deux postures qui installent les musiciens sénégalais de l'époque moderne à naviguer, dans leur œuvre, entre la fidélité et la liberté :

L'œuvre orale est une création anonyme. L'artiste est contraint de reproduire fidèlement sans liberté créatrice et sans instance critique autre que celle qui veille sur la répétition fidèle. S'inscrivant en faux contre une conception qui ne veut voir dans l'artiste qu'un robot au service de la communauté, Ngal affirme que la « littéralité » de l'œuvre orale réside dans la dialectique d'inventivité et de soumission, de liberté et de fidélité dont fait montre le conteur ou le barde dans la transmission de l'héritage ancestral. (Mateso, 1986, p. 30)

Cette controverse, qui pose la problématique du positionnement du créateur évoluant dans un univers discursif où foisonne une multiplicité de discours, peut servir de point de départ pour explorer le répertoire de Waly Seck. Figure artistique dont l'architecture de l'œuvre soulève, inconsciemment ou non, la même question, ce dernier s'inspire du discours chanté *wolofal* dans son répertoire. Il a fait de cette « ressource inépuisable, une matière en capacité d'être en permanence mobilisable, réinterprétable, reconfigurable ou simplement réagençable » (Molinet, 2013, p. 3). Cadrant parfaitement avec les intentions de sa prise de parole, (Genette, 1992, p. 8), il investit le champ des *wolofalkat* pour folkloriser les temps de morosité économique qui sont exacerbés par un taux d'inflation élevé avec comme conséquence un mal-vivre gangrénant le tissu social :

<i>Xiif tax na, ñenn mag ñi yooy</i>	À cause de la famine, certaines personnes âgées maigrissent
<i>Xiif tax na, gor su ndaw di jooy</i>	À cause de la famine, le jeune, pourtant digne, pleure
<i>Xiif tax na, yenn tool yi booy</i>	À cause de la famine, certains champs sont gagnés par les mauvaises herbes
<i>Ahmadu, geesul xarnu bi</i>	Ahmadou, lance un regard salvateur sur ce siècle

Ces versets de Moussa Ka, transférés par l'artiste dans « *Mbaroodi* »¹⁴, constituent une figuration par l'image. Ils mettent en relation deux époques éloignées, mais similaires sur le plan social et économique. La jonction de ces deux séquences temporelles vise un objectif particulier. Elle trouve son fondement dans l'intérêt que le poète, autrefois, et le chanteur, à présent, ont accordé à une même thématique ayant voyagé dans le temps. Dans la première minute du clip de la chanson où le texte est mis en image, la représentation de la détresse du locataire, chef de famille pauvre, endetté et acculé par son bailleur, permet au performateur de camper le décor et d'éclairer sur la raison de sa prise de parole. Cette mise en scène de la pauvreté est une occasion pour vocaliser le désarroi ayant, profondément, pris racine dans la plupart des foyers. Pour étayer son propos, il insère, dans son discours, un distique d'un des

¹⁴ Cette vidéo, produit par TBS Studio en 2021, peut être visionnée dans la chaîne Youtube de Waly Seck. À la date du 30 novembre 2024 où nous l'avons consultée et exploitée, elle totalise 2 460 105 vues. Durant 5mn 18 secondes, elle est consultable sur ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=rHEdzxmP0OI>.

illustres chantres de Cheikh Ahmadou Bamba et auteur de « *Xarnu bi* »¹⁵ (Ce siècle). De la cour du marabout où il est enfanté, ce bout de texte sort de son domaine initial pour être reçu dans un studio de musique. Cela élargit, non seulement, son cadre de transmission, mais lui ouvre un autre public. L'anaphore rythmique, un procédé de style abondamment utilisé dans le style oral, lui sert d'embrayeur pour « imprimer un rythme et une cadence à la chanson » (Cissé, 2006, p. 345). Cette technique est un subtil moyen pour faciliter sa maîtrise et sa réception. En effet, cet extrait de poème incorporé dans un nouveau cadre se veut « un marqueur de vérité » qui remplit une fonction didactique. Le détour effectué dans l'histoire de la littérature nationale d'expression wolof est une belle manière, pour l'énonciateur, de marquer son discours du sceau de la vérité. Cette démarche s'inscrit dans le même sens que les thèses soutenant que le principe de séniorité place l'orateur africain dans une posture où, pour citer Ndaw (1997, p. 248), il « n'éprouve pas le besoin d'exhiber des preuves par l'argumentation individuelle. Sa légitimité lui vient de ce que les Ancêtres ont établi en d'autres temps ».

Cette fidélité à la parole traditionnelle n'assombrit pas, dans l'œuvre de Waly Seck, les horizons de l'« inventivité ». Faisant une seconde incursion dans le même poème de Moussa Ka, le transfèrement est guidé, selon la recommandation du philosophe Ngal, par une imagination fertile qui prend en compte les aspirations contemporaines. Les deux versets qui suivent en constituent la preuve formelle :

<i>Ñii jàpp séen i sas di xaaj</i>	Ceux-là partagent, à moitié, leurs charges
<i>Ken dematul fenn ba waaj</i>	Les voyages ne se préparent plus
<i>Borom kër yee raw « soldaa » ci maaj</i>	Les chefs de famille marquent le pas mieux que les soldats
<i>Sëriñ bi, Al Muntaxaa, yaa gaaw ci xarnu bi</i>	Le marabout, Al Mountakha, vous êtes efficace dans ce siècle

La créativité poétique s'appréhende, dans ces versets, par une évolution circonstancielle du texte de base¹⁶ qui, malgré qu'il soit travaillé par le même motif et la même inspiration oratoire épique, a vu son environnement non verbal changer. La crise économique, étant le sujet autour duquel sa toile est tissée, reste toujours le fil conducteur. Le destinataire et la citation, par contre, sont adaptés en fonction de leur contexte de production. D'une part, le propos, qui était destiné à Cheikh Ahmadou Bamba, est redirigé vers un nouveau destinataire en la personne du Khalif général des mouride, « *Al Muntaxaa* » (Al Mountakha), le responsable spirituel et moral à la tête de la communauté religieuse à laquelle le chanteur appartient. Il reprend, de ce fait, le même mode opératoire que l'orateur Moussa Ka qui sollicitait, lui aussi, l'assistance morale de son mentor dans les circonstances pareilles auxquelles il était confronté. Situait « son propos par rapport à lui-même, dans son acte d'énonciation » (Charaudeau, 1992, p. 575), il procède, d'autre part, par un jeu de substitution et de remplacement dans la nouvelle composition du distique. Ainsi, la superposition du nouveau texte avec l'ancien permet de mesurer la distance de la marge franchie, témoin de

¹⁵ Ce poème est écrit en 1929. Face à ce qu'il qualifie de crise aigüe, se traduisant d'après lui par une pauvreté morale et matérielle frappant en plein fouet les populations sénégalaises, le poète prend la plume pour demander de l'aide à son guide, Cheikh Ahmadou Bamba, disparu deux ans plus tôt.

¹⁶ Voici la version originale du distique tiré de « *Xarnu Bi* » (Ce siècle) et adopté par l'artiste, Waly Seck :

<i>Xiif tax na ña daa joxee ngi laaj</i>	Ceux-là qui assistaient les autres, étant dans le besoin, sollicitent une assistance
<i>Ñii jàpp séen i sas di xaaj</i>	Ceux-là partagent, à moitié, leurs charges
<i>Ken dóotu dem fenn ba waaj</i>	Les voyages ne se préparent plus
<i>Sëriñ bi geesul xarnu bi</i>	Le marabout, lance un regard salvateur sur ce siècle.

l'esprit créateur animant le chanteur qui l'a intégré dans sa « culture et l'a conféré sa marque propre » (Calame-Griaule, 1970, p. 25).

Cette relation d'influence entre *wolofal* et musique populaire moderne peut, aussi, être lue à travers l'adoption du *marsiyya* dans les productions musicales. Inspirant les musiciens dans leur création, ce genre, considéré important dans la « conservation de la culture nationale », est défini par Mbaye en ces termes :

Le *Marsiyya* ou *Rasa* est un texte écrit pour exprimer son angoisse, sa détresse à la suite de la disparition d'une personne. Il met en exergue les qualités du défunt. Il chante son courage, sa bonne conduite, le donnant ainsi en exemple à la postérité. Il peut être composé pour regretter un proche disparu ou, connue c'est le cas dans le *wolofal*, pour célébrer un héros, un guide disparu. (Mbaye, 2006, p. 1)

Dans les sociétés ouest-africaines, la mémoire collective est fortement imprégnée par de hauts faits des Anciens. De tout temps, leurs actions sont captées dans des airs, à l'image du *marsiyya*, forme d'art dans à travers laquelle Ousmane Niang¹⁷ s'est bâti une réputation. Portant sur des personnalités historiques, dont l'héritage est célébré dans une tonalité à la fois dramatique, lyrique et épique, cette production a inspiré certains musiciens modernes qui s'y sont appuyés pour célébrer les héros de leur époque. Ceux-ci se sont abreuvés à la source de cette forme littéraire pour construire l'imaginaire des mélomanes des temps actuels. Dans ce sens, Mouhamed Niang peut être cité en exemple. Il s'en inspire dans la composition de ses textes. Orientant son attention sur l'œuvre de Serigne Abdoul Ahad Mbacké¹⁸, il déclame dans l'opus qui porte le même nom que cette figure historico-religieuse :

<i>Murid, kenn du ko laaj tee, sa jëmm Baay Laatee,</i>	Mouride, il n'est un inconnu pour personne, votre personnage, Baye Lahad,
<i>Seex Abdulaay Mbaake, yaa sellal doxinu yoon wee,</i>	Cheikh Abdoul Ahad Mbacké, vous avez mis la confrérie sur la voie de l'orthodoxie,
<i>Deglul, ma marsiyyaate, woyati dëgg yee leen</i>	Écoutez, je m'en vais déclamer, en son honneur un <i>marsiyya</i> , chanter encore la
<i>Ku dëgg Yàllaa, kaññ naa turam baa</i>	parole véridique pour vous éveiller Celui qui perce les mystères devins, couvre sa réputation de gloire

Le thème musical, exposé dès le début de cette chanson, interpelle l'auditeur et l'entraîne dans l'univers symbolique de la religion d'où le panégyriste conçoit son œuvre. Les termes « *murid* » (mouride), « *marsiyyaate* » (refaire une *marsiyya*), « *Yàllaa* » (Allah) enferment le texte dans le domaine exclusif du sacré. Le caractère populaire de la personnalité du troisième khalife général des mourides, qui a succédé à la tête de la voie « *yoon wi* » son frère Serigne Fallou Mbacké en 1968, n'est plus, selon le performateur, à démontrer (*kenn du ko laaj tee* ». Fièrement, il revendique son statut de disciple évoluant dans une communauté dont l'idéologie et les valeurs qui la caractérisent répondent parfaitement à ses attentes en termes de spiritualité. En prenant la parole pour témoigner sa reconnaissance à cette figure religieuse, dont le bilan

¹⁷ Ousmane Niang, d'après Mbaye, (2006, p. 15), est un panégyriste de renom « résidant à Touba-gare-boumag, [qui] a composé ce poème en guise de reconnaissance [à son maître Cheikh Amadou Kabir Mbaye] tout en priant Dieu d'agréer son œuvre ainsi que celle de tous les disciples ».

¹⁸ Serigne Abdoul Ahad Mbacké est le deuxième khalife général de la confrérie mouride.

matériel et immatériel¹⁹ est jugé satisfaisant dans l'imaginaire mouride, le sujet parlant tient « un discours « à visée persuasive » qu'il « fonde sur des prémisses d'ores et déjà entérinées par son public pour emporter l'adhésion » (Amossy, 2010, p. 59). L'idée reçue selon laquelle Cheikh Abdoul Ahad a remis la confrérie mouride sur les rails de l'orthodoxie (« *yaa sellal doxinu yoon wee* ») est répandue et peut, sans doute, être reçue sans controverses. Rythmiquement déclamée, cette dernière est bien accueillie auprès des disciples-mélomanes qui sont les premières cibles de ce titre. Alors, en déroulant son projet d'exaltation de son guide religieux sur le tapis de la *marsiyya*, Mouhamed Niang a réactualisé ce genre qu'il adapte par rapport à ses intentions esthétique et thématique. Cette approche de renouvellement créatif, appelée transmutation poétique, confirme le caractère intemporel et dynamique dudit genre.

Conclusion

En définitive, les répertoires musicaux sénégalais, des premières heures à nos jours, ont été toujours marqués par leur ouverture à des sources externes, d'une part, et internes, d'autre part. Les sonorités étrangères, ayant donné une identité aux textes des premiers « *jazzmen* » et « *salseros* », ont permis à beaucoup de mélomanes de revendiquer leur statut « d'évolués » dans un univers musical où la question de l'émancipation culturelle ne se posait pas avec acuité. Outre le dynamisme des musiciens et auditeurs, qui ont substitué au lendemain de la révolution cubaine de 1958 les airs européens par ceux venus de l'Amérique latine, les ressources civilisationnelles africaines, comme la langue, ne trouvaient pas une place confortable dans les compositions des artistes-musiciens. La porte ne s'ouvre ouvertement, pour celles-ci, qu'avec la naissance du courant musical *mballax*, porté sur les fonts baptismaux par Ndiaga Mbaye, Youssou Ndour, Omar Pène... Ce collège de paroliers a réservé une importance capitale aux productions chantées *wolofal*. Plus familiers au répertoire traditionnel, ces artistes, issus pour la majorité d'entre eux de familles griottes, ont adopté et adapté cet art dont les propriétés musicales facilitent l'insertion dans la musique populaire. Le renouvellement générationnel observé dans l'univers musical sénégalais, à partir du début des années 2000, n'a nullement diminué le caractère éclatant de ce support patrimonial *wolofal* auprès des jeunes chanteurs qui ont repris la même stratégie opératoire que les devanciers en s'en inspirant dans leur acte de création. Toutefois, L'appropriation s'est faite, parfois, dans la créativité par une injection dans le texte initial réactualisé de nouveaux éléments de sens « resémantisation » (Plane, 2017). Par conséquent, la reprise produit un énoncé nouveau qui a une forme et une fonction différente. L'œuvre du poète Moussa Ka a bénéficié, auprès de la nouvelle génération, d'un grand intérêt du fait de son abondance et de l'intemporalité des thèmes qui y sont abordés. En reproduisant les schèmes du *marsiyya*, le discours musical *mballax* du XXI^e siècle a bien surfé sur les vagues de cette poésie à inspiration épique, lyrique, dramatique et didactique. Il faut souligner, en perspective, que la centralité du panégyrique dans les pratiques verbales sénégalaises dynamise et continuera à dynamiser le dialogue entre ces deux formes d'art.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2010). *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Benga, A. N. (2002). Dakar et ses tempos. Significations et enjeux de la musique urbaine (c. 1960 – années 1990). In M.-C. Diop (Ed.), *Le Sénégal contemporain* (pp. 289–308). Karthala.

¹⁹ C'est sous son khilafat qu'un bureau de poste, une gare routière, plusieurs forages, un poste de gendarmerie, une bibliothèque d'envergure « Cheikhoul Khadim dénommé *Daaray Kaamil* » ... ont été érigés à Touba. Il est représenté, dans l'imaginaire mouride, comme le bâtisseur de la confrérie.

- Bop, B. (2015). Tout pour Cheikh Béthio et Serigne Saliou. <https://www.enqueteplus.com/content/profil-mouhamed-niang-chanteur-tout-pour-cheikh-b%C3%A9thio-et-serigne-saliou>. (Consulté le 18 décembre 2024 à 18h 00mn).
- Calame-Griaule, G. (1970). Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines. *Langages*, 18, 22-47. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_18_2026.
- Cissé, M. (2006). *Parole chantée ou psalmodiée wolof. Collecte, typologie et analyse des procédés argumentatifs de connivence associés aux fonctions discursives de satire et d'éloge*. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. <http://bibnum.ucad.sn/viewer.php?c=thl&d=THL-1083>.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette.
- Dia, H. (1979). *Ndiaga Mbaye : signe et repère d'une culture. Essai d'interprétation et d'analyse du folklore*. Mémoire de maîtrise, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Diagne, M. (2006). *De la philosophie et des philosophes en Afrique noire*. Éditions Karthala.
- Diagne, S. B. (2002). La leçon de musique. Réflexion sur une politique de la culture. *Le Sénégal contemporain. Sous la direction de Momar-Coumba Diop*, Karthala, 243-259.
- Diop, B. M. (2022). L'afrofeeling : le style musical d'Omar Pène. *Les cahiers du GIRCI*, 01, 113 – 127. <https://girci-ucad.sn/wp-content/uploads/2024/03/8.-Babacar-Mbaye-DIOP.-LAfrofeeling-113-127.pdf>.
- Diop, M-C. (2002). Savoirs et sociétés au Sénégal. In M. – C. Diop (Ed), *Le Sénégal contemporain* (pp. 37-90). Karthala.
- Donzon, J. P. (2012). *Saint-Louis du Sénégal. Palimpseste d'une ville*. Éditions Karthala.
- Genette, G. (1992). *Palimpsestes : La littérature au second degré*. Éditions du Seuil.
- Lô, F. (Publication le 07/09/2018). <https://www.seneplus.com/people/trajectoire-dun-surdoue>. (Consulté le 27 novembre 2024).
- Mateso, L. (1986). *La littérature africaine et sa critique*. Éditions Karthala.
- Mbaye, C. A. K. (2006). *Marsiyya Seex Amadu Kabiir Mbay : entre épopée et hagiographie*, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Molinet, E. (2015). La problématique de l'hybride dans l'art actuel, une identité complexe. *Le Portique*, <http://journals.openedition.org/leportique/2647> = <https://doi.org/10.4000/leportique.2647>.
- Ndaw, A. (1997). *La pensée africaine. Recherche sur les fondements de la pensée négro-africaine*. Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.
- Ndao, C. A. (1993). Création littéraire et liberté. *Journal international des écrivains. Ethiopiques*, 58, 7-30. <https://doi.org/10.7202/1062299ar>.
- Nketia, K. (1982). Education musicale et prise de conscience culturelle. *Educafrica, Bulletin du Bureau Régionale de l'Unesco pour l'Education*, 8, 97 – 115. https://unesdoc.unesco.org/in/documentViewer.xhtml?v=2.1.196&id=p::usmarcdef_0000053831_fre&file=/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_import_98d8c84e-f759-4675-af1c_e8b5b4bef6fb%3F_%3D053815freo.pdf&locale=fr&multi=true&ark=/ark:/48223/pf0000053831_fre/PDF/053815freo.pdf.
- Niang, M., (30 avril 2024), « Cheikh Abdoul Ahad Mbacké " Mouhamed NIANG Mou Serigne Saliou (Clip Officiel). <https://www.youtube.com/watch?v=BFCqMLzchaQ>.
- Plane, S. (mis en ligne le 10 mars 2017). Dynamique de l'écriture et processus de resémantisation », *Pratiques*. <http://journals.openedition.org/pratiques/3307>
- Samba, P. (2014). *Musique sénégalaise. Itinérances et vibrations*. Éditions Vives Voix.

- Samoyault, T. (2005). *L'intertextualité Mémoire de la littérature*. Armand Colin.
- Sangaré, T. (2021). Orchestra Baobab. Une autre histoire du Sénégal. *Keewu production*, 52 minutes.
- Seck, W. (2009), album « *Voglio* », https://www.youtube.com/watch?v=cJrV0Rcc0nA&list=PLRfTdjatNb2OJ6scZB_9P7Tw7FQyMvWuo&index=7.
- Sene, F. K. G. (7 mars 2008). Sénégal : Djibril Gaby GAYE, animateur de radio – La première fois que Kounta Mame Cheikh a chanté en wolof, il a été hué ». *Walfadjri*. (Consulté le 15 mai 2025).
- Sy, M. (2017). Musiques et identités sénégalaises. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 75, 97 – 105. <https://doi.org/10.4000/ries.5972>.
- Thioub, I. & Benga, N. A. (1999). Les groupes de musique « moderne » des jeunes Africains de Dakar et de Saint-Louis, 1946-1960. In O. Goerg (Ed.), *Fêtes urbaines en Afrique* (pp. 211 – 227). Karthala.
- Wane, I. (2013). Figures et parures d'une parole : le chant de Ndiaga Mbaye. In A. Keïta (Dir.), *Au carrefour des littératures Afrique-Europe* (pp. 179 – 194). IFAN-Karthala.
- (2019). Esthétique et imaginaire religieux : le *wolofal* et le *suweer* du Sénégal. In Baz Lecocq & Amy Niang (Ed.), *Identités sahéliennes en temps de crise. Histoires, enjeux et perspectives* (pp. 257 – 266). LIT Verlag.



Zélé de Papara, l'engagement féministe d'une piafundia *Zélé de Papara, the feminist commitment of a piafundia*

Kassoum KOUROUMA

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : kassoum77@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-8560-057X>

Résumé : L'expression "piafundia" désigne la femme stérile ou la femme sans enfant en sénoufo, et il n'est pas courant de formuler un titre à partir de mots empruntés à des langues différentes. En osant le pari, notre intention est de traduire toute la charge négative associée au statut de la femme stérile dans une société où l'enfant est considéré comme la première richesse. Dans ces sociétés, l'idée que la femme stérile participe au développement relève du mythe et c'est précisément dans ce déni que Zélé de Papara a construit sa légende. Le présent article se fonde sur la carrière musicale de cette femme rurale. L'étude établit que la cantatrice développe non seulement une technique particulière de composition qui met à contribution le spectateur, mais aussi que les droits de la femme constituent le fil conducteur de ses chansons. Ce constat permet de présenter Zélé de Papara comme une pionnière du féminisme dans la société sénoufo où le patriarcat a longtemps constitué un frein à l'expression de la femme. La méthodologie repose sur la transcription de deux chansons représentatives de l'engagement féministe de Zélé de Papara et les analyses qui en découlent recommandent l'accompagnement communautaire et institutionnel de la nouvelle génération de cantatrices en pays sénoufo.

Mots-clé : Développement, Expression, Féminisme, Patriarcat.

Abstract : The term "piafundia" refers to a barren woman or a childless woman in Senufo, and it is not common to formulate a title with words borrowed from different languages. By daring to take the gamble, our intention is to translate all the negative charges associated with the status of the barren woman in a society where the child is considered as the first wealth. In these societies, the idea that the sterile woman participates in development is a myth and it is precisely in this denial that Zélé de Papara builds her legend. This article is based on the musical career of that rural woman. The study establishes that the singer not only developed a particular composition technique that engages the audience, but also that women's rights are the common thread of her songs. This observation allows us to present Zélé de Papara as a pioneer of feminism in Senufo society, where patriarchy status has long been a barrier to women's expression. The methodology is based on the transcription of two songs representative of Zélé de Papara's feminist commitment, and the resulting analyses recommend community and institutional support for the new generation of singers in Senufo country.

Keywords: Development, Expression, Feminism, Patriarchy status.

Introduction

En 1872, Alexandre Dumas Fils déclarait, dans son essai *La question de la femme* que « de temps en temps la femme qui se sent entraînée, qui se voit perdue, qui ne sait plus où elle va, pousse, au milieu des flots, un cri de révolte ou d'appel ; quelques âmes généreuses poussent un cri d'indignation ou de pitié, mais la masse continue son chemin en riant » (p. 13). En énonçant cette phrase, l'auteur ne s'imaginait pas qu'il problématisait des réalités sociales que nous regrouperions aujourd'hui sous la dénomination de « féminisme ». En effet, le féminisme est loin de désigner des pratiques unanimement entendues. Dans sa longue histoire, il a uni des Hommes persuadés du rôle central de la femme dans la construction de toute société humaine ; avant de prendre des teintes politiques ou identitaires, notamment sous l'impulsion des mouvements « Bring back our girls » (Avril 2014) et « MeToo » (Octobre

2017)¹. La mobilisation autour de ces événements est l'illustration que le féminisme n'est plus la seule parole des femmes sur leur condition. En tant que question philosophique et sociétale majeure du XXI^e siècle, il rend compte des inégalités entre les sexes dans le système de dévolution des biens, l'accès aux emplois, le traitement salarial, etc. En milieu rural africain, ces disparités prennent un caractère normatif, faisant des femmes des êtres naturellement confinés aux tâches domestiques et dont les besoins restent intimement liés aux intérêts de leur époux. Ainsi, la femme est maintenue dans un rôle d'accompagnement et sa contribution au développement semble minime. Pourtant, certaines d'entre elles, en refusant la fatalité de leur condition, se sont révélées de véritables pionnières du changement social. Si les personnes qui incarnent ces luttes émancipatrices sont celles que l'histoire et les médias occidentaux présentent généralement², il existe aussi en Afrique des femmes dont le courage et la détermination forcent le respect.

Nombre d'entre elles viennent de milieux modestes. Celles du pays sénoufo dont est issue Zélé de Papara, en plus d'être d'un précieux secours pour leur époux dans les travaux champêtres, sont chargées de la prime éducation des enfants. À cet effet, elles ont leur propre rite initiatique, le *sandogi*, qui, à la différence du *poro* des hommes, est « électif et individuel : il ne concerne que quelques femmes destinées à rejoindre, après avoir enduré une souffrance principalement morale, l'association des responsables de la santé et de la fécondité des membres féminins de leur matrilignage » (M. Lemaire, 2021, pp. 235-266). Ainsi, tout en affirmant la division sexuelle du travail, la société sénoufo est construite sur le modèle de la complémentarité homme/femme et cette organisation sociale se traduit principalement dans la sculpture, avec la figure majeure du calao *Céjen*. Reconnaisable à son abdomen protubérant sur lequel retombe un long bec, *Céjen* symbolise la femme dont le ventre porte non seulement la vie mais aussi de nombreuses connaissances³ qu'elle ne livre qu'avec prudence. Loin de la conception qui la « réduit à concentrer son intérêt sur ses enfants (qui sont le seul vrai lien avec la famille de son mari) » (P. Laburthe-Tolra & J-P Warnier, 1993, p. 71), la femme sénoufo est active et pleinement consciente de son rôle dans la construction de la société.

Dans une démarche exploratoire de la condition des femmes en milieu rural, le présent article entend mettre en évidence le paradoxe entre le rôle central de la femme dans le cercle familial et la position périphérique qu'elle occupe dans l'espace public. En tant que principale protagoniste de cette quête, Zélé Koné est une femme qui force le respect. Celle dont la vie s'est, pour l'essentiel, déroulée entre Kouloussou et Papara (dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire), reste celle par qui certains codes ont été défaits dans la société sénoufo, pourtant réputée conservatrice. Quel est le déterminisme social de la carrière musicale de Zélé de Papara ? Comment cette paysanne démunie et sans enfant, parvient-elle à inscrire la question de la femme au cœur de l'action sociale et politique en pays sénoufo ? La cantatrice inspire-t-elle d'autres musiciens à l'échelle nationale et continentale ? Quelles sont les réalités vécues par cette nouvelle génération de musiciens ? Telle est la problématique qui constituera les principales articulations du présent article.

¹ Dans la nuit du 14 au 15 Avril 2014, 276 lycéennes sont enlevées par les terroristes de Boko Haram dans la ville de Chibok (Nigéria). L'événement suscita le mouvement « Bring back our girls » (Ramenez-nous nos filles), porté notamment par Michelle Obama, alors première dame des Etats-Unis.

En octobre 2017, la puissante industrie américaine du cinéma est secouée par l'affaire Harvey Weinstein, du nom d'un célèbre producteur accusé de harcèlement et de viol par une douzaine de femmes. D'autres plaignantes se manifestèrent pour des cas similaires, suscitant le mouvement « MeToo » (Moi aussi).

² Si le geste de Rosa Parks, refusant de céder sa place dans l'autobus à un homme blanc, est une dénonciation du racisme, il est avant tout un acte féministe. D'autres militantes féministes sont aussi élevées au rang d'icônes dans la presse occidentale : Angela Davis, Claudette Colvin, Joan Baez et autres.

³ Dans de nombreuses cultures africaines dont le sénoufo, « savoir » se traduit par l'expression « avoir beaucoup de choses dans le ventre ».

L'hypothèse principale de l'étude est que Zélé de Papara, en interrogeant les Hommes sur les conditions de vie de celles dont ils reçoivent les fondements de l'éducation, est une figure du féminisme en pays sénoufo. La méthodologie repose sur l'analyse de la discographie de la cantatrice pour y déceler les manifestations de son engagement féministe. Ce faisant, l'étude s'inscrit dans le paradigme de l'ethnomusicologie, science qui s'attache à étudier la musique dans les « trois grands domaines de la vie sociale – celui du sacré (les musiques rituelles), celui du travail (la musique accompagne alors les gestes des travailleurs) et celui de la fête collective » (Charbagi, 2011, pp. 105-106). Si cette définition consacre pleinement l'ethnomusicologie à l'étude des musiques de tradition orale, il faut reconnaître qu'il devient « de plus en plus difficilement défendable d'avoir une théorie par style et encore moins une théorie par œuvre. Il faudra bien reformuler les grilles d'analyse pour qu'elles accompagnent ce que notre oreille s'autorise de plus en plus, dans l'exploration des innombrables possibilités historiques, géographiques et imaginaires du musical » (Chouvel, 2006, p. 33). Cette perspective est aussi celle que défend Zemp quand il affirme que « par son domaine le plus classique, l'ethnomusicologie concourt au tracé de l'histoire d'une civilisation vivante, de ses activités techniques aussi bien que culturelles, et à celui de l'organisation sociale d'un groupe » (Zemp, 1971, p. 10).

Ainsi, au-delà de la description systémique, l'ethnomusicologie peut légitimement se fixer le projet de la conservation du patrimoine musical d'un artiste ou de n'importe quelle communauté humaine. Cette démarche holistique nous conduit à étudier l'ethnomusicologie dans son rapport à l'ethnologie (en tant que lieu de la manifestation de dynamiques sociales), à la musicologie (en tant que domaine clos d'une suite de sons arbitrairement ordonnés⁴) et à la langue (en tant que système d'encodage d'un message). Ce faisant, la présente contribution sera réalisée en trois parties dont la première identifie le déterminisme social de la carrière musicale de Zélé de Papara. La deuxième partie présente l'engagement féministe de Zélé de Papara tandis que la troisième transcrit et analyse deux chansons du répertoire de la cantatrice sénoufo.

1. Le déterminisme social de la carrière musicale de Zélé de Papara

Bien que caractérisée par une organisation rudimentaire, la carrière musicale de Zélé de Papara ne doit rien au hasard. Bien au contraire, elle résulte de la conjonction de conditions sociales et familiales favorables.

1.1. Le substrat matriarcal

Le matriarcat est un système politique organisant la société autour de la femme ; et le peuple sénoufo le pratique quand il fait de *Katyéléou* (la vieille femme), « la divinité mère chargée de donner naissance aux jeunes qui reçoivent les enseignements du [poro] » (Sékongo, 2014, p. 80). Hors de cette instance de socialisation majeure en pays sénoufo, le pouvoir de la femme se prolonge dans le cercle familial quand, en tant que *sandofolo* (matriarche), elle est chargée de pourvoir son lignage en épouses. Sous ce rapport, la reproduction sociale repose sur la diplomatie de la femme, dans son aptitude à convaincre d'autres femmes à rejoindre son giron. Pour la matriarche, il s'agit de montrer par sa prestance et son exemple personnels que le bonheur et l'harmonie règnent dans sa maison car les hommes y savent dompter la terre pour en tirer leur subsistance. La richesse ainsi produite est administrée, dans le cadre de la famille élargie, par le *narigbâhâfôlo*, l'ancêtre vivant le plus âgé. Toutefois, le matriarcat affleure dans la structuration du *narigbâ*, la famille élargie, en ce sens qu'il « groupe tous les

⁴ S'il est caractérisé au niveau physiologique par la durée, la hauteur, l'intensité et le timbre, le son reste avant tout une construction de la culture car, rarement, deux peuples voisins en ont une perception et une pratique commune : tel peuple utilise des quarts de tons alors que tel autre n'en fait point usage.

descendants utérins directs d'un ancêtre commun. L'on peut ainsi être du même père mais pas du même *narigbâ* » (Coulibaly, 1961, p. 29). Le *narigbâ* est particulièrement actif dans la gestion de la terre, élément fondateur de l'identité sénoufo⁵. Ses rhizomes affleurent dans des localités parfois éloignées les unes des autres, donnant à la notion de « famille » une connotation particulière. Ainsi, le village maternel, bien plus qu'une résidence secondaire, est un refuge sûr dans lequel toutes les incartades du cousin sont mises au compte de l'enfance perpétuelle dans laquelle il est maintenu, quel que soit son âge.

Ainsi, le maternage, s'il est en théorie un processus qui dure environ dix-huit mois, ne connaît jamais de fin en pratique. Dans les premiers instants de sa vie, l'enfant fait corps avec sa mère qui le porte au dos dans l'exécution des tâches quotidiennes (labours, pilage, puisage, etc.). Adolescent, il aidera sa génitrice dans l'entretien du lopin de terre qu'elle a reçu de sa belle-famille pour la production maraîchère et cette solidarité mère/enfant est si affirmée qu'il vient une saison appelée *garamanon* (va chez ta mère, en sénoufo) au cours de laquelle, les chefs de famille, à court de provisions, renvoient les enfants chez leurs parents maternels, dans l'espoir qu'ils bénéficient des trois repas quotidiens. Ainsi, aborder le statut de la femme sénoufo revient implicitement à traiter celui de l'enfant et, presque inévitablement, la question de l'héritage.

1.2. L'héritage familial

Foncièrement agricole, la société sénoufo tient en grande estime les *fonombélé*, artisans spécialisés dans la fabrication des outils aratoires. S'il représente un premier niveau d'industrialisation de la société sénoufo, leur métier, tout comme celui des *couloulibélé* (sculpteurs), des *dalègébélé* (potières), des *lohro* (travailleurs du bronze et du cuivre) et des *tchiéli* (tanneurs et cordonniers) reste presque toujours une activité connexe de l'agriculture. Il est de même pour la musique qui, tout en étant éminemment sacrée dans le cadre du *poro* et du *sandogi*, reste l'art le plus populaire et le plus accessible en pays sénoufo.

Le statut de musicien s'applique indistinctement aux chanteurs, danseurs, facteurs (luthiers), instrumentistes, même si, « à l'instar de bien des sociétés africaines, celle des sénoufos ne fournit pas une définition univoque du concept de musique » (Ouattara, 2025, p. 187). Pourtant, il se dégage de cette diversité une unité autour du *djéguélé* (xylophone) dont « chaque village possède une formation orchestrale, qui, lorsqu'elle se déplace fait office d'ambassadeur des siens » (Ouattara, 2025, p. 184). Ainsi, l'appartenance à un orchestre de xylophones nécessite un stage auprès d'un maître dont le rôle est d'enseigner les propriétés acoustiques des différentes essences nécessaires à la fabrication de l'instrument, l'accordage et l'assemblage des lamelles et enfin le jeu proprement dit.

Tout comme le luthier et le musicien s'incarnent régulièrement dans la même personne en pays sénoufo, « la voix et l'instrument semblent s'être adaptés l'une à l'autre au cours des siècles pour aboutir à une adéquation idéale » (Arnaud & Lecomte, 2006, p. 399). Ce lien organique est couramment entretenu par une tradition familiale où « les formules mélodiques sont généralement courtes et simples, adaptées à l'intelligence des enfants, mais progressivement complexifiées par l'augmentation des niveaux de difficultés. Construites sur le mode de la répétition, elles finissent par s'imprimer dans la tête des enfants et constituent pour eux des modèles de référence à partir desquels ils construiront d'autres formules » (Koudjo, 1988, p. 227). Si ce mode d'apprentissage a été théorisé dans *The music of Africa* (1974) par K. Nketia, sous la terminologie de "*slow absorption*" (imprégnation lente), il a sans doute contribué à l'éveil musical⁶ de Zélé Koné dont la vie a d'abord commencé dans les champs.

⁵ Selon Soro K.B (2021), en sénanri (la langue), le mot *sénoufo* signifie "L'homme du champ".

⁶ Zélé Koné grandit dans un univers où ses deux parents sont musiciens. Tandis que son père est xylophoniste, sa mère est chanteuse.

2. L'engagement féministe de Zélé de Papara

La carrière musicale de Zélé de Papara, s'enclenche dans un contexte social où les horreurs de la seconde guerre mondiale ont placé la personne humaine au centre des politiques publiques. L'intensification des échanges entre le Nord et le Sud a enclenché la recomposition des identités, la femme étant dorénavant investie de pouvoir dans l'espace public (directrice, cheffe d'entreprise, etc.) ou ayant le droit de disposer de son corps (contraception, IVG, etc.). Si ces avancées restent moins perceptibles en milieu rural qu'en milieu urbain, elles ne laissent pas de donner au message de Zélé de Papara une résonance nouvelle. En effet, celle qui, dès le milieu des années 60, avait trouvé son credo dans la mise en scène de la femme sénoufo, est révélée au public ivoirien en 1987, à la faveur d'un festival de masques et danses traditionnelles organisé à Yamoussoukro.

2.1. Le *bariè* comme cadre de formation

La musique est une forme d'expression humaine qui, tout en procurant un plaisir sensible, est à mesure de susciter le changement de comportement car « nous reflétons inconsciemment la forme émotive que décrit une musique donnée et cette opération se déroule selon la loi des correspondances » (Scott, 1982, p. 41). Ainsi, dans le septentrion ivoirien, les labours sont régulièrement un cadre d'expression musicale où « le *tafal-djéguélé* [xylophone de labours] sert non seulement à encourager et galvaniser les cultivateurs afin qu'ils se surpassent, mais aussi et surtout à exalter un ensemble de vertus qui constituent des référents majeurs dans la société sénoufo » (Soro, 2021, p. 52).

Ces formations musicales champêtres portent le nom de *bariè* et Zélé de Papara est l'une des premières femmes à y avoir trouvé sa place. Pour cette paysanne affranchie des jugements de valeur, les chansons ne sont pas le fruit de l'imagination. Elles exposent sa propre vie comme pour exorciser les peines qui en constituent la trame⁷. Ce que le village de Papara lui donne de dignité, Zélé le lui rend sous forme d'un art libéral, alimenté aux racines profondes de la culture sénoufo. L'amour, le respect, le travail, etc. sont ainsi ses thématiques de prédilection et elle chante à la demande des femmes comme des hommes, des citadins comme des ruraux, des étrangers comme des autochtones. Cette posture de l'artiste, à mi-chemin des différentes couches sociales, lui permet d'alimenter sa musique de vrai. Ainsi, Zélé Koné est porteuse d'une « inquiétude créatrice » (Séry, 1986, p. 41) qui, partant de ses constatations sur le terrain, synthétise les aspirations profondes du peuple.

Pour autant, Zélé n'a pas le verbe acerbe de l'activiste, encore moins l'effronterie de la révolutionnaire qui prétend refaire le monde. Tout en chantant les problèmes de la femme, elle met en avant les hommes car ils sont non seulement ceux qui fabriquent les instruments de musique mais ils sont aussi ceux qui possèdent le don de les faire parler⁸. Grâce à ce soft-power, la cantatrice conquiert un auditoire tant féminin que masculin mais se fait surtout adopter hors des frontières ivoiriennes, notamment au Mali où elle donna quelques récitals. Ainsi, le *bariè* s'appréhende comme le trait d'union entre les différentes communautés sénoufos, aujourd'hui réparties entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Si ce genre musical reste initialement lié aux travaux champêtres, son inscription au registre des musiques de réjouissances semble participer des mutations structurelles de la société sénoufo. En effet, « depuis que l'on a clamé sur les places publiques des moindres villages que chacun doit

⁷ Zélé Koné a connu onze maternités qui se sont toutes soldées par des morts en couches. Cette situation lui vaut d'être traitée de sorcière et précipite son divorce. Elle s'exile alors à Papara, son village maternel.

⁸ Outre le fait qu'en sénoufo, « jouer d'un instrument » se traduit littéralement par le « faire parler », Nanlôgô Sanogo, xylophoniste lead dans l'orchestre de Zélé de Papara eut une influence considérable sur elle. En effet, l'homme étant lépreux, il attachait les mailloches à ses membres atrophiés mais il développa une technique et une maestria telles que leur séparation pendant dix ans constitua un passage à vide dans la carrière de la chanteuse.

œuvrer pour soi et que nul ne doit plus travailler gratuitement pour autrui, on assiste à une lente mais sûre évolution du régime successoral et, partant, du régime foncier » (Coulibaly, 1961, p. 50). Ce faisant, l'agriculture n'est plus la première option des jeunes. Et quand cela serait, elle est vidée de la notion de compétition qui poussait les travailleurs à se surpasser et qui justifiait la présence des orchestres de *djéguélé* au champ. Avec Zélé de Papara, le *bariè* entame une seconde vie, hors des champs. Tout en conservant son pouvoir de socialisation, ce genre musical s'est enrichi d'influences diverses – à l'image la musique des griots malinkés – tout en puisant ses thèmes dans la vie des populations.

2.2. L'éclectisme des sources d'inspiration

Avec son trio de xylophonistes, Zélé n'exécute pas, à la vérité, un répertoire. Il en est pour preuve la liberté de forme et de longueur de ses chansons. Ce sont plutôt des causeries⁹ organisées autour de thèmes d'actualité sur lesquels la cantatrice brode, interagissant avec son auditoire qu'elle considère comme des acteurs à part entière du spectacle. Ainsi, la relation particulière qu'elle tisse avec l'assistance est au fondement d'un style propre, sur le modèle du *sprechgesang*¹⁰. Dans le cercle de jeu, Zélé occupe la position centrale. Elle est ainsi le point focal des dignitaires installés au premier rang, des femmes, des jeunes et des enfants. Dans une société où les faits et gestes de la femme sont couverts du voile de la pudeur et de la mesure, cette « prise de parole » publique est en soi un acte militant. Ainsi, sur le modèle de la conversation intime, Zélé entretient son auditoire au sujet de *Natogoma*, du *tchrimléni*¹¹ mais aussi de toutes les autres questions sociétales qui n'auraient pas pu être abordées autrement que par le médium du jeu (musical). Parfois, la chanteuse se livre à une longue improvisation sur son *bar'pougou*, petite timbale qu'elle porte à la hanche. Suspendant alors son récit, elle laisse apprécier, sur son petit membranophone, une parfaite maîtrise des frappes toniques, basses et claquées. Autodidacte, elle s'est formée au jeu de cet instrument qui impulse la danse et qui, dans les orchestres traditionnels de *djéguélé*, ne peut être joué que par des hommes.

Dans la conduite du chant, Zélé de Papara se montre particulièrement éclectique. Le chant a cappella, les notes aiguës et tenues, les mélismes, etc. sont des pratiques qui rappellent la musique des griots malinkés. En outre, si les xylophones malinkés ont un accordage heptatonique¹², ils conservent avec les xylophones sénoufo, la présence de mirlitons sur les résonateurs ; cette spécificité organologique visant à restituer la voix gutturale des ancêtres qui restent les dépositaires de l'instrument. Toutefois, le chasse-mouches n'est pas utilisé par les griots malinkés, à l'exception de ceux des assemblées cynégétiques, les *donso djéli*. Cet accessoire, Zélé de Papara en fait usage et le pose délicatement sur les épaules des personnes qu'elle veut magnifier pour leur dignité ou leurs qualités humaines. Par ailleurs, l'accordage pentatonique du *djéguélé* en fait un instrument qui parle à la quasi-totalité des locuteurs de langues à tons. En effet, cet instrument est de ceux qui couvrent le plus grand espace géographique en Afrique de l'ouest, allant du *balangui* sierra léonais au *jolo* des lobi du Burkina Faso. Ainsi, de part en part de l'aire de peuplement sénoufo, le *bariè* évoque les usages multiples du xylophone, depuis le cadre champêtre jusqu'à l'animation des principaux événements communautaires (rites initiatiques, funérailles, baptêmes, etc.).

En somme, pour éviter la dilution du message dans le beau de la mélodie, Zélé de Papara a développé un style particulier de chant dans lequel chaque membre de l'assistance est susceptible d'être interrogé sur sa perception du mariage, de la mort, de l'amitié, de

⁹ En sénoufo, le terme « bariè » se traduit par « causerie ».

¹⁰ Mot allemand décrivant une composition musicale à mi-chemin entre parler et chanter ou alternant les deux. Typique du romantisme allemand, le *sprechgesang* a été popularisé par A. Schönberg dans son "*Pierrot lunaire*".

¹¹ *Tchrimléni* signifie « orphelin » en sénoufo. C'est le titre d'une chanson de Zélé de Papara. *Natogoma* également.

¹² Les xylophones sénoufos ont un accordage pentatonique.

l'hospitalité, etc. Ce faisant, elle crée un espace de communication de proximité qui s'est révélé bien plus efficace que la radio, la télévision ou l'école, dans des zones quelquefois très enclavées. Aujourd'hui plus que jamais, l'héritage de Zélé de Papara mérite d'être relu, pour en montrer non seulement les sens latents mais aussi le caractère avant-gardiste.

3. Transcription et analyse d'œuvres de Zélé de Papara

Selon Arom & Alvarez-Péreyre, la transcription est une opération par laquelle « le chercheur s'efforce de donner une représentation aussi claire que possible des constituants à partir desquels la culture qu'il étudie élabore sa musique » (2007, p. 60). Pour les musiques de l'oralité, la transcription est une étape décisive car elle assure non seulement la médiation entre le musicien et le temps mais elle détermine également la qualité des analyses qui seront faites ultérieurement. Dans la conduite de la transcription, la partition, tout comme le texte sont des données pertinentes car elles participent toutes deux de la fixation des intentions du compositeur. Quant à l'analyse, elle reste une pratique transversale dans les humanités. Toutefois, en ethnomusicologie, « elle rejoint la sémiologie ou la sémantique dans une tentative de mise en rapport systématique entre signifiants musicaux et signifiés » (Chouvel, 2006, p. 32). En d'autres termes, l'analyse est un travail de construction du sens et « cette interprétation, ce "changement de langue", [révèle] tout autant les possibilités du système d'analyse que celles de l'œuvre » » (Chouvel, 2006, p. 32).

L'idée de transcrire la musique de Zélé de Papara est avant tout un devoir de mémoire¹³. En effet, l'unique certitude à propos de la cantatrice est que sa carrière a duré une trentaine d'années. Quant à ses chansons, elles se sont perdues dans le temps, en raison de leur caractère oral. Les rares enregistrements disponibles sont des œuvres tronquées ou inaudibles, fixées sur des supports analogiques peu exploitables. Somme toute, l'effort de transcription portera sur deux titres qui ont échappé à l'emprise du temps.

3.1. La chanson *Laala* (goûter)

Texte original (en sénoufo)

*N'nan mu yaa mu da wa lè bu laala
Pélé on bé lè a bé hu laala n'wélé yoho
A mu da mu wohu lè mu
Kohu laala n'wélé yoho
A mu da ba hu laala
Magui gnin solob' ko yi ooh*¹⁴

Texte traduit (en français)

Mère, permets que j'en prenne un pour le goûter
Certaines l'ont pris et l'ont goûté pour voir
Moi j'ai pris le mien
Sans le goûter pour voir
Et lorsque je l'ai goûté...
Je me suis aperçue que le sel manquait

Le titre « *Laala* » est révélateur de l'importance que Zélé de Papara accordait à la vie de ses consœurs. En effet, la chanteuse y « prône un idéal de société [...] reposant sur la liberté de

¹³ À l'image d'autres musiciens traditionnels, Zélé de Papara n'a pas vécu de son art. Pis, elle est morte dans l'effondrement de sa case, par une nuit d'orage et a été inhumée le soir-même. Ce faisant, plusieurs informateurs présentent sa sépulture comme anonyme.

¹⁴ Source : Koné, 2020, p. 57.

la femme, l'égalité et la justice sociale » (Koné, 2020, p. 48). Bien qu'ayant été privée de compassion, elle reste convaincue de la nécessité d'engager le dialogue entre les communautés, entre les genres, entre les parents et leurs enfants. À cet effet, derrière la métaphore de la jeune fille capricieuse, transparait en filigrane la vie de milliers de jeunes filles dont le destin fut à jamais scellé dans des unions forcées, difficiles, conflictuelles et qui se sont souvent soldées par des féminicides/homicides. Pour ces malheureuses, le mariage répondait avant tout à une convention sociale : le foyer est le cadre d'épanouissement par excellence de la femme. Exit le projet familial qui la protège et place son enfant au cœur d'une véritable politique sociale.

Ce message est, en substance, celui que porte la chanteuse guinéenne Oumou Dioubaté dans « Femmes d'Afrique » (1997). Dans cette chanson célèbre pour son introduction au xylophone, la griotte guinéenne passe en revue la condition féminine en Angola, en Éthiopie, au Liberia, au Rwanda, etc. et partout, le constat est le même : la femme africaine n'a point de répit. Entre tâches domestiques, recherche de subsistance et soins des enfants, la femme africaine est une véritable héroïne, selon Oumou Dioubaté. La chanteuse malienne Oumou Sangaré abonde dans le même sens avec son titre « Denko » (1996). À partir du constat que « l'infertilité de la femme en Afrique est un poids qui l'empêche de s'épanouir », la diva du Wassoulou plaide pour que « celles qui ont des enfants s'impliquent dans leur éducation afin qu'ils profitent à leurs parents et à leur communauté ». Longtemps avant Oumou Sangaré, Zélé de Papara avait mis en exergue l'importance de l'éducation dans « Natogoma ». Dans ce titre, l'artiste soutient que l'éducation joue un rôle décisif dans l'accomplissement individuel et le développement d'une nation.

3.2. La chanson « Natogoma » (Nom d'une ménagère)

Texte original (en sénoufo)

Natogoma

Maa chin'gnan wu dodia

Yangan

Ma sèw'kagan'nilô

Noufouan'ni...

Né li toroqué yé wa liéri

Gnan dian'ni la ?

Sèb'ni-i wobinin

Sèb kagn'ni tiê Noufouan

Yang'nan

Lecolon'ga kêrê foroba

*Yaaga*¹⁵

Texte traduit (en français)

Natogoma

Si tu vois quelqu'un développer

Sa nation

Être capable de prendre le stylo

Pour le Nafana...

Qui au monde connaît les choses

Du passé ?

(Il faut) Que l'éducation nous rassemble

Grâce à l'école, le Nafana

¹⁵ Source : B. Koné, 2020 b, p. 61

Sera développé
(Il faut) Que l'école devienne
Chose publique

Selon un rapport de l'Unesco (2024) évaluant les résultats scolaires et le capital humain : « La Côte d'Ivoire, comme beaucoup d'autres pays africains, est confrontée à une crise de l'apprentissage. La pauvreté éducative, c'est-à-dire la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte adapté à leur âge à l'âge de 10 ans, est estimé par la Banque Mondiale, l'Unesco et d'autres organisations à 83%¹⁶ ».

Si ces chiffres contredisent les ambitions étatiques clairement affichées en matière d'éducation, ils expliquent surtout d'autres phénomènes sociaux comme celui des enfants de la rue. « Natogoma », à la vérité, est Zélé de Papara elle-même car les deux femmes ont en commun leur illettrisme. Pourtant, à la différence de *Natogoma*, Zélé a côtoyé de « grands hommes¹⁷ » et a pu ainsi apprécier les bienfaits de l'instruction. Si cette chanson date des années 60, l'on peut faire le constat que, soixante-cinq ans plus tard, l'école ivoirienne reste un vaste chantier. En effet, alors qu'elle est censée être « chose publique », l'école reste marquée par des disparités (délabrement des salles, démotivation des enseignants, manque de supports didactiques, etc.) qui justifient ses succès mitigés. Pourtant, le rôle de cette institution n'échappe pas à la femme illettrée qu'est Zélé de Papara. Elle y lie le « développement d'une nation », « le développement de sa région natale (le Nafana) », la « connaissance des choses du passé », le « rassemblement d'un peuple ».

Par ailleurs, le dessein féministe de Zélé de Papara est une évidence quand elle fait de *Natogoma* (une femme) le principal protagoniste de sa chanson. En analysant ce titre comme un plaidoyer en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation, l'on ne peut manquer de relever que jusqu'en 2021, « le niveau de scolarisation des filles [demeurait] faible en Côte d'Ivoire. Il [était] de 47,2%, contre 63,8% pour les hommes¹⁸ ». Au niveau régional, la Bagoué (région natale de Zélé de Papara) brille davantage aujourd'hui par ses sites d'orpaillage illégal que par son taux d'alphabétisation qui demeure l'un des plus bas de la Côte d'Ivoire¹⁹. En revanche, les mines artisanales de la Bagoué fourmillent de femmes et d'enfants qui constituent une main-d'œuvre abondante et bon marché, exposée à des substances nocives comme le mercure et le cyanure.

Femme rurale, Zélé de Papara n'en demeure pas moins sensible aux grandes questions de son époque. De la scolarisation de la jeune fille à la prohibition des mariages forcés, elle a fait des problèmes de la femme son cheval de bataille. Au moyen de sa petite timbale, elle a œuvré à la déconstruction des préjugés sur la maternité, la monogamie, le leadership féminin, etc. De nos jours, son leadership inspire la carrière de nombreuses musiciennes africaines, parfois en dehors de l'aire culturelle sénoufo. Par ailleurs, le féminisme ne se résume plus à la seule prise de parole des femmes sur leur condition. De plus en plus, des artistes masculins s'approprient cette question fondamentale, contribuant ainsi à en élargir l'impact au sein de la société. C'est le cas du reggaeman ivoirien Tiken Jah Fakoly, avec des titres comme « Tata » (1999), « Non à l'excision » (2007) ou encore « Soungourouba » (2002) dans lequel le natif d'Odienné (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) fustige le regard dépréciatif de la société sur les

¹⁶ [Cote d'Ivoire : Dossier sur l'éducation | International Institute for Capacity Building in Africa](#)

¹⁷ La cantatrice était régulièrement invitée par le Président Félix Houphouët-Boigny pour des récitals à Abidjan ou à Yamoussoukro.

¹⁸ <https://www.fratmat.info/article/215585/societe/eacuteducation/ecole-pour-tous-le-taux-de-scolarisation-des-filles-demeure-faible-en-cote-divoire-unfpaa>

¹⁹ Par le passé, la Bagoué, comme d'autres régions du nord de la Côte d'Ivoire, était caractérisée par le fait que, dès les premières pluies, les parents retiraient les enfants des classes pour les accompagner au champ. Cette pratique, même si elle est résiduelle aujourd'hui, explique en partie le faible taux de scolarisation dans le nord de la Côte d'Ivoire, comparativement au sud.

femmes qui, passé un certain âge, ne sont toujours pas dans un ménage. Pourtant, en plus de participer d'une décision personnelle, le célibat peut résulter de plusieurs facteurs (maladie, décès du premier conjoint, proscriptions matrimoniales entre familles ou castes spécifiques, etc.). Si Tiken Jah Fakoly et d'autres artistes bénéficient d'un réseau de distribution international qui assure le succès de leurs œuvres, nombreux sont les musiciens qui évoquent le féminisme mais qui demeurent dans l'anonymat (Latoh Crespino, Daouda le sentimental, Alain Demari, Gédéon, Fadal Dey, les Garagistes, VDA, etc.). Cette situation interpelle les pouvoirs publics sur la contribution de la culture à une transformation structurelle profonde de la société. En créant des espaces de promotion de la musique (centres d'actions culturelles, salles de concert, etc.) et en soutenant la création artistique, la Côte d'Ivoire pourrait affirmer son leadership dans la promotion du féminisme, domaine qui reste encore plombé par les contingences sociologiques et religieuses.

Conclusion

Zélé de Papara aura consacré sa vie à la cause de la femme et de l'enfant. Son art, elle l'a d'abord conçu comme un devoir de reconnaissance à une société qui l'a accueillie et adoptée. Sans être l'initiatrice du *bariè*, Zélé en a fait un art qui interroge les Hommes sur la place des femmes, celles dont ils reçoivent les fondements de l'éducation. Ce faisant, elle se présente comme une figure majeure du féminisme, une ardente militante de la cause de ces héroïnes du quotidien, véritables ouvrières de la cohésion sociale. Si elles ne bénéficient pas toujours de cette reconnaissance, si leur quotidien semble se durcir à mesure que l'on s'éloigne de la capitale et des pôles de décision, les femmes africaines restent convaincues que le bien qu'une mère fait aux autres, revient à ses propres enfants sous la forme d'une aura positive appelée *baraka*.

Pour Zélé de Papara, cette vérité ne s'est pas démentie. Si son « infertilité » a été le motif de son rejet et la cause de ses peines, la pratique libérale de son art lui a assuré une descendance à travers Zélé Traoré de Papara, Kléma de Zélesso, Silué Nongninin, Coulibaly Félé Korotoum, Mariam Ouattara de Diawala, Djénéba de Dianra, Sita Christine et autres qui, sans être de sa parentèle, perpétuent son œuvre dans le septentrion ivoirien. À l'échelle africaine, de nouvelles icônes de la musique de xylophone éclosent, à l'image de la burkinabé Amsa Barry qui dénonce les méfaits de la polygamie dans un blues aux accents peul et mandingue ou encore l'ivoirienne Jahelle Bonee, adepte de la fusion d'instruments européens et d'instruments traditionnels africains. Toutefois, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, cette nouvelle génération de musiciennes aspire à bénéficier de l'accompagnement et du soutien des élus locaux, des mécènes, des mélomanes, des institutions privées ou publiques pour, d'une part, perpétuer la tradition du *bariè* en pays sénoufo et d'autre part, affirmer le rôle de la femme dans la construction d'une nation. Le *Djéguélé Festival* qui s'est tenu du 05 Avril au 12 Avril 2025, à Boundiali (Nord de la Côte d'Ivoire), participe de ces stratégies de promotion de la musique traditionnelle. Il faut espérer que d'autres initiatives de ce genre lui emboîtent le pas.

Par ailleurs, les circonstances tragiques de la mort de Zélé de Papara et les menaces diverses sur son héritage musical mettent en lumière les conditions de vie difficiles des artistes africains. Si ceux des milieux urbains tendent à s'inscrire dans une pratique professionnelle de leur métier (manager, concerts payants, copie privée, etc.), ceux de la campagne conçoivent encore leur art comme une participation à la cohésion sociale. Pourtant, sous l'emprise de la télévision et des réseaux sociaux, les espaces traditionnels africains procèdent à la redéfinition des valeurs qui fondaient leur identité (solidarité, respect des us et coutumes, etc.). Cette mutation ontologique de la société traditionnelle implique que les droits d'auteurs soient étendus à l'ensemble des créateurs d'œuvres de l'esprit, quel que soit leur domaine et leur situation géographique. Cette précaution aurait été en vigueur que Zélé de Papara, forte de sa

popularité dans le septentrion ivoirien et au-delà, se serait offerte un cadre de vie décent, échappant ainsi à son destin funeste.

Références bibliographiques

- Arnaud, G. & Lecomte, H. (2006). *Musiques de toutes les Afriques*. Fayard.
- Arom, S. & Alvarez-Péreyre, F. (2007). *Précis d'ethnomusicologie*. CNRS Editions.
- Charbagi, H. (2011). Ethnomusicologie. In C. Accaoui (Eds.), *Eléments d'esthétique musicale : notions, formes et styles en musique* (pp. 105-110). Actes sud/Cité de la musique.
- Chouvel, J-M. (2006). *Analyse musicale : sémiologie et cognition des formes temporelles*. L'Harmattan.
- [Cote d'Ivoire : Dossier sur l'éducation | International Institute for Capacity Building in Africa](#)
Consulté le 13 avril 2025 à 19h12
- Coulibaly, S. (1961). Les paysans sénoufo de Korhogo (Côte d'Ivoire). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, (53), 26-59. www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1961_num_14_53_2192. DOI : <https://doi.org/10.3406/caoum.1961.2192>
- Dioubate, O. (1997). Femmes d'Afrique. Femmes d'Afrique. Syllart Record
- Djézou, C. (2021). École pour tous : Le taux de scolarisation des filles demeure faible en Côte d'Ivoire (UNFPA), *Fraternité Matin*, URL : <https://www.fratmat.info/article/215585/societe/eacuteducation/ecole-pour-tous-le-taux-de-scolarisation-des-filles-demeure-faible-en-cote-divoire-unfpa> mis en ligne le 18 octobre 2021. Consulté le 22 avril 2025 à 11h56.
- Dumas Fils, A. (1872). *La question de la femme*. Association pour l'émancipation progressive de la femme.
- Koné, B. (2020 b). La cantatrice Zélé de Papara, une voix au service de la justice et de l'égalité en pays sénoufo. In Kamaté, B. (Eds.), *Droits de l'homme en arts, littératures et sciences humaines en Afrique* (1^{ère} Edition, pp. 45-69). Edilivre.
- Koudjo, B. (1988). Pour une pédagogie par immersion en Afrique de l'ouest. *Vibrations*, (n°6), 221-237. URL : www.persee.fr/doc/vibra_0295_6063-1988_num_6_1_1071. DOI : <https://doi.org/10.3406/vibra.1988.1071>
- Laburthe-Tolra, P. & Warnier, J-P. (1993). *Ethnologie/Anthropologie*. PUF.
- Lemaire, M. (2021). Initiations féminines et masculines : parcours sénoufo, parcours d'ethnologues, *L'Homme*, (239-240) 235-266. <https://doi.org/10.4000/lhomme.41230>
- Nketia, K. (1974). *The music of Africa*. International Library of African Music.
- Ouattara, O.J. (2025). La représentation sociale du musicien de djéguélé en pays sénoufo, *Revue Hybrides*, (numéro spécial 1), 182-192. <https://doi.org/10.5281/zenodo.15123345>
- Sangare, O. (1996). Denko. Worotan. World Circuit Records.
- Scott, C. (1982). *La musique : son influence secrète à travers les âges*. La Baconnière.
- Sékongo, I. (2014). *La théâtralité des rites funéraires des nafambélé de Côte d'Ivoire* [Thèse de doctorat non publiée, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan].
- Séry, D. (1986). Vers une définition de l'art chez les Bété : le mythe de srèlè. In Wondji, C. (Eds.), *La chanson populaire en Côte d'Ivoire : Essai sur l'art de G. Srolou* (1^{ère} Edition, pp. 27-41). Présence Africaine.
- Soro, K. B. (2021). Le tafal-djéguélé : une pratique et expression culturelle à l'épreuve des mutations sociales. *Revue Akofena*, 1 (7), 51-64. <https://doi.org/10.48734/s7v10521>
- Zemp, H. (1971). *Musique Dan : la musique dans la pensée et la vie sociale d'une société africaine*. Mouton.



La estética narrativa en la obra de Juan Marsé

Narrative aesthetics in Juan Marsé's work

Oumar MANGANE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Senegal

Laboratoire CERROMAN

Email : oumar.mangane@ucad.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0009-6115-4226>

Resumen : El presente estudio se propone examinar el carácter estético como herramienta para mostrar el estilo en la obra narrativa de uno de los mejores representantes del realismo heterodoxo flexible e imaginativo, Juan Marsé, encuadrado en una heterogénea generación de Medio Siglo. En efecto, la estética participa en los esfuerzos de percepción de las renovaciones producidas de modo singular y extraordinario en el arte marseano mediante la narración y la descripción estrechamente relacionadas. Para conseguir nuestro objetivo, nos apoyamos tanto en la sociocrítica como en las valiosas aportaciones de teóricos tales como Bakhtin, Genette y Beltrán Almería como hilo conductor de nuestra reflexión destacando mediante dicho enfoque la puesta en valor de la importancia que Marsé otorga a la descripción y a la narración que permiten presentar un variadísimo abanico de posibilidades y mostrar su enriquecimiento estilístico.

Palabras clave: Estética, Narrativa, Juan Marsé, Narración, Descripción.

Résumé : La présente étude se propose d'examiner le caractère esthétique en tant qu'outil pour montrer le style dans l'œuvre narrative de l'un des meilleurs représentants du réalisme hétérodoxe flexible et imaginatif, Juan Marsé, classé dans une génération hétérogène du Demi-Siècle. En effet, l'esthétique participe à l'effort de perception des renouvellements produits de manière singulière et extraordinaire dans l'art de Marsé à travers la narration et la description, qui sont étroitement liées. Pour atteindre notre objectif, nous nous appuyons à la fois sur la sociocritique et sur les précieuses contributions de théoriciens tels que Bakhtine, Genette et Beltrán Almería comme fil conducteur de notre réflexion, en soulignant par cette approche l'importance que Marsé accorde à la description et à la narration, qui nous permettent de présenter un éventail très large de possibilités et de montrer son enrichissement stylistique.

Mots-clé: Esthétique, Récit, Juan Marsé, Narration, Description.

Abstract : The aim of this study is to examine aesthetics as a tool for demonstrating style in the narrative work of one of the finest representatives of flexible, imaginative heterodox realism, Juan Marsé, classified in a heterogeneous generation of the Half-Century. Indeed, aesthetics plays a part in the effort to perceive the singular and extraordinary renovations produced in Marsé's art through narration and description, which are closely linked. To achieve our goal, we draw on both sociocriticism and the invaluable contributions of theorists such as Bakhtin, Genette and Beltrán Almería as the guiding thread of our reflection, underlining through this approach the importance Marsé attaches to description and narration, which allow us to present a very wide range of possibilities and demonstrate his stylistic enrichment.

Keywords: Aesthetics, Narrative, Juan Marsé, narration, description.

Introducción

La literatura es el conjunto de los conocimientos particularmente en el campo de las letras y también resulta ser un arte que expresa un ideal de belleza mediante las obras escritas u orales reconociendo entre ellas una finalidad militante, lírica, didáctica y estética. En consecuencia, la dimensión estética constituye un criterio fundamental de la literatura que nos permite diferenciarla con otros tipos de escritura. Sin embargo, la postura estética, según las épocas y los novelistas, se usa con varios grados. De allí, Juan Marsé-encasillado en la heterogénea generación del Medio Siglo-y sus coetáneos, Ferrer, López Salinas, Matute,

Grosso, Gaite, Benet, Goytisolo, Gil de Biedma, entre otros, que comparten formaciones autodidactas y, a veces, posturas estéticas siguiendo a Sanz Villanueva con su clasificación (1980, p.177) ven la literatura hacia un mayor aprecio por dichos aspectos. Además, Marsé nos da su postura mediante este destacado testimonio: “[la] misión del arte es estética, y por tanto, social.[...]En principio, aunque hay que admitir una cooperación fraterna y en consecuencia una inevitable actividad social e incluso política, el arte no tiene esa finalidad directa [reservada a otras actividades intelectuales pero el artista, por el solo hecho de trabajar con libertad, ya indirectamente habrá de contribuir y contribuirá a la expansión de ideas de tipo social universal]”(Vilar, 1964, pp.235-236).

Así, la obra marseana saca fotografías de lo real, o sea, describe la realidad a partir de una precisión de las descripciones de los lugares, de un repaso de los hechos históricos, de situaciones y sobre todo imágenes sacadas de la vida cotidiana, de héroes o/y antihéroes enfrentados con la realidad social del dinero, o sea, del arribismo, por una parte y de la represión, por otra. La narrativa marseana traduce con exactitud y rigor la organización del pueblo español. De hecho, desde *Encerrados con un solo juguete* (1960) pasando por *Si te dicen que caí* (1973 la primera edición, pero a lo largo del presente estudio, usamos la edición de 2010) hasta *Esa puta tan distinguida* (2016), la postura ética y estética marseana nos permite mostrar la singularidad del autor barcelonés dentro de la literatura española contemporánea. Cualquier que sean la forma y el género en que se encuadra, el arte marseano se relaciona estrechamente con el estilo a lo largo de las producciones. Así, nuestra elección se justifica por las bellezas que conlleva la novelística de Juan Marsé a través del estilo con una manera singular de la narración y una manera extraordinaria de tratar la descripción.

Además, las obras de Marsé rebosan de intereses por el estilo y la pertinencia de la escritura. De hecho, la producción novelesca del escritor de *El Carmelo* suscita numerosas reflexiones que pueden servirnos de estudios acerca de la estética en Marsé. ¿Cómo viene mostrada la estética en la obra marseana? ¿Se puede conseguir mediante la narración y la descripción examinar la estética marseana? Nos llaman la atención tantas preguntas y merecen elucidarse a lo largo de nuestro estudio apoyándonos en la sociocrítica y en las valiosas aportaciones de los teóricos tales como Genette (1989), Bajtín (1991) y Beltrán Almería (2021). Y sería necesario analizar el papel de dicha estética que se sitúa en la importancia que Marsé da a la narración y la descripción para mostrar la riqueza literaria de los relatos.

A todas luces, podríamos convenir que para que exista una obra novelesca, hacen falta ambos aspectos dentro de un “cronotopo” que resulta ser un nexo de “elementos espaciales y temporales en un todo inteligible y concreto”(Bajtín, 1991, pp. 237-238). Y, todo relato lleva acciones y acontecimientos que constituyen la narración y personajes y representaciones que resultan la descripción siguiendo a Genette(1989, p. 56). Para alcanzar nuestro objetivo, estudiaremos, primero, la narración en las novelas de Marsé lo que nos permitirá examinarle todos sus aspectos tales como la estructura, las características, las funciones y, a continuación, trataremos la descripción interesándonos por los elementos que la constituyen como los personajes y los datos espaciotemporales que son muy esenciales en la obra marseana. A tal fin, nos parece necesario recurrir al enfoque de dichos teóricos para arrojar luz a lo planteado y reconstruir los acontecimientos, saber la manera como viene descrito el pueblo español en la narrativa marseana y ver la relación entre los diferentes componentes de la narración y la descripción resaltando el interés y el valor artístico de las creaciones marseanas.

1. Narración en la obra de Juan Marsé

Uno de los elementos que pueden determinar los presupuestos estéticos en Marsé resulta la narración que abarca distintos elementos como la estructura, el esquema narrativo, el ritmo, el orden, las características y las funciones de la narración, “lo que denotan ya una indudable influencia de la estética postulada”(Rodríguez, 2002, p. 7). La representación de las obras de

Juan Marsé se hace según un esquema narrativo caracterizado por una situación inicial, un primer latido, o sea, las imágenes que definen el marco de la intriga, un elemento perturbador que pone en tela de juicio el estado inicial, las peripecias, un acontecimiento equilibrante o elemento de resolución que anuncia el arreglo de la intriga y un estado final o el desenlace infeliz de los personajes al final de las historias narradas.

Para contar historias, el novelista de *El Carmelo*, francotirador, escoge un narrador que ensancha o estrecha los diferentes acontecimientos a lo largo de la narración. La combinación de las estrecheces y los ensanchamientos da a las obras desde el punto de vista de la postura estética su verdadero ritmo. En cualquier obra marseana, la intriga y la narración o más bien la historia relatada nos interesan entonces para fijar con claridad el ritmo del relato. El orden puede ser cronológico a largo de unos capítulos como sucede en *Ronda de Guinardó* (1984) o por analepsis y prolepsis como en casi toda la producción de Juan Marsé, sobre todo en *Si te dicen que caí* (2010). En este sentido, nos encontramos entre “la asunción de una estética y de una voluntad compartidas con el grupo, y la búsqueda de una voz propia, que exige una declaración de independencia. Y será en esa búsqueda y en la reivindicación de los propios orígenes-literarios, sociales, históricos-donde Marsé realizará la mayor aportación a la narrativa española del siglo XX”(Rodríguez, 2002, p. 9). En efecto, el esquema narrativo es la estructura del relato y permite mostrar el funcionamiento del relato y varía según las obras. Es diferente del ritmo que permite también marcar la estructura de los relatos por pausas, escenas y queda relacionado con el orden de la narración.

Dicho esquema narrativo es un modelo conceptual de la representación del relato y varios investigadores y teóricos han elaborado su propio enfoque del esquema narrativo a partir del marco teórico y de los métodos empíricos que han privilegiado. Al respecto, el esquema narrativo del teórico Greimas nos permite organizar los elementos de una acción dotada de distintos componentes desde sus “seis categorías de actantes” mediante tres oposiciones binarias (1971, p. 270). En cuanto a Propp (1971), dicho aspecto nos asegura identificar las etapas o más bien, “las siete esferas de acción” que se encuentran muy a menudo en el desarrollo de una historia. Sin embargo, este esquema difiere según los novelistas y las obras ya que no todos siguen el modelo de Propp según el cual cualquier historia empieza por una historia relativamente estable, esto es la situación inicial y se acaba por un desenlace o sea una situación final pasando forzosamente por el núcleo.

En efecto, en *Si te dicen que caí* (2010), existen varias situaciones que ponen de relieve los personajes de la pandilla como Nito y Sor Paulina evolucionando sobre un escenario de desolación y de dolor, el barrio por el que deambulan con sus biografías erráticas a cuestas, como lo subraya Maurel (2002). Desde luego, Juan Marsé juega con la expectación del lector desde las primeras líneas al presentarnos un marco espacio temporal, unos personajes y una acción, pero de forma distinta. Incorpora al incipit a personajes que no son forzosamente protagonistas de la historia. Además, el novelista hace descripciones degradatorias porque quiere mostrar la realidad presentando hechos, a veces, reales, pero hay que mezclarlos con la estética denominada impresionista y pintarlos. En casi toda su novelística, Marsé lleva a cabo unas profundizadas historias con el objetivo de reunir gran parte de la documentación sobre los vencidos y los vencedores de la contienda y su postura. De allí, van desfilando personajes como Teresa, Rosa Bartra, Rosita, Luys Forest, Jan Julivert, Tina, Mariana, Ringo, Java, Justiniano.

Por tanto, Marsé y los escritores de la generación de Medio Siglo apuestan por la renovación y según Vázquez Montalbán, “apostamos por una libertad estética alternativa, por una ciudad libre, por una ciudad plural, en la que la libertad estética sea la traducción de la libertad política y esté íntimamente interrelacionada. Esa búsqueda de la pluralidad estética en gran parte estaba ya respaldada por un cambio fundamental en la composición social de España”(1998, p. 80).

Igual que los novelistas del XIX acerca del tratamiento de la mujer en sus obras, el novelista barcelonés a menudo tiene destacados personajes femeninos y los hace un tema muy presente en sus obras con el uso de un sutil erotismo como expresión estética transgresiva muy presente en *La muchacha de las bragas de oro* con la chica procaz Mariana “– No sé. Bueno, si resulta que yo te gusto más. ¿Quieres que te la chupe? Es bueno para las depresiones” (Marsé, 1978, p. 72). Alude a la mujer en la mayor parte de sus relatos al poner de relieve los diversos tipos de mujeres, o sea, su tipología mediante las dos María, la virgen, o sea, María madre de Jesús y la prostituta, o sea, María Magdalena encarnada por Balbina: “Estoy enterado Balbina. Ella no pareció oírle. Trabajo por la noche en un bar de la calle San Rafael. El dueño alquila habitaciones en un piso que tiene enfrente y me hace descuento. Ya está. Soy una fulana cuñado. Podía haber sido otra cosa, pero no pude o no supe”(Marsé, 1982, p. 52).

La mayor parte de los personajes femeninos quedan frustrados como sucede con Tina, Teresa, Montse, Balbina, la señora Mir, Ramona, Susana lo que suele ocurrir en la novela social con la renovación de la temática femenina por Juan Marsé transformándolas en heroínas que buscan la emancipación en vano. Por eso, Juan Marsé, mediante estas mujeres logra inventar un tipo de personajes que no sea más que la resultante del sentimiento de simpatía que nosotros como lector tenemos para un personaje con el cual nos identificamos o que consideramos a priori tal como portavoz pero mostrando la verdadera cara de la mayor parte de las mujeres de aquella época. El novelista, sin embargo, no limita a estas mujeres a unas figuras de la mujer insumisa sino que encarnan mucho más que esto al representar la falta y el sueño y quedan divididas entre el esplín y el ideal.

En cada obra, la particularidad de Marsé es el hecho de que escriba varias historias ya que, en cada novela, cada personaje encarna una situación inicial con sus propios elementos creadores, sus obstáculos y su desenlace. Estos personajes encuentran, a lo largo de la acción, varios obstáculos como la decepción, la traición, la delación y aun la muerte. Son bastante significativas estas declaraciones respectivamente tanto en *Si te dicen que caí* como en *Un día volveré*:

“Hombres de hierro, forjados en tantas batallas, soñando como niños”(Marsé, 2010, p. 368);
“Hoy ya no creemos en nada, nos están cocinando en la olla podrida del olvido, porque el olvido es una estrategia del vivir -si bien algunos, por si acaso, aún mantenemos el dedo en el gatillo de la memoria. - Pero si así fue, si ciertamente lo que él se propuso es que esa fantasmal pistola y los convulsos afanes que la empuñaron en su juventud acabaran aquí juntos, pudriéndose bajo la tierra, en lo que a mí respecta podían seguir pudriéndose”. (Marsé, 1982, p. 331)

En efecto, el suicidio es una temática literaria antigua y clásica, que de cierto modo, estructura el género literario en sus lazos con los fundamentos mitológicos de un pueblo. Desde la tragedia antigua, el suicidio organiza cierto tipo de relación entre los personajes de la dramaturgia. Desde luego, los personajes que Marsé hace evolucionar en la narración ante nosotros en *La oscura historia de la prima Montse* (1970), *Últimas tardes con Teresa* (1966), *Si te dicen que caí* (2010) o *Un día volveré* (1982) constituyen los representantes de esta descripción del trágico singular dentro de una expresividad que busca la hermosura donde existen ignominia y padecimiento. En Marsé, se nota una evolución narrativa, un giro de noventa grados como lo subraya Amell (1984) desde estas primeras narraciones desde el punto de vista estético y estos relatos toman más y más en consideración el padecimiento y aun el desamparo.

Las obras del novelista barcelonés nos emocionan por el destino triste de los seres como Montse o Jan Julivert y nos maravillan por la belleza del estilo y además nos dejan perplejos.

En *La oscura historia de la prima Montse* (1970), por ejemplo, Marsé ha inventado un tipo universal: el de un ser que pierde la vida por no saber ver y aceptar la realidad de su clase tal como se presenta. Una ilusión que consiste en creer que podemos paliar las incapacidades resentidas en el mundo y los seres colmándolas de todos los recuerdos y los deseos ya proyectados por otra parte. De allí, Juan Marsé describe la conciencia moderna del deseo.

Otra dimensión estética de la narración marseana resulta el ritmo. Y, cuando estudiamos las cuestiones rítmicas en los relatos nos llama la atención una distinción fundamental en la medida en que esta varía y es imprescindible el ritmo en la narrativa marseana ya que no solo puede constituir el estilo del autor, sino que también puede usarse para crear un marco evocador. En efecto, practicar rupturas de ritmo es, por lo demás, un bueno medio para marcar transiciones narrativas. En los relatos marseanos, no es uniforme el ritmo de narración ya que nunca cuenta el narrador el conjunto de la historia. Nos damos cuenta de una verdadera variación de ritmo con sus aspectos. Y estos ponen de relieve la fastidiosa tarea del estilo que Marsé ha hecho a lo largo de sus creaciones. En este sentido, nos lo demuestra en *Rabos de lagartija*:

¿Mi compañero no te ha dicho que te vayas a casa? Es que yo he visto caer el avión. Lo he visto. Qué dices. Aquí no hay ningún avión. Está sumergido cerca. Es un... No me vengas con historias chaval. ¡Lárgate!... un bombardero B-26 Marauder con seis tripulantes y dos motores radiales Pratt-Whitney R-2800-5 Double Wasp de 1.850 caballos de potencia, dice David de corrido, poseído repentinamente por una extraña melancolía. El avión venía tocado, añade David, seguramente estuvo bombardeando Berlín y después ha cruzado media Europa ametrallado y en llamas, con un solo motor, seis cadáveres en la cabina y los mandos bloqueados. (Marsé, 2000, p. 125)

Así, este ritmo permite mostrar la estructura de los relatos con unos procedimientos como la pausa, la elipsis, la escena y el sumario. Para Marsé, la estructura es muy importante y lo obsesiona la noción de estilo. Y no concibe la descripción como medio de reproducción, copiar, transmitir un mundo afirmando la existencia y el sentido, sino que la utiliza como medio de reproducción de la riqueza de su obra y para aminorar el ritmo de la narración parándose a unos detalles. Juan Marsé se sirve de la descripción para resaltar su estilo ya que para él tenemos que trabajar los textos con todo lujo de detalles. Por eso, da importancia a las frases en sus obras. Mediante la novela, la historia no es solamente suficiente para convencer al lector, por consiguiente, el mejor medio para convencerlo, es la estructura. Los diálogos se multiplican en los relatos y cuando hablan los personajes, tenemos la impresión de que participamos en ellos y especialmente entre Mariana y su tío tocante al estilo de sus memorias. La imaginación para los procedimientos rítmicos en Marsé es también diversa en la narración a veces acelerada o aminorada para dar al relato más dinamismo y pues más importancia sabiendo que “un relato puede funcionar sin efecto de ritmo” (Genette, 1989, p. 12).

Así, el ritmo de la narración, a lo largo de las obras con una variación de los procedimientos, le permite al novelista enriquecer su estilo. Por lo tanto, las historias relatadas por el novelista barcelonés se desarrollan según un orden cronológico o no. Son anacrónicas ya que siguen las prolepsis y las analepsis, es decir, las anticipaciones y las vueltas atrás. Los narradores suelen hacer vueltas atrás en la mayor parte de las novelas para evocar el pasado de ciertos personajes o el origen de las acciones. Se trata de un fenómeno regular desde los clásicos como sucede con Homero y con los relatos *in media res*. También, quedan los relatos cortados, fragmentados o anticipados.

A todas luces, son frecuentes estas técnicas e increíblemente útiles para la cabal comprensión de las relaciones de carácter y de segundo plano, el entendimiento de las motivaciones y la perspectiva de los personajes alterando, a menudo, el orden de los relatos

para más intensidad y complejidad, crear sorpresas o suspense, dar indicios o astucias para recordar que prefiguran los acontecimientos venideros, mejorar la comprensión de un tema o de una idea imprescindible. Resulta significativa la historia de Rosa Bartra en *Rabos de lagartija* (2000).

De todas formas, el novelista usa anticipaciones y vueltas atrás y las combina desacatando el orden del relato e interesándose por las marcas de la enunciación. Por lo tanto, el estudio de estas últimas en una secuencia narrativa nos lleva a distinguir tres elementos: el autor, el escritor, el narrador. Los narradores marseanos no solo son héroes y/o antihéroes y testigos de la historia, sino que también pueden encontrarse fuera de la ficción. Es lo que Genette denomina el narrador intradiegético y extradiegético. Así, para un desarrollo en la enunciación, necesitamos forzosamente los marcadores para poder mostrar la presencia del narrador. De este enfoque, queda el narrador subjetivo u objetivo. En sus obras, Juan Marsé no suele identificarse con los personajes y quiere mostrar la ausencia total en los relatos al dejarle al narrador-personaje contar la historia aunque sucede lo contrario en *Caligrafía de los sueños* (2011). Por eso, como lo recoge Raimond, podemos decir también que la narrativa de Marsé constituye una historia narrada por alguien, o sea, el narrador que dispone los episodios y arregla las modalidades. En efecto, estos relatos de carácter realista tienen una virtud pedagógica a saber el uso de la tercera persona con acaso la intervención del autor, pero es el narrador el que cuenta. Juan Marsé, sobre todo, queda, a lo mejor, ausente de sus relatos con el objetivo de poder denunciar más la injusticia. Y su existencia se sitúa fuera del texto siguiendo a Reuter (2000). De allí, la importancia de la enunciación que resulta ser un hecho inevitable en la narración ya que nos permite hacer la diferencia entre Marsé y sus narradores.

Otro elemento muy importante tocante a la estética marseana es el tiempo de la narración que corresponde con el momento en que el narrador cuenta la historia. Se trata de un tiempo interno que engloba la evolución de los relatos y el uso de los tiempos verbales nos permite situar el marco en una época determinada. Resultan ilustrativos ambos tiempos en la medida en que el primero constituye la duración y nos permite establecer, según Emile Benveniste (1966) la cronología de los acontecimientos de las acciones pasadas; y con el segundo, se levanta acta y se observa un acontecimiento sin tener en cuenta de la duración transformándose en el indicio de la literalidad de los relatos al construir de antemano el universo de la ficción para Barthes (1972). Pues, en la estética marseana, la construcción de la narración pone en juego un contraste entre las formas verbales cuyo encadenamiento refleja la sucesión de los acontecimientos esenciales y de las traumas narrativas que escriben la situación y el marco en que se desarrollan los sucesos.

Pero, el presente utilizado en los relatos literarios también puede tomar valores aspectuales muy diversos ya que, por una parte, el presente de narración es el usado puntualmente en vez de un pretérito indefinido en los relatos o un imperfecto. De allí, recibe valores aspectuales pero tiene valor estilístico y sirve para dramatizar; y por otra parte, el presente de descripción, en vez de un imperfecto de indicativo en los relatos, tiene un efecto sobre el lector ya que toma una especie de atemporalidad. Muy a menudo, abre una especie de paréntesis en las cronologías de las obras. Además, el objetivo de sustituir el tiempo presente por el pasado en ciertos pasajes vuelve a los relatos más impresionantes y más vivos porque se usan los acontecimientos en el presente. Sirve el presente de narración para desplazar el tiempo de la enunciación en la época de los hechos en la medida en que:

En cada época y dentro de cada corriente estética se observa una manera peculiar de sentir y organizar el tiempo. En su interior caben, como se ha dicho, todos los demás tiempos por exigencias, en primer término, del criterio de verosimilitud; respecto de ellos el tiempo figurado funciona como un principio constructivo o aglutinador. De él depende, en última instancia, el papel y el sentido que adquieren en el marco de la estructura literaria. Así se

explica que el tiempo narrativo se justifique en último término a la luz del concepto de ficción, esto es, a la luz de la lógica que rige el universo creado por el autor. (Garrido Domínguez, 1993, p. 162)

Así, dicho presente de narración desempeña un papel verdaderamente importante en la novelística de Juan Marsé sirviendo de señales tocante a los demás tiempos. E incluso tiene la posibilidad de aparecer en un relato y de encargarse de los valores del pretérito indefinido. Pues, tienen los tiempos una verdadera función en las diferentes obras y su presencia es tan fundamental como los puntos de vista narrativos, o más bien, la posición o postura del narrador frente a los acontecimientos o las focalizaciones interna, externa u omnisciente. Estas nos permiten saber cómo el narrador lleva la narración. La mayor de los narradores marseanos resultan omniscientes ya que su visión y percepción, a lo largo de las novelas, no se limitan a la percepción de un personaje:

Un servidor solía pensar en esa aventi, antes de que existiera, como en un tatuaje imborrable o unas cicatrices misteriosas en la maltrecha piel de la memoria (yo sé que tú me entiendes, compañero: nuestra tarea no es la de desmitificar, sino mitificar: ahí les duele) una memoria que hay que recuperar y restaurar (es nuestro deber y nuestro derecho, chaval, tú no te acojones)[...] Por encima de ese contexto, predominó siempre, mientras urdía la trama, la voluntad de algo que una vez más llamaré simple y llanamente placer estético, y perdona la finura de la expresión: el gusto de contar por contar. O séase: todo cuanto la aventi rescata y restaura, después que fue triturado por las muelas de la historia, lo tomé como simples bocados destinados a excitar el paladar de la imaginación de un niño, o séase: nosotros jugábamos con eso, no teníamos otros juguetes. Y otra cosa quiero que sepas, compañero de musarañas y de patrañas secuestrables: No renuncio en mis aventis, siempre que haga el caso, a vengarme de un sistema que saqueó y falseó mi infancia y adolescencia, el sol de mis esquinas. Yo no olvido ni perdono, díselo a tu compi y a quien les rasque. Y díles a esos timoratos otra cosa que no saben: que detrás del supuesto huracán de intenciones de una novela suele silbar el viento perdido de la infancia común y corriente, sólo eso.[...] Porque si antes no me muero de aburrimiento o de asco, pienso seguir contando no una aventi, sino diez, veinte, treinta, las que hagan falta, según mi real criterio y mi repajolera gana de hacerlo, y al que le pique que se rasque, repito. O séase: aunque pueda parecer una manifestación de arrogancia lo diré: tarde o temprano, el poder político tendrá que rendir cuentas a esta memoria colectiva que, quírase o no, acabará por imponerse. [...]Y en tanto el poder sigue usufructuando en exclusiva la memoria de unos hechos que nos pertenecen, arrebatándonos las señas de identidad y prohibiéndonos hacer el recuento de lo ocurrido, brindaré por nosotros, por nuestras humildes aventis y por nuestra insoportable voluntad de contárselas a quien quiera oírlas. Recibe un abrazo de tu colega en patrañas y aventuras. Sarnita. (Marsé, 1977, p. 171)

Juan Marsé, por lo demás en *Si te dicen que caí*(2010) ha hecho un trabajo extraordinario acerca de las focalizaciones al alterar los puntos de vista. Y cuando usa la tercera persona, el punto de vista o la percepción según la que se organiza la historia define la naturaleza y la cantidad de las informaciones proporcionadas. Además, la elección de tal técnica u otra nos remite, en realidad, a unas concepciones diferentes del realismo con la organización general de la descripción en la narrativa de Juan Marsé para ahondar más esta vertiente de la estética sabiendo que la narración objetiva es el principio fundamental de su estética como sucede en las aventis de *Si te dicen que caí* (2010) a *Caligrafía de los sueños* (2011) pasando por *Un día volveré* (1982) respectivamente: “Y eso que en las aventis de Java, según se vería tiempo después, la realidad era una oscura y pesada materia que había de permanecer aún mucho tiempo en el fondo, sin poder aflorar a la superficie. Pero todo acaba

por saberse, Hermana”(Marsé, 2010, p. 47); “– ¿y mientras yo qué hago?-. Inquieta Julito, impaciente-. ¿Pido ayuda a Winnetou, nada más que eso hago? ¿O vas a dejarme tirado otra vez? Hace rato que está esperando protagonizar alguna acción sonada que le permita lucirse, pero el narrador parece haberle olvidado”(Marsé, 2011, p. 52):

Hasta que se nos juntó Néstor- que ya había sido expulsado de la escuela del Parque Güell (...) aportando a las aventuras lo que su madre y el viejo Suau le habían contado, que no era mucho, pero sonaba a verdad verdadera: se trataba de su padre- ya había decidido que lo del tío era una mentira piadosa, que Jan Julivert tenía que ser su padre y que algún día él lo iba a demostrar-, y un hombre con semejantes atributos, ex boxeador y ex pistolero, era una combinación invencible y fascinante. (Marsé, 1982, p. 17)

2. Descripción en la obra de Juan Marsé

Contrariamente a la narración, la organización de la descripción acerca de las novelas del barcelonés no representa un hecho sino más bien unos lugares, unos objetos o unos seres, esto es, unas realidades establecidas en la simultaneidad y vinculadas con las relaciones espaciales. En efecto, la descripción se construye a partir de un campo léxico preciso fundador de un tema, un objeto o un ser. De este tema y su desarrollo por partes sucesivas, la descripción estática o dinámica saca toda su unidad centrándose en los auténticos presupuestos estéticos del novelista.

Sin embargo, en Marsé, aunque la forma de la descripción pueda diferir según las secuencias, describir una persona o una cosa viene a ser una caracterización entre los objetos, los personajes en el espacio y el tiempo:

Las razones para la excelencia de su retrato no son siempre las mismas, y a menudo no funciona la química entre la prosa y el retratado, como si no bastase el oficio del retratista de caballete y necesitase fraguar la forma ver-bal del novelista, de quien ha hecho ya, o ha sido capaz de imaginar en un golpe de vista, la novela que hay detrás de un personaje. Cuando el tiempo se convierte en intruso del retrato, cuando pierde el estatismo descriptivo y se insinúa alguna forma de pasado, de tiempo transcurrido, de experiencia del autor o del retratado, casi siempre la página se levanta por encima del modelo, del caballete y del carboncillo, y se hace literatura de invención. (Gracia, 2002, p. 28)

Por lo tanto, la caracterización es fundamental y tiene varias funciones esenciales produciendo un efecto de realidad. Es, pues, la unidad de base del personaje que lo diferencia de los demás. Así, cada mención de un personaje constituye un repaso del conjunto de sus características. De modo complementario, la identidad permite clasificar a los personajes de manera distinta: la época, el espacio y la clase social. Por lo demás, la identidad funciona al interactuar con los seres y con lo que hacen los personajes. Y puede caracterizar directa y totalmente al personaje. De allí, podemos tomar algunos personajes marseanos muy representativos en su novelística como Daniel mediante sus significativas palabras: “A menudo me sentía flotar en la más pura irrealidad, confinado a un barrio petrificado y gris cuyos medrosos afanes no tenían absolutamente nada que ver con las emociones que por la tarde me esperaban en la torre: mi único deseo era volver junto a Susana y Forcat” (Marsé, 1993, p. 73). La mayor parte de estos personajes y otros tantos se ven en varios pasajes importantes y la finalidad de tal fenómeno es llevar a favorecer su carácter esencial en los relatos. Por lo tanto, “La literatura no se refiere directamente a la historia, sino a la ideología, es decir, a conjuntos de ideas que explican la realidad[...]el texto, en vez de ser un reflejo, es un producto,[...]un

lugar donde se elaboran conflictos ideológicos según categorías estéticas” (Sinnigen, 1982, p. 81).

Teresa es el personaje epónimo de una de las obras más famosas de Juan Marsé, *Últimas tardes con Teresa* (1966) y sabemos que este es el que da su título al relato. Dicho título epónimo le otorga un papel destacado al personaje principal ya que designa la obra y la anuncia. La función del carácter epónimo reviste un valor anafórico de anuncios y podremos sacar la importancia de los procedimientos anafóricos de reanudación que ponen las modalidades del personaje en la novela. Proyecta la importancia del personaje e influye o programa en cierta medida nuestra lectura y reflexión. Al respecto, los personajes marseanos constituyen un eje central de la lectura del relato. Factor de recuerdo y de progresión a la vez, ofrecen al lector la posibilidad de construirse y concebir su interpretación y revisten funciones informativas, representativas, simbólicas y estéticas ya que existe un arte de composición del personaje, de sus aspectos, de sus actos, de su psicología, de sus singularidades, así como un arte de contribuirlos o infundirlos. En este sentido, Rosita, la protagonista de *Ronda de Guinardo* se define y se describe como “una pobre huérfana que está sola en el mundo” (Marsé, 1984, p. 104).

En su narrativa, Juan Marsé ha concebido la particularidad de los personajes al analizar desde las primeras apariciones de cada uno de sus protagonistas, de sus rasgos físicos y de su retrato moral. Todos estos elementos constituyen los distintivos rasgos de los personajes y se comprenden en la medida en que el novelista reelabora los cromos de la memoria con cohesión dentro de la historia del relato para que lo artístico tenga belleza estética. Al respecto, resulta ilustrativa esta larga observación estilística de Forest, alter ego de Marsé en *La muchacha de las bragas de oro*:

– Mi estilo proviene de faenar de niño en la barca de mi padre: me enseñaron, simplemente, que hay un lugar para cada cosa. Y oye, yo nunca he querido ser testimonial, ni siquiera en estas memorias.

– No te entiendo.

– Recuerdo con más precisión al hombre que hubiese querido ser que al que he sido. No intento reflejar la vida sino rectificarla.

– conozco ese rollo. Otra cosa, pico de oro: no hay evolución en tu lenguaje: no has hecho nada por destruirlo: demolerlo: aniquilarlo: incluso diría que plagias: el tono que empleas siempre me suena.

– Ah, eso... No hay buena literatura sin resonancias. En cuanto a la dichosa destrucción del lenguaje, su función crítica y otras basuras teorizantes y panfletarias de vanguardistas y doctrinarios, permíteme, sobrina, que me sonría por debajo de la próstata. Detesto las virguerías ortográficas, estilísticas y sintácticas. Qué quieres, yo todavía me tomo la cavernícola molestia de reemplazar una coma por un punto y una coma. ¡Qué manía esa de querer destruir el lenguaje! Bastante destruido está ya el pobre. Y además que por ese camino, los logros del escritor siempre serán necesariamente modestos y en ningún caso comparables a lo que consigue un presentador de televisión o un ejecutivo tecnócrata informando a su Consejo espontáneamente y sin el menor esfuerzo. Ellos siempre irán más lejos... Pero salgamos de la cocina del escritor, que siempre huele mal y está llena de humo. Hablemos de otra cosa, me estoy deprimiendo. (Marsé, 1978, p. 161)

Así, son fundamentales en las obras y no se puede escribir unas obras sin la presencia de los personajes y mediante la contemplación estética, estos abren el camino hacia una

liberación subjetiva. Pues, ocupan un sitio muy importante y participan en permitir al lector entender cabalmente la narrativa. Y el propio autor los ha identificado y caracterizado con el espíritu de la posguerra, por una parte, los vencidos, los republicanos, el proletariado o los pobres, y por otra parte, los vencedores, nacionalistas, la burguesía o los ricos mediante:

Teresa Simmons en bikini corriendo por las playas de sus sueños, tendida sobre la arena, desperezándose bajo un cielo profundamente azul, el agua en su cintura y los brazos en alto (un áureo resplandor cobijado en sus axilas, oscilando como los reflejos del agua bajo un puente), después nadando con formidable estilo, surgiendo de las olas espumosas su jubiloso cuerpo de finas caderas y finalmente viniendo desde la orilla hacia él como un bronce vivo, sonoro, su pequeño abdomen anhelante, cubierta toda ella de rocío de destellos. (Marsé, 1966, p. 277)

También la situación de los personajes marseanos en el espacio es esencial porque nos muestra cómo se desplazan a lo largo de las acciones de los relatos. La estructura del espacio marseano, Barcelona por excelencia, participa en la elaboración de estos en el mundo real. Barcelona desempeña un papel integral en el desarrollo del relato reflejando y explicando el juego de los agentes narrativos. A pesar de que toda la narrativa marseana se desarrolla en la ciudad de Barcelona, existen varias divisiones del espacio, las calles, los cines, los bares, entre otros, que revisten un valor simbólico.

Los desplazamientos de los personajes y los cambios y metamorfosis espaciales apoyan y amplifican algunos temas integrales. Y cada personaje según su pertenencia encarna un espacio determinado. El viaje y los movimientos quedan también significativos. Buen ejemplo es el caso de Manolo Reyes, el pijoaparte en *Últimas tardes con Teresa* (1966). El espacio marseano forma una unión cohesiva y complementaria en las novelas. Ningún detalle es gratuito y la estructura del lugar desempeña varios papeles importantes en la historia. Se trata de una reflexión del estado de espíritu de los antihéroes y sus desilusiones. Además, es un medio para definir a los personajes, pero constituye también un elemento completo del arte del novelista barcelonés con la colocación en el tiempo de estos para saber donde se encuentran. Todos sabemos que la temporalidad narrativa-tiempo de la historia y tiempo de narración-se pone bajo dos formas de unidas de forma indisoluble. El universo marseano se constituye progresivamente con sus marcos, sus personajes y su cronología. Los personajes no pueden huirse del tiempo. Se aprovechan de los días que pasan, envejecen y recuerdan. En la mayor parte de sus obras, Marsé cuenta las cosas en el desorden, no siguiendo la linealidad de modo más o menos rápido al desarrollar detenidamente los episodios y no en la confusión como lo había dicho Ignacio Soldevilla (1980) en su día a propósito de *Si te dicen que caí*. En efecto, el tiempo-fragmentarismo, reiteradas analepsis-es un dato complejo en las obras y tiene una implicación en la construcción de un sentido al texto ya que designa una dimensión que indica el intervalo entre dos periodos o entre el inicio y el final de los relatos. Y siguiendo a Calas (2015), los relatos cuentan unas historias que se desarrollan a lo largo del tiempo que podemos nombrar el tiempo de la historia o tiempo de los acontecimientos de la intriga. En cierta medida, en el mundo ficticio, es mimético con el tiempo real. Es el tiempo en que viven los personajes y se valora, se mide en horas, días, meses o años. Sin embargo, es posible relatar una historia sin precisar el lugar exacto, como lo ha demostrado Genette (1989), mientras que resulta imposible no situarla en el tiempo tocante al acto narrativo. En la narrativa marseana, se sitúan los personajes en el pasado, en el uso de diferentes tiempos verbales.

Pero, muy a menudo, para hacer más vivo el relato y más cerca, sitúa Marsé a sus personajes también en el presente para hablar de un acontecimiento pasado. Estos pasajes y otros muchos a lo largo de obra marseana evocan la época de la niñez, o sea, de la inocencia. A

Ringo le gusta solamente leer y aprender. El hecho de situar a los personajes en el tiempo queda primordial y hay que saber cómo se desarrollan las acciones de los personajes y cuáles son los indicios. Además, se puede precisar la época u omitirla. Cuando viene precisada, nos permite determinar la velocidad del desarrollo de la acción. Pueden situarse con brevedad en un tiempo y la duración de la infancia puede, a veces, ser breve. Y las herramientas lingüísticas que marcan el tiempo son el presente, el pasado y hasta el futuro con referenciales expresiones como hoy, ayer, antes, mañana, el día siguiente, pasado mañana. En este fragmento, el tiempo se precisa con unos indicadores temporales. Estos participan en el funcionamiento del tiempo, y al respecto, desempeñan varias funciones narrativas según dice Reuter (2000). Por lo tanto, Juan Marsé ha colocado a seres en varios momentos con la ayuda de las referencias temporales. Así, el tiempo no puede conseguirse, para el personaje marseano en la perspectiva de la continuidad sino más bien en una forma de temporalidad fragmentada en la medida en que el aspecto temporal viene enlazado con la instantaneidad de una observación descriptiva.

En efecto, resultan esenciales la descripción y las secuencias narrativas, del universo del escritor obrero, se encargan, más allá de los datos espaciotemporales de la representación de todo cuanto puede conferir a las obras cierta verosimilitud. A veces, en Marsé, la descripción con sus funciones referenciales, simbólicas y expresivas se orienta hacia una escritura más productiva porque subordinando las preocupaciones de la verosimilitud a la observación de ciertas reglas textuales con miras comunicativas. Y el efectivo buscado, en una descripción, tenemos que decirlo, ha sido real. La relación escritura y realidad era una relación de transparencia lo que traducía la función referencial de la descripción. Juan Marsé, novelista realista, tiene una estructura impersonal que pretende la objetividad. Se transforma en el pintor de la vida moderna con personajes ejemplares de su generación o su clase social. La obra marseana es como un espejo, un reflejo fiel y completo de lo real y las descripciones se hacen generalmente mediante la mirada de los personajes. Viene la descripción del novelista tras la observación de un personaje. Se la organiza en función de la mirada acerca del entorno de los personajes. De allí, se establece una progresión:

Seguía a Nuria una corte de admiradores deseosos de prestar gentil ayuda, pero ella no les atendía y su nerviosismo era tal que no se dio cuenta que se le había roto un tirante del vestido. Cuando una amiga se lo hizo ver, discretamente, en medio de la pista de baile, casi desierta en aquel momento y barrida por la rutilante luz de los focos, la joven, riéndose levemente, se cubrió la cara con las manos en un espontáneo gesto de rubor, que fue muy favorablemente comentado. Entonces fue corriendo hacia su primo, quizá para que también le alcanzara a él un poco de aquel éxtasis que irradiaba, una pizca de aquel homenaje de admiración, de aquel murmullo general, y durante unos minutos fue ella, si no es permitido decirlo, la feliz triunfadora de la noche, la revelación de la temporada, la esperada y trémula aparición de aquella feminidad con casta y tradición seculares que convierte a nuestras fiestas, con su sola presencia, en hitos inolvidables dentro de la contemporánea Historia de la Sociedad. Maravillosa muchacha y maravilloso vestido ciertamente. (Marsé, 1970, p. 290)

La función referencial de la descripción da al novelista barcelonés informaciones sobre los datos espaciotemporales del conjunto de sus personajes en Marsé. Le permite al lector conocer todos los lugares internos. Y esto puede dar realidad a la historia y los personajes ficticios creando la ilusión de lo real y confiere una apariencia de vida individual a ciertos personajes particulares como lo menciona Encarna Alonso Valero tocante al relato *El embrujo de Shanghai*: “La historia de Shanghai, en cambio, mezcla también personas y acontecimientos reales y ficticios, con la diferencia de que a partir de un asidero mínimo en la realidad se construye una historia totalmente fantástica que pretende mantener esa imagen mitificada

frente a una realidad que es completamente diferente” (2007, p. 15). Y esa función referencial nos hace descubrir el marco en que se desarrolla la acción, sacar una visión generalizada del lugar o aclarar objetos que los rodean. Y según Marsé, la descripción novelesca ha de mostrar la realidad y de pintar lo ocultado, o sea, describir la realidad sin engañar. Al respecto, Valls declara que, en *Ronda de Guinardó*, “la ronda es, sobre todo, de sordidez y miseria. Se nos muestra en ella, a través del diálogo, recuerdos y acciones de los protagonistas, una visión de los avatares de la vida cotidiana durante los primeros años del franquismo” (2002, p. 20).

De hecho, cuando realiza el autor un retrato, coloca un cuadro y lo describe de modo progresivo. Juan Marsé en el caso del Pijoaparte emplea la descripción del entorno del personaje para señalar sus desplazamientos. Luego, puede simbolizar la descripción, los caracteres y los estados de espíritu y el lugar descrito refleja este estado del personaje lo que resulta simbólico. Nos da esto afirmaciones complementarias que no se pueden presentar a lo largo de un pasaje narrativo o bajo forma de diálogo. A través de esta descripción a las obras, Juan Marsé nos muestra la psicología de los personajes y nos anuncia el contexto general o el seguimiento de los hechos. Así, la fisonomía, las indumentarias, y casi todo el entorno de los personajes revelan su psicología y la justifican. “Así, con el tiempo y casi sin darme cuenta, el escenario vital de mi infancia se me fue convirtiendo poco a poco en un paisaje moral, y así ha quedado grabado para siempre en mi memoria” (Marsé, 1993, p. 158). Pues, cuando Juan Marsé evoca la incertidumbre estética del hecho, evoca de modo subyacente la forma de los seres a menudo fuertes de modo físico y débiles de modo caracterial en muchos aspectos.

Por lo tanto, esta función simbólica solicita constantemente nuestra competencia interpretativa para el desciframiento de los enigmas de la secuencia. Y en Marsé, dichos enigmas se encuentran sobre todo en los indicios culturales e históricos además de las figuras de analogía. En efecto, dentro de los relatos marseanos, vemos varias escenas como la de la alfombra en *Si te dicen que caí*, la en que Néstor y otros chicos del barrio meando sobre el Caudillo en *Un día volveré*. Por fin informaciones y conocimientos acerca de unas personas pueden comunicarse a través de la descripción expresiva tal como depositario del punto de vista del novelista, del narrador y de los personajes. En el universo marseano, el retrato físico suele ser el espejo del retrato moral y a veces permite determinar al agente narrativo de modo realista y explicar su carácter mediocre. Mediante las temáticas desarrolladas en su universo narrativo, nos damos cuenta de la descripción expresiva. De allí, tiene una funcionalidad narrativa bajo forma de información acerca de la evolución psicológica de los personajes. Puede también servir de lenguaje simbólico que les permite a los personajes intercambiar sus sentimientos como lo atestiguan las siguientes palabras de Forest que denotan otra estética:

¿Por qué, después de haberlo planeado y meditado tanto, soy tan descuidado y perezoso respecto al objetivo que me propuse con estos injertos ficticios? ¿Por qué, en cambio, me afano hasta la náusea y la tortura en conseguir dotar de alguna realidad estas invenciones? ¿No será que empieza a interesarme menos la justificación pública del ayer infamante que la mera posibilidad de reinvertir la historia, lograr que el río del pasado -turbio o cristalino, a quien puede ya importarle- remonte el curso hasta su fuente y me devuelva todo aquello a lo que renuncié un día o me fue arrebatado? (Marsé, 1978, pp. 161-162).

Pues, resulta grande la posteridad de la descripción expresiva en la medida en que, desde el punto de vista psicológico, la figura de Forest le da al novelista la oportunidad de emprender otros componentes estéticos que permiten reconocer varias formas descriptivas que existen a lo largo de su narrativa.

Conclusión

En suma, desde el origen, el arte narrativo marseano ha evolucionado mucho tanto en el contenido como en la forma. A lo largo de las obras, Juan Marsé, del compromiso social al estético, hace evolucionar la estética hasta el experimentalismo en unos contextos diferentes y esta última ha desempeñado papeles diversos lo que expresa la originalidad del presente estudio. Además, siendo esencial en los relatos, resulta una herramienta para el novelista y le permite revelar el estilo en su narrativa al presentar una técnica de escritura específica, un modo de composición particular y un lenguaje que le es propio. De allí, se ha centrado el presente estudio en la estética de Juan Marsé mediante dos aspectos esenciales: la narración y la descripción.

Así, hemos examinado primero la narración en el universo marseano, la manera como estructura sus relatos mediante el esquema narrativo para evocar su peculiaridad, el ritmo y el orden para darse cuenta de la rapidez y el orden cronológico con las prolepsis y las analepsis. Las funciones y características de la secuencia narrativa nos han dado la posibilidad de repasar la enunciación para poder distinguir al novelista y a sus narradores, el juego de los tiempos verbales y los puntos de vista narrativos. Por lo tanto, las historias en el universo narrativo marseano siempre corresponden con una serie de acciones y acontecimientos relatados por los narradores cuyas representaciones finales engendran los relatos.

En la última parte del presente estudio, hemos desarrollado y demostrado la estructura de la descripción en la obra marseana al poner de relieve la organización general en los relatos al evocar la caracterización de los personajes a pesar de sus diferencias y situarlos en el espacio y el tiempo ya que constituyen los principios de cualquier obra y resultan solidarios en el mundo narrativo de Juan Marsé. Y cualquier acontecimiento proporciona materias para el desarrollo de los relatos. Además, la novela, como los demás géneros narrativos cuenta una historia con la intervención de un mediador entre la ficción y el lector constituyendo el texto narrativo. También hemos puesto de relieve las funciones de la descripción en Marsé al analizar las tres funciones distintas. Así, las obras llevan una parte de representaciones de acciones y sucesos. Se trata de la narración. Por otra, quedan unas representaciones de personajes u objetos que constituyen la descripción.

La escritura narrativa intenta relatar historias con puntos de vista en primera o tercera persona al desarrollar temas gracias a la integración de diversos elementos ficticios. En efecto, a lo largo del estudio, hemos logrado demostrar la estética novelesca mediante ambas herramientas indisolubles. De allí, hemos podido darnos cuenta de que la estética novelesca marseana puede ser tratada mediante la narración y la descripción ya que el arte es la técnica, es el mecanismo de realización y la novela y el realismo prueban esto como lo recoge Beltrán Almería (2021). Pero, el problema que se plantea es saber si la estética novelesca del escritor barcelonés se limita solamente en ambos aspectos. ¿No existen otros indicios que pueden afectar hasta el cine sabiendo la relación de Juan Marsé con este arte?

Referencias bibliográficas

- Alonso Valero, E. (2007). El Embrujo de Shanghai de Juan Marsé:(O Sobre qué puede ser la memoria). *Cuadernos de ALEPH*, 2, 7-19.
- Amell, S. (1984). *La narrativa de Juan Marsé*. Playor.
- Bajtín, M. (1991). *Teoría y estética de la novela*, Taurus.
- Barthes, R. (1972). *Le degré zéro de l'écriture*. Editions du Seuil.
- Beltrán Almería, L. (2021). *Estética de la novela*. Cátedra.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Calas, F. (2015). *Leçons de Stylistiques*. Armand Colin.
- Genette, G. (1989). *Figuras III*. Lumen.

- Gracia, J. (2002). Las máscaras del tímido. Dossier Juan Marsé. *Cuadernos Hispanoamericanos*, 628, 25-29.
<https://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmc3r1k6>.
- Greimas, A. J. (1971). *Semiótica estructural. Investigación metodológica*. Gredos.
- Marsé, J. (1966). *Últimas tardes con Teresa*. Debolsillo.
- (1970). *La oscura historia de la prima Montse*. Planeta.
- (1978). *La muchacha de las bragas de oro*. Planeta.
- (1982). *Un día volveré*. Plaza & Janés.
- (1984). *Ronda de Guinardó*. Plaza & Janés.
- (1993). *El embrujo de Shanghai*. Plaza & Janés.
- (2000). *Rabos de lagartija*. Plaza & Janés.
- (2010). *Si te dicen que caí*. Catédra.
- (2011). *Caligrafía de los sueños*. Lumen.
- Maurel, M. (2002). Los nervios secretos de Si te dicen que caí. Dossier Juan Marsé. *Cuadernos Hispanoamericanos*, 628, 3-44.
<https://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmc3r1k6>.
- Propp, V. (1971). *Morfología del cuento*. Fundamentos.
- Reuter, Y. (2000). *L'analyse du récit*. Nathan/HER.
- Rodríguez, J. (2002). Juan Marsé en la narrativa española contemporánea. Dossier Juan Marsé. *Cuadernos Hispanoamericanos*, 628, 7-15.
<https://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmc3r1k6>.
- Sanz Villanueva, S. (1980). *Historia de la novela social española (1942-1975)*. Alhambra.
- Sinnigen, J. (1982). *Narrativa e ideología*. Nuestra Cultura.
- Soldevila Durante, I. (1980). *La novela desde 1936. Historia de la literatura española actual*. 2, Alhambra.
- Valls, F. (2002). Una jornada particular en la Ronda del Guinardó. Dossier Juan Marsé. *Cuadernos Hispanoamericanos*, 628, 17-24.
<https://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmc3r1k6>.
- Vásquez Montalbán, M. (1998). *La literatura en la construcción de la ciudad democrática*. Crítica.
- Vilar, S. (1964). *Manifiesto sobre arte y libertad, Encuentro entre intelectuales y artistas españoles*. Fontanela.
- Villanueva, D. (1994). *Avances en Teoría de la Literatura (Estética de la recepción. pragmática, teoría empírica y teoría de los Polisistemas)*. Universidad de Santiago de Compostela.



Les procédés indirectifs : expression du coup de gueule et de la publicisation maximale dans le discours émis à l'occasion du premier envoi des couleurs camerounaises (Ahmadou Ahidjo, 1957)

Indirect processes: expression of the outcry and maximum publicity in the speech on the cameroonian first flag (Ahmadou Ahidjo, 1957)

Alice HOUNDA

Université de Maroua, Cameroun

Email: alicehonda@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0006-3796-5377>

Résumé : L'indépendance a concrétisé la tendance des dirigeants africains à assujettir leurs compatriotes et à présenter des images fabriquées à la dimension de leur ego. Notre intérêt s'est porté sur une allocution qui marque les prémices de cette tendance dithyrambique : le discours du premier envoi des couleurs camerounaises émis le 13 novembre 1957 par Ahmadou Ahidjo, à l'époque Ministre de l'Intérieur, et originaire du septentrion. Ledit discours, qui est, en fait, le tout premier d'une somme de textes enregistrée dans *Anthologie des discours* (1980), préfigure la propension à la monopolisation, comme au temps colonial, par celui qui sera trois ans plus tard le tout premier président du jeune État camerounais. À travers la double démarche analytique et intégrative de Maingueneau (1991) et l'approche langagière d'Amossy (2016), nous examinons les procédés indirectifs tels que le point froid, les modalités d'énonciation et le discours indirect. Dans un contexte sociopolitique délicat, l'auto-encensement du locuteur et les peintures plus ou moins flatteuses des autres protagonistes, selon qu'ils sont des alliés ou des opposants, autour d'une représentation iconique qu'est le premier envoi des couleurs, sont la preuve de la domination des hommes de pouvoir. En effet, dans ce discours, Ahidjo s'attribue subrepticement les honneurs en détournant les indices se rapportant à l'auditoire, ainsi que tous les mérites patriotiques qui devraient pourtant revenir à certaines figures emblématiques de l'indépendance. Mais il n'oublie pourtant pas de publiciser celle qui, au prix de la vie de plusieurs nationalistes camerounais, l'a hissé à la magistrature suprême : la France.

Mots-clé : Discours, Procédés indirectifs, Ahmadou Ahidjo, Énonciation, Publicisation maximale.

Abstract: The subjugation of compatriots and presentation of images tailored to suit the portrayal of the ego have been concrete expressive tendencies through which African leaders did assert their power for decades since independence. It is in this light that the current paper investigates this dithyrambic tendency in Ahmadou Ahidjo's (the then Minister of the Interior of Cameroon and a native of the northern part of the country) speech of 13 November 1957 during the maiden hoisting of the Cameroon flag. As the first in a series of texts recorded in the *Anthologie des discours* (1980), Ahidjo's speech foreshadows the propensity for domination, as in colonial times, by a politician who, three years later, became the very first President of the young Cameroon Nation. From a dual analytical and integrative approach (Maingueneau 1991), the paper examines indirect processes such as the cold point, modalities of enunciation and indirect discourse and Ruth Amossy's (2016) socio-discursive perspective to argue that in a delicate and sensitive socio-political context, the speaker's self-praise and the more or less flattering evocations from the other protagonists, be they supporters or opponents, to such an iconic event marking the initial unravelling of the Cameroon flag, are undeniable proof of statesmen's arrogation of power within the political arena. In fact, in the speech, Ahmadou Ahidjo surreptitiously claimed honours for himself by grabbing the audience's praises as well as all the patriotic merits that should nevertheless go to certain emblematic figures of independence.

Keywords: Discourse, Indirect processes, Ahmadou Ahidjo, Enunciation, Maximal publicisation.

Introduction

D’après Bayart (1979), l’État au Cameroun se serait construit et fortifié grâce à une phagocytose exponentielle par la classe politique dominante de toutes les « forces sociales contre-hégémoniques », à savoir les syndicats, les partis politiques à caractère nationalistes comme l’U.P.C. (Union des Populations du Cameroun) et les autres partis anglophones et francophones, les autorités traditionnelles, les églises (mais surtout les églises catholiques), l’armée, les importants mouvements associatifs comme le « Ngondo » chez les Duala, et beaucoup plus les intellectuels. Dans le sillage de Bayart, Emagna soutient que : « Le projet hégémonique du Président Ahmadou Ahidjo, fondé sur l’éthique mystique de l’unité nationale s’est révélé être un projet de domination de l’ensemble des segments de la société, un contrôle social ». (1996, p. 57)

À en croire les deux auteurs, l’homme politique Ahmadou Ahidjo a su exploiter le contexte historique et politique qui le propulsa au sommet étatique grâce à ses engagements et à ses actions politiques. Cette démarcation lui valut une certaine pérennité dont il profita en construisant un État fort et une personnalité controversée. Autodidacte et ressortissant de la partie septentrionale du pays, Ahidjo¹ a aussi su se placer devant la scène internationale à une période où l’Afrique vivait dans une agitation causée par les structures traditionnelles et coloniales. Auréolé par l’accession à l’indépendance de janvier 1960, il a exploité pendant son règne cette victoire sur ses opposants et le peuple camerounais pour consolider son parti et son pouvoir. Il réussit à identifier l’Union Nationale Camerounaise (U.N.C.) à la nation tout entière, surtout qu’il n’admettait aucune contestation (Gaillard, 1994).

Dans la biographie qu’il a faite du président Ahidjo, Gaillard présente le parcours et l’œuvre du président en insistant sur sa dualité despote et patriote, et surtout sur l’assiduité de la France auprès de lui. L’auteur ne manque pas d’ailleurs de magnifier l’héritage politico-économique légué par Ahidjo à son successeur Paul Biya. Voilà qui justifie le choix porté sur le discours du premier envoi des couleurs camerounaises, et de surcroît le premier discours de l’*Anthologie des discours*², prononcé par le Ministre de l’intérieur Ahidjo le 13 novembre 1957, qui préfigure la tendance « phagocytaire » relevée par les historiens, les anthropologues et autres. Ces arguments légitiment notre propension à étudier ledit discours, surtout que nous nous inscrivons à la suite des interrogations relatives à la situation sociopolitique et économique du Cameroun trois ans avant la proclamation de son indépendance et soixante-cinq ans après. Selon Viktorovitch (2021, p. 15), le discours est une « exigence démocratique », une construction au sein de laquelle la rhétorique se déploie. C’est pourquoi « l’homo democraticus » est, par définition, « un homo rhetoricus ». Ainsi, par le discours, l’homo democraticus, comme l’exige Charaudeau (2005, p. 61), « doit convaincre du bien-fondé de son projet politique, il doit faire adhérer le plus grand nombre de citoyens à ces valeurs ». Or, la parole est bien souvent manipulée. Par conséquent, il revient aux analystes de décrypter le véritable sens du discours, puisqu’il n’est généralement pas ce qu’il paraît dire. Dès lors, quels sont les procédés mis en scène par Ahidjo pour s’imposer dans un contexte

¹ Fils d’un chef foulbé de religion musulmane, Ahmadou Babatoura Ahidjo était un autodidacte qui entre dans l’administration française comme télégraphiste puis opérateur radio. Élu à l’Assemblée territoriale du Cameroun en 1947, il sera Conseiller de l’Assemblée de l’Union française de 1953 à 1958 et président de celle-ci en 1957. Il fut tour à tour Vice-premier ministre chargé de l’intérieur après l’indépendance interne au Cameroun, puis ministre de l’intérieur. Il gagne encore la confiance du peuple camerounais en réunifiant le Cameroun occidental et le Cameroun oriental. Le pays devient un État fédéral en octobre 1961. Malgré l’opposition du *Parti des Démocrates Camerounais* et de l’*Union des Populations du Cameroun*, il crée en 1966 un parti unique l’*Union Nationale Camerounaise* et donne le coup de grâce à la rébellion de l’U.P.C. en 1970. Le Cameroun deviendra donc un État unitaire en mai 1972. [Voir J.F Bayart (1979), C-T. Kuoh (1991), P.Gaillard (1994), S.Eboua (1995), D. Abwa 2010]

² Ahmadou, A. (1980). *Anthologie des discours*, 1957- 1979. ERTI : Les Nouvelles Éditions Africaines.

politique marqué par la pression des « nationalistes » d’une part et le support de la France d’autre part ? Quels tons et images donne-t-il de la politique camerounaise sur le double plan national et international ? Quelle voie Ahidjo a-t-il préparée pour les potentiels dirigeants nordistes ?

Nous postulons d’emblée que le mandatement³ a été le coup de pouce attendu par Ahidjo pour s’imposer dans cet échiquier politique où figuraient peu de ressortissants issus de la partie septentrionale ; et qu’il fait usage de divers faits langagiers indirects, en l’occurrence l’émotion dite, le discours indirect, le point froid, pour amener l’auditoire à prendre fait et cause des images de commandeur, de fin tacticien et d’imperturbable homme politique nordiste. Ce matériau linguistique que nous analysons représente les traces de l’intention cachée ou affichée de l’énonciateur. En effet, ces différents actes d’encodage du discours sont pris comme des procédés d’indirection⁴, stratégies utilisées par les politiciens, les publicitaires pour influencer le public, le persuader sans le notifier pour autant. Dans notre contexte politique, ces mécanismes sont savamment utilisés par l’orateur dont la finalité est de ne pas faciliter le décodage de ses messages par son auditoire, mais de le distraire des sujets sensibles sans le lui signifier explicitement.

Cette étude sur le premier président camerounais, et de surcroît nordiste, est d’autant plus significative, compte tenu de l’actualité animée par les démissions des hommes politiques du Grand-Nord, à l’approche des élections présidentielles au Cameroun. Ainsi, la première partie de cette contribution porte sur les théories et méthodes appliquées au discours. La seconde partie présente l’analyse des faits langagiers (le pronom JE et ses variantes « moi » et « mon », l’émotion dite, le point froid, le discours indirect et les verbes introducteurs) utilisés dans le discours avec emprise sur le contexte sociopolitique camerounais.

1. Théories et méthodes

Les théories linguistiques sont utilisées en fonction de l’intérêt manifeste et des connaissances qu’elles peuvent apporter par rapport aux faits et aux difficultés que soulève chaque domaine d’analyse. Les modèles théoriques et méthodologiques ont été sélectionnés en fonction des problèmes rencontrés, des énoncés à déchiffrer et à l’aboutissement d’éventuels résultats.

1.1. Cadre théorique

Amossy (2016, pp. 40-41) a élaboré une synthèse interdisciplinaire des théories linguistiques exploitables pour l’analyse de tout type de discours. L’auteure de *L’Argumentation dans le discours* (2016) propose de ce fait six approches : langagière, communicationnelle, dialogique, générique, figurale et textuelle. Pour ce qui est de ce travail, nous optons pour l’approche langagière. Selon cette grille d’analyse, l’argumentation ne se réduit pas à une série d’opérations logiques. Dès lors, elle se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu’offre le langage au niveau des choix lexicaux, des modalités d’énonciation, des enchaînements d’énoncés (connecteurs, topoï selon Ducrot), des marques d’implicite, du discours rapporté, etc. C’est pour cette raison que nous allons nous servir des moyens langagiers tels que le discours indirect et ses verbes introducteurs, le point froid, qui nous donnent l’occasion d’analyser la posture singulière d’Ahmadou Ahidjo. Les messages politiques constituent un genre discursif particulier lié à l’épidictique, et garantissent, volontairement ou non, une occasion d’approche originale pour l’analyse de l’ethos sous

³ Bien qu’étant la personnalité politique signataire des textes de loi relatifs aux emblèmes nationaux du Cameroun, le Premier Ministre André Marie Mbida a mandaté Ahidjo, Ministre de l’intérieur, pour cet événement historique qu’est la cérémonie des envois des couleurs.

⁴ Gauthier (2000), « L’indirection comme procédé de persuasion en public. L’exemple des magazines féminins québécois », in *Communication*, Vol. 20/01, mis en ligne le 11 août 2016.

l’angle du rituel politique. Pour l’analyse, nous adoptons aussi une théorie sémiolinguistique, mobilisant l’appareil énonciatif qui nous intéresse. Nous appréhendons ici l’ethos politique à travers les marques énonciatives (précisément le pronom JE et ses variantes) inscrivant le locuteur dans son discours et isolant certains partenaires discursifs parallèlement.

1.2. Cadre méthodologique

Les discours d’Ahmadou Ahidjo ont été édités en 1980 aux "Nouvelles Editions Africaines" sous le titre d’*Anthologie des discours, 1957-1979*. C’est un ensemble de 2300 pages regroupant tous ses discours, réunis en quatre tomes et comportant les discours officiels et les allocutions adressées au corps diplomatique. Le texte qui nous servira de sujet d’étude est donc le premier discours de cette anthologie (Tome I).

Pour analyser ledit texte, nous adoptons une démarche à la fois analytique et intégrative. Au sujet de la première démarche, Amossy (2012, p. 11) stipule qu’elle consiste à déconstruire le discours pour en retrouver les composantes et à reconstruire, derrière la concrétisation matérielle de surface, le modèle qui la sous-tend et la logique qui la met en mouvement dans une situation socio-institutionnelle donnée. En d’autres termes, elle consiste à éclairer un système qui n’apparaît pas à l’œil nu. Le discours est alors considéré comme une donnée opaque dont la « compréhension » passe nécessairement par l’analyse des divers faits de langue qu’il regorge. C’est dans ce sillage que Maingueneau (2014, pp. 49-50) parle d’*herméneutique claire* qui implique alors divers présupposés⁵.

La démarche intégrative (Maingueneau, 1991, p. 27) stipule que toute analyse de discours est appelée à prendre en compte son contexte de production, sans lequel on aboutirait à une interprétation des données déconnectée de la situation de communication. À ce sujet, Maingueneau (2016, p. 48) dira que tout discours est contextualisé : « On ne dira pas que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n’était qu’un cadre, un décor ; en fait, il n’y a de discours que contextualisé. On sait qu’on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte ; le même énoncé dans deux lieux distincts correspond à deux discours distincts ». C’est dire que hors contexte, il est difficile d’assigner un sens quelconque à un énoncé en situation. Charaudeau et Maingueneau (2002, p. 135) renchérissent en postulant que « le contexte joue un rôle fondamental dans le fonctionnement des énoncés, en ce qui concerne les activités de production aussi bien que d’interprétation (résolution de certaines ambiguïtés, décryptage des sous-entendus et autres valeurs indirectes) ». C’est la raison pour laquelle, dans l’analyse que nous ferons, nous nous intéresserons à l’environnement sociopolitique à l’effet de faire des interprétations relatives au contexte.

2. Auto-consécration d’Ahidjo et sacre de la France

Plus de trois décennies après la mort de celui qui conduisit le Cameroun à son indépendance, nous avons jugé d’intérêt de montrer comment cet éminent homme politique a eu recours aux procédés d’indirection pour faire asseoir sa suprématie, et tracer la voie à suivre aux éventuels candidats nordistes à la présidence qui peinent à s’imposer dans la sphère politique camerounaise. Et cette posture est visible dans ce discours qui marque le tremplin attendu par ce ressortissant nordiste dont on négligeait la témérité.

⁵ — que le texte considéré est singulier, extraordinaire : par lui une source transcendante nous délivre un message ;

— que ce message traite des questions essentielles pour nous qui le lisons ;

— que ce message est nécessairement caché ;

— qu’il faut une exégèse, une « lecture » non immédiate du texte pour le déchiffrer.

2.1. Processus d'individuation d'Ahidjo

C'est par ce processus que le JE manifeste son statut de JEc (JE communiquant ou sujet communiquant) qui, selon la définition de Charaudeau (1983), est le véritable sujet producteur de parole. JEé (JE énonçant ou sujet énonçant) n'est que la fabrication de JEc ; il ne doit son existence qu'à ce dernier. L'auto-consécration est l'instance du discours où la première personne recherche la singularité, la plénitude et la légitimité, caractéristiques qui le différencieront de son entourage. L'énonciateur adresse directement à un public, de manière péremptoire, l'image qu'il a construite de lui-même et qu'il veut lui communiquer, au risque de choquer ceux qui douteraient de ses attributs sacro-saints : [1] « Permettez-moi de vous dire mon émotion et l'honneur que j'ai ressenti d'avoir été désigné par le gouvernement pour présider cette cérémonie dans cette ville de Douala qui symbolise le Cameroun tout entier par le brassage des éléments divers de la population qui s'y rassemblent ».

Dans cet énoncé, JE fonctionne comme le sujet de l'énoncé et de l'énonciation malgré la présence des autres instances énonciatives comme « vous » ou « le gouvernement ». Cet individu linguistique s'attribue des qualités et se représente tel qu'il veut lui-même se voir et appelle les sujets destinataires (TUD), ou plutôt les sujets interprétants (TUi), à le suivre dans cette mouvance. C'est l'occasion pour lui, en tant qu'individu, de montrer sa grandeur en manipulant le dispositif énonciatif. Si l'énonciateur a amorcé le cours de son énoncé par « permettez-moi » (Vous), celui-ci s'est très tôt éclipsé de cet ensemble homogène pour affirmer son individualité et sa singularité par l'ajout du « moi » (JE).

En effet, l'expression « permettez-moi » est une formule destinée très souvent à contredire quelqu'un, à protester ou à imposer sa volonté avec une apparence de courtoisie. Cette formule signifie tout simplement « acceptez que je vous dise... » puisque, de toute évidence, il continue de parler sans attendre la permission de ses interlocuteurs. Le risque de se confondre au gouvernement a provoqué le besoin de se distinguer, car le discours se pose comme moyen de lutte pour être ou rester soi-même. Ce combat pour forger son identité est une stratégie qu'Ahidjo met en œuvre en se dégageant de la collectivité par l'émergence de son « moi » qui remet en question l'univers énonciatif.

L'acte de demande « permettez-moi » n'est qu'un leurre, car l'énoncé est renforcé par le pronom personnel tonique « moi » qui joue le rôle de complément d'objet après l'impératif positif. Lorsqu'il dit « avoir été désigné par le gouvernement pour présider cette cérémonie », il exprime ainsi sa place et son statut d'autorité importante du Cameroun (il est Ministre de l'intérieur en ce moment-là). Il renforce sa position d'autorité par la désignation implicite de sa personne par son nom : Ahmadou Ahidjo, enfoui sous le « moi ». En d'autres termes, cet énoncé stipule que le ministre a jumelé dans la même séquence sa personnalité et sa personne, qui renvoient toutes deux à la même entité : Ahmadou Ahidjo.

L'individuation du sujet énonçant est consolidée par l'apparition conjointe de « moi » et de l'adjectif possessif « mon ». En s'imposant dans le discours avec le « moi », le sujet parlant se présente comme une personne qui assume ses propos. La complémentarité entre JE, « moi » et « mon » permet de définir l'énonciateur dans sa totalité, car à l'opposé de JE, moi « désigne la personne syntaxique ». Et contrairement à JE qui peut s'employer seul ou conjointement, « moi » remplit la fonction d'un nom propre. Il est « dans l'instance de discours la désignation autique de celui qui parle : c'est son nom propre de locuteur, celui par lequel un parlant, toujours et seulement lui, se réfère à lui-même en tant que parlant, puis dénomme en face de lui "toi", et hors du dialogue, "lui" » (Benveniste, 1966, p. 200). Ainsi, la combinaison « moi » + Ahmadou Ahidjo définit, simultanément, la situation de l'énonciateur, et l'individualité qui se fabrique une personnalité distincte et respectable dans le pays.

Le discours aux « Camerounais » n'est donc qu'un prétexte pour mieux présenter l'image de soi et exprimer sa gratitude à la France, bref, exprimer cette publicisation maximale, chère aux politiciens.

2.2. Publicisation maximale de la France

C'est à ce niveau que ressortent la manipulation, le génie de l'homme politique, comme on peut le constater dans l'énoncé suivant : [2] « Et à cette occasion historique, permettez-moi de rendre du haut de cette tribune, un solennel hommage à la France pour l'œuvre magnifique qu'elle a accomplie au Cameroun ». À travers cet impératif, se profile dans le discours d'Ahidjo une reconnaissance et une célébration non dissimulées de la France. C'est une énonciation complexe à l'apparence basée sur la trilogie France — Ahmadou Ahidjo — Nation Camerounaise : [3] « Dans quelques instants, notre drapeau flottera pour la première fois sous le ciel camerounais au côté des couleurs françaises ».

Le discours donne l'impression de procéder à une hiérarchisation imposée logiquement par l'histoire du Cameroun. En fait, Ahmadou Ahidjo doit sa position à la France, et en tant que Ministre de l'Intérieur, la Nation camerounaise lui est soumise également.

L'analyse énonciative permet de mettre en évidence la complexité du discours tenu par Ahmadou Ahidjo ainsi que celle de la paternité dont il se réclame. En effet, cette visite officielle à Douala, cette attitude de confiance, d'assurance et de hardiesse qu'il dégage dans son discours, présagent une propension à la cime des honneurs, marquée trois ans plus tard par son accession à la magistrature suprême. Mais avant d'atteindre cet exploit, il va, avec l'aide française, précisément celle de Jean Ramadier (Haut-commissaire français de l'État du Cameroun sous-tutelle des Nations Unies), renverser le gouvernement d'André-Marie Mbida (Premier Ministre) en démissionnant avec la totalité des ministres du Nord. Il supplée Mbida à la tête du gouvernement en février 1958. Avec l'appui de son parti l'*Union Camerounaise* et de l'armée française, il va écraser les rébellions bamiléké et bassa qui réclamaient plutôt la réunification des deux Cameroun (Cameroun occidental et Cameroun oriental) au lieu de l'indépendance du pays. En mai 1960, il est élu président du Cameroun et accorde l'amnistie aux maquisards de l'U.P.C. (Union des Populations du Cameroun). Mais cette indépendance tant revendiquée par Ahidjo ne serait qu'une usurpation selon Abwa :

Les Français et Ahidjo ne s'engagent en faveur de la réunification que par simple stratégie politique. Ils veulent, comme ils l'ont déjà fait pour l'indépendance, faire un nouvel *hold up* et éliminer l'UPC du bénéfice de la réunification pour laquelle elle se bat depuis 1948. Prendre à son compte le programme de l'UPC et le réaliser sans l'UPC, telle est la stratégie des Français avec leur affidé Ahidjo ». Pour certaines personnes, donner la paternité de l'indépendance du Cameroun à Ahidjo, c'est renier l'existence et le combat du nationaliste upéciste Ruben Um Nyobè. (2010, p. 375)

Cet état des choses (la cérémonie du premier envoi des couleurs qui est censée fédérer les différents antagonistes) va nous amener à scruter les véritables émotions d'Ahmadou Ahidjo, compte tenu de la réticence des « nationalistes » à lui faciliter la tâche.

3. Expression de l'exaltation feinte d'Ahidjo

Le Ministre de l'Intérieur et futur tout premier président camerounais Ahmadou Ahidjo est une figure emblématique de l'histoire du Cameroun par son rôle de bâtisseur de l'État, et par sa résolution d'en découdre avec la résistance des partisans de l'U.P.C., quitte à simuler tout sentiment bienveillant à leur égard en ce jour solennel.

3.1. Auto-attribution d'émotion de l'homme politique Ahidjo

Avant d'amorcer l'analyse proprement dite, force est de constater que ce texte d'Ahmadou Ahidjo ne comporte presque pas de signifiants extra-articulatoires porteurs d'émotion. Pourtant, il serait simple pour tout le monde de parler directement. Certains pensent

même qu’on ne parle jamais sans détour, car c’est l’« indirection » qui serait la « règle ». C’est l’avis de Kerbrat-Orecchioni (1986), qui soutient que les discours agissent, et plus que l’on ne peut imaginer, parce qu’ils véhiculent furtivement, grâce à ce qu’elle appelle les « passagers clandestins » que sont les messages, les contenus implicites.

Les seuls signifiants extra-verbaux qui marquent l’expression des sentiments apparaissent dans les formules de fin du discours. Toute chose qui fait dire que l’énonciateur se force à dire son émotion au lieu de la laisser inférée (*émotion inférée*). De Chanay et al. (2013, p. 74) parlent d’*auto-attribution d’émotion*; Micheli (2014, p. 21), lui, appelle cela de l’*émotion dite* qu’il explique comme suit : « lorsque nous parlons des émotions, nous les nommons ». Or, lorsqu’un émetteur dit le sentiment qu’il ressent au lieu de le laisser se dessiner naturellement à travers des signifiants extra-verbaux par exemple, il donne l’impression de le forcer ou de le feindre.

En principe, les circonstances du discours de l’énonciateur sont celles de la ferveur, de la joie, de l’allégresse. Et dans un tel contexte de communication, le message du sujet énonciateur devrait, en principe, être parsemé d’unités coverbales qui dénotent le débordement émotionnel de circonstances ; mais contre toute attente, Ahidjo a préféré dire son émotion [1]. Puisque le texte ne comporte presque pas de signifiants extra-verbaux qui dénotent l’expression de l’émotion, et parce que le sujet énonciateur a aussi choisi de dire son émotion au lieu de la laisser deviner ou de la laisser inférer, nous disons qu’en réalité, il feint d’être heureux, c’est-à-dire qu’il force l’expression de la joie que devrait logiquement imposer cet événement historique de grande envergure qui va au-delà du contexte national. En effet, parmi les symboles les plus significatifs d’un pays figure le drapeau national.

3.2. Drapeau camerounais et émotion dite d’Ahidjo

L’histoire du drapeau camerounais commence le 10 mai 1957 lorsque l’ALCAM (Assemblée Législative du Cameroun) adopte un drapeau tricolore qui comporte 3 bandes verticales d’égales dimensions, avec, si l’on part de la hampe, les couleurs verte, rouge et jaune. C’était le drapeau du Cameroun sous tutelle française. Le Premier Ministre André-Marie Mbida est la personnalité politique qui fut signataire des textes de loi relatifs aux emblèmes nationaux du Cameroun.

Malgré l’événement historique lié à ce symbole de ralliement qu’est l’envoi des couleurs, Ahidjo a décidé de présenter l’image d’un sujet énonciateur plutôt remonté qui, pour les besoins de la cause, se force à dire verbalement, c’est-à-dire explicitement, qu’il est en joie. C’est dans ce même état d’esprit que De Chanay et al. (2013, p. 78) affirment : « Les énoncés qui disent l’émotion donnent ainsi prise à toutes sortes d’objections de la part de l’allocutaire : “Non, tu ne ressens aucune émotion [de joie, en l’occurrence], tu fais semblant”, “peut-être n’est-ce pas de la colère que tu éprouves, mais de la frustration” ». C’est la raison pour laquelle nous disons que cette *auto-attribution d’émotion* ou cette *émotion dite* est plutôt un masque que présente un énonciateur qui fait grise mine à ceux qu’il aurait pu appeler « ennemis de la République ».

4. Impassibilité à l’égard des « nationalistes » et préservation de l’image du gouvernement

Les unités extra-articulatoires comme le point d’exclamation, le point d’interrogation et les points de suspension qui sont censés dire explicitement la joie et l’allégresse circonstancielle manquent dans ce discours d’Ahmadou Ahidjo.

4.1. Point froid comme procédé de distanciation

L’énonciateur Ahidjo a préféré utiliser le *point froid*, procédé qui a « pour moteur la distance que l’auteur met entre le lecteur et lui. Il est le signe du constat. Il marque

l’impassibilité de celui qui écrit » (Drillon, 1991, p. 133). L’énoncé suivant en est l’illustration : [4] « Tournons nos regards vers l’avenir, cultivons l’amour qui doit nous unir. Disons non à la haine et aux querelles intestines (...) ».

De fait, ce discours d’Ahmadou Ahidjo intervient dans un contexte social camerounais marqué par l’entrée en scène des maquisards bamiléké et bassa. Il s’agit des Camerounais à tendance « upéciste » qui étaient fermement opposés aux « ajoulatistes » profrançais, lesquels étaient préparés à conduire le Cameroun oriental vers l’indépendance en 1960. Et le Ministre de l’Intérieur Ahmadou Ahidjo profite ainsi des « cérémonies du premier envoi des couleurs camerounaises » pour manifester sa froideur, son indifférence à l’égard de ces Camerounais opposés à la France, donc au processus de la marche du Cameroun tel qu’édicte par la puissance colonisatrice. C’est un énonciateur qui, à l’occasion de cette cérémonie, réaffirme le désamour ou la désaffection qu’il nourrit vis-à-vis des « upécistes » ou des « nationalistes » camerounais qui, puisqu’ils sont en désaccord avec la France, donc avec le gouvernement camerounais, sont cloués au pilori dans le discours officiel comme dans les faits. Cette posture d’impassibilité et de froideur du locuteur qui se cache derrière le point froid est la traduction de ce que les « dissidents » ou les « opposants » à l’ordre gouvernant camerounais sont voués aux gémonies.

4.2. Discours indirect ou le refus d’assumer toute responsabilité

Le ministre Ahmadou Ahidjo utilise assez abondamment dans son propos le discours rapporté, en l’occurrence le discours indirect. Un tel procédé donne lieu à un dédoublement de l’énonciation qui permet ainsi au sujet énonciateur de se refuser à assumer personnellement la responsabilité du discours d’injonction qu’il tient à l’encontre des Camerounais dissidents, qu’il traite d’« ennemis de la République ». L’extrait suivant en est une illustration : [5] « Le gouvernement demande instamment que cessent ces luttes, que cessent ces querelles, et que tous les Camerounais fassent confiance à leur pays et aux hommes qui ont la redoutable tâche de conduire le Cameroun vers un avenir meilleur ».

Ici, le locuteur de base de l’énoncé est censé être le gouvernement dont le sujet énonciateur se dit en être le porte-parole. Riegel (2018, p. 597), au sujet du discours rapporté, dira par exemple que l’émetteur « se fait en quelque sorte le porte-parole du discours de l’autre locuteur ». D’ailleurs, le fait de rapporter un énoncé au discours indirect est significatif à plus d’un titre. C’est une preuve que celui qui rapporte le discours de l’autre au style indirect en apprécie ou partage la portée, et peut subrepticement décliner d’en assumer la responsabilité si besoin est. Riegel (2018, p. 598) explique que « le discours indirect est généralement bien intégré au discours dans lequel il s’insère : il n’est pas signalé par une rupture énonciative ». En d’autres termes, la rupture ne devrait pas être actée ou constatée entre ce que dit le gouvernement et son chef de file. Cette forme de discours facilite le déroulement du récit qui progresse ainsi sans heurts. Cette « fluidité » du récit accompagnée d’une « unité de ton » que porte le discours indirect matérialise de ce fait la solidarité gouvernementale, et confère aux dires du locuteur une portée collective, partagée et solidaire.

Dès lors, les injonctions rapportées par le locuteur, et selon lesquelles les Camerounais doivent faire chorus derrière le gouvernement, même si elles émanent visiblement de l’État, ne sauraient désengager le sujet énonciateur. Explicitement, Ahmadou Ahidjo fait savoir que ce qu’il dit vient du gouvernement ; ce qui le déclinerait de toute responsabilité. À ce sujet, le discours indirect prend de la distance par rapport aux propos rapportés par un tiers parlant. Mais, implicitement, le choix qu’Ahidjo porte sur le discours indirect est la manifestation de ce qu’il n’y a pas de frontière entre le gouvernement et lui. Il ne devrait pas avoir, en principe, de « rupture énonciative » entre l’envers et l’endroit d’une même pièce. Par ailleurs, puisque « unité de ton » gouvernementale et « fluidité » des actions de l’État obligent, le choix porté sur le discours indirect trouve ici tout son sens.

Bien plus, comme l’explique Maingueneau (2010, p. 218) : « Le discours indirect précise la teneur des propos rapportés, sans proposer néanmoins un simulacre d’un autre acte d’énonciation, sans dissocier les deux domaines énonciatifs comme le fait le discours direct ». En effet, puisque l’énonciation citant et l’énonciation citée appartiennent à la même sphère de décision, donc censée être caractérisée par une « unité de ton », il n’apparaît, de ce fait, pas utile d’utiliser le discours direct qui dissocierait les deux domaines énonciatifs. Ce qui expliquerait qu’il y a « rupture énonciative » entre le gouvernement et son porte-parole. Or, les deux domaines énonciatifs ne font qu’un, en principe. C’est la raison du choix porté sur le discours indirect où le discours cité est intégré dans le discours citant.

4.3. Description neutre des propos du gouvernement : le double jeu d’Ahmadou Ahidjo

Le discours indirect est introduit par un verbe de parole régissant une complétive objet. En effet, pour être perçu comme un discours rapporté, il doit être introduit de manière à ce que l’on repère un décalage entre le fragment cité et lui-même. Pour Maingueneau, ce verbe dont le sens marque la complétive comme discours rapporté possède une double fonction : « Plus précisément, on peut distinguer deux types d’informations véhiculées par ces verbes de parole : d’une part, celles qui ont valeur descriptive (*répéter, annoncer...*), d’autre part, celles qui impliquent un jugement de valeur de l’énonciateur quant au caractère bon/mauvais ou vrai/faux de l’énoncé cité (*reprocher, prétendre...*) » (2010, p. 220).

Dès lors, le choix du verbe introducteur du discours indirect a des conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera l’énonciation citée ou le discours cité. Une option portée sur des verbes introducteurs à valeur descriptive ou ceux impliquant des jugements de valeur se fait à dessein. Pour s’en convaincre, nous ferons encore appel à l’énoncé [5] et à un autre fragment du discours : [6] « Le gouvernement entend que cette marche commune s’accomplisse dans la paix et dans l’union ».

En fait, le verbe introducteur « entend » n’est pas à première vue un verbe de parole. Mais le cotexte le détourne vers une interprétation en termes d’activité de parole.

Ainsi, les deux verbes de parole ou verbes introducteurs « demande » et « entend » véhiculent des informations qui ont une valeur essentiellement descriptive, catégorisée par le rapporteur Ahmadou Ahidjo comme une « demande » et « un souhait » pressants émanant d’un gouvernement impassible, imperturbable sur la question de sa légitimité, de sa souveraineté et de ses décisions irrévocables.

Le fait pour le locuteur de jeter son dévolu sur la neutralité en optant pour des verbes introducteurs à valeur descriptive peut avoir une justification. En fait, il n’est pas question pour lui d’interférer par des jugements de valeur dans ce que le gouvernement demande en utilisant des verbes introducteurs qui impliquent un jugement de valeur en termes de bon/mauvais ou vrai/ faux. Une manière de rester distant de ces demandes pressantes qui s’apparentent à des menaces. Or, puisqu’il est lui aussi comptable des propos du gouvernement qu’il rapporte de manière neutre, on peut dire que ce procédé est une stratégie dont l’objectif est de ne pas se présenter personnellement et ouvertement comme un membre du gouvernement « dictateur ».

Conclusion

En résumé, nous nous sommes intéressée à l’analyse de l’arrière-plan du discours d’Ahmadou Ahidjo prononcé à la faveur des « cérémonies du premier envoi des couleurs camerounaises ». Pour ce faire, l’approche sémiolinguistique de Charaudeau (1983) et l’approche langagière de Amossy (2016) nous ont servi de grille d’analyse. Cette dernière stipule que l’argumentation dans le discours se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu’offre le langage au niveau des choix lexicaux, des modalités d’énonciation, des enchaînements d’énoncé, des marques d’implicite, du discours rapporté.

Cette approche théorique dite langagière nous a commandé une double méthode d'analyse : la démarche analytique et intégrative (Maingueneau, 1991). Le choix de la démarche analytique trouve sa justification dans le fait que tout discours est une donnée opaque. Il faut donc, pour le décrypter, faire une analyse systématique de son matériau langagier. Or, le discours naît également dans un contexte politique et sociohistorique précis, d'où l'intérêt porté sur la méthode intégrative qui exige la prise en compte de son contexte, sans lequel l'on ferait des interprétations déconnectées de la réalité.

C'est dans cette optique que nous avons cherché à répondre à quelques interrogations, sur les procédés mis en scène par Ahidjo pour s'imposer dans un contexte politique marqué par la pression des « nationalistes » d'une part et le support de la France d'autre part. Il était aussi question de voir les tons et images qu'il donne de la politique camerounaise sur le double plan national et international, et le chemin tracé pour les potentiels dirigeants nordistes. Ce questionnement nous a amenée à nous intéresser à l'histoire du drapeau, et surtout du nationalisme qui modifia profondément les relations entre le gouvernement en place et les « rebelles » de l'U.P.C., donnant ainsi une connotation sanglante à l'histoire du Cameroun. Afin d'illustrer de manière systématique notre analyse, nous nous sommes focalisée sur ces marques linguistiques qui situent chaque protagoniste du discours et qui concrétisent la place de choix et le statut réservés à Ahmadou Ahidjo, aux « nationalistes » et à la France.

Nous aboutissons ainsi à la conclusion selon laquelle l'énonciateur Ahmadou Ahidjo est un personnage remonté contre les Camerounais réfractaires à l'idée d'une indépendance sous les auspices de la France. Le matériau linguistique qu'il a mobilisé dans son discours, notamment le JE et ses variantes, le point froid et le discours rapporté, laisse apparaître un ministre de l'intérieur impassible, donc distant, vis-à-vis des « nationalistes » érigés en « ennemis » de la République. C'est ce qui explique cet intérêt manifesté pour l'argument de la fraternité au nom de laquelle tous les Camerounais devraient s'aligner afin d'accompagner le « gouvernement » vers l'indépendance de la patrie sous le parrainage de la France. Ainsi, la cérémonie du premier envoi des couleurs camerounaises à la faveur de laquelle l'énonciateur s'exprime devient un bon prétexte pour fixer le cap et rappeler plus d'un à l'ordre « républicain » tel que voulu par le gouvernement dont il se dit être le porte-parole.

Selon toute vraisemblance, il apparaît indéniable que les procédés d'indirection sont les stratégies puissantes et efficaces qu'Ahmadou Ahidjo aurait léguées aux potentiels dirigeants nordistes aspirant à la magistrature suprême. Mais la longévité au pouvoir de l'actuel président Biya et l'incapacité des leaders nordistes à établir une politique solide susceptible de détrôner ou tout au moins de déclasser l'idéologie du pouvoir en place, ne serait-ce que dans la partie septentrionale, montrent qu'il faudrait bien plus que les mécanismes d'indirection pour espérer, un jour, voir un autre ressortissant nordiste occuper le palais d'Étoudi.

Références bibliographiques

- Abwa, D. (2010). Cameroun. Histoire d'un nationalisme 1884-1961. Editions CLE.
- Amossy, R. (2012). Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux. Argumentation et Analyse du discours. <http://doi.org/10.4000/aad/1346>
- Amossy, R. (2016). L'Argumentation dans le discours. Armand Colin.
- Bayart, J-F. (1979). L'État au Cameroun, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale, Tome I. Gallimard.
- Charaudeau, P. (1983). Langage et discours (théorie et pratique). Hachette.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Seuil.
- Charaudeau, P. (2005). Le Discours politique. Les masques du pouvoir. Vuibert.

- De Chanay, H. & al. (2013). *Dire/montrer. Au cœur du sens*. Université de Savoie.
- Drillon, J. (1991). *Traité de la ponctuation française*. Gallimard.
- Emagna, M. (1996), Les Intellectuels camerounais sous le régime Ahidjo (1958-1982), in *Afrika focus*, vol.12, n°1-2-3, p. 57.
- Gaillard, P. (1994). Ahmadou Ahidjo. Patriote et despote : bâtisseur de l’État camerounais (1922-1989). Éditions Jeune Afrique livres.
- Gauthier, G. (2000). L’indirection comme procédé de persuasion publicité. L’exemple des magazines féminins québécois. *Communication*, 20(1), 155-178.
<https://doi.org/10.4000/communication.6459>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L’Implicite*. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1991). *L’analyse du discours. Introduction aux lectures de l’archive*. Hachette.
- Maingueneau, D. (2010). *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Armand Colin.
- Micheli, R. (2014). *Les Émotions dans le discours*. De Boeck.
- Rey, A. (2009). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. Les Éditions Le Robert.
- Riegel, M. & al. (2018). *Grammaire méthodique du français*. PUF.
- Viktorovitch, C. (2021). *Le Pouvoir rhétorique*. Seuil.



Salle d'audience et parole publique : la justice comme scène de communication institutionnelle au Sénégal

The Courtroom and Public Discourse: Justice as a Stage for Institutional Communication in Senegal

Babacar CISSÉ

Université de Montréal, Canada

Email : babacar.cisse@umontreal.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Résumé : Cet article propose une analyse communicationnelle du tribunal comme scène d'énonciation publique, à partir d'une enquête ethnographique menée au Tribunal de grande instance de Dakar. En observant huit audiences correctionnelles tenues entre janvier et mars 2025, l'étude met en évidence les mécanismes discursifs, symboliques et rituels qui encadrent la parole judiciaire. Le juge y apparaît comme un régulateur de la parole autorisée, les avocats mobilisent une éloquence stratégique, tandis que les prévenus se heurtent souvent à une parole codifiée qui les exclut symboliquement. En mobilisant les apports de la socio-pragmatique, de la sociologie du langage et de l'analyse du discours institutionnel, l'article montre comment l'autorité judiciaire se construit à travers une communication inégalitaire, marquée par des silences institutionnalisés, des rituels visuels et une faible lisibilité pour le public. Cette recherche contribue à une meilleure compréhension des pratiques langagières dans les institutions judiciaires africaines, tout en posant la question de l'inclusivité démocratique de la parole publique.

Mots-clé : Communication institutionnelle, Justice, Parole publique, Performativité, Silence.

Abstract : This article offers a communication-based analysis of the courtroom as a space of institutional enunciation, based on an ethnographic study conducted at the Dakar High Court. Through the observation of eight criminal hearings held between January and March 2025, the study reveals the discursive, symbolic, and ritual mechanisms that structure judicial speech. The judge appears as a regulator of authorized discourse, lawyers engage in strategic eloquence, while defendants often struggle with codified language that marginalizes their voice. Drawing on sociopragmatics, language sociology, and institutional discourse analysis, the article highlights how judicial authority is shaped by unequal communication, institutionalized silences, visual rituals, and limited public intelligibility. This research contributes to a deeper understanding of language practices in African judicial institutions and raises critical questions about the democratic inclusiveness of public speech.

Keywords: Institutional communication, Performativity, Public speech, Silence.

Introduction

La justice, institution cardinale de l'État de droit, ne se limite pas à l'application impersonnelle de la norme juridique. Elle se donne à voir et à entendre dans des formes codifiées de prise de parole, de silence, de gestuelle et de mise en scène. Le tribunal, lieu de solennité et d'autorité, incarne à ce titre une scène de communication institutionnelle où l'autorité se performe autant qu'elle se proclame. Chaque audience publique devient un moment structuré d'énonciation officielle, dans lequel se rejouent des hiérarchies symboliques, des rituels langagiers, et des rapports sociaux de pouvoir. Pourtant, cette dimension communicationnelle de l'espace judiciaire demeure largement marginale dans les travaux consacrés au droit, notamment dans les contextes africains contemporains, où la justice est souvent abordée sous un angle strictement procédural ou socio-politique.

Cet article propose d’interroger le tribunal comme un dispositif d’énonciation régulée, où se déploient des formes langagières différenciées selon les rôles et les statuts des acteurs (juge, avocat, procureur, prévenu, greffier, public). À partir d’une enquête ethnographique menée au Tribunal de grande instance de Dakar, l’objectif de l’article est de comprendre comment les échanges verbaux et non verbaux en salle d’audience participent à construire l’autorité du tribunal, à renforcer sa légitimité, mais aussi, parfois, à tenir certains acteurs à l’écart ou à les exclure symboliquement. À travers une approche croisée mobilisant la socio-pragmatique, la sociologie du langage (Goffman, 1973; Bourdieu, 1982), l’analyse du discours institutionnel (Champagne, 1990; Charaudeau, 2005) et les études critiques en communication, cette recherche met en lumière les mécanismes par lesquels se distribuent, se conditionnent ou se refusent les droits à la parole dans une institution saturée de codes.

En ce sens, cet article entend contribuer à une meilleure compréhension du tribunal comme théâtre de parole régulée, et plus largement, à une lecture communicationnelle des institutions judiciaires. Il invite à repenser la justice non seulement comme mécanisme normatif, mais aussi comme espace d’énonciation socialement et symboliquement structuré, en plaçant la parole, et ses silences, au cœur de l’exercice du pouvoir judiciaire.

L’article se structure en quatre parties: un cadre théorique définissant les concepts clés liés à l’énonciation institutionnelle, une méthodologie fondée sur l’observation des audiences, une analyse des interactions langagières en salle d’audience, et enfin une discussion des enjeux communicationnels et politiques observés.

1. Langage, pouvoir et mise en scène : repères théoriques pour penser la justice comme scène communicationnelle

Cet article s’inscrit dans une approche critique de la communication institutionnelle, où la justice est envisagée non seulement comme un système juridique, mais comme un dispositif de communication formalisé. Le tribunal constitue une scène codifiée, où la prise de parole est ritualisée, hiérarchisée et inégalement répartie entre les différents protagonistes, révélant ainsi des rapports de pouvoir et des processus de légitimation symbolique.

Dans cette perspective, l’analyse articule plusieurs courants théoriques. La sociologie du langage, avec Pierre Bourdieu (1982), insiste sur le pouvoir symbolique du langage, lié au capital institutionnel du locuteur et à la légitimité du cadre énonciatif. La pragmatique linguistique, à travers Austin (1962) et Searle (1982), met en lumière la performativité du langage judiciaire, dont certains énoncés, tels que le verdict, ne se contentent pas de dire, mais produisent un effet réel. La dramaturgie institutionnelle de Goffman (1973) permet quant à elle d’appréhender le tribunal comme une scène où se joue la légitimité à travers les rôles, les postures, et les formes symboliques de l’énonciation. Enfin, les travaux de Charaudeau (2005) et Champagne (1990) éclairent la tension entre transparence affichée et exclusion symbolique dans la communication judiciaire.

Ces perspectives convergent pour considérer la salle d’audience comme un espace discursif régulé où l’autorité s’exerce par la mise en scène du langage. La justice apparaît alors comme un pouvoir qui se manifeste autant dans le droit que dans la forme de sa profération, soulevant des enjeux d’accessibilité, de légitimité et de lisibilité démocratique. Plutôt que d’accumuler des généralités théoriques, cette base conceptuelle sert ici à éclairer les mécanismes langagiers concrets observés dans les interactions judiciaires.

Méthodologie

Cette recherche repose sur une approche ethnographique qualitative, centrée sur l’observation de pratiques situées dans le contexte judiciaire sénégalais. Elle vise à appréhender la justice comme une scène de communication institutionnelle, où se joue une mise en discours du pouvoir. Cette posture s’inscrit dans une perspective compréhensive

(Weber, 1922 ; Dumez, 2013), attentive à la signification des pratiques, aux formes symboliques d’interaction et à la performativité des discours (Austin, 1962 ; Bourdieu, 1982). Le terrain d’enquête s’est déroulé au Tribunal de grande instance de Dakar, entre janvier et mars 2025, période au cours de laquelle huit audiences correctionnelles publiques ont été suivies.

Ces audiences ont été choisies pour leur accessibilité, leur régularité et leur représentativité des pratiques judiciaires ordinaires. Elles couvraient une diversité d’infractions, allant des délits mineurs (vol simple, usage de chanvre indien) à des affaires plus sensibles (escroquerie, coups et blessures, diffamation). Chaque audience durait entre 2h30 et 5h, avec entre 8 et 22 affaires à juger, permettant ainsi l’observation d’un large éventail d’interactions, de situations et de types d’acteurs. L’échantillon, bien que limité en nombre (huit audiences), s’appuie sur la densité empirique de chaque séance : plus de 80 affaires ont été entendues, impliquant une variété de protagonistes (prévenus, juges, avocats, procureurs, greffiers, plaignants, témoins, public). Il ne s’agit pas d’une représentativité statistique, mais d’une représentativité structurelle et interactionnelle (Beaud & Weber, 2010), l’objectif étant d’analyser des configurations typiques de la justice ordinaire en milieu urbain sénégalais.

Le choix de Dakar s’explique par son rôle central dans le système judiciaire du pays, tout en conservant des pratiques représentatives des juridictions correctionnelles sénégalaises. Le choix de l’observation ethnographique non participante comme méthode principale repose sur deux justifications majeures. D’une part, elle permet un accès direct aux interactions situées (Garfinkel, 1967), à leur matérialité discursive et gestuelle, et à leur mise en scène dans un cadre institutionnel formalisé (Goffman, 1973). D’autre part, elle est particulièrement adaptée à l’analyse de la justice comme théâtre social, où se déploient des formes de communication ritualisées, souvent difficilement saisissables par des enquêtes déclaratives. Conformément aux règles en vigueur dans les juridictions sénégalaises, aucune captation audio ou visuelle n’a été réalisée. Les données ont été consignées sous forme de notes ethnographiques détaillées, prises en temps réel, puis reformulées et enrichies en post-séance pour identifier les séquences les plus significatives.

Une grille de lecture semi-ouverte a guidé l’observation, structurée autour de dimensions clés : organisation spatiale et matérielle de la salle, distribution des rôles et des prises de parole, registres langagiers mobilisés (juridique, émotionnel, rhétorique), gestuelle et postures, rituels d’ouverture et de clôture, silences, tensions et dissonances. Les données ont été analysées selon une approche thématique inductive (Braun & Clarke, 2006) en trois temps : relecture intégrale des notes pour repérer les récurrences formelles et interactionnelles ; codage manuel par unités de sens (situations, rôles, énonciations, rituels, tensions) ; construction de catégories interprétatives articulées aux enjeux de pouvoir symbolique, de légitimité langagière et de contrôle de la parole publique. L’analyse a été conduite selon un principe de triangulation théorique, croisant : la sociolinguistique critique, attentive aux hiérarchies langagières et aux rapports de domination dans la parole publique (Bourdieu, 1982 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005) ; la pragmatique institutionnelle, qui éclaire la performativité des énoncés judiciaires et leur ancrage dans des rôles stabilisés (Austin, 1962 ; Goffman, 1973) ; la sociologie critique de la communication, qui interroge les effets d’exclusion symbolique induits par la communication institutionnelle (Charaudeau, 2005 ; Champagne, 1990 ; Wolton, 2009).

Cette triangulation a permis de mettre en lumière un paradoxe central : si la justice se présente comme une institution publique ouverte, la forme même de ses énonciations, hautement ritualisées, codifiées, parfois opaques, tend à exclure les justiciables profanes de la compréhension et de l’appropriation du discours judiciaire. Cette recherche s’inscrit dans une démarche réflexive. En tant que chercheur en communication, familier des dispositifs institutionnels et des formes langagières ritualisées, ma posture est à la fois outillée et située. L’analyse proposée est donc le fruit d’une double médiation : celle de l’observation in situ et

celle d’un regard informé par une discipline critique du langage. Cette réflexivité méthodologique a permis de maintenir une vigilance constante sur les biais d’interprétation, tout en assumant un point de vue engagé dans l’analyse des rapports de pouvoir symbolique

3. Énonciation, silence et autorité : une analyse des interactions en salle d’audience

Cette section propose une lecture communicationnelle fine des audiences observées au Tribunal de grande instance de Dakar, en s’attachant à la matérialité des prises de parole, à leur distribution et aux formes symboliques qu’elles revêtent. Loin d’être de simples échanges informatifs ou juridiques, les interactions en salle d’audience s’inscrivent dans un dispositif discursif rigide, marqué par des asymétries langagières, des rituels de légitimation et une hiérarchisation stricte des rôles.

À travers l’analyse successive du rôle du juge comme régulateur de la parole, de la performance langagière des avocats, de la marginalisation symbolique des voix profanes ou encore de la codification visuelle de l’autorité, ces résultats révèlent une scène judiciaire où l’énonciation est autant un acte juridique qu’un acte de pouvoir. Le silence lui-même, loin d’être neutre, s’avère porteur de significations et de stratégies. L’ensemble de ces configurations met en lumière une justice hautement visible, mais dont la parole reste souvent difficilement lisible pour les publics non-initiés.

3.1 Le juge comme régisseur de la scène judiciaire : l’autorité mise en voix

Dans l’arène judiciaire, le juge incarne bien plus qu’une autorité juridique : il est le chef d’orchestre de la parole autorisée, celui qui cadence le déroulement de l’audience et donne forme symbolique à la souveraineté de l’État de droit. Il ne se contente pas de faire appliquer la loi : il la fait entendre, il la performe. Par ses interventions verbales, ses silences, ses gestes maîtrisés, il structure l’ensemble des échanges, régulant qui peut parler, quand, et dans quelles conditions.

Cette dynamique renvoie à la notion de « mise en scène institutionnelle » développée par Goffman (1973), selon laquelle les institutions produisent leur légitimité à travers des interactions ritualisées et une répartition codifiée des rôles. Le juge ouvre la séance par des formules solennelles telles que : « *Le tribunal est en audience* » ou « *La parole est à la défense* », suspend un témoignage d’un simple « *Ce sera noté, poursuivez* », et clôt la séance par un « *Le tribunal met l’affaire en délibéré* ». Ces énoncés, bien que brefs, opèrent comme des actes de régulation du pouvoir discursif.

L’agencement physique de la salle d’audience renforce cette scénographie de l’autorité : l’estrade surélevée, le mobilier massif, la distance imposée entre le juge et les autres acteurs créent une séparation visuelle et symbolique. Le juge est littéralement placé au-dessus, ce qui accentue la verticalité du pouvoir judiciaire. Son regard balaie la salle, il hoche la tête pour autoriser une prise de parole, ou lève la main pour interrompre. Chacun de ses gestes devient signifiant. Dans cette configuration, la parole du juge n’est jamais neutre : elle est performative, ordonnatrice, et sacralisée. En disant « *Le tribunal vous écoute* », il ne fait pas qu’ouvrir un espace d’expression ; il l’institue, le conditionne, le balise. Il devient ainsi le régisseur visible et audible de la scène judiciaire, au carrefour du droit, du rituel et de la communication publique.

3.2 Une parole hiérarchisée : entre éloquence stratégique et silences contraints

L’observation des audiences judiciaires met en lumière une hiérarchie nette et structurelle dans les styles de prise de parole. Chaque acteur s’exprime selon des codes implicites, mais fortement différenciés en fonction de son statut institutionnel, de sa maîtrise du langage judiciaire, et de sa position dans la procédure. L’égalité formelle de parole

proclamée par la justice contraste avec une réalité d’inégalités expressives fortement marquées.

Les avocats, souvent expérimentés, déploient des plaidoyers où l’éloquence devient un levier stratégique. Leurs interventions sont ponctuées de pauses calculées, d’intonations rhétoriques et d’effets dramatiques. Ils n’hésitent pas à mobiliser des anecdotes personnelles ou émotionnelles, « *Mon client a fauté, certes, mais il a tenté de se reconstruire* », pour susciter l’empathie ou relativiser la gravité des faits. Leur parole performe, elle agit autant sur le juge que sur le public présent, dans une forme de théâtralisation maîtrisée du discours judiciaire.

Le procureur, quant à lui, incarne la voix de l’État. Son discours est souvent tranchant, assertif, centré sur la logique de l’ordre public et la menace sociale. Il utilise des formules telles que « *Ce n’est pas un acte isolé, c’est un schéma de récidive* », ou « *La société ne peut tolérer ce type de comportement* », inscrivant ainsi sa parole dans un registre de légitimation punitive, appuyée sur des catégories morales et institutionnelles.

À l’opposé, les prévenus s’expriment souvent dans une langue hésitante, parfois traduite, parfois simplement incomprise. Leur parole est fragmentée, peu assurée, ponctuée de silences, d’hésitations ou de formules désarmées comme « *Je ne savais pas, monsieur le juge* », ou « *J’ai mal agi, je regrette* ». Elle est fréquemment réorientée ou reformulée par le juge « *Vous voulez dire que... ?* » dans un processus qui, tout en assurant la clarté juridique, désapproprie le prévenu de sa propre voix.

Cette asymétrie dans les styles discursifs illustre ce que Charaudeau (2005) appelle la « parole autorisée », c’est-à-dire la parole socialement légitime à s’exprimer dans un espace donné. La parole du justiciable, tolérée mais rarement valorisée, apparaît comme une parole en sursis : elle existe à condition d’être conforme, encadrée, traduite. Ce déséquilibre produit un effet d’exclusion symbolique, où la scène judiciaire devient un lieu de parole partagée mais inégalement reçue. En ce sens, le tribunal est non seulement un lieu où le droit s’applique, mais un espace de distribution verticale de la parole, où l’expression n’est pas libre mais conditionnée par le poids du rôle, de la fonction et du langage maîtrisé. Cette configuration fragilise le principe d’égalité communicationnelle, pourtant inhérent à toute justice démocratique.

3.3 L’éloquence judiciaire comme capital symbolique

Dans l’arène judiciaire, la parole n’est pas simplement un vecteur de défense ou d’accusation : elle devient un capital symbolique dont la maîtrise confère crédibilité, légitimité et pouvoir d’influence. C’est particulièrement manifeste dans les interventions des avocats, dont la parole, quand elle est performée avec habileté, agit à la fois sur le plan juridique, émotionnel et institutionnel. L’audience devient alors le lieu d’une mise en scène raisonnée du discours, dans laquelle l’éloquence devient stratégie.

Certains avocats investissent littéralement la salle comme une scène théâtrale. Ils se lèvent lentement, marquent un silence avant de s’adresser au juge d’un ton maîtrisé « *Monsieur le Président, je ne cherche pas à excuser, mais à expliquer* ». Leur posture est droite, les mains posées sur le pupitre, les phrases ponctuées de regards appuyés vers les magistrats. L’effet recherché est autant dans le contenu argumentatif que dans la présentation corporelle et vocale du discours.

Ce type de prise de parole correspond pleinement à ce qu’Austin (1962) nomme un acte illocutoire et perlocutoire : dire, c’est non seulement faire acte de défense, mais aussi produire un effet sur l’auditoire, persuader, adoucir, émouvoir, réorienter la perception du juge. L’éloquence devient une ressource d’influence dans le jeu judiciaire, un outil de façonnement des effets discursifs.

Mais cette ressource n’est pas équitablement répartie. L’expérience professionnelle, le capital culturel, mais aussi le genre peuvent conditionner l’accès à cette maîtrise oratoire. Les jeunes avocats, souvent plus hésitants ou moins à l’aise dans la gestuelle judiciaire, peinent parfois à s’imposer. De même, certaines avocates doivent composer avec des stéréotypes genrés qui rendent leur autorité moins spontanément reçue, malgré des compétences équivalentes.

L’éloquence judiciaire apparaît dès lors comme un capital symbolique stratifié, dont la rentabilité sociale dépend à la fois de facteurs individuels (formation, confiance, charisme) et structurels (ancienneté, statut professionnel, rapport au genre). Elle participe à une hiérarchisation silencieuse de la parole légitime, au sein même de l’institution censée garantir l’équité procédurale.

3.4 Le pouvoir par les formes : rituels visuels et codification symbolique

La justice s’exerce aussi dans ce qui se voit, dans ce qui se montre et s’impose aux regards. L’estrade surélevée du juge, la disposition frontale et hiérarchisée des acteurs, les robes noires des magistrats, les insignes officiels, les registres reliés, les rituels de salutation à l’entrée de la Cour : autant d’éléments qui participent d’un langage visuel codifié, porteur de légitimité. Comme le rappelle Bourdieu (1982), « le pouvoir institutionnel ne repose pas seulement sur les mots, mais aussi sur des signes, des postures et des dispositifs spatiaux qui stabilisent l’ordre symbolique » (p. 113).

Dans la salle d’audience, chaque élément matériel prend part à une mise en scène de l’autorité. Le marteau posé sur la table du juge, les registres de procédure lus à voix haute par le greffier, les scellés qu’on expose au moment opportun, les déplacements ritualisés des avocats, les gestes maîtrisés du procureur : tout cela compose une dramaturgie du pouvoir. À l’ouverture d’une audience, les formules rituelles telles que « *Vous êtes devant le tribunal* » ou « *Levez-vous, la Cour entre* » signalent que le droit ne s’ouvre pas dans la spontanéité, mais dans un cadre cérémoniel strict.

Le tribunal apparaît alors à la fois comme un théâtre, où se joue une représentation codée du pouvoir, et comme un autel symbolique, où l’institution sacralise ses propres gestes. Ce registre visuel n’est ni anecdotique, ni décoratif : il produit un effet de solennité qui légitime l’autorité de ceux qui occupent l’espace central et silencie ceux qui en sont périphériques.

Historiquement, ces formes ont été conçues pour inspirer respect, voire crainte. Mais aujourd’hui, elles participent aussi à une certaine distanciation entre l’institution judiciaire et les justiciables. Ceux qui comparaissent découvrent un monde de signes qu’ils ne maîtrisent pas toujours. Un prévenu surpris à ne pas s’être levé à temps se voit rappeler sèchement : « *Ici, on se tient debout quand la Cour entre* ». Un autre qui interrompt involontairement un magistrat est immédiatement recadré : « *Vous ne coupez pas la parole au juge* ».

Ces rappels, fréquents, montrent que la communication judiciaire ne passe pas uniquement par le contenu de ce qui est dit, mais aussi par la manière dont elle est encadrée visuellement, gestuellement, symboliquement. Ce pouvoir par les formes produit une autorité qui se veut naturelle, mais qui est en réalité rigoureusement construite et ritualisée. Par-là, la justice se donne à voir comme une institution qui parle autant par ses signes que par ses sentences.

3.5 Les silences institutionnalisés : entre autocensure et stratégie de pouvoir

Le silence, dans l’espace judiciaire, ne constitue pas une simple absence de parole : il est produit, encadré, parfois même imposé par les conditions sociales, hiérarchiques et interactionnelles de l’audience. Il existe des silences stratégiques, celui du juge, par exemple, qui laisse planer une tension avant de prononcer une décision ; des silences contraints, celui du prévenu, qui hésite à répondre ou ne comprend pas la question ; et des silences embarrassés,

comme celui d'un témoin qui n'ose pas contredire un magistrat. Comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2005), « le silence fait pleinement partie de l'interaction et constitue, à sa manière, un acte de langage ». (p. 67).

Dans les audiences observées, ces silences ne sont jamais neutres. Ils cristallisent les différentiels d'autorité, les tensions émotionnelles, les asymétries de savoirs. Le silence du juge, notamment, peut devenir une arme redoutable : en s'abstenant de commenter une déclaration, il la neutralise symboliquement. Un long silence après une plaidoirie peut être perçu comme un jugement implicite. « *Bien, nous avons entendu* », dit-il parfois, sans exprimer ni approbation ni rejet, laissant l'avocat dans une incertitude lourde de sens.

Le silence du prévenu, lui, est souvent interprété comme un aveu, un refus de coopérer ou une absence de respect. Pourtant, ce silence peut relever de la peur, de l'incompréhension ou d'une forme d'épuisement face à une procédure opaque. Les prévenus se taisent parfois parce qu'ils savent que leur parole ne sera pas crue, ou qu'elle risque de se retourner contre eux.

Enfin, le silence du public, imposé par les injonctions à la discipline « *Silence dans la salle !* », révèle une autre forme de mise à distance. Il est à la fois une marque de respect attendue et un moyen de maintenir le monopole discursif des autorités judiciaires. Le silence devient ainsi une ressource performative du pouvoir : il peut délégitimer sans avoir à contester, sanctionner sans verbaliser, imposer une hiérarchie sans l'énoncer. En ce sens, les silences institutionnalisés sont un langage en creux, une parole du non-dit, qui contribue à façonner les rapports d'autorité et de domination dans l'espace judiciaire.

3.6 Une justice visible, mais difficilement lisible : le paradoxe de la parole publique

En principe, les audiences judiciaires sont publiques. Elles incarnent le principe de transparence de la justice, censée être rendue "au nom du peuple" et sous le regard des citoyens. Mais dans les faits, la forme même de la parole judiciaire, technique, codifiée, rapide, peu contextualisée, limite fortement sa lisibilité pour les non-initiés. Ce décalage entre visibilité institutionnelle et accessibilité cognitive produit un paradoxe communicationnel : la justice s'exhibe, mais sans toujours être comprise.

Le langage juridique est souvent truffé de termes spécialisés, de références à des textes que le public ne connaît pas, et d'interactions rapides entre professionnels du droit. Les prévenus eux-mêmes donnent parfois des signes d'incompréhension : « *Monsieur le juge, je n'ai pas tout compris* », ou « *Est-ce que je peux répéter ?* ». Le public, silencieux, observe sans toujours saisir les enjeux, les arguments ou les conséquences des échanges.

Champagne (1990) analyse cette situation comme une "illusion de transparence" : le fait de rendre visible la justice ne garantit en rien une véritable participation citoyenne. Au contraire, cette visibilité contrôlée sert parfois à légitimer l'institution tout en évitant que son fonctionnement ne soit pleinement déchiffrable. Dans ce contexte, la maîtrise du langage institutionnel constitue un levier de pouvoir : elle autorise certains acteurs à s'exprimer sans être remis en question, à énoncer la norme sans devoir la justifier, et à produire un discours légitime sans en ouvrir la discussion.

Ce que l'on entend dans la salle d'audience, ce sont des phrases comme « *Vu l'article ... du Code de procédure pénale...* » ou « *La Cour retient la responsabilité pénale de l'accusé* », sans qu'aucune reformulation n'en soit faite pour ceux qui ne sont pas juristes. L'énonciation judiciaire reste ainsi hermétique, excluant de fait les citoyens du sens de ce qui se joue.

Dès lors, l'enjeu ne réside pas seulement dans le fait de dire le droit, mais dans la capacité à le rendre compréhensible, habitable, et discutable dans l'espace public. Sans cette ouverture, la justice reste une parole publique mais monologique, qui parle plus qu'elle ne dialogue. Repenser les modalités de cette parole, dans une optique plus inclusive, constitue une exigence démocratique autant qu'une responsabilité communicationnelle.

4. Discussion : la justice entre scène institutionnelle et dispositif communicationnel

L’analyse des interactions en salle d’audience met au jour une vérité souvent implicite : la justice ne se limite pas à appliquer des normes, elle les performe dans un espace ritualisé, symboliquement chargé, et socialement inégalitaire. Cette théâtralisation du procès n’est pas un simple habillage formel : elle participe activement à la production de légitimité et à l’ancrage du pouvoir judiciaire dans l’imaginaire collectif. Le décorum, les postures, les silences, les enchaînements ritualisés de la parole produisent un effet de légitimation, tout en maintenant une asymétrie structurelle entre les acteurs notamment entre ceux qui incarnent l’institution et ceux qui y comparaissent.

Ce constat prolonge les analyses de Bourdieu (1982), pour qui le pouvoir symbolique repose sur la reconnaissance collective d’une parole autorisée, investie d’un effet de vérité. Le juge parle depuis une position sociale consacrée ; sa parole performe, tranche, et exclut par la même occasion toute parole concurrente, jugée illégitime ou hors-jeu. Ainsi, les silences imposés aux prévenus, la mise en forme des récits par les professionnels du droit, ou encore la relégation du public à une posture d’écoute passive, constituent autant de mécanismes de distribution inégale de la parole, révélateurs d’un ordre communicationnel hiérarchisé.

En écho à ces dynamiques, les travaux de Ndiaye (2020) sur l’oralité et la justice au Sénégal soulignent combien les rapports au langage judiciaire sont traversés par des inégalités d’accès à la parole institutionnelle. Elle montre que, dans de nombreux cas, les justiciables issus des milieux populaires perçoivent l’espace judiciaire comme opaque et intimidant, en raison d’un double éloignement linguistique et culturel. Cette perspective locale permet de recontextualiser les observations, en révélant que l’asymétrie linguistique en salle d’audience est aussi le reflet d’une stratification sociale plus large.

Or, cette hiérarchisation ne va pas sans poser question. D’un point de vue démocratique, l’un des fondements de l’État de droit repose sur l’idée d’un procès équitable, dans lequel chaque partie peut s’exprimer dans un cadre transparent. Pourtant, ce que révèlent les audiences observées, c’est que l’accès à la parole, même lorsqu’il est formellement accordé, reste encadré, restreint, et parfois neutralisé par les dynamiques de pouvoir. L’interruption fréquente des prévenus, la technicisation du langage juridique, ou encore la temporalité accélérée des audiences illustrent les tensions entre efficacité procédurale et expression citoyenne.

Dans cette perspective, la communication judiciaire apparaît comme un terrain de tensions entre plusieurs logiques : logique institutionnelle (maintien de l’ordre), logique procédurale (respect des formes), logique symbolique (affirmation du pouvoir) et logique expressive (prise de parole des justiciables). Loin d’être neutre, la salle d’audience devient alors un lieu où se jouent des formes d’invisibilisation sociale notamment pour les prévenus issus des classes populaires, souvent peu à l’aise avec les codes langagiers attendus.

Cette mise en scène de l’autorité rappelle les analyses de Goffman (1973) sur les institutions comme dispositifs dramaturgiques, mais aussi celles de Kerbrat-Orecchioni (2005), qui insiste sur la régulation implicite des tours de parole dans les interactions asymétriques. Le silence du prévenu, loin d’être une absence de langage, devient alors un acte signifiant, révélateur d’un désajustement entre les attentes institutionnelles et les ressources communicatives des individus.

Cette analyse invite donc à repenser la justice non seulement comme un espace de droit, mais aussi comme un espace discursif structurant, où se cristallisent des rapports de pouvoir langagiers. Elle ouvre également la voie à une réflexion plus large sur les conditions d’une justice véritablement accessible et intelligible, dans un contexte où les institutions doivent sans cesse négocier leur légitimité par la parole publique (Wolton, 2009).

Ainsi, étudier la justice comme scène de communication officielle ne revient pas à l’esthétiser, mais bien à interroger sa performativité sociale : que produit-elle par la parole ? Que rend-elle possible ou impossible ? Qui peut dire quoi, comment, et avec quelles conséquences ? Ces interrogations rejoignent une littérature émergente sur la communication judiciaire en Afrique de l’Ouest francophone (Zambo, 2018), qui appelle à une plus grande transparence, mais aussi à une inclusion linguistique et sociale dans les pratiques judiciaires. Autant de questions cruciales à l’heure où la communication publique ne peut plus être pensée hors des enjeux de pouvoir, de reconnaissance symbolique, et de justice sociale.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière la dimension communicationnelle du tribunal, souvent négligée dans les approches classiques de la justice. Loin d’être un simple lieu d’application du droit, la salle d’audience se révèle comme un espace codifié de parole publique, où se construisent et s’exercent des formes d’autorité à travers les mots, les silences, les gestes et les postures.

Les observations menées montrent que la parole judiciaire est encadrée par des rôles, des hiérarchies et des rituels qui en limitent l’accessibilité. Le juge régule les échanges, les avocats mobilisent une éloquence stratégique, tandis que les prévenus, souvent peu familiers des codes, peinent à faire entendre leur voix. Ce décalage révèle un paradoxe : bien que la justice se présente comme publique, son langage et ses formes d’expression restent peu lisibles pour le citoyen ordinaire.

En analysant les prises de parole, les silences institutionnalisés et les rituels visuels, l’article souligne que la justice repose aussi sur une mise en scène, où la légitimité s’affirme autant par le discours que par sa forme. Cela pose un enjeu démocratique essentiel : rendre la justice plus intelligible, plus ouverte, et réellement accessible à tous.

En définitive, penser le tribunal comme scène de communication revient à interroger ce que la justice donne à voir, à entendre, mais aussi à comprendre. Et cela invite à repenser les conditions d’une parole judiciaire plus équitable, où chaque voix aurait sa place dans l’espace public.

Références bibliographiques

- Austin, J. L. (1962). *How to do things with words*. Oxford: Clarendon Press.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l’enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : L’économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Champagne, P. (1990). *Faire l’opinion : Le nouveau jeu politique*. Éditions de Minuit.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours d’information médiatique : La construction du miroir social*. Vuibert.
- Dumez, H. (2013). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Prentice Hall.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 1 : La présentation de soi* (Accardo, A. Trad.). Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d’interaction* (Accardo, A. Trad.). Éditions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction. Tome 1 : Interactions et discours*. Armand Colin.

- Ndiaye, M. P. (2020). La polyphonie de la communication gouvernementale au Sénégal : Le cas de la crise des bourses d’études. In S. Ngono (Éd.), *La communication de l’État en Afrique : Discours, ressorts et positionnements* (pp. 199–222). L’Harmattan.
- Searle, J. R. (1996). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann.
- Weber, M. (1922). *Économie et société. Tome 1: Les catégories de la sociologie*. Plon.
- Wolton, D. (2009). *Informers n’est pas communiquer*. CNRS Éditions
- Zambo, E. A. (2018). Le langage juridique africain, entre opacité juridique et complexités sociolinguistiques : Essai de diagnostic en vue de la vulgarisation et de la simplification de la communication judiciaire en Afrique. *Popularization and Knowledge Mediation in the Law. Popularisierung und Wissensvermittlung im Recht*, 9, 29.



La guerre des mots dans le domaine de l'aviation à Madagascar durant la colonisation française (1896 – 1960)

The war of words in aviation field in Madagascar during French colonization (1896 – 1960)

Éric Noël HAJATIANA RAKOTOMALALA

Université d'Antananarivo, Madagascar

Email : hajaetfanja@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0005-6811-7330>

Résumé : L'étude de l'impact des nouvelles techniques sur le plan linguistique s'avère intéressante. A Madagascar, durant la période coloniale (1896 – 1960), l'introduction de l'aviation par le gouverneur général Piquié en 1911 provoque des chocs de culture entre Français et Malgaches dans ce domaine. Lors du premier vol aérien du vendredi 7 juillet 1911, à Androhibe, dans la capitale, à travers une réaction à chaud, les Tananariviens évoquent plusieurs mots pour qualifier l'aéroplane Blériot XI de l'administrateur-aviateur Raoult. Ces vocabulaires constituent indirectement un moyen pour dénoncer l'ordre colonial. Plus tard, par le biais de la presse, les intellectuels malgaches produisent de nouveaux vocabulaires dans leur langue, « malgachisent » ou reprennent les vocabulaires aéronautiques français. Pour leur part, les Français récupèrent les termes utilisés par les Malgaches et les adaptent à leur façon. Afin d'imposer leur loi, ils « francisent » les mots malgaches afin de valoriser la culture coloniale. Cet article se penche sur les débats linguistiques entre Français et Malgaches dans le domaine de l'aviation pendant la période coloniale. Il s'agit d'une étude qualitative basée sur le recueil documentaire regroupant les sources écrites disponibles à Antananarivo ainsi que les sources webographiques. Notre méthodologie est axée sur l'analyse diagnostique des faits marquants de l'aéronautique et des facteurs qui conduisent à la guerre des mots entre les deux parties. L'hypothèse à vérifier est de voir à travers l'exemple de la Grande Ile l'existence ou non des conflits interlinguistiques lors d'une rencontre de deux langues endogène et exogène dans le domaine aéronautique.

Mots-clé: Linguistique, Aviation, Colonisation, France, Madagascar.

Abstract : The study of the impact of the new technologies on linguistic level is interesting. In Madagascar, during the colonial period (1896-1960), the introduction of aviation by the Governor General Piquié in 1911 provokes culture clashes between French and Malagasy in this area. During the first flight on Friday 7 July 1911, in Androhibe, in the colonial capital, in a warm reaction, Tananariviens evoke many words to qualify the airplane Blériot XI piloted by the administrator-aviator Jean Raoult. These vocabularies indirectly serve as a means to denounce the colonial order. Later, by newspaper, the intellectuals malagasy produce several new vocabularies in their language, "malgachize" or use french aeronautics vocabularies. For their part, French adopted the terms used by Malagasy and adapted them in their own manner. In order to impose their rule, they "francized" malagasy words to promote colonial culture. This article focuses on debates between French and Malagasy in the field of aviation during the colonial period. It is a qualitative study based on documentary collection including written sources available in Antananarivo and webographic sources. Our methodology is focused on the diagnostic analysis of highlights of aeronautics and factors that led to the conflicts between the two parties. The hypothesis to be tested is to see through the example of Madagascar the existence or not of interlinguistic conflicts during an encounter between an endogenous and exogenous languages in aeronautics.

Keywords: Linguistic, Aviation, Colonization, France, Madagascar.

Introduction

Lorsque Madagascar devient officiellement colonie française à partir du 6 août 1896, l’autorité métropolitaine met en place progressivement plusieurs infrastructures (route, chemin de fer, aérodrome) afin de faciliter les mouvements et flux des personnes et marchandises (Lefèvre, 1962, p. 64). Pour l’aéronautique, l’idée d’impliquer l’aviation dans l’exploitation économique de la colonie vient du gouverneur général de Madagascar et Dépendances Albert Picquie en 1910 (Rabemananoro, 2007, p. 24). L’introduction effective de cette aviation dans la Grande Ile en 1911 provoque des chocs de culture entre les Français colonisateurs et Malgaches colonisés entre autres dans le domaine linguistique (Raoult, 1911, p. 600). Dès 1909, la presse française rapporte dans la Grande Ile les nouvelles sur le développement de l’aéronautique en Europe¹. Puis elle retient les réactions des Malgaches sur la qualification de l’aéroplane par ces derniers lors de la réalisation du premier vol du pilote Jean Raoult le 7 juillet 1911 à Androhibe, Tananarive, dans la capitale de la Grande Ile (Raoult, 1911, p. 600). Plus tard, tout au long de la colonisation, à travers des écrits, les Malgaches construisent différemment des termes relatifs à l’appareil volant (Reporter, 1911, p. 3). Par contre, les Français utilisent, pour leur part, des vocabulaires malgaches pour exprimer leur point de vue sur l’aéronautique. L’objectif de cet article est de présenter ces visions contradictoires sur le plan linguistique qui caractérisent l’aviation dans la Grande Ile durant la colonisation française. Il s’agit d’une étude qualitative basée sur le recueil documentaire regroupant les sources écrites disponibles dans les centres de documentation et d’archives à Antananarivo ainsi que les sources webographiques qui mettent en relation l’aviation et la linguistique. Pour ce faire, notre méthodologie est axée sur l’analyse diagnostique des faits marquants de l’aéronautique à Madagascar à partir de 1911 jusqu’en 1960 et des facteurs qui conduisent à la guerre des mots entre Français et Malgaches durant la période coloniale. L’hypothèse à vérifier est de voir à travers l’exemple de la Grande Ile l’existence ou non des conflits interlinguistiques lors d’une rencontre de deux langues endogène et exogène dans le domaine aéronautique.

1. Résistance coloniale à travers la langue malgache

Consciemment ou inconsciemment, les Malgaches expriment leurs visions des nouveautés apportées par la colonisation française à travers la langue vernaculaire représentée par le parler merina (Il s’agit de la population des Hautes centrales de la Grande Ile) considéré par les « Malgaches eux-mêmes comme le meilleur et le seul vrai représentant de la langue malgache » et accepté et utilisé en même temps par l’administration coloniale. Le journal *Progrès de Madagascar* et la revue *La Vie au Grand Air* inventorient les différents termes utilisés par les Malgaches témoins du premier vol aérien du 7 juillet 1911 à Androhibe, Tananarive.

1.1. Résistance spontanée

Les Malgaches expriment une résistance spontanée à l’autorité coloniale française lors du premier envol de l’aéroplane à Tananarive en 1911. Les divers vocabulaires évoqués par les Tananariviens ayant assisté à cet événement confirment cette résistance. D’abord, le journal *Progrès de Madagascar* rapporte que « les indigènes étaient littéralement sidérés » en voyant un aéroplane survolant la capitale coloniale Tananarive, le vendredi 7 juillet 1911, pour la première fois : « Pour les uns c’est un *tomobile ambony* ; pour d’autres c’est un papangue lancé en l’air et non dirigé par un vazaha ; pour d’autres encore c’est tout simplement *rara*

¹ - Voir *Le Signal de Madagascar et Dépendances* : n° 800, Vendredi 16 juillet 1909, n° 805, Jeudi 22 juillet 1909, n° 809 du Mardi 27 juillet 1909, n° 838, Mardi 31 août 1909

vazaha : autrement dit des histoires *vazaha* devant lesquels il faut s’incliner sans comprendre » (Reporter, 1911, p. 3).

De même, dans un article rédigé par Raoult intitulé « Mes vols à Madagascar », publié dans la revue *La Vie au Grand Air*, la rédaction de cette revue ajoute la réaction des Malgaches après la démonstration aérienne de cet aviateur : « Les indigènes viennent admirer l’oiseau, la *popango* comme ils l’appellent. Ils le surnomment également l’automobile volante, la libellule, etc » (Raoult, 1911, p. 600).

La qualification de l’aéroplane par « tomobile ambony » par les Malgaches apparaît comme une dénonciation de l’introduction de l’automobile par le gouverneur général Gallieni à partir de 1900 car ce moyen de transport supprime les moyens de transports traditionnels basés sur l’utilisation des bœufs (Mourey, 1900, p. 263). Plus tard, en 1901, dans la capitale, le Gouvernement colonial établit un nouveau plan d’urbanisme comprenant plusieurs routes qui taillent les maisons indigènes (Duquénois, 1902, p. 116). En fait, l’appellation « tomobile ambony » signifie une voiture en haut. En mettant en italique ces deux mots, le journaliste *du Progrès de Madagascar* les considère comme de nouveaux vocabulaires, donc néologisme de la part des indigènes.

De même, dans l’article intitulé *Mes vols à Madagascar* de l’aviateur Jean Raoult, administrateur colonial, en 1911, la rédaction de la revue *La Vie au Grand Air* note que les Malgaches « surnomment » l’aéroplane d’« automobile volante » (Raoult, 1911, p. 600). La mention de ce vocable montre, aux yeux des Français, un intérêt certain des Malgaches pour les nouvelles techniques introduites par la métropole (Reporter, 1911, p. 3).

Ainsi, l’aéroplane de Jean Raoult n’est qu’une réplique de l’automobile-voiture introduite par le général Gallieni à Madagascar en 1900. En fait, Gallieni utilise sur la route reliant Tananarive à la partie nord-ouest de la colonie son automobile Panhard-Levassor (Rasoloarison, 2013, p. 21). En 1911, les Tananariviens sont habitués à contempler trois voitures Panhard et Levassor, une de Dion-Bouton, deux Bayard-Clement, sept camions qui circulent dans la capitale coloniale (Reporter, 1911, p. 600).

En outre, l’utilisation du « papango » par les Malgaches pour désigner l’aéroplane traduit un mécontentement envers la métropole car pour eux, le « papango » incarne la colonisation française. La rédaction de la revue *La Vie au Grand Air* annonce que les indigènes viennent à Androhibe, Tananarive, le 7 juillet 1911 pour admirer le monoplane Blériot IX, le « popango » comme ils l’appellent (Raoult, 1911, p. 600). Elle avance cette affirmation parce qu’elle pense que les Malgaches composés essentiellement des Tananariviens et qui figurent parmi les 50 spectateurs sur place, représentent la Grande Ile (Reporter, 1911, p. 3).

En outre, l’aviateur français Raoult écrit dans son article « popango » pour désigner le « papango » comme il l’entend phonétiquement sur le terrain d’aviation ce jour. Par ailleurs, cette appellation est citée avant l’« automobile volante » et dans une phrase indépendante, ce qui signifie l’importance accordée par cette revue à l’aigle de Milan car elle capte fortement l’attention du journaliste du *Progrès de Madagascar*, témoin de l’événement (Reporter, 1911, p. 3).

En réalité, le « papango » ou « popango » utilisé par Raoult contient une signification particulière. Cette qualification est transposée par certains spectateurs du premier vol aérien du 7 juillet 1911 à Tananarive, pour qualifier l’aéroplane de « Papango », ou aigle de Milan dans le but de dénigrer l’ordre colonial français. En effet, au lendemain de la colonisation française, les Malgaches vivent une période critique. D’abord, à partir de 1903, les charges fiscales pèsent lourdement sur les Tananariviens car ceux qui ne peuvent pas payer leurs impôts sont forcément affectés à des travaux publics (Jacob, 1987, p. 454). En outre, l’autorité coloniale française réprime les mouvements de résistance des Menalamba qui défendent la cause du Royaume de Madagascar à Tananarive (Valensky, 1998, p. 282).

L’évocation du « papango » par les Malgaches traduit également une peur des colonisateurs français qui imposent leur loi. D’ailleurs cet oiseau dispose d’une grande puissance (Renel, 1915, p. 41). Par métaphore, les spectateurs malgaches définissent la métropole comme un rapace qui prend par la force la place de l’oiseau « Voromahery » ou épervier royal symbolisant l’ancienne monarchie du Royaume de Madagascar. En fait, chez les Malgaches, le *papango* est un oiseau prédateur dangereux. On compare une personne qui trahit une confiance par cet oiseau. Le proverbe l’atteste : Nataoko ho hitsikitsika hivavahana kanjo papango nipaoka ny zanak’akoho. Traduction : Je pensais qu’elle est un faucon crécerelle auquel je vais prier alors qu’en fait elle est un milan qui vole les poussins. Ainsi, le « papangue » évoqué par cette catégorie de spectateurs exprime indirectement une certaine nostalgie du royaume merina. Dans son article intitulé *Les animaux dans le mythe d’Ibonia*. *Les expressions d’un idéal masculin*, Ravelomanana établit une comparaison entre les deux oiseaux :

Le mythe d’Ibonia fait référence ici au milan, le Papango, en malgache. Mais il parlera aussi de l’épervier royal au paragraphe 41807, le Voromahery. Le milan a été moins apprécié que l’épervier qui est étiqueté « royal² ». Ce dernier sera identifié à tout ce qui va se rapporter au symbolisme de la royauté et de la puissance de cette dernière. L’interprétation classique, courante, considère l’épervier comme le représentant du roi. Le Voromahery est décrit comme un chasseur, et non comme un prédateur. Au portail du Palais de la Reine à Antananarivo, les éperviers qui surplombent l’entrée sont supposés pouvoir provoquer une impression de puissance à ceux qui vont entrer dans l’enceinte du Palais (Rova) avec le déploiement, l’envergure de leurs ailes et de leurs griffes menaçantes à la mesure de ce qu’ils pouvaient bien signifier aux yeux des sujets royaux. Et à cet endroit, ils gardent le Rova, et au-delà, le royaume. (Ravelomanana, 2018, p. 321)

Par ailleurs, la résistance spontanée des Malgaches aux colonisateurs français se situe aussi sur l’indifférence totale des nouveautés introduites par ces derniers dans la Grande Ile. C’est pourquoi les spectateurs malgaches déclarent que l’envol aérien du 7 juillet 1911 est une propre affaire des Français (*rara vazaha*), donc ils n’ont rien à voir avec le nom de l’appareil volant de l’administrateur-pilote Jean Raoult. Ils confirment la fracture sociale imposée par l’administration coloniale à travers le code de l’indigénat de 1904 utilisé par les deux gouverneurs généraux Gallieni de 1895 à 1905 et Augagneur de 1905 à 1910 (Fremigacci, 2013, p. 351). Autrement dit, ils sont présents à Androhibe non seulement par curiosité mais également malgré eux. En 1908, la situation socio-politique à Madagascar annonce un calme relatif. Augagneur souligne : « La société malgache se rapproche plus qu’il y a cinq ans du type d’une société régulière (sic) [...] la population indigène est chaque jour plus exactement adaptée aux lois que nous lui avons imposées. La tranquillité est complète dans toute la colonie, les indigènes sont en général dociles (Fremigacci, 2013, p. 259). » Cette adaptation des Malgaches à l’ordre colonial se traduit par une obligation pour éviter des problèmes car en réalité les Tananariviens qui souhaitent conserver leur autonomie, acceptent mal l’hégémonie française dans le territoire de leurs ancêtres (Crenn, 1995, p. 171).

Enfin, l’évocation de la « libellule » signifie une expression de rancune envers le milieu colonial à Madagascar qui vit dans la liberté et l’euphorie partout dans la Grande Ile. En fait les Tananariviens sont submergés par les différentes fêtes coloniales (fêtes sportives, fêtes des enfants, fêtes des fleurs, fêtes de charité, fêtes-dieu) qui marquent « la francisation de l’île et de ses habitants » depuis l’époque de Gallieni (Tirefort, 2013, p. 37). « Les manifestations de

² - Selon l’auteur, le nom est scientifique et l’épervier royal a son équivalent dans les civilisations occidentales, l’aigle.

ce genre entretiennent chez les Malgaches un attachement à leur culture, sinon une nostalgie du passé » (Esoavelomandroso, 1986, p. 135). Certains spectateurs malgaches établissent un rapprochement entre la libellule et le Blériot XI à travers leur morphologie notamment leur corps allongé. Mais, la qualification de libellule n’est pas gratuite, car le vol du monoplane de l’aviateur Raoul de ce 7 juillet 1911 se termine, lors de son atterrissage, par un accident avec dégâts matériels. Implicitement ces témoins directs font allusion au proverbe malgache : « Miriorio foana ny angidina fa any an-kady no hiafarany. » Littéralement, cela signifie : « La libellule voltige partout mais elle finit finalement dans le fossé. » Par ailleurs, le « etc. » signifie que les Français présents à Androhibe, entre autres le journaliste et le photographe du *Progrès de Madagascar*, le mécanicien Coemme, le général Riou, commandant supérieur des troupes du groupe de l’Afrique orientale française, entendent d’autres qualifications de l’aéroplane mais ils retiennent ceux qui tournent autour de leurs centres d’intérêt ou ceux qui leur touchent dans leur for intérieur (Reporter, 1911, p. 3).

Bref, la réaction à chaud des Malgaches en voyant le Blériot XI survolant le ciel de Tananarive est le résultat d’une frustration ancrée dans leur subconscient et qui prend forme à travers des mots imagés. Ils rappellent à l’autorité métropolitaine qu’ils se trouvent chez eux et ont leur mot à dire sur ce qui se passe dans leur patrie et restent Malgaches attachés aux mœurs et traditions de l’ancienne monarchie merina même s’ils sont qualifiés d’indigènes.

1.2. Résistance passive

La résistance passive des Malgaches à travers l’introduction de l’aéroplane en 1911 se trouve dans l’emploi d’un double langage : maintien des vocabulaires techniques français prononcés comme des mots malgaches et création de propre vocabulaires techniques malgaches. La raison est que les journalistes malgaches qui écrivent des sujets sur l’aviation entendent s’adresser au public indigène sans s’éloigner des termes utilisés par les colonisateurs afin de justifier leur neutralité.

En effet, après l’échec de Jean Raoul entre 1911-1912 et la Première Guerre mondiale (1914-1918), l’aviation est de retour dans la Grande Ile dans les années 1920 avec la réussite de la première liaison aérienne par hydravion conduit par le lieutenant de vaisseau Bernard et le mécanicien Bougault et par avion par le commandant Dagnaux et le mécanicien Dufert (Gasparin, 1927, 10). Les Malgaches sont attirés par les nouveautés introduites par la métropole. Ainsi, les Tananariviens viennent massivement assister à l’arrivée de l’hydravion Lioré-Olivier du lieutenant Bernard et du maître principal Bougault (Ravalitera, 2018, p.1). Le témoignage de Bernard le justifie : « Le 4 décembre, nous atterrissons à 3 kms de Tananarive sur le lac Mandrocèze salués par les ovations de 80 000 personnes enthousiastes » (Bernard, 1926, p. 219).

Le fait est que les Malgaches récupèrent le vocabulaire « aéroplane », largement utilisé avant 1919, en le « malgachisant » à leur façon en « aeroplanina », « aéroplanina » ou encore « roplanina ». L’explication que l’on peut avancer à cette situation se trouve dans la difficulté de traduction des deux termes « avion » et « hydravion » à cause de leur consonance difficilement compréhensible aux Malgaches. D’où le recours à l’appellation « aéroplane » facilement prononçable et adaptable par les natifs de la Grande Ile. En fait, beaucoup de verbes malgaches se terminent par « -nina ». Citons quelques-uns : *manina* (qui signifie regretter), *mitanina* (se chauffer) *mianina* (se contenter), *mandamina* (planifier ou arranger).

Ainsi, dans les années 1930, le journal bilingue hebdomadaire *Ny Rariny* ou *La justice, organe républicain, d’éducation sociale et morale* du médecin Jules Ranaivo de l’Association Franco-malgache qui lutte pour l’intégration de la Grande Ile à la métropole, offre une tribune à la résistance des Malgaches à la colonisation française dans le domaine linguistique en matière d’aviation à travers les articles contenant des vocables mélangés « aeroplanina », « roplanina », avion, hydravion. « Ranaivo apparaît comme un homme-clé de l’évolution de

son pays ; il impose en 1934, le retour aux journaux rédigés en malgache » (Koerner, 2008, p. 227). Durant la colonisation, la vision des Malgaches sur l’aviation évolue avec le temps : au départ, elle est le fruit d’une réaction à chaud des jeunes Tananariviens attirés par la curiosité et sous pression puis devient, par la suite, un travail réfléchi et vigilant des intellectuels et élites malgaches à travers la presse.

2. L’appropriation de la langue malgache par le colonisateur

Les faits marquants de l’aviation à Madagascar qui conduisent à la réplique des Français dans le domaine linguistique comprennent essentiellement la campagne de collecte d’argent ou la souscription pour l’achat des avions destinés au Maroc en 1912 et la reprise de l’aviation à partir de 1926.

2.1. Attribution des noms aux appareils, une contre-attaque identitaire

En 1912, la France oblige la colonie Madagascar à soutenir le Maroc sur le plan aéronautique. D’abord, à la suite du traité de Fès du 30 mars de cette année entre le gouvernement métropolitain et le sultan Abdelhafid, instaurant le protectorat français, les tribus du Moyen-Atlas et du Rif se révoltent contre ce sultan et assiègent la capitale impériale, au mois de mai (Vermeren, 2013, p. 89). Face à cette situation, le général Lyautey, nommé en avril commissaire résident général du nouveau protectorat, confirme l’utilité des avions pour accompagner les « futures colonnes expéditionnaires » (Pernot ; Villatoux, 2000, p. 91). Ensuite, après l’échec des essais de vols du pilote-administrateur Jean Raoult en 1911 dont l’objectif est de mettre en place un service d’aviation et une école d’aviation dans la Grande Ile, la France métropolitaine impose son droit de cité en exploitant la présence de l’aviation dans les mœurs de la population malgache et en impliquant le gouverneur général et son collègue Raoult dans une campagne de collecte d’argent. L’objectif est de doter trois appareils à l’armée française pour le compte du Maroc (Prade, 1913, p. 48).

Ainsi, en 1912, le Comité National d’Aviation Militaire de Madagascar, une branche Comité d’Aviation militaire de France, appelle tout le monde à souscrire en faveur de l’aviation française notamment pour l’achat de trois avions destinés les nouvelles unités aériennes de la cinquième arme » au Maroc (Prade, 1913, p. 48). A la fin de la souscription, au mois d’août, le Comité National d’aviation militaire de Madagascar et les comités européen et malgache obtiennent 75 000 francs, une somme suffisante pour se procurer trois appareils (Prade, 1913, p. 47).

Le 2 novembre 1912, sur accord de l’inspection permanente de l’aéronautique, l’Armée française choisit trois des appareils exposés au Salon de l’Aéronautique à savoir un avion (un Blériot) et deux avions (un Maurice Farman et un Henri Farman) (Anonyme, 1913, p. 1).

Le 19 décembre, le Comité d’aviation militaire de Madagascar fait connaître au Ministère de la Guerre que les trois appareils retenus porteront les noms de « Picquie », « Madagascar » et « Emyrne ». Par lettre du 6 décembre 1912 du Général Directeur du Génie pour le Ministre de la Guerre et par son ordre à Grandjean, Secrétaire du Comité d’aviation de Madagascar relative à l’ouverture d’une souscription, le Ministre concerné, représenté par le Directeur du Génie, remercie ledit Comité de « sa généreuse et féconde initiative » et l’informe qu’il va demander une autorisation au Président de la République pour recevoir le don de la population française et des Malgaches (Anonyme, 1913, p. 1). Toutefois, s’il ne fait pas objection à la dénomination de deux appareils, il n’accepte pas celle du premier. Il déclare qu’il a posé comme règle qu’aucun avion ne porterait le nom d’un personnage vivant ou d’une firme industrielle ou commerciale (Anonyme, 1913, p. 1). Par lettre du 6 décembre 1912 du Général Directeur du Génie pour le Ministre de la Guerre et par son ordre à Grandjean, Secrétaire du Comité d’aviation de Madagascar relative à l’ouverture d’une souscription. Ainsi, « Picquie » est remplacé par « Le Tananarive » (Anonyme, 1913, p. 1).

La Commission de réception technique conclut des résultats satisfaisants des trois appareils après essais de vols de réception (endurance, capacité). Ces trois appareils offerts au Gouvernement par le Comité d’Aviation Militaire de Madagascar sont livrés à l’Armée française et affectés au Maroc (Anonyme, 1913, p. 1).

Le Chef du Cabinet civil Robert Billecard remercie au nom du Résident général du Maroc le général Lyautey, le Comité d’Aviation Militaire de Madagascar (Anonyme, 1913, p. 1). Techniquement, les trois appareils que l’administrateur des colonies Grandjean remet lui-même à la Direction de l’Aéronautique à Paris sont performants car ils sont produits par les trois constructeurs reconnus de la métropole et essentiellement à usage militaire. L’aéroplane *Le Madagascar* est un monoplane biplace tandem fabriqué par Louis Blériot de 80 CV à moteur Gnome. L’avion *L’Emyrne* est un biplan biplace construit par le franco-britannique Henry Farman de 80 CV, type militaire 1910. Et l’avion *Le Tananarive*, un biplan biplace, 70 CV, type militaire 1910, vient de la maison Maurice Farman, frère de ce dernier (Anonyme, 1913, p. 1).

Evidemment, l’attribution de nom aux trois aéronefs constitue un tremplin pour l’autorité coloniale afin de répondre à l’étiquette attribuée par les Malgaches l’année passée c’est-à-dire en 1911. Cette contre-attaque prend la forme d’une francisation des toponymies malgaches ayant un caractère officiel et d’une manière perenne. En fait, la francisation de l’orthographe des termes vernaculaires malgaches commence avant la colonisation française mais elle est une entreprise difficile. Selon Dez, les problèmes de la traduction de la Bible se posent dès le début du 19^e siècle et même avant (1991, p. 59). Et il ajoute que le problème de créativité lexicale s’est de tout temps posé dès lors que Madagascar était en contact avec les Européens (Dez, 1991, p. 59). L’autorité coloniale dans la Grande Ile s’efforce alors de franciser des noms malgaches d’une part afin de s’identifier au sein de l’empire français et d’autre part, pour imposer sa notoriété au sein de la colonie.

Enfin, dans sa production linguistique, le Comité National d’Aviation Militaire de Madagascar récupère une appellation utilisée avant la période coloniale car, en 1891, l’interprète Julien, qui effectue un voyage dans la partie orientale de la Grande Ile jusqu’aux Hautes terres centrales utilise à la fois Tananarive et Antananarivo pour nommer la capitale du Royaume de Madagascar (Julien, 1891, p. 222). Il s’agit d’une reconnaissance à ce pionnier français dans son exploit et son travail pour les générations futures. Ainsi, avec l’introduction de l’aviation dans la Grande Ile en 1911, dans le contexte de la colonisation au sein de l’empire français, la francisation de la toponymie malgache se formalise. Et cette francisation des noms malgaches perturbe les Tananariviens qui vivaient au XIX^e siècle dans une société fortement hiérarchisée composée de nobles, roturiers et esclaves et confirme le déclin du pouvoir merina qui domine autrefois les autres populations de la Grande Ile (Ayache, 1981, p. 836).

2.2. Francisation et malgachisation de l’aviation : une manipulation psychologique

La reprise de l’aviation dans la Grande Ile à partir de 1926 constitue une alerte pour l’autorité coloniale dans la gestion des vocabulaires aéronautiques. Pour la métropole, le fait de garder ces termes signifie une politique de charme pour faire adhérer les Malgaches aux réalités coloniales. Les Français récupèrent les mots utilisés par les Malgaches pour désigner l’aéronef. À la fin des années 1920, à travers la presse coloniale, ils ressuscitent le vocabulaire « papango » rapporté par le journaliste du *Progrès de Madagascar* en 1911 pour baptiser l’aéroplane en le francisant par « papangue » et emploient en même temps le mot voromahery qui signifie aigle royal en recourant à la parabole avec les noms des oiseaux : « En ordre de départ se trouvaient le coquet oiseau blanc de M. le Gouverneur général, la papangue bleue de l’Aéro-Club et les gros voromahery qui ont permis de placer Madagascar à dix jours de Paris » (Anonyme, 1934, p. 4).

La francisation du mot « papango » utilisé par les Malgaches pour nommer l’aéroplane par « papangue » et celle de « borizano » pour désigner les porteurs des *filanjana*³ et dans une large mesure les gens des Hautes Terres centrales de la Grande Ile par « bourjane » signifient en outre une inculturation de ces mots dans le langage colonial. Ces mots figurent parmi les termes maintenus par les colonisateurs dans leur originalité au même titre que « kabary » (Rajaspera, 1990, p. 34). En 1891, l’interprète Julien signale l’existence de quelques rapaces dont les papangues (*milus oegyptus*) (1991, p. 236). A partir de 1896, un effort d’assimilation de la culture malgache par l’autorité coloniale apparaît. Pour mieux maîtriser la velléité de résistance des Malgaches, la connaissance des mœurs et coutumes de chaque population constitue une urgence pour le gouvernement général de Madagascar et Dépendances. Ainsi, l’apprentissage du malgache par les Français s’accélère mais ces derniers utilisent les vocabulaires de cette langue à leur façon soit en gardant délibérément le mot original, soit en les francisant. Par exemple, dans l’article de l’aviation du *Progrès de Madagascar* qui date de 1911, l’auteur emploie les mots malgaches « kabary » qui signifie discours en français et « vazaha », un terme utilisé par les Malgaches pour désigner les Blancs, donc principalement les Français du temps de la colonisation et ne les met pas en italique, considérés ainsi comme vocabulaires familiers faisant partie de la langue française : « Lorsque nous rentrâmes en ville, ce fut avec une lenteur désespérante, tout le long de la route, les bourjanes, questionnaient nos traîne pousse ; y a-t-il un vazaha ou n’y en a-t-il pas et alors des kabary s’engageaient » (Reporter, 1911, p. 3).

Enfin, les journalistes français deviennent des utilisateurs assidus des vocabulaires malgaches codifiés ou non comme « papango » ou « voromahery ». Ainsi, dans la nouvelle *L’oiseau de malheur* de Michel Dorlys publiée en 1930, l’auteur raconte la danse du papango effectuée habilement par les enfants malgaches (Dorlys, 1930, p. 31). En outre, en 1931, le journaliste De Busschère rapporte l’exploit de l’aviateur Lefèvre à Madagascar en empruntant la parade d’un « papango » :

S’il faut admirer sans réserve les beaux raids accomplis par Moench et Burtin... S’il faut tenir en particulier estime l’extraordinaire randonnée de l’aviateur Arrachart qui se promène en Afrique... que dire du coup d’audace déconcertant tenté par Lefèvre... ?

... L’aviateur Lefèvre avait survolé Mahatsinjo à 150 km à vol d’oiseau de la capitale... Et vers dix-huit heures, à la tombée rapide d’un jour maussade, on vit le petit oiseau aux grandes ailes tournoyer avec grâce au-dessus de la Ville telle une papangue cherchant sa proie. C’était Lefèvre ! (De Busschère, 1931, p. 1).

Les Français expriment leur notoriété en personnifiant le « papango » par garde royale (Duschesne, 1896, p. 193). En fait, l’appellation francisée des mots vernaculaires malgaches apparaît ici comme un moyen d’adaptation aux réalités locales par le gouvernement métropolitain

2.3. Traduction des vocabulaires de l’aviation : une obligation officielle non normalisée

Le retour de l’aviation à Madagascar à partir de 1926 bouleverse le système administratif colonial. La traduction officielle des vocabulaires aéronautiques devient une obligation pour le gouvernement général de Madagascar et Dépendances. Cette codification officielle des vocabulaires constitue une imposition envers les indigènes qui sont obligés de les utiliser dans

³ - Une sorte de chaise portée par plusieurs hommes utilisée du temps du Royaume de Madagascar pour parcourir la capitale et les provinces

leur correspondance administrative mais elle n’a pas de base purement scientifique et ne se conforme à aucune méthodologie bien claire.

D’abord, la version officielle du gouvernement général se focalise sur la traduction utilisant plusieurs mots explicatifs. À titre d’illustration, dans les textes relatifs à l’application du nouveau régime domanial publiés en 1928, la direction des domaines, de la propriété foncière et du cadastre emploie à la fois *aeroplanina* et *aeroplana* pour traduire les articles en version française relatifs à l’aviation : « 15° ... *nampitondraina ny aeroplanina* 15°... par la voie de l’air; 21° *Na ny posta entin’ny aeroplanina,... ny lalana alehan’ny aeroplana eny amin’ny habakabaka... 21°...Des services postaux par voie de l’air...les routes aériennes...* » (Direction des domaines, de la propriété foncière et du cadastre, 1928, p. 6 ;12)

En outre, la traduction des textes officiels se base sur une politique d’adoption sélective selon les spécificités des mots. En effet, en 1940, Devaux et Meheust rédigent un document bilingue français-malgache de 80 pages, intitulé *Lectures sur les connaissances usuelles du gouvernement général de Madagascar textes français*. Dans ce document, ils préfèrent garder délibérément les mots vernaculaires sur quelques oiseaux : « *vorompotsy* », « *fody* », « *vorondolo* », « *papango* ». Alors qu’ils peuvent utiliser « héron » pour le premier mot, « cardinal » pour le second, « hibou » pour le troisième , et « aigle de Milan » pour le dernier mot. Ils évitent ainsi le concept de « traduire » c’est « trahir ».

Nous reproduisons ici les textes en français et en malgache combinés sur l’avion élaborés par ces deux spécialistes dans le domaine de l’enseignement :

Les Avions

Ny avions.

Le trains et l’automobile se déplacent sur des chemins préparés à la surface du sol ; le paquebot va d’un pays à l’autre par la mer ; l’avion, inventé au début du vingtième siècle et perfectionné d’année en année, se déplace dans l’air, comme un oiseau.

Traduction : Ny train sy ny aotomobilina dia mandeha amin’ny lalana voavotra ety ambonin’ny tany ; ny sambo miala amin’ny tany anankiray hankamin’ny anankiray hafa dia mandeha any ambony ranomasina ; ny avion kosa, izay noforonina tamin’ny voalohandohan’ny siekla faharoa-polo ary mihalavorary isan-taona isan-taona dia mandeha eny amin’ny aera sahala amin’ny vorona.

La forme est d’ailleurs semblable à celle des oiseaux. Comme l’oiseau il a deux ailes mais leur envergure est immense, dix mètres et souvent davantage ; il se termine par une queue qui rappelle celle de l’oiseau ; dans le ciel, il fait penser à un oiseau. Aussi les Malgaches quand ils virent un avion pour la première fois le comparèrent-il à un « *papango* ».

Traduction : Sady ny bikany koa moa dia mitovy amin’ny an’ny vorona. Manana elatra roa mitovy amin’ny an’ny vorona izy, kanefa lavabe dia lavabe ny elanelan’ny tendron’elany roa mivelatra, misy folo metatra, ary matetika aza mihoatra ; rambo sahala amin’ny volombodin’ny vorona no faran’ny tenabeny ; raha eny amin’ny habakavaka izy dia vorona no ieritreretana azy. Any ka tamin’ny voalohany vao nahita avions ny Malagasy dia nampitahainy tamin’ny *papango*.

L’avion est mis en mouvement par un moteur à essence beaucoup plus puissant que celui des automobiles. Ce moteur fait tourner une hélice souvent placée à l’avant de l’appareil. Pour avoir une idée de la forme de l’hélice, tracez un 8 très allongé sur une feuille de carton mince,

découpez-le puis tordez légèrement la boucle supérieure dans un sens et la boucle inférieure dans le sens opposé. L’hélice tourne à une vitesse si grande qu’on cesse de la voir et se visse dans l’air, à la façon d’un tire-bouchon qui pénètre dans le liège, entraînant l’avion avec elle. La vitesse de l’avion atteint souvent 300 à 400 kilomètres à l’heure et parfois davantage. A cette vitesse, grâce à ses grandes ailes, l’avion est soutenu dans l’air sans tomber de même que par un grand vent une feuille de carton soulevée du sol.

Traduction : Ny avion dia ampandehanin’ny moteur (milina maivana miteraka hery be dia be) miasa amin’ny lasantsy, izay mahery lavitra noho ny an’ny aotomobilina. Io moteur io dia mampihodina hélice anankiray izay eo alohan’ny avion matetika. Mba hamantapantarana ny bikan’ny hélice, dia manaova mariky ny 8 lavabe eo amin’ny baoritra manify anankiray, dia hetezo izy ka aolany maramora ny boribory ambony ary ny boribory ambany kosa aholana, mifanohitra amin’ilay voalohany. Mihodina haingana loatra ny hélice ka tsy hita maso intsony izy ary mitsofoka amin’ny aera tahaka ny fiditry ny tire-bouchon amin’ny tsentin-tavoahangy ary indaosiny momba azy ny avion. Ny hafaingan’ny avion matetika dia misy 300 hatramin’ny 400 kilometatra isan’ora ary indraindray mihoatra. Amin’izany hafainganany izany anefa, dia mihevaheva eny amin’ny aera ny avion azon’ny elany ngezabe ka tsy mety mianjera, dia sahala amin’ny baoritra voapaoka hiala amin’ny tany raha sendra mandrivotra mafy ny andro.

Un pilote conduit l’avion ; il conduit la marche du moteur et manœuvre les gouvernails qui font l’appareil monter, descendre, tourner à droite, à gauche.

Traduction : Mpandefa anankiray antsoina hoe pilote no mitondra ny avions ; mandanja ny fandehan’ny moteur izy ary mampiasa ny familiana hampiakatra na hampidina, na hampivily miankavanana na miankavia ny avion.

L’avion se pose sur le sol ou sur l’eau. Les avions qui se posent sur l’eau sont appelés hydravion. Pour que l’avion prenne son vol, le pilote met le moteur en mouvement ; l’avion roule alors sur les roues qui le supporte ou glisse à la surface de l’eau ; à mesure que sa vitesse augmente, les ailes s’appuient de plus en plus sur l’air et quand cette vitesse est suffisante, l’appareil quitte le sol ou l’eau : ils décollent comme disent les aviateurs. Le départ d’un avion et son atterrissage sont des opérations délicates qui exigent de la part du pilote beaucoup d’habileté et de sang-froid ; c’est pour cela que l’on prépare des terrains d’aviation spacieux, bien disposés, avec un sol égalisé de manière à permettre au pilote de manœuvrer aisément.

Traduction : Mipetraka ambonin’ny tany na ambonin’ny rano ny avions. Ny avions mipetraka ambonin’ny rano dia hatao hoe hydravions. Mba hampanidina azy dia alefan’ny pilote ny moteur ; dia mikoriana amin’ny kodiarana mitondra azy ny avions na misosa amin’ny rano ; arakaraky ny fitomboan’ny hafaingany no mahatonga hihamafy hatrany hatrany ny fiankinan’ny elany amin’ny aera, ary rehefa ampy izany hafaingany izany dia miainga tsy mikasika ny tany na ny rano intsony ny avions : « décolle » no ilazan’ny aviateurs izany fialana izany. Ny fiaingana sy ny fipetrahan’ny avion dia zava-tsarotra ilam-pitandremana be dia be, ka tsy maintsy kinga dia kinga ary tsy mora taitra ; ary izany no antony anamboarana tany midadasika, tsara toerana, mitovy tantana mba ahazoan’ny pilote manao moramora ny fihetsehana rehetra.

Un service d’aviation est organisé et maintenant les avions vont régulièrement de France à Madagascar. Un grand camp d’aviation est prêt à Ivato près de Tananarive ; de nombreux champs d’atterrissage ont été choisis et préparés. Les avions transportent le courrier entre les principales villes de la colonie et peuvent ainsi parfois prendre des passagers ; enfin l’aviation rend possible la liaison rapide avec la France. Ainsi Madagascar profite de l’une des plus belles et de plus récentes innovations.

Traduction : Efa misy izao fanaovan-draharaha momba ny avions aty. Etsy Ivato, akaikin’Antananarivo, dia efa misy tany midadasika voavotra itobian’ny avions. Mitatitra ny courrier (taratasy sy entana alefa amin’ny paositra) ifampitondrana amin’ny tanàna lehibe eto amin’ny zanatany ny avions ary mahazo mandray mpandeha koa indraindray ; ary farany azo atao amin’ny avions ny mifankahazo haingana dia haingana amin’i Frantsa. Madagascar amin’izany dia mitsentsitra ny soa avy amin’ny anankiray amin’ireo famoronana fatratra indrindra sy vao hita haingana. (Devaux, 1940, pp. 67-68)

La traduction entreprise par Devaux, inspecteur de l’enseignement, donc un intellectuel et haut fonctionnaire mieux placé, qui travaille sur Madagascar depuis 1907, et Meheust, aux pages 67 et 68 concernant l’avion, peut être schématisée comme suit :

- Des mots français traduits en malgache en seul mot : carton en *baoritra*, roue en *kodiarana*, boucle en *boribory*, chemin en *làlana*, oiseau en *vorona*, ailes en *elatra* ; essence en *lasantsy*, forme en *bika* ;
- Des mots malgaches francisés traduits en version originale en malgache : Malgache en *Malagasy*, Tananarive en *Antananarivo* ;
- Un mot français malgachisé : France en *Frantsa* ;
- Des groupes de mots français traduits en groupes de mots malgaches : service d’aviation en *fanaovan-draharaha momba ny avions*, champs d’atterrissage en *tany midadasika voavotra itobian’ny avions* ;
- Un mot introductif et explicatif en malgache d’un mot en français : *mpandefa* pour pilote ;
- Des mots français intraduisibles ou délibérément non traduits en malgache : avion, aviateur, hydravion, hélice, tire-bouchon, décolle, train ;
- Un mot français traduit en malgache par un mot composé : liège en *tsentsin-tavoahangy* ;
- Des mots français malgachisés : automobile en *aotomobilina*, siècle en *siekla*, air en *aera* ;
- Un mot malgache non traduit en français, mis entre parenthèse et sans parenthèse dans le texte en version malgache : « papango » ;
- Des mots en français non traduits en malgache mais avec explication et traduction en malgache : moteur en *moteur (milina maivana miteraka hery be dia be)*, courrier en *courrier (taratasy sy entana alefa amin’ny paositra)* ;
- Une phrase en français non traduite en malgache, soit par erreur soit par omission volontaire : Maintenant les avions vont régulièrement de France à Madagascar ;
- Un adverbe en français traduit en malgache : légèrement en *maramora*, par erreur ou faute au niveau de l’imprimerie car *moramora* est le sens exact en malgache.

Quelques remarques peuvent être soulevées à partir de ce regroupement :

- L’inspecteur de l’enseignement Devaux et son collègue Meheust n’osent pas s’aventurer dans le néologisme en produisant de nouveaux vocabulaires dans leur travail. Ceci est limité à des questions élémentaires dictées par une mission éducative mais pas purement technique ;
- Les Français s’efforcent de publier une version officielle sur l’aviation mais la traduction constitue un exercice difficile pour le gouvernement général de Madagascar et Dépendances. Cette difficulté est valable pour des textes en français à traduire en malgache et vice-versa. Elle se justifie par l’absence d’uniformisation de la langue malgache professée par les responsables français : Julien, Gerbinis, Montagne (Dez, 1991, p. 40). ;

- Les traducteurs français ne disposent pas de documents lexicographiques propres à eux. Ces sont les Malgaches notamment des religieux (pasteur Ramino en 1934, pasteurs Ravelojaona et Randzavola en 1937) qui s’investissent dans le domaine lexicographique à travers l’élaboration des dictionnaires (Dez, 1991, p. 41). ;
- Les deux traducteurs français n’exploitent pas les dialectes autres que le parler merina alors que plusieurs travaux (lexique vezo d’un auteur anonyme en 1906, un lexique bara de Jensenius en 1909, un lexique betsileo de Dubois en 1909 et 1921, un lexique antemoro de Mondain en 1910, un lexique antandroy de Decary en 1928, un lexique Sakalava de Fagereng en 1930, un lexique et grammaire antesaka de Deschamps en 1936) sont entamés dans ce sens (Dez, 1991, p. 44).

Ainsi, pour l’autorité coloniale, l’important n’est de produire des vocabulaires normalisés mais tout simplement des mots compréhensibles par les indigènes dans leur vie quotidienne.

3. Résultats

3.1. Incompatibilité des deux langues

Durant la colonisation, la synthèse du français et du malgache s’avère complexe. Elle aboutit à des emprunts linguistiques mais pas à une hybridation lexicale et syntaxique comme le cas du français ivoirien (N’gatta, 2018, p. 3). Les producteurs de vocabulaires de la métropole et de la colonie (journalistes et décideurs politiques) ne trouvent pas un consensus sur les termes techniques utilisés dans le domaine de l’aviation.

3.2. Recours obligatoire à des groupes de mots explicatifs

Dans le domaine de l’aviation, les Français sont obligés de recourir à l’utilisation des groupes de mots explicatifs pour faire comprendre le sens de la phrase. Les Malgaches n’interviennent pas dans la traduction des vocabulaires officiels sur l’aviation car celle-ci est un monde hermétiquement fermé et réservé aux colonisateurs. Le maintien de plusieurs termes techniques sur l’aéronautique dans le texte en malgache : « avion », « hydravion », « hélice » et l’absence d’un vocabulaire unique pour plusieurs mots français expliquent la tergiversation du pouvoir colonial dans la traduction en malgache des termes techniques français. En matière de traduction, le français et le malgache vivent dans une situation de cohabitation tout au long de la colonisation car l’introduction de l’aviation à Madagascar n’aboutit ni à une normalisation, c’est-à-dire à la disparition du premier et à l’émancipation du second ni à une substitution c’est-à-dire à la victoire totale du premier sur le second (Kremnitz, 1981, p. 66).

Conclusion

À Madagascar, à partir de 1911, l’aviation constitue un théâtre de confrontation indirecte entre les colonisateurs et colonisés à travers les terminologies. Le pouvoir colonial se trouve en difficulté dans la formulation des termes techniques sur l’aviation. Pour leur part, les Malgaches, qui au départ produisent des vocabulaires pour dénoncer indirectement l’ordre colonial, poursuivent leurs efforts de conceptualisation et de production linguistique sur cette question mais ils manquent d’imagination. Les débats linguistiques entre Français et Malgaches n’aboutissent pas à une nomenclature des terminologies standardisées sur l’aviation. A la veille de l’indépendance, le régime Tsiranana procède à la malgachisation progressive de la terminologie sur l’aéronautique en adoptant *fiaramanidina* (véhicule volant) pour désigner avion et *seranam-piaramanidina* (port du véhicule volant) pour aéroport. Le pasteur Randriamiadanarivo, né en 1916, donc témoin du développement de l’aviation durant la colonisation française, auteur de plusieurs ouvrages littéraires (Sikajin’Idadabe, Isa ny amontana, Sekolin’ny Ntaolo), véhicule le terme voromby qui signifie oiseau de fer pour

malgachiser « avion » à travers son roman du même nom, sorti en 1977, mais ce vocable n’est pas retenu.

Références bibliographiques

- Anonyme. (1905). Course de Mahamasina. *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances*, 997, 12672. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505601f/fl11.item> (consulté le 23/03/2025).
- Anonyme. (1913). Nos avions. *Le Progrès de Madagascar. Organe d’Action Républicaine*, 405, 1. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6117575b/fl.item.zoom> (consulté le 9/03/2025).
- Anonyme (1934). A Ivato. *Le Madécasse*, 1644, 4 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5793126p/f4.item.r=papangue%20avion%20Ivato.zoom> (consulté le 11/03/2025).
- Ayache, S. (1981). Pouvoir central et provinces sous la monarchie merina au XIXe siècle. Publications de la Société française d’Outre-Mer, 5, 836. https://www.persee.fr/doc/sfhom_1768-7144_1981_mel_5_2_978 (consulté le 28/03/2025).
- Bernard, M. (1927, 8 avril). *Voyage France-Madagascar et retour en hydravion* Communications et Mémoires, Académie de Marine, Tome VI, 1927, 217-226 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53418200/fl.item.r=hydravion%20Madagascar> (consulté le 7/03/2025).
- Crenn, C. (1995). La présence française dans la culture malgache : une situation diversifiée et évolutive. *Revue européenne des migrations internationales*, 3, 171. https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1995_num_11_3_1483 (consulté le 28/03/2025).
- De Busschère, H. (1931). Performances. *Madagascar. Industriel. Commercial. Agricole*, 514, 1. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6244377m/fl.item.zoom> (consulté le 9/03/2025).
- Devaux & Meheust. (1940). *Lectures sur les connaissances usuelles du gouvernement général de Madagascar : textes français*. Imprimerie officielle.
- Direction des domaines, de la propriété foncière et du cadastre, Colonie de Madagascar et Dépendances. (1928). *Textes relatifs à l’application du nouveau régime domanial*. Imprimerie nationale.
- Dorlys, M. (1930). L’oiseau de malheur. *Guignol : cinéma de la jeunesse*, 143, 17-32. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k959934v/fl19.item> (consulté le 20/02/2025).
- Duquénois, L. (1902). *Situation économique de Madagascar en 1901 : industrie, agriculture, richesses minières, travaux publics*. Charleville.
- Duschesne, J. (1896). *L’expédition de Madagascar : rapport d’ensemble sur l’expédition de Madagascar fait au ministre de la guerre le 25 avril 1896*. Charles Lavauzelle.
- Esoavelomandroso, F. V. (1986). La Grande Guerre vue d’outre-mer : patriotisme français et patriotisme malgache. *Revue d’histoire. Outre-mers*, 271, 135. https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1986_num_73_271_2521 (consulté le 18/03/2025).
- Fremigacci, J. (2013). Le Code de l’indigénat à Madagascar (1901-1946), *Revue d’histoire. Outre-mers*, 378-379, 251-269. https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2013_num_100_378_5015 (consulté le 2/03/2025).
- Gasparin, L. (1927). De France à Madagascar : avion ou hydravion ?. *L’Air*, 175,10. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9796557c/> (consulté le 2/03/2025).

- Jacob, G. (1987). Gallieni et « l’impôt moralisateur » à Madagascar. https://www.persee.fr/doc/outr_0300-9513_1987_num_74_277_2617 (consulté le 10/03/2025).
- Julien, G.M. (1891). Voyage de Tananarive à Tamatave (Madagascar). *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, 5-6, 177-264. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5477599x/f46> (consulté le 11/03/2025).
- Koerner, F. (2008). Portrait d’un patriote malgache atypique : Jules Ranaivo (1883-1947). *Revue d’histoire. Outre-Mers*. 358-359, 217-228. https://www.persee.fr/doc/outr_1631-0438_2008_num_95_358_4326 (consulté le 9/03/2025).
- Kremnitz, G. (1981). Du « bilinguisme » au conflit linguistique. Cheminement de termes et concepts. *Langages*, 61, 66. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1868 (consulté le 16/03/2025).
- Lefèvre R. (1962). Des ailes à Madagascar. *Icare*, 20, 64. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k32011407> (consulté le 21/03/2025).
- Mourey, C & Brunel, L. (1901). Madagascar et Dépendance. *L’Année coloniale*, 2, 248-277 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5614869q/f253.item.r=voiture> (consulté le 12/03/2025)
- N’gatta, K. E. (2018). L’hybridation, procédé de création lexicale et syntaxique dans le français ivoirien. *Revue Sciences, langages et communication*, 2(1), 3. <https://revues.imist.ma/index.php/SLC/issue/view/979> (consulté le 9/03/2025).
- Pernot, F ; Villatoux, M.-C. (2000). L’aéronautique militaire au Maroc avant 1914. *Revue historique des armées*, 218, 91. https://www.persee.fr/doc/rharm_0035-3299_2000_num_218_1_4907 (consulté le 21/03/2025).
- Prade, G. (1913). L’aviation à Madagascar. *La Vie au Grand Air*, 748, 47. [https://www.tadio.org/wp-content/uploads/2021/03/1-La Vie au grand air-page-47-et-48](https://www.tadio.org/wp-content/uploads/2021/03/1-La_Vie_au_grand_air-page-47-et-48) (consulté le 9/03/2025).
- Rabemananoro, E. (2007). *Air Madagascar : 45 ans de passion aux couleurs malgaches*. Air Madagascar.
- Rajaspera, R. (1990). Y-a-t-il encore des expressions malgaches intraduisibles en français ? *Les Carnets de l’exotisme*, 2-3, 31-40. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5323831h/f1.image> (consulté le 9/03/2025).
- Raoult, J. (1911). Mes vols à Madagascar. *La Vie au Grand Air*, 677, 600. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96040950/f6.item.zoom> (consulté le 2/03/2025).
- Rasoloarison L. (2013). *Madagascar sous la colonisation française de 1896 à 1960*. Editions Jeunes malgaches.
- Ravalitera, P. (2018). Premier atterrissage d’un hydravion à Madagascar. <https://lexpress.mg/07/12/2018/premier-amerrissage-dun-hydravion-a-tana-en-1926/> (consulté le 23/03/2025).
- Ravelomanana, J. (2018). Les animaux dans le mythe d’Ibonia. Les expressions d’un idéal masculin, *Revue historique de l’océan Indien*, 15, 315-324. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249793> (consulté le 2/03/2025).
- Renel, C. (1915). *La coutume des ancêtres*. Bibliothèque malgache.
- Reporter. (1911). Aviation Madagascar : le premier vol de M. Raoult. *Le Progrès de Madagascar. Organe d’Action Républicaine*, 247, 3. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6117790q/f3.item.zoom> (consulté le 9/03/2025).

- Tirefor, A. (2013). La « pacification » de Madagascar (septembre 1896 – mai 1905). *Images et Mémoire*, 37, 37. <https://www.imagesetmemoires.com/doc/Bulletins/bulletin-37-2013> (consulté le 25/03/2025).
- Valensky, C. (1998). Ellis, Stephen. - *L'insurrection des menalamba, une révolte à Madagascar (1895-1898)*, ASC-Karthala-Ambozontany, Leyde-Paris-Fianarantsoa. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.23>
- Vermeren, P. (2013). Lyautey au Maroc en 1912 : ambitions, jeux de pouvoir parisiens, environnement politique et enjeux politiques. Publications de la Société française d'histoire des outre-mers, 9, 89. https://www.persee.fr/doc/sfhom_0000-0003_2013_ant_9_1_1121#sfhom_0000-0003_2013_ant_9_1_T1_0087_0000 (consulté le 24/03/2025).

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES



Les logiques du maintien de la division sexuée du travail dans la cacaoculture familiale : une étude de cas à Bonon (Côte d'Ivoire)

The logic of maintaining the gendered division of labour in family cocoa farming: a case study from Bonon (Côte d'Ivoire)

Valérie KOFFI KRA

Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

Email : koffikravalerie@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0001-3251-5805>

Résumé : Cet article s'appuie sur le constat du maintien de la division sexuée du travail dans la cacaoculture malgré l'entrée progressive des femmes en qualité d'exploitant propriétaire. Il se propose d'analyser les logiques qui contribuent à la reproduction de cette division sexuée du travail dans les exploitations agricoles familiales de deux villages du département de Bonon. Le corpus de données est issu des entretiens individuels semi-directifs menés auprès des hommes cacaoculteurs, des épouses de cacaoculteurs et des chefs de communautés autochtones, allochtones et allogènes. Les résultats révèlent, d'une part, que la possession de compétences techniques dans la cacaoculture est associée à la masculinité, tandis que la féminité est reliée à une incompétence technique. Dans les imaginaires des acteurs à l'étude, cette activité est perçue comme un univers masculin qui promeut des valeurs contraires aux valeurs du genre féminin. D'autre part, il ressort que les valeurs de complémentarité fonctionnelle entre les compétences techniques de l'homme et celles de la femme dans le travail agricole diffusées dans les communautés à l'étude ne motivent pas les femmes à développer d'autres compétences agricoles que celles qui leur sont traditionnellement attribuées. Partant, les acteurs à l'étude considèrent que cette forme d'organisation du travail agricole participe à la fois à la stabilité des relations sociales au sein du couple et à la rentabilité de l'entreprise familiale. En générale, le texte montre que les rapports de pouvoir qui prévalent dans l'espace domestique façonnent la construction des compétences agricoles et l'accès aux ressources productives.

Mots-clé: Genre, division sexuée du travail, cacao, agriculture familiale, Côte d'Ivoire.

Abstract : This article is based on the observation that the sexual division of labor in cocoa farming persists despite the gradual entry of women as farm owners. It aims to analyze the factors that contribute to the reproduction of this sexual division of labor in family farms in two villages in the Bonon department. The data set is based on semi-structured individual interviews with male cocoa farmers, the wives of cocoa farmers, and the leaders of indigenous, immigrant, and foreign communities. The results reveal, on the one hand, that technical skills in cocoa farming are associated with masculinity, while femininity is linked to technical incompetence. In the minds of the actors studied, this activity is perceived as a masculine world that promotes values contrary to those of the female gender. On the other hand, it appears that the values of functional complementarity between the technical skills of men and women in agricultural work, which are widespread in the communities studied, do not motivate women to develop agricultural skills other than those traditionally assigned to them. Therefore, the actors studied consider that this form of agricultural work organization contributes both to the stability of social relations within the couple and to the profitability of the family business. In general, the text shows that the power relations that prevail in the domestic sphere shape the development of agricultural skills and access to productive resources.

Keywords: Gender, sexual division of labour, cocoa , family farming Côte d'Ivoire.

Introduction

L'agriculture familiale constitue la forme d'organisation agricole la plus répandue à l'échelle mondiale. Deux formes d'agricultures familiales se distinguent : d'une part, une agriculture familiale de subsistance et, d'autre part, une agriculture familiale plus insérée sur les marchés. Dans cette dernière, les systèmes de relation de travail sont caractérisés par l'imbrication étroite entre logiques économiques et logiques familiales (Jacques-Jouvenot et Droz, 2015, pp. 192-195 ; Amiotte-Suchet et al, 2017, p.121) et par une répartition des tâches, des responsabilités et des pouvoirs qui s'articule autour de plusieurs axes, dont le genre (Ramseyer et Guéta-Bernard, 2014, pp. 103-105 ; Francoeur, 2022, pp. 141-142).

En Côte d'Ivoire, plus précisément à Bonon, le modèle de l'exploitation familiale dans le domaine de la cacaoculture s'est mis en place à partir de la crise cacaoyère de 1980 qui a fortement impacté les rapports de production dans les exploitations. Ainsi, le recours à la main d'œuvre salariée qui prévalait avant cette crise fait place progressivement à une main d'œuvre familiale non-salariée. Dans cette dernière configuration, le chef d'exploitation mobilise certains membres de sa communauté et sa conjointe pour les travaux de l'exploitation. Toutefois, l'homme et la femme collaborent dans l'exploitation selon des degrés d'implications différenciés. En effet, bien que les femmes et les hommes aient théoriquement accès à l'ensemble des étapes dans la production, la réalité montre que les tâches sont encore scindées en catégories plus ou moins sexuellement stéréotypées. Les femmes bénéficiant du statut de main d'œuvre familiale ont accès à toutes les étapes de la production (prérécolte, récolte, post-récolte), mais ont un accès limité à certaines ressources du travail. Au niveau de la création de la plantation cacaoyère, le droit d'usage des femmes est limité à certains outils. Pendant la récolte également, elles sont restreintes à certaines tâches, telles que le port des fèves jusqu'au campement d'écabossage et la confection des mets pour les aides. Elles sont exclues des négociations des prix d'achat et de la commercialisation des fèves.

Par ailleurs, la cacaoculture comme de nombreux autres secteurs d'activités a connu des avancées avec l'ouverture de ce secteur aux femmes en tant qu'exploitant propriétaire. Ce statut acquis par la femme aurait dû faciliter l'accès des femmes à toutes les étapes et les tâches sans discrimination de genre, mais il n'en fut rien. Les femmes cheffes d'exploitation subissent également la rigidité de ces normes de genre qui structurent l'organisation du travail agricole dans la cacaoculture. Celles qui décident de s'affranchir de cette division sexuelle du travail sont perçues comme des femmes qui veulent déployer des attributs de masculinité en contradiction avec les normes genrées du métier.

Ainsi, l'on observe une certaine constance dans la division sexuelle du travail, notamment en ce qui concerne les rapports de genre, malgré l'entrée progressive des femmes en qualité d'exploitants propriétaires. Le statut de propriétaire d'exploitation des femmes n'a pas contribué à légitimer leur participation à toutes les tâches du métier et à remettre en question cette division sexuelle traditionnelle du travail. Les différences et les inégalités demeurent effectives, qu'il s'agisse de l'accès aux outils ou de la répartition des tâches. Les possibilités pour les femmes de s'affranchir de cette distribution différentielle des tâches entre hommes et femmes sont proscrites. Le maintien de cette répartition traditionnelle des tâches au sein des exploitations familiales ne se fait pas de façon aléatoire. Dès lors, quelles sont les logiques qui sous-tendent la répartition sexuée du travail dans la cacaoculture à Bonon?

La division du travail entre hommes et femmes dans l'agriculture, et les valeurs associées à ces différentes pratiques ont fait l'objet d'analyse. Dans cet ordre, N'dami (2018, p. 133) montre que chez le peuple bété, la machette est attachée à la masculinité. Ainsi, les travaux effectués par les hommes sont une marque de virilité et de maturité en raison de la force physique et de longues heures de travail. Concernant les facteurs de maintien des inégalités d'accès aux ressources productives, Dahache (2010, p. 95) démontre que la préférence masculine dans la transmission des exploitations contribue à maintenir les inégalités

de genre dans l'accès aux moyens de production agricoles. Dans la même veine, les résultats des travaux de Demathieu (2022) sur la division sexuelle du travail indiquent que l'accès différencié aux outils, formations techniques, financements favorisant généralement les hommes, contribue à maintenir une hiérarchisation des tâches et des statuts. Questionnant les effets de genre relatifs à la confusion entre les logiques sociales familiales et les logiques économiques sur l'exploitation, Guétat-Bernard (2015, p. 295) révèle que le maintien de l'entreprise familiale est l'un des enjeux qui sous-tendent cette imbrication entre production agricole et domestique. Plus particulièrement, d'autres travaux se sont intéressés aux agricultures familiales dans le domaine de la cacaoculture. Dans cet ordre, Mouroufie et *al* (2020, p. 178) mettent en exergue l'inégalité d'accès des femmes à la terre dans les régions du Hautassandra et Indénié en Côte d'Ivoire. Les résultats de leur étude montrent que les femmes représentent une part significative de la main-d'œuvre dans la cacaoculture bien que leur rôle soit sous-estimé ou invisibilisé du fait des valeurs socio-culturelles locales qui attribuent un rôle secondaire aux femmes dans la sphère économique et décisionnelle. Les travaux de Kossonou et *al* (2018, p. 1405 ; pp.1408-1409) décrivent les principales tâches des agricultrices dans la cacaoculture et révèlent des taux de participation différenciés en fonction des activités. Elles sont plus actives dans certaines activités telles que le transport des jeunes plants, l'entretien des plantations, le ramassage des cabosses, la cuisine des repas des ouvriers et moins actives dans la cueillette des cabosses, la vente et la création d'ombrière dans les exploitations de cacao qui sont, pour la plupart, possédées et dirigées par des hommes.

Tous ces travaux révèlent que les femmes sont confrontées à divers obstacles et contraintes que leurs homologues masculins ne rencontrent pas dans l'agriculture du fait de l'inégalité d'accès aux ressources productives. Les études antérieures se sont centrées sur les logiques sociales qui sous-tendent la répartition sexuée des tâches dans les entreprises agricoles familiales. Dans cet article, la question n'est pas tant de connaître les logiques sociales qui sous-tendent cette répartition sexuée des tâches, mais de saisir la façon dont les rapports de genre sont exprimés dans les rapports de production et inversement, ce que les rapports de genre apportent aux rapports de production. Cet article propose de porter encore une fois un regard sur la division sexuelle du travail en accordant une attention particulière à l'expérience singulière des femmes. L'objectif de ce travail est d'analyser les logiques qui participent au maintien de cette répartition sexuée dans la cacaoculture. Plus spécifiquement il s'agit, d'abord, d'examiner les croyances des acteurs autour de la répartition genrée des tâches agricoles. Ensuite, nous allons mettre en exergue les logiques sociales qui sous-tendent l'acceptation sociale de la distribution sexuée des tâches agricoles. Enfin, nous mettrons en évidence les logiques économiques qui participent à la reproduction de la division sexuée du travail dans la cacaoculture.

1. Méthodologie

La présente étude s'inscrit dans une approche qualitative. L'analyse s'appuie donc sur un corpus de données qualitatives.

1.1. Présentation de la zone géographique de l'étude

Elle s'est déroulée en milieu rural dans la commune de Bonon, une localité située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. La population autochtone de cette localité est le groupe ethnoculturel Gouro qui cohabite avec des allochtones et des allogènes. Ancienne boucle du cacao, Bonon est une zone très favorable à l'agriculture de rente et de vivriers. Les villages de Dabouzra et Ouerobota ont été choisis comme champs d'investigation, car ce sont des localités où la cacaoculture représente l'une des activités économiques principales des populations. Le

développement de cette activité agricole a permis de financer la réalisation d'infrastructures de bases et l'amélioration de l'habitat en matériaux définitif dans lesdits villages.

1.2. Population et échantillon d'étude

La population d'enquête est essentiellement constituée des autorités villageoises, c'est-à-dire les chefs de village, les notables ainsi que les chefs de communauté allochtones et allogènes, les cacaoculteurs et les épouses de cacaoculteurs.

L'échantillon est de type qualitatif et sa construction s'est faite à partir de la combinaison de l'échantillonnage à choix raisonné et de la technique d'échantillonnage par effet boule de neige. La taille a été déterminée sur la base du principe de la saturation empirique, plus précisément lorsque les dernières entrevues n'apportaient plus d'informations nouvelles ou différentes. Au total 35 personnes, dont 20 cacaoculteurs (8 autochtones, 8 allochtones et 4 allogènes), 7 chefs autorités villageoises (2 chefs de villages autochtones, 3 chefs de communautés allochtones et 2 chefs de communauté allogène) et 8 femmes de cacaoculteurs, ont été interrogées.

1.3. Production et exploitation des données

Les données exploitées dans ce travail sont issues des entretiens semi-directifs individuels menés auprès des trois catégories cibles de l'étude, à savoir les autorités villageoises, les cacaoculteurs ainsi que leurs épouses. Les premiers ont fourni des informations sur l'historique de la cacaoculture et les normes sociales qui organisent cette activité dans leur localité. Les cacaoculteurs et leurs conjointes ont fourni des informations concernant la gestion de l'exploitation et la distribution des tâches. Des guides d'entretien ont été élaborés pour conduire ces différents entretiens individuels. Des données complémentaires ont été collectées à partir de l'observation directe et de la revue documentaire. L'observation directe a été réalisée par le biais d'une grille d'observation et a permis d'observer les acteurs dans l'exercice de leur tâche au sein des exploitations, principalement durant la période de la récolte. Dans un souci de triangulation, elle a permis de saisir les pratiques réelles des cacaoculteurs et de leurs conjointes dans leurs exploitations. La revue documentaire a permis de consulter les recherches scientifiques qui ont porté sur la division sexuée du travail dans l'agriculture familiale. Les données collectées à partir des entretiens individuels ont été transcrites. Le corpus obtenu à partir des notes d'observation et des entretiens individuels a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu qui consiste à regrouper les données en fonction des objectifs afin de les codifier. Cette analyse thématique a permis de mettre en évidence les logiques qui sous-tendent la division sexuée du travail dans la localité de Bonon.

2. Résultats

2.1. Les croyances liées à la division sexuée des tâches

La répartition des tâches agricoles au sein de l'exploitation familiale repose sur un ensemble de croyances. Au nombre de celles-ci, nous relevons des perceptions qui naturalisent les compétences, des perceptions sur les outils et des croyances sur le rôle de la femme auprès de l'homme.

2.1.1. Des tâches agricoles construites comme physiquement pénibles pour les femmes

Les différentes tâches agricoles font l'objet d'un marquage sexué fondé sur des croyances autour des différences de capacités physiques entre les femmes et les hommes, plus précisément sur l'idéologie de la nature fragile de la femme et de la force physique de l'homme. En effet, le caractère de pénibilité de certaines tâches bâti essentiellement autour de l'utilisation de la force physique, favorise le fait qu'elles soient interdites aux femmes. Les conditions de réalisation de ces tâches sont construites comme physiquement pénibles pour

elles. La force physique apparaît comme une ressource indispensable pour la réalisation de ces tâches agricoles, c'est pourquoi aux yeux des acteurs à l'étude, les femmes sont inaptes à les accomplir. Dans les imaginaires, la force physique étant construite comme une propriété masculine, les hommes sont plus aptes à les réaliser. Les femmes étant considérées faibles et les hommes forts, les tâches moins dépendantes de la force physique telles que l'entretien des pépinières et le transport des cabosses leur sont dévolues. Selon leur propos, ce sont des tâches qu'elles peuvent réaliser facilement, celles-ci n'exigent pas assez de force physique. L'utilité des hommes se situerait donc dans leur capacité à réaliser des tâches pour lesquelles les femmes auraient besoin de la force masculine pour les mener à bien. Deux enquêtés l'expriment en ces termes :

« le nettoyage c'est le rôle de l'homme, ça demande beaucoup de force. La femme n'en a pas assez (...) c'est travail d'homme. C'est risqué pour la femme, elle n'a pas assez de souffle pour lancer la machette ». (Cacaoculteur allochtone de Ouerobota)

« il faut nettoyer la forêt avec la machette. L'homme c'est travail de machette, parce que travail de machette c'est la force (...). Nettoyage avec machette femme, ce n'est pas leur rôle ». (Cacaoculteur autochtone de Dabouzra)

2.1.2. Des croyances qui naturalisent les compétences techniques des hommes et des femmes

Certains propos d'enquêtés donnent à voir que les compétences techniques des femmes et des hommes sont pensées comme des performances liées à leur appartenance de genre. Certains secteurs d'activité et certaines tâches sont affectés aux femmes ou aux hommes en considérant leurs habiletés dites naturelles. Toute chose qui naturalise les compétences et justifie la répartition sexuée des tâches.

Les cultures de rente se sont inscrites dans les imaginaires comme des espaces de production agricole réservés exclusivement aux hommes et les cultures vivrières comme des domaines qui conviendraient le mieux aux femmes. Cette croyance qui légitime la division des secteurs d'activité agricole entre les sexes est un facteur structurant de la division sexuée des tâches dans la cacaoculture et de l'hégémonie masculine dans ledit secteur. L'idéologie de l'incompétence technique des femmes dans le domaine des cultures de rente fonctionne d'une part comme une barrière symbolique d'entrée des femmes dans ce secteur d'activité en tant que propriétaire d'exploitation. D'autre part, cette idéologie légitime leur contribution en tant que main-d'œuvre à la réussite de cette entreprise familiale. Leur rôle, incontournable pour la stabilité et la rentabilité de l'entreprise, est reconnu, mais invisibilisé à travers la diffusion des normes de genre qui mettent en avant leur incompétence technique. Partant, les cultures de rente sont attribuées aux hommes et les cultures vivrières aux femmes parce qu'elles sont davantage orientées vers l'autoconsommation et le marché local. A ce sujet, deux autres enquêtés se prononcent dans les énoncés suivants :

« la femme a son programme à elle au niveau du vivrier. Lorsqu'on fait les champs de cacao, elle va semer ses légumes que ça soit piment, aubergine, gombo, tout ça elle va semer ça c'est à son niveau ». (Autorité villageoise de Dabouzra)

« la femme sème gombo, tomate, aubergine (...) les femmes c'est comme ça elles font pour manger ». (Cacaoculteur autochtone, Ouerobota)

En outre, dans les imaginaires, certaines compétences techniques au niveau des tâches agricoles dévolues aux femmes ne sont pas déconnectées de celles de la vie domestique. Ces tâches agricoles en raison de leur proximité avec les tâches domestiques sont dévolues aux femmes. L'analogie entre ces compétences techniques agricoles et les tâches ménagères construites comme naturellement faites pour les femmes, légitime que ces tâches soient attribuées aux femmes. Certains verbatims rendent compte de ces croyances qui traduisent cette mise en pratique des aptitudes « naturelles » de la femme dans l'exploitation :

« l'entretien des pépinières c'est pour les femmes. En tant que mère elle sait prendre soin des jeunes plants ». (Autorité villageoise de Dabouzra)

« Ce sont les femmes qui savent préparer Donc la cuisine la femme est là pour faire la cuisine pour les gens qui viennent nous aider ». (Cacaoculteur allochtone, Ouerobota)

2.1.3. Les croyances en lien avec les outils et les tâches

Les outils ou le matériel utilisés dans la production cacaoyère incarnent le masculin et le féminin dans les imaginaires des acteurs à l'étude. Par exemple, la machette symbolise le genre masculin et la daba le genre féminin. Les normes d'usage de ces objets respectent la séparation des sexes. La machette n'est donc pas admise comme un outil que la femme peut utiliser. Pareillement, les tâches subissent les marquages des normes de genre. Dans l'imaginaire des communautés, le port de la cuvette est construit comme une tâche féminine. Durant la récolte, la femme s'occupe donc du transport des cabosses pour le grand assemblage au lieu défini pour l'écabossage en les portant dans une cuvette sur la tête. Par contre, le port de cuvette par l'homme est suivi de sanctions telles que le rejet, les railleries. En cas de besoin, les cabosses sont transportées par l'homme dans un sac. Ces extraits d'entretiens sont particulièrement illustratifs :

«le nettoyage avec machette c'est moi, mais avec la daba c'est elle ». (Cacaoculteur allochtone, Dabouzra)

« L'homme ne peut pas prendre la cuvette pour mettre sur sa tête, on va se moquer de lui, c'est pour la femme (...) la femme n'a pas le droit de lancer machette ». (Cacaoculteur autochtone, Dabouzra)

« Au village ici, il y a une femme qui a 3 hectares de cacao, elle nettoie dedans elle-même. Elle a une force de garçon. Elle était mariée mais à cause de ça, le monsieur est parti depuis elle est restée seul ». (Cacaoculteur autochtone, Ouerobota)

Les normes de genre produites autour des instruments de travail et des tâches, ainsi que le déclassement social qui suit la transgression de ces normes, amènent les femmes et les hommes à éviter certaines pratiques ou certains outils proscrits à leur catégorie de genre. Ce contexte constitue un frein à la progression de la mixité des tâches ou des outils dans ce secteur.

2.1.4. Le devoir féminin d'assistance au conjoint comme fondement de l'assignation de la femme au statut d'aide dans l'exploitation agricole

Des idéologies sont produites pour maintenir et légitimer les femmes dans le statut d'aide dans l'exploitation. Le devoir d'assistance féminin est l'une de ces idéologies mobilisées pour maintenir l'image de la femme agricultrice cantonnée aux tâches domestiques et aux tâches agricoles les plus dévalorisantes pour l'homme. Cette idéologie fonctionne comme une barrière symbolique qui rend inconcevable l'idée d'une femme cacaicultrice professionnelle à part entière qui revendique sa place dans ce domaine d'activité. Cette idéologie découle des attentes normatives de genre et assignent les femmes à se maintenir dans le statut d'aides. Dans cette logique, « aide » est leur désignation par rapport à leur conjoint, chef d'exploitation. Ce qui les présuppose disponibles au gré de certains besoins de l'exploitation. C'est ce que traduisent les propos d'enquêtés suivants :

« je ne peux pas avoir femme et puis elle va s'asseoir à la maison ... où il y a mes pieds voilà son pied ». (Cacaoculteur autochtone, Dabouzra)

« La femme aide son mari depuis la pépinière et participe plus aux activités domestiques C'est toujours comme ça ; quand la femme travaille bien tu es content, la famille aussi ». (Cacaoculteur autochtone, Dabouzra)

« Fermentation c'est mon mari qui fait. Je l'aide ». (Femme de cacaoculteur Ouerobota)

Les tâches assignées aux femmes sont considérées comme relevant de leur devoir d'assistance au conjoint. Cette idéologie qui rappelle et renforce la division sexuée des tâches participe à construire dans les imaginaires l'idée d'une complémentarité fonctionnelle pour la stabilisation de l'exploitation agricole. Un enquêté soutient, dans ce sens, que quand « la femme aide ça donne courage, le travail avance. Si tu travailles seul sans aide de la femme, ça peut pas » (Cacaoculteur allogène, Ouerobota).

2.2. Les logiques sociales en lien avec la division sexuée des tâches

2.2.1. Le maintien des hiérarchies existantes

Les valeurs associées aux outils, aux tâches attribuées aux femmes sont influencées par les stéréotypes de genre qui visent à maintenir une hiérarchisation des statuts au sein de l'exploitation familiale. Ces stéréotypes prescrivent ce que les femmes et les hommes doivent faire : « la femme doit faire la cuisine pour son mari », « la femme doit aider son mari dans les tâches légères ». D'autres décrivent ce qu'ils sont censés être : « l'homme est le chef de famille ». Partant, les tâches assignées aux femmes dans l'exploitation sont souvent en lien avec leurs rôles traditionnels de genre (soin, confection de mets, etc.). Cela est perceptible à travers les verbatims suivants :

« la vente c'est le chef de famille qui fait. Tout le monde ne peut pas vendre. Si Monsieur n'est pas là madame peut vendre et garder l'argent. Quand le mari va venir elle va lui remettre ». (Cacaoculteur autochtone, Dabouzra)

« La pépinière, c'est lui qui fait (...) comme on ne m'a pas encore dit de venir l'aider (...) c'est lui le patron (...) vendre c'est pour lui ». (Femme de cacaoculteur, Ouerobota)

« La vente c'est moi l'homme, femme jamais ! c'est moi qui l'ai mariée. C'est moi qui vends mon produit. » (Cacaoculteur autochtone, Ouerobota)

Cette division sexuée des tâches et des outils de travail, qui semble offrir à chacun un espace d'autonomie, reproduit les hiérarchies existantes matérialisées par une relation de domination asymétrique des hommes sur les femmes.

2.2.2. Le maintien des liens sociaux dans les groupes d'appartenance comme facteur structurant l'acceptation sociale de la division sexuée des tâches

Le maintien des liens sociaux dans les groupes d'appartenance (parenté, communauté, famille) n'est pas étranger à l'acceptation sociale des normes de genre qui régulent cette activité économique pensée comme une activité masculine. Par voie de conséquence, les agricultrices ont moins de marge de manœuvre dans l'exercice de ce métier comparativement aux hommes. Sous la pression des normes de genre, les femmes sont soucieuses d'aligner leur conduite et leurs comportements aux stéréotypes sexués qui régulent les rapports de production dans la cacaoculture, au risque de subir la sanction sociale en cas de non-respect desdites normes. En fait, les rapports de production sont considérés comme des espaces sociaux où se construisent ou s'affaiblissent ou s'affaiblissent les liens dans les groupes sociaux d'appartenance. Cette enquêtée l'exprime en ces termes :

« on a nettoyé, on a payé sachet on a commencé pépinière. C'est mon mari qui plante moi je puise l'eau, j'arrose avec ça. (...) Il fait les trous, je ramasse pour venir déposer derrière lui. (...) pour mettre au soleil c'est nous deux (...) ça fait qu'on s'entend, on est soudé » (Femme de cacaoculteur, Ouerobota).

2.3. Des logiques de rentabilité économique en lien avec le maintien de la division sexuée du travail dans la cacaoculture

Les idéologies de genre qui favorisent le maintien de la division sexuée du travail agricole ne sont pas déconnectées de logiques de rentabilité économique.

2.3.1. Maximiser la performance masculine en déchargeant les hommes des responsabilités domestiques

Du point de vue des acteurs, la répartition sexuée traditionnelle des tâches est vécue comme un moyen de maximiser la performance masculine en déchargeant les hommes des responsabilités domestiques. En attribuant une partie des tâches aux femmes, les hommes, c'est-à-dire les chefs d'exploitations, seraient moins sujets au stress lié à la conciliation vie professionnelle /vie personnelle, ce qui, en théorie, favoriserait une meilleure concentration et une meilleure performance au travail. La répartition sexuée des tâches aurait pour effet de permettre aux hommes de se concentrer sur le travail « productif » et d'être plus performants dans l'entreprise comme exprimé dans les verbatims suivants :

« on dit ce sont les deux mains qui se lavent. Il y a des tâches pour les femmes. C'est surtout les tâches domestiques comme prendre soin des enfants, du mari et de la famille du mari. Chez nous, c'est comme ça. Quand c'est comme ça l'homme est plus tranquille et son travail dans le champ de cacao avance bien ». (Autorité traditionnelle de Dabouzra)

« On a besoin de la femme pour préparer. Sans la nourriture on ne peut pas travailler. C'est elle qui doit préparer pour toi ». (cacaoculteur autochtone, Ouerobota).

2.3.2. Les gains de productivité facilités par le financement des charges de l'entreprise à travers le marquage genrée des activités agricoles

En effet, l'association des cultures vivrières dans l'exploitation agricole participe à réduire les charges fixes de l'entreprise. Tout d'abord, les bénéfices issus de la vente des produits vivriers permettent de financer certaines dépenses de l'exploitation agricole dirigée par l'homme et de les réduire : « ça te permet d'économiser » ; « ça permet diminuer les dépenses », affirment des cacaoculteurs. En outre, ces cultures vivrières sont des ressources matérielles qui facilitent la mobilisation des aides pour certaines activités selon les cacaoculteurs suivants :

« pendant l'écabossage, ce sont nos parents et nos amis qui viennent nous aider. Ma femme prépare pour envoyer pour qu'ils mangent. Ici c'est comme ça qu'on s'entraide. Je prépare et je paye la boisson pour les encourager » (Cacaoculteur autochtone Dabouzra), « elle me donne un peu d'argent de gombo (...) ça m'aide à nourrir les gens, ça fait avancer le travail ». (Cacaoculteur allogène Ouarebota)

Le revenu issu de la vente de ces produits vivriers permet de financer les dépenses de consommation du ménage en période de soudure. Cela représente donc une stratégie de gestion des risques. Cette enquête l'exprime en ces termes :

« arriver à s'auto-suffire au niveau des besoins, s'occuper de la famille en cas de besoin ce sont des tâches des femmes. Quand l'argent de cacao ne peut pas couvrir toutes les dépenses de la maison, c'est l'argent de mon gombo, de mes piments que je donne à mon mari pour l'aider. Quand c'est comme ça, il est plus tranquille et il peut mieux se concentrer sur le champ de cacao ». (Femme de cacaoculteur)

La croyance d'une parfaite complémentarité entre les bénéfices des produits vivriers des femmes et les investissements dans l'entreprise agricole des hommes légitime le maintien des inégalités de genre observées dans la répartition des tâches. Cette configuration montre que les hommes, bien qu'ils soient dans une position dominante, sont en même temps dépendants de la production agricole féminine. Pour masquer cette dépendance, les acteurs mettent plutôt en avant l'idée selon laquelle la femme et l'homme sont complémentaires, indispensables l'un à l'autre pour la stabilisation de l'entreprise.

3. Discussion

Les analyses présentées mettent en exergue les logiques qui président l'attribution des rôles sociaux de genre dans la cacaoculture. Elles révèlent, d'une part, les croyances rattachées

à ces rôles de genre traditionnels et, à travers elles, les formes de vulnérabilité et discriminations que subissent les femmes. Les inégalités induites par la rigidité de ces normes sont matérialisées par un accès limité des femmes aux ressources de travail de l'entreprise agricole, un manque d'autonomie dans la réalisation des tâches agricoles, un faible contrôle sur la gestion des ressources financières de l'entreprise et une sous-utilisation de leurs compétences. Contrairement aux femmes, les hommes tirent des profits de ces stéréotypes de genre qui structure la division sexuée des tâches. L'idéologie de l'aptitude physique des hommes face à la pénibilité des tâches agricoles et l'image de la cacaoculture comme un métier masculin constituent des ressources de pouvoir pour les hommes et favorisent l'hégémonie masculine dans ce domaine d'activité. Ces résultats corroborent ceux de N'dami (2018, p. 133), de Mouroufie et al. (2020, p. 178) et de Demathieu (2022). Ces travaux révèlent que les inégalités à l'égard des femmes trouvent leur fondement dans les systèmes de justification du masculin et du féminin, les valeurs socio-culturelles qui attribuent un rôle secondaire aux femmes dans la sphère économique et l'imaginaire masculin de l'agriculture. Le contrôle des outils les plus valorisés par les hommes participerait donc à fonder matériellement une hiérarchie entre les sexes (N'dami, 2018, p. 132).

L'acceptation sociale de ces dynamiques d'inégalité basée sur le genre transite par la mise en avant de croyances autour de la complémentarité fonctionnelle. Ces croyances promeuvent l'idée de la complémentarité et de l'interdépendance des rôles et des compétences entre l'homme et la femme pour l'équilibre de la famille et de l'entreprise. En d'autres termes, leurs rôles sont distincts, mais complémentaires ; rôles qui sont essentiels au bon fonctionnement et à l'équilibre de la famille et de l'entreprise agricole. Sur fond de ces croyances en lien avec cette complémentarité conjugale, les femmes sont moins enclines à s'affranchir de la hiérarchisation des rôles, de la restriction de leurs choix individuels et des inégalités existantes. Les résultats de Droz (2017, pp. 14-15) révèlent également cette complémentarité fonctionnelle des tâches ou complémentarité conjugale dans les entreprises agricoles familiales. Cette idée de complémentarité est perceptible également à travers les résultats de Guerillot (2024, pp. 311-312). Ce dernier montre comment la division sexuelle du travail de production, à travers une ségrégation spatialisée des membres du couple, participe à l'autonomie professionnelle des femmes à l'égard de leurs compagnons à travers l'appropriation de certaines parcelles travaillées uniquement par elles. Dans le même temps, il souligne que, selon l'avis de ces agricultrices, leurs productions agricoles autonomes ont pour but de compléter l'offre légumière du terrain principal en prolongeant les saisons. Ce résultat va également dans le même sens que celui de Comer (2016, pp. 144-145) qui montre comment l'idéologie de la complémentarité des rôles des genres marque l'imaginaire de la profession agricole. Dans cet imaginaire, le respect d'un ordre de genre est construit comme une condition de survie économique des exploitations et de la cohésion sociale dans la cellule familiale. Le respect de cet ordre dépend étroitement de l'adhésion de la femme et de l'homme à la division des places et des fonctions qui leur sont assignées. Cette idéologie de la complémentarité qui implique une séparation des tâches et un ordre hiérarchique, voire une valorisation inégale des activités, vient masquer l'existence de divergence d'intérêts, de rapports contradictoires entre l'homme et la femme au sein de l'exploitation.

Implicitement, nos résultats révèlent que les motivations des agricultrices pour le travail dans l'exploitation agricole tournent autour de la possibilité de prendre soin du conjoint et de la famille, d'améliorer leur qualité de vie et celle de leur famille. Ses activités dans l'exploitation familiale sont toujours orientées par le souci des autres, car les tâches qui leur sont assignées sont celles qui consistent à soutenir le travail des hommes. Le fait de privilégier l'attention portée à autrui justifie leur double implication dans le travail domestique et agricole. La sociologue Francoeur (2022, pp. 140-141) fait la même observation et montre que les femmes agricultrices s'inscrivent dans une démarche de *care* pour parler du travail qui les

mobilisent au quotidien. Dans cette configuration, leur investissement dans les activités agricoles apparaît comme un prolongement de celui effectué dans la sphère domestique. Les statuts d'épouse et d'époux et les rôles sociaux attribués en fonction de ces statuts sont reproduits dans la gestion de l'entreprise. Les rôles domestiques de la femme au sein du ménage sont mobilisés et réinvestis dans l'entreprise pour améliorer sa productivité en fonction des attentes sociales relatives à son statut d'épouse. Les femmes mettent leurs compétences domestiques (la préparation des repas, l'aide à la personne) au service de l'exploitation agricole.

Dans l'espace social, des idéologies sont produites pour dévaloriser les compétences qu'elles mettent en œuvre dans l'exploitation comparativement à celles des hommes, même si leurs compétences contribuent à la production et à la stabilité de l'exploitation. Toutes les activités des femmes dans l'exploitation tendent à prendre le statut de travail domestique comme le montre Nicourt et Girault (2006, p. 5) dans leur étude sur le travail d'élevage des femmes, toute chose qui contribue à invisibiliser le travail des femmes dans l'exploitation et à les maintenir aux marges des tâches agricoles les plus valorisantes. Leurs compétences sont réutilisées dans l'exploitation agricole, mais n'y sont pourtant pas reconnues comme des qualifications leur permettant de s'émanciper du statut d'aide. L'invisibilisation de leur travail favorise leur maintien dans le statut d'aide sur l'exploitation (Nicourt et Girault, 2006, p. 11). La position de dominée de la femme au niveau des rapports de pouvoir du cadre matrimonial sont reconduits dans les rapports de production.

Des avantages supposés ou perçus de la division sexuée du travail agricole évoqués par les participants, se distinguent la mutualisation des connaissances et compétences respectives pour avancer plus rapidement l'entreprise agricole, la stabilité familiale et communautaire, l'optimisation des ressources, la répartition des risques de l'entreprise agricole. Ces avantages supposés ou perçus sont des raisons idéologiques pour justifier les rôles stéréotypés, faire accepter cette différenciation comme naturelle, nécessaire et bénéfique pour la famille, la communauté et l'entreprise agricole. Comme le démontre Guétat-Bernard (2015, p. 295), le maintien de l'entreprise familiale est l'un des enjeux qui sous-tendent la division sexuée du travail. La mise en avant de cette idéologie permet d'invisibiliser les inégalités et les discriminations vécues par les femmes du fait de cette répartition sexuée du travail et amène ces dernières à s'autocensurer dans les espaces socialement marqués par peur d'être stigmatisées.

Conclusions

Mobilisant une approche qualitative, l'objectif de cet article était d'analyser les logiques sous-jacentes qui freinent une redistribution plus équitable des rôles productifs et des bénéfices associés dans la cacaoculture à Bonon. Les résultats présentés portent sur la façon dont les rapports de genre sont exprimés dans les rapports de production et inversement, ce que les rapports de genre apportent à cet espace de production agricole. Il en ressort que la division sexuelle du travail repose sur une distribution inégale des instruments de production et des tâches accordant aux hommes les outils et les tâches valorisés et valorisant, tandis que les femmes sont contraintes aux outils et aux tâches dévalorisants. L'étude révèle que les rapports sociaux de genre sont imbriqués à d'autres rapports sociaux ; plus spécifiquement, elle montre comment cette forme d'organisation se caractérise par l'entremêlement de deux rapports sociaux distincts : le rapport familial et le rapport de production. Cet enchevêtrement engendre des confusions, notamment en ce qui concerne le statut des différents membres de la famille (conjoint et conjointe) travaillant sur l'exploitation dans les rapports de production. La catégorisation « travail des femmes », « travail des hommes » n'est pas indépendante du contexte particulier des interactions dans lequel elle se produit et des croyances, valeurs et représentations sociales du monde professionnel.

La répartition sexuée du travail dans la cacaoculture à Bonon est fondée sur une hiérarchie matérielle se traduisant par une séparation des tâches, un accès différencié aux outils et aux ressources productives en fonction des appartenances de genre. Les positions asymétriques des femmes et des hommes qui en découlent sont légitimées par des croyances fondées sur la naturalisation des compétences techniques associées à leur appartenance de sexe sur fond d'arguments biologiques ou culturels. La conjointe est considérée comme une « aide » pour le conjoint, comme celle qui occupe la position de dominée, qui doit accomplir les travaux agricoles les moins valorisés, contribuant à la maintenir dans une position socio-économique subordonnée. L'intériorisation de la subordination de la femme participe à la légitimité de la domination masculine. L'organisation du travail dans le domaine de la cacaoculture est porteur de discriminations et d'inégalités pour les femmes. L'espace de production cacaoyère apparaît ainsi comme un espace de reproduction des inégalités genrées malgré les discours officiels prônant l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres.

Références bibliographiques

- Amiotte-Suchet, L., Droz, Y., & Reysoo, F. (2017). *La petite entreprise au péril de la famille?: l'exemple de l'Arc jurassien franco-suisse* (No. 31). Presses universitaires de Franche-Comté. <https://doi.org/10.4000/books.pufc.20542>
- Comer, C. (2016). Je négocie, nous négocions : une affaire de femmes ou de couple agricole?. *Négociations*, 25(1), 141-154. https://shs.cairn.info/article/NEG_025_0141?tab=texte-integral (Consulté le 10 avril, 2025)
- Dahache, S. (2010). La singularité des femmes chefs d'exploitation. In B.Hervieu N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle & J. Rémy (Eds.), *Les mondes agricoles en politique*. (pp. 93-110). Presses de Sciences Po. https://shs.cairn.info/article/SCPO_HERVI_2010_01_093?tab=premieres-lignes (Consulté le 10 Mai 2025)
- Demathieu A. (2022). Comprendre la division sexuelle du travail agricole : évolutions historiques et impacts présents, *AgriGenre*, [En ligne] <https://agrigenre.hypotheses.org/6805>, DOI : <https://doi.org/10.58079/au3e> (Consulté le 07 avril 2025).
- Droz, Y. (2017). Amour, famille et entreprise : la transmission du patrimoine au sein de l'entreprise familiale. *Recherches familiales*, 14(1), 9-22. <https://shs.cairn.info/revue-recherches-familiales-2017-1-page-9?lang=fr> (Consulté le 20 mai 2025).
- Francoeur, J. (2022). Repenser le travail des femmes dans le monde agricole à partir du care. *Cahiers de recherche sociologique*, 72, 133-146. <https://www.erudit.org/en/journals/crs/2022-n72-crs09428/1112389ar/> (Consulté le 10 avril 2025).
- Guerillot, A. (2024). *Des rapports sociaux de sexe certifiés en agriculture biologique. La division sexuelle du travail à l'ère agroécologique*. [Thèse Doctorat. Université de Lille]. <https://theses.hal.science/tel-05029003v1/document> (Consulté le 10 Avril 2025).
- Guétat-Bernard, H. (2015). Travail, famille et agriculture. Enjeux de genre et de Développement, perspective Nord-Sud. In C. Verschuur, I. Guérin, & H. Guétat-Bernard (Eds), *Sous le développement, le genre* (pp 279-305). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8792> .
- Jacques-Jouvenot, D. & Droz, Y. (2015). *Faire et défaire des affaires en famille*. Presses universitaires de Franche-Comté.

- Kossonou, A. S. F., Vroh, B. T. A., Tra, F., Kouadio, V. P. G. & Yao, C. Y. A. (2018). Implication des femmes dans la gestion familiale des systèmes agroforestiers à cacaoyers au Centre de la Côte d'Ivoire. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 24 (3), 1401-1415. https://www.researchgate.net/publication/329155920_Implication_of_women_in_family_management_of_cocoa_based_agroforestry_systems_in_the_Centre_of_Cote_d'Ivoire (Consulté le 10 Mai 2025).
- Mouroufie, K. K. V., Kam, O., & Sangare, M. (2020). Environnement socio-culturel et sous représentativité des femmes dans les programmes de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire. *African Sociological Review/Revue Africaine de Sociologie*, 24(2), 170-183. <https://www.ajol.info/index.php/asr/issue/view/22232> (Consulté le 24 Avril 2025).
- N'dami, C. (2018). *Agricultures familiales et dynamiques de genre au Cameroun, de la fin du XIXème siècle aux indépendances*. [Thèse de Doctorat. Université Sorbonne Paris Cité]. <https://theses.hal.science/tel-02186340v1> (Consulté le 25 avril 2025).
- Nicourt, C., & Girault, J. M. (2006). Contributions invisibles au travail d'élevage et fragilisation identitaire des conjointes d'agriculteurs. *Ruralia*. [En ligne], (18/19). <https://journals.openedition.org/ruralia/1311> (Consulté le 10 avril, 2025).
- Ramseyer, M., & Guétat-Bernard, H. (2014). Égalité de genre en agriculture et logiques familiales. *Pour*, 222(2), 101-106. <https://shs.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-101?lang=fr> (Consulté le 10 avril 2025).



La capitalisation des comités de veille citoyenne dans l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle dans la région du centre au Burkina Faso

*Capitalizing on citizen monitoring committees in the operationalization of universal
health coverage in the central region of Burkina Faso*

George ROUAMBA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : georgerouamba@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0002-5774-6076>

Résumé : Au Burkina Faso, dans le cadre de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle, il a été mis en place des comités de veille pour garantir l'efficacité de la politique publique. L'objectif est de comprendre le processus d'implantation des comités de veille en tirant les leçons apprises. À partir des entretiens individuels et de focus groups, cet article questionne la mise en place de comité de veille citoyenne en tant qu'espace de production et de circulation de savoirs au sein des communautés. Les savoirs diffusés portent sur l'histoire, les normes et la pratiques de fonctionnement des comités de veille citoyenne. Les vecteurs de diffusion des savoirs restent les modèles traditionnels, à savoir les radios communautaires, la communication interpersonnelle. La mobilisation de l'ensemble des savoirs devrait permettre aux comités de veille citoyenne de se transformer en groupe de pression pour une meilleur qualité de soins. La capitalisation des expériences communautaires est un processus comportant d'énormes défis surtout qu'il s'agit d'expérimenter un modèle voyageur.

Mots-clé : Veille, Citoyenne, Savoirs, Projet, Ouagadougou.

Abstract : In Burkina Faso, as part of the operationalization of universal health insurance, watchdog committees were set up to guarantee the effectiveness of public policy. The aim is to understand the process of setting up monitoring committees, drawing on lessons learned. Based on individual interviews and focus groups, this article examines the setting up of citizen monitoring committees as a space for the production and circulation of knowledge within communities. The knowledge disseminated concerns the history, norms and operating practices of citizen monitoring committees. The vectors of knowledge dissemination remain traditional models, namely community radio and interpersonal communication. Mobilizing all this knowledge should enable citizens' monitoring committees to become pressure groups for better quality of care. The capitalization of community experiences is a process fraught with enormous challenges, especially when it comes to experimenting with a travelling model.

Keywords: Citizen, Watch, Knowledge, Project, Ouagadougou.

Introduction

Au Burkina Faso, un programme national de renforcement de l'engagement citoyen et de la responsabilité des gouvernants dans la mise en œuvre de la politique de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) est mis en œuvre dans quatre régions pilotes avec l'appui technique des organisations de la société civile. Ce programme a mis en place des comités de veille citoyenne dans les communes urbaines et rurales dont la vocation est de veiller à l'efficacité de l'intervention. Après trois années de mise en œuvre, une capitalisation des expériences des comités de veille a été jugée importante afin d'en tirer les leçons apprises. Le processus de mise en place peut être compris comme un espace de production et de circulations des nouveaux savoirs dans les communautés.

Pour comprendre les enjeux et les attentes des gestionnaires sur la capitalisation du projet, il est important de rappeler le contexte de mise en œuvre. Un des obstacles majeurs à l’opérationnalisation de l’assurance maladie universelle est la grande pauvreté des populations. En effet, une partie importante de la population rurale du Burkina Faso fait l’expérience d’une inaccessibilité financière aux soins. En 2018 selon le ministère de l’économie, le pays comptait 7,3 millions de personnes pauvres dont 93,3% en milieu rural. Le taux de pauvreté était de 36,2% avec un seuil de pauvreté de 164 955 FCFA (272 \$) (Ridde, 2021). Cette pauvreté affecte l’utilisation des services de santé car 24,2% de la population morbide n’a consulté aucun service ou personnel de santé moderne (Institut National des Statistiques et de la Démographie, 2022). Par ailleurs, plus de 80% de la population ne disposent pas d’une couverture sociale en santé (Bationo, 2013). Ce faisant, un grand nombre de personnes est considérée comme des indigents et ne peuvent pas payer leur frais d’adhésion au système d’assurance.

La mise en place de l’AMU a engendré des débats publics sur la justice sociale et l’équité d’accès aux soins des indigents. Quelle est la place des indigents ? Les indigents sont couramment identifiés aux individus qui n’ont pas un salaire, ni de revenus suffisants et qui ne peuvent pas payer les soins dans les centres de santé. Alors que les décideurs politiques prévoyaient la mise en place d’un régime d’assurance maladie obligatoire pour les salariés et un régime d’assurance maladie volontaire pour les travailleurs du secteur informel (Kadio et al., 2017), les mouvements syndicaux se sont opposés au motif que les infrastructures et la technologie médicale restent précaires. Le gouvernement pris entre les groupes de pression (partenaires techniques, associations et ONG) et la résistance des organisations syndicales a fait l’option d’avancer à petit pas par un projet-pilote de prise en charge des personnes indigentes à travers les mutuelles de santé. La question de la redevabilité et de la participation des citoyens au contrôle de l’action publique sont également venues alimenter ces débats publics sur l’efficacité des politiques publiques. Aussi de nouvelles revendications citoyennes sont nées : la transparence, la responsabilité à l’égard du citoyen, en somme la redevabilité. Ce contexte est alors propice à une réflexion sur la capitalisation des projets.

En prenant comme une entrée empirique, la mise en œuvre de la veille citoyenne, cet article se propose de capitaliser les expériences de ce projet. Il s’agit de reconstituer le processus de production et de circulation des savoirs ; autrement dit la transformation des expériences vécues au cours de la mise en œuvre des comités de veille en connaissances diffusables. Le processus de mise en place du comité de veille relève globalement d’une transmission de savoirs entre une communauté et une équipe de projet. Par-delà ses multiples dimensions, la transmission des savoirs relève de quelques interrogations : Que pouvons-nous apprendre du processus de mise en place des comités de veille ? Quels types de savoirs ont été produits ? Et pour quels usages de ces savoirs ?

Après avoir présenté la méthodologie de l’étude, les résultats seront exposés de la manière suivante. Dans un premier temps, un rappel de l’historique des comités de veille permettra au lecteur de les situer dans l’histoire générale des soins de santé primaires. En deuxième lieu, les apprentissages issus du processus de mise en place des comités de veille seront traités. L’article se termine par une discussion autour de la capitalisation de la pérennisation et des modèles voyageurs des projets.

1. Approche méthodologique

L’étude s’est déroulée dans deux communes rurales et urbaines de la ville de Ouagadougou. Sur le plan méthodologique, la capitalisation s’inspire de la démarche de la recherche-action car l’une de ses finalités est de construire une organisation apprenante. S’inspirant de la recommandation de Jean-Marc Ela selon laquelle, il convient de réhabiliter la

banalité comme une source d’intelligibilité de la réalité sociale et humaine (Ela, 2006), les données d’enquêtes qui ont servi de base pour les interprétations sont issues d’un double dialogue (Olivier de Sardan, 2008). Le premier est un dialogue avec les données issues d’entretiens individuels approfondis auprès de 23 personnes de divers profils et 04 focus groups de femmes et d’hommes bénéficiaires de l’assurance maladie universelle (AMU). Ces personnes ont été identifiées par un modèle d’échantillonnage à choix raisonné parmi les acteurs de mise en œuvre du projet. Aussi trois types de guide d’entretien ont été élaborés à l’endroit respectivement des acteurs institutionnels, des prestataires de soins, et des bénéficiaires. Les entretiens se sont déroulés dans les aires administratives des deux centres de santé qui mettent en œuvre l’AMU et les lieux de travail des gestionnaires du projet. Certains entretiens ont été réalisés en langue nationale *mooré*¹.

Participants		Technique	Nombre
Indigents	Femme	Focus group	02
	Homme	Focus group	02
Équipe du projet		Entretiens individuels approfondis	5
Employés de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle			3
Prestataire de soins des Centre de santé			2
Membre des Comité de gestion des formations sanitaires			2
Mairies/ délégation spéciale			4
Mutuelles de santé			2
Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé			01
Total			23

Tableau 1 : Profil des enquêtés lors des entretiens approfondis (Source : enquête de terrain en novembre 2022)

Le second est le dialogue avec les participants d’un atelier de restitution et d’un atelier de bilan de mise en œuvre du projet. L’atelier est considéré dans ce cas, comme une réunion qui constitue une forme de délibération et de décision collective en dépit de l’inégalité des statuts des participants (L’Estoile, 2015). En effet, y participaient les différentes parties prenantes, les bénéficiaires des mutuelles de santé, des associations de la société civile et des représentants de l’administration publique. Aussi, l’atelier est une espace de réalisation d’une ethnographie de situations de confrontation entre des mondes hétérogènes, se trouvant en relation d’interdépendance asymétrique (L’Estoile, 2015). L’ambiance au cours de ces ateliers a été parfois chaude où les débats houleux sont apparus autour des rôles des uns et des autres dans la mise en œuvre des comités de veille. Cependant, il convient de rappeler l’histoire des comités de veille qui se situe dans la continuité de celle des soins de santé primaire en Afrique.

2. Historique des comités de veille en santé

L’histoire des comités de veille citoyenne est intimement liée à celle de la participation des communautés à la base pour améliorer l’accessibilité et la qualité des soins depuis le lancement de l’initiative de Bamako². Les comités de veille citoyenne, encore appelés observatoires communautaires en santé, ont émergé dans des circonstances particulières, comme une réalité nouvelle dans le paysage institutionnel des systèmes santé et qu’il convient

¹ Langue parlée par l’ethnie mossi du Burkina Faso

² Politique de réforme majeure du système de santé en Afrique en 1987 qui prône la participation des communautés dans l’offre de soins de santé primaires

de retracer cette histoire. L’avènement des comités de veille s’inscrit dans l’histoire des politiques de santé depuis les années 1970 en Afrique. La politique des soins de santé primaire promue à Alma Ata en 1978 préconisait une forte décentralisation du système de santé avec une forte implication des communautés.

Les dispositifs de participation vont se créer suivant la forme pyramidale du système de santé. Au niveau des districts sanitaires on aura les conseils de santé de district et les comités de gestion (COGES) au niveau des centres de santé et de promotion sociale (CSPS). Au niveau régional, les Comités Techniques Régionaux de Santé (CTRS) sont pilotés par les gouverneurs avec une forte présence des acteurs de la Société civile et les autres partenaires au développement. Au niveau central, le Conseil d’Administration du Secteur Ministériel (CASEM) est un espace de dialogue, d’information et de redevabilité de l’action ministérielle. La participation devient de facto un droit et un devoir des usagers et des citoyens de prendre part au processus de planification, d’exécution des interventions en santé et aux décideurs locaux ou nationaux de rendre compte de leur gestion.

Avec l’explosion du VIH/SIDA au cours de la période entre 1990 et 2000, les personnes infectées vont s’organiser en associations de malades pour participer à la mise en œuvre des actions de riposte contre cette nouvelle pandémie. Cette participation utilitariste est encouragée par les institutions de financement comme la Banque mondiale.

La diffusion internationale des comités de veille citoyenne va être accélérée avec la création du Fonds Mondial en 2000. Les communautés seront impliquées, en tant que expertes et actrices en santé communautaire (Expertise France, 2019). D’un côté, une vision utilitariste qui considère la participation communautaire comme un moyen d’améliorer les systèmes de santé et une vision militante, qui fait de l’*empowerment* des usagers une fin en soi (Expertise France, 2019). Les comités de veille citoyenne apparaissent alors comme une nouvelle approche pour corriger les insuffisances de la participation communautaire.

Appelés aussi « observatoire communautaire et de veille citoyenne », le comité de veille citoyenne est défini comme un :

dispositif de veille des systèmes de santé, fondé sur une implication communautaire, locale et citoyenne, visant à garantir la bonne application des politiques publiques en matière d’accès à des services de santé de qualité et à aboutir à des changements positifs et durables grâce à la remontée d’information et de données, la création de cadres de concertation et à l’émergence d’un sentiment de redevabilité chez l’ensemble des parties prenantes (Expertise France, 2019, p. 2).

Depuis une dizaine d’années, on en dénombre une vingtaine en Afrique de l’Ouest et au Maghreb dans le cadre de la lutte contre les trois maladies prioritaires grâce au financement du Fonds Mondial. La veille citoyenne sur l’accès aux services de santé et aux droits s’inscrit dans la continuité des mouvements portés par les associations intervenant dans la lutte contre le VIH/SIDA dans le but d’alerter sur les défaillances des systèmes de santé (Expertise France, 2019). Cette micro-histoire de la participation communautaire permet de comprendre les orientations que les observatoires citoyens ont empruntées. Globalement, la veille vise à améliorer la transparence et la redevabilité des services de santé dans le secteur public. Le mécanisme d’intervention des comités de veille citoyenne va se reposer sur un trépied : la gestion des alertes, la validation communautaire des incidents critiques et le plaidoyer pour des solutions endogènes.

Les comités de veille citoyenne collectent les dysfonctionnements des centres de santé qui sont qualifiés d’alertes. Il s’agit de la disponibilité des médicaments et des intrants, le comportement des prestataires de soins, la disponibilité des ressources humaines. La collecte peut se faire à l’aide d’outils de collecte au cours d’un entretien avec les différents acteurs. Il est également mis en place des numéros verts qui permettent à tout citoyen d’appeler pour

signaler un dysfonctionnement. Les données collectées feront l’objet d’une validation communautaire au cours d’une rencontre de concertation entre les parties prenantes de la localité. Cette validation consiste à trouver un consensus en termes de reconnaissance mutuelle des dysfonctionnements relevés dans le centre de santé. Le dernier élément est l’organisation d’une rencontre de plaidoyer afin de trouver des solutions endogènes avec l’ensemble des parties prenantes. À l’absence de solutions endogènes, les problèmes sont envoyés à la hiérarchie pour des réponses aux préoccupations.

Les comités de veille citoyenne sont perçus comme « un œil externe », un « veilleur », un « médiateur » et un « informateur » sur les politiques publiques et de façon spécifique sur les pratiques professionnelles de santé dans les centres de santé. Toutefois, les parties prenantes exprimaient leur inquiétude de voir les comités de veille citoyenne se transformer en une « police sanitaire ». Quelles sont les leçons tirées de la mise en place des comités de veille ?

3. Les apprentissages d’une mise en place des comités de veille

Un comité de veille citoyenne se compose généralement des représentants suivants : un représentant du comité villageois de développement, un représentant des mutuelles de santé ; une représentante des femmes de la localité, un membre du conseil municipal, un représentant du chef du village/quartier, un membre qualifié de « neutre ». La mise en œuvre des comités de veille a été un moment d’apprentissage continu. Les expériences vécues permettent de reconstruire les connaissances sur les modalités de fonctionnement des structures en mettant en surface les écarts entre les normes et les pratiques.

3.1. Le rôle des bureaux conseil dans la conduite des projets

D’entrée de jeu, une étude de base a été conduite pour guider l’action sur le terrain. L’objectif a été de renseigner ou de confirmer les indicateurs pertinents pour contribuer à la mise en œuvre du programme de renforcement de l’engagement citoyen et de la responsabilité des gouvernants dans la mise en œuvre de la politique de l’assurance maladie universelle. Elle a mis en évidence les faiblesses, les menaces, les forces et les opportunités pour la mise en œuvre opérationnelle de l’AMU. De l’avis des acteurs rencontrés, les actions mises en place n’auraient pas pu s’adapter à la réalité du terrain si l’étude n’avait pas été réalisée. Elle a permis d’ancrer les actions du projet dans les réalités des contextes, surtout que toutes les parties prenantes ont unanimement reconnu la pertinence du projet. La restitution de l’étude a été un espace de création des coalitions pour la réussite du projet. Cependant les coalitions n’ont pas été matérialisées par la mise en place formelle de mécanismes de retro-information avec certains acteurs.

3.2. La représentativité des femmes dans les comités de veille

La première épreuve est celle de la prise en compte du genre dans les interventions au niveau local. Les comités de veille ont été des lieux de reproduction des rapports de domination et de pouvoir des hommes sur les autres classes sociales en l’occurrence les femmes. À quelques exceptions près, les femmes demeurent sous-représentées dans ces structures avec moins de 30% des membres alors qu’au niveau national, la loi sur le quota genre est promulguée pour améliorer la représentativité locale des femmes dans toutes les structures (Rouamba & Soré, 2021). Pourtant lors de nos entretiens, les gestionnaires du projet ont insisté la prise en compte de la présence des femmes pour respecter la conception du projet « sensible au genre ». Cette faible représentativité des femmes soulève un problème central : les structures de domination sont encastrées dans les réalités historiques et actuelles des femmes. Il ne suffit de proclamer la présence d’une femme pour en faire une structure sensible au genre. Au cours de nos entretiens, les rares femmes n’ont pas pris la parole au cours des

réunions, même lors des restitutions de la mise en œuvre du projet en milieu urbain. La faible représentativité des femmes dans ces structures est la résultante des inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes dans les communautés.

3.3. Pratiques clientélistes dans la mise en place des comités de veille

Les pratiques clientélistes ont dominé le choix des membres des comités de veille. La diversité des acteurs dans les comités de veille n’a fait que mettre à jour les conflits d’intérêts. L’une des fonctions des comités de veille est de s’occuper de la collecte des incidents critiques sur l’accès aux soins par les assurés des mutuelles de santé. En d’autres termes, ils devraient « veiller » sur les prestataires, les comités de gestion des centres de santé et les mutuelles de santé, bénéficiaires du financement de l’État pour les paiements des soins des indigents. Cette fonction majeure supposait que la structure soit « indépendante » des comités de gestion et des mutuelles de santé. Sur le terrain, certains gestionnaires des mutuelles de santé étaient également des membres du comité de veille. Un président d’une mutuelle de santé, membre également d’un comité de veille citoyenne, déclare que le rôle du comité de veille est de dénoncer les dysfonctionnements des centres de santé et aider la mutuelle dans les sensibilisations dans les villages.

Dès lors, il devenait difficile au comité de « veiller » sur la régularité et la conformité du fonctionnement des mutuelles. Cette situation crée un conflit d’intérêt manifeste. Le problème évoqué lors de l’atelier de bilan a suscité de nombreuses polémiques et des positions contradictoires. Pour les uns, il n’y aurait pas de conflit dans la mesure où le comité est composé de plusieurs représentants. Pour les autres, le conflit est réel, car ils sont « juges et parties ». Finalement, à l’unanimité les participants à l’atelier de bilan ont décidé que les représentants des mutuelles de se retirer des comités de veille.

3.4. Les conflits d’intérêts dans les missions de certains acteurs

Les comités de veille n’ont pas échappé à la mainmise par les représentants locaux. Les mêmes leaders locaux qui sont dans toutes les structures au niveau des villages et des communes se sont accaparés également des comités de veille dans les localités en mobilisant les réseaux clientélistes. C’est l’exemple d’un président du comité de veille dans une commune rurale : il est cumulativement le président du comité villageois de développement (CVD), le secrétaire général de la coopérative agricole, le président du comité paroissial. La cumulation des fonctions dans les structures locales n’est qu’une traduction du mode clientéliste de la mise en place de ces comités de veille. Cet accaparement des comités de veille par les détenteurs d’enjeux résulte des rapports de pouvoir en œuvre au sein des communautés locales. En milieu urbain, on a assisté à une forme de politisation et les pratiques clientélistes dans l’identification des membres des comités de veille. Les conseillers municipaux et les « personnes ressources » des arrondissements ont été les principaux décideurs de qui pouvait être un membre du comité de veille. Certains acteurs en sont venus à qualifier les comités de veille de « comité politique » à cause de l’influence implicite des acteurs politiques.

Les conflits d’intérêts se sont exacerbés à cause des incitations financières dont pouvaient bénéficier les membres. En effet, un jeton de présence de 5000 FCFA (8\$) était donné à chaque participant par réunion. Un budget annuel de fonctionnement de 350.000 FCFA (580\$) a été donnée à chaque comité de veille sous la forme d’un financement d’un plan annuel. Certains comités de veille éprouvent des difficultés techniques à faire le bilan des dépenses lors des enquêtes malgré l’existence d’un cahier de justification des dépenses. En dépit de ces avantages financiers, un membre d’un comité de veille qualifie la veille citoyenne de « *tuum viigo* » (litt. travail vide) qui signifie qu’il n’y a pas de plus-value financière. Il soutient qu’il exécute un travail qui lui occasionne des dépenses car il supporte les frais d’entretien et de réparation de sa propre moto. Il dénonce le fait que les citoyens pensent que le

bénévolat sera bien pour les gens du village. Les comités de veille citoyenne risquent de connaître le fonctionnement léthargique des comités de gestion des formations mis en place avec l’initiative de Bamako. Leur transformation en groupe de pression pour améliorer la qualité des soins reste incertaine.

4. L’information de masse des communautés, comme un processus de transmission des connaissances pour l’action

La connaissance des droits et devoirs des usagers de service permet de créer un groupe de pression pour revendiquer des soins de qualité. L’une des fonctions des comités de veille citoyenne est l’empowerment des communautés à la base pour mieux les impliquer dans les processus de prise de décision. Ainsi, plusieurs activités ont été exécutées afin de contribuer à un changement social et comportemental des bénéficiaires. Pour ce faire, deux stratégies ont été développées pour renforcer les capacités des acteurs locaux et des bénéficiaires des soins.

Une communication de masse à travers des campagnes de sensibilisation a été conduite dans les différentes localités pour faciliter une appropriation communautaire de l’AMU. Deux catégories de personnes ont été ciblées. D’une part, il s’agit des réseaux de médiateurs que sont les autorités administratives (Secrétaire Général des mairies ; Préfets), les élus locaux (Maires ; conseillers municipaux), les leaders religieux et coutumiers et les responsables d’associations. L’objectif de ces rencontres de « sensibilisation » était de renforcer l’acceptabilité du nouveau projet afin qu’ils deviennent des amplificateurs de médias de masse. Selon les rapports de suivi, environ deux cent autorités, dont quatre-vingt-cinq femmes, ont pris part aux différentes rencontres (ONG ASMADE, 2022). D’autres part, les citoyens ont été informés dans les aires sanitaires par des équipes de projet. Globalement, il est estimé que plus de 30000 individus et plus de 5000 indigents ont été touchés (ONG ASMADE, 2022).

Au cours des réunions de terrain, les systèmes de communication ont été les émissions radiophoniques dans les radios communautaires, les affiches (flyers) et les communications orales. Des activités mobilisant les médias comme les « sept jours d’activisme pour l’AMU », l’émission télévisuelle « le dialogue citoyen » ont été périodiquement organisées. La circulation de l’information ne se fait pas sur le mode de l’acquisition passive mais sur le mode de l’appropriation et de la réinterprétation des messages diffusés. Quelques contraintes majeures sont apparues dans la stratégie d’information. Il s’agissait d’abord de la langue de communication. Même si certains messages ont été livrés en français et en langue locale *mooré*, l’illettrisme d’une grande partie des bénéficiaires n’a pas favorisé une connaissance pertinente des comités de veille.

Ensuite, les contenus des messages se sont orientés vers le fonctionnement des mutuelles de santé. Les messages clé ont porté sur le fonctionnement de l’AMU, les services offerts par les mutuelles de santé, le profil des bénéficiaires. Pour les gestionnaires du programme, ce fut une occasion de rappeler aux populations l’importance de « fréquenter un centre de santé » en cas de problème de santé et surtout la gestion des « cartes d’indigence » dont la disparition pourrait compromettre l’accès gratuit aux soins de santé. À l’évidence, les messages se sont plus concentrés sur le nouveau circuit du patient dans la nouvelle organisation des services de santé que sur les fonctions des comités de veille. Les indigents qui ont été assurés par l’État se sont perçus comme des privilégiés dans la chaîne de l’offre de soins au point qu’ils ne respectaient pas l’ordre d’arrivée des malades en consultation. Cette situation a engendré des conflits entre les assurés et les non assurés au point que les membres des comités de veille se sont vus obligés de résoudre. Cette médiation a été capitalisée comme un effet positif des campagnes de sensibilisation qui auraient contribué à « discipliner les indigents qui pensaient avoir plus de droits que les autres » dans les formations sanitaires.

Les centres de santé n’ont pas les mêmes niveaux d’information sur le fonctionnement des comités de veille citoyenne. Malgré ses campagnes de sensibilisation, il a subsisté une faible connaissance des comités de gestion des centres de santé sur le fonctionnement des

comités de veille citoyenne. Par ailleurs, la synthèse des ateliers de bilan de mise en œuvre a identifié comme étant des défis majeurs à la fin du projet, la faible communication sur l’AMU d’où résulte sa méconnaissance par les prestataires de soins. La place de l’information des bénéficiaires du projet semble primordiale pour une meilleure appropriation du projet. Le but recherché était de transformer les bénéficiaires en un groupe de pression capable de revendications citoyennes pour améliorer la qualité des soins.

5. Une mise en scène de la redevabilité sociale

L’ambition de responsabilisation et de redevabilité des centres de santé par le mécanisme de la veille citoyenne va mobiliser une pluralité d’acteurs et d’institutions au niveau local et au niveau national. À l’échelle locale, les comités de gestion des centres de santé, la délégation spéciale (ancienne mairie), le comité de gestion des mutuelles, le conseil villageois de développement ne sont pas reliés par des partenariats formalisés. Au niveau national, l’organisme délégué de gestion et la caisse nationale d’assurance maladie ont une convention de collaboration.

Le mode de fonctionnement est plus régi par des relations informelles que par des conventions de partenariat qui définissent les engagements de chaque partie prenante. La formalisation d’un cadre global de partenariat aurait permis à chaque acteur de devenir un co-décideur et responsable quant à sa participation et sa contribution pour l’atteinte des résultats.

Ainsi, l’organisme de gestion délégué a signé une convention de partenariat avec la caisse nationale d’assurance maladie universelle (CNAMU) pour la mise en place et le suivi de la veille citoyenne par les cellules villageoises et les comités communaux de veille. Dans le cadre de l’offre de soins, une convention lie la formation sanitaire aux mutuelles de santé. Toutes les autres relations avec les communes sont restées informelles. Cette situation a entraîné un manque de redevabilité aux autorités administratives de la part des comités de veille qui n’adressaient pas de rapports d’activités à la commune car ils rendaient directement compte à l’équipe du projet. Un agent d’une mairie déclare :

« J’ai été associé à toutes les étapes : les réunions de cadrage, le choix des membres du comité de veille. Au début, j’étais régulièrement informé par un appel téléphonique ou par correspondance. Il n’y a pas eu de cadres formels de rencontres ici [localité]. Par contre, j’ai participé à des ateliers à Ouagadougou pour parler des problèmes des mutuelles ».

Pour sa part, le président d’un COGES déclare :

« Le COGES n’a pas été impliqué [identification des bénéficiaires]. Le comité villageois de développement (CVD) a été le leader. Ça a été fait « politiquement ». On n’est pas informé de la mise en place du comité de veille. Il n’y a pas de réunions avec le COGES ».

Un chargé des affaires transférées d’une commune ajoute :

« Au départ, j’ai été associé. Après la mise en place des comités de veille, je n’ai plus eu d’informations sur leur fonctionnement ». Ajoutons ces avis d’un autre membre d’un COGES et d’un infirmier chef de poste qui déclarent respectivement : « j’ignore le travail du comité de veille. Je n’ai pas participé à la mise en place du comité de veille. Il n’y a jamais eu aucune réunion avec le comité de veille » ; « je

n’ai pas participé à la mise en place du comité de veille. Il n’y a pas de rencontre statutaire ».

Toutefois, les réunions et rencontres du niveau national ont très bien fonctionné. Plusieurs acteurs témoignent qu’ils sont périodiquement informés de l’avancée du projet au cours de ces dites rencontres. Dans les faits, les comités de veille semblent avoir été réduits à la fonction de sensibilisation des populations pour améliorer l’adhésion aux mutuelles de santé et non pas identifier les dysfonctionnements dans l’offre de soins hormis les ruptures de médicaments. La gestion des problèmes de cartes de bénéficiaires a occupé leur temps de travail. Il faut souligner l’absence d’un mécanisme formel de retro-information vers les communes en dehors des rencontres bilans. Ainsi à la fin d’un entretien avec un point focal d’une commune, celui-ci demande aux enquêteurs : « quelle est la mission principale du comité de veille » ?

La méthodologie pluri-acteurs sur laquelle devrait reposer le projet n’a pas véritablement permis de mettre en place un cadre de concertation fonctionnel et dynamique au niveau local. Cette gouvernance a été critiquée par une majorité des parties prenantes au niveau communal et pourrait compromettre la durabilité des interventions du comité de veille. Finalement, l’on a assisté à un bricolage dans les processus de redevabilité entraînant une obstruction au partage des connaissances nouvelles issues de l’expérience des comités de veille.

6. Discussions

6.1. Capitalisation de la pérennisation : quels défis ?

La capitalisation d’expériences a une dimension politique et stratégique (Valette et *al.*, 2015), car elle ambitionne de tirer les leçons afin de modifier la conduite du projet. Elle relève alors des processus plus larges du management des connaissances pour valoriser les compétences, les capacités et les savoirs des acteurs et des organisations. Elle devient un outil et une méthode de réflexion et de l’action collective dont la finalité est d’organiser les connaissances acquises par la pratique et les rendre transmissibles (Enten et *al.*, 2020). La capitalisation a pour finalité de créer des organisations apprenantes afin d’inscrire dans la durée des actions entreprises. À ce titre, une institutionnalisation des comités de veille devrait aboutir à les transformer en un groupe de pression pour la qualité des soins. Tout laisse à penser qu’ils semblent s’être transformés en un groupe d’intérêt pour l’accumulation des ressources financières. Cette situation soulève des défis de pérennisation des interventions.

Le premier défi est la formation des acteurs comme une stratégie centrale dans toute ingénierie sociale. Les formations ne produisent pas toujours les savoirs exploitables pour l’action. L’apport des formations des acteurs soulève plusieurs débats sur l’efficacité et la durabilité des projets innovants en santé dans les contextes africains. Plusieurs raisons justifient cette critique envers la formation qui est à l’intersection de l’intérêt pour les bailleurs et pour les apprenants (Olivier de Sardan, 2021). C’est une activité tellement prisée par les acteurs au point qu’on parle d’une « mentalité du séminaire » qui s’est enracinée dans les cultures professionnelles. En dépit de son inefficacité, on constate un engouement des acteurs pour cette activité. La première raison est qu’elle est une croyance illusoire (Olivier de Sardan, 2021). Dans l’imaginaire collectif, l’introduction d’une innovation s’accompagne toujours de sessions de formation. La deuxième raison est la facilité à organiser des sessions de formation qui ne nécessite pas forcément une expertise particulière. La dernière raison est l’intérêt matériel car les formations constituent une source d’entrée d’argent pour les formateurs comme pour les stagiaires (Olivier de Sardan, 2021).

Le deuxième défi soulève les effets pervers des *perdiems* qui réduisent non seulement l’efficacité potentielle des interventions mais participent « au « *disempowerment* » communautaire. Les plus pauvres ont pris l’habitude d’être payés lors des divers ateliers et formations, pour prendre part à leur propre développement » (Ridde, 2012, p. 12). En principe, les critères énoncés devraient permettre de rassembler « des personnes sûres capables de travailler pour le développement du village » au sein des comités de veille. Finalement, le problème des *perdiems* a pris une telle importance au point qu’un membre pose la question « qui va financer les transports à la fin du projet ? ». En filigrane, les activités de veille vont s’arrêter à la fin du projet et montrent qu’elles n’ont pas été bien appropriées par les communautés à la base. Les campagnes de sensibilisation, tout comme les sessions de formation, sont des méta-mécanismes dont l’efficacité n’a pas encore été prouvée dans l’implantation des projets (Olivier de Sardan, 2021).

Face à ces défis organisationnels, les comités de veille n’ont pas échappé au sort des comités de gestion mis en place dans les centres de santé aux lendemains de l’initiative de Bamako. Une partie des résultats attendus des comités de gestion n’a pas été atteinte. Même si leurs rôles ont permis de rendre disponibles des médicaments pour les traitements des maladies courantes et renforcer la crédibilité des centres de santé, la participation communautaire n’a pas permis l’accès aux soins notamment pour les pauvres qui ne pouvaient pas payer les prix des médicaments (Fassin et Fassin, 1989). Par ailleurs, le fonctionnement des comités de gestion n’a pas été épargné par les luttes politiques et clientélistes au niveau local. C’est ainsi que les communautés ont fini par avoir des perceptions négatives sur la stratégie de la participation communautaire à la santé. Celle-ci a été perçue par la majorité comme un mécanisme d’exploitation des populations par les agents de santé et les membres des comités de gestion des centres de santé (Sombié et *al.*, 2015). Les conflits d’intérêts manifestes, avec la pluralité des acteurs concurrents, ont contribué aux dysfonctionnements des comités de veille (Fofana et *al.*, 2021). Ainsi, les acteurs impliqués « ne suivent pas tous les mêmes logiques, [et] ne sont pas engagés dans les mêmes routines » (Sardan, 2021, p. 26). Les comités de veille soulèvent des enjeux de genre, de pouvoir et de politique qui vont augmenter l’ambiguïté et l’indétermination de leur finalité. La pérennisation des comités de veille est mise à l’épreuve du temps.

6.2. Capitalisation des modèles voyageurs

La capitalisation se définit alors comme « une pratique de production et de diffusion de connaissances réflexives sur les activités, expertises ou projets conduits » (Enten et *al.*, 2020, p. 1). La capitalisation soulève une question épistémologique. Relève-t-elle d’une évaluation ou d’une recherche-action ?

Sur le plan méthodologique, elle est située à la croisée des chemins entre l’évaluation et la recherche-action. L’évaluation qui est d’abord définie comme une forme de mesure, ensuite une description, puis un jugement et enfin comme une interaction entre les acteurs (Ridde et Dagenais, 2012) pour comprendre les impacts d’une intervention sur des cibles. Il s’agit de construire un jugement scientifiquement valide et socialement légitime dans la perspective d’une épistémologie critique. Le point commun avec la recherche-action est le processus itératif impliquant la collaboration entre chercheuses, chercheurs et praticien-ne-s pour agir ensemble dans un cycle d’activités comportant l’identification du problème, la planification, la mise en œuvre, l’évaluation des solutions et la réflexion (Aka et *al.*, 2019). Cependant, en termes de temporalité, la capitalisation peut se faire pendant la mise en œuvre ou à la fin du projet. Dans notre cas, il s’agissait d’une capitalisation de fin de projet afin de tirer les enseignements et donner une visibilité de l’action auprès des financeurs.

En effet, la capitalisation est un outil descriptif et analytique pour comprendre pourquoi certaines stratégies ont fonctionné et pourquoi d’autres ont échoué (Fomo, 2025). Les contributions les plus significatives sur la capitalisation sont fréquentes dans les études de

développement dans le champ de l’anthropologie du développement (Tagodoe et Mestre, 2017; Villeval et Delville, 2004). L’application de la démarche et la méthode commence à se développer dans le champ de l’anthropologie politique de la santé. En effet, cette discipline peut contribuer à éclairer l’action publique, expliquer, interpréter, prévoir sur des bases épistémologiques et éthiques rigoureuses dans la santé publique (Dozon et Fassin, 2001) et c’est en s’appuyant sur celle-ci, que la réflexion sur le processus de capitalisation a été construite.

Le modèle voyageur y est défini comme « des modèles organisationnels développés quelque part pour en faire des solutions à des problèmes spécifiques se posant autre part » (Olivier de Sardan, 2021, p. 25). Le comité de veille citoyenne apparaît comme une nouvelle fabrique de ces modèles voyageurs qui sont légion dans le champ de la santé (Olivier de Sardan, 2021). La transposition/transformation des « modèles voyageurs » d’un contexte à un autre et d’une intervention à une autre montre la « résistance de la réalité » (Olivier de Sardan, 2021).

La théorie générale de la redevabilité sociale, telle que défendue par (Joshi, 2014) repose sur trois niveaux. Le premier niveau correspond à l’information des citoyens. L’auteure qualifie cette phase de faible redevabilité. L’on peut constater que dans la mise en œuvre de ces comités de veille, cette étape semble n’avoir pas été bien conduite. Plusieurs acteurs évoquent l’absence d’information. Le deuxième niveau est la mise en place d’une structure d’interface entre l’État et les citoyens. Ce rôle a été confié aux associations d’appui. Le dernier niveau est la mobilisation des citoyens pour se transformer en groupe de pression. Ce stade constitue la redevabilité réelle. La redevabilité permet d’améliorer à ce niveau les services offerts, la gouvernance et le renforcement du pouvoir des communautés (Joshi, 2014).

Dans notre contexte, le processus de mise en place des comités de veille est resté au stade de l’information des citoyens. Les comités de veille ont été élus et mis en place en assemblée générale des villages. La redevabilité représentative supposait un retour vers les communautés à la base pour rendre compte de leurs actions. En réalité, les rencontres statutaires mensuelles entre les membres servaient à discuter des problèmes rencontrés par les bénéficiaires en l’absence de ces derniers.

La redevabilité est restée une ligne d’horizon infranchissable dans les réalités quotidiennes. L’ancrage institutionnel des comités de veille n’a pas encore trouvé une réponse adaptée. La pluralité des acteurs avec des légitimités parfois concurrentielles, ayant des systèmes d’action spécifiques, présents dans l’arène locale (Olivier de Sardan, 2021) vont engendrer une redevabilité hiérarchique au détriment de la redevabilité représentative. En effet, le fonctionnement normatif supposait au départ que le comité de veille rende compte aux bénéficiaires et aux groupes constitués de la localité desquels il a reçu une autorité d’action. Au contraire, l’on a constaté une redevabilité hiérarchique, plus technique auprès de l’institution, qui finance les activités de terrain. Les relations de coopération telles que rencontrées sur le terrain, qui sont dominées par l’informalité et l’oralité, laissent penser que la mémoire organisationnelle va disparaître au fil du temps. Ce qui constitue une menace réelle pour le processus de pérennisation.

Conclusion

L’objectif de ce travail était de capitaliser les expériences des comités de veille mis en place dans le cadre de l’opérationnalisation de l’assurance maladie universelle. Les comités de veille sont un espace de production et de diffusion de savoirs au sein des communautés. L’espoir d’un meilleur système de santé suscité par les comités de veille a amené certains auteurs à appeler de leur force la généralisation des observatoires communautaires afin qu’au sein de la société civile puissent surgir des structures de contre-pouvoir et de contrôle sur les politiques publiques (Livinec et *al.*, 2013).

Les apprentissages montrent que les comités reproduisent les inégalités sociales de pouvoir et de genre dans leur fonctionnement au quotidien. Ils n’ont pas échappé aux pratiques clientélistes et corruptives des élites locales communales. Ces structures mises en place pour veiller au bon fonctionnement des centres de santé se sont progressivement mutées en un espace de captation des ressources au profit des élites locales. Les comités de veille n’ont pas une expertise communautaire pour collecter et analyser les données de dysfonctionnement des services de santé afin de proposer des solutions endogènes. La redevabilité, comme une composante forte de la veille citoyenne n’a pas connu un ancrage communautaire. Elle est apparue comme une mise en scène publique pour se conformer aux exigences de la conduite du projet. L’appropriation communautaire d’un modèle voyageur n’est pas gagnée d’avance surtout si l’histoire de celui-ci n’a pas été pris en compte dans une étude de base, sensée éclairer l’action. En outre, ils souffrent d’une absence de reconnaissance politique à cause d’un ancrage institutionnel toujours en construction. Il convient alors d’approfondir l’institutionnalisation des comités afin de saisir leurs effets sur les performances du système de santé à faire face aux pandémies.

Références bibliographiques

- Aka, B. R. S., Ridde, V., & Queuille, L. (2019). *L’analyse d’une recherche-action. Combinaison d’approches dans le domaine de la santé au Burkina Faso*. In V. Ridde & C. Dagenais (Eds.), *Évaluation des interventions de santé mondiale. Méthodes avancées* (pp. 125-153.). Edition SCB/IRD
- Bationo, B. F. (2013). *Etat, Citoyens et Gouvernance au Burkina Faso : L’expérience de l’implantation d’une assurance maladie universelle . La santé globale existe-t-elle ? Santé, science et politique aux Suds*, <http://journals.openedition.org/faceface/810>
- Dozon, J.-P., & Fassin, D. (2001). *Critique de la santé publique*. Editions Balland .
- Ela, J.-M. (2006). *L’Afrique à l’ère du savoir : Science, société et pouvoir*. L’Harmattan .
- Enten, F., Feuvrier, M.-V., & Oliveira, Ana M. (2020). De la capitalisation des expériences au sein des organisations de l’aide internationale. Entre standardisation et approches « sur mesure » *Revue internationale des études du développement*, 1(241), 189-211. <https://doi.org/10.3917/ried.241.0189>.
- Expertise France. (2019). *Observatoires communautaires en santé* (Evaluations transversales des projets, Issue. <https://linitiative.expertisefrance.fr/app/uploads/2024/12/evaluation-transversale-observatoires-communautaires-en-sante.pdf> [consulté le 14 juin 2023]
- Fassin, D., & Fassin, É. (1989). La santé publique sans l’État ? Participation communautaire et comités de santé au Sénégal *Revue Tiers Monde* 30(120), 881-891. <https://doi.org/10.3406/tiers.1989.3883>
- Fofana, T. O., Soors, W., Sow, A., Delamou, A., & Marchal, B. (2021). Observatoire communautaire sur l’accès aux services de santé : difficultés du processus de responsabilité sociale en Guinée. *Santé Publique*, 33, 137-148. <https://doi.org/10.3917/spub.211.0137>
- Fomo, B. (2025). Leçons apprises et amélioration continue pour les futurs projets. In Caen (Ed.), *La construction des maisons individuelles Le guide pratique du suivi des travaux*. (pp. 111-117). <https://stm.cairn.info/la-construction-des-maisons-individuelles--9782386301926-page-111?lang=fr>
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2022). Cinquième Recensement Général de la Population et de l’Habitation du Burkina Faso. Synthèse des résultats définitifs. Rapport définitif
- Joshi, A. (2014). Reading the Local Context: A Causal Chain Approach to Unpacking Social Accountability Interventions, *IDS Bulletin*, 45(5), 23-35.

- Kadio, K., Ouedraogo, A., Kafando, Y., & Ridde, V. (2017). Émergence et formulation d’un programme de solidarité pour affilier les plus pauvres à une assurance maladie au Burkina Faso. *Sciences Sociales et Santé*, 35(2), 43-68. <https://doi.org/10.1684/sss.20170203>
- L’Estoile (de) B. (éd.) (2015). Genèses n° 98, Observer en réunion. Editio Belin
- Livinec, B., Milleliri, J.-M., Rey, J.-L., & Saliou, P. (2013). Inégalités d’accès aux soins en Afrique. *Médecine et Santé Tropicales*, 23(2), 120-127. <https://doi.org/10.1684/mst.2013.0162>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l’interprétation socio-anthropologique. Edition Academia Bruylant.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2021). La revanche des contextes Des mésaventures de l’ingénierie sociale, en Afrique et au-delà. Edition Karthala.
- ONG ASMADE (2022). Renforcement de la veille citoyenne sur l’opérationnalisation de l’assurance maladie universelle dans la région du centre- rapport semestriel (Janvier à Juin 2022).
- Ridde, V. (2012). « Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique », *Bulletin de l’APAD*, (pp 34-36). <https://doi.org/10.4000/apad.4111>
- Ridde, V. (2021). Les défis de la couverture sanitaire universelle en Afrique subsaharienne : permanence et échecs des instruments du New Public Management. In R. Valéry (Ed.), *Vers une couverture sanitaire universelle en 2030 ? Réformes en Afrique subsaharienne (Ndèye Bineta MBow Sane)* (science et bien commun ed.). Archives nationales du Québec <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/cus/front-matter/introduction/>
- Ridde, V., & Dagenais, C. (2012). Approches et pratiques en évaluation de programmes. Édition PUM.
- Rouamba, L., & Soré, Z. (2021). Leurre et malheurs du quota genre au Burkina Faso. Une analyse à partir des élections législatives de novembre 2015, *Nouvelles Questions Féministes*, 1 (40), 82-98. <https://doi.org/10.3917/nqf.401.0082>.
- Sombié, I., Amendah, D., & Soubeiga, K. A. (2015). Les perceptions locales de la participation communautaire à la santé au Burkina Faso. *Santé publique*, 4(27), 557-564. <https://doi.org/10.3917/spub.154.0557>
- Tagodoe, K., & Mestre, C. (2017). Manuel de capitalisation des expériences, Lomé/Lyon, Irfodel/Profadel, <http://www.profadel.net/pictures/field/actualidades/Manuel%20capitalisation%20PROFADEL.pdf> (consulté le 12 février 2025).
- Valette, H., Baron, C., Enten, F., Delville, P. L., & Tsitsikalis, A. (2015). Une action publique éclatée ? Production et institutionnalisation de l’action publique dans les secteurs de l’eau potable et du foncier (APPI), Burkina Faso, Niger, Bénin. Le Gret. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-02/010068960.pdf (consulté le 15 février 2025).
- Villeva, P., & Delville, P. L. (2004). Capitalisation d’expériences... expérience de capitalisations : comment passer de la volonté à l’action ? *Traverses*, 15 . https://www.gret.org/wp-content/uploads/traverse_15.pdf.



« Le monde évolue, les temps changent ... » : Réglementation, Acteurs et perceptions autour de l'avortement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire

'The world is changing... the world is changing...' Regulations, stakeholders and perceptions surrounding abortion in the south-west part of Côte d'Ivoire

Cynthia Bailly OZOUA

Département d'Anthropologie et de Sociologie,
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Email: massissia@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0000-5869-9588>

Résumé: L'interdiction de l'avortement en Côte d'Ivoire a contribué à accroître la disponibilité des offres de services d'avortements clandestins. En raison de cette législation, il existe en effet une large palette de services d'avortements clandestins avec une forte présence de médicaments d'origine chinoise dans les villes de Soubré et Méagui (sud-ouest de la Côte d'Ivoire). Dans ce contexte de pratique généralisée des avortements clandestins, l'article fait une analyse de l'application de la loi sur l'avortement au niveau périphérique notamment sous l'angle de son application sélective et de la généralisation du phénomène. L'objectif du présent article est d'analyser l'écart qui existe entre les pratiques d'avortements clandestins observées en Côte d'Ivoire et le cadre institutionnel et légal mis en place pour lutter contre le phénomène ainsi que les différentes perceptions de la réglementation sur l'avortement.

Mots-clé: Avortements clandestins, Réglementation, Acteurs, Dynamiques.

Abstract: The ban on abortion in Côte d'Ivoire has helped to increase the availability of clandestine abortion services. As a result of this legislation, there is a wide range of clandestine abortion services, with a strong presence of medicines of Chinese origin in the towns of Soubré and Méagui (south-west Côte d'Ivoire). Against this backdrop of widespread clandestine abortion, the article analyses the application of the law on abortion at the peripheral level, particularly from the angle of its selective application and the generalisation of the phenomenon. The aim of this article is to understand the existing gap between clandestine abortion practices observed in south-west Côte d'Ivoire and the institutional arrangements put in place to fight against abortion, as well as the emerging positions in the public arena around the regulation of abortion.

Keywords : Clandestine abortions, Regulation, Stakeholders, Dynamics.

Introduction

Le cadre légal joue un rôle prépondérant dans les pratiques et l'offre de services d'avortements clandestins. Dans plusieurs pays africains, la législation sur l'avortement est strictement limitée à des circonstances particulières, telles que la protection de la vie de la mère, ou en cas de viol et d'inceste (Guignard, 2017). Le protocole de Maputo se distingue comme le premier instrument international contraignant à reconnaître explicitement l'avortement comme un droit humain, autorisé en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste, ou lorsque la grossesse constitue une menace pour la vie de la mère ou du fœtus¹.

¹ Le protocole de Maputo, officiellement le protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, est un instrument juridique majeur qui renforce les droits des femmes et des filles africaines. Il vise à promouvoir et protéger leurs droits fondamentaux, y compris leurs droits de reproduction, leur accès à la justice, l'élimination des pratiques traditionnelles néfastes, et leur émancipation économique. au.int/sites/default/files/treaties/37077-treaty

Malgré la ratification de ce protocole, la législation ivoirienne criminalise non seulement l'avortement provoqué et les tentatives d'avortement, mais également la vente et la distribution de Misoprostol. Elle condamne également la diffusion d'informations relatives à l'avortement, sauf dans des cas limités. En effet, selon l'article 366 du Code pénal ivoirien de 1981, l'avortement n'est permis qu'en cas de menace sur la vie de la mère. Cette disposition réaffirme l'engagement du peuple ivoirien envers la préservation de la vie humaine, comme cela est indiqué dans la Constitution ivoirienne de 2016, qui stipule en son article 2 que "la personne humaine est sacrée" et en son article 3 que "nul n'a le droit d'ôter la vie à autrui". Ainsi, toute pratique allant à l'encontre de cette loi s'accompagnera de sanctions à l'encontre de tous les acteurs : femmes, des prestataires de services et de toute personne apportant de l'assistance à l'avortement².

D'un point de vue social, l'analyse des pratiques d'avortement en Côte d'Ivoire s'inscrit dans un contexte socio-historique particulier, marqué par une attention particulière des gouvernants à une politique nataliste (Bajos & Ferrand, 2011). De plus, le débat autour de l'avortement est souvent entaché d'une désapprobation sociale, allant jusqu'à un refus du droit à l'avortement et à une visibilité limitée de la question sur l'agenda international (Ouedraogo, 2014).

Cependant, en dépit de ce cadre légal, juridique et social peu favorable, les pratiques d'avortement persistent. En 2017, l'incidence des avortements potentiels en Côte d'Ivoire était de 36,9 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, selon des déclarations des femmes elles-mêmes, atteignant 50,8 pour 1 000 d'après les expériences rapportées par leurs proches confidents. Cela représente une estimation d'avortements variant entre 209 000 et 288 000 pour l'année (ENSEA, 2018). En 2020 le nombre annuels d'avortements non sécurisés s'est accru. Les données des avortements indiquent que « entre 209 380 et 288 252 et concernent les femmes âgées de 15 à 49 ans de toutes les couches sociales » (Diaw, 2023).

La pratique des avortements clandestins présente de nombreux dangers pour la santé des femmes. En Afrique, le nombre de décès résultant d'avortements illégaux est alarmant, avec une estimation de 689 décès pour 100 000 avortements, contre 330 décès pour 100 000 dans les pays développés (Whitaker & Germain, 1999). Cela a conduit à une reconnaissance par les Nations Unies, de l'accès à l'avortement comme étant une composante essentielle des droits de l'homme (Ngwena, C. 2013). La persistance des avortements clandestins dans plusieurs pays met en évidence un manque de volonté de réexaminer les différents contextes de la criminalisation de cette pratique.

Dans ce contexte de pratique généralisée des avortements clandestins, l'article analyse l'application de la loi sur l'avortement au niveau périphérique. Au niveau institutionnel, l'article analyse les différentes perceptions de la réglementation vis-à-vis des avortements en deux tendances principales : les pro-réglementations d'une part et les réformistes d'autre part. Il met également en lumière les dynamiques contradictoires existant entre les acteurs non étatiques et étatiques autour de la question de l'avortement en Côte d'Ivoire. L'objectif du

[0027_protocol_to_the_african_charter_on_human_and_peoples_rights_on_the_rights_of_women_in_africa.f.pdf](#)

² Selon l'article 366 du code pénal ivoirien : « 'Quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violence ou par tout autre moyen procure ou tente de procurer l'avortement d'une femme enceinte, qu'elle y ait consenti ou non, est puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 150.000 à 1.500.000 francs. L'emprisonnement est de cinq à dix ans et l'amende de 1.000.000 à 10.000.000 de francs s'il est établi que le coupable se livre habituellement aux actes visés au paragraphe précédent. Est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 30.000 à 300.000 francs, la femme qui se procure l'avortement à elle-même ou tente de se le procurer, ou qui consent à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet. Les personnes appartenant au corps médical ou à une profession touchant à la santé publique qui indiquent, favorisent ou mettent eux-mêmes en œuvre les moyens de procurer l'avortement sont condamnés aux peines prévues au présent article selon les distinctions portées aux alinéas 1 et 2 ... 1.' »

présent article est d'analyser l'écart existant entre les pratiques d'avortements clandestins en la Côte d'Ivoire et le cadre institutionnel mis en place pour lutter contre le phénomène.

1. Méthodologie

Cet article s'appuie sur les résultats d'une étude socio anthropologique sur la pratique des avortements menée en 2023 dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Compte tenu du silence qui entoure la pratique des avortements clandestins, l'équipe de recherche s'est appuyée sur les relations de confiance existant entre les partenaires de la recherche au niveau local et les personnes ressources. Réaliser une recherche dans un contexte de criminalisation de la pratique des avortements a impliqué de relever des défis liés à la confiance des informateurs clés. En effet, en raison du contexte légal restrictif, les services d'offres de services d'avortement se structurent dans l'informel (Bailly, 2024). Par conséquent, l'accès aux informateurs s'est effectué avec l'appui des travailleurs sociaux dans un premier temps. Par la suite, la stratégie de boule de neige a été adoptée.



Figure 1: Table 1: Carte de région Soubré et Méagui (Source : Agence Nationale de la Statistique en Côte d'Ivoire (ANSTAT))

Dans le cadre de cette étude sur l'analyse du dispositif institutionnel et la perception de la réglementation, plusieurs catégories d'informateurs ont été ciblées :

- (i) les femmes ayant effectué des avortements ;
- (ii) les prestataires de santé ;
- (iii) l'entourage des femmes ayant effectués des avortements .
- (iv) les travailleurs sociaux

La collecte de données s'est effectuée par l'administration de guides d'entretiens articulés autour d'items différents. En effet, il s'est agi de s'entretenir autour de leur compréhension de dispositif légal vis-à-vis des avortements. En outre, nous nous sommes également entretenus au sujet de l'interprétation de la mise en œuvre des engagements pris par le pays au niveau national et local. Ils visaient également l'analyse des connaissances locales et des perceptions sociales de la réglementation vis-à-vis des avortements clandestins d'une part. D'autre part, ils

visaient à analyser l'écart entre les engagements pris par la Côte d'Ivoire au niveau international ainsi que les conditions de leur application aux niveaux national et local. Des techniques d'analyse de contenu thématiques ont été appliquées pour analyser les interviews et décrire les perceptions de la législation sur les avortements en Côte d'Ivoire (Rossier, 2007). Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif des catégories d'informateurs sollicités dans le cadre de cette étude.

Catégories d'informants	Femmes	Hommes
Prestataires de santé	08	08
Travailleurs sociaux	01	01
Femmes ayant effectué des avortements	15	0
Vendeurs de médicaments à usage d'avortements	01	03
Acteurs d'ONG	00	07
Leaders d'organisations religieuse	00	04
Total	25	23

Tableau 1 : Grille récapitulative de l'échantillon (source : Etude sur la pratique des avortements clandestins dans le sud-ouest de la Cote d'Ivoire, Soubré et Méagui)

2. Résultats : : Analyse des perceptions de la réglementation sur l'avortement

L'analyse des données de cette étude révèle des perceptions variées concernant la réglementation sur l'avortement en Côte d'Ivoire . Le cadre légal en Côte d'Ivoire pénalise l'avortement, surtout lorsqu'il s'agit d'avortement provoqué, de tentative d'avortement. La vente et la distribution de Misoprostol³ sont également interdites , ainsi que la diffusion d'informations relatives à l'avortement, sauf sans les cas spécifiquement réglementés par la loi (article 366 du code pénal ivoirien). Toutefois, à l'échelle locale, ces perceptions vis-à-vis de la réglementation divergent, entre la constatation d'une application sélective de la loi, la nécessité d'une réforme, et l'appréciation de son application actuelle.

2.1. Une tendance à appliquer la loi de façon sélective

Au niveau local, il se dégage une impression d'application sélective de la loi, souvent teintée d'un déni face à la réalité. Selon les résultats de l'étude, la réglementation nationale sur l'avortement ne se révèle pas aussi dissuasive qu'elle pourrait l'être, permettant aux acteurs d'exercer cette pratique discrètement et au sein de réseaux à peine dissimulés. Dans ce contexte, il semble que les législateurs soient en déni non seulement de l'existence de la pratique, mais aussi de son ampleur. En effet, la pénalisation de l'avortement semble discordante avec l'évolution à risque de sa mise œuvre.

Lorsque des complications surviennent et entraînent la perte d'une vie, la tolérance vis-à-vis de cette pratique se voit radicalement révisée. À ce moment-là, l'auteur de l'acte peut être dénoncé aux autorités et subir des sanctions. Dans la ville de Soubré, plusieurs personnes et prestataires de soins évoquent le cas d'une jeune fille tragiquement décédée des suites de

³ Le misoprostol (ayant diverses appellations commerciales dont la plus courante est Cytotec®) est autorisé dans plus de 80 pays, essentiellement pour la prévention de l'ulcère gastrique lié à l'usage à long terme d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS).Le misoprostol est efficace pour vider l'utérus à cause de sa capacité à provoquer des contractions utérines et à amollir le col de l'utérus. L'usage du misoprostol pour le traitement de l'avortement incomplet est bien établi parmi les femmes ³ qui ont une taille utérine inférieure ou égale à 12 semaines d'aménorrhée. Source: [clinguide_pacguide_fr.pdf](#)

complications dans la région, des suites de complications d'avortement. Selon les informations rapportées par Mary⁴, 17 ans, le prestataire impliqué dans cet avortement a été arrêté : « Il y a des années, il y a un docteur qui a aidé une fille à avorter, mais ça ne s'est pas bien passé, ... la fille a saigné, elle a beaucoup saigné. Elle est morte de douleurs à la suite de ça. Donc la police est venue l'arrêter. Normalement, même s'il devait faire ça il devait faire un truc très propre ».

La survenue de cet événement a suscité une prise de conscience collective et a rappelé l'existence de la loi, dont l'application semble ne se faire qu'en cas de conséquences préoccupantes pour l'opinion publique, plutôt que lors de la simple découverte de pratiques clandestines. Deux courants émergent des perceptions locales : d'une part, un appel à une réglementation plus stricte, et d'autre part un courant réformiste qui plaide en faveur de la légalisation de l'avortement sous certaines conditions.

2.2. Absence de consensus dans les perceptions autour de la réglementation sur l'avortement chez les prestataires de santé

En ce qui concerne les prestataires de santé, ils jouent un rôle central dans le débat sur l'avortement car eux-mêmes influencent les décisions reproductives de leurs patientes. Ils reconnaissent également que l'avortement est une question de santé publique (Guillaume & Rossier, 2018). Lorsque l'on interroge ces professionnels sur leurs perceptions de la réglementation concernant l'avortement, deux tendances se dessinent. Globalement, il existe un fort soutien en faveur de la réglementation bien que des nuances demeurent dans leur opinion.

2.2.1. Tendances en faveur de la réglementation existante

Une partie du personnel médical s'oppose fermement à la pratique de l'avortement, la considérant en contradiction avec l'éthique médicale qui valorise la vie, et voyant le fœtus comme un être humain. Face à l'ampleur de l'avortement clandestin dans la région, certains professionnels de la santé, ancrés dans leurs convictions morales, estiment que la réglementation actuelle est bien adaptée aux réalités locales. Ils voient d'un bon œil la rigueur de cette réglementation, la justifiant par son objectif de protéger la santé des femmes et de les prémunir contre les dangers liés aux avortements à risque.

Parmi ces rigoristes, d'autres soutiennent que la réglementation vise à mettre fin aux abus liés à l'avortement clandestin, qui, comme observé dans la région, pousse les jeunes femmes à renoncer aux méthodes contraceptives. Ce courant, profondément influencé par des croyances religieuses, se fonde sur une vision permissive de l'avortement (N'Bouké et al, 2016). Sa position repose également sur un contexte marqué par la tendance à utiliser l'avortement comme moyen de régulation des grossesses. Une réaction similaire a été observée chez certains prestataires au Ghana, où malgré une législation plus libérale sur l'avortement en comparaison avec celle de la Côte d'Ivoire, du Nigeria ou du Mali, des attitudes rigoureusement traditionnelles persistent (Atakro et al., 2019).

2.2.2. Tendances en faveur d'une réforme de la loi

Une autre tendance suggère que le cadre réglementaire encadrant l'avortement nécessite une révision. Selon ses partisans, l'interdiction de l'avortement en Côte d'Ivoire n'a jamais eu pour effet d'endiguer le développement de ce phénomène. Pour ce groupe, adapter la législation de manière à respecter le droit des femmes à choisir d'interrompre une grossesse réduirait le recours à des avortements clandestins, et par conséquent, les risques associés à des

⁴. Mary 17 ans, élève, interviewée dans le cadre de l'étude sur les perceptions de la réglementation à soubre. 2023.

méthodes

non

sécurisées.

En mettant en avant la persistance de cette pratique malgré son interdiction, ce mouvement appelle à accorder confiance aux femmes, leur permettant ainsi de décider librement. Ils soulignent qu'il existe de multiples raisons qui peuvent amener une femme à choisir de ne pas poursuivre une grossesse. En se fondant sur ces arguments, la tendance réformiste préconise la légalisation de l'avortement sous certaines conditions. Toujours selon ce courant de pensée, la légalisation permettrait d'améliorer l'accès de certaines femmes à des services d'avortement sûrs, tout en réduisant le recours à des pratiques informelles et les risques de complications. L'avis de Bob⁵, un prestataire de santé, en témoigne, s'inscrivant dans cette perspective réformiste : «...si on pouvait laisser ça (l'avortement) jusqu'à trois mois comme ça, ce serait bon ... si toi tu as dépassé trois mois, ça, c'est ton problème maintenant, parce qu'avant les trois mois tu n'as pas pu te décider, c'est ton affaire... »

Pour comprendre l'écart entre la réglementation et les pratiques des avortements clandestins, surtout dans des régions comme Soubré et Méagui, il faut le mettre en relation avec les contradictions nationalement observées, notamment en ce qui concerne la ratification du protocole de Maputo. En effet, l'argument mobilisé en faveur d'une réforme législative repose sur le besoin de réduire les conséquences des avortements clandestins. Selon cet argument, seul un encadrement médical et légal permettrait d'effectuer des interruptions de grossesse sans risques pour la santé et la fertilité future des femmes (Bajos, & Ferrand 2011).

Le principe de souveraineté a été utilisé comme un argument pour justifier le blocage de l'adoption d'une législation sur la santé reproductive en Côte d'Ivoire. En effet, jusqu'en 2023, la Côte d'Ivoire était l'un des rares pays d'Afrique de l'Ouest à ne pas avoir de loi sur le sujet, malgré les efforts déployés par des partenaires nationaux et internationaux (Diaw, 2023).

L'absence d'un cadre légal encadrant la pratique des avortements contribue à la réticence des professionnels de santé à fournir des services d'avortement sécurisés aux femmes qui en font la demande. En effet, l'ampleur du phénomène soulève des questions importantes, comme l'ont démontré plusieurs études. En 2023 par exemple, 14 % des décès maternels étaient attribués à des avortements clandestins, ce qui représente 614 décès pour 100 000 naissances vivantes. Selon le rapport d'évaluation des Objectifs de Développement Durable la pratique des avortements clandestins apparaît comme un enjeu majeur de santé publique. En effet, elle constitue la cause de nombreux décès maternels, avec un taux de 645 décès pour 100 000 naissances vivantes, même après 2012⁶.

2.3. Perceptions des acteurs non-étatiques au sujet de l'avortement en Côte d'Ivoire

En plus des prestataires de santé et des structures de santé publique, de nombreux acteurs non-étatiques participent au débat sur l'avortement : l'État et ses instances, les professionnels de la santé, la société civile (ONG et associations religieuses). Comment les acteurs non-étatiques influencent-ils la mise en application du protocole de Maputo malgré sa ratification? Il ressort que, chez les acteurs non-étatiques, il existe un double positionnement vis-à-vis de la légalisation de l'avortement en fonction du type d'acteurs en présence. Le premier positionnement est qualifié de pro-avortement tandis que l'autre est qualifié de pro-life.

⁵ Bob, Prestataire de santé, interviewée dans le cadre de l'étude sur les perceptions de la réglementation à Soubré. 2023.

⁶. Rapport d'évaluation des Objectifs de Développement Durable, 2018

2.3.1. Selon les religieux: Privilégier l'abstinence et l'éducation sexuelle complète

. En vertu du principe du caractère sacré de la vie humaine, l'interruption volontaire de grossesse ne saurait être justifiée, selon les autorités religieuses. Toutefois, les responsables religieux rencontrés indiquent que l'avortement pourrait être envisagé dans des cas précis, tels que lorsque la grossesse constitue une menace pour la vie de la mère, ou en cas de viol ou d'inceste. Cette approche semble plus tolérante par rapport à la législation actuelle et s'aligne davantage avec les dispositions de l'article 14. c du protocole de Maputo, qui confère le droit à la femme d'avorter sous certaines conditions d'une part, et d'autre part, qui encouragent les 52 États signataires à promouvoir l'accès aux avortements sécurisés (UA, 2003).

Qu'il s'agisse de chrétiens ou de musulmans, les leaders religieux sont unanimes dans leur position. Leur approche majoritairement fondée sur une perspective moraliste, inclut des exceptions pour des situations de viol et d'inceste. Cependant, envisager la libéralisation de l'avortement fondée uniquement sur la volonté des femmes est perçu comme inacceptable et devrait être écarté. Ils craignent en effet, que le seul critère de la volonté féminine puisse engendrer des dérives contraires à la morale religieuse.

Pour les représentants religieux, la question des avortements est souvent abordée sous l'angle du contrôle social des mœurs. Ils tendent à considérer les avortements clandestins comme le résultat d'une sexualité jugée débridée. De ce fait, ils s'opposent à la libéralisation de l'avortement, craignant que cela ne mène à une tolérance excessive envers ce qu'ils perçoivent comme une déviance morale. Pour ce groupe d'acteurs, dont l'avis a une influence sur la posture conservatrice de l'Etat, la lutte contre les grossesses non désirées devrait privilégier l'abstinence et l'éducation sexuelle complète au lieu de libéraliser la pratique de l'avortement. De plus, les religieux estiment que pour libéraliser l'avortement, deux préalables devraient être mis en place. Il s'agit d'une part, de la mise en place des mécanismes de gestion de la sexualité et d'autre part, de l'application des sanctions à l'encontre des auteurs des grossesses non désirées chez les mineures. En l'absence de satisfaction de ces préconditions à court terme, ils estiment qu'il est nécessaire de maintenir certaines limites sur les interruptions volontaires de grossesse (Akindès et al., 2019). Cependant, bien qu'ils s'opposent à dépénalisation de l'avortement, les religieux reconnaissent l'importance de gérer les complications post-avortements au sein des structures étatiques de santé.

2.3.2. Selon quelques ONGs nationales et internationales : Promouvoir le volet avortement du Protocole de Maputo

En dépit de la législation restrictive sur les avortements et de la forte influence des croyances qui alimentent une réticence morale à la dépénalisation de ces pratiques, ainsi que des conséquences sanitaires sociales et psychologiques des avortements clandestins, plusieurs partenaires s'engagent activement dans le plaidoyer pour améliorer l'accès des femmes à l'avortement sécurisé et à des soins post-avortements de qualité (Aniteye, & Mayhew, 2019).

Leur engagement se décline sous diverses formes : elles peuvent être des sessions de renforcement de capacités, des actions d'amélioration des infrastructures pour la prise en charge des complications liées aux avortements, ainsi que des sessions d'informations sur le droit international. Certaines organisations militent pour reconnaître le droit à l'avortement comme un droit des femmes, en menant des programmes visant à réduire la mortalité par l'instauration de soins post-avortements, et en fournissant des informations sur les avortements médicamenteux (Guillaume, & Rossier, 2018).

La plupart de ces initiatives partent plutôt du principe d'assurer à chaque femme le droit d'accéder à des avortements plus sûrs. Cependant, ces positions existent dans le contexte national ivoirien sans qu'un véritable débat public ne soit engagé sur la question de l'avortement et de la réglementation qui devrait l'encadrer. Dans certains pays où l'accès aux avortements sécurisés est beaucoup plus libéralisé, le débat sur la législation relative à

l'avortement a migré d'un espace public à des cercles plus restreints, souvent au sein d'organisations partageant la même vision (Tadele, et al., 2019). Les défenseurs de l'avortement sécurisés choisissent le silence comme stratégie proactive pour éviter les conflits entre groupes. Ces organisations préfèrent éviter toute forme de confrontation avec les groupes religieux anti-avortement et les autorités étatiques.

3. Mobilisation des acteurs non-étatiques dans le débat sur la réglementation autour l'avortement.

La non application des décisions du protocole du Maputo relatifs à la libéralisation de l'avortement est liée à des raisons religieuses, culturelles et éthiques. En effet, pour certains acteurs religieux, la libéralisation de l'avortement constitue une menace pour différentes cultures. Ceux-ci considèrent l'avortement et l'infanticide comme des pratiques répréhensibles pour la plupart des sociétés et cultures traditionnelles⁷. Ces données corroborent l'opinion des chefs religieux du Togo autour de l'avortement. En effet, selon une étude de N'Bouké A.(2016), la contestation de la légalisation de l'avortement chez les religieux se justifie principalement dans les par le caractère « criminel » perçu et les complications potentielles des pratiques.

A travers la question de la légalisation de l'avortement, l'on assiste à une politisation de la sexualité sur fond de culturalisme dans plusieurs pays (Guignard. L, 2017). Même s'il y a une prégnance des normes internationales sur le contexte et normes nationales, l'article a également mis en évidence le positionnement d'acteurs non étatiques nationaux tels que les religieux dans la prise de décisions concernant la question de la libéralisation ou non de l'avortement. En effet pour les religieux, la libéralisation de l'avortement constitue un changement qui est difficile à impulser (Ouattara et Storeng, 2014).

La mobilisation des acteurs mobilisant les principes religieux comme cadre de positionnement dans la réglementation de l'avortement est similaire au contexte sénégalais où les femmes militantes pour l'accès au droit à l'avortement se sont appropriées le cadre islamique pour faire valoir la nécessité d'une réforme sur l'avortement (N'Diaye M. , 2021).

Dans certains pays anglophones comme le Ghana et le Nigeria, en plus de l'aspect juridique, les préoccupations morales et religieuses ont aussi été prises en compte dans les arguments en faveur ou non de l'accès à l'avortement sécurisés. En effet, la plupart des arguments se concentrent sur l'acceptabilité morale de l'avortement provoqué (Adissah-Attah, I. 2019).

La politisation de l'avortement en Côte d'Ivoire est le produit de la mobilisation de différentes catégories d'acteurs étatiques et non étatiques (Hassentfuel P. 2011). En effet, le contexte ivoirien se rapproche de celui du Burkina Faso où la politique publique relative à l'avortement est contrariée par la rapport des acteurs non étatiques à des aspects moraux, culturels et religieux autour du phénomène. En outre, les interventions des ONG pour la promotion du droit à l'avortement sont entravées par les revendications issues du contexte local (Ouattara, F. 2014). La raison derrière ces contestations communautaires est le refus de médiatisation et de publicisation d'un problème intime en problème de santé publique.

Conclusion

L'examen des perceptions concernant la réglementation sur l'avortement met en lumière deux sentiments. D'une part, il existe un déni tant de la réalité que de l'ampleur du phénomène par l'État et, d'autre part, il existe une application plutôt sélective de la loi. Cette application

⁷ Communiqué de l'Eglise catholique sur le projet de loi relatif à la santé sexuelle et reproductive, le 06 juillet 2018.

sélective de la législation repose sur ce que les personnes ressources perçoivent comme étant la pénalisation des conséquences de l'avortement clandestin. .

Les perceptions de la réglementation sur l'avortement divisent les prestataires de services de santé en deux catégories : d'un côté, ceux qui sont pro-réglementation et de l'autre, les réformistes. Alors que les pro-réglementation perçoivent la rigueur de la réglementation de manière positive, affirmant que son but est de protéger la santé des femmes en les protégeant des risques associés aux avortements clandestins, les réformistes soutiennent que la légalisation de l'avortement dans certaines conditions favoriserait l'accès des femmes à des services plus sûrs, réduisant ainsi le recours à l'informel et les dangers qu'il engendre. Il est vrai que l'État de Côte d'Ivoire a ratifié le Protocole de Maputo depuis 2003, mais il ne s'est jusqu'à présent senti en aucune façon contraint d'appliquer certaines dispositions relatives à l'avortement.

L'analyse des données de l'étude a également révélé comment le principe de souveraineté est invoqué pour justifier la non-application du protocole ratifié par l'Etat.

Concernant la question de l'avortement, il existe des dynamiques contradictoires se manifestent parmi les acteurs non étatiques. En effet, certains tentent subtilement d'influencer la réglementation d'une manière ou d'une autre. Bien qu'il existe certaines initiatives visant à accorder à chaque femme le droit d'accéder à des avortements sûrs, celles-ci demeurent encore timides. Les autorités religieuses, dont l'influence politique sur les décisions portant sur la santé sexuelle et reproductive est considérable, affichent une position moins conservatrice que celle de l'État. Elles étendent la possibilité d'interruption de grossesse non seulement lorsqu'il existe des menaces pour la vie de la mère, mais également dans des situations de viol et d'inceste.

Références bibliographiques

- Adisah-Atta, I. & Emeka, E. D. (2019). Justification of Abortion in West Africa and Interplay of Sociodemographic Predictors: A Comparative Study of Ghana and Nigeria. *Sage Open*, January-March, 1-9. <https://doi.org/10.1177/2158244019834368>
- Aniteye, P., & Mayhew, S. (2019). Globalisation and Transition in abortion care in Ghana. *BMC Health Services Research*, 19 (185), 1-12. <https://doi.org/10.1186/s12913-019-4010-8>
- Atakro, C. A., Addo, S., Aboagye, J. S., Amoa-Gyarteng, K. G., Sarpong, T., & Adatar, P. (2019). Contributing factors to unsafe abortion practices among women of reproductive age at selected district hospitals in the Ashanti region of Ghana. *Women's Health*, 19(60), 1-17.
- Bailly, C. (2024). Stratégies d'accès à l'offre clandestine d'avortement en Côte d'Ivoire. *Pensées Genre. Penser autrement*, 4(1), 186-204.
- Bajos, N., & Ferrand, M. (2011). De l'interdiction au contrôle : Les enjeux contemporains de la légalisation de l'avortement. *Revue Française des Affaires Sociales*, 1, 42-60.
- Diaw, A. (2023). Loi sur la santé de la reproduction en Côte d'Ivoire : On dit quoi ? 100 ans après où en sommes-nous? *Engender Health*.
- Ensea. (2018). Enquête PMA2020 sur l'avortement en Côte d'Ivoire- Résultats clés 2018. https://www.pmadata.org/sites/default/files/data_product_results/PMA2020-Cote%20d%E2%80%99Ivoire-AbortionModule_Brief-FR_0.pdf
- Guignard, L. (2017). Résistances catholiques au protocole de Maputo. Mobilisations et controverses autour de la libéralisation de l'avortement en Afrique. *Genre, Sexualité et Sociétés*, 18, 1-18. HYPERLINK "<https://doi.org/10.4000/gss.4076>" <https://doi.org/10.4000/gss.4076>

- Guillaume, A., & Rossier, C. (2018). L'avortement dans le monde, état des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences. *Population*, 2(73), 225-322. HYPERLINK ["https://doi.org/10.3917/popu.1802.0225"](https://doi.org/10.3917/popu.1802.0225)
<https://doi.org/10.3917/popu.1802.0225>
- Hassentfuel P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique* 2011. Armand Colin, 2011. .43-64.
- N'Bouké, A., Calves, A., & Lardoux, S. (2016). Facteurs associés au recours à l'avortement à Lomé (Togo): Analyse d'une séquence d'étapes menant à l'avortement. *Cahier Québécois de Démographie*, 45, 216-246. HYPERLINK ["https://doi.org/10.7202/1040396ar"](https://doi.org/10.7202/1040396ar) <https://doi.org/10.7202/1040396>
- N'Diaye M. & Bernard-Maugiron, N.(2021). Redéfinition des discours et pratiques militantes. Femmes et droits dans les afriques musulmanes. *Cahier d'études africaines*, 242,307-329. <https://10.4000/etudesafricaines.34124>
- Ngwena, C. (2013). Access to safe abortion as a human in the african region : Lessons from emerging jurisprudence of un treaty monitoring bodies. *South African Journal on Human Rights*, 29, 399-428. <https://doi.org/10.1080/19962126.2013.11865080>
- Ouattara, F. & Storeng, K. T. (2014) L'avortement volontaire au Burkina Faso : quand les réponses techniques permettent d'éviter de traiter un problème social. *Autrepart* (70),109-124
- Ouattara, F. (2014). Comment mettre sur agenda un problème public intime et sensible ?: Dilemmes et inconforts des acteurs autour de l'avortement au Burkina Faso. Fatoumata Ouattara. *Bulletin de l'APAD*, Hors série n°21 HYPERLINK ["https://doi.org/10.4000/anthropodev.1305"](https://doi.org/10.4000/anthropodev.1305) <https://doi.org/10.4000/anthropodev.1305>
- Ouedraogo, R. (2014). Face à l'avortement: Exigences éthiques et dilemme moral à Ouagadougou. *Anthropologie et Développement*, 40-41, 123-141. HYPERLINK ["https://doi.org/10.4000/anthropodev.306"](https://doi.org/10.4000/anthropodev.306) <https://doi.org/10.4000/anthropodev.306>
- Rossier, C. (2007). Attitudes towards abortion and contraception in rural and urban Burkina Faso. *Demographic Research*, 17(2), 23-58. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2007.17.2>
- Tadele, G., Haukane, H., Blystad, A., & Moland, K. M. (2019). 'An uneasy compromise' : Strategies and dilemmas in realizing a permissive abortion law in Ethiopia. *International Journal of equity in health*, 18(139), 1-13. <https://doi.org/10.1186/s12939-019-1017-z>
- Union Africaine, (2003). *Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et des femmes*. Union Africaine. https://au.int/sites/default/files/treaties/37077-treaty-0027_-_protocol_to_the_african_charter_on_human_and_peoples_rights_on_the_rights_of_women_in_africa_f.pdf
- Whitaker, C., & Germain, A. (1999). Safe abortion in Africa : Ending the silence and starting a movement. *African Journal of reproductive Health*, 3(2), 7-14. <https://doi.org/10.2307/3583356>



Capacité de reconstruction des moyens de subsistance des personnes affectées par le Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (Burkina Faso)

Livelihood Reconstruction Strategies of People Affected by the Peri-Urban Neighbourhoods Sanitation Project in Ouagadougou (Burkina Faso)

Talato LALLOGO

Université de Université Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso

Email : talatolallogo@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-8601-3151>

Yacouba TENGUERI

Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso

Email : yacouba.tengueri@univ-dedougou.bf

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0009-7574-6185>

Alkassoum MAIGA

Université Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso

Email : kasmaig@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0004-7741-9413>

Résumé : Pour instaurer le développement urbain dans la province du Kadiogo, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2013, pour la réalisation d'un aménagement du premier Sous-Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (SPAQPO), à l'issue du sinistre 1^{er} septembre 2009. Or, dans sa mise en œuvre, le projet a occasionné le déplacement involontaire des riveraines. Pour réduire le risque décapitalisation des PAP, un plan d'indemnisation et de réinstallation ont été élaborés au profit des PAP pour leur permettre de se restaurer. Dans cette perspective, il convient dans cet article de s'interroger les mécanismes mises en place par les PAP pour la reconstruction de leurs sources de revenus à la suite de la compensation. Cet article a pour objectif d'analyser les capacités de rétablissement des moyens de subsistance des personnes touchées par le projet SPAQPO. Pour cela, une approche mixte combinant les méthodes qualitative et quantitative a été mise en œuvre. Cela a permis d'enquêter 88 Personnes Affectées par le Projet de développement (PAP) par questionnaires et de réaliser 9 entretiens semi-directifs auprès des personnes ressources. Au termes des investigations empiriques, il se révèle que la majorité des personnes affectées par les projets de développement (PAP) a investi dans l'acquisition des biens mobiliers et immobiliers. Seulement une minorité de PAP a diversifié leurs sources de revenus à travers des activités génératrices de revenus. Toutefois, en dépit de l'accompagnement en termes de formations et de réinstallation physique, les PAP estiment que leurs conditions socio-économiques se sont dégradées.

Mots-clé: Moyens de subsistance, Projet de développement, Appauvrissement, Personnes affectées par les projets de développement (PAP), Burkina Faso.

Abstract : To establish urban in the province of Kadiogo, Burkina Faso received funding from the African development Bank (AfDB) in 2013, for the construction of the first Sous-Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (SPAQPO), following the disaster of September 1, 2009. However, during its implementation, the project led to the involuntary displacement of local residents. To reduce the risk of decapitalization of the PAPs, a compensation and resettlement plan has been drawn up to enable them to recover. With this in mind, this article looks at the mechanisms put in place by PAPs to rebuild their sources of income following compensation. The aim of this article is to analyse the ability of people affected by the

SPAQPO project to restore their livelihoods. To this end, a mixed approach combining qualitative and quantitative methods was implemented. This involved surveying 88 People Affected by the Development Project (PAP) via questionnaires and conducting 9 semi-structured interviews with resource persons. Empirical investigations revealed that the majority of people affected by development projects (PAP) had invested in the acquisition of movable and immovable assets. Only a minority of PAPs have diversified their sources of income through income generating activities.

Keywords: Means of subsistence, Development project, Impoverishment, People Affected by Development Projects, Burkina Faso.

Introduction

En Afrique, la plupart des projets développement révèlent d'une ingénierie sociale qui repose sur des modèles importés et standardisés, rarement adaptés aux réalités spécifiques des contextes d'implantation (Sardan, 1995). Cette logique technocratique de reproduction des schémas externes néglige la diversité des milieux ; ce qui fragilise l'ancrage social des projets et provoque des changements sociaux (Ika, 2012). Par ailleurs, l'une des manifestations les plus préoccupantes de ces effets pervers est le déplacement involontaire des populations. Ainsi, le déplacement involontaire et la réinstallation étaient abordés autrefois, et continuent de l'être parfois, comme une opération de sauvetage et d'assistance sociale à la place d'un objectif de développement. En effet, Cernea (2003) démontre que les projets de construction des barrages, des routes, des mines, etc. censés lutter contre la pauvreté engendrent des pertes énormes : perte de terres, de logements, de moyens de subsistance et de liens sociaux. Du point de vue, si les déplacements ne sont pas compensés et accompagnés convenablement, débouchent sur un appauvrissement des populations. Au-delà des objectifs d'amélioration des conditions de vie économique et sociale visées par les projets de développement, ils peuvent tirer ces populations vers le bas de l'échelle sociale (Cernea, 1998 ; Scudder, 2005).

Au regard des effets pervers des projets de développement sur les populations, la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International ont mis en place des politiques de compensation, basées sur l'évaluation monétaire des pertes matérielles (bâtis, arbres, etc.). Cette approche économique de la compensation des personnes affectées repose sur l'hypothèse selon laquelle la valeur des biens perdus peut être estimée et restituée sous forme d'indemnisation. Cependant, cette idée de l'indemnisation économique est fortement critiquée car elle fait fi souvent des dimensions sociales, culturelles et symboliques des biens, sous-évaluent les pertes immatérielles. Cette approche réduit la réinstallation physique et économique des biens comme une simple transaction économique. En effet, selon Cernea (2003), la compensation monétaire ne garantit ni la restauration des conditions de vie ni la résilience des PAP à long terme, surtout lorsque l'indemnisation est insuffisante, mal distribuée ou captée par des autochtones au détriment des allochtones (Tengueri, 2019).

Au Burkina Faso, l'exécution de plusieurs projets (mines, barrages, aéroports, immobilier, etc.) sont généralement remis en cause par les populations riveraines du fait que les populations locales sont faiblement impliquées dans le processus de recensement et d'indemnisation des PAP. Elles bénéficient d'une indemnisation en dessous de la valeur des biens impactés. Parfois, l'exclusion des minorités (migrants et femmes) dans le processus de recensement de certains biens sont porteurs de conflits (Tengueri, 2019 ; Diala 2019, Ouoba 2025) ou d'échec de la mise en œuvre de ces projets de développement. L'inadéquation de ces mesures compensatoires dérisoires sont des facteurs d'appauvrissement (Cernea, 1998), un risque accru de tirer les populations impactées vers le bas de l'échelle sociale. Au regard de ces insuffisances dans le processus de déplacement et la réinstallation des PAP, ces institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI ont procédé à la révision de leurs approches de développement avec le concours des gouvernements, des ONGs et associations en mettant au centre le modèle de risque d'appauvrissement et de reconstruction (Cernea, 2001). Toutefois, bien que la politique opérationnelle (OP) 4.12 reconnaisse les risques

d'appauvrissement des populations déplacées de force, elle reste imprécise sur les indicateurs concrets sur lesquels il faut s'appuyer pour améliorer leurs conditions de vie.

Cet article portant sur le projet de construction du canal Mogho Naaba a pour objectif d'analyser la capacité de restauration des moyens de subsistance des personnes affectées par le projet SPAQPO. Le plan de ce travail s'articule autour de trois points essentiels : la méthodologie, les résultats et la discussion. Le premier point jalonne la démarche suivie pour produire des données empiriques sur le terrain. Le second point revient sur la capacité de restauration des moyens de subsistance des PAP par le projet SPAQPO. Enfin, la discussion des résultats revient sur les principaux indicateurs obtenus au niveau des résultats.

1. Méthodologie de recherche

Ce qui confère à la sociologie d'une science, c'est son objet d'étude et la rigueur de sa méthode. Dans cette logique, après avoir défini l'objet d'étude, il est donc nécessaire de mettre en place un dispositif approprié pour faciliter l'analyse. Dans cette partie méthodologie de recherche, il s'agit de la présentation du site d'étude, de l'identification de la population d'étude, de la méthode, les outils de collectes des données, et pour finir avec l'échantillonnage et l'échantillon

1.1. Présentation de la zone d'investigation

Depuis 1947, la ville de Ouagadougou est la capitale politique, située au cœur de la province de Kadiogo. L'installation de l'autorité coloniale au XVIII^e siècle a favorisé l'essor démographique de la ville et a contribué à son développement progressif en tant que centre urbain d'importance croissante. Elle se scinde en (12) arrondissements dont le quartier de Bassinko qui représente l'arrondissement 08 incluant la zone d'étude ; elle compte également cinquante-cinq (55) secteurs et dix-sept (17) villages. La région du centre se distingue par une forte densité de 1014 habitants au km² et une agglomération urbaine qui couvre une superficie de 317 822 ha (INSD 2006).

Elle est limitée à l'Est par la commune de Saaba, au Nord par les communes de Pabré et de Loumbila, au Sud par les communes de Koubri et Komsilga, et à l'Ouest par la commune rurale de Tanghin-Dassouri. La zone d'étude est dans les périphériques de Ouagadougou.

La commune de Ouagadougou est caractérisée par un climat tropical de type soudano-sahélien, marqué par une alternance entre une saison des pluies et une saison sèche. En outre, la température moyenne annuelle dans la ville de Ouagadougou est d'environ 30°C de fortes amplitudes thermiques diurnes (Bayala, 2009). Pour la pluviométrie, l'analyse des données de la station météorologique de Ouagadougou déclare en 1989 et 2018 des variations de 594 mm allant jusqu'à 2000 à un maximum de 1003 mm en 2012, avec une moyenne sur 30 ans de 769 mm par an (RGPH, 2019).

Par ailleurs, le relief de Ouagadougou est plat et favorise l'écoulement des eaux lentement et l'extension urbaine spontanée vers les périphéries. Ce développement est lié à une capacité d'infiltration modérée des sols et un manque d'équipement adéquats, impactant une insalubrité et dégradation environnementale.

Sur le plan de l'hydrographie, Ouagadougou se positionne dans le bassin versant du Massili, un affluent du Nakambé, avec une orientation générale d'écoulement sud-ouest à nord-Est (Bayala, 2009). La ville est traversée par quatre marigots principaux, tous aménagés en canaux : le marigot central ou Paspanga, le marigot du Mogho Naaba (ou du Kadiogo), le marigot de Zogona, et celui de Wentenga (ou de Dassasgho). Ces canaux hydrauliques, ainsi que les quatre barrages intra-urbains, dont trois assurent l'approvisionnement en eau potable, jouent un rôle capital dans l'assainissement de la ville (Bontogho, 2008).

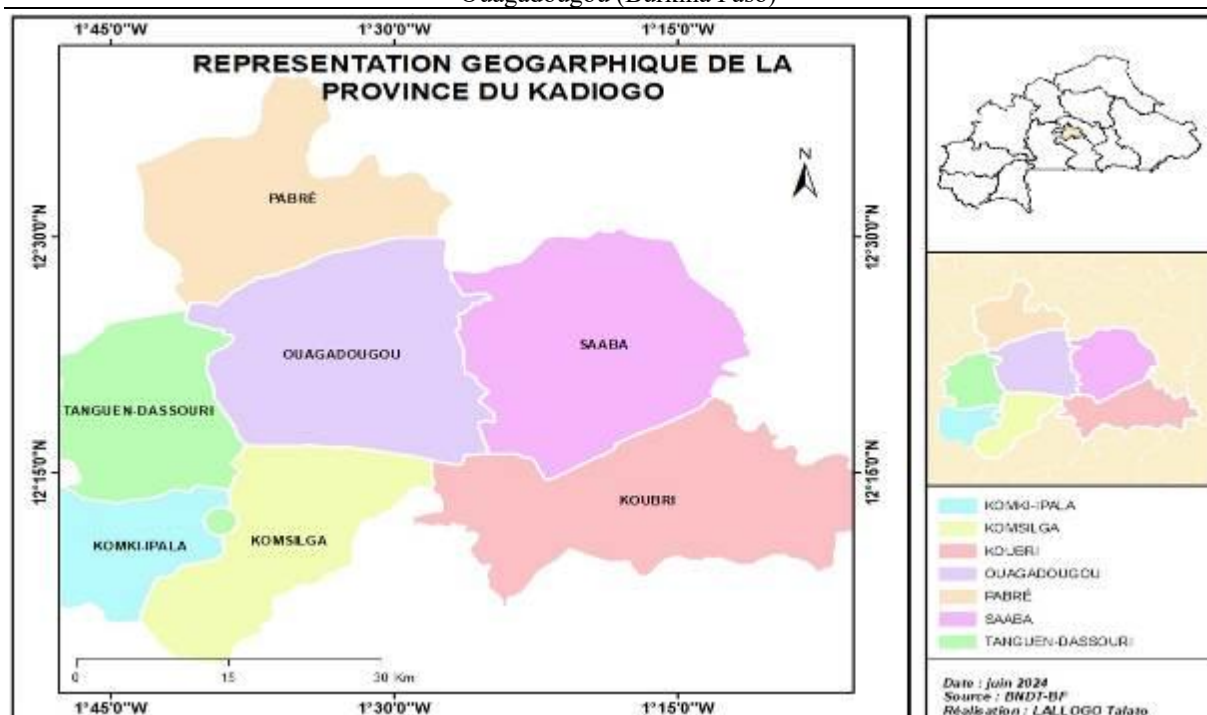


Figure 1: Représentation géographique de la province du Kadiogo (source : Système d'Information Géographique : Version 10.8. Talato Lallogo).

1.2. Population d'étude

Cette étude a pour population cible, les personnes réinstallées à Bassinko, les commerçants, les maraîchers, et les non réinstallées dont les habitats ont été affectés. Les personnes ressources de cette recherche sont essentiellement constituées des experts Environnementaux et Sociaux, le personnel d'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT), le personnel de la mairie de Ouagadougou, le Spécialiste du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), le Consultant Suivi- Évaluateur de la Banque Africaine de Développement (BAD), des experts du Plan d'Action et Réinstallation (PAR) et le comité de mise en oeuvre du Plan d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR).

1.3. Méthodes

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié la méthode mixte. Pour Delas et Milly (2015), la méthode qualitative et quantitative sont complémentaires et chacune des méthodes apporte un éclairage sur un pan de la réalité. Par conséquent, nous faisons fi de cette querelle de méthode dont la littérature est suffisamment riche (Proulx, 2004). L'intérêt ici de la combinaison des méthodes est leurs apports à l'explication et la compréhension de notre objet de recherche. La méthode quantitative vise à saisir les investissements économiques, apprécier leur qualité de vie après réinstallation et leurs satisfactions par rapports aux indemnités reçues. L'approche qualitative cherche à comprendre les bonnes raisons liées aux investissements effectués afin de subvenir à leurs besoins.

1.4. Outils et techniques de collectes de données

Nous avons élaborés un questionnaire et un guide d'entretien. Le questionnaire a permis de mesurer l'ampleur du phénomène d'étude comme la création des activités génératrices de revenus, la suffisance des indemnisations et compensation, les discordances familiales, la reconversion des activités, la création du nombre d'emplois et la diversification des sources de revenus. Le questionnaire a été élaboré sur Koko Tool box et les données ont été collectées à l'aide des smartphones. Le questionnaire a été administré exclusivement auprès

de la population cible et le guide d'entretien a été adressé aux personnes ressources. L'accent a été mis sur les variables telles que la création des activités génératrices de revenus, le renforcement de capacité, la reconversion des activités, nombre d'emplois créés, la diversification des sources de revenus.

1.5. Échantillonnage et échantillon

L'enquête s'est déroulée du 15 Mars au 30 Mars 2024 dans la ville de Ouagadougou et environnant. L'échantillon quantitatif est composé de 88 PAP de toutes catégories d'acteurs confondus. Nous avons procédé à une enquête exhaustive des PAP au regard de leur faible nombre. En effet, l'enquête a concerné toutes les personnes présentes et disponibles sur le site de réinstallation du projet SPAQPO. En ce qui concerne l'échantillon qualitatif, le choix raisonné a été adopté. Le critère principal d'inclusion était d'avoir des informations sur le processus d'indemnisation et de déplacement des populations dans le cadre des projets de développement. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 09 personnes ressources disposant d'informations capitales à la compréhension du phénomène.

Répartition de l'échantillon qualitatif

Perso nnes ressources	Spéci aliste du comit é de PIR et PAR	Expert et spécialiste Environne mentale et Sociale	Agent de la marie de Ouagadou gou	Spécialis te du suivi- évaluatio n	Spéciali ste du PEGES	Agent de l'AMG T-O	Consulta nt Suivi- évaluate ur de la Banque Africaine de Dévelop pement	Total
Effect if	2	1	1	1	1	2	1	9

Tableau1. Répartition de l'échantillon qualitatif (source : Enquête de terrain Mars 2024).

1.6. Modèle d'analyse des données

Les données quantitatives collectées à l'aide de la plateforme Kobo Tool box ont été extraites et traitées à l'aide du logiciel IBM, SPSS, Statistics 20 et Microsoft excel 2020. Une analyse descriptive des graphiques et des tableaux générés a été faite. Les données qualitatives ont été transcrites et dépouillées manuellement. Il a été procédé à une analyse de contenu des verbatim obtenus après la transcription. Au regard de l'objectif recherché, l'étude est inscrite dans une double perspectives théoriques: la théorie de l'acteur stratégique (Crozier & Friedberg, 1977) et la théorie socio-écologique de la résilience(Ungar, 2011) pour comprendre les stratégies individuelles et collectives des PAP mais aussi comment ils négocient les ressources dans un contexte difficile.

2. Résultats

Les résultats consistent à la présentations objectives des données collectées sur le terrain en appui avec une analyse critique

2.1. Appréciation du processus du recensement

Cette enquête a été mise en exergue par la majorité des PAP, soit 89%, sont satisfaits du processus de recensement de leurs biens (maisons, arbres, cultures) dans la zone d'emprise car elle a été inclusive et participative. En effet, cette satisfaction repose sur la prise en compte exhaustive de leurs possessions par les agents recenseurs. Une minorité se déclare très satisfaite soit 4%, en raison de la perspective d'être relogée dans des zones loties avec indemnisation de leurs biens. Cependant, une autre minorité soit 7% exprime leurs

insatisfactions due au déracinement perçu de leur “*terre natale*” vers une terre “*étrangère*” et à une évaluation jugée en dessous de la valeur de leurs biens. Selon un enquête (environnementaliste et sociale, le 04/04/2024): « nous avons fait des enquêtes ménage. Nous avons pris le soin de comptabiliser les biens en présence de chaque acteurs. Le processus a été participatif et inclusif ».

2.1. La gestion des frais de dédommagement

Selon la lecture du tableau ci-dessous, il apparaît que 52% des PAP étaient des maraichers. Ils ont été indemnisés à hauteur d'une valeur comprise entre [500000F à 900000F] pour les pertes des récoltes. Cependant, pour les maraichers ces frais d'indemnisations ont été payés en deux tranches. La première fois leur a été versée en 2014 et la seconde cinq (5) ans plus tard soit en 2019. A titre d'illustration, un représentant du comité du Plan d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR) déclare : « Nous leur avons accordé un délai de dix-huit mois pour qu'ils puissent trouver un terrain aménagé leur permettant de poursuivre leur activité de maraîchage. Un terrain a bien été identifié, mais la Banque Africaine de développement (BAD) exigeait la réalisation d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), mais nos ressources financières étaient limitées ».

Ensuite, il est noté que 12% des PAP sont des commerçants. Ils ont reçu des indemnisations à hauteur d'environ [150000f à 350000f]. 36% des pertes étaient des maisons d'habitation. Les propriétaires d'habitation ont bénéficié d'une indemnisation d'environ [275000f à 120000000f]. Les déplacés physiques de ce projet affirment tous avoir reçu des parcelles et une somme pour la construction de leurs logements. Cependant, les PAP affirment n'avoir pas reçu une information claire des frais de l'indemnisation des biens tels que les arbres, les hangars et les forages

Biens perdus	Prix reçu	Fréquence	Pourcentage
Perte de récolte	Environ [500000f-900000f]	46	52%
Perte d'activité	Environ [150000f-350000f]	10	12%
Perte de maison	Environ [275000f-120000000f]	32	36%

Tableau2. Indemnisation des biens perdus (Source : Enquête de terrain Mars 2024)

Pour la gestion des frais de dédommagements des biens, les avis des PAP sont divergents.

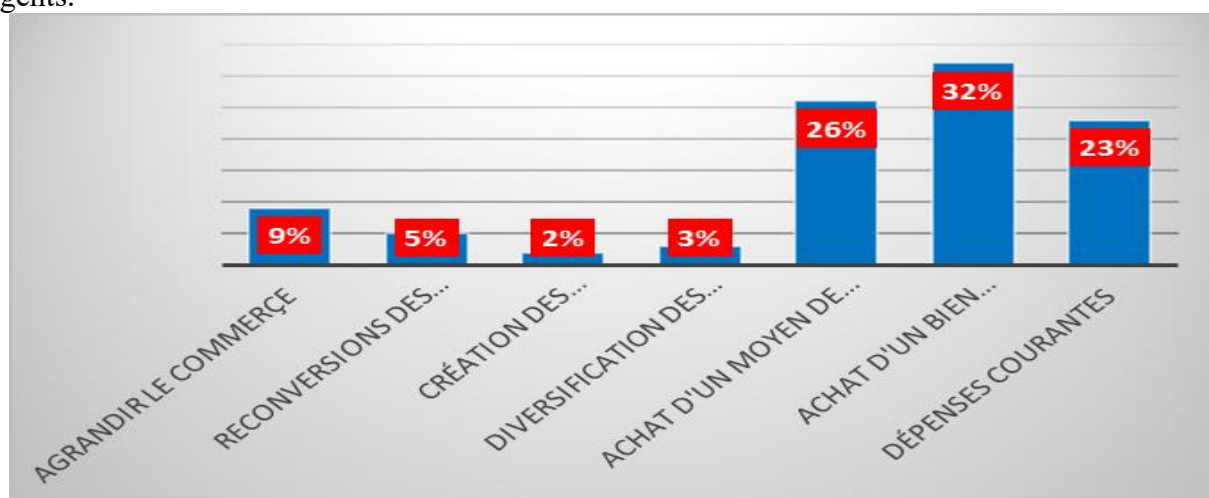


Figure 2. Gestion des frais de dédommagement (Source : Enquête de terrain, Mars 2024)

La figure ci-dessus laisse percevoir que 32% des PAP a investi dans l'achat de biens immobiliers; surtout des non-loties encore appelés des parcelles non aménagées. Environ 26% ont investi dans l'achat des moyens de déplacement (moto). Ils soulignent l'intérêt d'acquérir un moyen de déplacement; notamment en cas de nécessité de trouver un nouvel emploi ou en cas d'évènement heureux ou malheur. Pour ce qui concerne les 23%, elles ont utilisé les frais de dédommagement à des dépenses courantes (nourritures, habillements, santé, scolarité, etc.). En outre, 16% des PAP se sont investis dans le commerce, vente de bétails, la massonnerie, etc. Ces propos des PAP ci-dessous illustratif des investissements : «J'ai essayé le commerce dans le marché de bétail mais sans réussite, puis j'ai tenté une autre chance dans le carrelage, cela n'a pas fonctionné malheureusement. Aujourd'hui, je travaille comme chauffeur de taxi-moto» (une PAP non réinstallé à Bassinko).

Une autre PAP (maraîchère) précise : «j'ai utilisé les fonds de dédommagement régulièrement afin de pouvoir subvenir à mes besoins». Et une dernière PAP (maraîchère) souligne : « J'ai dépensé une partie des frais pour acheter une moto, puis le reste m'acquérir un terrain non loti».

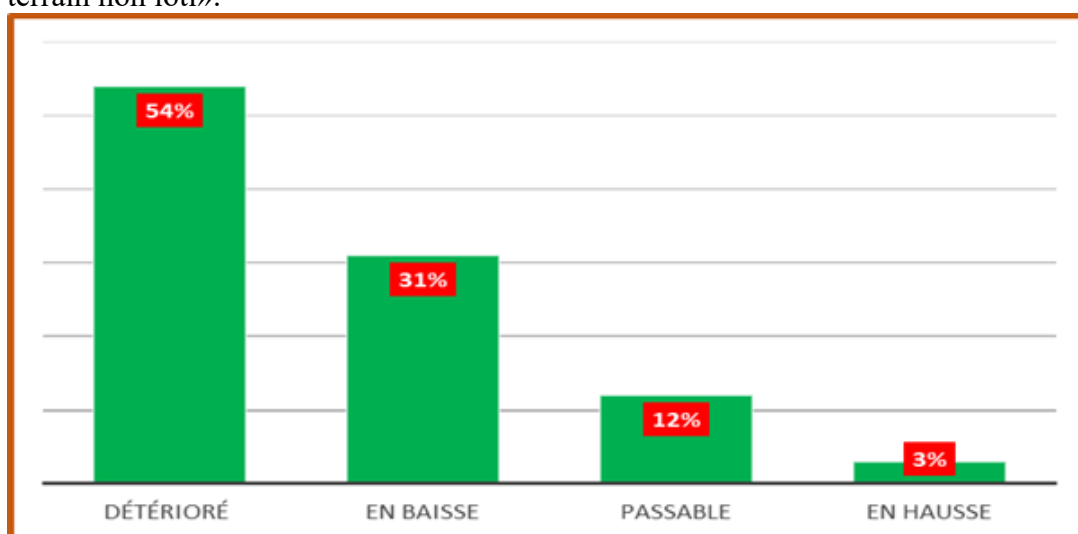


Figure 3: Appréciation des revenus après le déplacement (Source: Enquête de terrain Mars 2024)

L'observation de la figure n°3 montre une mauvaise perception des ménages, en ce qui concerne l'efficacité des investissements dans la création des activités génératrices de revenus. Ainsi, 54% des enquêtés mentionnent une dégradation de leur condition économique après le déplacement, par contre 31% révèle une réduction de leur efficacité. Cette situation est liée à des investissements économiques à faible rentabilité mais aussi à un manque de soutien adéquat pour les initiatives entrepreneuriales. Seulement 12% des enquêtés jugent leur investissement passable et une infime partie de 3% voit une amélioration. Cette appréciation soulève de façon générale l'inefficacité et la dégradation des conditions des PAP après le dédommagement.

2.2. Stratégies d'adaptation ou de reconversion individuelle des PAP

Modalité	Effectif	Pourcentage
Oui	74	84%
Non	14	16%
Total	88	100%

Tableau 3. Stratégies pour améliorer vos sources de revenus (Source : Enquête de terrain, Mars 2024)

Ce tableau 3 indique que 84% des personnes affectées déplacées interrogées ont élaboré des stratégies pour améliorer leurs sources de revenus. A l'inverse, 16% des personnes touchées par le projet, interrogées estiment ne pas être en mesure de développer des stratégies d'adaptation en ce sens.

Dans l'ensemble, deux principales stratégies ont été mises en oeuvre par les personnes affectées par le Projet SPAQPO afin de pouvoir améliorer leurs sources de revenus.

L'immigration en tant que système d'adaptation présente la première stratégie mise en place par les PAP. La majorité des maraîchers ont choisi l'immigration comme une solution. Les raisons invoquées sont diverses: après plusieurs tentatives dans l'orpaillage, certains PAP ont décidé de partir en aventure, tandis que d'autres, ont combiné la pratique du maraîchage avec des activités commerciales pour éviter la mendicité. En définitive, les PAP se sont retournées à leurs activités initiales après des tentatives infructueuses. A ce sujet, un maraîcher âgé de 45ans, marié et père de famille de cinq enfants affirme: « Après le déplacement, j'ai pu trouvé un endroit pour reprendre mon activité. Toutefois, le terrain n'était pas propice pour le maraîchage. Pourtant, je continuais à m'investir dans le jardinage et je faisais le commerce un peu un peu pour ajouter, afin de maintenir mon indépendance financière. Or, les circonstances m'ont poussé à me tourner vers l'orpaillage pour tenter de résoudre mes difficultés, mais cette tentative n'a pas abouti comme je l'espérais. En définitive, j'ai dû revenir sur mes pas ».

La seconde stratégie repose sur la reconversion des activités comme moyen d'adaptation. Certaines PAP ont été contraintes de se réorienter vers d'autres secteurs en raison des nouvelles opportunités offertes par le nouveau site environnant et également à cause de la distance entre le nouveau site et la ville, après le déplacement économique et physique. Face au caractère rural des lieux, plusieurs personnes se sont converties dans des métiers comme la mécanique, la maçonnerie ou encore la création des fosses septiques, mais la plus part de ces travaux de reconversions ont été pour une courte durée. De plus, certains maraîchers ont essayé de diversifier leurs activités en se lançant dans le commerce ou dans l'élevage, toutefois ces tentatives se sont soldées par des échecs.

2.3. Inadéquation entre activité de départ et les mesures d'atténuation des risques d'appauvrissement adoptées par le projet

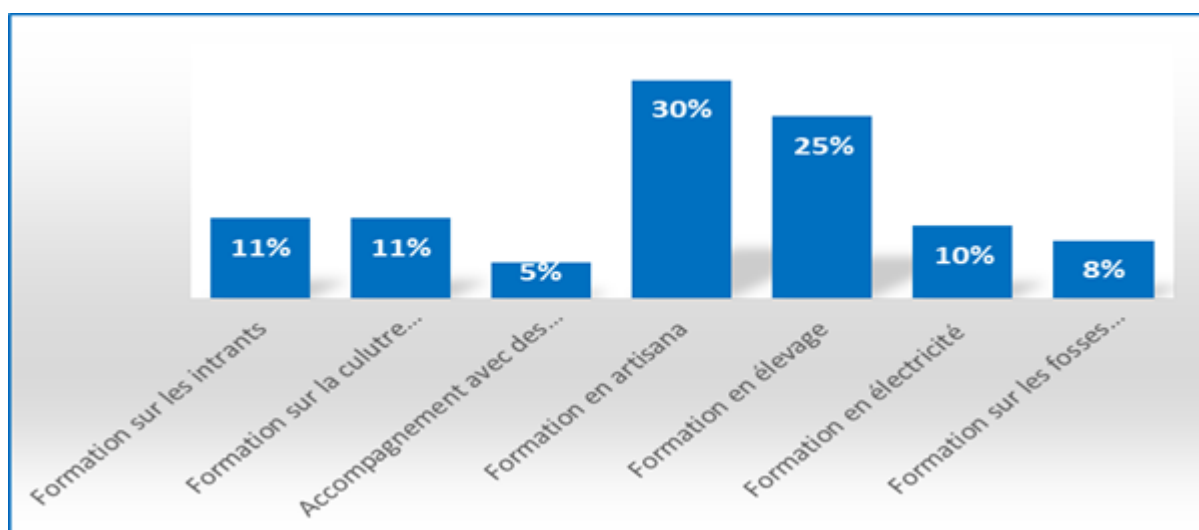


Figure 4. Types de formation (Source: Enquête de terrain, Mars 2024).

Les PAP ont bénéficié de divers types d'accompagnement, selon les données observables dans la figure n°4. La plus grande proportion, soit 30% des PAP, ont bénéficié d'une formation en artisanat, englobant des formation en tissage de pagne, en savonnerie et en

maçonnerie. Ensuite, 25% ont reçu une formation en élevage, suivie par 11% ayant reçu d'une formation en culture maraîchère. De même, 10% ont été formées en électricité, 8% ont bénéficié d'une formation sur la construction de fosses septiques, et pour finir, 5% ont bénéficié d'un accompagnement incluant la distribution de moustiquaires. Ce cas illustre la déclaration d'un agent de l'AMGT-O, selon lesquelles les PAP ont bénéficié de plusieurs types de formations mise en place dans le cadre, en vue d'atténuer les risques d'appauvrissement liés à sa mise en oeuvre. Il cite: « Les PAP ont bénéficié des formations dans divers domaines d'activités. Elles ont été initiées dans la production de koko dona, dans la fabrication des tisserandes de pagnes traditionnels, dans la fabrication des savons ainsi que dans la formation en mécanique et en maçonnerie. Or, un élément capital a fait défaut: un soutien financier leur permettant de s'établir. En dépit de certains accompagnements et formations entrepreneuriales, plusieurs PAP ont été confrontées à un manque de soutien financier pour leur rétablissement ».

Toutefois, les PAP mettent en évidence le manque de soutien financier pour la reconversion, explique l'échec de la mise en place de ces connaissances acquises. Pour certains, des mesures palliatives étaient en inadéquation avec leurs activités de départ. L'installation à son compte nécessite un capital économique et social pour le départ. Cependant, le temps d'adaptation à son nouveau environnement oblige des dépenses quotidiennes. Le temps consacré à l'observation n'a pas permis à ces personnes déplacées de réaliser des économies et investir convenablement.

3. Discussion des résultats

Les activités de développement constituent une source de décapitalisation (Cernea 1998;) et de paupérisation (Kibreab, 2003; Scudder, 2005; Franza et al., 2018) des populations déplacées. Les déplacements forcés sont l'équivalent d'un tremblement de terre capital qui déstabilise le réseau des relations sociales, affaiblit les identités, anéantit les systèmes de production, et jette les sinistrés dans la spirale descendante de l'appauvrissement.

Cernea (2003) montre le caractère brutal et le changement profond que les déplacements forcés entraînent dans la vie des populations. Les projets de développement sont susceptibles de tirer la population vers le bas de l'échelle sociale si des mesures adéquates ne sont pas prises (BAD, 2013; Banque Mondiale, 2017). En effet, dans le cadre du projet SPAQPO, les PAP ont bénéficié de diverses formations, notamment en artisanat, savonnerie, tissage de pagne, maçonnerie, élevage, électricité et maraichage. Certains PAP ont reçu des appuis en intrant et la distribution de moustiquaires. L'objectif de ces initiatives est de permettre aux PAP d'avoir une capitale humaine afin d'améliorer la qualité de vie et de leur permettre d'atteindre une autonomie financière et de renforcer leur résilience pour une longue durée. Ainsi, bien que diverses formations aient été dispensées, l'absence de financement ou de microcrédit pour permettre aux bénéficiaires de concrétiser ces compétences à limiter leur capacité à s'adapter et prospérer. Cette situation met en évidence l'importance des mesures d'anticipation et de l'accompagnement financier, comme le souligne Cernea (1998; 2006) qui insiste sur la nécessité de ne pas se limiter aux formations théoriques, mais de fournir un soutien concret pour permettre aux PAP de dépasser leur niveau de vie antérieur.

L'hétérogénéité dans la gestion des frais de dédommagement par les PAP du projet SPAQPO, fluctuant entre investissements durables (biens immobiliers, mobiliers, développement commercial) et dépenses courantes, révèle une double réalité : d'une part, une appropriation diverse des fonds, parfois accompagnée d'une compétence pour maximiser leur utilisation, d'autre part, un risque réel de sous-compensation, tel que souligné par Pearce (1999), où le manque de préparation à la gestion financière conduit à une dissipation rapide des ressources, aggravée par une éventuelle dévaluation des biens après fixation des

compensations (Mathur, 2006). Cette disparité montre la nécessité d'un accompagnement personnalisé et d'une évaluation rigoureuse des besoins en tenant compte des prix réels sur le marché dans le temps, afin de garantir que les dédommagements contribuent à la réparation des dommages causés, à la résilience et à l'amélioration durable des conditions de vie des PAP.

Les difficultés rencontrées par les PAP du projet SPAQPO, malgré leurs efforts de reconstruction des moyens de subsistance, montrent la complexité et les défis du déplacement involontaire. Le retour à leurs activités initiales ou les échecs subis, évoquent la pertinence des observations de Kibreab (2003) sur l'expérience appauvrissante du développement, ainsi que celui de Scudder (2005) sur les conséquences néfastes des projets de développement mal préparés (Sardan, 2021). De plus, l'analyse d'Escobar (2003) sur les limites des solutions de modernisation trouve un écho dans l'incapacité des mesures mises en place à assurer une stabilisation socio-économique durable. Les principaux mécanismes de reconstruction des moyens de subsistance des PAP sont l'immigration et la reconversion des activités. Face à des tentatives de reconstruction et de restauration de leurs moyens de subsistance qui ont souvent abouti à une décapitalisation (Cernea, 2000; Cernea, 2006; Rouamba et al., 2021), la majorité des PAP maraîchers ont opté pour l'immigration comme stratégie d'adaptation, dans l'espoir de capitaliser de nouvelles sources de revenus. Cette dynamique rappelle le cas de Thune (2011), où à l'issue de l'implantation de la société minière de Kalsaka, les jeunes orpailleurs ont quitté le village pour rejoindre d'autres sites. Certains agriculteurs affectés ont profité des indemnités perçues pour s'installer en milieu urbain (Ouahigouya, Séguénaga, Yako). D'autres se sont reconvertis dans d'autres métiers comme la mécanique malgré l'absence de compétence dans ces métiers de reconversion. Dans cette lignée, Komi et al., (2023) montrent que, au-delà des migrations vers les centres urbains, certaines personnes préfèrent migrer vers l'international comme la Côte d'Ivoire.

Il est montré que la perte de sources de revenus a nécessité la migration chez les maraîchers. Selon Komi et al., (2023) plusieurs facteurs (culturel, sociétal, environnemental et politique) peuvent expliquer le choix de la migration. En effet, elle est perçue chez bon nombre de jeunes en Afrique et en particulier au Burkina Faso comme une '*Eldorado*' (Victor, 2021; Coly 2023), c'est à dire une opportunité d'accéder à des marchés du travail plus dynamiques, à des terres agricoles plus fertiles ou à des réseaux de soutien social et économique. Les migrants pensent également de s'offrir une nouvelle chance pour un nouveau départ et de diversification des risques (HCR, 2017; Steffen, 2020). De ce fait, en quittant le pays d'origine, les PAP espèrent échapper aux contraintes et aux séquelles du projet occasionnant leurs déplacements économiques, reconstruisant progressivement leurs capitaux économiques et sociaux dans un nouveau contexte.

Toutefois, la question du retour des migrants est profonde, fait partie intégrante de la mobilité humaine. Le retour est l'acte ou processus consistant à revenir ou être renvoyé à son point de départ (OIM, 2020, Lallogo, 2024). Ce dernier souligne les raisons du retour des migrants, parmi ces facteurs positifs et négatifs. Dans une première étape, le migrant peut accumuler suffisamment de ressources financières ou d'acquérir de nouvelles compétences transférables dans leur lieu d'origine. Une fois ce seuil de capitalisation atteint, le désir de retourner auprès de leur famille et de leur pays d'origine est souhaitable. (Bourdieu, 1980; OIM, 2020). L'autre facteur réside dans la désillusion des attentes initiales. Ainsi, une fois à l'étranger, l'intégration peut s'avérer difficile, les conditions économiques (Cris et al., 2021) peuvent se détériorer avec le temps, rendant le plus attractif. En plus, les questions politiques extrêmement restrictives (Claudio et al., 2024), rendent la réussite des projets migratoires très incertaine et conduisent au retour d'une grande partie de personnes. En effet, plusieurs d'entre elles se retrouvent bloquées dans un premier pays d'arrivée dans des conditions de vie et

juridiques très précaires, et doivent faire appel à toutes leurs énergies et à leur créativité sociale pour subsister au jour le jour.

Par ailleurs, Luc (2004) souligne que le problème de l'immigration est posé en termes communautaires ; il multiplie et complexifie les questions sur l'idée que l'on se fait du rapport à l'étranger et que celui-ci s'en fait lui-même et explique le retour. Selon l'auteur, deux raisons suffisent pour fournir l'explication nécessaire. D'abord, malgré l'effort de détermination conceptuelle qui précède, l'identité politique de l'étranger demeure fragmentaire et continue à produire des significations et des émotions qui ont des conséquences dont on ne saurait intellectuellement prendre toute la mesure. Ensuite, c'est probablement tout l'intérêt de cette deuxième perspective d'étude, la communauté d'origine ou d'accueil, pour national qu'elle se prévale, n'en comporte pas moins quelque ambiguïté quant à la propre détermination de son contenu politique.

A travers cette analyse approfondie, les PAP maraîchers se trouvent dans le cas d'un échec de leur migration; ce qui favorise le désir de retourner et de reprendre leurs activités initiales. D'autres cependant, se sont orientés vers une reconversion professionnelle (Lallogo, 2024). La reconversion des PAP soulève plusieurs interrogations fondamentales quant aux facteurs qui la sous-tendent. Parmi ceux-ci, la distance géographique avec la ville constitue un élément potentiellement déterminant. Ensuite, les opportunités que offre la nouvelle zone de réinstallation, jouent un rôle crucial. Ces opportunités peuvent se manifester sous diverses formes: disponibilités de nouvelles ressources naturelles, existence de secteurs d'activités porteurs localement (artisanat, élevage, commerce), présence d'infrastructures ou de projets de développement ciblés sur ces nouvelles zones. Enfin, la compétences et la capacité d'adaptation des PAP constituent un facteur intrinsèque essentiel. La réussite, d'une reconversion d'une activité dépend en grande partie de la capacité des individus à acquérir de nouvelles compétences (Junzhuo, 2021 cité par Lallogo 2024) expose à travers des études de cas, que les personnes dotées de compétences générales sont plus satisfaites après la relocalisation, tandis que celles avec des compétences agricoles ont plus de difficultés à retrouver leurs moyens de subsistance. Les compétences de la main-d'œuvre avant la réinstallation sont ainsi un facteur clé de la satisfaction et du rétablissement des moyens de subsistance, à s'adapter à de nouveau environnement de travail et à saisir les opportunités qui se présentent. Les expériences migratoires antérieures, les formations reçues par le projet SPAQPO, le capital social mobilisable et la résilience des PAP sont autant d'éléments qui influencent la capacité des PAP à opérer une transition des activités réussies.

Conclusion

L'objectif de cet article est d'analyser les capacités de reconstruction des moyens de subsistance des personnes affectées par le projet SPAQPO. Il met en exergue l'importance de la participation et l'inclusion des PAP dans le processus de recensement des biens. Cette approche participative permet de réduire les plaintes, les conflits et l'acceptabilité du projet. Toutefois, les stratégies de reconversion des PAP à travers des formations dans divers domaines d'activités comme le tissage, l'électricité, la maçonnerie, etc ne suffisent pas à tirer les PAP vers le haut de l'échelle sociale. Cette reconversion doit s'accompagner d'une éducation financière, surtout dans la gestion rationnelle, au sens économique du terme, des frais de dédommagement. En effet, la plupart des PAP ont investi dans des biens de consommation (achat de non loti, moto, radio) et des dépenses quotidiennes; ce qui contribue fortement à leur appauvrissement. Cette situation contraint les PAP à développer de nouvelles stratégies pour améliorer leurs sources de revenus. Dans ce contexte, l'immigration et la reconversion professionnelle apparaissent comme une alternative de reconstruction économique. Ces efforts de reconstruction des moyens de subsistance, malgré leur importance, soulignent la complexité et les défis au déplacement involontaire.

Références bibliographiques

- Agence Municipale des Grands Travaux de Ouagadougou. (2013). Plan d'indemnisation et de réinstallation(PIR) des populations affectées par l'aménagement du marigot du Mogho Naaba. Ouagadougou: Mairie Centrale.
- Agence Municipale des Grands Travaux de Ouagadougou. (2019). (2019). État de mise en œuvre du plan d'indemnisation et de réinstallation. . Ouagadougou: Mairie Centrale.
- Banque Africaine de Développement. (2013)). Système de Sauvegarde Intégré de la Banque africaine de développement. Déclaration de politique et sauvegardes opérationnelles. Abidjan: Groupe de la Banque africaine de développement.
- Banque Africaine de Développement. (2023). Système de Sauvegardes Intégré actualisé-Révisé. Déclaration de politique et sauvegardes opérationnelles. Abidjan: Groupe de la banque africaine de développement. .
- Banque Mondiale. (2017). Cadre Environnemental et Social. Washington, DC 20433, <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/936531525368193913-0290022018/original/EnvironmentalSocialFrameworkFrench.pdf>, consulté le 22/05/2025
- Bayala, L. (2009). Monographie de la commune urbaine de Ouagadougou, : Bureau central du recensement.
- Beauchemin C, Vandenhunder A, Cécilion M.T, Goussé-Breton Zélia, Dieng M, Yahyaoui M. (2021). Réintégration socio-économique des migrants de retour et hétérogénéité des trajectoires légales en Europe. Paris: INED, https://hal.science/hal-03325459v1/file/Beauchemin-et-al_DT_265-2021_migration-retour-reintegration.pdf consulté le 26/07/2025.
- Bontogho, T. (2008). Analyse des impacts des changements climatiques sur la ressource en eau du barrage de Komienga (Burkina Faso) à l' horizon 22025. . Ouagadougou: Master en Gestion intégrée des Ressources en Eau.
- Bourdieu, P. (1980). Le sens pratique. Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Sayad. A. (1964). Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie. Les éditions de minuit.
- Cernea, M. (1998). La sociologie des déplacements forcés: un modèle théorique. Autrepart, Vol.5, 11-28 .
- Cernea, M. (1999). La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique: Edition Karthala.
- Cernea, M. (2000). Risks, safeguards, and reconstruction: a model for population displacement and resettlement. *Economic & Hebdomataire political*, n°41, 3659-3678.
- Cernea, M. (2003). Pour une nouvelle économie de la réinstallation: critique sociologique du principe de compensation. *Revue internationale des sciences sociales*, n°175.. Vol:A.
- Cernea, M. (2006). Etablissement de nouvelles normes de conservation: Redéfinition des déplacements forcés.
- Claudio, B. Théogène, O. et Djedou, M. (2024). Des rêves contrariés: le retour des migrants ivoiriens dans leur pays. *Pensée plurielle*, 1 (59), 123-128
- Coly, S. . (2023). Les voies vers l'Eldorado: une géocritique des migrations dans la littérature gambienne. *Flamme* N°3.
- Crozier, M., & Friedberg E., (1977). L'Acteur et le Système : Les contraintes de l'action collective. . Paris: Éditions du Seuil.

- Delas P., & Milly B., (2015). Histoire des pensées sociologiques. Marie Peretti-Ndiaye, <https://doi.org/10.4000/lectures.18704>.
- Dialla, Z. (2019). Affectation des espaces à l'usage public au Burkina Faso. Légitimation et protestations sociales à Donsin. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Joseph Ky Zerbo.
- Essono Ella V. (2021). La migration comme recherche de soi dans Eldorado de Laurent Gaudé. Djiboul. , Num 002. Vol. 2, 270-285.
- Franza, D., Bettina, E. & Mirka, S. (2018). Les mines nous rendent pauvres: l'exploitation minière industrielle au Burkina Faso. Berlin: Glocon.
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. (2017). Réfugiés et migrants prennent des risques énormes pour rejoindre l'Europe, . Genève: HCR - Développement durable.
- Ika, L. . (2012). Project Management for Development in Africa:: Why Projects are Failing and What Can Be Done About It. . Revue Projet management journal , Vol.43, No:4,..27-41.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2006). Recensement Générale de la population et de l'Habitation 2006. 4ème RGPH. Ouagadougou: INSD
- Institut national de la Statistique et de la Démographie (2019). Recensement Générale de la population et de l'Habitation, 5ème RGPH. Ouagadougou: INSD
- Institut national de la Statistique et de la Démographie (2022). Monographie de la commune de Ouagadougou. 5ème RGPH. Ouagadougou: INSD.
- Kanbur, R. (2003). Économie du développement et principe de compensation. Revue internationale des sciences sociales.Vol: 175. DOI 10.3917/riss.175.0029.
- Kibreab, G. (2003). Le déplacement de populations, les politiques des gouvernements hôtes et les facteurs empêchant la constitution de moyens d'existence durables. Revue internationale des sciences sociales. Vol. 1. N°: 175.
- Komi, A., Minoungou, A., Zoma, V., Sangli, G. Dabiré, H., Compaoré, G. (2023). Migration in Burkina Faso and translocal practices. Research in humanities and Social Science., Vol.11. Issue.2. 164-167.
- Lallogo, T. (2024). Capacité de reconstruction des moyens de subsistance par les personnes affectées des projets de développement du Sous Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de la ville Ouagadougou au Burkina Faso. :. Mémoire de Master en Evaluation Gestion des Risques et Impacts Sociaux (EGRIS). Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) à l'Université Joseph Ki-Zerbo.
- Luc, S. (2004). Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines. Hommes et Sociétés. . Paris: Karthala.
- Mathur H. M. (2006). Resettling People Displaced by Development Projects: Some Critical Management Issues. Social Change. , Vol, 36 No.1, 36-86.
- Organisation Internationale pour les Migrants. (2020). Manuel sur la réintégration. Comprendre la migration de retour Manuel sur la réintégration. Genève: OIM.
- Ouoba J.,. (2025). Analyse les impacts socio-économiques de la construction du barrage de Samandéni. Thèse de doctorat unique en sociologie. Université Nazi Boni.
- Présidence du Faso. (2018). Cadre de Gestion environnemental et social: Burkina Faso Programme d'électrification rurale Yeleen. Ouagadougou, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/Burkina_Faso-Projet_Yeleen_d_electrification_rurale-CGES.pdf, consulté

- le 22/05/2025: Présidence du Faso, Green Climate Fund, African development Bank Group.
- Proulx, J. (2004). Apprentissage par projet. Sainte-Foy. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Quivy, R & Campenhoudt, LV. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. 4e édition entièrement revue et augmentée. DUNOD.
- Rouamba, V. Magnini, S. et Fayama, T. (2021). Pratique de développement durable en Afrique. Politique, processus et innovations. Ouagadougou: L'Harmattan, Burkina Faso.
- Sardan, J. P. O. (1995). Anthropologie et développement. Paris: Karthala.
- Scudder, T. (2005). Etude de Kariba. Social Science. Division of the humanities and social sciences california institute of technology pasadena.
- Steffen, A. (2020). . Migration : risques et opportunités futurs pour l'Europe. Espaces Politiques.: Presses universitaires du septentrion.
- Tengueri, Y., (2019). Genre, déplacement involontaire et sécurité alimentaire: Contribution des femmes à l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les villages réinstallées par la SEMAFO dans la Région de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso). Ecole doctorale Lettres sciences humaines et communications.
- Thune, M. (2023). L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso: une chance pour une population rurale pauvre pauvre?. EchoGéo.
- Ungar M.,. (2011). The Social Ecology of Resilience: A Handbook of Theory and Practice. . Springer.



Incidence de facteurs anthropiques sur l'usage agricole des bas-fonds à Gagnoa, Katiola et Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Impact of anthropogenic factors on agricultural use of lowlands in Gagnoa, Katiola and Bondoukou (Ivory Coast)

Kobenan Etienne BINI

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Email : etienne.bini@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0005-9745-8476>

Kouadio Eugène KONAN

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Email : enzokkeugene@yahoo.fr

Résumé : Cet article examine les dynamiques d'usage et de perception des bas-fonds dans trois départements de Côte d'Ivoire (Gagnoa, Katiola et Bondoukou) en articulant approches qualitative et spatiale. L'objectif principal est de comprendre comment les représentations paysannes façonnent les modalités d'exploitation agricole de ces zones humides, dans des contextes différenciés de pression foncière et de contraintes environnementales. À travers une méthodologie reposant sur des entretiens semi-directifs, des focus groupes, des observations de terrain, et l'analyse diachronique d'images satellites (2006–2022), l'étude mobilise quatre variables clés : perception symbolique et fonctionnelle des bas-fonds, pratiques agricoles, modèles d'occupation du sol et facteurs de vulnérabilité. Les résultats mettent en évidence trois configurations contrastées. À Gagnoa, les bas-fonds bénéficient d'une forte valorisation culturelle et sont préservés comme espaces rizicoles identitaires. À Katiola, leur usage est principalement fonctionnel, adapté aux contraintes édaphiques, mais limité par une faible structuration technique. À Bondoukou, l'absence de planification territoriale concertée et la priorité donnée à l'urbanisation entraînent une marginalisation de leur fonction agricole. Ces cas peuvent être regroupés selon une typologie à trois niveaux : usage consolidé (Gagnoa), usage adaptatif (Katiola) et usage régressif (Bondoukou). L'implication communautaire varie selon les savoirs locaux, les ressources techniques disponibles et les tensions foncières. La durabilité des bas-fonds apparaît dès lors comme conditionnée par l'articulation entre pratiques locales, équité sociale, gouvernance foncière et soutien institutionnel.

Mots-clé : Bas-fonds, Perceptions, Sociétés, Côte d'Ivoire.

Abstract : This article analyzes the dynamics of lowland use and perception in three departments of Côte d'Ivoire (Gagnoa, Katiola, and Bondoukou) through a combined qualitative and spatial approach. The main objective is to understand how local farmers' perceptions influence the agricultural use of these wetlands, within varied contexts of land pressure and environmental constraints. The methodology is based on semi-structured interviews, focus group discussions, direct field observations, and a diachronic analysis of satellite imagery (2006–2022). Four key analytical variables are mobilized: symbolic and functional perceptions of lowlands, farming practices, land-use patterns, and vulnerability factors. Findings reveal three distinct configurations. In Gagnoa, lowlands are culturally valued and preserved as emblematic rice-growing areas. In Katiola, they are used pragmatically according to edaphic constraints, though technical limitations hinder full community involvement. In Bondoukou, the absence of coordinated planning and the primacy of urban development lead to the agricultural marginalization of lowlands. These cases are grouped into a three-tier typology: consolidated use (Gagnoa), adaptive use (Katiola), and regressive use (Bondoukou). Community engagement varies according to local knowledge, technical capacities, and land tenure dynamics. The sustainability of lowland systems appears to depend on the interplay between local practices, social equity, land governance, and institutional support.

Keywords : Lowlands, Perceptions, Societies, Côte d'Ivoire.

Introduction

En Côte d'Ivoire, les bas-fonds représentent des espaces d'une grande importance écologique et agricole. Zones humides intercalées entre versants, ils constituent des réservoirs de ressources hydriques essentielles dans des contextes souvent marqués par des contraintes écologiques : érosion, variabilité pluviométrique, pression foncière croissante (Fusillier, 2023, p.2). De plus en plus convoités pour des usages agricoles ou urbanistiques, ces espaces sont soumis à des dynamiques d'occupation complexes, à la croisée entre pratiques traditionnelles, perceptions communautaires et défis environnementaux. Dans ce contexte, l'essor de la riziculture dans les bas-fonds diverge entre valorisation productive, accès foncier et gestion durable des ressources hydriques, révélant des arbitrages parfois conflictuels autour des questions liées à la sécurité alimentaire, la pression démographique et la vulnérabilité écologique.

La gestion durable des bas-fonds suppose une meilleure compréhension des logiques locales d'appropriation de ces territoires. En effet, les perceptions sociales, les savoirs endogènes et les représentations paysannes jouent un rôle clé dans les formes d'exploitation et de préservation. Cette étude cherche à analyser comment les représentations communautaires et les pratiques sociales façonnent les usages agricoles des bas-fonds dans trois régions contrastées de Côte d'Ivoire : Gagnoa, Katiola et Bondoukou. Plus précisément, elle s'attache à répondre à la question suivante : en quoi les perceptions paysannes et le niveau d'implication communautaire influencent-ils les dynamiques d'occupation et de gestion des bas-fonds ? Trois départements ont été sélectionnés : Gagnoa (Centre-Ouest), Katiola (Centre-Nord) et Bondoukou (Nord-Est). Ces départements sont présentés sur la figure 1. D'une part, ces départements ont été sélectionnés sur la base des particularités topographiques du milieu qui détermine la présence de bas-fonds (Gagnoa : bas plateaux ; Katiola : moyens plateaux ; Bondoukou : hauts plateaux). D'autre part, selon l'ONDR (2012) chaque département appartient à une zone qui contribue différemment à la production nationale (Gagnoa en zone Ouest : 57% de la production nationale ; Katiola en zone Centre : 37% de la production nationale ; Bondoukou en zone Est : 6% de la production nationale).

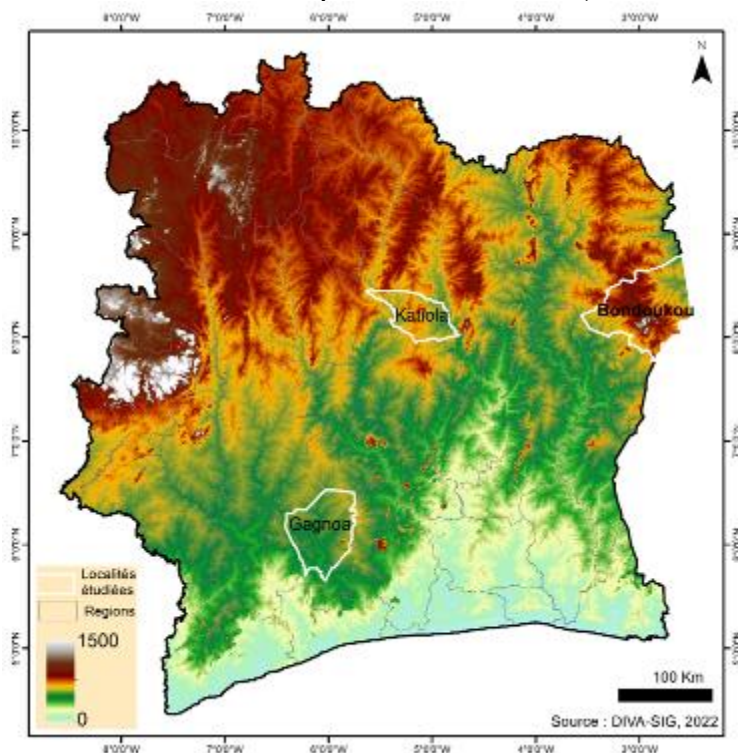


Figure 1. Situation géographique des départements d'étude

1. Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche, une démarche qualitative a été privilégiée afin de mieux cerner les relations entre les pratiques paysannes, les perceptions sociales et les dynamiques spatiales. L'approche qualitative s'inscrit dans une posture épistémologique interprétative, qui considère que la réalité sociale est construite, plurielle et contextuelle. Ce choix permet de saisir la complexité des dynamiques agricoles, sociales et culturelles à partir de points de vue des individus, dans leur environnement naturel. L'analyse repose sur la triangulation de plusieurs types de données, combinant observations directes, perceptions communautaires et documents cartographiques. La triangulation des données a été mobilisée comme méthode de validation croisée, en combinant les sources institutionnelles, les entretiens de terrain et les données secondaires. Cette approche a été articulée à une analyse thématique à double entrée, combinant un codage à la fois inductif et déductif, afin d'assurer la convergence des interprétations et de renforcer la crédibilité des résultats.

Afin d'encadrer l'analyse, plusieurs variables ont été identifiées. Il s'agit notamment de la perception que les paysans ont des bas-fonds, des usages agricoles qui leur sont attribués, des formes d'occupation de l'espace et des facteurs environnementaux de vulnérabilité. Ces différentes dimensions ont orienté la construction des instruments de collecte de données et le choix des outils analytiques.

1.1. Variables d'analyse

L'analyse a porté sur plusieurs variables qualitatives, définies en amont de l'enquête :

- la perception locale des bas-fonds, explorée selon leurs valeurs symbolique, agricole, économique et écologique ;
- les pratiques agricoles observées dans ces espaces (cultures dominantes, techniques culturales, fréquence d'usage) ;
- les modèles d'occupation du sol, analysés à travers les fonctions attribuées à chaque compartiment paysager (talweg, versant, interfluve) ;
- les facteurs de vulnérabilité environnementale et anthropique (déforestation, urbanisation, érosion, ensablement).

1.2. Collecte des données

La stratégie de collecte a articulé deux niveaux d'investigation. D'une part, des données empiriques ont été récoltées sur le terrain à travers des entretiens semi-directifs menés auprès des paysans, des responsables communautaires et des agents de l'agriculture. D'autre part, des focus groupes ont permis de confronter les représentations individuelles à des savoirs partagés. Ces enquêtes qualitatives (27 au total, soit 9 par département) ont été complétées par des observations directes, menées sur les sites de bas-fonds afin de documenter les techniques culturales, l'état des versants et l'organisation spatiale des parcelles. Parallèlement, des données spatiales (images satellites et photographies aériennes de 2006 et 2022) ont permis de décrire les transformations paysagères.

1.3. Outils de collecte

L'investigation s'est appuyée sur plusieurs outils complémentaires, chacun contribuant à enrichir la compréhension des dynamiques locales. Le guide d'entretien semi-directif, spécifiquement adapté aux paysans interrogés, a permis de recueillir des données qualitatives détaillées sur les pratiques agricoles, les perceptions locales des bas-fonds et les stratégies locales d'exploitation.

Le carnet d'observation paysagère a servi à consigner des éléments visuels et descriptifs du terrain, facilitant l'identification des configurations spatiales, des usages du sol et des interactions entre activités humaines et environnement.

Enfin, l'imagerie Google Earth a offert une vision synoptique et diachronique des territoires étudiés, utile pour repérer les évolutions paysagères, localiser les sites d'enquête et contextualiser les données collectées sur le terrain.

1.4. Traitement des données

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique permettant d'identifier les représentations dominantes des bas-fonds et les logiques d'action associées. Les images satellite ont été traitées selon une approche de photo-interprétation en vue de décrire et illustrer les occupations du sol selon leur nature et leur évolution. Enfin, un croisement analytique a permis de confronter les perceptions communautaires aux dynamiques observées et de dresser une typologie régionale des modèles d'usage et de gestion des bas-fonds.

1.5. Outils d'analyse des données

L'analyse qualitative a mobilisé une combinaison d'outils permettant une lecture rigoureuse et approfondie des données collectées. Une grille d'analyse a été élaborée à partir du cadre conceptuel, permettant un codage déductif initial des entretiens, complété par un codage inductif afin de faire émerger des thématiques non anticipées. L'ensemble du corpus a été traité à l'aide du logiciel QDA Miner Lite, qui a facilité l'organisation, la catégorisation et l'exploration des données textuelles. Une analyse thématique structurée a permis de dégager les récurrences, les points de tension et les convergences entre les discours. Enfin, la triangulation des sources – entretiens, observations et documents secondaires – a servi de cadre de validation croisée, renforçant la fiabilité des interprétations.

2. Résultats et Analyses

2.1. Perceptions paysannes face à l'exploitation agricole des bas-fonds

Dans les régions rurales du sud et du nord de la Côte d'Ivoire, les zones humides comme les bas-fonds occupent une place croissante dans les stratégies agricoles locales. Leur exploitation, bien que façonnée par des contextes socio-environnementaux spécifiques, témoigne d'une appropriation différenciée mais convergente autour de leur potentiel productif. Dans la région de Gagnoa, en dépit de l'avancée urbaine sur les plateaux interfluviaux, ces espaces bas restent prioritairement dédiés à la culture du riz, soutenue par une conscience locale de son rôle clé dans l'approvisionnement alimentaire. À l'inverse, dans les zones de Katiola et de Bondoukou, l'occupation des bas-fonds reflète des processus de réaffectation plus dynamiques, impulsés par l'érosion des terres arables et la diversification des usages fonciers. Les pratiques observées y traduisent une réinvention agricole continue, articulant contraintes foncières, savoirs pratiques et impératifs de survie.

2.1.1. À Gagnoa : Une valorisation agricole ancrée dans la perception culturelle locale

L'analyse du site de Gagnoa met en évidence une corrélation manifeste entre les représentations sociales des communautés locales et la conservation fonctionnelle des bas-fonds dans un contexte d'urbanisation croissante. Les données d'observation de terrain, croisées aux images satellites de 2006 et 2022 (cf. Figures 2 et 3), révèlent que, malgré la forte artificialisation des interfluviaux, les zones de bas-fond ont maintenu une stabilité relative, tant en termes de superficie que d'usage. La présence persistante d'une formation végétale de type forêt-galerie en périphérie du bas-fond, identifiable sur les images géospatiales et confirmée par les relevés directs, suggère une stratégie implicite de préservation. Cette ceinture végétale joue un rôle de barrière contre l'ensablement et le ruissellement sédimentaire en provenance des versants dénudés, ce qui témoigne d'une conscience locale des fonctions écosystémiques du site.

Les entretiens semi-directifs menés auprès des exploitants agricoles et des responsables communautaires confirment que cette préservation n'est pas fortuite : elle s'inscrit dans une perception largement partagée du bas-fond comme espace nourricier prioritaire, porteur de sécurité alimentaire, en particulier à travers la riziculture. Cette culture, décrite comme « traditionnelle » par les enquêtés, structure les usages et confère au bas-fond une valeur patrimoniale à la fois symbolique et productive. Cela transparaît à travers des verbatims locaux tels que « *chez nous les Bétés, c'est le riz on mange* » ou encore « *le riz c'est notre culture* ».

Par ailleurs, les représentations sociales recueillies lors des focus groupes indiquent que les bas-fonds sont perçus comme des « refuges agricoles » face aux mutations foncières rapides, l'urbanisation étant perçue comme une menace pour les terres productives. Cette dynamique est illustrée par le fait que l'expansion urbaine, bien qu'intense sur les interfluviaux (passant d'un usage agricole à résidentiel selon les photographies comparées), contourne généralement les zones de bas-fond, perçues comme des espaces à préserver.

Ainsi, à Gagnoa, le maintien de la riziculture dans les bas-fonds apparaît moins comme une survivance agricole que comme une stratégie territoriale activement soutenue par des représentations partagées, des savoirs locaux et une gestion diffuse mais effective de l'espace.



Figure 2 : Occupation de la séquence spatiale de Gagnoa en 2006
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)



Figure 3 : Occupation de la séquence spatiale de Gagnoa en 2022
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.1.2. À Katiola : Une appropriation fonctionnelle des bas-fonds dans un contexte de vulnérabilité agroécologique

L'analyse du site de Katiola révèle un processus de réévaluation fonctionnelle des bas-fonds par les communautés rurales, dans un contexte marqué par la dégradation progressive des terres cultivables sur les interfluvies. Les données d'entretien recueillies auprès des exploitants font état d'un consensus sur le rôle stratégique croissant de ces dépressions humides, perçues comme des « espaces-refuges » face à l'encroutement superficiel et à la perte de fertilité des sols en zone de plateau. Cette perception empirique est confortée par les observations spatiales issues des images satellitaires de 2006 et 2022 (cf. Figures 4 et 5), qui mettent en évidence une extension significative de l'occupation agricole dans les zones basses, au détriment de leur état initial, peu valorisé. Cette transformation s'accompagne d'une diversification des usages agricoles (riziculture, maraîchage, cultures saisonnières), traduisant une valorisation progressive des potentialités agroécologiques du milieu.

L'exploitation est généralement séquencée selon une logique d'intensité hydrique : les spéculations les plus hydrophiles (riz, taro) sont implantées dans les zones de stagnation prolongée, tandis que les cultures maraîchères (tomate, gombo) occupent les marges plus drainées. Ce zonage fonctionnel, documenté dans les carnets d'observation paysagère, laisse entrevoir une forme d'optimisation informelle fondée sur des savoirs locaux. Cela se perçoit à travers les verbatims tels que : « ici on fait riz GT11, Avant on faisait Wita9, mais on dit c'est GT11 qui réussit bien maintenant, donc nous aussi on fait et ça marche » ou encore « on fait anacarde en haut [pour indiquer les régions de plateaux], maintenant comme le champs est grand, là où y a l'eau comme en bas ici [pour indiquer les bas-fonds], on met du riz dedans, et puis madame peut mettre son gombos, piments, tomates...à côté, à côté ».

En définitive, l'étude du site de Katiola montre que l'appropriation agricole des bas-fonds procède d'une double logique : une pression environnementale croissante sur les interfluvies, et une réinterprétation paysanne des potentialités du sol et de l'eau. Ce modèle de réponse empirique, bien que pertinent, demeure vulnérable en l'absence de dispositifs de gestion concertée ou de mécanismes d'appui technique à l'adaptation.



Figure. Occupation de la séquence spatiale de Katiola en 2006
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)



Figure 5. Occupation de la séquence spatiale de Katiola en 2022
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.1.3. À Bondoukou : Marginalisation progressive des bas-fonds sous l'effet de l'urbanisation diffuse

À Bondoukou, l'analyse spatiale croisée avec les données d'entretien met en lumière un processus de désaffectation progressive des bas-fonds à vocation agricole. Bien que leur potentiel agronomique soit reconnu par les acteurs locaux – notamment en raison de leur capacité de rétention hydrique, même en contexte de pluviométrie moyenne – leur exploitation effective demeure marginale et peu valorisée. Les propos récurrents recueillis auprès des agriculteurs évoquent un manque d'incitation et de sécurité foncière, ainsi qu'une absence d'accompagnement technique pour renforcer la riziculture, pourtant possible dans ces zones humides. Cela se perçoit à travers les verbatims tels que « on envoie les boeufs dans les bas-fonds pour manger les herbes quand ça manquent » ou « les Koulangos, eux c'est leur foutou ! Tu fais riz, ça va pas réussir » ou encore « Avant, ici y avait l'eau. Maintenant ce sont les maisons qui ont pris tout le coin ».

Les photographies spatiales de 2006 et 2022 (cf. Figures 6 et 7) confirment une dynamique de grignotage urbain progressif. L'emprise bâtie s'étend vers les talwegs, au détriment des fonctions agroécologiques initiales des bas-fonds. L'analyse de transects spatiaux révèle une fragmentation croissante des zones humides, accompagnée d'une artificialisation périphérique non planifiée. Ce phénomène est accentué par le déficit d'une politique de préservation environnementale ou d'intégration des bas-fonds dans la planification urbaine. Les observations de terrain montrent que, contrairement aux cas de Gagnoa et Katiola, les pratiques agricoles dans les bas-fonds sont ici sporadiques, opportunistes et souvent non pérennes. La riziculture, bien que présente, reste peu structurée et souffre d'un désengagement communautaire généralisé. Cette situation est confirmée par l'absence de groupements de producteurs ou de dispositifs de gestion collective recensés lors des enquêtes.

Ainsi, la dynamique observée à Bondoukou renvoie à une représentation utilitariste et court-termiste de l'espace, dans laquelle la priorité est donnée à l'habitat urbain plutôt qu'aux fonctions productives ou écologiques des bas-fonds.



Figure 6. Occupation de la séquence spatiale de Bondoukou en 2006
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)



Figure 7 : Occupation de la séquence spatiale de Bondoukou en 2022
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.2. Niveaux d'implication communautaire dans l'exploitation des bas-fonds

Le niveau d'implication communautaire dans l'exploitation des bas-fonds varie fortement selon les contextes régionaux, oscillant entre des actions empiriques de préservation, comme à Gagnoa, et une implication technique limitée à Katiola du fait de contraintes matérielles. À Bondoukou, cette implication reste faible et non structurée, ce qui contribue à la dégradation rapide des bas-fonds sous la pression urbaine.

2.2.1. À Gagnoa

Le bas-fond observé à Gagnoa présente une morphologie allongée avec une orientation Nord-Sud, ainsi qu'un bras secondaire dirigé vers l'Ouest. En comparant les photographies de 2006 et de 2022, on observe une urbanisation croissante des interfluves. Cette transformation induit une modification importante de la dynamique de surface, notamment à travers une réduction marquée du couvert végétal au niveau des interfluves. Ces transformations ne sont pas forcément du fait des communautés paysannes, mais résultent de l'expansion urbaine. L'urbanisation rapide entraîne une forte pression sur les sites agricoles situés en périphérie.

Les surfaces, autrefois à dominante agricole, sont progressivement converties en zones d'habitation. Cette dynamique impacte directement les conditions environnementales du bas-fond. Dans les zones de bas-fond, la présence continue de la végétation arborée en bordure témoigne d'une gestion discrète mais réfléchie de l'environnement par les communautés locales. Plutôt que de procéder à une mise en valeur systématique de ces espaces, les habitants semblent intégrer, dans leurs pratiques agricoles, une certaine retenue fondée sur des logiques empiriques. Cette approche non formalisée s'appuie sur des savoirs transmis de génération en génération, révélant une conscience écologique implicite. La préservation de cette couverture végétale joue un rôle crucial dans la régulation hydrique et la fertilité des sols, aspects bien perçus dans les pratiques coutumières. Enfin, les photographies de 2006 et de 2022, du site observé révèlent qu'en dépit de la dynamique urbaine qui crée une pression sur les bas-fonds, les communautés locales conservent une bonne tenue des bas-fonds pour leur agriculture.

2.2.2. À Katiola

L'exploitation des bas-fonds à des fins agricoles constitue une opportunité pour les populations rurales, en région de savanes parfois marquée par des baisses pluviométriques. Mais leur mise en valeur nécessite une gestion rigoureuse des contraintes techniques telles que l'insuffisance de drainage, la faible maîtrise en matière de gestion des eaux et le déficit de mécanisation pour une agriculture moderne. On pourrait parler d'une agriculture d'ajustement ou d'une gestion par opportunité. L'observation du bas-fond de Katiola montre que l'exploitation agricole de ces espaces requiert une importante maîtrise des stratégies d'exploitation et de gestion des eaux de surface. Dans les localités du Centre-Nord, cette exigence technique limite parfois le niveau d'implication des communautés.

Les efforts communautaires doivent alors s'orienter vers des formes d'exploitation peu coûteuses mais efficaces, permettant à la fois la mise en valeur agricole et la protection contre l'érosion. Sur les versants et les interfluves, la végétation joue un rôle dans la conservation des sols. Les essences telles que le karité et l'anacardier, des hautes herbes par endroits, des reliques de forêts et des îlots de jachères participent à une meilleure protection des sols de bas-fonds. Toutefois, lorsque ces versants sont occupés à des fins agricoles, leur capacité protectrice est réduite, augmentant les risques de contamination des bas-fonds par les matériaux ferrugineux ou sableux transportés par ruissellement.

Ainsi, le niveau d'implication des communautés dans l'exploitation varie selon les contraintes locales et les capacités techniques disponibles. Dans certains contextes, les pratiques agricoles des paysans contribuent à préserver les ressources des bas-fonds, alors que dans d'autres, elles peuvent accentuer leur dégradation. Sur le site observé à Katiola, il ressort que depuis 2006, des versants subissent une transformation au niveau de l'occupation du sol. Sur la frange Nord-Est, le bas-versant dénudé et occupé par le maraîcher expose le sol à l'érosion et contribue par moments à ensabler les casiers rizières situés à proximité. Cependant, sur le versant Sud-Ouest, des îlots de bois contribuent à assurer encore une protection des casiers rizières situé en aval.

2.2.3. À Bondoukou

À Bondoukou, le bas-fond rencontré en milieu urbain est soumis à une forte pression urbaine, caractérisé par des formes d'empiètements résidentiels comme présentées sur les figures 5 et 6. Ces photographies montrent que la pression urbaine entre 2006 et 2022 est si forte, que les limites entre le bâti et le bas-fond se confondent de plus en plus. Cette dynamique révèle une faible régulation foncière et une absence d'ingénierie territoriale adaptée, mettant en évidence les limites de la gouvernance locale face à la gestion durable de ces espaces naturels.

Les pentes relativement fortes entre les interfluvies et les fonds de vallées restent parfois insuffisantes pour décourager l'exploitation des pourtours de bas-fonds. L'analyse spatiale révèle des formes de pression qui réduisent les bas-fonds à leur talweg et aux courbes topographiques qui les dessinent. Le bas-fond apparaît ainsi davantage comme un espace à viabiliser à des fins domestiques, dans un contexte de raréfaction des terres habitables en milieu urbain. Par exemple, entre 2006 et 2022, le bas-fond observé à Bondoukou a perdu 2% de sa superficie. Même si la mutation de ces espaces est lente et difficilement perceptible, elle existe et constitue une réelle emprise anthropique sur le milieu naturel. De ce fait, ces espaces se réduisent progressivement à des paysages relictuels. Sous influences naturelles et anthropiques, ils se recouvrent de sédiments et perdent du terrain. Les bas-fonds sont tronqués, notamment parce que les mesures de protection ou d'isolement de ces espaces restent peu appliquées par les autorités locales et les communautés. Par exemple, certains enquêtés ont souligné la récurrence de conflits entre agriculteurs et éleveurs. En saison sèche, les éleveurs conduisent leurs troupeaux à la recherche de végétaux frais et d'eau. Bien de fois, les bas-fonds sont pris pour cibles et l'intrusion du bétail sur ces sites détruit les cultures. C'est ce qu'illustre le verbatim suivant enregistré à Bondoukou : « quand tu fais champs ici [dans le bas-fond], c'est bœufs qui vient gâter ».

En outre, l'exploitation structurée des aires de culture du riz est quasiment à l'abandon dans le terroir Nord-Est, malgré des relances et des projets en cours tels que le Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI) en cours depuis 2024. Ce faible investissement dans l'exploitation agricole s'explique par une timide implication des communautés dans une gestion collective et durable des bas-fonds. L'usage de ces zones se fait souvent sans planification concertée des acteurs de développement agricoles et des communautés locales autour de la contribution de la riziculture dans la politique locale et nationale de sécurité alimentaire. Ce problème accentue la dégradation des bas-fonds dans un contexte urbain en pleine expansion.

2.3. Corrélation entre perceptions locales et modèles d'usage de l'espace des bas-fonds

L'analyse croisée des perceptions communautaires et des formes d'occupation des bas-fonds révèle que les usages de ces espaces sont largement déterminés par les représentations culturelles, les traditions agricoles et les contraintes biophysiques. Loin d'être de simples supports physiques, les bas-fonds deviennent ainsi des espaces identitaires.

2.3.1. À Gagnoa

À Gagnoa, le modèle d'usage des bas-fonds est fortement marqué par une perception culturelle ancrée dans l'identité locale. Les populations manifestent un attachement profond à ces espaces, perçus comme des zones réservées à la riziculture, culture emblématique de la région. Cette perception culturelle freine l'extension urbaine qui contourne relativement les bas-fonds, préservés comme zones agricoles prioritaires (Figure 8). Ainsi, malgré les fortes potentialités d'urbanisation, la fonction nourricière et symbolique de ces espaces prime. Cette relation particulière entre l'homme et le bas-fond traduit une conscience aiguë de la valeur agricole et culturelle du lieu, qui oriente les formes d'occupation vers une riziculture intensive, socialement valorisée.

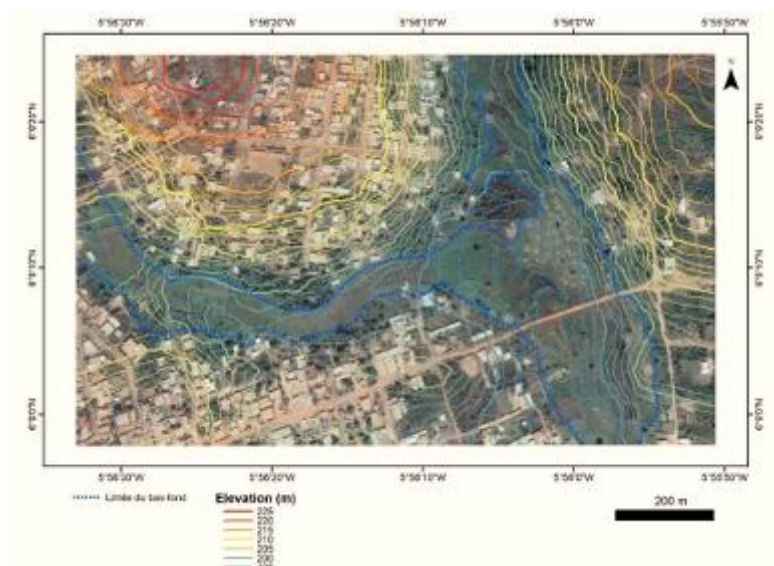


Figure 8 : Occupation du sol selon l'hypsométrie de la séquence spatiale de Gagnoa
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.3.2. À Katiola

À Katiola, la perception des bas-fonds est moins empreinte d'une symbolique culturelle forte que dans le cas de Gagnoa, mais demeure fondamentalement fonctionnelle dans le sens d'une diversité culturelle. Les populations perçoivent les bas-fonds comme des espaces agricoles productifs à haute valeur économique. Sur la Figure 9 par exemple, on observe un modèle paysager en mosaïque, où la diversité des cultures — riziculture, maraîchage, cultures arborées — reflète l'adaptation des usages aux potentialités physiques du milieu. Cette perception pragmatique favorise une exploitation raisonnée de l'espace, dans laquelle les pratiques agricoles tiennent compte des contraintes pédologiques et climatiques. On assiste ainsi à une diversification des cultures selon le sol et le site. Dans le bas-fond la riziculture est associée par endroits au maraîchage. Sur les bas et mi-versants, il est possible de trouver des cultures comme l'igname, le taro, le manioc. Les hauts de versant et les interfluves sont privilégiés pour la culture d'anacarde. L'usage différencié du bas-fond et des versants illustre un modèle de gestion influencé par les représentations locales.



Figure 9 : Occupation du sol selon l'hypsométrie de la séquence spatiale de Katiola
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.3.3. À Bondoukou

À Bondoukou, la perception des bas-fonds est dominée par une logique d'urbanisation croissante. Cette perception utilitariste et court-termiste a favorisé une forte emprise humaine, notamment à travers la densification de l'habitat, qui empiète progressivement sur les zones agricoles. Sur la Figure 10, on distingue des intrusions de bâtis dans le bas-fond c'est-à-dire à l'intérieur de la zone limitée en bleu. Cette progression de l'habitat qui évolue depuis les hauts de plateaux, progresse indéniablement vers le bas-fond et menace le caractère écologique du site. Les conséquences de cette perception se traduisent par un recul net des activités agricoles et des espaces en friche dans les bas-fonds.

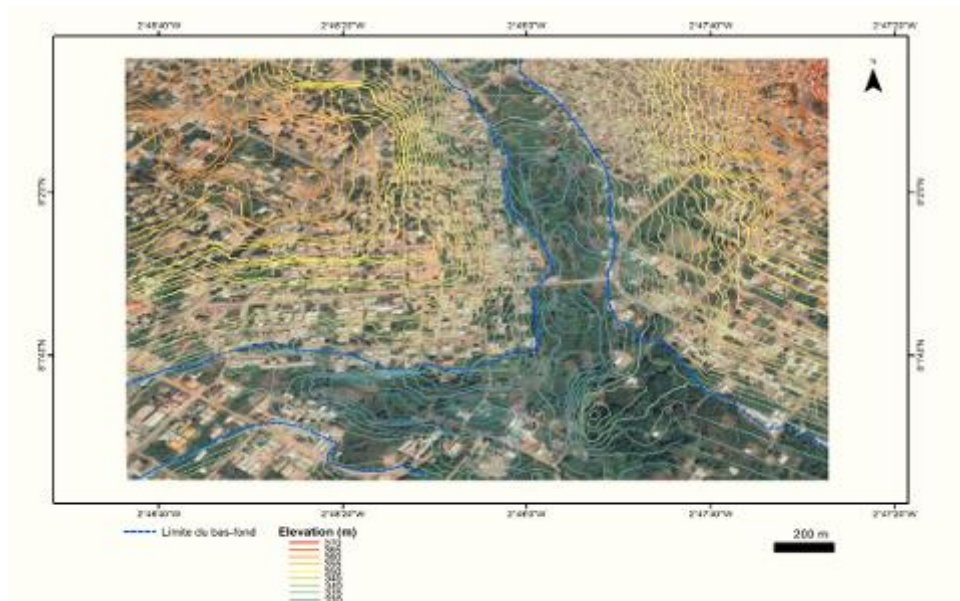


Figure 10 : Occupation du sol selon l'hypsométrie de la séquence spatiale de Bondoukou
(Source : Google Earth, 2022 ; Réalisation : Bini K. E., 2024)

2.4. Synthèse sur l'impact sociologique sur les modes de représentation de l'espace

La diversité des faciès induit alors une diversité de définitions que chaque peuple donne à son milieu. Selon ses croyances, ses habitudes alimentaires et ses traditions, les pratiques culturelles d'un peuple diffèrent par rapport à d'autres peuples. Le développement des cultures ne dépend pas uniquement de la fertilité des sols ou des conditions climatiques. Certes, ces facteurs favorisent la diversité des spéculations agricoles, mais ils ne sauraient à eux seuls expliquer les dynamiques d'exploitation. Il est donc essentiel de considérer l'importance que chaque société accorde à son environnement, en fonction de ses valeurs culturelles, de ses représentations sociales et de ses référents identitaires propres. Cette approche modifie l'orientation sociale des communautés face à un même milieu naturel (Figure 11). Ainsi, les bas-fonds ne sont pas directement associés à la culture du riz. C'est en fait une interprétation culturelle et paysagère issue des formes dominantes de penser et d'occuper l'espace. Cet aspect devient très important et est à prendre en compte dans l'élaboration de politiques économiques durables liées à l'exploitation des bas-fonds.

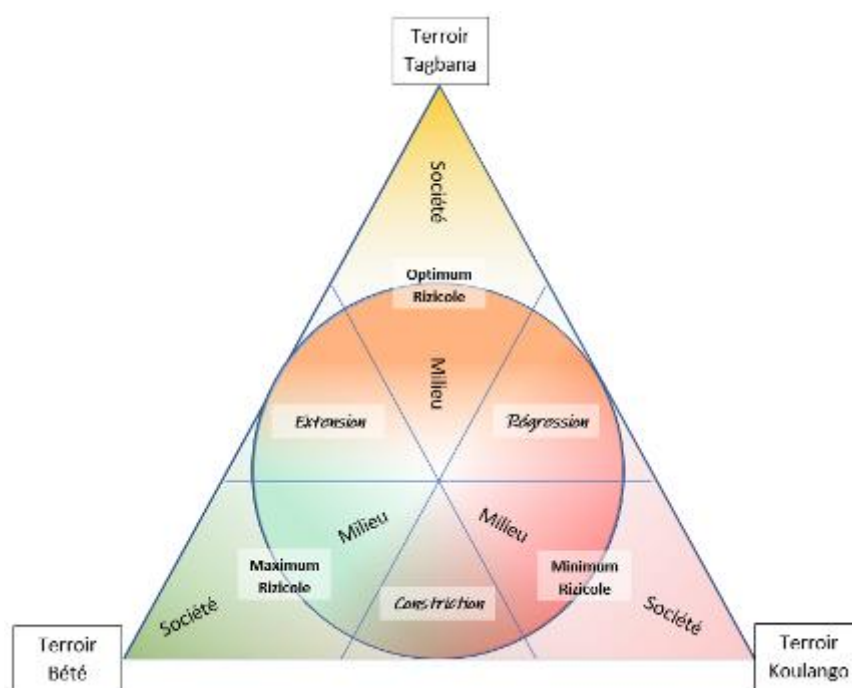


Figure 11 : Modèle du contexte de développement de la riziculture selon les terroirs étudiés

Il est important de noter que les facteurs culturels peuvent varier d'une région à l'autre et d'une communauté à l'autre. L'extension d'une exploitation rizicole doit être envisagée dans le contexte culturel spécifique de la région concernée, en tenant compte des traditions, des pratiques et des valeurs locales. Dans de nombreux terroirs – notamment en pays Bété, à Gagnoa – la riziculture constitue une pratique ancienne, solidement enracinée dans les traditions locales. Son extension est souvent perçue non seulement comme une stratégie de valorisation agricole, mais également comme un levier de préservation culturelle, permettant de maintenir un mode de vie profondément ancré dans les pratiques agraires communautaires. Ce contexte socio-culturel favorable facilite l'implication de communautés locales et de communautés allogènes dans l'exploitation des bas-fonds pour la riziculture. Pour les uns, la riziculture est traditionnelle et reste telle, même si les plateaux antérieurement privilégiés pour cette culture ont laissé place aux bas-fonds. Pour les autres, l'exploitation des bas-fonds pour la riziculture est une véritable opportunité économique eu égard à ses implications agraires et financières. Cependant, cet intérêt pour la riziculture en bas-fond diminue au fur et à mesure que l'on évolue vers les terroirs *Tagbana* à Katiola et *Koulango* à Bondoukou.

À Gagnoa, la forte charge symbolique associée aux bas-fonds se traduit par une relative préservation, portée par des pratiques agricoles traditionnelles et des savoirs endogènes transmis au sein des communautés. À Katiola, l'approche adoptée relève davantage d'un pragmatisme fonctionnel : les bas-fonds y sont exploités pour leur potentiel agronomique, bien que les limitations techniques freinent une implication communautaire plus soutenue, rendant ces espaces vulnérables à la dégradation. À l'inverse, à Bondoukou, une vision essentiellement utilitariste, couplée à l'absence de planification concertée, favorise une urbanisation diffuse et non maîtrisée, aux impacts environnementaux préoccupants. Ce contraste régional souligne l'importance d'une gestion adaptée aux contextes locaux, intégrant à la fois les dimensions culturelles, techniques et écologiques pour assurer la durabilité des bas-fonds (Tableau 1).

Critères d'analyse	Gagnoa	Katiola	Bondoukou
Perception des bas-fonds	Valeur symbolique	Valeur fonctionnelle	Valeur utilitaire
Type d'usage dominant	Riziculture traditionnelle préservée	Riziculture, maraîchage et cultures	Urbanisation prédominante et agriculture en recul
Facteurs d'usage agricole	Pression urbaine modérée ; présence de haies boisées protectrices	Contraintes techniques (gestion de l'eau, érosion) ; accès limité à des outils adaptés	Urbanisation expansive ; absence ou déficit de mesures de protection des bas-fonds
Implication communautaire dans l'exploitation	Faible mais significative, via les savoirs locaux	Moyenne ; efforts ponctuels d'adaptation aux contraintes techniques	Faible ; absence de gestion collective ou concertée
Conséquences environnementales	Préservation relative du bas-fond ; risque d'ensablement contrôlé	Équilibre précaire entre exploitation et conservation	Dégradation accélérée des bas-fonds ; disparition des fonctions écologiques

Tableau 1. Synthèse des perceptions sur les bas-fonds dans les départements étudiés

3. Discussion

Les résultats de cette recherche confirment l'importance des perceptions paysannes et des logiques communautaires dans la structuration des usages agricoles des bas-fonds en Afrique subsaharienne. Ils rejoignent les analyses de Beucher et Bazin (2012) sur la résilience locale face aux vulnérabilités climatiques, ainsi que les travaux d'Albergel et al. (1993) sur les dynamiques d'appropriation informelle des zones humides. Cependant, l'étude va au-delà de ces constats en mettant en évidence des profils différenciés de gestion territoriale, fondés sur une combinaison de perceptions, pratiques et régimes d'action locaux. La typologie proposée entre Gagnoa, Katiola et Bondoukou illustre que les bas-fonds ne sont pas uniquement façonnés par les caractéristiques physiques (humidité, relief), mais bien par des systèmes de valeurs culturelles, des capacités d'organisation collective et des rapports différenciés au foncier.

D'autre part, le niveau d'implication communautaire dans l'exploitation de ces zones reste contrasté, comme en témoigne également Achancho (Achancho, 2012, p.64), qui souligne le rôle des groupements paysans dans la gestion des intrants et de la commercialisation. Or, dans notre étude, ces formes d'organisation sont absentes ou peu développées à Bondoukou, ce qui accentue la dégradation des bas-fonds. De plus, la marginalisation des femmes et des jeunes dans l'accès aux terres et aux moyens de production, mise en évidence par Kouassi et Assah (2024, p.373) et Dacko et al. (Dacko et al., 2006, p.11), est cohérente avec nos constats de faible investissement communautaire durable, notamment dans les zones où les bassins de production sont délaissés ou sous-exploités. Ainsi, à Gagnoa, l'existence d'un « capital paysager symbolique » – ancré dans la riziculture traditionnelle – fonctionne comme barrière à l'urbanisation, alors qu'à Katiola, l'usage reste fonctionnel mais dépendant d'un accès irrégulier aux infrastructures techniques. À Bondoukou, l'effacement progressif des usages agricoles traduit une défaillance de la gouvernance foncière et une absence de régulation urbaine. Ces observations sont cohérentes avec les analyses de Klassou (2011) sur la territorialisation sélective des bas-fonds par les communautés paysannes. . D'un point de vue analytique, l'étude met en lumière trois variables clés influençant les usages des bas-fonds : la nature de la perception locale (valeur symbolique, fonctionnelle ou utilitaire) ; le

niveau d'organisation communautaire (coopératives, savoirs locaux, encadrement technique) ; le poids des contraintes extérieures (pression foncière, dégradation écologique, urbanisation).

Conclusion

Cette étude a permis de mieux comprendre la diversité des logiques sociales et spatiales qui sous-tendent l'usage agricole des bas-fonds en Côte d'Ivoire, à travers une analyse comparée des cas de Gagnoa, Katiola et Bondoukou. En articulant approche qualitative, analyse des perceptions communautaires et données géospatiales, elle a mis en évidence trois profils différenciés de gestion : préservation symbolique à Gagnoa, exploitation pragmatique à Katiola, et désengagement agricole sous pression urbaine à Bondoukou. Les résultats démontrent que les perceptions sociales ne sont pas de simples opinions locales, mais bien des dispositifs cognitifs et culturels qui façonnent les usages, structurent les pratiques agricoles et conditionnent les modalités de gouvernance foncière. La mise en évidence de cette corrélation entre représentations paysannes et occupation de l'espace constitue une contribution originale aux travaux sur les territoires productifs en Afrique de l'Ouest. Face à la pression foncière grandissante, renforcer la coordination entre les acteurs publics et les communautés locales apparaît comme une priorité. Sans dialogue structuré ni règles partagées, les usages concurrents des bas-fonds risquent de s'intensifier au détriment de leur durabilité. Ce cadre de gouvernance concertée peut ensuite faciliter la valorisation des savoirs endogènes, souvent sous-estimés, mais essentiels pour comprendre les logiques locales d'occupation. Le renforcement des capacités techniques, quant à lui, ne pourra produire des effets durables que s'il s'inscrit dans une approche territoriale sensible aux contextes socio-écologiques. La durabilité des bas-fonds ne peut être pensée indépendamment des dynamiques sociales, des systèmes de représentations et des structures de pouvoir qui gouvernent leur usage.

Références bibliographiques

- Achancho, V. (2012). Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun (Thèse de doctorat, AgroParisTech). 417 p. <https://theses.hal.science/pastel-00935522>
- Albergel, J., Lamachère, J. M., Lidon, B., Mokadem, A. I., & Van Driel, W. (1993). Mise en valeur agricole des bas-fonds au Sahel (Rapport final d'un projet CORAF-R3S). Ouagadougou, Burkina Faso : CIEH, 335 p. <https://agritrop.cirad.fr/320776/>
- Beucher, O., & Bazin, F. (2012). L'agriculture en Afrique face aux défis du changement climatique (Études prospectives n°5). Québec, Canada : Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), 152 p. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.11883.72487>
- Dacko Maïga, R., Sanogo, D., Coulibaly, N., & Sagara, D. (2006). Problématique d'accès des genres aux ressources des bas-fonds. Capitalisation d'expérience « Eau, terre et communautés », 21 p.
- Fusillier, J-L, Serpantié G., Adamczewski A., Hertzog T. (2023). Valorisation agricole et aménagement des bas-fonds en Afrique de l'Ouest: une approche renouvelée pour la conception de projets plus durables. HAL Id: hal-04917484 <https://hal.science/hal-04917484v1>
- Klassou, K. S. (2011). Fonctionnement hydrologique des bas-fonds et étude des stratégies paysannes de leur mise en valeur en Afrique tropicale humide. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, (1), 18–30.
- Kouassi K. M., Assah, G. Y. F. (2024). La femme de ménage face aux inégalités socio-foncières à l'ouest de la Côte d'Ivoire : le défi de l'autosuffisance alimentaire contrarié par les pratiques foncières endogènes. *Sciences sociales, Prospectives et Développement Durable dans les Suds*, Acte du Colloque International en Hommage au Professeur Albert Tingbé AZALOU, Nov 2024, Abomey Calavi, Bénin. hal-04860045

Office National pour le Développement de la Riziculture (ONDR). (2012). Stratégie nationale de développement de la filière riz (SNDR) 2012–2020. Ministère de l'Agriculture, République de Côte d'Ivoire.



Des plantations ivoiriennes aux forêts libériennes : dynamiques migratoires des Burkinabè, entre itinéraires, acteurs et réseaux

From Ivorian plantations to Liberian forests : migration dynamics of Burkinabè, between routes, actors, and networks

Souleymane KARAMBIRI

Centre Universitaire de Gaoua/Université Nazi Boni, Burkina Faso

Email : karambirisouleymane784@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0006-0531-8044>

Mahamadou ZONGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : zongomahamadou@yahoo.fr

Yamba SIRI

Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso

Email : siriyamba@yahoo.fr

Résumé : La migration des Burkinabè en Afrique de l'Ouest est un phénomène ancien, notamment celle vers la Côte d'Ivoire où elle a fortement contribué à l'économie de plantation et connaît actuellement une extension spatiale vers de nouvelles zones agricoles. Aujourd'hui, cette migration présente de nouvelles dynamiques par l'ouverture d'un « front pionnier » au Libéria. Le présent travail vise à comprendre cette nouvelle dynamique migratoire en analysant ses raisons, ses itinéraires, ainsi que les acteurs et les réseaux mobilisés. En adoptant la méthode qualitative avec une orientation socio-anthropologique et un ancrage dans la sociologie des réseaux, les données ont été collectées essentiellement à travers des entretiens et des observations en Côte d'Ivoire et au Libéria. L'approche a permis de savoir que la migration des Burkinabè dans les forêts au Libéria tient à plusieurs raisons qui vont de l'adaptation à l'évolution de l'environnement de leurs activités agricoles en Côte d'Ivoire et les opportunités (ou potentielles) agricoles qu'offre leur nouvelle destination qu'est le Libéria. Le processus engage plusieurs acteurs, aux rôles, stratégies et motivations divers et souvent même contradictoires, mais aussi aux intérêts divergents et à la légitimité variable.

Mots-clé: Migration, Acteurs, Réseaux, Libéria, Côte d'Ivoire.

Abstract : Migration from Burkina Faso within West Africa is a long-standing phenomenon, particularly toward Ivory Coast, where it has significantly contributed to the plantation economy and has more recently expanded into new agricultural zones. Today, this migratory movement is marked by new dynamics, most notably the emergence of a “pioneer front” in Liberia. This study aims to understand this evolving migration trend by analyzing its underlying causes, trajectories, key actors, and the networks mobilized in the process. Adopting a qualitative methodology with a socio-anthropological orientation and rooted in network sociology, data were primarily collected through interviews and field observations in Ivory Coast and Liberia. The findings reveal that Burkinabè migration into the Liberian forest regions is driven by multiple factors, including the need to adapt to changing environmental conditions affecting agricultural activities in Ivory Coast and the perceived or anticipated agricultural opportunities in Liberia. This process involves a diversity of actors whose roles, strategies, and motivations are often heterogeneous or even contradictory, reflecting divergent interests and varying degrees of legitimacy.

Keywords : Migration, Actors, Networks, Liberia, Ivory Coast.

Introduction

Dans le cadre de la mise en valeur des colonies, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) a été démantelée et une grande partie de son territoire fut rattachée à la Côte d'Ivoire pour former un nouvel territoire, la Haute-Côte d'Ivoire¹. Indépendamment des déplacements de populations engendrés par cette décision politique, la Côte d'Ivoire a toujours été au cœur des migrations sahéliennes. Ce pays a été une « destination privilégiée » pour les migrants Burkinabè, au moins depuis le début du XX^e siècle où «les coupeurs de bois de Côte d'Ivoire (...) recrutaient déjà la main-d'œuvre dans la partie voltaïque du Haut-Sénégal-Niger» (Courtin, Fournet & Solano, 2010, p. 14).

Pour soutenir cette dynamique migratoire des Burkinabè, des mesures incitatives² mises en place par des opérateurs de plantations, associées à d'autres facteurs³, ont contribué à drainer des migrants Burkinabè dans les plantations en Côte d'Ivoire. À partir de 1960 avec l'indépendance, le discours officiel favorable aux migrants, porté par le Président Félix Houphouët-Boigny, a eu comme effet l'amplification des flux migratoires Burkinabè à destination des plantations en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, les migrants principalement d'origine Burkinabè dominent le secteur du cacao dans ce pays (Ruf, Salvan & Kouamé, 2020).

Cependant, le constat sur le terrain révèle l'émergence d'un nouveau «front pionnier», à savoir le Libéria vers lequel se (re) dirigent massivement les planteurs Burkinabè de Côte d'Ivoire. Dès lors, un certain nombre de questions émergent. Comment expliquer la migration des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire? Subsidiairement, quelles sont les raisons qui sous-tendent ces migrations? Qui en sont les acteurs? Quels sont les réseaux et itinéraires de cette migration? Les objectifs attachés à ce questionnement sont de comprendre les migrations des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire, pour en connaître les motivations, les dynamiques sociales à l'œuvre à travers les acteurs et des réseaux en présence.

Les auteurs se sont montrés particulièrement prolifiques en publiant de nombreux travaux sur les migrations dans le contexte des économies de plantation. Une partie de ces recherches a porté sur la Côte d'Ivoire, en s'intéressant notamment aux migrations des Burkinabè dans ce pays et aux dynamiques qui les accompagnent. Par contre, le nouveau contexte migratoire du Libéria est faiblement documenté.

Sur l'économie de plantation de façon générale, les recherches ont parfois porté sur les différentes formes de contrat, avec un focus sur l'arrangement contractuel le «Planter-Partager», construit sur le binôme autochtones-migrants ainsi que l'évolution historique l'y ayant conduit (Colin & Ruf, 2011). D'autres travaux ont mis en exergue le développement des mouvements de retour des migrants du fait des difficultés économiques, de la dégradation de leurs conditions de séjour (Boyer, 2016 ; Kabbanji & Piché, 2006 ; Zongo, 2003) et des stratégies propres aux migrants à travers l'étude de leurs trajectoires professionnelles, résidentielles et familiales (Blion, 1992).

Aussi, la primauté de la destination Côte-d'Ivoire et son poids dans l'émigration des Burkinabè a été fortement soulignée par plusieurs sources (Héma, Zerbo & Koffi, 2018 ; Boyer & Lanoue, 2009 ; Beauchemin, Henry & Schoumaker, 2007 ; Balac, 2002 ; Blion,

¹ En plus de la Côte d'Ivoire, ce démantèlement de la Haute-Volta en 1932 a aussi profité au Niger et au Mali, l'objectif visé était de bénéficier de la main d'oeuvre voltaïque.

² Il s'agit entre autres de l'amélioration des conditions de travail (meilleure rémunération, offre de logement et de santé), le paiement en espèce, l'institution de migration volontaire. Ces mesures s'inscrivaient dans un changement de paradigme, marqué par le passage du travail forcé (système colonial) à une main-d'oeuvre libre et consentie.

³ Emprise des aînés sur la vie sociale des cadets dans la société moaga et les problèmes d'héritage liés à la succession matrilineaire chez les lobi par exemple (Courtin, Fournet, Solano, 2010, p. 15).

1992). Ce dernier groupe d'auteurs a conclu en effet que «le secteur agricole ivoirien est le domaine de prédilection de nombreux ressortissants Burkinabè » (Héma, Zerbo & Koffi, 2018, p. 299). Leurs recherches ont mis l'accent sur les activités agricoles, les investissements socio-économiques et les échanges financiers qui en résultent entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ainsi que les besoins couverts par ceux-ci.

Il apparaît ainsi que la problématique centrale de notre étude (la migration des Burkinabè au Libéria) constitue un phénomène relativement récent, encore peu exploré par la recherche. C'est précisément cette lacune que cette publication, fondée sur la méthodologie exposée ci-après, entend combler.

1. Méthodologie

L'étude explore les rapports sociaux, les stratégies et les représentations des acteurs structurant la dynamique des migrations des Burkinabè au Libéria. À cet effet, la méthode qualitative a été choisie. L'approche socio-anthropologique qualitative utilisée a permis de conduire des entretiens semi-structurés et des observations *in situ* auprès des informateurs.

Comme référent théorique, l'étude s'inscrit dans la sociologie des réseaux du moment où la migration des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire semble *a priori* obéir à un fait de réseaux. Le choix de ce cadre opératoire se fonde sur le fait que le parcours migratoire obéit souvent à de logiques relationnelles fondées sur des liens sociaux préexistants ou recomposés, aboutissant à de véritables réseaux migratoires (Massey & al., 2010). Ces réseaux migratoires peuvent être non seulement familiaux, mais aussi institutionnels, communautaires et spirituels (Béraud & Basilien-Gainche, 2014). Aussi, Bertoncello & Brédeloup (2021) ont souligné dans leurs travaux, les formes de solidarité et de mobilisation invisibles qu'engendrent les réseaux informels féminins dans les migrations intra-africaines. L'ancrage théorique de ce travail dans la sociologie des réseaux se justifie par le fait que les réseaux agissent comme facilitateurs, régulateurs et transmetteurs dans les processus migratoires.

Les réseaux étant définis comme « les relations entre les individus » (Merkle, P., 2004, p. 3), il s'agit de les analyser à travers le schéma de leur formation et/ou transformation et leurs effets sur les comportements individuels et collectifs des migrants. Ce qui revient, à travers l'analyse des rapports sociaux, à « restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens » (Merkle, P., 2004, p. 4).

La représentativité statistique des acteurs interrogés n'étant pas la visée de la présente étude, elle a cependant atteint la saturation de l'information par l'usage de la méthode du choix raisonné et l'effet boule de neige. C'est ainsi que des entretiens semi-directifs ont été réalisés. Il s'agit au total de quarante-neuf (49) entretiens réalisés avec différentes catégories d'acteurs, à savoir des entrepreneurs et des employés agricoles, un patron de société, des intermédiaires, des libériens, des délégués du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), du responsable chargé de la coordination des planteurs Burkinabè au Libéria. Ce nombre d'enquêtés a été atteint en appliquant le principe de la saturation de l'information.

En plus, au gré des opportunités qui se sont présentées, quelques entretiens informels ont été réalisés et les informations obtenues ont été intégrées à l'analyse au même titre que les entretiens semi-directifs. Déroulées en octobre 2022 en Côte d'Ivoire, les enquêtes ont concerné Abidjan, Guézou, Duékoué, Guiglo, Soubré, Méagui et San Pédro. Ces localités ont été choisies, parce que représentant à la fois des zones de concentration de migrants et de départ de migrants vers le Libéria. Les entretiens ont été retranscrits et traités suivant les techniques d'analyse de contenu et d'analyse thématique. À ce dispositif ont été associées des sources documentaires. L'analyse des données collectées a permis d'aboutir aux résultats qui ont ensuite été discutés.

2. Résultats

Les résultats portent sur les points suivants : les éléments de raison des migrations des Burkinabè au Libéria, les acteurs et les réseaux de la migration.

2.1. Éléments de raisons des migrations des Burkinabè au Libéria

Les migrations des Burkinabè au Libéria s'expliquent par plusieurs raisons encadrées dans des faits majeurs que sont la crise économique, l'ivoirité et les conflits armés.

La Côte d'Ivoire concentre une frange importante de la diaspora Burkinabè qui se trouve être la communauté étrangère numériquement la plus importante du pays (Courtin, Fournet & Solano, 2010). En grande partie, installée en milieu rural, elle a été affectée par la crise économique de la fin des années 1980, de l'irruption du concept de l'ivoirité dans la seconde moitié des années 1990 qui a remis en cause le statut des étrangers dans l'accès à la propriété en milieu rural, et enfin les conflits armés de 2000 à 2002 et 2011. Du fait de la guerre qui a fragilisé fortement la situation socio-économique des non-autochtones (Colin & Ruf, 2011, p. 169), la communauté Burkinabè a été, dans de nombreuses localités, confrontée à la remise en cause des anciens accords fonciers par la nouvelle génération d'ivoiriens.

Aussi, la précarité foncière des migrants Burkinabè, découlant de cette situation et du renchérissement de la monétarisation du tutorat, va accélérer la colonisation des forêts classées ivoiriennes par eux, dans un contexte politique marqué par la fragilisation du corps de contrôle de ces espaces du fait de la guerre. En effet, «De nombreux fronts pionniers ont été ouverts et ont entraîné le défrichement de plusieurs milliers d'hectares de forêts naturelles suivi d'installation de cultures de rente notamment le cacaoyer » (Sangne et al., 2015, p.1). Aussi, «les forêts classées et autres réserves et parcs nationaux situés à l'ouest du pays semblent les plus affectés» (Sangne et al., 2015, p. 2). Cette vulnérabilité structurelle a été accentuée par les conflits armés qu'a connus le pays, lesquels ont contribué à intensifier les dynamiques migratoires internes et transfrontalières, exerçant ainsi une pression accrue sur les écosystèmes protégés.

En effet, les migrations des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire se lit également au prisme des conflits armés qui ont eu lieu dans ce pays et au Libéria. En effet, le Libéria, actuel pays d'attraction des migrants Burkinabè, a connu deux guerres civiles respectivement de 1989 à 1996, puis de 1999 à 2003. Fuyant la guerre, des populations libériennes ont trouvé refuge en terres ivoiriennes. Les interactions avec les communautés sur place ont créé un brassage et mis les émigrés libériens en contact avec des planteurs dont des Burkinabè, propriétaires de plantations et/ou des employés agricoles. Ce point de contact semble avoir été un des éléments qui a facilité la dynamique migratoire des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire.

Cette dynamique s'inscrit dans l'hypothèse du contact migratoire en contexte post-crise, selon laquelle les réseaux préexistants entre zones d'origine et de destination facilitent les migrations ultérieures. Comme le montrent Schürmann et al. (2022) et Teye (2022), ces contacts orientent les flux et favorisent leur diffusion selon un effet d'entraînement social. Hadibi (2025) souligne également que les déplacements liés aux conflits créent des opportunités de contact susceptibles de déclencher des mobilités secondaires.

À la suite des déguerpissements entamés par les autorités ivoiriennes dès la fin de la crise postélectorale de 2011, apparaissent les premiers arrivés des migrants Burkinabè au Libéria pour y valoriser leur capital migratoire en termes de compétences agricoles, acquises dans les plantations en Côte d'Ivoire. En effet, 66% des migrants Burkinabè au Libéria ont une expérience des plantations en Côte d'Ivoire, en tant que planteurs, fils ou frères de planteurs (Ruf & Galo, 2024, p. 3).

Outre les déguerpissements, c'est aussi et surtout « la fin de l'abondance foncière » selon l'expression de Colin & Chauveau (2011, p. 177) qui explique les départs vers le Libéria. Selon l'enquête K.O de Guézou,

de Guézou jusqu'à la frontière libérienne, il n'y a plus de forêts. La forêt est finie. La conséquence est que plusieurs plantations sont établies dans les forêts classées ici en Côte d'Ivoire, engendrant ainsi d'autres problèmes comme les déguerpissements et des faits de corruption⁴ des agents en charge de la protection de ces espaces. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guezou)

D'où la prospection de nouvelles forêts au Libéria, voire la Sierra Léonne : « mieux vaut aller là où il n'y a pas discours pour le moment », précise l'enquête A.O.

Au titre des raisons, il peut en plus être signalé la tendance au vieillissement des plantations, les contraintes agroécologiques, notamment l'apparition de la maladie *swollens shoot*⁵ (Ruf, Salvan & Kouamé, 2020). C'est ainsi que des réseaux de migrations de la Côte d'Ivoire au Libéria se mettent en place.

2.2. Acteurs et réseaux

Le point est relatif au nombre des migrants Burkinabè dans les plantations libériennes, leurs localités de départ en Côte d'Ivoire et de destination au Libéria, les réseaux en place et leur structuration.

Les migrants Burkinabè au Libéria

Selon Ruf & Galo (2024, p. 3), les migrants dans les forêts libériennes sont « quasiment tous des hommes jeunes, peu ou pas scolarisés. 88% d'entre eux viennent du Burkina Faso, pour seulement 7% de nationalité ivoirienne, et 5% de Maliens, Guinéens et autres ».

Les principales zones de départ des migrants Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire se situent dans l'Ouest et le Sud-ouest de ce pays, notamment dans les régions de Soubré, Méagui, San Pédro, Duékoué, Guiglo, Touleupleu, Gnantopara, Danané, Guessabo, Guézou, Bloléquin, Vavoua, etc. Cependant, les points essentiels de leur entrée dans les forêts libériennes à partir de la Côte d'Ivoire sont Taï, Touleupleu, Grabo, Sibilou, Lapékoro et Guiglo. À propos des itinéraires suivis par les migrants, A. O installé à Guézou et ayant des plantations au Libéria dans lesquelles il emploie des migrants Burkinabè renseigne que :

les gens y vont zone par zone, avec des itinéraires différents. Il y a des gens qui prennent des raccourcis (ils sont les plus nombreux) et arrivés au fleuve Cavally, ils traversent avec des pirogues ; tout comme il y en a qui prennent des voies directes (routes) jusqu'à la frontière puis entrent au Libéria. Ça dépend. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guezou)

Afin d'échapper aux contrôles des forces de l'ordre (police, gendarmerie, douane, police anti-drogue), certains migrants quittant Soubré empruntent un itinéraire passant par San-Pédro, Béréby et Grabo, avant de traverser le fleuve Cavaly. Cet itinéraire est également utilisé par des planteurs qui introduisent clandestinement des semences de cacao de Côte d'Ivoire vers le Libéria, en dépit des interdictions des autorités ivoiriennes et libériennes. Aussi,

⁴ De nos entretiens, il ressort que, négociant leur déguerpissement des forêts classées, des colons burkinabè ont donné de l'argent à un patron des agents du corps de contrôle. Après ce contact, ce dernier continue de solliciter toujours de l'aide financière à la même source, même n'étant plus en service dans la zone.

⁵ Il s'agit d'une maladie virale, causée par le Cacao swollen shoot virus, qui affecte principalement le cacaoyer.

de l'argent est versé aux corps habillés de part et d'autre des frontières, parce que nombre de Burkinabè n'ont pas de papiers. Si ce n'est pas par ce truchement, quelqu'un qui se ferait prendre par les forces de l'ordre, tu vas beaucoup dépenser pour te tirer d'affaire. Voilà pourquoi le versement mensuel », précise une source libérienne de passage à Guiglo. (Entretien réalisé le 05 octobre à Guiglo)

Une fois sur place au Libéria, les migrants Burkinabè s'installent principalement dans deux régions frontalières orientales avec la Côte d'Ivoire. Il s'agit du Comté de Grand Gedeh à l'Est et le Comté du Nimba au Nord. Les localités d'installation des Burkinabè au Libéria sont Zwedru, Zarestan, Tostan, Bohizon, Guestan, Sininwin, Bogostan, etc. Leurs stratégies d'intégration au Libéria se fondent sur les bons rapports sociaux qu'ils investissent pour entretenir avec les Libériens qui d'ailleurs sont à la recherche de personnes (force de travail) pour exploiter leurs forêts. Par ailleurs, la grande préoccupation au sein des communautés de migrants Burkinabè se rapporte à la qualité et la gestion des relations sociales entre migrants eux-mêmes sur place au Libéria. O.M, un enquêté de San Pédro soutient que

Le problème c'est entre nous-mêmes Burkinabè. Les premiers à rentrer au Libéria sont devenus aujourd'hui des revendeurs. Ils prennent les forêts qu'ils revendent à d'autres Burkinabè. Et le plus grave est qu'ils peuvent t'installer et pendant que tu travailles, la même personne revient deux ans plus tard installer de nouvelles personnes. C'est ça qui est là-bas. C'est ça qui est en train de nous inquiéter. Comme c'est lui qui est l'intermédiaire entre toi, les autorités, l'autochtone et les chefs coutumiers, tu ne peux pas le sauter pour avoir les documents. Ils vont t'en empêcher. Pire, si tu ne fais pas attention, l'argent que tu as sur toi, ils vont mettre des délinquants à tes trousses pour te dépouiller. Moi j'ai un frère qui est à Duékoué ici en Côte d'Ivoire qui a payé pour 100 ha (sans document), mais qui se retrouve aujourd'hui avec seulement 10 ha. Souvent tu es assis ici à San Pédro, tes ouvriers t'appellent pour te dire qu'on est venu les chasser de votre plantation (Entretien réalisé le 10 octobre 2022 à San Pédro).

La cohabitation entre migrants burkinabè est fragilisée par la compétition autour de l'accès aux forêts, exacerbée par l'absence de régulation foncière effective. Exploitant cette faille, certains réseaux en place s'érigent en autorités de fait, et des pionniers vont jusqu'à se présenter comme propriétaires, usurpant parfois la place des détenteurs fonciers libériens, une dérive déjà critiquée par ces derniers, à l'image de P.⁶ : «Toi S. tu es venu tu as demandé forêt, on t'a donné. Et c'est toi qui veux commander maintenant! Aujourd'hui, S. veut commander mon papa qui est chef de village. Même s'il a force ce n'est pas comme ça on fait. Ça va créer des problèmes non?», se plaint-elle en s'interrogeant. Cette situation est confirmée par S.A, migrant Burkinabè au Libéria et responsable de «groupe»⁷ confie que «c'est nous-mêmes les Burkinabè qui allons-nous créer nous-mêmes des problèmes au Libéria. Et ça moi j'ai peur parce que le Libéria est un pays fragile qui vient de sortir de la guerre dont les impacts sont encore frais et visibles », conclut l'enquête S. A.

Ces verbatims s'inscrivent dans la logique du don/contre-don analysée par Mauss, où la réciprocité constitue une norme sociale centrale. L'attitude de S., perçue comme une rupture de cet équilibre moral, révèle comment l'accès à la forêt, pourtant encadré par des arrangements locaux supposés consensuels, peut devenir un vecteur de tensions, dès lors que surgissent des asymétries de pouvoir. Cette situation met en évidence des conflits entre normes coutumières et recompositions socio-économiques, autour de la question du pouvoir légitime.

⁶ Citoyenne libérienne, fille de propriétaire terrien, par ailleurs vendeuse de viande de brousse prélevée dans les forêts libériennes et vendue en territoire ivoirien

⁷ Terme pour désigner un ensemble de personnes installées par quelqu'un que ces derniers appellent «chef»

Paradoxalement, dans ce contexte incertain, la volonté des Libériens d'attirer des étrangers pour valoriser leurs forêts constitue une opportunité saisie par les Burkinabè, qui y trouvent un canal d'accès privilégié au foncier. En effet, selon l'enquête Kh. de Guézou, planteur depuis 1974,

les Libériens ont franchi les frontières venir dire à mon petit qu'ils avaient besoin qu'on vienne aider à exploiter leurs forêts. Mon petit est venu me porter l'information et m'inviter à aller les écouter et voir ce qui pourrait être fait au Libéria. (Entretien réalisé le 10/08/2022 à Guezou)

Le témoignage met en évidence une migration déclenchée non par la contrainte, mais par une opportunité économique initialement transmise par un proche. Ce processus souligne que, même en situation de vulnérabilité, les individus exercent une agence stratégique, en évaluant et mobilisant les ressources disponibles. La circulation de l'information via un parent révèle le rôle central des réseaux interpersonnels et des solidarités familiales dans la décision migratoire, lesquels constituent des mécanismes de sécurisation et facilitent l'intégration dans un environnement inconnu. Par ailleurs, l'appel des Libériens à exploiter les forêts s'inscrit dans une économie informelle, parfois en marge de la légalité, mais profondément ancrée dans des logiques sociales locales d'accès et de valorisation des ressources. La forêt devient ainsi un espace d'emploi pour les migrants et de recomposition socio-économique pour les communautés locales, notamment dans des zones enclavées. Cette invitation transfrontalière reflète la porosité sociale et économique des frontières, perçues non comme des barrières, mais comme des espaces de circulation, d'échange et de coopération autour des ressources naturelles

Des tuteurs officieux ou chefs de groupes

Les Burkinabè ayant migré au Libéria pour l'exploitation des forêts sont inscrits dans des réseaux. Deux niveaux sont à considérer. Ceux qui ont été envoyés comme employés au Libéria par d'autres Burkinabè qui s'attribuent le statut de « propriétaires ». Cela ne veut pas dire que ceux qui sont sur place sont des métayers dans la mesure où les contrats qui les lient aux propriétaires sont loin d'être clairs. Il s'agit de formes d'exploitation dissimulées sous des liens communautaires et familiaux, où la faible autonomie du travailleur est masquée par des logiques d'assistance ou de solidarité. Ce rapport de domination, socialement toléré, repose sur des inégalités invisibilisées. L'absence de droits formalisés expose les migrants à des ruptures unilatérales de contrat et limite leur capacité de recours, une précarité juridique accentuée par leur statut souvent irrégulier. En effet, du jour au lendemain, les propriétaires peuvent expulser les métayers des plantations. Ces chefs de groupes sont perçus comme des traîtres par les Libériens, selon le discours de certains Burkinabè sur place en Côte d'Ivoire.

Ainsi se met en place un véritable système bien structuré. Des « propriétaires », généralement établis dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, acquièrent de vastes étendues de terres au Libéria auprès des populations autochtones. Sur ces parcelles, ils installent, pour leur propre compte, des travailleurs burkinabè acheminés depuis la Côte d'Ivoire. En effet, « il y a des gens qui quittent ici, rentrent au Libéria prennent des forêts et y installent les gens et reviennent s'installer ici en Côte d'Ivoire », confirme une source consulaire B.O. à Soubré. Il y a également d'autres qui ne se sont jamais rendus au Libéria, mais y possèdent des plantations comme cela transparaît dans les propos ci-dessous :

Moi je suis arrivé ici à San Pedro en 1978. J'ai des champs au Libéria mais moi-même je ne connais pas le Libéria. J'étais un opérateur économique dans le secteur du bois depuis 1996. Avec la faillite de notre société et sa fermeture en 2021, je me suis reconverti dans la cacao culture. Mais avant, je faisais un peu dans ce domaine. Aujourd'hui comme je suis un peu libre, j'ai pensé m'investir dans les plantations, notamment au Libéria, pays qui présente beaucoup de possibilité en matière d'acquisition de forêt. Il pleut bien là-bas et la terre est très fertile. Les plants de cacao donnent bien comme jamais vu⁸, raconte O. M (Entretien réalisé à San Pédro, 12 octobre 2022).

Moi-même je n'ai jamais mis pieds au Libéria. C'est mon argent qui y va pour travailler. C'est moi qui finance les travaux et j'y ai un bon petit⁹ là-bas nommé G. Z qui travaille pour moi. Il a toute ma confiance. Lui il connaît très bien le Libéria, confie S. (Entretien réalisé à Soubré, 02 octobre 2022).

Leur mode opératoire consiste à s'entendre avec les autochtones libériens pour l'acquisition des forêts et ils s'affichent après comme propriétaires terriens, car, très souvent, ils prétendent avoir acheté. Les transactions foncières qualifiées d'« achats » dans les zones rurales relèvent le plus souvent de pratiques coutumières non enregistrées, assimilables à des compensations d'usage plutôt qu'à de véritables transferts de propriété. Bien que le Land Rights Act (2018)¹⁰ reconnaisse la terre coutumière, sa cession nécessite le consentement communautaire et une formalisation administrative, souvent inaccessible aux migrants en situation irrégulière. Ces transactions, socialement reconnues mais juridiquement précaires, restent ainsi en dehors du cadre légal strict. Cependant, ces « acheteurs » se posent, voire s'imposent, en interlocuteurs aux « frères Burkinabè » en provenance de la Côte d'Ivoire. Mais parmi les nouveaux arrivés, certains, tentent de nouer des contacts avec les autochtones libériens et donc de s'émanciper du contrôle des Burkinabè qui tentent d'imposer leur tutorat.

Parmi les travailleurs, il y en a qui sont intelligents. Ils ont arrêté d'être embauchés et sont allés directement voir des propriétaires libériens qui leurs ont donné leurs forêts. Parce que tu vas partager trois fois. Tu vas gagner quoi? Aussi quand on regarde, ceux qui les ont embauchés là, ils ne travaillent pas et sont toujours en ville. Ce n'est pas bon!, nous confirme P., une libérienne, vendeuse de viande de brousse de passage à Guiglo en Côte d'Ivoire dont le père dispose de forêts au Libéria. (Entretien réalisé à Guiglo, 02 octobre 2022).

Consubstantielles à la formation et la vie des réseaux, naissent des compétitions, voire des conflits entre ceux qui, parmi les Burkinabè, aspirent à jouer les rôles de leaders, qui amènent à des tentatives d'instrumentalisation des autorités libériennes, à l'effet de créer des problèmes aux autres. A ce titre, il peut être utilement rappelé en exemple, la rivalité entre les chefs de groupes R.L et Z.S dont les portraits sont dressés plus loin. C'est dans ce sillage que des réseaux faits de connaissances, de parenté ou d'autres proximités sociales se mettent en place.

Ces réseaux se nourrissent et s'élargissent sur la base de l'utilisation des instruments des réseaux sociaux (audio et/ou vidéo partagés dans les groupes Whatsapp) par les pionniers pour des témoignages sur les potentialités des localités où ils sont installés. Les réseaux sociaux numériques influencent les décisions migratoires en diffusant des représentations idéalisées et des informations pratiques, perçues comme fiables du fait de leur proximité

⁸ Il appuie ses propos par des images de son champ reçues sur son téléphone par Whatsapp. Il semble en être visiblement très satisfait et fier.

⁹ Bon petit est synonyme d'homme de confiance, généralement moins âgé.

¹⁰ Loi régissant les droits fonciers au Libéria.

sociale avec les émetteurs. Ils agissent ainsi comme vecteurs de légitimation et de facilitation de la migration, dont l'impact se retrouve dans les récits d'enquêtes. En effet, A.O indique que « la nouvelle est venue de ceux qui ont quitté à l'aventure vers là-bas. Ils sont venus et ils ont donné des informations sur la disponibilité de forêts au Libéria et indique les zones qui semblaient accepter l'installation de migrants ». Dans le même sens, M.O basé à San Pédro, signale que :

Je suis allé au Libéria par le canal d'un chef traditionnel Burkinabè (...). C'est lui qui est parti au Libéria revenir me faire part des opportunités et je me suis intéressé. Il m'a encouragé et a même cherché des ouvriers pour moi. Les travailleurs aussi m'ont fait le retour que la plantation acquise pour moi est bonne ainsi que la superficie. En tout cas, jusqu'ici je lui fais entièrement confiance. J'ai donc pris donc 100 ha de forêt là-bas sans jamais y avoir mis pieds. (Entretien réalisé le 10 octobre 2022 à San Pédro).

Il va donc de soi que ces ouvriers travaillent pour le compte de ces pseudo-propriétaires. En réalité, pour exploiter les plantations au Libéria, des réseaux de recrutement de main-d'œuvre sont progressivement mis en place. Ces réseaux vont même au-delà de la Côte d'Ivoire. « Actuellement, j'ai trois (03) personnes que j'ai fait venir du Burkina et qui vont aller travailler directement dans ma forêt, en remplacement de trois (03) de mes ouvriers qui ont désisté », informe O.M., un investisseur au Libéria installé en Côte d'Ivoire.

Des éléments descriptifs à partir des portraits ci-dessous de chefs de groupes renseignent non seulement sur les réseaux, mais aussi sur les domaines d'activités d'origine, les parcours de vie de ces derniers. Ils informent également surtout sur les démarches et les stratégies qu'ils déroulent pour accéder et exploiter les forêts au Libéria.

Portrait 1

Je suis S.A et j'exerçais dans le petit commerce et un peu dans la cacaoculture ici à Guiglo. Progressivement, j'ai découvert que le commerce comporte plus de risques que le travail de plantation qui semble plus rentable et vers lequel j'ai finalement basculé. Je m'y suis investi d'abord à Touleupleu, localité mitoyenne des frontières libériennes. Pendant que des gens exploitaient déjà les forêts au Libéria depuis 2017, j'ai décidé d'y effectuer une tournée de reconnaissance en 2019. Fort des constats faits, des gens que j'ai encouragés pour qu'ils tentent l'aventure sont restés sceptiques. Mon déclic est finalement venu de la localité Grabo d'où des connaissances sont parties pour s'installer et travailler dans les forêts libériennes. Du fait de ma petite expérience dans le domaine, ce groupe m'a spécialement sollicité pour les assister techniquement. Le retour sur cette expérience m'a donné le courage nécessaire de faire entrer mon groupe au Libéria, puis un autre a suivi en 2021 en passant la porte de « cailloux blancs ».

J'ai fait entrer et installer des gens par groupes sur des kilomètres de forêt. Ceux que moi j'ai installés, à chaque mois, ils viennent travailler pour moi. Tout compte fait, je peux dire que dans quelques années, grâce à cette activité je peux facilement devenir milliardaire, parce qu'il s'agit de vastes champs qu'on va travailler pour moi. Je fais du cacao et compte faire du palmier du côté de Grabo où se trouve déjà implantée (au Libéria) la plus grande usine de palmier d'Afrique de l'ouest (...)

Moi je ne peux pas faire une semaine ici à Guiglo sans rentrer au Libéria. Actuellement, je reçois beaucoup d'appels des gens qui sont intéressés par des kilomètres de forêts au Libéria. J'attends de tout réunir (argent) avant de rentrer au Libéria pour les satisfaire. Je ne dis pas que je suis le 1er parmi les chefs de groupes. Mais en matière de gestion des hommes et la satisfaction de leurs attentes, je ne suis pas derrière. Il y a des groupes où il y a beaucoup de plaintes. Je ne peux pas dire aussi que je suis devant, parce qu'il y a le V. D. et S. Nous sommes trois (03) leaders du côté de « cailloux blancs », situé à moins de 80 km de Guiglo.

La brousse que moi on m'a donnée est très grande et pas loin de Taï. La longueur est comparable à la distance Guiglo-Duékoué, soit environ 33 km de forêts. Mais entre temps, j'étais aussi du côté de Grabo pour faire entrer les gens (Entretien réalisé le 05 octobre 2022 à Guiglo).

Le parcours de S.A. illustre la figure de l'entrepreneur migrant, utilisant la mobilité transfrontalière pour contourner la saturation foncière ivoirienne. Devenu gestionnaire de terres et leader de groupes, il incarne une gouvernance foncière informelle dans un espace régulé par la négociation locale. Son cas révèle comment les migrations burkinabè reconfigurent les territoires agricoles et redéfinissent les rapports de pouvoir dans les marges transfrontalières ouest-africaines.

Portrait 2

Je suis G.P. né ici en Côte d'Ivoire. J'ai le niveau de la classe de Terminale au Burkina Faso. J'ai commencé le commerce au Burkina Faso avant de revenir ici en Côte d'Ivoire en 2017. Mon entrée au Libéria date seulement de la fin de l'année 2020 du côté de Toulepleu. Je me suis un peu promené au Libéria et me suis même rendu jusque dans la capitale Morovia pour prendre le pouls des affaires. C'est ainsi que j'ai commencé par prendre 30, 40, et récemment 110 ha.

Ce qui m'a amené au Libéria c'est que je pense que l'exploitation forestière aide beaucoup et constitue aujourd'hui pour nous une garantie, comparativement au commerce. Du côté de « cailloux blancs », j'ai eu des forêts au Libéria mais je n'ai pas encore des gens pour "balayer". Là-bas comme c'est mon petit frère qui est chef de groupe, j'ai bon espoir que le travail de mon champ sera fait.

Le parcours de G.P. illustre une forme d'entrepreneuriat migratoire fondé sur l'investissement foncier à distance, sans implication directe dans le travail agricole. Sa trajectoire, marquée par une reconversion stratégique et appuyée sur des réseaux familiaux, s'inscrit dans un processus de (re)territorialisation informelle au Libéria. Contrairement à S.A., courtier-organisateur, G.P. et R.L. mobilisent leur capital financier et relationnel pour exercer un contrôle foncier indirect, incarnant ainsi des figures émergentes de capitalistes ruraux transfrontaliers, opérant à la marge des régulations étatiques.

Portrait 3

Je suis N. M., né à Arbolé (Burkina Faso) où j'ai fréquenté et arrêté l'école en 1999, pour ensuite aller à Léo (Burkina Faso), puis à Bouaké où je cultivais les ignames. Par la suite, j'ai migré à Guézou où j'ai quitté avec les représailles qui ont suivies la crise politique de 2011 pendant laquelle nous avons vu nos récoltes de cacao brûlées¹¹ et des personnes tuées. C'est ainsi que Salam Kodogo a été tué chez lui à Guézou où il y a eu des affrontements entre Guéré et baoulé. C'est dans ce contexte que j'ai eu l'idée d'aller voir ailleurs. Je suis allé alors à Diboké (Côte d'Ivoire), puis dans une localité appelé France au Libéria. Moi aussi, je gère ici un groupe de planteurs.

J'ai commencé le travail de forêt au Libéria cela fait maintenant deux ans. J'y vais et retourne régulièrement en Côte d'Ivoire. Au Libéria, nous sommes à côté de Diboké (Côte d'Ivoire). Nous avons été parmi les premiers à nous installer de ce côté. Au départ pour communiquer avec téléphone, il fallait se cacher parce que la population ne connaissait pas ! C'était la vraie brousse ! Globalement ici à France c'est tranquille. Mais là où il y a des bruits et des bagarres, c'est à Tostan dont certains des exploitants ont fui venir prendre des forêts ici. (Entretien réalisé le 03 octobre 2022 à Guiglo).

N.M. incarne une migration de rupture post-crise, où la violence en Côte d'Ivoire conduit à une relocalisation stratégique vers les forêts libériennes, perçues comme refuges fonciers. De victime, il devient chef de groupe, participant à une dynamique de (re)territorialisation agraire informelle portée par les migrants burkinabè. Son ancrage à « France » près de Diboké révèle la plasticité des zones frontalières, structurées par les arbitrages

¹¹ Il faut préciser que ces récoltes étaient issues de l'exploitation des forêts classées

sécuritaires et fonciers, et illustre la figure du pionnier post-conflit, entre reconstruction statutaire et appropriation collective du territoire.

Portrait 4

Je suis S.Z j'ai grandi à Méagui et j'étais transporteur ici à Soubré au temps fort de la crise ivoirienne en 2002. Après la fin de la guerre, mon activité de transporteur a périclité et je suis parti à Méagui où je menais d'autres activités. C'est en 2011 que j'ai quitté à Méagui¹² pour venir ici à Danané où nous avons des champs. De Danané je suis rentré au Libéria. Mais mon père était au Libéria depuis 1960 pendant qu'il n'avait pas encore marié ma Maman même. C'est ça qui m'a facilité la tâche pour faire entrer et installer des Burkinabè au Libéria.

Mais avant, je voulais partir au Burkina, il y a un libérien qui dit qu'il va partir avec moi. Dans les échanges avec mon Papa (en présence de mon ami), mon papa citait ses amis du Libéria quand il était au PK barrage. Parmi les noms, il a cité le nom du papa de mon ami. Voilà comment cette famille libérienne m'a pris avec deux bras maintenant. En rappel, je suis l'un des premiers Burkinabè à installer les Burkinabè dans les forêts au Libéria. J'ai eu des problèmes avec d'autres groupes de Burkinabè, notamment avec L.¹³ lors de l'installation de mes « petits » L. qui était déjà sur le terrain et avait installé des gens.

En tout cas, j'ai le pouvoir au Libéria. Mais ça ne sert à rien de l'utiliser contre mes frères. Mais tout le monde ne comprend pas cela. Il y a juste deux semaines, des campements de mes gars ont été vandalisés par une cinquantaine d'éléments à la solde de J-C. Ils ont profité de l'absence des occupants des lieux pour mettre à sac les hangars. Ils prétendent que mes éléments sont installés sur leurs forêts alors qu'eux-mêmes viennent d'arriver là-bas. (Entretien réalisé le 08 octobre 2022 à Soubré).

S.Z. incarne un leadership migratoire fondé sur un capital de filiation transfrontalier hérité, mobilisé pour structurer l'accès foncier informel et organiser l'installation de Burkinabè. Sa reconversion post-crise illustre une forme de pouvoir local fondée sur l'ancienneté et la médiation, en dehors des cadres étatiques.

À travers les trajectoires de S.A., G.P., N.M. et S.Z. se dessine une pluralité de figures migrantes, oscillant entre entrepreneur, investisseur, pionnier, héritier, engagées dans la fabrique de territorialités rurales transfrontalières. Chacun mobilise un capital distinct pour accéder à la terre, encadrer la main-d'œuvre et reconfigurer les hiérarchies locales. Ce qui dénote d'une production sociale de l'espace et une réinvention du pouvoir dans les marges.

Les acteurs officiels

Les acteurs officiels renvoient aux autorités diplomatiques et consulaires du Burkina Faso près la République de Côte d'Ivoire et les autorités du Libéria.

Bien que la juridiction de l'Ambassade du Burkina Faso à Abidjan couvre formellement le Libéria et la Sierra Léone, la prise en compte effective de la présence de Burkinabè au Libéria ne s'est amorcée qu'à partir de 2016, à la suite des sollicitations de migrants installés dans les zones forestières frontalières. Une mission officielle conduite en avril 2022 à Monrovia visait à établir un dialogue avec les autorités libériennes, évaluer la situation des Burkinabè et sensibiliser aux conditions d'entrée, à l'enregistrement administratif et au respect des normes locales, notamment en matière foncière.

¹² Il aurait quitté cette localité à cause des crédits, donc il devait à des gens.

¹³ L., Kh. et P. sont du même village au Burkina Faso. Aussi Kh., Dj. et L. sont du même réseau. Si Dj. a été choisi par l'aile de L. comme chef traditionnel de la communauté burkinabè dans le Comté du Grand Gedeh, L. a tenté de faire adouber Kh. comme chef de la communauté à Zwedru. Il s'agit d'une stratégie de maillage à travers la mise en place de chefs de communauté. Il est même envisagé à termes, la présentation des élus aux autorités libériennes au cours d'une cérémonie à organiser à cet effet. A l'opposé, le réseau de S. qui se résume à lui et P. est moins large et moins remarquable, parce que nettement moins structuré que celui de L.

En l'absence de représentation diplomatique sur le sol libérien, un coordonnateur local a été désigné comme relais communautaire. Il s'agit d'un bénévole, collaborateur de longue date du Consult honoraire du Burkina Faso à Soubré, planteur, instruit et polyglotte et résidant non loin de la frontière libérienne. Il a été choisi parmi les personnes ressources locales, afin de faciliter les échanges entre la Représentation diplomatique et les Burkinabè résidents au Libéria, particulièrement ceux exploitant les forêts. Toutefois, son autonomie croissante, marquée par des initiatives menées hors du contrôle de l'Ambassade, a conduit à sa révocation¹⁴. Ce cas illustre les limites institutionnelles de la régulation migratoire burkinabè dans les marges frontalières, et la tension entre encadrement étatique et initiatives communautaires sur le terrain.

La présence de Burkinabè au Libéria, initialement perçue avec réserve par les autorités, s'est construite en marge de l'État, à travers des installations directes en forêt, avec peu de contact avec les villages et hors des procédures administratives. Dans un contexte post-conflit, ces occupations ont suscité des déguerpissements rapidement suspendus grâce à l'intervention des autorités autochtones, qui avaient autorisé l'installation des migrants. Cette reconnaissance coutumière souligne l'apport des migrants à l'économie locale, notamment vivrière.

Toutefois, les autorités libériennes s'inquiètent du non-respect des obligations administratives, en particulier l'absence de documents de voyage valides (passeport ou carte CEDEAO) et de procédures d'enregistrement. Le recours à la carte consulaire burkinabè, valable uniquement en Côte d'Ivoire, ainsi que les arrangements informels avec les agents de contrôle, illustrent la fragilité juridique de ces mobilités et la persistance d'une régulation par le bas, en tension avec les normes officielles.

Par ailleurs, l'accès à la terre des Burkinabè reste identique à ce qui a été observé dans les différents fronts pionniers où l'accueil et l'insertion des migrants sont gérés par l'institution du tutorat (Zongo, 2024 ; Saint Martin, 1981) qui conditionne l'accès à la terre et la sécurisation des droits fonciers du migrants au respect de clauses sociales, notamment l'obligation d'assister l'autochtone qui a cédé la terre, aux respects des coutumes et surtout l'obligation de ne pas se mêler des "affaires" du village (Colin, 2021, p. 121). Le transfert des droits fonciers est généralement qualifié de "don" ou de "prêt" dont la durée n'est pas explicitement précisée. Si les Burkinabè sont unanimes pour reconnaître que les Libériens ne vendent pas la terre, par contre, des tensions apparaissent déjà entre certains pionniers Burkinabè et ceux qu'ils ont accueillis et installés sur les terres qu'ils avaient déjà obtenues auprès des autochtones. Si dans la majorité des cas, c'est le "planter-partager" qui est adopté¹⁵, les pionniers tentent, soit de se proclamer unique propriétaire, soit de déguerpier les travailleurs initiaux par des manœuvres ou enfin de vendre les plantations à l'insu de ceux qui ont mis en valeur la forêt.

3. Discussion

La présence croissante des migrants Burkinabè dans les forêts libériennes s'inscrit dans une logique d'adaptation et d'anticipation face à la saturation écologique et foncière des espaces ruraux ivoiriens. La raréfaction des terres disponibles, y compris des jachères, la politique de déguerpissement¹⁶ des forêts classées menée par les autorités ivoiriennes, ainsi

¹⁴ En effet, après avoir initié des rencontres à Toulepleu, Grabo et Guiglo, les trois principaux points d'entrée des Burkinabè au Libéria, il a effectué un séjour dans certaines localités libériennes, rencontrer des officiels à l'insu de l'Ambassade.

¹⁵ Voir Colin, J-P et Ruf, F., 2011

¹⁶ Le déguerpissement des populations vivant dans les forêts classées en Côte d'Ivoire est principalement encadré par plusieurs textes législatifs et réglementaires liés à la gestion des ressources naturelles, à la protection des forêts et à l'aménagement du territoire. L'occupation illégale de ces zones, notamment par des populations, peut entraîner des mesures de déguerpissement afin de garantir la préservation des écosystèmes.

que le vieillissement des plantations de cacao, ont contribué à réduire les opportunités agricoles pour les planteurs Burkinabè, historiquement installés en Côte d'Ivoire. Ce contexte a incité certains d'entre eux à franchir la frontière pour investir les espaces encore disponibles du Libéria voisin.

Une telle dynamique renvoie à ce que la littérature qualifie de migration environnementale différée ou migration post-front pionnier (Batterbury, 2001 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1998 ; Léonard & Oswald, 1996), où les migrants quittent des zones anciennement attractives devenues écologiquement ou économiquement marginales, pour rejoindre de nouveaux fronts d'exploitation. Dans ces configurations, la migration n'est pas simplement une réponse à un choc environnemental ponctuel, mais une stratégie d'ajustement à des processus d'épuisement progressif des ressources et de pression foncière, exacerbés par des politiques de réaffectation ou de contrôle étatique des terres (Henry & *al.*, 2004, Lavigne Delville, 2000).

Ce mouvement de population qui est animé par plusieurs acteurs mobilise des réseaux, constitués d'autochtones libériens, de migrants (patrons et ouvriers), des courtiers, des agents de l'administration qui agissent à titre personnel. Par contre, aucun des Etats n'intervient dans l'organisation des déplacements, dans l'accueil et l'insertion des migrants, hormis les formalités administratives de sortie et d'entrée dans les deux pays. Ce mouvement engage aussi les autorités ivoiriennes, Burkinabè et libériennes.

La migration des Burkinabè est perçue par les autochtones libériens comme une immense opportunité de mise en valeur de leurs forêts, dans la perspective d'en tirer une certaine rente foncière tandis que pour les migrants Burkinabè la disponibilité foncière et les conditions d'accès à la terre s'avèrent très avantageuses, comparées à la Côte d'Ivoire.

La dynamique de «colonisation» des forêts au Libéria par les migrants Burkinabè est comparable au processus d'adoption d'une innovation sociale comme théorisée par Mendras & Forsé (1983). Les migrations burkinabè vers les forêts libériennes révèlent une différenciation marquée des profils, structurée par les ressources mobilisées, les modalités d'entrée et les logiques d'action. Dans la lignée des travaux sur les fronts pionniers agricoles (Chauveau & Richards, 2008 ; Mathieu et al., 2003), ces migrations s'organisent en vagues successives : les pionniers, dotés d'un capital élevé, initient le mouvement selon des stratégies d'opportunité ou de diversification ; les innovateurs jouent un rôle d'entraînement au sein des réseaux sociaux, conformément à la théorie de la diffusion de l'innovation (Rogers, 2003) ; la majorité précoce s'engage de manière calculée, tandis que la majorité tardive entre plus prudemment, selon une logique d'abaissement du risque (Cordell et al., 1996 ; Findley, 1987). Cette segmentation reflète des inégalités structurelles d'accès au foncier, à l'information et à la reconnaissance sociale, donnant lieu à une hiérarchisation interne des statuts et à l'émergence de formes de pouvoir localisé fondées sur l'informalité, mais fortement structurées (Lavigne Delville, 2000 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1997).

En clair, des trajectoires différenciées soulignent que la migration burkinabè vers le Libéria ne constitue pas un phénomène homogène, mais un processus socialement stratifié, articulé autour de ressources différenciées, de temporalités d'engagement et de formes de pouvoir émergentes. En cela, la migration devient non seulement un moyen d'accès au foncier, mais aussi un vecteur de reconfiguration des rapports sociaux, d'accumulation et de gouvernance locale, dans les marges forestières transfrontalières.

Le maillage social dont le phénomène fait l'objet a considérablement contribué à sa diffusion au sein de la diaspora Burkinabè en Côte d'Ivoire. En effet, la circulation de l'information suit le même schéma que celui qui avait facilité l'organisation des migrations vers la Côte d'Ivoire. Elle transite principalement par les réseaux de proximité, qu'ils soient d'ordre familial, comme c'est le cas chez les Bissa, ou villageois et territoriaux, comme chez les *Moosé*. Dans les deux cas, cela abouti à la reconstitution des aires de départ dans la localité

d'accueil (Remy, 1977), à la différence des migrations classiques burkinabè, les reconstitutions concernent les localités de provenance de la Côte d'Ivoire. Cette situation est renforcée par les nouveaux moyens de communication et les réseaux sociaux qui facilitent la création de « groupes whatsapp ».

L'importance du flux migratoire des Burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire est facilitée certes par la relative disponibilité foncière et les dispositions des populations d'accueil mais aussi par les fortes traditions migratoires des Burkinabè et leur insertion dans l'économie de plantation depuis le début du 20^e siècle (Zongo. 2025). Nonobstant cette longue tradition de l'insertion dans l'agriculture de plantation et l'expérience de l'insécurité foncière, surtout en Côte d'Ivoire (Ruf. 2020 ; Ruf, Salvan, & Kouamé, 2020, Ibo, 2007), les immigrés burkinabè au Libéria ont maintenu les pratiques foncières qui ont pourtant favorisé la remise en cause des droits fonciers qu'ils croyaient avoir acquis.

A l'image des migrations rurales dans toute l'Afrique de l'Ouest, les trois Etats n'interviennent pas pour le moment dans l'organisation de la migration, laissant aux populations locales le soin d'organiser l'accueil et l'insertion socioéconomique des migrants, qui comme un peu partout, se réalisent à travers l'institution du tutorat (Zongo, 2024 ; Chauveau, 2006).

Conclusion

Les zones de départ des Burkinabè qui migrent au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire sont essentiellement l'Ouest et le Sud-Ouest du pays ; tandis que les principales localités de leur installation au Libéria sont le Comté de Grand Gedeh à l'Est et le Comté du Nimba au Nord.

La migration des Burkinabè au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire obéit à une stratégie d'adaptation, intervenant en réponse à la raréfaction des forêts exploitables en Côte d'Ivoire, une situation encore exacerbée par la volonté du gouvernement ivoirien de restaurer les forêts classées colonisées. En plus, il y a les maladies des plantes qui ne sont pas de nature à améliorer le contexte. Pour trouver une solution à la fragilité de leur situation foncière, l'exutoire qui s'offre aux planteurs Burkinabè de Côte d'Ivoire est la migration dans les forêts libériennes.

Pour accéder aux forêts, les migrants Burkinabè font usage du tutorat. En tant qu'arrangement foncier, il établit des relations socio foncières entre les migrants burkinabè et les autochtones des zones d'accueil au Libéria. Cela semble être facilité par le fait que les autochtones libériens ont globalement une bonne perception des migrants burkinabè qu'ils trouvent « travailleurs », une acceptabilité sociale qui favorise l'acquisition des forêts par eux. Au-delà de ce tutorat classique, les Burkinabè utilisent une autre forme de tutorat. Elle consiste pour une catégorie de migrants Burkinabè à s'ériger en tuteurs (patrons et chefs de groupes) à l'endroit d'autres migrants Burkinabè, cela par le truchement de la sous-location des forêts négociées auprès des familles autochtones libériennes.

Les migrations des burkinabè vers le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire montrent des permanences des caractéristiques des migrations burkinabè, notamment la reconstitution des aires des zones de départ, le “*yiir paalé*” (Remy, 1977) qui, cette fois ci, reproduisent l'environnement humain des zones de départ de la Côte d'Ivoire. Ce processus de reconstitution est renforcé par les nouveaux moyens de communication. En dépit de l'expérience de l'insécurité foncière en Côte d'Ivoire dont les principales causes se trouvent dans l'absence de formalisation des transactions foncières, les immigrés n'ont pas intégré les innovations introduites en milieu rural et qui ont porté essentiellement sur la formalisation (Koné, Basserie, Chauveau. 1999). Les pionniers de la migration se sont progressivement érigés en “tuteurs” de leurs successeurs, créant ainsi une hiérarchie entre les migrants qui leur

procure des avantages pécuniaires¹⁷ mais qui s'avèrent, in fine, de potentiels sources de conflits entre les Burkinabè et leurs tuteurs, mais plus encore, entre les Burkinabè eux-mêmes. En définitive, les trajectoires migratoires différenciées, analysées à travers les dynamiques d'installation des Burkinabè dans les forêts libériennes, révèlent la fabrique locale par le bas de nouveaux territoires agricoles en dehors des cadres étatiques formels. En toile de fond, elles soulèvent des enjeux majeurs en matière de gouvernance foncière, de durabilité environnementale et de coordination régionale. Dans le contexte d'intégration CEDEAO encore essentiellement juridique, les mobilités transfrontalières révélées appellent à une réflexion politique sur la gestion conjointe du foncier et des ressources naturelles, afin d'éviter que ces zones périphériques ne deviennent les épices silencieuses de futurs conflits agraires et écologiques.

Références bibliographiques

- Ambassade du Burkina Faso. (2022). Compte rendu de la mission effectuée du 22 avril au 8 mai 2022 au Libéria et dans la partie ouest de la République de Côte d'Ivoire.
- Association internationale des démographes de langue française. (2004). Les migrations internationales - Observation, analyse et perspectives. *Actes du Colloque international de Budapest*, Numéro 12.
- Balac, R., (2002). Dynamiques migratoires et économie de plantation. In Photios Tapinos, G., Hugon, Ph., Vimard, P. (Sous la Dir.). *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^e siècle Défis démographiques et développement durable*, Karthala, 195-231.
- Batterbury, S. (2001). Land access and rural livelihoods in West Africa: case studies from Côte d'Ivoire and Mali, Drylands Research.
- Beauchemin, C., Henry, S. & Schoumaker, B. (2007). Côte-d'Ivoire–Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour. In Association internationale des démographes de langue française, *Les migrations internationales - Observation, analyse et perspectives*, 158-177.
- Béraud, C. & Basilien-Gainche, M.-L. (2014). Religions et migrations : entre ancrages et mobilités. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bertoncello, B. & Bredeloup, S. (2021). Femmes en migrations : Réseaux, circulations, stratégies. IRD Éditions.
- Bierschenk, T., Chauveau, J-P. & Olivier De Sardan, J-P. (2000). Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. Karthala, APAD.
- Bierschenk, T. & Olivier de Sardan, J.-P. (1997). Les transferts de modèles en Afrique : une lecture anthropologique des dynamiques sociales du changement, Karthala.
- Blion, R. & Brédeloup, S. (1994). La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des burkinabè et des sénégalais. In Actes du Colloque international sur *Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, Abidjan du 28 novembre au 02 décembre, 607-624.
- Blion, R. (1992). Retour au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire. *Hommes et Migrations*. 1160, 28-31.
- Boyer, F. & Lanoue, E. (2009). De retour de Côte d'Ivoire : migrants Burkinabè à Ouagadougou. In Boyer, F. (coord.) & Delaunay, D. (coord.). *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire*. IRD, 75-101.
- Boyer, F. (2016). De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire à Ouagadougou : une approche générationnelle. In Brédeloup, S. (ed.) & Zongo, M. (ed.). *Repenser les mobilités Burkinabè*. L'Harmattan, 121-143.

¹⁷ Cette forme réinventée du tutorat ou "le tutorat de seconde main" a une très forte dimension mercantiliste, destructurant ainsi sa vocation première qui est sociale.

- Chauveau, J.-P. & Richards, P. (2008). West African insurgencies in agrarian perspective: Côte d'Ivoire and Sierra Leone compared. *Journal of Agrarian Change*, 8(4), 515–552. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0366.2008.00176.x>
- Chauveau, J.-P. (2006). Transferts coutumiers de droits entre autochtones et étrangers. Évolutions et enjeux actuels de la relation de tutorat. In Chauveau, J.-P., Colin, J.-P., Jacob, J.-P., Lavigne Delville, Ph. & Le Meur, Ph. *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*. IIED, 16-29.
- Colin, J-P et Ruf, F. (2011). Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire. *Revue Tiers Monde*. 207 (3), 169–187.
- Colin, J-P. (2021). La marchandisation de l'accès à la terre dans des contextes ruraux ouest-africains. *Le Mouvement Social*. 2021/4 (277), 117–132.
- Colin, J-P. (2005). Le développement d'un marché foncier. Dans une perspective ivoirienne. *Afrique contemporaine*. N°213, 179-196.
- Cordell, D. D., Gregory, J. W., & Piché, V. (1996). *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*. Boulder, CO: Westview Press.
- Courtin, F., Fournet, F. & Solano, Ph. (2010). La crise ivoirienne et les migrants burkinabés. L'effet boomerang d'une migration internationale. *Afrique contemporaine*. N° 236, 11-27.
- Findley, S. E. (1987). An interactive model of internal migration in Africa. *Geographical Analysis*, 19(1), 38–59. <https://doi.org/10.1111/j.1538-4632.1987.tb00117.x>
- Héma, K.B., Zerbo, R. & Koffi, G.R.Y. (2018). Pratiques agricoles des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire et investissement socio-économiques liés à la culture du cacao. In *Tropicultura*, 2(36), 299-313.
- Henry, S., Schoumaker, B. & Beauchemin, C. (2004). The impact of rainfall on the first out-migration: a multi-level event-history analysis in Burkina Faso. *Population and Environment*, 25(5), 423–460.
- Ibo, G. J. (2007). Fronts pionniers et retraits de terres : points de vue sur la sécurisation du foncier en Côte d'Ivoire. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*. n°1, 3–19.
- Jourdain, A. & Naulin, S. (2019). Théorie de l'espace social. In Jourdain, A. & Naulin, S. (Sous la Dir.). *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Armand Colin, 99-125.
- Kabbanji, L. & Piché, V. (2006). Politiques migratoires et migrations de travail des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire. In Association internationale des démographes de langue française. *Dynamiques démographiques et activités*, Actes du colloque international de Aveiro, 1401-1416.
- Koné, M. (2006). Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé. *Les frontières de la question foncière*, Montpellier.
- Koné, M., Basserie, V. & Chauveau, J.-P. (1999). Petits reçus et conventions : les procédures locales de formalisation des droits fonciers et les attentes de papiers, étude de cas dans le centre-ouest ivoirien. In Lavigne Delville, P. & Mathieu, P., *Formalisation des contrats et des transactions. Repérage des pratiques populaires d'usage de l'écrit dans les transactions foncières en Afrique rurale*. Document de travail, GRET-IED/UCL, 52-76.
- Lavigne Delville, P. (2000). Harmonising formal law and customary land rights in French-speaking West Africa. *International Institute for Environment and Development (IIED)*. Issue Paper N°104.
- Léonard, E. & Oswald, M. (1996). *Paysans, experts et chercheurs en Afrique : construction sociale des savoirs agricoles*. Karthala.
- Léonard, E. (2001). *Dynamiques agraires et foncières en Afrique de l'Ouest*. Karthala.

- Massey, D. S., Durand, J. & Pren, K. A. (2010). Pathways to legal immigration. *International Migration Review*, 44(3), 872–901. Consulté le 04/08/2025. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2010.00822.x>
- Mathieu, P., Zongo, M., & Paré, L. (2003). Monetary land transactions in Western Burkina Faso : Commoditisation, papers and customary authorities. *International Institute for Environment and Development (IIED)*, Issue Paper N° 117.
- Mendras, H. & Forsé, M. (1983). Le changement social. Tendances et paradigmes. Armand Colin.
- Merkle, P. (2004). Sociologie des réseaux sociaux. La Découverte.
- Remy, G. (1977). Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi. Rapport de synthèse. Fascicule 1, ORSTOM.
- Rogers, E. M. (2003). Diffusion of Innovations (5th ed.) : Free Press.
- Ruf, F. & Galo, A. (2024). Le boom du cacao au Liberia, répétition de quatre siècles de migrations. La «déforestation importée» face à l’histoire. *Cahier Agricultures*. 33 (25).
- Ruf, F. (2020). Au cœur des cycles du cacao et des conflits en Afrique de l’Ouest. Le triangle Côte d’Ivoire, Ghana et Burkina Faso. *Revue internationale des études du développement*. 243(3), 199–231.
- Ruf, F., Salvan, M. & Kouamé, J. (2020). Qui sont les planteurs de cacao de Côte d’Ivoire ? In Duplan, T. (Coord.) *Qui sont les planteurs de cacao de Côte d’Ivoire*. Éditions AFD, 1-111.
- Ruf, F., Salvan, M., Kouamé, J. (2020). Qui sont les nouveaux planteurs. AFD Édition.
- Saint-Martin, Y.J. (1981). David (Philippe). Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l’arachide en Sénégal, des origines à nos jours. *Revue française d’histoire d’outre-mer*. 68(250), 499-501.
- Sangne, C.Y., Yao, S.S.B., Bamba, I. & Aké N’Doumé, C.T. (2015). Dynamique forestière post-conflits armés de la Forêt classée du Haut-Sassandra (Côte d’Ivoire). *Vertigo*, 15(3), 1-18. Consulté le 25 juin 2024. <http://journals.openedition.org/vertigo/16784>
- Zongo, M. (2025) D’une génération à l’autre. Les Burkinabè dans l’agriculture de plantation en Côte d’Ivoire. *Cahiers de l’IREA*, n° 53, 15-42.
- Zongo, M. (2024). Le tutorat à l’épreuve de la marchandisation de la terre. *Revue Africaine sur la Gouvernance*, 1(1), 140–164.
- Zongo, M. (2003). La diaspora burkinabè en Côte d’Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d’origine. *Revue Africaine de Sociologie*. 7(2), 58-72.



Contribution de la remédiation cognitive dans le traitement du craving lié aux troubles de l'usage de substances au Togo

Contribution of cognitive remediation in the treatment of craving of psychoactive substance disorders in Togo

Goupougouni LÉNI

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Email: marievivianeleni@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0005-0681-9070>

Francis TOGNON TCHEGNONSI

Université de Parakou Bénin

Email : tognonfrancis@gmail.com

Koffi DAHON

Université de Lomé, Togo

Email : koffi.dahon@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0000-9413-0532>

Résumé : Le problème de troubles liés aux substances psychoactives au Togo suscite de nouveaux paradigmes de traitements. C'est dans ce contexte qu'intervient cette étude mixte dans l'objectif d'identifier l'utilité de traiter le craving par la remédiation cognitive. Elle s'est déroulée du 15 janvier au 15 juin 2024 combinant l'approche quantitative à base de questionnaires digitalisés avec des entretiens individuels y compris des discussions de groupe. Ainsi, 59 des participants sont issus d'un échantillonnage aléatoire simple raisonné tandis que 118 proviennent d'un échantillonnage accidentel. En dehors de l'analyse thématique des corpus du discours, les données quantitatives ont été exportées de la base Excel vers le logiciel SPSS version 25 pour des analyses statistiques. Il en ressort que, le craving, en dehors de l'anxiété, l'impulsivité, le manque de flexibilité, l'automatisme reporté à la sorcellerie, des symptômes physiques et émotionnels lui ont été attribués. Le score de l'échelle d'atteinte neurocognitive illustre seulement 6% d'enquêtés sans atteinte. Ainsi, conformément au syndrome du retentissement neuropsychologique la réponse à la question de l'étude est identifiée. Enfin, la remédiation cognitive peut servir de thérapie comportementale visant à la réhabilitation psychosociale et à une meilleure autonomie des personnes vivant avec les troubles liés aux substances psychoactives au Togo.

Mots-clé : Substances psychoactives, Craving, Remédiation cognitive, Togo

Abstract : The problem of psychoactive substance use disorders in Togo is giving rise to new treatment paradigms. It is in this context that this study intervenes, which aims to identify the usefulness of treating craving through cognitive remediation. Indeed, this mixed study took place from January 15 to June 15, 2024. It combined the quantitative approach based on digitalized questionnaires with individual interviews including group discussions. Thus, 59 of the participants came from a simple random sampling while 118 came from an accidental sampling. Apart from the thematic analysis of the speech corpora, the quantitative data were exported from the Excel database to SPSS version 25 software for statistical analyses. It emerges that, craving, apart from anxiety, impulsivity, lack of flexibility, automatism which is reported to witchcraft, physical and emotional symptoms have been attributed to it. The neurocognitive impairment scale score shows that only 6% of respondents were free of impairment. Thus, in accordance with the neuropsychological impact syndrome, the answer to the study question has been identified. Finally, cognitive remediation can serve as a behavioral therapy aimed at psychosocial rehabilitation and greater autonomy for people living with psychoactive substance use disorders in Togo.

Keywords: Psychoactive substances, Craving, Cognitive remediation, Togo.

Introduction

Défini comme envie du manque, le craving entraîne des souffrances psychologiques chez les personnes ayant les troubles liés aux substances psychoactives. « Signature » de la dépendance psychologique et comportementale aux substances (Deumatteis & Pennel, 2016, pp. 56-71), critère majeur de la problématique addictive, son aspect involontaire parfois oublié, trace une expérience douloureuse dans la détresse et une difficulté à l'exprimer. Il est un phénomène modulé par plusieurs facteurs (Morissette et al., 2014, pp. 21-37) avec des déficits neuropsychologiques largement sous-diagnostiqués d'après Hazart (2022, pp. 1-5).

Le Togo de par sa situation géographique constitue un point central de l'axe routier Lagos-Cotonou-Lomé-Accra-Abidjan, favorisant ainsi le développement et l'intensification du trafic et l'usage de substances psychoactives au sein des populations (Dassa, 2009, pp. 21-26). Le constat des rechutes donc répétées dans les structures de traitement amène à la question comment les personnes ayant les troubles liés aux substances psychoactives éprouvent-elles le craving ? L'hypothèse selon laquelle elles ne bénéficient pas de la remédiation cognitive émise, l'objectif de l'étude est de démontrer l'utilité de traiter le craving par la remédiation cognitive.

1. Méthodologie

En fonction de l'objectif de cette étude le mode et les stratégies de collectes d'informations et d'analyses des corpus ainsi que les statistiques des données se déroulent dans un plan de convergence parallèle. Les données analysées sont mises ensemble pour obtenir des résultats combinés. De fait, une définition précise d'une recherche par méthodes mixte selon Creswel, Plano & Clark (2018, p. 5) est un plan de recherche hypothèses et méthodes d'enquêtes avec principe central que l'utilisation d'approche quantitative et qualitative combinée permet de mieux comprendre le problème de recherche qu'aucune autre méthode unique. Elle se base donc sur un plan de type convergent pour trianguler les données qualitatives et quantitatives ainsi que la fusion des résultats. Schoonenboom et Johnson (2017) dans ce type de plan décrivent les données issues de la méthode qualitatives et celles des données quantitatives sont collectées ensuite analysées avant d'être présentées ensemble. A cet effet, chaque entité de résultats cherche à confirmer ceux de l'autre. Il s'agit donc d'une procédure de triangulation où des données et résultats ont été analysés par comparaison pour s'éclairer mutuellement.

1.1. Cadre matériel et méthodes

Pour réaliser cette étude avec une investigation simultanée et parallèle, il a été nécessaire de bien définir les deux approches afin de collecter séparément les données d'autant plus que leurs composantes sont à considérer indépendamment. Ainsi, grâce à l'intégration les données quantitatives et qualitatives sont mises en lien ainsi que les résultats pour produire des idées complémentaires puis confirmer l'hypothèse.

- **Type et cadre de l'étude :**

Il s'agit d'une étude transversale mixte déroulée au centre de santé mentale Paul-Louis-Renée de Lomé et à l'unité de santé mentale du Centre Hospitalier Régional-de Dapaong, sur une période de 6 mois de janvier à juin 2024 au Togo. Cette figure ci-dessous met en relief le cadre de l'étude et les sites de recueil des données.

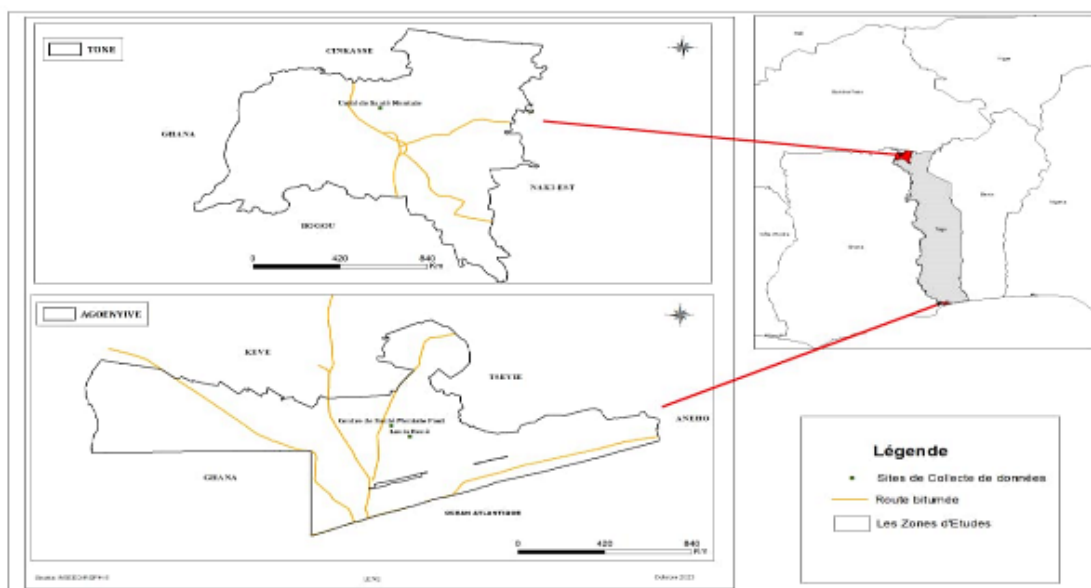


Figure 1 : Carte de zones de l’étude (Source : Nakogue et Léni, 2023)

- **Population, échantillonnage et échantillon**

L’étude cible les personnes vivant avec troubles de l’usage de substances des structures de prise en charge au Togo. Pour l’enquête qualitative, nous sommes partis du fait que les structures disposent des statistiques de traitements des troubles liés aux substances, un travail préalable régularise la liste exhaustive et nominative des patients en vue d’échantillonnage probabiliste aléatoire simple pour les entretiens individuels. Les personnes sont tirées au sort avec précautions à partir de la technique de l’urne. Ainsi 15 participants inclus à Lomé et 16 à Dapaong soit un total de 31 personnes. Pour l’entretien focus group, les participants sont recrutés à partir des critères d’inclusion à choix raisonné. La sélection évitera ainsi de tomber sur les patients au hasard et qui ne soient pas disponibles, ni aptes. De plus le sujet de recherche à caractère juridique comporte des thèmes sensibles et les répondants peuvent se sentir épiés puis fuir le groupe. La taille par focus group est de 8 personnes formant deux groupes par sexe et site de l’étude. L’échantillon prend en compte 16 participants soient deux groupes par site, et 4 au total focalisés sur le terrain. Pour l’enquête quantitative, un échantillonnage accidentel ou tout-venant a permis de mobiliser 118 patients à Lomé et à Dapaong. Le tableau suivant fait la synthèse des types d’échantillon et leur taille.

Types d’échantillons	Taille
Echantillonnage aléatoire simples pour les entretiens semi-dirigés individuelles	31
Echantillonnage par choix raisonné par critères d’inclusion pour <i>focus groups</i>	32
Exclusion <i>focus groups</i>	4
Echantillonnage accidentel ou tout-venant	118
Total	177

Tableau 1 : Synthèse résumant les types d’échantillons et leur taille (Source : enquête de terrain)

Les personnes qui participent à l’étude sont soumises aux critères de troubles de l’usage de substances selon DSM-V et à d’autres et ce, suivant les critères suivants :

- **Critères d'inclusion**

- Besoin croissant de substance pour éprouver le même niveau
- Impossibilité de réduire la quantité de substance ou d'arrêter la consommation en dépit des tentatives.
- Consommation d'une quantité de substance plus grande ou pendant une période de temps plus longue que veut la personne.
- Éprouver d'intenses désirs de consommer la substance.
- Avoir des problèmes dans les relations en raison de la consommation de substances mais persister dans la consommation.
- Beaucoup de temps passé sur les activités liées à la consommation de substances
- Réduction de l'implication ou du temps consacré aux activités sociales récréatives ou liées au travail.
- Consommer des substances en dépit de l'impact sur la santé physique et mentale.
- Incapacité de s'acquitter des responsabilités attendues au travail, à la maison en raison de la consommation de substances psycho actives.
- Consommer des substances dans des situations qui peuvent être physiquement dangereuses.
- Éprouver des symptômes de sevrage lorsque la consommation de substance est interrompue ou réduite.
- Personne non participante à autre étude
- Sont incluses dans cette étude, les personnes vivant avec un trouble de l'usage de substance issues des aires sanitaires Grand-Lomé, Savanes, et en traitement ambulatoire ou hospitalisées sur la période prévue de l'étude au Centre de Santé Mentale Paul-Louis-Renée (CSM-PLR), et au CHR-Dapaong, ayant donné consentement.

- **Critères d'exclusion**

- Avoir des troubles mentaux et physiques non liés à l'usage de substances psychoactives.
- Avoir désisté au cours de l'étude
- Etre inapte à fournir des données
- Patients ayant déjà participé au pré-test à l'hôpital psychiatrique de Zébévi

- **Critères de non inclusion**

- Consommateurs de substances psychoactives sans TUS
- Personne rétablie d'un trouble de l'usage de substances
- Personne ne remplissant pas les critères d'inclusion

1.2. Mode de recueil, traitement et analyse des données

Nous avons fait le choix préférentiel d'un questionnaire semi-directif et structuré autour des principaux items pour recueillir des données quantitatives avec des questions relatives à la question de l'étude, aux variables de l'hypothèse, objectif et qui font référence à la littérature. Le test *MoCA* version 8. 3 Français a permis le dépistage des troubles cognitifs. Il s'agit d'un outil rapide à administrer et qui été conçu pour dépister les troubles cognitifs avec un score facile à établir. Il est validé et possède une sensibilité, une spécificité ainsi que la valeur prédictive élevée.

- **Modes de recueil de données quantitatives et qualitatives**

D'abord, *MoCA test* constitue un bon test meilleur à MMSE¹ dans l'identification des troubles, en raison de l'évaluation des fonctions exécutives altérées dans 50 à 80% des cas selon Dumeige Harbonnier (2018 p.63). *MoCA (Montreal Cognitive Assessment)* est validé aussi comme très sensible à la détection précoce des troubles cognitifs selon des études évaluées depuis l'an 2000. Largement adopté dans les milieux cliniques il est utilisé en

¹ Mini Mental State Examination

recherche universitaire dans le monde entier (MoCA Cognition, 2023). Ensuite pour Dumeige-Harbohnier (2018) MoCA constitue l'outil de dépistage le plus utilisé pour des troubles cognitifs dans l'addiction aux substances psychoactives. Enfin ce test dure 10 mn et consiste à évaluer l'attention, la concentration, les fonctions exécutives (capacités de la planification, l'inhibition, le jugement, la flexibilité mentale, l'auto-critique), la mémoire, le langage, les capacités visuo constructives, les capacités d'abstraction, le calcul, et l'orientation. L'examineur procède à la passation du test en suivant les instructions et cotant simultanément les réponses.

• Modes de traitement et d'analyse des données

Les données qualitatives issues des enregistrements étaient cotées en fonction des deux sites de recueil et des profils des participants (e). Ce qui disponibilise des corpus de données textuelles soumis à une analyse du discours concernant les facteurs du craving à réduire par remédiation cognitive, ainsi que la compréhension des thèmes rendant effective la création d'un réseau conceptuel de variables théoriques dont le but est de faire une description de relations, leur ordre de présence et sens. La saisie des données faites directement sur le logiciel kobotoolbox par souci de qualité, exportées vers le logiciel Statiscal Package of Social Science (SPSS) version 25 pour traitement et analyse des statistiques descriptives, distribution des variables, fréquences et proportions, tester l'hypothèse et fournir des informations sur le caractère significatif de l'association mise en évidence des variables craving de TUS et remédiation cognitive.

2. Résultats

2.1. Résultats qualitatifs

Les données qualitatives n'excluent pas des mesures quantitatives. Ce sont ces exigences qui motivent ici l'exploitation quantitative de données des entretiens individuels par un recueil des renseignements socio démographiques.

Site	Genre	Âge minimum (ans)	Âge maximum (ans)	Âge moyen (ans)	Nombre de participants
Lomé	Hommes	18	46	29	15
	Femmes	-	-	-	0
Dapaong	Hommes	17	60	39	12
	Femmes	35	60	40	4
Total					31

Tableau 2 : Variables sociodémographiques des entretiens individuels (Source : enquête de terrain)

A Lomé : 15 hommes, 0 femme en raison de la stigmatisation des troubles liés à l'usage de substances.

A Dapaong : 16 participants dont 12 hommes et 4 femmes.

Le tableau ci-dessous présente les variables sociodémographiques du focus group.

Site	Sexe	Âge Minimum	Âge Maximum	Âge Moyen	Nombre de Participants
Dapaong	Femmes	22	39	35	11
	Hommes	15	30	32	6
Lomé	Femmes	25	55	45	6
	Hommes	25	57	37	5
Total					28

Tableau 3 : Variables sociodémographiques du focus group (Source : enquête de terrain)

Le *craving*, est un phénomène commun chez les individus souffrant de troubles liés à l'usage de drogues. À travers les entretiens, les participants ont décrit différentes manifestations mettant en évidence son impact dévastateur sur leur vie quotidienne et leur capacité à maintenir l'abstinence. En effet dans de nombreux témoignages à Lomé, le *craving* est décrit comme un désir irrésistible de consommer de la drogue, souvent déclenché par des stimuli externes ou situations stressantes. C'est dans ce sens qu'un participant a partagé ceci : « Un jour je fais une fugue pour aller au ghetto. Là le ghetto master m'a dit que ça lui a plu quand il ne me voyait plus. Je ne lui ai pas dit que j'étais interné dans un hôpital. Ils m'ont apporté le crack sur la table, mais mon corps tremblait, j'avais de la nausée. Quand j'ai pris la main pour mettre le crack dessus, ça s'est renversé sous l'effet de colère. J'ai appelé maman pour dire que je suis retourné au ghetto » (entretien individuel 14 PLR-Lomé, 2024).

Cette déclaration met en lumière l'impulsivité hors d'un syndrome de sevrage. En effet l'impulsivité très caractéristique de l'addiction aux substances conduit à des comportements délétères surtout au travail. Même la raison du début de l'addiction aux substances au bout de compte ne fonctionne plus. L'addiction en vient non seulement à faire consommer les substances mais aussi à y consacrer le temps. Tout cela devrait amener à traiter simultanément ou en parallèle des situations de troubles concomitants dans l'agenda de la réhabilitation cognitive de l'addiction aux substances psychoactives. D'où l'accompagnement des personnes avec des atteintes de fonctions cognitives, les thérapies comportementales visant au maintien des emplois pour assurer l'autonomie des personnes dans leur vie.

Par ailleurs un autre déclare : « Quand j'ai un rendez-vous je modère. Mais si je suis à la maison sans rien faire, avec les amis on prépare et je prends, ça c'est normal » (entretien individuel 6 PLR-Lomé, 2024). Cette citation met en lumière le lien entre les contextes sociaux et le *craving*. Elle souligne la difficulté des personnes à dire 'non' et à résister à la consommation de drogue dans des environnements favorables et en compagnie. De plus, les participants décrivent des symptômes physiques et émotionnels associés au *craving*. Des sensations de sueurs froides, tremblements, agitation et irritabilité étaient mentionnées. En effet un autre dit : « Quand je dors beaucoup l'envie diminue, je dors je me réveille et je n'ai pas de problème » (entretien individuel 9 PLR-Lomé, 2024).

Cette citation met en évidence le lien entre le sommeil et la gestion du *craving*, suggérant que le repos peut atténuer temporairement l'envie de consommer de la drogue. Il peut également être déclenché par des facteurs tels que l'anxiété et la dépression. Chez certains participants la consommation de drogue procure soulagement temporaire à leurs émotions négatives mettant ainsi au clair les aspects physiques et neuro psychologiques du *craving*. Sur le plan physique, des symptômes des tremblements, les douleurs abdominales et sensations de faiblesse en état de manque ou après une période d'abstinence étaient évoqués. C'est pourquoi un participant décrit : « Parfois je coupe et j'arrête de boire. Mais à la reprise, quand je dose, je tombe aussi malade. Mais cela te permet de bien dormir et oublier tes pensées et ruminations » (entretien individuel 21 CHR-Dapaong, 2024). Ces symptômes physiques peuvent déclencher le *craving* et reproduire donc la spirale de la dépendance avec aggravation des altérations

entraînant les troubles cognitifs sévères. D'où la pertinence de la remédiation cognitive car les participants aux *focus groups* décrivent également diverses manifestations qui sont à relier au *craving*.

Par ailleurs, le *craving* est aussi vécu comme un état mental et physique caractérisé par un fort désir intense et persistant de consommer des substances psychoactives. Il s'agissait d'une part des pensées obsessionnelles liées à la drogue ou à l'alcool, des sensations physiques de manque et des difficultés à contrôler les impulsions. Parfois les participants évoquaient à Dapaong l'anxiété dans les tâches rendues difficiles à accomplir par incapacité à résister aux consommations. La substance contrôle la personne qui se voit en perte de sa liberté et à entendre dire : « Quand on est dépendant au tabac on doit fumer et se calmer avant de commencer le travail prévu » (entretien 28 CHR- Dapaong, 2024). De plus « le tabac rend fou quand on te jette un sors » selon l'entretien 28 CHR- Dapaong (2024). Ces déclarations s'inspirent des représentations socio-culturelles des troubles psychopathologiques. D'après les croyances certains participants reportaient le *craving* sur l'ésotérisme, l'envoûtement, les sorts et à la sorcellerie. Outre cela, dans les mécanismes du *craving* et son intensité les participants le percevaient à la lumière de leurs croyances et conceptions culturelles.

Toutefois l'un des participants décrivait comment le *craving* peut être déclenché par des stimuli environnementaux et émotionnels. C'est en plein travail qu'il ressentait l'envie de fumer la drogue (entretien 17 CHR-Dapaong, 2024). Il s'agit d'une observation soulignant l'importance à reconnaître les facteurs individuels du *craving*. Cela permettrait de développer des stratégies de remédiation adaptées et personnalisées selon les besoins. De faire face à des situations à haut risque de rechutes répétées. Ainsi que prévenir le développement de troubles cognitifs et l'abandon du travail. Puisqu'un participant de l'entretien individuel 2 à PLR-Lomé (2024) déclare ceci : « Quand tu ne sollicite pas ta mémoire tu ne t'en soucies pas. Il te faut quelque chose qui demande ta mémoire telle que la formation pour constater que je dois fournir plus d'effort ». Ce sont des propos qui mettent en évidence l'impact de l'usage de substances sur la mémoire de travail avec l'incapacité de rendements dans diverses tâches quotidiennes. Cet exemple type exprime les difficultés de l'oubli, manque de concentration et d'attention sur les tâches à accomplir. Dans ce cas la remédiation cognitive en addiction se prête à une thérapie en vue d'une meilleure qualité de vie. De plus, une participante à Lomé déclare ses difficultés au quotidien par rapport au rendez-vous non honoré parce qu'il reste concentré sur la consommation de substance (FGF-Lomé, 2024). Il s'agit d'un dévoilement de troubles de l'exécution, des difficultés à planifier le quotidien et l'avenir dans une vision qui engage la personne. Enfin certaines déclarations à propos du *craving* sont à relater également comme des préoccupations sur la performance. Puisqu'une personne a exprimé dans l'entretien 31 CHR-Dapaong (2024) ceci : « Au fait quand tu prends, tes capacités diminuent. Tu peux oublier certains trucs qu'on t'a confiés ».

Bref, quelques verbatim comparés aux sites de l'étude et au genre se convergent dans les thèmes ou symptômes cliniques retenus avec une prédominance masculine des participants. Selon le tableau que voici :

Paul-Louis Renée de Lomé	Centre Hospitalier Régional de Dapaong	Sexe
« Quand l'envie vient et puis tu as une raison que tu n'as pas l'argent, je ne sais pas si c'est parce que j'ai fumé depuis que j'ai 18 ans, mais c'est très intense, et ça m'énerve » (entretien individuel 5 PLR-Lomé, 2024)	« Quand on est dépendant au tabac on doit fumer et se calmer avant de commencer le travail prévu » (entretien individuel 28)	s Homme
« Quand j'ai un rendez-vous je modère. Mais si je suis à la maison sans rien faire avec les amis on prépare et je prends ça c'est normal » (entretien individuel 6)	« Au fait quand tu prends, tes capacités diminuent. Tu peux oublier certains trucs qu'on t'a confiés » (entretien individuel 31)	Homme
« Quand tu ne sollicite pas ta mémoire tu ne t'en soucies pas...pour constater que je dois fournir plus d'effort » (entretien individuel 2)	« En plein travail tu ressens l'envie de fumer la drogue » (entretien individuel 17)	s Homme
« Quand je dors beaucoup l'envie diminue, je dors je me réveille et je n'ai pas de problème » (entretien individuel 9)	« Parfois je coupe et j'arrête de boire... Ça te permet de bien dormir et oublier tes pensées et ruminations » (entretien individuel 21) « Le tabac rend fou quand on te jette un sors » (entretien individuel 28)	s Homme
« A cause du manque tu peux voler les biens de la famille pour aller vendre. Et dès que tu y arrives tout le monde se met sur le qui-vive, ferme leurs portes car tu pourrais voler effectivement » (participant 1 FGF-L)	« Je suis victime de violence physique par mon mari. Regardez les blessures sur moi, mon œil. Mon mari boit beaucoup du sorabi depuis qu'il a perdu son métier de chauffeur. Je suis nerveuse et irritable sans l'alcool » (participant 7 FGF-D)	Femmes

Tableau 4: Verbatims par site et par sexe (Source: enquête de terrain)

D'après les résultats qualitatifs des thèmes principaux ont été regroupés dans le tableau suivant :

Anxiété
Oubli
Troubles de la mémoire
Manque d'attention
Difficulté de prise de décision
Difficulté de planification
Abandon d'emploi
Insertion socio-professionnelle difficile
Perte de performance au travail
Faible productivité
Impulsivité
Troubles de sommeil
Manque de flexibilité
Craving reporté sur la sorcellerie
Alexithymie

Tableau 5: Thèmes clinique du syndrome de retentissement de craving (Souce: enquête de terrain)

Enfin, une méthode qui s’inspire de ce modèle qualitatif contrairement à la méthode quantitative demeure globale, subjective, mais orientée vers des découvertes de connaissances profondes relatives à l’objet de cette étude. Elle se fonde également sur l’observation et les entretiens collectifs pour étudier les variables dans leur cadre naturel et telles qu’elles peuvent se produire.

2.2. Résultats quantitatifs

A propos des statistiques descriptives les individus soumis aux différents questionnaires ont un âge compris entre 16 et 65 ans. La moyenne d’âges est de 37 ans. Quant au sexe des enquêtés, 82 hommes et 15 femmes à Lomé. 14 hommes et 7 femmes à Dapaong. L’effectif total des femmes vaut 22 et 96 celui des hommes.

	Minimum	Maximum	Moyenne
Age	16	65	37

Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques (Source : enquête de terrain)

Les données quantitatives auprès de 118 individus dont 97 à Lomé et 21 à Dapaong.

		SEXE		
		Femme	Homme	Total
VILLE	DAPAONG	7	14	21
	LOME	15	82	97
Total		22	96	118

Tableau7 : Répartition des individus par ville et par sexe (Source : enquête de terrain)

Soumis au test de scores MoCA, les notes obtenues par les participants à l’enquête varient entre un minimum de 9 et un maximum de 28.

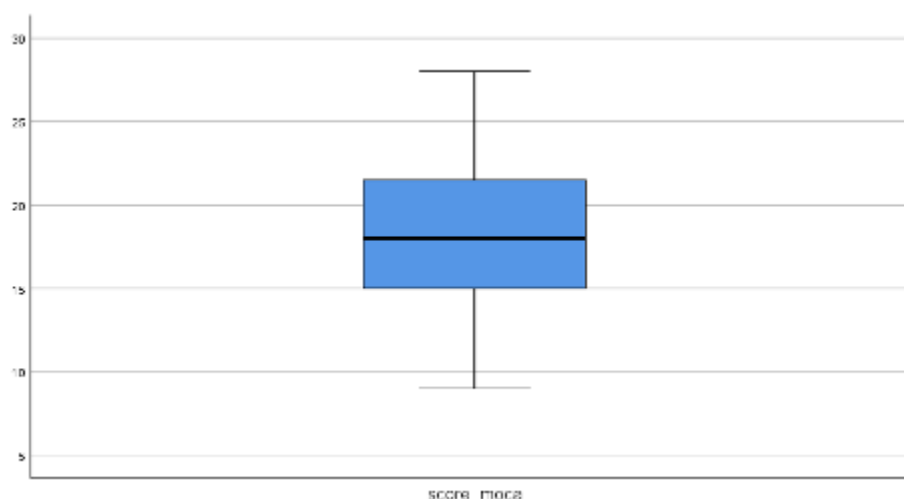


Figure : 2 MoCA test et scores obtenus par les enquêtés (Source : enquête de terrain)

Donc le boxplot réalisé sur le score final montre que la note moyenne obtenue par les individus est de 18,26 avec une médiane qui vaut 18. Ceci voudrait dire que la moitié des individus ont eu un score de Moca supérieur à 18. À noter également que le premier quartile vaut 15 et cela indique que 25% des personnes soumises au test ont une note inférieure à 15 pendant que les 75% restant ont une note supérieure à ce chiffre. La figure suivante montre

l'interprétation de manière précise. Le score du MoCA est interprété de la manière suivante : 26/30 = pas d'atteinte neurocognitive, 18-25/30 = atteinte légère, 10-17 = atteinte modérée moins, de 10 = atteinte sévère.

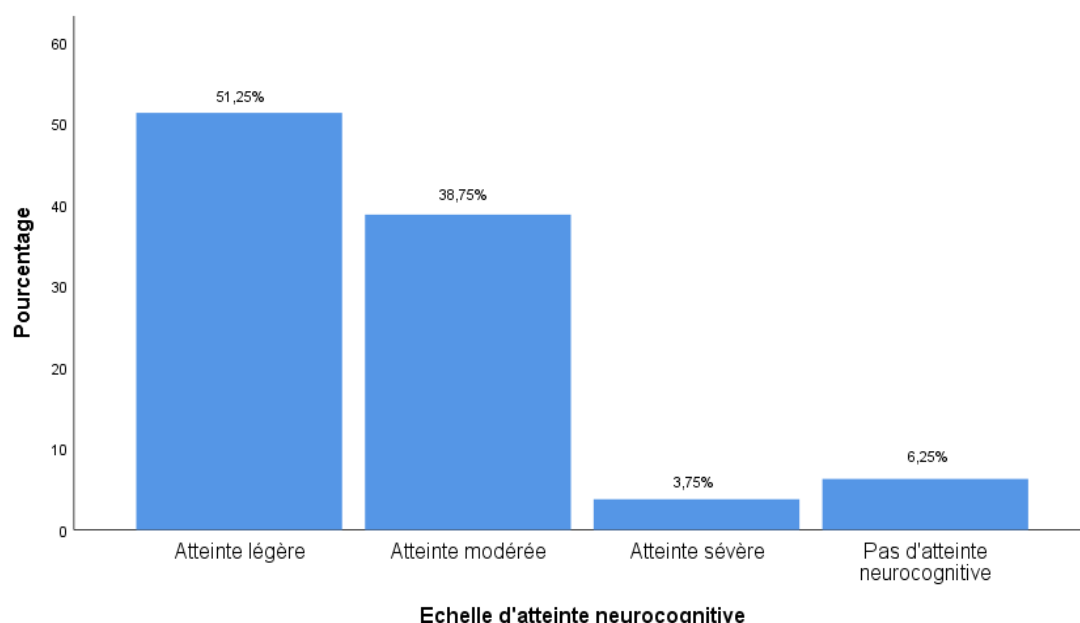


Figure 3: Diagramme d'atteinte neurocognitive (Source : enquête de terrain)

Le diagramme montre la répartition des individus en fonction de leur atteinte neurocognitive à travers le MoCA. seulement 6,25% pas d'atteinte neurocognitive sur l'ensemble des personnes interrogées. Par contre 3,75% sont sévèrement atteints. Une atteinte légère est décelée auprès de 51,25% alors que 38,75% présentent une atteinte modérée.

Niveau d'atteinte neurocognitive		Atteinte légère	Atteinte modérée	Atteinte sévère	Pas d'atteinte neurocognitive	Total
Sexe	Féminin	50,0%	50,0%			100,0%
	Masculin	51,4%	37,5%	4,2%	6,9%	100,0%
Total		51,2%	38,8%	3,8%	6,3%	100,0%

Tableau 8: Relation entre le niveau d'atteinte sexe et les scores du MoCA (Source: enquête de terrain)

Afin de savoir si le sexe pourrait être un déterminant du niveau d'atteinte neurocognitive, nous avons réalisé un croisement entre ces deux variables. Afin de vérifier l'existence d'un lien entre ces deux variables, un test de Khi deux sont les résultats consignés dans le tableau suivant :

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-carré de Pearson	1,182 ^a	3	0,757
Rapport de vraisemblance	1,957	3	0,581
N d'observations valides	80		

Tableau 9 : Tests du khi-carré (Source : enquête de terrain)

Le test de khi deux réalisé montre une p-value supérieure au seuil de significativité de 5%. On accepte donc l'hypothèse nulle du test de khi carré en infirmant la possibilité de relation entre les deux variables. Les scores du Moca sont donc indépendants du sexe des individus.

Le graphique suivant nous montre la répartition des individus en fonction des difficultés les plus observées aux moins observées

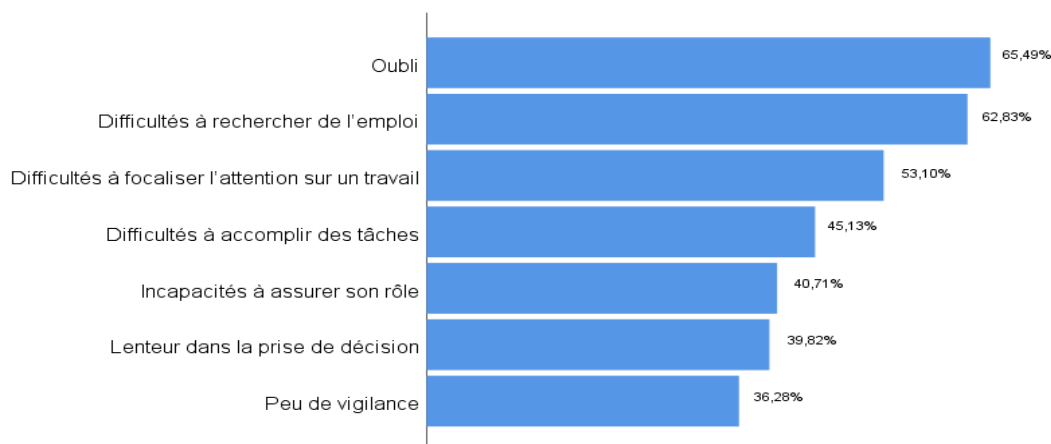


Figure 4 : Difficultés éprouvées par les patients (Source : enquête de terrain)

- **Manifestations et attitude du craving**

Au point de vue comportements les données révèlent que 53,73% des patients ressentent une envie par besoin de calmer les malaises physiques et psychologiques du manque pendant que 36,57% manifestent une envie de ressentir le plaisir. Il faut noter que pour cet aspect, près de 10% reconnaît ne pas savoir exactement comment se manifeste leur envie de SPA.

Quant aux attitudes adoptées face au *craving*, près de 54% vont directement consommer la SPA en cas d'envie. Seulement 16% prennent le temps de penser à ce qui leur arrive. 40% appliquent les techniques d'évitement cependant 29% réfléchissent sur comment avoir la substance. Concernant les effets d'intensité craving sur la quantité et la fréquence des SPA consommées, 85,8% reconnaît consommer une plus grande quantité de SPA lorsque craving est fort. 86,7% d'entre eux avouent en consommer plus régulièrement lorsque leur envie augmente.

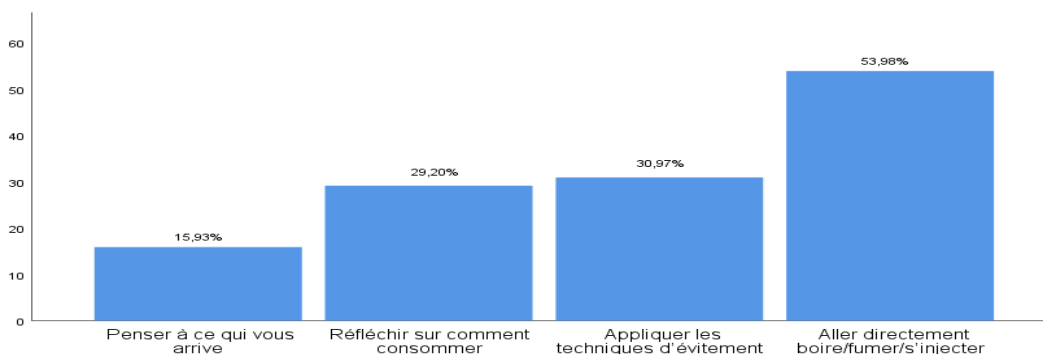


Figure 5 : Attitudes adoptées face au *craving* (Source : enquête de terrain)

Le graphique ci-dessous présente la situation relative aux substances consommées. La cigarette est le produit le plus consommé chez 62%. Le tabac était confondu au cannabis à Dapaong à cause de l'incarcération. En effet, le cannabis fait parti des substances psychoactives illicites au Togo. Le nombre de substances consommées par patient se situe entre 1 et 14 avec une moyenne de 3 par enquêté. Mais 50% consomme plus de 3. Leur

perception de la nécessité de traiter le *craving* montre que la majorité (90,3%) d'entre eux reconnaissent la nécessité de le traiter contre 9,7%.

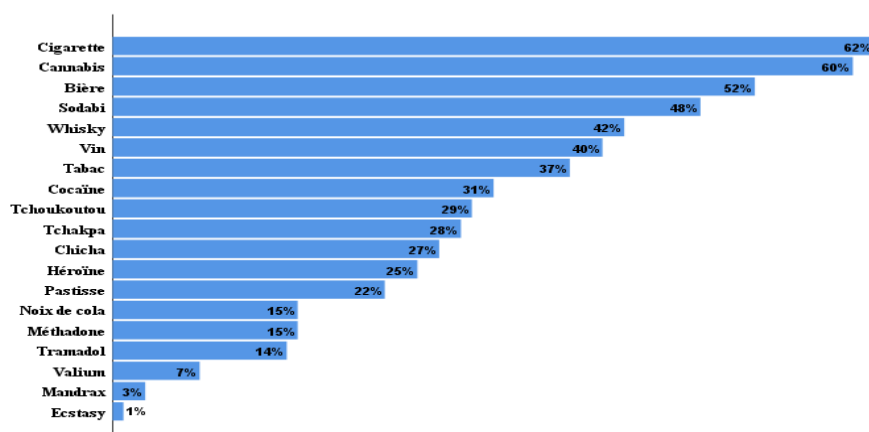


Figure 6: Substances consommées (Source: enquête de terrain)

Ainsi, 28% de patients interrogés sur trois modalités non exclusives faisaient recours à des guérisseurs traditionnels contre 82% qui se rendent dans les centres de santé mentale ou psychiatriques pour les soins. 27% ont recours aux centres de prière et 13% ne se rendent nulle part pour le traitement.

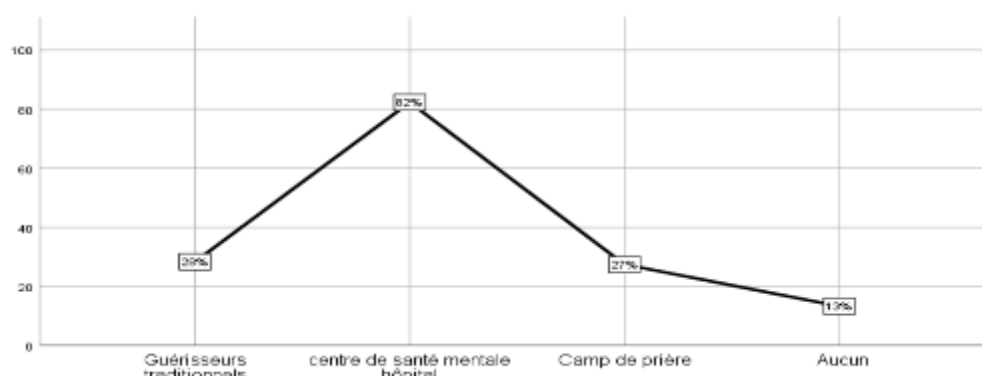


Figure 7: Itinéraire thérapeutique du craving (Source : enquête de terrain)

2.3. Intégration des résultats

Les deux sources de données et les résultats qualitatifs et quantitatifs sont présentées ensemble à un moment pour en être interprétées.

Résultats qualitatifs	Résultats quantitatifs
Sans atteinte neurocognitive	6%
Atteinte sévère neurocognitive	3%
Atteinte légère	51%
Atteinte modérée	38%
Consommation de SPA avec compulsion quand <i>craving</i> s'intensifie	85,8%
Difficulté Oubli	65,49%

Difficulté de recherche de l'emploi	63%
Difficulté d'attention sur le travail	53%
Difficulté d'accomplir les tâches	45%
Incapacité d'assurer son rôle	41%
Lenteur de décision	40%
Difficulté de vigilance	36%
Difficulté d'exprimer <i>craving</i>	10%
Trouble de sommeil	29%

Tableau 10 : Résultats mixtes de l'étude (Source : enquête de terrain)

3. Discussion

Pour s'engager dans une démarche de changement de comportement, les fonctions cognitives doivent être efficaces car les troubles cognitifs constituent un frein aux processus motivationnels. De sorte qu'un jugement hâtif conduit à considérer les patients sans volonté de se soigner. Et pourtant, cela dépend en partie de ces troubles cognitifs manifestés par des oublis, difficultés à se remémorer et à évaluer leurs habitudes de consommations, conséquences négatives pour eux-mêmes et les autres, à cibler le contexte émotionnel des consommations, à retenir et appliquer les stratégies proposées. Certes, la présence de troubles cognitifs empêche au maintien de l'arrêt ou baisse de consommations constituant un facteur de risque de rechute. À l'arrêt des substances surtout l'alcool, la récupération cognitive est longue et partielle. Qualifiée ainsi de récupération spontanée, elle peut être facilitée par la remédiation cognitive. Par contre, d'un point de vue théorique, espérer des bénéfices de remédiation, c'est lorsqu'elle vise des fonctions cognitives relativement non spécifiques comme la flexibilité ou l'inhibition (Lecardeur & Meunier, 2018, pp. 217-221).

Côté effets d'intensité du *craving* et la quantité ainsi que la fréquence des SPA consommées, 85,8% reconnaît en consommer une plus grande quantité lorsque l'envie est forte. D'autre part, 86,7% d'individus avouent consommer plus régulièrement les SPA quand leur envie augmente. Puis leur comportement révèle 53,73% qui en justifient pour calmer les malaises physiques et psychologiques du manque. 36,57% pour ressentir le plaisir et 10% ne sait rien exactement, montrant ainsi la multi-dimensionnalité manifeste du *craving*. Enfin, 83% dispose de peu de moyens contre les stimuli et 89,38% dans l'incapacité à gérer les émotions. Nos résultats montrent l'incidence d'une forte envie de consommation sur la quantité et la fréquence des substances utilisées chez les enquêtés. Le *craving* est un phénomène commun à plusieurs facettes chez les individus étudiés. Les résultats nous indiquent 53,73% des patients qui le ressentent par besoin de calmer les malaises physique et psychologiques. Pendant que 36,57% manifestent une envie de ressentir le plaisir. Et tout au long des entretiens ils ont exprimé différentes manifestations mettant également en évidence son impact dévastateur au quotidien de leur vie ainsi que leur capacité à maintenir l'abstinence. Dans de nombreux témoignages à Lomé, il est déclenché par des stimuli externes et situations de stress. Souvent associé à des émotions négatives, très tôt le matin pour l'alcool et à différents moments pour les autres SPA. D'autres participants mentionnent leur consommation comme des échappatoires aux sentiments désagréables voire insupportables.

Diverses manifestations intenses et persistantes, même pendant une période d'abstinence ont été exprimées. Outre le stress, l'anxiété, l'ennui, s'ajoute dans certains cas l'argent. Et quand les personnes en disposent, il se transforme en un puissant stimulus. Les interactions sociales se révèlent capables d'intensifier le *craving* et occasionner les rechutes. Des symptômes physiques et émotionnels qui lui sont associés se manifestent par des tremblements, maux de tête, douleurs abdominales, nervosité. Bref, pour leur compétence, la remédiation cognitive constitue une stratégie d'action dans leur vie. D'où l'importance de la souligner dans son rôle d'impact indirect sur l'estime de soi qui relance la personne dans une démarche d'espoir de guérison. Lafont-Rapnouil (2013, pp. 371-377) constate aussi que ces

approches ne devraient pas être réservées à certains patients, mais complètement intégrés aux soins de base.

85,8% des interviewés reconnaissent consommer une plus grande quantité de substances lorsque leur envie est forte. 86,7% d'entre eux avouent en consommer plus régulièrement quand elle augmente, montrant donc des perturbations dans ce registre comportemental où la remédiation cognitive dans son agenda s'en charge après dépistage de troubles cognitifs pour apporter à la suite une meilleure qualité de vie et de bonnes conditions cognitives. Car sur le plan neuro-anatomique, certaines anomalies volumétriques sont signalées rapidement réversibles du moins en partie, alors que d'autres s'améliorent lentement sur plusieurs années (Vabret et al., 2016 pp. 458-463).

De fait, sous effets du *craving* trop intense des stratégies d'anticipation sont à élaborer pour éviter la consommation involontaire de la substance. Cela peut se faire par de simples techniques de distraction de l'attention, ou par recherche de soutien extérieur et d'interventions plus élaborées de type cognitif (Auriacombe, 2018, p. 2). Nos résultats permettent d'observer, de décrire et confirmer son rôle important dans les altérations cognitives, l'impulsivité, les troubles cognitifs et d'en justifier de l'intérêt grandissant pour la remédiation cognitive qui reste à lui accorder pour contribuer de manière importante à enrichir les savoirs sur le phénomène de *craving* tout en sachant que le traiter revient à le réduire ainsi que ses retentissements.

La présence de troubles cognitifs chez les participants est similaire à l'étude de Hazart (2022, pp. 1-5) qui en considère frein à l'accès aux soins, au maintien de l'abstinence et baisse des consommations de substances, bref un facteur de risque de rechute. Devin (2014, pp. 43-75) aussi trouve que les principales fonctions altérées en cas d'intoxication chronique sont la mémoire verbale, la vitesse de traitement de l'information, l'attention et la prise de décision. L'inhibition et la fluence verbale également touchées, de même que certains processus mnésiques. En revanche, après plusieurs semaines d'arrêt la plupart de ces fonctions ont tendance à récupérer, y compris la mémoire verbale et la vitesse de traitement de l'information.

Mais pour 10% d'interviewés, exprimer leur *craving* en terme clair n'a pas été évident, du fait de son aspect involontaire vécu avec détresse et difficulté à trouver les mots pour le dire. Ils ont reconnu alors ne pas savoir exactement comment se manifeste leur *craving*. Auriacombe et al. cités par Marchin et Gaudriault (2021, pp. 2) ont trouvé également que les patients dépendants à l'alcool expriment d'ailleurs avec difficulté leur impuissance face au *craving*. En effet après l'avoir avoué honte et désespoir s'en suivent, interrogeant les psychologues sur l'opposition de l'addiction à l'alcool et au langage humain. Or, pour repérer le *craving* il faut la psycho éducation et ses thérapies en addictologie ainsi que des mots pour l'exprimer. De fait, quelques soient les divergences d'interprétations sur ce phénomène, elles ont plutôt fait évoluer les psychothérapies puisque certains cliniciens ont longtemps mis la cible *craving* en avant par l'identification des facteurs individuels déclenchants comme dans la présente étude afin de les éviter et élaborer des stratégies pour contre certains indices. En effet quand les patients éprouvent un *craving* trop intense des stratégies d'anticipation peuvent être élaborées pour éviter la consommation involontaire de la substance et par conséquent des éventuelles rechutes.

Cela peut se faire par une simple technique de distraction de l'attention, de même que par la recherche de soutien extérieur, ou des interventions plus élaborées de type cognitif (Auriacombe, 2021, p. 2). Le *craving* se montre également d'un aspect psychorigide avec manque de flexibilité dans une atteinte d'estime de soi à reconnaître particulièrement dans l'abus de l'alcool. Nos résultats se croisent avec Dématteis et Pennel (2016, pp. 56-71) qui parle de perte de flexibilité cognitive. 84% d'enquêtés avec une atteinte neurocognitive proche des résultats de l'étude Hazart (2022, p. 1) où la prévalence des troubles cognitifs était

à 80% jugés participer au taux de rechute plus élevé. Cependant l'auteure trouve aussi que des interventions sur les capacités attentionnelles, la mémoire perceptive notamment visuelle, la mémoire de travail et les fonctions exécutives de prise de décision et sur l'inhibition apportent réponse à l'impulsivité. De plus, les discours laissent saisir une atteinte de fonctions cognitives base du *craving* cognitif car les capacités réflexives pour soutenir la volonté d'arrêt de la substance sont touchées. Même si en fin de compte élaboré en interaction avec le *craving* affectif/automatisme à la recherche de la « récompense », et du *craving* de motivation rencontré davantage à Dapaong. Également, la mémoire sensorielle notamment visuelle, perd le contrôle puisqu'à un niveau donné d'atteinte joue peu sa fonction. Ce qui souligne alors toute l'utilité d'un programme de rééducation de la mémoire. Dematteis et al. (2018) ont trouvé que la récupération de la mémoire de travail un an après l'arrêt de la cocaïne est inversement corrélée à l'âge du début des usages. Donc tôt ou tard en récupération on en vient à gagner en abstinence et rétablissement.

Les dysfonctionnements cognitifs et sociaux tels que décrivent les résultats apparaissent envahissants. Les gens ont généralement besoin de traitement à long court, de soutien dans la mise en œuvre d'une situation sociale stable, dans la recherche emploi-logement. Sachant que les déficits cognitifs peuvent participer à réduire l'efficacité de l'apprentissage de nouvelles compétences, et en matière sociale, conduire à l'isolement et aux comportements violents. En réalité, la remédiation destinée à pallier les troubles cognitifs peut réduire de manière durable leur impact sur le fonctionnement quotidien des personnes. Puisqu'elle restaure des fonctions déficitaires grâce à un entraînement intensif et répétitif, tout comme sur la compensation des déficits par la mise en place de nouvelles stratégies selon Kurtz cité par Bon et Franck (2018, p.7-16). Ces auteurs ont trouvé qu'elle apporte des améliorations significatives sur le plan cognitif, les gains en mémoire de travail, à long terme, meilleur taux d'accès à l'emploi. De plus, il faut noter qu'à l'arrêt en particulier de l'alcool, la récupération cognitive peut être longue et partielle. Parfois spontanée, elle est renforcée par des techniques de réhabilitation cognitive et psychosociale. Et les troubles cognitifs peuvent être présents avant le stade de l'addiction, et surtout en contexte de consommations régulières et rechutes. Dans ce cas, la remédiation cognitive trouve intérêt à se placer à tous les niveaux de troubles de l'usage de substance. Cette réhabilitation cognitive est un entraînement comportemental basé sur des techniques visant à améliorer des processus cognitifs d'attention, mémoire, fonctions exécutives. Selon des auteurs, le schéma cognitif dysfonctionnel favorisé alors par *craving* demande la prise en charge d'une réhabilitation psychosociale pour améliorer des fonctions cognitives. Effectivement vue que le *craving* est vécu chez tous les participants mais de diverses manières, les traitements ne peuvent s'appliquer qu'au cas par cas selon les attentes et besoins des bénéficiaires comme souligné par Dematteis (2025, pp. 75-77) dans ses conclusions à propos d'une étude de prise en charge de l'alcool combiné à la cocaïne. Le score au MoCA dépend du niveau d'éducation de la culture, même si les auteurs recommandent d'ajouter un point si la scolarité du patient est de 12 ans ou moins. Il peut aussi être affecté par l'anxiété, la dépression et les troubles psychiatriques liés à l'usage de substances. Autre limite est d'avoir étudié le *craving* uniquement sur les personnes malades alors que la littérature le mentionne sur une longue durée chez les personnes qui ont arrêté la consommation de substances.

Conclusions

Cette étude mixte transversale déroulée au centre de santé mentale Paul-Louis-Renée de Lomé et à l'unité de santé mentale du Centre Hospitalier Régional-de Dapaong sur la période de janvier à juin 2024 au Togo a permis de relever un syndrome de retentissement neuropsychologique et comportemental qui lève le voile sur les principaux symptômes identifiant l'utilité de traiter le craving par la remédiation cognitive. Eu égard à 94% des

altérations cognitives donnant appui aux difficultés diverses ressenties dans le quotidien de la vie des participants, le dépistage des troubles cognitifs est à recommander.

Des études ont déjà mis en évidence l'efficacité de la remédiation cognitive non seulement sur l'attention soutenue, l'inhibition, la mémoire de travail, les capacités de prise de décision, mais aussi sur des éléments non cognitifs tels que l'amélioration de l'estime de soi, l'adhésion au processus de soins. Tout ceci amène à planifier donc la remédiation cognitive dans l'agenda de la réhabilitation psychosociale des personnes ayant des altérations des fonctions cognitives liées aux troubles de l'usage de substance pour assurer leur autonomie. Enfin, s'ouvre le débat sur la contextualisation d'une rééducation cognitive pour réguler le craving et diminuer ses méfaits.

Références bibliographiques

- Auriacombe, M. (2018). Le craving: une nouvelle clinique diagnostique. *Le Courrier des addictions*(01), p.04. <https://www.edimark.fr/Front/frontpost/getfiles/26787.pdf>
- Bon, L. & Franck, N. (2018). Réhabilitation psychosociale : outils thérapeutiques et offre de soins. *PSN16*(01). doi:10.3917/psn.161.0007
- Dassa, K. & al. (2009). Les difficultés psycho sociales des toxicomanes : Etude dans les ghettos de Lomé au Togo. *Alcoologie et addictologie*, 31(09). doi:santepsy.ascodocpsy.org/index.php?lvl=notice_display&id=151811
- Dematteis, M. & Pennel, L. (2016). *Théories neurobiologiques de l'addiction dans traité d'addictologie*. Lavoisier. <https://doi.org/10.3917/lav.reyna.2016.01.0056>
- Dematteis, M. (2025). Alcool et Cocaïne: Prise en Charge et Nouveaux Traitements. https://sfalcoologie.fr/wp-content/uploads/14_N_spe_DOULEUR_2025_Dematteis_alcool_cocaine.pdf
- Devin, A.-L. (2014). Usage de cannabis et troubles cognitifs associés. *Neuropsychologie et santé, identification, évaluation et prise en charge des troubles cognitifs*, pp. 43-75. <https://doi.org/10.3917/dunod.monte.2014.01.0043>
- Dumeige-Harbonnier, E. (2018). *Les outils de dépistage des troubles cognitifs en addictologie* [Thèse en médecine et DES psychiatrie, Université de Lille].
- Franck, N. (2018). *Traité de réhabilitation psychosociale*. (E. Masson, Éd.) Issy-les Moulineaux, Paris, France : Elsevier Masson SAS, 65, rue Camille-Desmoulin, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex.
- Hazart, J. (2022). *Remédiation cognitive et addiction*. (C. J. Martinez, Éd.) NeuronUP.
- Lafont-Rapnouil, S. (2013). La réhabilitation psychosociale : quelle réforme des services de soins est nécessaire pour passer des connaissances à la pratique ? *Dans L'information psychiatrique*, 89 (05), pp. 371-377. doi:<https://doi.org/10.1684/ipe.2013.1071>
- Lecardeur, L. & Meunier-Cussac, S. (2018). Intervention during the Early Phase Psychosis at Caen University Hospital Center. *L'information psychiatrique*, 94(3), 217-221. <https://stm.cairn.info/journal-l-information-psychiatrique-2018-3-page-217?lang=en>.
- Marchin E. & Gaudriault P. (2021) *la clinique du craving dans les addictions de l'alcool* revue psychothérapie <https://shs.cairn.info/revue-psychotherapies-2021-3-page-151?lang=fr&tab=texte-integral>
- Morissette, A. (2014). Le craving comme symptôme central de la toxicomanie : de ses fondements neurobiologiques à sa pertinence clinique. *Santé mentale au Québec*, 39(02), pp. 21-37. <https://id.erudit.org/iderudit/1027830arCopied>
- Vabret, F., Paille, F. & Dematteis, M. (2016). Neuropsychologie et neuro-imagerie des troubles chroniques de l'usage de l'alcool. Dans M. Reynaud, L. Karila, H. Aubin & A. Benyamina *Traité d'addictologie*. Lavoisier. <https://doi.org/10.3917/lav.reyna.2016.01.0458>.



L'image du corps et les facteurs de maladies des accouchées dans les communautés rurales Akan de Côte d'Ivoire

Body image and factors of illness in women giving birth in rural Akan communities of Côte d'Ivoire

Adiko Francis ADIKO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : adiko.francis2@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0000-0002-9564-1673>

Résumé : Dans les sociétés traditionnelles Akan de Côte d'Ivoire, les marqueurs culturels de la prospérité des familles maritales et la fécondité féminine sont symbolisés par l'embonpoint des femmes venant d'accoucher. Cette conception culturelle du corps féminin constitue les fondements de pratiques de suralimentation de ces paturientes. L'objectif est d'examiner comment les perceptions de l'image du corps et celles des facteurs de maladies s'articulent chez les femmes accouchées du groupe Akan en milieu rural ivoirien. La méthodologie de cette étude s'appuie sur une enquête par questionnaire effectuée du 05 au 17 juillet 2013 auprès de 60 acteurs (27 accouchées, 14 conjoints d'accouchées, 12 assistantes, 6 femmes enceintes et 1 matrone). Ensuite, l'observation non participante réalisée du 17 au 22 août 2013 avec 20 accouchées, complète cette collecte de données. Les échantillons de participants couvrent les trois sous-groupes Akan sélectionnés dans cinq villages à Grand-Bassam, Agnibilékro et Yamoussoukro, représentant les N'Zima, Agni et Baoulé. Les résultats de l'étude révèlent que 71,7% des enquêtés privilégient la forme ronde chez l'accouchée, tandis que 58,3% souhaitent une corpulence forte. Cette esthétique correspond aux pathologies observées : surpoids/obésité (60%), problèmes articulaires et maux de ventre. Les facteurs de risques perçus incluent la pauvreté (23,3%), la mauvaise alimentation (36,7%) et le rejet des thérapies traditionnelles (35%). L'analyse démontre que la quête de l'esthétique corporelle peut favoriser les pathologies liées au surpoids, nécessitant l'application d'approches de santé publique adaptées.

Mots-clé : Femme accouchée, Image du corps, Facteurs de maladies.

Abstract : In the traditional Akan societies of Côte d'Ivoire, the cultural markers of marital prosperity and female fertility are symbolized by the stoutness of women who have just given birth. This cultural conception of the female body underpins the practice of overfeeding these paturientes. The aim of this study is to examine how perceptions of body image and disease factors are articulated among women in childbirth from the Akan group in rural Côte d'Ivoire. The methodology of this study is based on a questionnaire survey carried out from 05 to 17 July 2013 among 60 actors (27 women in childbirth, 14 spouses of women in childbirth, 12 assistants, 6 pregnant women and 1 matron). Then, the non-participant observation carried out from August 17 to 22, 2013 with 20 birth attendants, completes this data collection. The participant samples cover the three Akan subgroups selected from five villages in Grand-Bassam, Agnibilékro and Yamoussoukro, representing the N'Zima, Agni and Baoulé. The results of the study revealed that 71.7% of those surveyed preferred a round shape for the birthing mother, while 58.3% preferred a strong build. This aesthetic corresponds to the pathologies observed: overweight/obesity (60%), joint problems and tummy aches. Perceived risk factors include poverty (23.3%), poor diet (36.7%) and rejection of traditional therapies (35%). The analysis shows that the quest for body aesthetics can encourage pathologies linked to overweight, requiring the application of adapted public health approaches.

Keywords: women in childbirth, Body image, Disease factors

Introduction

La prévalence croissante de l'obésité en Afrique (Martin-Prével et al., 2000 ; Correia et al., 2014) et surtout en milieu rural constitue l'un des indicateurs les plus flagrants de la problématique de l'image du corps et des troubles du comportement alimentaire. Dans de nombreuses sociétés traditionnelles en Afrique et en Amérique du sud, les formes généreuses ont historiquement pu être valorisées comme signes de richesse, de fécondité et de santé. Cette

appréciation culturelle a parfois donné lieu à des pratiques d'engraissement rituel. Par exemple, l'embonpoint est considéré comme un critère de beauté en Mauritanie et un proverbe considère même que l'affection portée à une femme se mesure proportionnellement à la générosité de ses formes (Kouyaté, 2008 ; Brown, 1998). Dans nombre de communautés au Togo et au Mali, la suralimentation forcée des mères et enfants constitue des pratiques répandues, en dépit des risques sanitaires engendrés (Deltwyler, 1986 ; Randall, 2001). Les filles des familles marocaines installées en France éprouvent d'énormes difficultés à se mettre au régime lorsqu'elles habitent encore chez leurs parents (Crenn, 2006). Parmi les femmes en surpoids de niveau d'études primaires de Tunis, les perceptions de l'obésité tendent à converger vers les notions d'esthétiques ainsi que les sentiments de gêne, plutôt qu'à son approche biomédicale basée sur l'excédent pondéral grasseux (Beltaifa et al., 2002).

Dans le groupe Akan¹ de Côte d'Ivoire, l'importance accordée à l'image du corps chez l'accouchée pose des problèmes de santé publique comme dans nombre de sociétés dites traditionnelles. En effet, l'avance des femmes et des individus appartenant au groupe ethnoculturel Akan a été également démontrée dans les recherches sur l'obésité en Côte d'Ivoire. Celles-ci ont révélé une prédominance du groupe Akan avec des taux de 36% en milieu professionnel, de 52,35% des diabétiques et de 55% des sujets obèses (Aké, 2007 ; N'Cho, 2002 ; Ouattara, 2001). Dans ce groupe ethnoculturel, on note que les femmes représentent 71% et les formes les plus graves d'obésité touchent 5 % des femmes contre 0,8% d'hommes (Ouattara, 2001).

Au regard de ces données épidémiologiques, la première question est de savoir comment les individus du groupe Akan perçoivent l'obésité. La seconde porte sur comment expliquer cette prévalence chez les femmes appartenant à ce groupe ou à l'un de ces sous-groupes. En fait, ces questionnements pourraient trouver leur explication dans un ensemble de pratiques du maniement corporel observées, notamment dans les communautés Akan *Lagunaires*². Dans les villages *Ébrié* de la périphérie d'Abidjan, les nouvelles accouchées sont confinées dans un isolement, où elles subissent un régime d'engraissement accompagné d'une immobilité partielle pendant une période d'au moins trois mois. Cette tradition culturelle engendre des mécanismes de valorisation de la maternité fondée sur l'exposition de formes corporelles généreuses, incluant l'excès pondéral. Elle constitue un marqueur de prestige sociale encourageant les familles à afficher leur richesse pendant les cérémonies de sortie de confinement post-natal. De cette manière, ces pratiques rituelles célébrant la corpulence permettent d'appréhender les conceptions de l'obésité dans les sociétés traditionnelles.

Selon la littérature sur les rites rattachés à l'accouchée pendant le post-partum chez les *Ébrié* (Adiko et al., 2018), la preuve que la femme *tambruya* a perdu de l'énergie compte tenu de pratiques de soins et d'habitudes nutritionnelles inappropriées durant cette période de confinement post-natal, reste sa charge pondérale accumulée. Parmi les approches thérapeutiques jugées néfastes, figurent principalement celles adoptées par des nouvelles accouchées qui utilisent des produits pharmaceutiques (comprimées, suppositoires et pommades) à des fins d'augmentation mammaire et fessière (Adiko et al., 2018, p. 134). En outre, l'usage de somnifères, pour favoriser le sommeil excessif, est cité comme une technique de soin corporel susceptible de générer l'embonpoint chez les *tambruya* qui se livrent à ces

¹ Les Akan constituent un groupe ethnolinguistique qui peuple les territoires actuels de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo, dans le golfe de Guinée. Les Ashanti, Baoulé et Agni font partie des sous-groupes notables (Niangoran-Bouah, 1973 ; Allou, 2012).

² Les Akan Lagunaires sont des peuples qui vivent autour du cordon lagunaire de la Côte d'Ivoire ou en sont proches, et qui partagent un certain nombre de traits culturels qui les distinguent, la célébration de la fête de génération. Ce sont : Nladianbo (Alladian), Tchaman (Ébrié), Gua (Mgbato), Adjoukrou, Abouré, Enyembe-Ogbrou (Abidji), Akyé (Attie), Abè, Mokyio (Agoua), Mekyibo (Eotilé), Krobo, Aïzi, Avikam (Brignan), N'Zima (Loucou, 1983).

pratiques. Comme pratiques alimentaires taxées de déviantes lors du *Tambruya* par les habitants des villages *Ébrié*, il y a le recours aux vitamines pour se suralimenter afin de grossir. L'on a relevé qu'il s'agit de produits achetés dans la rue ou sur le marché, appelés « les vitamines³ de la “pharmacie au soleil” », ou encore, pris sans conseil médical dans des pharmacies.

Dans ce contexte social, les perceptions sociales de la beauté, de l'image du corps et de la santé se projettent sur le corps physique chez l'accouchée en milieu rural. Selon les analyses socio-anthropologiques des auteurs comme Becker et al. (1999), Detrez (2002), Andrieu et Boëtsch (2008) et Cohen et al. (2012), la compréhension du rapport actuel que les communautés africaines tissent avec le corps (représentations et pratiques) revient à décrypter les manières de construire le corps, la santé et la beauté. Ainsi, au-delà de la construction sociale du corps de l'accouchée du groupe Akan en milieu rural ivoirien, nous nous penchons sur ces aspects sanitaires de l'esthétique. En effet, derrière le vécu corporel, nous pensons que ce sont les normes en matière de beauté, de santé et maladie, intériorisées par les individus, qui se jouent à partir du moment où la quête de la beauté corporelle amène certaines accouchées à des comportements alimentaires et thérapeutiques déviants lors du post-partum. Effet, pendant que certains voient cette période comme un temps de soumission à des rites de sustentation en aliments lourds, gras et amylacés, d'autres se livrent plutôt à des pratiques de suralimentation avec des sirops, comprimés et somnifères. Au regard de ce qui précède, quelles sont les caractéristiques de l'image du corps et des facteurs de maladies chez l'accouchée du groupe Akan en milieu rural ivoirien ? Quelles sont les perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée de l'accouchée ? Quelles sont les facteurs de maladies chez l'accouchée du groupe Akan en milieu rural ivoirien favorisant les maladies chez les accouchées ? En considérant l'image corporelle comme à la fois porte d'entrée du système de valeurs et de représentations d'une société donnée et indicateur de maladie, nous tenterons de cerner les perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée de l'accouchée, ainsi que les impacts perçus sur la santé corporelle. La recherche interroge les liens entre les idéaux esthétiques valorisés et les problèmes de santé publique. Elle a pour objectif d'examiner comment les perceptions de l'image du corps et celles des facteurs de maladies s'articulent chez les femmes accouchées du groupe Akan en milieu rural ivoirien.

1. Méthodologie

1.1. Site d'étude

Cette étude s'est menée dans les localités rurales d'origine des groupes Agni, Baoulé et N'Zima, représentant respectivement les Akan de l'est, ceux du centre et les lagunaires. Six villages sont sélectionnés, à savoir Assuamé et Assikasso à Agnibilékro, Akpessekro à Yamoussoukro et Azuretti et de Mondoukou à Grand-Bassam. Ce terrain d'étude constitue l'ensemble du groupe Akan de Côte d'Ivoire, comme l'indique la figure 1.

³ Les vitamines sont sous forme de comprimés généralement dénommés « les bleu-bleu ».



Figure 1. Localisation du groupe Akan (Source : Données d'enquête, 2013)

1.2. Enquête par questionnaire

La collecte de données s'est appuyée sur l'enquête par questionnaire auprès de populations des localités ciblées en utilisant une méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Ainsi, le questionnaire a combiné des questions fermées à caractère descriptif et des questions ouvertes visant à documenter les pratiques et perceptions alimentaires des acteurs du rituel de la réclusion post-partum. Les sujets d'enquêtes ont porté sur les perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée de l'accouchée, ainsi que les principaux facteurs de maladies liées à leur vie au village.

La taille de notre échantillon est obtenue à partir de la formule de calcul pour la prévalence suivante (Cochran, 1977) :

$$N = \frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}$$

N = taille d'échantillon requise ; z = niveau de confiance à 95 % (valeur type de 1,96) ; p = prévalence estimative à 4,94% (0,0494) ; e = marge d'erreur à 5 % (valeur type de 0,05).

Sur la base des paramètres appliqués à la formule de calcul, la taille d'échantillon requise de 73 acteurs des rites d'accouchement et de post-partum a été enquêtée au sondage aléatoire dans les villages des trois localités citées. Elle représente 5 % des personnes atteintes du syndrome métabolique, une pathologie alimentaire, à Abidjan (Hauhouot-Attoungbré et al., 2008).

L'étude s'est appuyée sur une enquête par questionnaire effectuée du 05 au 17 juillet 2013. Compte tenu de certaines contraintes temporaires et budgétaires ainsi que des pesanteurs socioculturelles, l'enquête a effectivement permis de collecter 60 fiches auprès de 27 nouvelles

accouchées, 14 conjoints de ces dernières, 12 assistantes traditionnelles, six (6) femmes enceintes et une (1) matrone. Le récapitulatif des catégories d'acteurs est donné par le tableau 1.

Localité	Yamousoukro	Agnibilékro		Grand-Bassam		Total
	Akpessekro	Assikasso	Assuamé	Azuretti	Mondoukou	
Assistante	2	5	1	1	3	12
Matrone					1	1
Accouchée	12	1	7	3	4	27
Conjoint	5		3	3	3	14
Femme enceinte	2	1	1		2	6
Total	21	7	12	7	13	60

Tableau 1. Répartition par localité et type d'acteurs du *Tambruya* (Source : Données d'enquête, 2013)

Concernant l'analyse des données d'enquêtes, un masque de saisie sous cs-pro a été réalisé pour la saisie et le traitement des données. Les calculs de proportions ont été effectués à partir du logiciel Stata (version 9).

L'analyse des caractéristiques démographique et socio-économique des acteurs du rituel de l'accouchée sont relativement homogènes entre les différentes localités sélectionnées dans cette étude. Ces acteurs sont plus ou moins jeunes et en majorité chrétiens (83,3%), monogames (63,3%), alphabétisés (61,7%), ménagères (73,68%).

1.3. Observation non participante

En vue de compléter le volet relatif à l'enquête par questionnaire devant servir à la description des perceptions de l'image du corps et celles des facteurs de maladies chez l'accouchée, l'observation non participante a été menée. Celle-ci a permis de recueillir des données qualitatives à analyser en vue de cerner les liens perçus entre les caractéristiques morphologiques de beauté et les facteurs de risques sanitaires associés, sans intervenir directement dans les situations observées dans les villages étudiés. Cette méthode de collecte s'avère particulièrement pertinente pour l'étude des comportements culturels et des pratiques traditionnelles. Ainsi, elle a porté sur l'interaction entre les perceptions corporelles traditionnelles et l'état de santé des femmes accouchées en milieu rural Akan. L'option de cette approche a contribué à analyser les liens observés entre les idéaux esthétiques valorisés socialement et les facteurs de risque de maladies associés à leur poursuite.

La grille d'observation a structuré le recueil des données autour de thématiques liées aux critères esthétiques valorisés (corpulence forte, poitrine imposante, membres développés) et des risques sanitaires associés (surpoids/obésité, problèmes articulaires, complications cardiovasculaires). Conformément à procédure définie, la phase de préparation précédant l'observation non participante, a consisté à :

- identifier les participants en renseignant les noms et localisations,
- définir la fréquence d'observation appropriée (ne dépassant pas quatre) selon le contexte,
- s'assurer d'un environnement d'observation optimal en respectant la dignité et le consentement des participants (Mondain et Sabourin, 2009, p. 8-10).

Ensuite, une méthode de notation est appliquée en vue de sélectionner les liens observés en cochant la case correspondante de la grille d'observation selon la présence ou l'absence de facteur de maladies pour chaque caractéristique de beauté.

Dans la pratique, l'observation non participante est organisée du 17 au 22 août 2013 en utilisant une méthode d'échantillonnage par convenance auprès de 20 acteurs du rituel des nourrices que sont les accouchées, assistantes, matrones, conjoints et femmes enceintes, à raison de cinq (5) par village étudié.

2. Résultats

Cette présentation de résultats porte essentiellement sur les perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée ainsi que les principales maladies et situations associées à la vie au village qui les favorisent chez les femmes accouchées.

2.1. Perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée de l'accouchée

Pour la population d'enquête, la beauté d'une accouchée est caractérisée par plusieurs éléments, comme décrits dans le tableau 2. Ainsi, les enquêtés semblent accorder plus de signification à la forme (71,7%) de cette dernière. En effet une grande partie de la population d'enquête s'accorde à dire que la forme ronde est très importante (50%) et souhaitée chez la femme accouchée. A ce critère, semblent être ajoutés d'autres critères comme le visage (38,8%) et très relativement la taille de l'accouchée.

La répartition des souhaits concernant les critères de beauté d'une accouchée selon les catégories d'enquêtés nous révèle sans surprise que les femmes accouchées suivies des assistantes sont plus attentives aux critères dont les tendances sont expliquées plus haut. En effet, les femmes accouchées elles-mêmes jugent important de prendre soin de leur visage et représentent un taux de 44,44% des accouchées ayant évoqué ce critère. Bien que le souhait d'avoir une femme accouchée de forte corpulence soit très partagé par chacune des catégories, il l'est encore plus chez les accouchées (51,9%) et fait presque l'unanimité chez les assistantes (75%), les femmes enceintes (66,7%) et la matrone.

Éléments de beauté		Niveau d'importance			Total
		Peu important	Important	Très important	
Le visage	Effectif	11	8	4	23
	%	18,3	13,3	6,7	38,3
La taille	Effectif	2			2
	%	3,3			3,3
Coiffure	Effectif	2	3	4	9
	%	3,3	5	6,7	15
Forme ronde	Effectif	7	6	30	43
	%	11,7	10	50	71,7

Tableau 2. Répartition des éléments de beauté (Source : Données d'enquête, 2013)

Concernant la forme du corps, les enquêtés souhaitent que leurs accouchées aient une corpulence forte (58,3%). Ils souhaitent aussi que leurs accouchées aient une poitrine imposante (23,3%) et des épaules élevées (18,3%). Le tableau 3 illustre les proportions d'enquêtés ayant déclaré qu'ils souhaitent les éléments de beauté cités chez les accouchées.

Eléments de beauté		Souhait		Total
		Non	Oui	
Corpulence forte	Effectif	3	35	38
	%	5	58,3	63,3
Poitrine imposante	Effectif	6	14	20
	%	14	23,3	37,3
Ventre prééminent	Effectif	4	1	5
	%	6,7	1,7	8,4
Epaule élevée	Effectif	3	11	14
	%	5	18,3	23,3
Gros bras et pieds	Effectif	3	13	16
	%	5	21,7	26,7

Tableau 3. Répartition selon la forme souhaitée de l'accouchée (Source : Données d'enquête, 2013)

2.2. Principales maladies et situations associées à la vie au village

Le désir de se conformer à un modèle corporel peut conduire certaines accouchées à des comportements alimentaires et thérapeutiques à risque de maladies. Pour la population d'enquête, les accouchées sont exposées à plusieurs maladies que sont le surpoids ou l'obésité (60%), le paludisme (26,3%) et les maux de ventre (16,7%). Ces statistiques sont consignées dans le tableau 4.

Maladies		Niveau d'importance			Total
		Peu important	Important	Très important	
Problèmes articulaires et lombaire	Effectif	1	4	3	8
	%	1,7	6,7	5	13,4
Asthme	Effectif		1		1
	%		1,7		1,7
Diabète	Effectif			1	1
	%			1,7	1,7
Surpoids/obésité	Effectif	2	3	31	36
	%	3,3	5	51,7	60
Anémie	Effectif		1		1
	%		1,7		1,7
Maux de ventre/maux d'estomac/ ulcère	Effectif	1	3	6	10
	%	1,7	5	10	16,7
Migraines/maux de tête/méningite	Effectif	2	3		5
	%	3,3	5		8,3
Hypo/hypertension artérielle	Effectif	1			1
	%	1,7			1,7
Paludisme	Effectif		13	3	16
	%		21,7	5	26,3

Tableau 4. Répartition de maladies chez les accouchées (Source : Données d'enquête, 2013)

Plusieurs situations, lors de la pratique du rituel de l'accouchée, sont incriminées comme favorisant les maladies. Selon les enquêtes, ces principales maladies chez les accouchées sont favorisées par des situations multiples de la vie au village (Tableau 5).

Situations		Niveau d'importance			Total
		Peu important	Important	Très important	
Mauvaise alimentation	Effectif	9	6	7	22
	%	15	10	11,7	
Difficulté d'accès aux centres de santé	Effectif		1	1	2
	%		1,7	1,7	
Pauvreté	Effectif	1	10	14	25
	%	1,7	16,7	23,3	
Indisponibilité des thérapies traditionnelles	Effectif	2		2	4
	%	3,3		3,3	
Rejet des thérapies traditionnelles	Effectif	2	6	13	21
	%	3,3	10	21,7	
Sorcellerie	Effectif	2	1		3
	%	3,3	1,7		5

Tableau 5. Répartition des situations de la vie au village favorisant les maladies chez les accouchées (Source : Données d'enquête, 2013)

Selon le tableau ci-dessus, la pauvreté est le premier facteur : 23,3% des enquêtés le considèrent comme très important et 16,7% comme important. Le deuxième facteur est celui de la mauvaise alimentation évoquée par 36,7% de la population d'enquête. Ainsi, 7 personnes le considèrent très important et 6 le considère important tandis que 9 autres lui accordent peu d'importance. Quant au rejet des thérapies traditionnelles qui a été évoqué par 35% des enquêtés, ce facteur est largement considéré comme important (10%) et très important (21,7%).

2.3. Perceptions corporelles et santé des accouchées au village

L'analyse des perceptions de beauté du corps et des problèmes de santé des femmes accouchées dans le contexte villageois révèle des liens entre les idéaux corporels souhaités et les risques sanitaires associés, comme le montre le tableau 6 qui suit.

Critères de beauté souhaités	Risques sanitaires associés
Corpulence forte	Surpoids/obésité
Poitrine imposante	Problèmes articulaires/lombaires
Gros bras et pieds	Hypertension artérielle
Épaules élevées	Problèmes articulaires
Ventre prééminent	Maux de ventre/ulcères

Tableau 6. Relation entre la forme corporelle souhaitée et les risques sanitaires associés (Source : Données d'enquête, 2013)

Le tableau 6 montre qu'il existe un lien perçu entre les critères d'esthétiques corporelles et les facteurs de maladies constatés dans les localités étudiées. A l'analyse, il revient que la corpulence forte souhaitée correspond au cas de surpoids et d'obésité des accouchées. Cette relation montre que la poursuite des standards esthétiques corporels valorisant les formes généreuses explique les choix alimentaires à risque de santé de ces mères.

En outre, l'examen de ce tableau met en évidence que que les critères esthétiques pronant l'embonpoint (forte poitrine, bras volumineux, épaules hautes), coïncident avec les problèmes articulaires et dorsaux affectant les nouvelles mères. Cette tendance indique que la

pression sociale pour adopter certaines formes corporelles peut conduire à des complications musculo-squelettiques.

Les liens identifiés entre les standards de beauté valorisés et les risques sanitaires constatés mettent en évidence l'influence des représentations esthétiques sur la santé des accouchées Akan en contexte rural. Cette analyse nous conduit à l'examen des déterminants socioculturels qui favorisent l'apparition et le maintien des affections pathologiques au sein des femmes accouchées.

Le tableau 7 présente la relation entre les déterminants socioculturels et leurs répercussions sur l'état de santé des accouchées.

Facteurs de risque	Impact sur la santé
Pauvreté	Malnutrition et suralimentation compensatoire
Mauvaise alimentation	Surpoids, anémie, maux de ventre
Rejet des thérapies traditionnelles	Aggravation des pathologies existantes
Sorcellerie	Retard dans les soins appropriés
Indisponibilité des thérapies traditionnelles	Recours à des pratiques dangereuses

Tableau 7. Rapport entre les facteurs socioculturels favorisant les maladies et leur impact sur la santé des accouchées (Source : Données d'enquête, 2013)

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que les facteurs socioculturels identifiés révèlent un cercle vicieux particulièrement préoccupant. La pauvreté, considérée comme très importante par les enquêtés, constitue le principal déterminant de santé. Paradoxalement, elle peut conduire à des comportements alimentaires compensatoires où les femmes cherchent à atteindre l'idéal de corpulence forte malgré leurs moyens limités.

Les habitudes alimentaires défaillantes des participants sont étroitement associées à l'importance de la prévalence de l'excès pondéral et aux troupes gastro-intestinaux. Cette situation suggère que la quête volontaire de la forme généreuse est souvent facteur de déséquilibre nutritionnel.

Quant au rejet de traitement traditionnels, il crée une situation où l'insuffisance des soins réduit l'accessibilité à la prise en charge médicale adaptée. Les femmes, prises entre les idéaux corporels traditionnels et l'abandon des soins traditionnels, se retrouvent particulièrement vulnérables face aux complications de santé liées à leurs pratiques corporelles.

3. Discussion

3.1. Conflit entre canon de beauté traditionnelle et normes de santé modernes chez les accouchées des villages Akan

A travers deux principaux résultats, le travail de recherche a mis en évidence les rapports entre l'image du corps et les facteurs de maladies chez l'accouchée du groupe Akan en milieu rural ivoirien. L'analyse de ces liens a permis de comprendre comment les normes de beauté traditionnelles peuvent paradoxalement générer des risques sanitaires spécifiques chez les accouchées. Ce paradoxe fondamental se traduit par l'entrée en conflit direct de l'idéal esthétique traditionnel valorisant la corpulence forte (58,3%) et la forme ronde (71,7%) avec les impératifs de santé publique contemporains. Ces résultats s'inscrivent dans les perspectives de recherche de Douglas (1992) qui révèlent comment la culture influence la perception du

risque. Ainsi, cette analyse permet de comprendre que les interprétations individuelles ou communautaires de perceptions sur les risques sanitaires associés aux corpulences généreuses. Le fait est que les grilles d'appartenances socio-culturelles différenciées, expliquent ces contradictions entre les systèmes de valeurs de l'idéal esthétique traditionnel du corps et les normes de la modernité sanitaire. Parallèlement, les écrits de Bourdieu (1979) illustrent ce conflit à travers sa théorie de l'habitus corporel en l'analysant comme le fait d'une résistance des représentations esthétiques traditionnelles face aux injonctions de prescriptions de la médecine conventionnelle. Or, dans l'univers symbolique des communautés rurales Akan, l'esthétique corporelle post-partum s'inscrit dans un processus d'incorporation des normes sociales où le corps de l'accouchée devient le support matériel d'expression du statut et de l'identité collective. De l'analyse des perceptions et pratiques corporelles, il s'agit de mettre en évidence le contenu symbolique des catégories mobilisées par les individus pour appréhender le corps (Cohen et al., 2012 ; Héritier, 2003). Cette dualité conceptuelle entre la santé et l'esthétique est un champ d'étude sur les processus de mutation sociale qui expliquent comment se restructurent les manières d'interpréter les réalités dans un environnement de pluralité thérapeutique et de métissage culturelle (Peretti-Wattel et Moatti, 2009). Dans la perspective de l'étude ci-mentionnée, l'analyse met en lumière la dialectique de l'identification culturelle et personnelle du corps qui devient un espace où s'imbriquent diverses constructions de la tradition et la modernité, mais aussi les deux registres. Cette conception est directement en lien avec la position théorique de Bourdieu (1980) sur l'intériorisation des règles sociales. Dans cette conception, le corps est considéré comme un dépositaire des valeurs de la société, quelque soit le caractère pathogène. Ainsi, au sein des communautés africaines, la communication sociale demeure une fonction du corps de sorte qu'il transcende sa dimension physique pour s'inscrire dans un processus de témoignage à travers plusieurs pratiques rituels (Baba-Moussa et Lompo Gouda, 2006). Par ricochet, les travaux de Adiko et al. (2018) montrent que la construction sociale du corps de l'accouchée chez les *Ebrié* à Abidjan, s'inscrit sans doute dans une dialectique socio-alimentaire oscillant entre ancrage culturel et mutations contemporaines afin de développer une identité unifiée.

3.2. Facteurs de risque de maladies maternelles

En ce qui concerne les facteurs favorisant les maladies chez les femmes enceintes, la pauvreté est le premier facteur et le deuxième facteur est celui de la mauvaise alimentation évoquée par 36,7% de la population d'enquête. Ces résultats corroborent la littérature selon laquelle la prévalence d'obésité varie en fonction du niveau socio-économique des ménages mais de façon différente selon le développement des pays (Martin-Prével et al., 2000 ; Zabsonré et al., 2000). Pour la population d'enquête, les accouchées sont exposées à plusieurs maladies dont les plus citées sont le surpoids ou l'obésité (60%), le paludisme (26,3%) et les maux de ventre (16,7%). De l'analyse de ces résultats, il ressort que l'obésité demeure la principale pathologie maternelle pour laquelle la mauvaise alimentation et la pauvreté sont considérées comme les déterminants majeurs. Cette situation est décrite dans la conceptualisation de l'habitus alimentaire de Bourdieu (1979) qui postule que la position sociale et les contraintes économiques déterminent les pratiques nutritionnelles des individus. Ainsi, ces travaux illustrent que les habitudes alimentaires des femmes accouchées sont façonnées par les dispositions défavorisées de leurs conditions matérielles d'existence, qui orientent les choix nutritionnels inappropriés. L'habitus alimentaire devient alors un mécanisme de reproduction sociale qui explique la persistance des pathologies métaboliques comme le surpoids, l'obésité et l'anémie généralement observées chez les femmes accouchées en situation de précarité.

Par ailleurs, les résultats révèlent que cette pathologie alimentaire est suivie du paludisme. En se basant sur les études étiologiques, les travaux de Kouadio (2017) et Amani

(2019) montrent que chez le peuple Baoulé en Côte d'Ivoire, le paludisme est désigné par « boubou bla », c'est-à-dire ce qui affaiblit physiologiquement la femme enceinte et le fœtus. Cet état de fait explique les complications lors de l'accouchement. Ainsi, l'étude de Dozon et Fassin (2001, p. 10) démontre que les contradictions culturelles favorisées par les processus de constructions des savoirs populaires, mettent en exergue les difficultés de mise en œuvre des programmes de santé publiques. En effet, dans les milieux ruraux en Côte d'Ivoire, les défis entravant les efforts des programmes intervenant dans la santé des mères et enfants, sont en partie liés aux perceptions et comportements des bénéficiaires et aux pratiques des personnels (Dozon et Fassin, 2001). Par conséquent, l'ancrage culturel du système de santé ivoirien appelle au renforcement de la collaboration entre la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle, surtout par l'intégration des savoirs et pratiques ancestraux de fortification de la vitalité maternelle et infantile (Koffi, 2022, p. 41).

Conclusion

Les résultats de l'étude anthropologique menée auprès de 60 acteurs traditionnels révèlent les liens entre les perceptions de la beauté corporelle et les risques sanitaires chez les femmes accouchées des milieux ruraux Akan de Côte d'Ivoire. Dans ce groupe ethnoculturel, l'importance accordée à l'image du corps chez l'accouchée explique les problèmes de santé publique. Cette analyse sur l'image du corps et les facteurs de maladies chez l'accouchée du groupe Akan met en lumière que les critères de beauté valorisés dans la communauté coïncident avec les principales pathologies observées chez les accouchées. La corpulence forte, idéal esthétique dominant, correspond exactement à la pathologie la plus fréquente (surpoids/obésité). Ainsi, les résultats laissent entrevoir que les perceptions de la beauté et de la forme de corps souhaitée de l'accouchée en milieu rural Akan peuvent influencer négativement la santé de l'accouchée.

L'analyse démontre que les facteurs socioéconomiques (pauvreté, mauvaise alimentation) et culturels (rejet des thérapies traditionnelles) liés à la valorisation de l'embonpoint s'entremêlent pour créer des vulnérabilités sanitaires spécifiques. La construction sociale du corps féminin post-partum dans ces communautés traduit une tension entre modernité et tradition, où l'idéal esthétique devient paradoxalement facteur de morbidité. En définitive, ces résultats suggèrent que la réinvention des pratiques corporelles s'impose dans les communautés rurales Akan. Il faut souligner avec force que le développement du rituel de la réclusion post-partum appelle à la mise en place de stratégies d'intervention adaptées, intégrant les acquis du patrimoine ancestral et ceux des programmes de santé communautaire.

Références bibliographiques

- Adiko, F. A., Yao, L. Y. & Bonfoh, B. (2018). Construction sociale du corps de l'accouchée chez les Ébrié: une dynamique entre traditionalisme et modernisme. *Africa Development*, 43(1), 127-138. <https://doi.org/10.4314/AD.V43I1> (Consulté le 20 décembre 2018)
- Aké, M. H. (2007). *Caractéristiques biochimiques et traitement insulinaire de l'acidocétose diabétique en Côte d'Ivoire : Evaluation et perspectives* [Thèse de pharmacie N° 1187/07]. Université Félix Houphouët-Boigny.
- Allou, K. R. (2012). *Les populations akan de Côte d'Ivoire : Brong, Baoulé Assabou, Agni*. Harmattan.
- Amani, A. F. (2019). Terminologie Locale Et Interprétation Populaire Des Maux De Grossesse Chez Les Baoule En Côte d'Ivoire. *European Scientific Journal*, 15(1), 199. <https://doi.org/10.19044/esj.2019.v15n1p199> (Consulté le 02 juin 2025)
- Andrieu, B. & Boëtsch, G. (2008). *Dictionnaire du corps*. Editions CNRS.

- Baba-Moussa, A. R. & Gouda, S. L. (2006). Corps et Témoignage : l'impossible dissociation dans les sociétés traditionnelles africaines. In C. Perrin (Ed.), *Corps et témoignage* (1e éd., pp. 55-64). Presses universitaires de Caen. <https://doi.org/10.4000/books.puc.10572> (Consulté le 30 juin 2025)
- Becker, D. M., Yanek, L. R., Koffman, D. M. & Bronner, Y. C. (1999). Body image preferences among urban African Americans and whites from low income communities. *Ethnicity & Disease*, 9(3), 377-386. PMID: 10600060 (Consulté le 06 août 2025)
- Beltaifa, L., Gaigi, S., Ben Alaya, N., & Delpuech, F. (2002). Le modèle causal obésité en Tunisie. In A. Y. Sahar & G. Le Bihan (Eds.), *L'approche causale appliquée à la surveillance alimentaire et nutritionnelle en Tunisie* (pp. 71-93). CIHEAM; Options Méditerranéennes. <http://om.ciheam.org/om/pdf/b41/03400046.pdf> (Consulté le 05 août 2025)
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Éditions de Minuit.
- Brown, P. J. (1991). Culture and evolution of obesity. *Human Nature*, 2(1), 31-57. <https://doi.org/10.1007/BF02692180> (Consulté le 28 septembre 2013)
- Cochran, W. G. (1977). *Sampling techniques*. John Wiley & Sons, 3rd Ed..
- Cohen, E., Ndao, A., Gueye, L., Boëtsch, G., Pasquet, P. & Chapuis-Lucciani, N. (2012). La construction sociale du corps chez les sénégalais dans un contexte de transition des modes de vie. *Antropo*, 27, 81-86. <http://www.didac.ehu.es/antropo/27/27-12/Cohen.pdf> (Consulté le 05 août 2025).
- Correia, J., Pataky, Z. & Golay, A. (2014). Comprendre l'obésité en Afrique: poids du développement et des représentations. *Revue Médicale Suisse*, 10(423), 712-716. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:74699> (Consulté le 28 mai 2025)
- Crenn, C. (2006). Normes alimentaires et minorisation « ethnique ». *Journal des anthropologues*, 106-107, 123-143. <https://doi.org/10.4000/jda.1293> (Consulté le 25 mai 2014)
- Dozon, J-P. & Fassin, D. (2001). *Critique de la santé publique : une approche anthropologique*. Editions Balland
- Dettwyler, K. A. (1986). Infant feeding in Mali, West Africa: variations in belief and practice. *Social Science & Medicine*, 23(7), 651-664. [https://doi.org/10.1016/0277-9536\(86\)90112-7](https://doi.org/10.1016/0277-9536(86)90112-7) (Consulté le 05 août 2025)
- Detrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Editions du seuil.
- Douglas, M. (1992). *Risk and blame: Essays in cultural theory*. Routledge.
- Hauhouot-Attoungbré, M. L., Yayo, S. E., Aké-Edjeme, A., Yapi, H. F., Ahibo, H. & Monnet, D. (2008). Le syndrome métabolique existe-t-il en Côte d'Ivoire ? *Immuno-analyse & Biologie Spécialisée*, 23(6), 375-378. <https://doi.org/10.1016/j.immbio.2008.10.002> (Consulté le 10 septembre 2013)
- Héritier, F. (2003). Une anthropologie symbolique du corps. *Conférence Marcel Mauss*. 73-2, pp. 9-26. Musée de l'Homme, 15 octobre: Journal des Africanistes. <https://doi.org/10.3406/jafr.2003.1339> (Consulté le 30 juin 2025)
- Koffi, L. B. (2022). La santé publique en Côte d'Ivoire : un secteur clé de développement en difficulté (1980-1994). *International Journal of Humanities and Social Science Invention*, 11(11), 38-44. Doi: 10.35629/7722-11113844 (Consulté le 04 août 2025)
- Kouadio, M. K. D. (2017). Tabous associés à la grossesse: une culture préventive des risques obstétricaux en pays Malinké d'Odienné (nord-ouest Côte d'Ivoire). *Antropo*, 37, 131-140. <http://www.didac.ehu.es/antropo/37/37-12/Kouadio.htm> (Consulté le 16 janvier 2021)
- Kouyaté, M. (2008). *Pratiques traditionnelles néfastes (PTN) et institutions*. Forum de Développement Africain (ADF VI).

- Loucou, J. N. (1983). D'où viennent les peuples lagunaires de Côte d'Ivoire ? *Afrique Histoire*, 3, 39-43
- Mondain, N. & Sabourin, P. (2009). Présentation : de l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 5–12. <https://doi.org/10.7202/039762ar> (Consulté le 05 août 2025)
- Martin-Prével, Y., Maire, B. & Delpeuch, F. (2000). Nutrition, urbanisation et pauvreté en Afrique sub-saharienne. *Médecine Tropicale*, 60(2), 179-192. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_57-58/010024048.pdf (Consulté le 28 mai 2025)
- N'Cho, G. (2002). *Prévalence des obésités en milieu professionnel* [Thèse de doctorat de médecine N° 3088], Université Félix Houphouët-Boigny.
- Niangoran-Bouah, G. (1973). Symboles institutionnels chez les Akan. In: *L'Homme*, tome 13 n°1-2. Etudes d'anthropologie politique. pp. 207-232. <https://doi.org/10.3406/hom.1973.367334> (Consulté le 05 06 août 2025)
- Ouattara, A. (2001). *Etude de la prévalence de l'obésité à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan, Association avec les autres facteurs de risque d'athérome et la pathologie cardiovasculaire*. Thèse de doctorat de médecine, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.
- Peretti-Wattel, P. & Moatti, J. P. (2009). *Principe de prévention : Le culte de la santé et ses dérivés*. Seuil.
- Randall, S. (2001). *Rapport sur l'Enquête Démographique en Milieu Tamasheq*.
- Zabsonré, P., Sedogo, B., Lankoandé, D., Dyemkouma, F. X. & Bertrand, Ed. (2000). Obésité et maladies chroniques en Afrique sub-saharienne. *Médecine d'Afrique Noire*, 47(1), 5-9. <http://www.santetropicale.com/Resume/14701.pdf> (Consulté le 15 septembre 2013).



Ceramics of yesterday and today of Kanoroba (northern Ivory Coast)

Ceramiques d'hier et d'aujourd'hui de Kanoroba (nord de la Côte d'Ivoire)

Gninin Aïcha TOURE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : t.aichadesline@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/my-orcid?orcid=0000-0002-0916-5392>

Abstract: The study of ceramics is essential for archaeologists seeking information on the origins of humanity over the long term. Appearing in the Neolithic period, ceramics have long been used for the domestic and religious needs of populations. They were a means of transporting, preserving, and cooking solid and liquid foods. They were also used for rituals. In the northern Ivorian region of our study, we observe an evolution of this technology. This study was initiated to identify the evolution of manufacturing techniques and the shapes of the unearthed containers. To achieve this, the work relied on an ethnoarchaeological study to identify the breaks and continuities in Kanoroba ceramic production. Surveys of potters and surveys in the ancient pottery village of Kanoroba were prioritized. The study revealed a shift in shapes and decorations due to current needs.

Keywords: Ceramics, Pottery, Typology, Function, Kanoroba.

Résumé : L'étude de la céramique est indispensable pour les archéologues qui souhaitent avoir des informations sur les origines de l'humanité dans la longue durée. Apparue au néolithique, la céramique a longtemps été utilisée pour les besoins domestiques et cultuels des populations. Elle a été un moyen de transport, de conservation et de cuisson des aliments solides et liquides. Aussi, a-t-elle servi aux rituels. Pour la zone nord ivoirienne qui retient notre attention, l'on observe une évolution de cette technologie. Cette étude a été à juste titre initiée pour cerner l'évolution des techniques de fabrication et des formes des récipients mis au jour.

Le travail pour ce faire, s'est appuyé sur une étude ethnoarchéologique pour voir les ruptures et les permanences dans la production céramique de Kanoroba. Des enquêtes auprès des potières et des sondages dans l'ancien village des potières de Kanoroba, ont été privilégiés. L'étude a permis d'observer une mutation due aux besoins actuelles aux niveaux des formes et des décors.

Mots-clé: Céramique, Potière, Typologie, Fonction, Kanoroba.

Introduction

The invention of ceramics has revolutionized the lives of people since the Neolithic until today. In Ivory Coast, it is still practiced and used by some populations, especially those of the Kanoroba Sub-Prefecture, located in the north of the country. This administrative district, established by Decree No. 2005-315 of 6 October 2005, gathers 20 villages. It is located in the Poro Region and is attached to the Korhogo Department (See Fig. 1). The village of Kanoroba became sub-prefecture, was created by a hunter. The name of the locality derives from the jeers of the Malinké populations who crossed it by going to Sirasso, a village of the region. These treated the village of unhealthy hence the name "Kanoro"¹. When the village became bigger they called it Kanoroba, which means "big unhealthy village" SILUÉ Kparatchogo (2016).

¹ During our interview with SILUÉ Kparatchogo, Chief of the Sirasso Canton, we were told that the village of Kanoroba, which is part of the Sirasso Canton, was one of the dirtiest villages in the region. Outsiders felt there was a lot of waste in the village, and the villagers didn't bother to clean it up. This is how it was dubbed a "dirty village."

As part of this study focused on sub-ceramic and archaeological ceramics, we asked about breaks and permanence. It is thus necessary to define the evolution of the shapes of the containers brought to light. We first present the adopted methodology, which is based on ethnoarchaeology. Second, the data collected focuses on two points: the study of current and archaeological ceramics. These results open up a discussion.

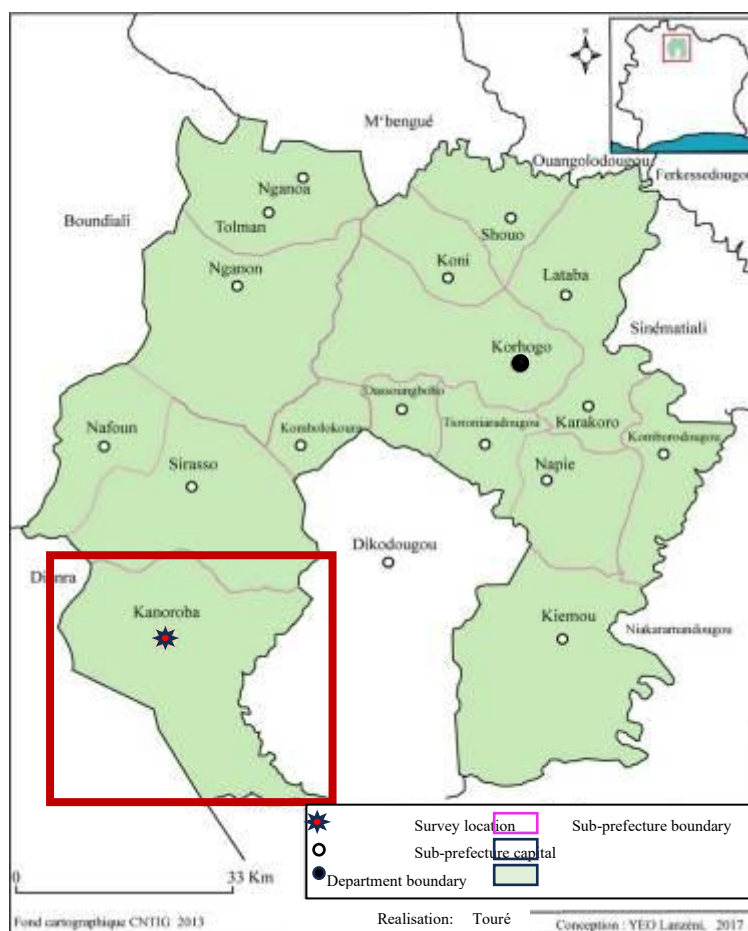


Fig. 1. Presentation of the Research Zone (source: CNTIG 2013).

1. Methodology

The study area has a relief characterized by several granitic plateaus. Its soil cover is characterized by the very large predominance of ferrallitic soils (Beaudou & Sayol, 1980, p.8). Geological formations are Proterozoic in age and all rocks belong to the Eburnian complex (Beaudou & Sayol, p.12). Concurrent and discordant ebony granitoids. The alteration of these formations gives lateritic sites red ocher (Laboratory of Remote Sensing and Spatial Analysis Applied to Hydrogeology, 2009, p.37). These are used in pottery. The saturation levels are very high and the clay fraction consists of either a montmorillonite-kaolinite or montmorillonite mixture alone (AG Beaudou, R Sayol, p. 8), which is a real asset for ceramic production. The vegetation is partly dense. In this zone lives a population settled for several centuries (Person, 1962, p.474). This population mainly practices agriculture and ceramic crafts. The study is an ethnoarchaeological study that consists of using ethnographic data to understand archaeological data (Gallay, 1980, p.34).

4., To do this, it was necessary to conduct a survey of potters still active, then to collect archaeological remains for study. This will allow us to understand the evolution of the ceramic technique and understand the history of the population that produced it.

To explain this ancestral technique, we consulted written and oral sources. Books in this context have allowed us to better understand the history of Senoufo and the context in which they live. Also, we conducted an ethnographic survey to better observe the different stages of ceramic production (Avshalom & Uzy, 2011, p. 2645). Following the ethnographic study, we carried out topographic surveys and excavations which revealed a large amount of ceramic lessons which were studied in the laboratory.

The prospecting, set of "(...) methods of recognition that aim to identify the presence of archaeological remains and to collect archaeological data (A. Lehöerff, 2002, p.45)", is an indispensable step for the archaeologist wishing to do surveys. It is to this extent that a survey was carried out in order to list the deserted villages, precisely those which were inhabited by potters. The surveys were conducted to see the evolution of ceramic production. We started with a squaring on a space of 20 m² distributed in squares of 1m / 1m. The abscissa (base of the grid) is numbered by the letters from A to D, and the ordinate (North-South axis) by numbers from 1 to 5. A topographical profile has been drawn up to show the slope of the site.

All this methodology allowed us to have a series of information.

2. Results

2.1.Current containers

Artisanal ceramics have been studied according to the terminology of Balfet et al (1983) and Cauliez et al (2002). We chose to adopt their classifications that better fit the entire identified containers.

2.1.1. The morphology

Two sets of containers, namely open containers (maximum diameter equal to the opening) (see Fig. 1) and closed (diameter greater than the diameter at the opening) (see Fig. 2) serve as the basis for this classification.

➤ The open containers

The open containers of Korhogo are studied taking into account the parts that are the lip, the belly and the bottom. The neck, base and foot are associated when they exist (see Fig. 1).

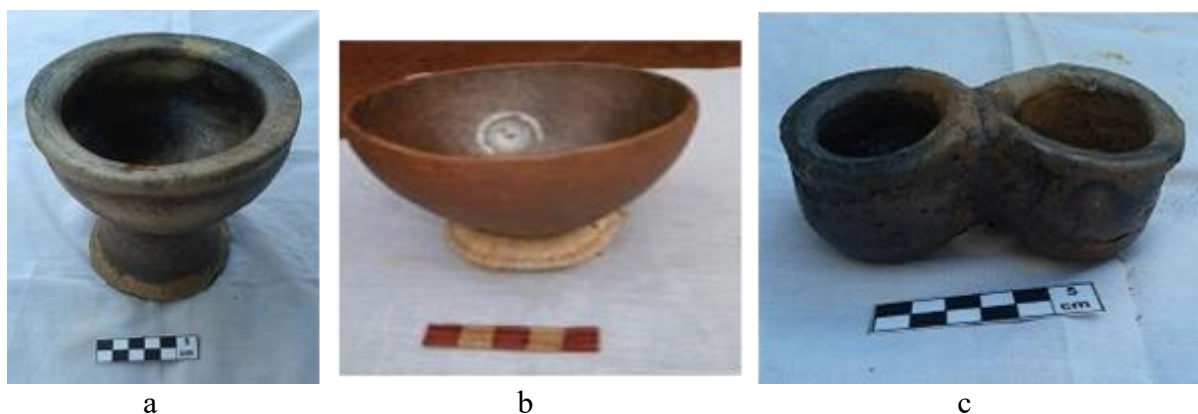


Figure 1. Current open containers (Source: Touré G. A., 2016)

The container **a** has for (HT 13cm / DM 15cm / OD 15cm / DB 10cm / EB 0.3cm). It is called *Nandjogo* and is used to preserve the sauce. The container **b** has (HT 16cm / DM 36cm / DO 36cm /). It is called *Talapele* and is used for bathing corpses. The container **c** has two different openings. Therefore, we have (HT 4cm / DM 4.8 / 4.9cm / OD 4.8 / 4.9cm).

➤ The closed containers

With regard to the closed containers, they are the most widespread in the locality. However, these forms are not diversified. In this case, the neck is considered as part of the container. The container **a** has for (HT 14 cm / DM 17 cm / OD 13 cm / HC 3 cm / DB 0 cm). He is called *Gbétihen*. It is used to cook sauces. Receptacle **b** has (HT 33 cm / DM 14 cm / OD 10 cm / HC 5 cm / DB 0 cm). He is called *Tchoworigui*. It serves to preserve the drink (Tchapalo). container has for (HT 12cm / DM 12cm / OD 10cm / HC 2cm / DB 0cm). He is called *Tchondole*. It is used to prepare or preserve drugs.

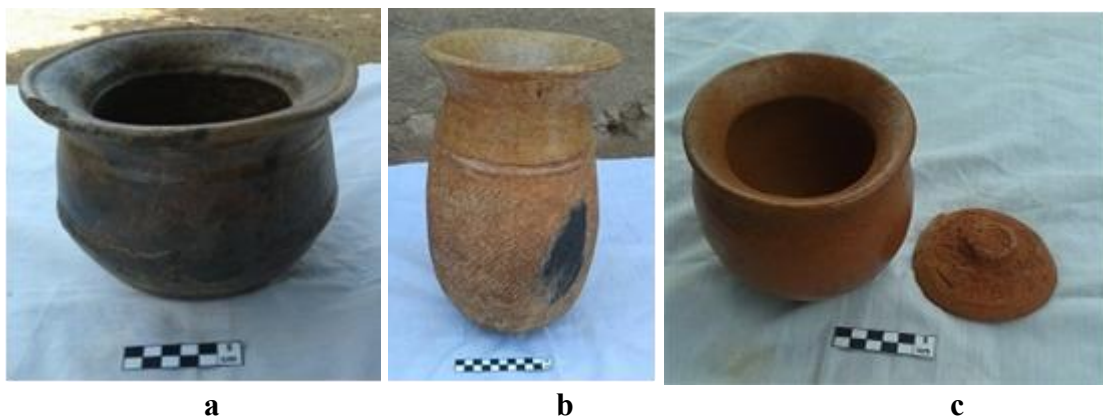


Figure 2. Current closed containers (Source: Touré G. A., 2016)

In conclusion, the morphological study of the present containers shows that there is a monotony and an invariability of the forms of containers. What about their duties?

2.1.2. The function

The function of the vessels was generally deduced from the morphological study (Vieugue et al., 2008, pp.99-113). It is more generally based on the concept of functional constraints, which would encourage man to design a pottery whose shape, dimensions, volume, but also the mechanical and thermal properties are adapted to its primary function (Vieugue et al., 2008, pp.99-113). However, it should be noted that the dimensions of the vases are made according to the roles that will be assigned to them later. We approach the identification of the functions of the ceramics according to their domestic and decorative uses.

➤ Domestic ceramics

Domestic ceramics are all forms of ceramics used in the daily lives of the people. Some are used for the preservation of food, while others are used for the preparation of these foods or decoctions (see Fig. 3).



Figure 3. Domestic containers (Source: Touré G. A., 2016)

The container **a** is called *Worigui* or *Choworigui*. It serves to preserve the drink (Tchapalo). container **b** is called *Gbétihen* and it is used to cook sauces. The recipient is called Tolorokodolô. It is used to prepare the concoctions. Its particularity is that it is made to order.

➤ Decorative ceramics

Pottery for decorative use is less used by Senoufo. They are mostly sold to tourists. These ceramics are often flower pots or jewelry boxes (see Fig. 4).



Figure 4. Decorative ceramics (Source: Touré G. A., 2016)

The container has for (HT 31 cm / DM 34.5 cm / OD 7.4 cm / HC 8 cm / DB 9 cm / EB 0.5 cm). It is a pot that is used to preserve artificial flowers. Receptacle **b** has (HT 18 cm / DM 26 cm / OD 26 cm / HC 0 cm / DB 10 cm). It is called *Pèhe*. It is used to preserve natural flowers. The container **c** is (HT 6 cm / DM 12 cm / OD 6 cm / HC 0 cm / DB 6.2 cm). It is called *Fiaho*. It is used to keep the jewelry and decorate the table. We can retain from this part a diversity of function of the ceramics of the studied space.

2.1.3. The decorations

The decorations are most often distinctive signs allowing the potters to recognize their pots. Indeed, they are distinct between impressions, incisions, excisions and additions of pasta (see Fig. 5). Also, it is important to emphasize that the diversity of decorations identified on ceramics of the region, involves the use of various tools. With each type of decoration, corresponds a well defined tool.

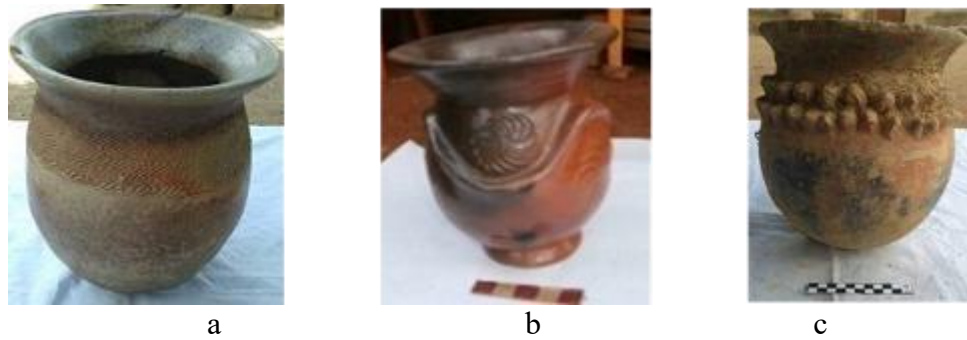


Figure 5. the different types of decorations (Source: Touré G. A., 2016)

The container has for technique of decoration, the impression and for motive Chevrons on external Panse, made with alternating twisted braided fiber.

The container b has an incision for decorating technique which gives patterns of hollow lines forming a circle on an outer bead made from punch.

The container c has for technique of decoration, the additions of paste in the form of Nipples on external Panse made with the finger.

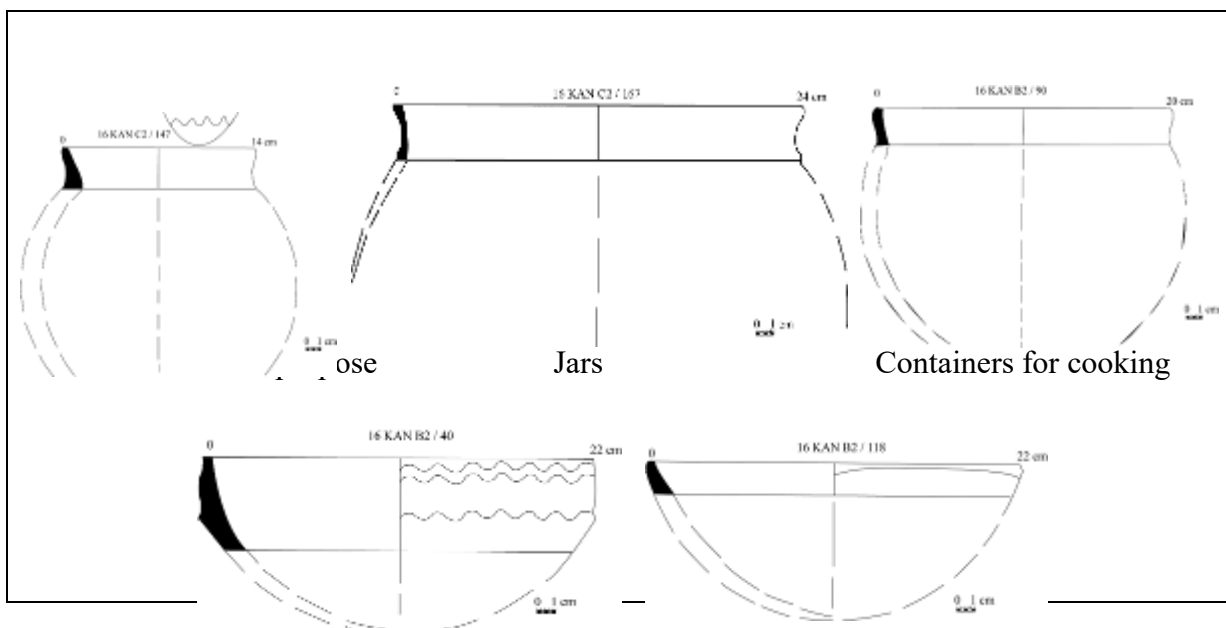
From what precedes, it seems to us important now to question us on the evolution of the ceramic production of the region since the installation of the potters to today. This need was met by prospecting and excavations which provided remains allowing us to understand the past use of ceramics.

2.2. Archaeological ceramics

The prospecting allowed to register a (N : 09°06.393, W : 006°07.393, Altitude : 377m). The site is located west of the village and the current district of the potters' caste. It is distant 50 m from the latter. It was abandoned about twenty years ago and is still in a good state of conservation. On this site, there is a cooking area covered with ash and shards of ceramics. The surface of the part is strewn with debris of bricks, slags of iron and shards of ceramics. The site was surveyed, which was carried out in the southern part. village formerly inhabited by potters.

2.2.1. Morphofunctional study

We rely on 82/187 shards of ceramics mainly neck, or 42%.



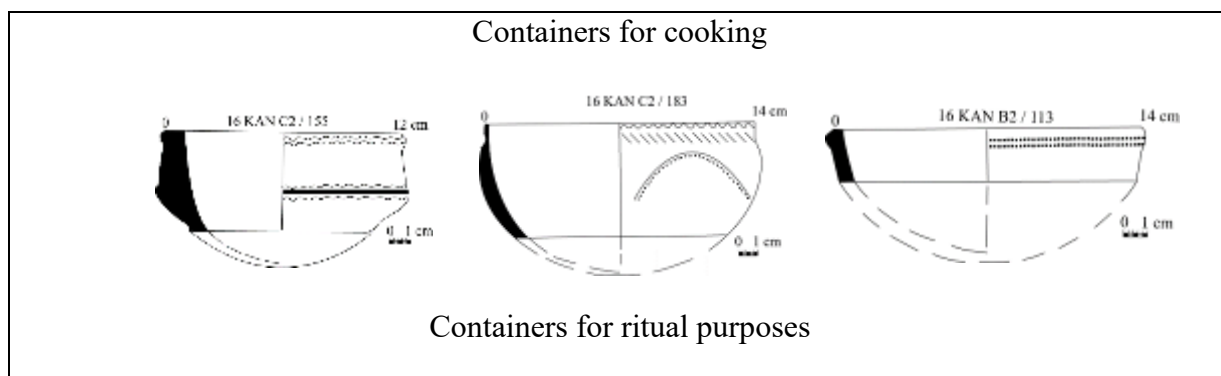


Figure 6. Archeological containers (Source: Touré G. A.).

Closed type containers have a single morphology. They are all necked containers and have a spherical belly. They contain two (2) functions that are the jars, the containers for the cooking of food and others and the preparation of the decoctions and for the cults which are in majority. These are the most numerous.

Most of the open containers are spherical in shape. This category of containers has two types of functions. The containers for the service of solid meals (plates) are of ovoid forms and present for the most part hulls, and those intended for rites are of smaller sizes and are decorated. However, we have different shapes that may have the same function and may or may not have the same name, or identical shapes may have different functions and may or may not have the same name.

2.2.2. Decorative study

A study protocol of the sets was put in place, taking into account the different parameters (technique, preparation of the support, identification of the tool, gesture used by the potter, chronology of the layouts) (Salanova, June 2005, p.17). The sets present several techniques that allow to obtain several patterns according to the gestures used by the potter.

Drawing on the decorating techniques of potters still in business, we have been able to identify impressions, incisions, excisions and additions of pasta (see Fig. 7).

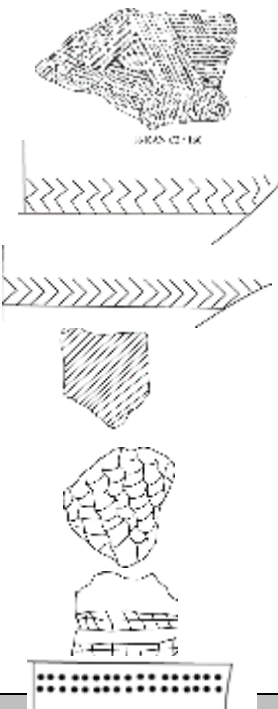
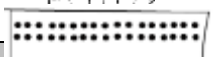
Figures	Techniques / actions	Patterns	Tools
Impressions			
	Swivel printing	Sinuous lines	Alternate twisted braided fiber
	Rolled printing	The broken lines in Zig-zag	comb
	Simple Impression	Nested chevrons	Sponge
	Streak	oblique	Engraved Cylinder in rectangle or corn cob
	Simple Impression	Square grid	
	Rolled printing	Rectangular grid	Pinion
	Simple Impression	Dotted rounded shapes	
	Dotted printing		
Incisions			
		Concave small curved lines	Punch
		Curved convex lines	Punch
Pasta additions			
		cord	Fingers

Figure 7. The types of decorations and patterns (Source: Touré G. A.).
We note that the printing technique is the most common in this region.

2. Discussion

Archaeologists have always appealed, implicitly or explicitly, to ethnological data to solve the problems of interpretation posed by the study of archaeological data (Gallay, 1980, p.34). Thus, the preceding chapters lead us to note that the ceramics production of the department of Korhogo has changed over time. We bring them out through the ethnoarchaeological study carried out.

2.1. Changes in the technical aspects of the operating chain

The technical aspects of the production chain of ceramic production refer to the different stages of manufacture of a container. We show here the elements of rupture and / or continuity of this process. The shaping which is the mainstay of the operating chain is thus analyzed. The observation of the macro-traces on the shards makes it possible to advance on the techniques of shaping.

The study of macro-traces allows "to recognize gestures, allowing to recognize the different shaping operations, which were subsequently associated with the shaping techniques identified." (Keïta, 2011, p.56). It should be noted that the shaping technique used in the past, and still valid, is convex molding (see Fig. 8).



Figure 8. Traces marking the shaping technique (Source: Touré G. A., 2016)

On the inner walls and at the level of the middle part of the container, the presence of a line makes it possible to justify the addition of the first pencil and to justify the molding in convex form. There is an association of modeling, molding and coiling (see Fig. 9).



Figure 9. Stages of shaping a pot (Source: Touré G. A., 2016)

As for the degreaser, the mineralogical study of the sherds from the holes revealed that quartz, gravel, mica, sand and chamotte were used. Today, only the chamotte is used. The comparison between archaeological containers and actual containers reveals other characteristics.

The non-use of abandoned degreaser is due to the fact that these elements are difficult to obtain.

3.2. Typology, functions and scenery

The study of the typology and the function of ceramic vessels is very important in an ethnoarchaeological study because it allows us to interpret the reconstitution of archaeological containers.

3.2.1. Morphological comparison

➤ Open containers

The open containers have different morphologies as a whole. On the one hand, we currently have ovoid vessels that are available in flared oval vessels (a), ovoidal oval-shaped narrowed apertures (b), flared ovoidal bases (c), and flared conical vessels (d). (see Fig. 10).



Figure 10. Current open containers (Source: Touré G. A., 2016)

For reconstituted archaeological receptacles, we have carinated flared ovoid open containers (a) and streamlined spherical open containers (b) (see Fig. 11).

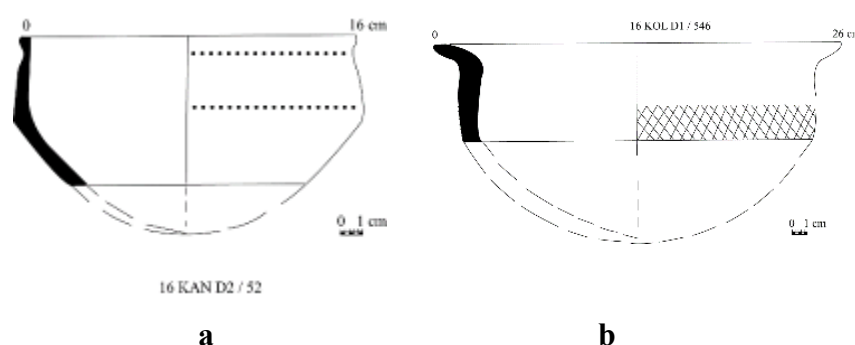


Figure 11. Archeological open containers (Source: Touré G. A.)

We observe changes in the morphology of open containers.

➤ Closed containers

With regard to closed containers, we do not have a great diversity of forms. For the present containers we have the closed containers of ellipsoidal shape with neck (a) and the closed receptacles of ovoid form with neck (b and c) (cf Fig. 12).



Figure 12. Current closed containers (Source: Touré G. A., 2016)

Archaeological vessels have only the spherical neck form (see Fig. 13).

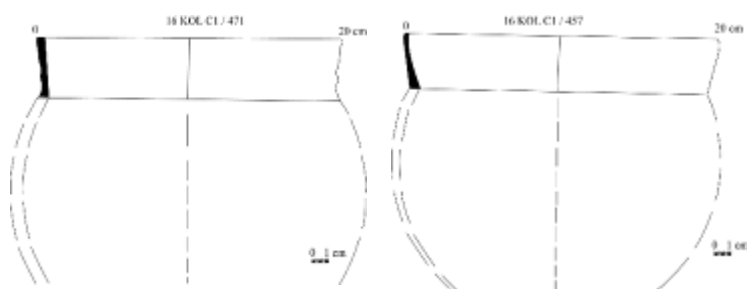


Figure 13. Closed archaeological containers (Source: Touré G. A.)

For closed containers, we do not have a great morphological diversity. There is rather an evolution in the use of containers to adapt to the current needs of individuals. Potters are thus led to make new forms of ceramics that meet its functions.

This is due to the fact that potters are copying the new shapes of plastic and aluminum vessels.

3.2.2. Functional level comparison

➤ Ceramic with culinary and domestic function

Here we have containers for cooking, storing and serving meals. Referring to the studies on the functions of archaeological vessels and present vessels, we note that there is indeed a change in the potters' profession (Camara et al, 2023, p.32)

Indeed, the current ceramics show a variety of functions. In addition to the containers used in cooking food, we register another category of containers that enters the service of meals. Also, it is necessary to remember that for each sub-function identified, there is a diversity and an evolution which is translated by the presence of new forms of ceramics.

➤ Decorative ceramic

Decorative ceramics has not been observed at the archaeological level. It was born with the advent of tourists who were looking for flower pots. Nevertheless, potters made containers for the preservation of jewelry, which is still observed.

➤ Ritual ceramics

Ceramic ceramics is the most used ceramics by the current populations. According to the classification of archaeological ceramics, it was also widely used. It accounts for 43% of the archaeological containers studied. Apart from the difference of the decorations, this ceramic form has not known a great evolution.

3.3. Comparative Study of Decorations

At the scenery level, we have a change. The potters of today do not give much importance to the sets. The most common are the prints with braided fiber. On the other hand, archaeological ceramics have a multitude of decorations (see Fig. 10 above).

Conclusions

The study of Kanoroba ceramics over the long term consisted of carrying out a comparative study on sub-current ceramics and archaeological ceramics. Beyond this study on the comparison and mutation of ceramics, it must be remembered that the morphology of archaeological ceramics is less diversified, unlike the ceramics we encounter today in Kanoroba. The potters rely on current needs to make new shapes. Also, we note that there is no ceramic for decorative use in archaeological ceramics. Regarding the decorations, they are less and less applied to the containers. All this shows a shift in production, even though potters claim that production has declined. This index can also be considered as a source of consolidation of the knowledge of the history of the population of the region, by reading the ebbs and flows of ceramic-producing populations.

Bibliography

- Avshalom K. & Uzy S. (2011). Computerized morphological classification of ceramics, *Journal of Archaeological Science*, 38(10), 2644-2657. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S030544031100183X> (Consulté le 27/01/2025).
- Balfet H., Fauvet-Berthelot M. F. & Monzon S (2000). *Lexique et Typologie des Poteries pour la Normalisation de la Description des Poteries*. CNRS.
- Beaudou A.G. & Sayol R., (1980). Rapport : Etude pédologique de la région de Boundiali-Korhogo (Côte-d'Ivoire), in *Notice explicative*, n°84, Paris, ORSTOM.
- Camara C., Gonçalves M. J., Mirão J. A. P., Martínez G. S. & Beltrame M. (2023). « Morpho-functional, decorative and petrographic study of islamic glazed/unglazed ceramics from the cities of évora, mértola and silves », *Estudos do Quaternário*, pp. 29-46 <https://www.apeq.pt/estudosdoquaternario/index.php/eq>(Consulté le 17/05/2024).
- Cauliez J., Delaunay G. & Duplan V. (2009). Nomenclature et méthode de description pour l'étude des céramiques de la fin du Néolithique en Provence, *Préhistoires Méditerranéennes* <https://journals.openedition.org/pm/250> (consultée le 19/09/ 2023).
- Gallay A., (1980), Réflexion sur le concept d'ethnoarchéologie, in *Nouvelles de l'archéologie*, 4, pp.34-42. https://www.persee.fr/doc/nda_0242-7702_1980_num_4_1_1969 (consultée le 10/08/ 2025)
- Keïta D., (2011) *Le peuplement de la marge orientale du delta intérieur du Niger au premier millénaire après Jésus Christ*, [Thèse de Doctorat non publiée], Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Laboratoire de Télédétection et de l'Analyse spatiale Appliquée à l'Hydrogéologie (2009), Rapport : *Étude de faisabilité des forages manuels identification des zones potentiellement favorables*, Abidjan, UFR-STRM, Lomé, DGEA.
- Schnapp A., Demoule J.-P., Lehöerff A. & Giligny F., (2002). *Guide des méthodes de l'archéologie*, Repères, Editions la Découverte, pp.39-85.
- Person Y., (1962) Tradition orale et chronologie, in *Cahiers d'études africaines*, 2, 462-476.
- Salanova L., (juin 2005). Protohistoire européenne (MAE – Nanterre), , in J. Rosen, A. Beeching, A. Desbat, L. Salanova, F. Verhaeghe, J. Vital, *Bilan critique des approches céramologiques, du Néolithique à l'Époque moderne*, Journée d'exposés-débats, CNRS.
- Vieugue J., Mirabaud S., Regert M. (2008). Contribution méthodologique à l'analyse fonctionnelle des céramiques d'un habitat néolithique : l'exemple de Kovačevo (6 200-5 500 av. J.-C., Bulgarie), in *ArcheoSciences*, 32. <https://journals.openedition.org/archeosciences/1010> (consulté le 10 août 2025).

Oral sources

Coulibaly G. (April 06, 2016). Interview on the Kanoroba ceramic production operational chain.

Dagnogo S. (April 05, 2016). Individual interview on the history of the Kpimblé caste of Kanoroba, whose women make pottery.

Ouattara A. (April 05, 2016). Individual interview on the history of the Kpimblé caste whose women make pottery.

Soro T. (April 06, 2016). Interview on the Kanoroba ceramic production operational chain.

Soro Y. (January 26, 2016; April 6, 2016). Interview on the settlement history of Kanoroba.



Le quotidien des détenus de la Prison Principale de Ntui : entre pluritude des corvées et opportunités de liberté

*The daily lives of inmates at the main prison in Ntui : between a multitude of chores
and opportunities for freedom*

Joseph Yannick MBATCHOU

Université de Yaoundé 1, Cameroun

Email : joyannmbatchou@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0001-5396-7715>

Résumé : Cet article explore les corvées pénitentiaires à la Prison Principale de Ntui (PPN), en les considérant non seulement comme un moyen de correction, mais aussi comme une opportunité de liberté pour les détenus. Dans le contexte de la liberté en milieu carcéral, la définition de l'établissement pénitentiaire suscite des débats. C'est ainsi que l'on la perçoit comme une institution visant à sanctionner les individus asociaux. Au-delà de cette vision, elle met également l'accent sur la réinsertion des prisonniers. Le Cameroun, tout en partageant cette dernière perspective, reconnaît la nécessité de réformer certaines pratiques. Pour cette étude, une enquête a été menée à la PPN et dans les quartiers avoisinants, combinant des observations et des entretiens semi-directifs avec le personnel pénitentiaire et les riverains. Les données ont été analysées à travers deux approches : une analyse inférentielle de la population étudiée et une analyse diagnostique visant à identifier le fondement et l'objectif spécifique des corvées en milieu carcéral. Les résultats révèlent que, malgré les contraintes, les corvées sont perçues comme une forme de liberté spirituelle et un moyen de réinsertion socioculturelle. Un changement de paradigme est donc nécessaire, notamment en ce qui concerne la perception de la population carcérale, qui aspire à une réintégration sociale.

Mots-clé : Détenus, Prison, Corvées, Liberté, Réinsertion sociale.

Abstract : This article explores prison labour at Ntui Main Prison (PPN), considering it not only as a means of correction, but also as an opportunity for freedom for prisoners. In the context of freedom in prison, the definition of a prison institution is a subject of debate. It is often perceived as an institution aimed at punishing antisocial individuals. Beyond this view, it also emphasises the reintegration of prisoners. Cameroon, while sharing this latter perspective, recognises the need to reform certain practices. For this study, a survey was conducted at the PPN and in the surrounding neighbourhoods, combining observations and semi-structured interviews with prison staff and local residents. The data were analysed using two approaches: an inferential analysis of the study population and a diagnostic analysis aimed at identifying the basis and specific objective of prison labour. The results reveal that, despite the constraints, chores are perceived as a form of spiritual freedom and a means of socio-cultural reintegration. A paradigm shift is therefore necessary, particularly with regard to the perception of the prison population, which aspires to social reintegration.

Keywords: Prisoners, Prison, Chores, Freedom, Social reintegration.

Introduction

Privés de liberté en raison de leur asocialement (Morelle et al, 2018), les prisonniers sont incarcérés dans un environnement où le corps et l'esprit subissent quotidiennement des tortures de la part du personnel pénitentiaire (Ntiga, 2006). Vue sous cet angle, la prison apparaît comme la face cachée de la justice, où la sanction se résume à l'incarcération des détenus, au détriment de la mission première des maisons d'arrêt : la reconstruction personnelle des prisonniers. Cette mission était accomplie dans nos sociétés traditionnelles, mais elle a subi une déformation au fil du temps et des changements spatiaux. Dans cette pédagogie carcérale à la camerounaise, il s'agit de réparer le tort par la brutalité afin d'envoyer, si possible, la réintégration des détenus dans la communauté, en tenant compte des aléas juridiques,

techniques et sociétaux qui peuvent entraver ce processus. Or, cette approche est loin de la volonté des Nations-Unies qui prévoient un ensemble de textes minimaux sur le respect des droits de l'homme.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les corvées quotidiennes à la Prison Principale de Ntui (PPN). Bien que relevant de la législation pénitentiaire camerounaise, les corvées dans cet établissement sont spécifiques et réservées à certaines catégories de prisonniers. Selon leur classification, deux types de corvées sont proposées aux détenus : les corvées endogènes et exogènes. Malgré l'absence d'une vision pénitentiaire globale, voire continentale sur les activités visant à la réinsertion des prisonniers, les corvées font partie des dispositifs mis en place pour assurer le bon fonctionnement de la PPN et favoriser la resocialisation des détenus. Si certains considèrent le travail pénible (Foucault, 1975) comme un moyen de responsabiliser les prisonniers, d'autres estiment qu'il est essentiel d'améliorer leurs conditions de vie et de santé conformément aux droits humains spécifiques, afin que ces tâches soient accomplies convenablement et sans difficultés. Cet article soulève la question des conditions de vie des détenus à la prison de Ntui.

Au regard de cette dichotomie de point de vue, quels sont les types de servitudes mis en place à la Prison Principale de Ntui ? Quels objectifs visent-elles pour les prisonniers incarcérés dans une maison d'arrêt ? Pour répondre à ces questions, nous nous proposons d'analyser les corvées comme une forme de liberté spirituelle, ainsi que comme un moyen de réinsertion socioculturelle pour les personnes privées de liberté.

1. Méthodologie de l'étude : cadre théorique et conceptuel

Cette contribution scientifique présente des réflexions issues d'une enquête non probabiliste portant sur les corvées et leurs opportunités de liberté chez les détenus. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une étude exploratoire sur les bénéfices des servitudes en milieu carcéral. Pour la réalisation de cette étude, nous avons consulté les archives du Ministère de la Justice Camerounaise, ainsi que les ressources issues de la recherche documentaire que nous avons collectées dans les bibliothèques et centres de recherche locaux. À cela s'est ajouté les données recueillies sur le terrain. Cette documentation a été confrontée aux données issues des entretiens semi-directifs et directifs de nos informateurs cibles. La recherche documentaire, a été effectuée dans la capitale politique, Yaoundé, siège des institutions, et au centre pénitentiaire de Ntui. Les déplacements dans ce département du Centre ont eu lieu en janvier, février et mars 2025. L'enquête de terrain nous a permis de mieux cerner les logiques de localisation de la Prison Principale de Ntui, la démographie carcérale (personnel administratif et personnes privées de liberté) et surtout le type de servitudes imposées aux prisonniers.

Cette étude porte essentiellement sur la Prison Principale de Ntui et les quartiers avoisinants le centre de détention car, l'analyse a démontré que dans le contexte de l'étude, il existe un lien étroit entre les deux environnements. En réalité, nous avons choisi de ne pas étudier la monographie de la prison pour nous pencher sur l'historique des corvées dans cet établissement pénitentiaire, même s'il faut souligner qu'une législation encadre ce type de tâche. En d'autres termes, nous voulons mettre en exergue la place des servitudes dans le quotidien des détenus jusqu'à leur libération. Afin d'élucider les fondements de cette pratique, nous avons pris la peine de catégoriser les corvées en milieu carcéral. L'observation a pu relever qu'il existait dans cet univers deux types de tâches à savoir : les corvées internes et externes. Pour Mendo Mendo Ndoum (2025), "la prison fut un fait des sociétés traditionnelles camerounaises qui fut modernisé par la colonisation". En l'état actuel, il est clair que le concept est loin de son appréhension première. En introduisant les corvées au sein des pratiques carcérales, Mbarga (2025) souligne à propos : "le législateur a voulu donner une seconde chance aux repris de justice". Dans le cadre de ce travail, nous voulons montrer que,

malgré la pluritude des corvées, elles restent une opportunité de liberté pour les détenus et un moyen de réinsertion socioculturelle.

2. Collecte des données et analyse

Pour la réalisation de cette étude, nous avons travaillé avec un échantillon de commodité de 15 sujets (prévenus, condamnés et détenus). Il convient de souligner que, au sein cette population, figure des hommes, des femmes et des enfants. Bien qu'ils partagent le milieu carcéral, ils ne résident pas dans les mêmes quartiers et leurs parcours sont totalement différents les uns des autres. Nous ne nous sommes pas non plus focalisés sur leur passé, ni orientés vers une collaboration avec les autorités pénitentiaires. Afin d'optimiser l'exploitation des informations recueillies auprès des prisonniers, nous avons choisi un codage ouvert mais sélectif. Ce qui nous a permis de définir la population d'étude décrite ci-dessous.

Prisonniers	Âge	Situation judiciaire a la PPN	Temps restant à la PPN
P1	35 ans	10 ans de condamnation	2 ans
P2	32 ans	25 ans de condamnation	5 ans
P3	30 ans	15 ans de condamnation	1 an
P4	25 ans	7 ans de condamnation	3 ans
P5	22 ans	10 ans de condamnation	2 ans
P6	27 ans	5 ans de condamnation	1 ans
P7	31 ans	7 ans de condamnation	3 ans
P8	20 ans	5 ans de condamnation	2 ans
P9	38 ans	N'est pas encore jugé 1 an déjà en prison	
P10	21 ans	15 ans de condamnation	10 ans
P11	15 ans	N'est pas encore jugé 4 mois en prison	
P12	33 ans	N'est pas encore jugé 2 mois en prison	
P13	40 ans	25 ans de condamnation	1 an 6 mois
P14	35 ans	15 ans de condamnation	7 mois
P15	20 ans	N'est pas encore jugé 8 mois en prison	

Tableau 1. Les prisonniers et leur situation judiciaire (Source : Mbatchou, Ntui, 2025).

Pour les autorités pénitentiaires (adjoint du régisseur de prison et deux gardiens de prison), nous avons sélectionné ceux qui sont proches du système carcéral et dont la carrière au sein de ce poste est bien établie. Outre l'organisation et la gestion quotidienne de la prison, qui incombent au Régisseur de prison ou à son adjoint, les deux autres informateurs ont été ciblés en raison de leur proximité avec les détenus. Cela nous donne le tableau suivant :

Populations enquêtées	Effectif
Autorités pénitentiaires	03
Prisonniers remplissant les conditions pour les corvées	15
Total	18

Tableau 2. Les autorités pénitentiaires (Source : Mbatchou, Ntui, 2025)

La troisième population de cette étude est constituée de l'ensemble des personnes habilitées à exercer une activité économique et qui, par le passé, ont eu à recourir à la main-d'œuvre carcérale. Il s'agit de sept riverains (fonctionnaires, commerçants, travailleurs

indépendants et agriculteurs) habitants tout le long de l'artère menant à la prison et dans ses environs. A partir de cet échantillon, nous avons élaboré le tableau suivant :

Les riverains	Activités économiques et choix de la sollicitation de la main d'oeuvre
R1	Fonctionnaire/domestication
R2	Fonctionnaire/aide-maçons
R3	Fonctionnaire/creusage d'un puit
R4	Ménagère/travaux champêtres
R5	Fonctionnaire retraité/plantations
R6	Fonctionnaire/défrichage de parcelle pour travaux champêtres
R7	Ménagère/lessive

Tableau 3. Riverains et activités sollicitées auprès des détenus (Source :
Mbatchou, Ntui, 2025)

Les informations que nous avons recueillies des informateurs proviennent d'entretiens semi-directifs et directifs. Nous sommes parti d'un panel bien défini, établi selon des critères spécifiques. Il est important de souligner que les critères différaient pour chaque échantillon. Chaque population avait ses propres critères de sélection. Pour les prisonniers, l'entretien de type semi-directif, a duré 30 minutes et s'est déroulé dans un espace aménagé par l'adjoint du régisseur de la prison. Nous leur avons fourni un questionnaire préalablement approuvé par les autorités pénitentiaires, auquel chacun pouvait répondre dans le temps imparti. Nous avons ensuite mené des entretiens à l'extérieur avec les détenus effectuant des corvées et ceux dont la peine était presque purgée. L'entretien directif a eu lieu avec les autorités de la prison dans leurs bureaux respectifs à l'aide d'un questionnaire. Les entretiens avec les riverains se sont déroulés selon le même procédé. Il convient de préciser que la population riveraine nous a été indiquée par certains informateurs souhaitant conserver l'anonymat, ce qui a permis d'établir cet échantillon. Les entretiens menés ont respecté les méthodes d'une enquête qualitative en sciences humaines et sociales, dont l'objectif est de garantir l'éthique entre le locuteur et l'interlocuteur.

C'est à partir de l'analyse diagnostique que nous avons mené tous ces entretiens, qui nous ont permis, par immersion sur le terrain et grâce aux informations recueillies, de mieux comprendre l'objectif des corvées au sein de la PPN. Ce type d'analyse a donc pour but, dans une recherche scientifique, d'examiner les données afin de comprendre l'origine de certains événements, les comportements des sujets étudiés ainsi que les résultats qui en découlent. C'est grâce à l'enquête qualitative que les chercheurs peuvent désormais « évaluer les pratiques sociales et politiques » (Lung et Vendassi, 2012, p. 166).

3. Résultats

Tout travail de recherche contribue à l'obtention de résultats. Dans ce cas de figure, nous considérons à la fois la servitude, une liberté spirituelle et les corvées comme moyens de réinsertion socioculturelle des détenus.

3.1. Servitudes et liberté spirituelle

Concernant les corvées comme source de liberté spirituelle, il est évident que les avis divergent car, chaque détenu perçoit cette liberté d'esprit à sa manière. À partir de l'analyse et de l'observation, nous constatons que, loin d'être une servitude imposée par le système carcéral camerounais en général, et la prison de Ntui en particulier, c'est dans les corvées

internes et surtout externes que les détenus s'évadent spirituellement (ils projettent ainsi leur vie future). Cette idée est soutenue par trois privés de liberté (P4, P5 et P6), qui déclarent : "la corvée est un moment idéal". Ce caractère optimal des peines se justifie par le fait qu'en étant hors de leurs quartiers respectifs, les détenus commencent à vivre une liberté spirituelle, car l'âme, emprisonnée dans le « ça » des pulsions négatives, se décharge et adopte une charge positive. À cet égard, on se sent libre parce qu'on peut désormais parler aux compagnons de corvée du jour, marcher plusieurs kilomètres sans avoir une voix qui martèle la conscience, contempler la nature et toucher les éléments qui la composent sans contraintes, comme le souligne les détenus (P11, P12 et P13). En réalité, c'est par ce type de corvées, que les prisonniers parviennent à revigorer leur psychisme, dégradé par le milieu carcéral. Cela leur donne, même involontairement, la possibilité de nourrir des idées positives concernant leur statut, dans l'espoir que le jour de leur libération arrivera.

3.2. Les corvées comme moyen de réinsertion socioculturelle des détenus

Les corvées sont régies par les textes de lois nationales et internationales qui attestent la légitimité en milieu carcéral¹. Il convient également de préciser que le recours aux peines peut être lié à des fonctions internes, notamment le fonctionnement de l'établissement (nettoyage, élevage, cuisine, etc.). Cependant, tous les détenus n'ont pas accès à ce type de privilèges. Selon les informateurs (R5, R6 et R7), "seuls ceux qui ont purgé les deux tiers de leur peine sont habilités à participer à ce processus de resocialisation". Concrètement, il s'agit pour les personnes privées de liberté, après autorisation de la haute hiérarchie de la prison, de se rendre chez les riverains enregistrés afin d'effectuer des activités domestiques et autres. R2 soutient que, "depuis deux ans, il mène des activités de maçonnerie avec un prisonnier chez ses partenaires, sans risque d'évasion". En réalité, c'est au cours de ces activités que les détenus, tout en gagnant de l'argent, entrent en contact avec leurs semblables. Les tâches effectuées pendant les heures de corvées sont essentielles : elles facilitent leur réintégration sociale et peuvent même permettre de faire d'un métier appris une future profession.

4. Discussion

Dans le cadre de la reconstruction des prisonniers et conformément au respect des droits de l'homme fixés par l'ONU², la prison de Ntui a mis en place des corvées. Au-delà de leur typologie, les corvées ne constituent pas seulement un moyen de torture physique et morale des détenus, mais aussi une opportunité de liberté spirituelle.

Avant d'aborder la genèse des corvées et leurs plus-values pour les prisonniers, il convient de souligner d'après Amata (2025), que "la Prison de Ntui a été créée en 2012", avec une capacité d'accueil de 500 individus toutes catégories confondues. En 2025, la population carcérale de cette prison avait quadruplé. Elle a été mise sur pied pour lutter contre le banditisme et l'insécurité grandissante dans ce département du Centre³. Le contexte d'implantation et les pratiques carcérales observées dans cet établissement montre que la PPN s'inscrit dans une mission : punir pour réparer le tort, un héritage laissé par le colonisateur à la colonie. Malgré les réformes, le système pénitentiaire Camerounais est resté insensible à ses moyens de tortures. Les Organisations Internationales Gouvernementales (OIG), les Organisations Non Gouvernementales (ONG), la société civile et les intellectuels ont dénoncé le mal-être des détenus (Bonoungou, 2012). À partir de 2015, des avancées ont été relevées grâce

¹ La loi pénitentiaire de 2009 stipule que les corvées doivent faciliter la réinsertion de la personne détenue tout en lui offrant un cadre de travail approprié.

² Lire par exemple, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) adoptée en 1948.

³ Région agricole animée par un trafic économique et jouant le rôle de cordon ombilical entre Ngaoundéré, les localités avoisinantes et la région du Centre. Cette petite bourgade a donc attiré de nombreuses populations, d'où une recrudescence de l'insécurité.

aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)⁴, qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des prisonniers dans le monde en général et ceux de la Prison de Ntui en particulier, ainsi qu'à leur réinsertion sociale.

À la PPN, deux types de prisonniers sont incarcérés : les prévenus et les détenus. Ename (2025), précise que "les prévenus sont des personnes privées de liberté face à une faute commise et dont celle-ci serait en attente de jugement". En revanche, les détenus sont des prisonniers ayant déjà été jugés, et dont la sanction est connue des autorités pénitentiaires. Ces derniers doivent accompagner leur resocialisation par tous les moyens pédagogiques à leur disposition. Dans le cas de la France, par exemple, Le Floch (2023) considère que l'organisation d'une scène théâtrale en prison vise à promouvoir la culture, donner la parole aux prisonniers et sensibiliser les citoyens aux comportements déviants en société. A ce stade, il ne s'agit plus seulement d'une activité théâtrale, mais d'« un spectacle en deux temps ». Pendant ces heures, les prisonniers se distraient, s'instruisent et adoptent des comportements socialement acceptés. En ce qui concerne les détenus, trois catégories peuvent être distinguées : les condamnés à temps partiel, qui doivent purger une peine proportionnelle avant de réintégrer leur cadre de vie initial ; les condamnés à vie, destinés à passer le reste de leur existence en prison ; et les condamnés à mort, qui partagent le même sort que les condamnés à vie, avec la particularité que la perspective de la peine capitale pèse lourdement sur leur existence (Renneville, 2003, p.416). Les condamnés à mort sont des prisonniers ayant commis des fautes graves, telles que la haute trahison ou le détournement de deniers publics. Au-delà de cette classification, il est clair que, lors de l'enquête, la prison de Ntui n'abritait pas de condamnés à mort. Quelle que soit la catégorie de prisonniers et le préjudice commis, la législation camerounaise prévoit des dispositifs visant soit à adoucir, soit à complexifier leur détention (Ntiga, 2006, p. 160). Depuis 2002, la prison militaire américaine à Cuba, s'est démarquée des autres par la qualité des prisonniers qu'elle détient, ainsi que par les rudes conditions de détention. Belga (2022) dénonçait déjà les conditions « cruelles et inhumaines » infligées aux détenus. Ces multiples campagnes s'inscrivaient dans un plaidoyer en appelant les hautes autorités américaines à fermer cet établissement pénitentiaire.

De cette spécificité entre les différents types de prisonniers, il ressort des investigations qu'à la PPN, les corvées internes sont essentiellement destinées aux prévenus. Cependant, il faut relever que les détenus à temps partiel, c'est-à-dire ceux qui ont purgé les $\frac{3}{4}$ de leur peine, peuvent également être inclus dans le régime des corvées. Dans le même ordre d'idées, et selon certains informateurs bien informés (R1 et R4), il en découle que l'administration pénitentiaire est entièrement responsable de la gestion des corvées et du choix des prisonniers destinés à l'exécution des tâches externes ou internes. C'est l'une des raisons pour lesquelles un prévenu peut se retrouver à l'extérieur pour effectuer une tâche tandis qu'un détenu ayant purgé plus de $\frac{3}{4}$ de sa sentence peut ne pas être admis dans ce registre. Bien que les corvées soient inscrites dans le fonctionnement pénitencier (Jefferson et Gaborit, 2015, pp. 487-503), il faut souligner que l'acquisition de ce privilège dépend de plusieurs paramètres à la fois textuels et contextuels⁵. Or, la mise des prévenus en corvées externes représente un risque élevé pour l'administration et les gardiens de prison.

Cette facette négative se poursuit avec les irrégularités qui, peuvent apparaître durant ce type de corvées, telles que les intrusions et les infiltrations des stupéfiants, comme le souligne P14. Dans ce type de mission, la prudence est de mise et l'administration doit renforcer la surveillance des gardiens afin que les tâches se déroulent sans heurts et que le retour au cachot

⁴ Bien que la mission des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne s'intéresse pas directement à la situation des prisonniers, certaines actions de ce programme visent néanmoins le bien-être des personnes privées de liberté.

⁵ Parmi ces paramètres, l'on cite l'attitude et l'aptitude du prisonnier, ainsi que ses rapports avec l'administration et ses semblables.

se fasse dans les meilleures conditions. Concernant le nombre d'intrusions dans ce contexte, de sa création à nos jours, très peu d'informations nous ont été communiquées en dehors de quelques rares cas isolés⁶. Il est donc impératif que les autorités de la prison mettent tout en œuvre pour respecter les bonnes pratiques en milieu carcéral et préserver l'image de l'établissement.

En effet, l'instauration des corvées dans le système pénitentiaire actuel n'est pas nouvelle dans le contexte camerounais. Cette pratique remonte à l'Afrique traditionnelle en général, et au Cameroun précolonial en particulier. Avant la colonisation, les tâches inscrites dans le registre traditionnel des punitions étaient socialement liées au lignage, voire à la tribu. Chez les Moundang, par exemple, il existait le rituel « dargoï » (Dekane, 2024, pp. 105-119). Ainsi, lorsqu'on voulait punir un enfant qui s'était mal comporté envers ses parents (la famille élargie dans la conception africaine) ou envers son aîné, on lui infligeait des corvées telles que : aller chercher du bois pour la cuisine ou être chargé de puiser l'eau nécessaire aux besoins de la maison (Foucher et Smith, 2011). C'est ce type de corvées que les sociétés égalitaires et centralisées ont mis en œuvre dans leur communauté, à des degrés différents, et ce, avant l'arrivée des Européens. Dans le même ordre d'idée, Edzoe Tsoungui (2025) insiste sur le fait que, "les coupables étaient soumis à des tâches qui ne portaient pas atteintes à leur dignité". Il en allait de même pour les prisonniers issus des guerres migratoires, sans distinction de sexe ni d'âge, qui étaient également inscrits dans le même registre. Dans le cadre de la protection des droits de l'homme en contexte précolonial, Atangana (2021) soutenait que "les autorités traditionnelles avaient établi que les prisonniers puissent purger leurs peines en effectuant des tâches au sein de la chefferie/du royaume, ou à l'extérieur de ces entités politiques". Durant cette période, les corvées constituaient un moyen de réinsertion pour ceux qui s'étaient opposés à la loi traditionnelle.

Pendant la colonisation, les Européens ont recensé toutes les peines utilisées comme punitions durant la période précoloniale, puis ont officiellement introduit les leurs dans un code applicable dans leur pré-carré (Thioub, 2002). C'est le cas, par exemple, du code de l'indigénat qui a été appliqué dans tous les territoires français, notamment le Cameroun, jusqu'en 1944⁷. En substance, cette initiative n'était pas fortuite : les nouveaux maîtres du territoire ont voulu, à travers ce code, imposer une domination et instaurer une psychose chez les indigènes afin de permettre aux administrateurs d'exercer dans un environnement sécurisé, à l'abri de toute rébellion. On constate donc que, durant la période coloniale, tous ceux qui s'opposaient à cette législation ou à l'administrateur des colonies étaient jetés en prison, où ils subissaient des peines ou des tortures physiques et morales⁸. Ici, les corvées ne s'inscrivaient plus dans une pédagogie du respect de l'autorité, mais plutôt dans une volonté de briser le corps. Malgré l'autonomie de 1957, la justice, déjà divisée, est restée ancrée dans les fondements susmentionnés et concentrée entre les mains des administrateurs coloniaux (Ngoh, 1990, pp. 84-85). Il a fallu attendre l'indépendance du Cameroun pour que le jeune État puisse contrôler l'appareil judiciaire. De ce fait, les enquêtes de terrain ont montré que, pour adapter le système pénitentiaire actuel, plusieurs réformes ont été entreprises, même s'il ressort que le caractère traditionnel des corvées s'est dégradé au profit des tortures physiques et psychiques infligées aux prisonniers (Foucault, 1975, pp. 15-70).

⁶ La sécurité en place limite les intrusions, du moins depuis l'intérieur. Cependant, on relève deux cas d'invasions au retour des corvées, dus à la distraction des accompagnateurs comme le souligne un informateur souhaitant garder l'anonymat.

⁷ En principe, il ne fallait pas brusquer l'évolution des indigènes avec des lois contraires à celles de leurs coutumes. Pour capitaliser, le colon français a trouvé judicieux d'associer les punitions existantes à celles importées.

⁸ En effet, le code de l'indigénat instauré au Cameroun sous administration française le 08 août 1924 punissait sévèrement les prisonniers.

À la PPN et conformément à la loi sur la démocratisation du système pénitentiaire⁹, plusieurs corvées ont été mises en place afin d'accompagner les détenus durant la condamnation (Faye et Sylvain, 2017). Parmi celles-ci, on retrouve les corvées internes, telles que le nettoyage des bureaux administratifs, des dortoirs, du champ communautaire de la prison, ainsi que l'approvisionnement en eau et en bois de chauffage, etc. Au niveau externe, les tâches ne se limitent pas au nettoyage des alentours de la structure ; elles s'étendent également au centre-ville, aux résidences et aux espaces publics. Il ressort clairement de cette observation, que se sont ces deux types de corvées que l'on peut retrouver dans une prison principale au Cameroun.

La Prison de Ntui se conforme à l'article 50 de la loi n° 92/052 relative au régime pénitentiaire camerounais, qui protège les personnes vulnérables contre les atrocités du milieu carcéral. Dans le cadre du présent travail, il apparaît inéluctable qu'en dehors des femmes et des mineurs, d'autres prisonniers sélectionnés par l'administration peuvent également travailler au sein de la prison, sous la supervision des gardiens. Afin de comprendre dans quelle mesure les corvées constituent une forme de liberté spirituelle pour les détenus, nous avons interrogé certains informateurs. Les données recueillies révèlent qu'une fois sortis du cachot (Kalifa, 2013), l'esprit des détenus se sent vivifié par la fraîcheur et la clarté matinale, qui pénètrent difficilement dans les cellules. Pour éviter que le corps ne pèse sur l'esprit, Corbin (1984) suggère de « purifier l'air des prisons ». A la lumière de ces témoignages, recueillis auprès des détenus et de certains riverains, nous constatons que plusieurs dortoirs de cette maison d'arrêt sont mal éclairés et insalubres, ce qui favorise un embrigadement de l'esprit, comme le souligne Martinet (2022).

Notons que chez les condamnés à mort, l'esprit n'est plus vivable : il est mort avant la sentence, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne sont plus en mouvement ni en contact avec leurs semblables. Cela conduit à la déshumanisation du corps par la prison (La Ruche, 2016, pp. 2-5). Pour Austin-Sparks (1961), « l'absence de mouvement conditionne l'esprit ». En clair, pour que les pensées soient positives et que la vie suive son cours, même en prison, il est essentiel que le corps du prisonnier soit en mouvement. Celui-ci ne doit pas être étouffé, car il existe un lien très étroit entre « incarcération du corps et libération de l'esprit » (Cassidy-Welch, 2011, p. 380.).

Dans le but de recueillir des informations sur la perception qu'ont les prisonniers des corvées en tant que processus de libération de l'esprit, nous avons interrogé plusieurs détenus (P9, P11 et P15). Leurs discours convergent vers l'idée selon laquelle, les peines sont considérées, dans le milieu carcéral en général, et à la prison de Ntui en particulier, comme un moment privilégié pour tous les privés de liberté. Bonoungou (2014) soutient cette idée en affirmant que la prison doit être « un lieu de restauration de la cohésion sociale, en accord avec les valeurs culturelles camerounaises, plutôt qu'un simple système de sanction hérité du colonialisme ». Selon les témoignages, certains accordent une grande valeur à ces tâches, car elles représentent pour eux un moyen de se sentir libres (Cassidy-Welch, 2011, p. 380.). Pendant les quelques heures passées à l'extérieur pour effectuer les corvées, les détenus oublient le cachot et ses difficultés. Il se dégage alors un sentiment de liberté et d'épanouissement, contrastant avec les conditions de vie qui leur sont réservées en prison. Pour d'autres (P7, P8 et P10), les corvées représentent un avantage supplémentaire, puisqu'elles leur permettent de communiquer avec leurs semblables¹⁰ et de nouer de nouveaux contacts. Tout au long du trajet vers le lieu de la corvée, les prisonniers chantent, crient, s'échangent des tapes amicales et taquinent même les civils croisés en chemin. En substance, cette pratique est synonyme de liberté spirituelle (Cissokho, 2019). Enthousiasmés par ce

⁹ Lire, par exemple, l'article 50 du décret n° 92/052 du 27 mars 1992 fixant le régime pénitentier au Cameroun.

¹⁰ La liberté d'expression est un principe démocratique inscrit dans le préambule de la Constitution du 18 janvier 1996.

contact inattendu avec l'environnement extérieur, ils ne perçoivent ni le temps qui passe, ni les efforts fournis pendant des heures, car leur esprit est totalement libre, voire éloigné du milieu carcéral. À ce stade, chaque minute compte pour les corvéables, car les tâches à accomplir ne s'étalent pas sur une longue période ; elles sont quotidiennes et peuvent être interrompues en cas d'incident (Renneville, 2003). Au-delà de cette observation, il apparaît également que les corvées constituent un moyen de réinsertion socioculturelle pour les détenus.

Le quartier Eyangué tire son nom du fleuve qui le traverse et a été choisi comme site pour abriter les bâtiments de la Prison de Ntui. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Afin d'éloigner les populations à la fois des tortures (Milhaud, 2009) et des instants de joies des personnes privées de liberté, les pouvoirs publics ont décidé d'implanter cette maison d'arrêt au fond de ce quartier en développement, comme le souligne un informateur souhaitant garder l'anonymat. Par ailleurs, il convient de noter qu'à sa création, cet espace était essentiellement réservé aux activités agricoles. Aujourd'hui, les jeunes fonctionnaires et agents du secteur privé en ont fait une destination pour des logements sociaux où se mêlent désormais architectures résidentielles et activités agricoles¹¹. Si, pour certains, comme R1 et R5, "ce choix relève d'une volonté politique", pour d'autres (R4 et R7), "c'est un espace idéal pour encadrer la reconstruction des détenus, voire leur réinsertion socioculturelle". Il va sans dire que c'est d'abord dans ce quartier que les détenus sont appelés à purger leurs peines, c'est-à-dire à effectuer certaines tâches à la demande de l'administration et des riverains, avant d'envisager les corvées hors du quartier et celles aux alentours de la ville.

L'une des missions du système pénitentiaire camerounais, comme ailleurs, est de favoriser la réhabilitation des détenus pendant leur période de détention. Ainsi, la prison doit insister sur les « programmes visant à ce que le prisonnier puisse s'adapter aux normes sociales et éviter la récidive » (Larouche, 2008), car leur désocialisation dépend de la trajectoire choisie par l'administrateur pénitentiaire. Pour favoriser la socialisation des détenus (Bajoit, 2000), la direction de la PPN, dans son approche pédagogique, considère les corvées comme un moyen de réinsertion, car elles placent les personnes privées de liberté au cœur de la société qu'elles doivent reconquérir. En effet, le régisseur de la prison ou son adjoint, est chargé d'organiser ces corvées. Cette dynamique positive, empreinte de savoir-faire, s'inscrit dans la volonté de permettre aux détenus de gagner honnêtement leur vie une fois leur peine purgée (Milhaud, 2009). Dès lors, on peut affirmer que les corvées telles que la maçonnerie, le travail temporaire dans les champs ou les tâches domestiques, contribuent à faciliter la réinsertion socioculturelle des détenus. C'est le cas des privés de liberté (P3, P6, P13 et P14) qui ont réussi à s'intégrer dans le milieu social du quartier Eyangué.

Rappelons que ces derniers ont presque purgé leur peine et, à titre d'exemple, ont obtenu de l'administration une liberté provisoire en attendant leur libération officielle. En dehors des corvées (Tefe et al, 2022, pp. 30-38), ils peuvent également travailler à leur propre compte et gagner de l'argent¹². Par ailleurs, quel que soit le degré des relations amicales qu'ils tissent avec les riverains et/ou les familles des particuliers pendant les corvées, le respect des directives et un comportement exemplaire envers l'administration et reste la base de toute relation à la maison d'arrêt de Ntui. À cet égard, seuls P3, P6, P13 et P14 bénéficient de certains privilèges, tels que la visite de leurs proches et/ou la jouissance de couvre-feux personnalisés¹³.

Dans ce processus de réinsertion, tous les acteurs de la chaîne de socialisation (Bouloiseau, 1979) doivent agir avec discernement, notamment dans le choix des détenus

¹¹ Zone agricole animée par un trafic économique, le Mbam est dans sa globalité, le grénier agricole de la région du Centre et approvisionne en vivres la région de l'Adamaoua.

¹² Argent qui entre directement dans leurs poches après des services rendus, tels que tisser des nattes, récolter et/ou transporter les fèves de cacao d'un lieu à un autre, creuser un puits, etc.

¹³ Opportunité de liberté réservée aux quatre prisonniers, qui prend fin à partir de 22 heures.

affectés aux corvées, car la reconstruction personnelle n'est pas toujours aisée. Selon certaines informations recueillies sur le terrain, un détenu a été débouté alors même qu'il avait purgé l'intégralité de sa peine. De même, pour les cas d'évasion survenue lors de ces corvées, qui sont restés impunis, n'ont fait qu'accentuer la sévérité de l'administration pénitentiaire. Les rapports des riverains sur la resocialisation d'un groupe de détenus ont incité les autorités pénitentiaires à solliciter une réduction de peine. À titre d'illustration, citons le cas de Zoa, dont la peine privative de liberté a été réduite de 12 à 10 ans, lui offrant ainsi l'opportunité de retrouver les proches.

Conclusion

Cette étude s'est intéressée à la finalité des corvées à la Prison Principale de Ntui. En tant qu'établissement de privation de liberté, l'introduction des corvées comme peines durant la période d'incarcération des détenus est inhérente aux punitions initiées dans les sociétés traditionnelles africaines en général, et celles du Cameroun en particulier. Dans ce milieu carcéral, deux types de corvées ont été mis en place : celles exécutées à l'intérieur par les prévenus, destinées à assurer le bon fonctionnement de la structure, et les peines externes effectuées par les détenus, qui facilitent leur réintégration sociale. À l'issue de cette analyse, plusieurs résultats méritent d'être retenus : les corvées, en tant que source de liberté, sont un catalyseur, voire un baume pour l'esprit du prisonnier. Elles apportent à ce dernier gaieté et espoir. Il en découle également que les corvées sont un moyen facilitant la réinsertion socioculturelle des détenus en leur offrant un large éventail de socialisation. Tout compte fait, les autorités pénitentiaires doivent revoir le concept de « prisonnérification » en tenant compte du respect des droits de l'homme, renforcer la sécurité et le suivi afin de mieux encadrer les corvées externes et/ou celles à domicile, dans le but d'empêcher toutes évasions et d'adapter les corvées à tous les types de prisonniers. Ce qui permettrait d'améliorer l'espérance de vie des personnes privées de liberté durant la période d'incarcération et de faciliter leur réintégration sociale une fois en liberté.

Références bibliographiques

- Amata, F. (2025, février 02). Date de création de la Prison Principale de Ntui.
- Atangana, M. (2022, janvier 19). La gestion des prisonniers de guerres durant la période précoloniale.
- Austin-Sparks, T. (1961). A Witness and A Testimony, *The Spirit in Prison*, 39(2), 40-43. <https://www.austin-sparks.net/english/007950.html> (consulté le 07 août 2025).
- Bajoit, G. (2000). Qu'est-ce que la socialisation ? Dans G. F. Bajoit, J. M. Digneffe, J. M. Jaspard, Q. Nolet. *Jeunesse et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, 6(1), 10-11. <http://hdl.handle.net/2078.1/90036> (consulté le 07 août 2025).
- Belga (2022). Amnesty International prie Joe Biden de fermer Guantanamo à l'approche des 20 ans de la prison, RTBF Actus, <https://www.rtbf.be/article/> (consulté le 06 août 2025).
- Bonoungou, N. R. (2012), La réforme du système pénitentiaire camerounais, [Thèse de Doctorat, Université de Grenoble]. https://theses.hal.science/tel-00808408v1/file/31494_NGONO_-_BOUNOUNGOU_2012_archivage.pdf (consulté le 07 août 2025).
- Bouloiseau, M. (1979). La délinquance pénale à Nice sous le régime napoléonien, d'après les dossiers du tribunal correctionnel de Nice 1800-1814, Seuil.
- Cassidy-Welch, M. (2011). Incarcération du corps et libération de l'esprit : un motif hagiographique, Éditions de la Sorbonne.

- Cissokho, S. (2019). Oyoko city, country no verse : parole de prévenu sur le quotidien carcéral (Nsawam, Ghana), *Politique africaine*, 155(3), 157-164. <https://doi.org/10.3917/polaf.155.0157>.
- Corbin, A. (1984). Purifier l'air des prisons, in Petit. Jacques-Guy (dir.), *La Prison, le bagne et l'histoire*, Librairie des Méridiens, (pp. 151-156). <https://criminocorpus.org/fr/bibliographie/ouvrages/92981/> (consulté le : 07 août 2025).
- Dekane (2024). Les sanctions coutumières comme gage de la paix et de la sécurité chez les Moundang (Nord-Cameroun), *Vestiges Journal*, 10(1), 105-119. https://vestiges-journal.info/2024/pdf/dekane_2024.pdf (consulté le : 06 août 2025).
- Edzoe Tsoungui, C. (2021, février 25). La finalité des corvées au Cameroun précolonial.
- Ename, S. (2025, février 24). Différence entre prévenus, détenus et les moyens utilisés pour faire entrer les drogues.
- Faye, B. et Sylvain, L. (2017). Comprendre de l'intérieur le fonctionnement des prisons pour des politiques carcérales adaptées. *Notes de politique du CODESRIA*, 2(1), 2-3. <https://doi.org/10.3917/polaf.155.0105>
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard.
- Foucher, V. & Smith E. (2011). Les aventures ambiguës du pouvoir traditionnel dans l'Afrique contemporaine. *Revue internationale et stratégique*, 1(81), 30-43. <https://doi.org/10.3917/ris.081.0030>
- Jefferson, A. M. et Garborit L. S. (2015). *Humans Rigths in Prisons*. *Palgrave Studies in Prisons and Penology*, 3(4), 1-25 https://www.researchgate.net/publications/314874431_Human_Rights_in-Prisons (consulté le 26 février 2025).
- Kalifa, D. (2013). *Les Bas-fonds, histoire d'un imaginaire*. Seuil.
- Larouche, A. (2008). Les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des jeunes de la rue à Montréal. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/1041/1/M10272.pdf> (consulté le 07 août 2025).
- La Ruche, B. (2016). Le corps au cœur de la prison coloniale au Dahomey (1894-1945). *Open Edition, Journals*, 22(1), 2-5. <https://doi.org/10.4000/framespa.4004>
- Le Floch, M. (2023). Des activités de théâtre en prison : « Ce sont des êtres humains derrière les murs », *Le guide social*, <https://www.pro.guidesocial.be/article/actualites> (consulté le 06 août 2025).
- Lung, F. et Vendassi, P. (2012). *Diagnostic et évaluation : la boîte à outils du sociologue*. L'Harmattan.
- Martinet, A. (2022). Maladies carcérales et salubrité publique, la crainte des contagions dans les Alpes Maritimes au XIXe siècle, *Histoire de la justice, des crimes et des peines*. 1(3), 15-25 <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.11800>
- Milhaud, O. (2009). *Séparer et punir, les prisons françaises : mise à distance et punitions par l'espace*, [Thèse de Doctorat, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3]. <https://theses.hal.science/tel-00441473v1> (consulté le 07 août 2025).
- Morelle, M. & al. (2018). Politique de réformes et matérialité de la prison au Cameroun, *Politique africaine*, 2(150), 75-96. <https://doi.org/10.3917/polaf.150.0075>
- Ngoh, J. (1991). *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'Histoire*. CEPER.
- Ntiga, L. (2006). Les droits humains en milieu carcéral au Cameroun, *Géoles d'Afrique*, 4(15), 158-160. <https://www.emmanuel-freudenthal.com/wp-content/uploads/2019/08/JADE-Geoles-d-Afrique-droits-humains-en-milieu-carceral-au-Cameroun.pdf> (consulté

le 07 août 2025).

- Renneville, M. (2003). Crime et folie, deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires, Fayard.
- Tefe, T. R. et al. (2022). Le travail productif des détenus en milieu carcéral : cas de la Prison Centrale de Douala, *International Journal of Humanities Social Sciences and Education*, 9(6), (pp. 30-38). <https://doi.org/10.20431/2349-0381.0906004>
- Thioub, I. (1999). Sénégal : la prison à l'époque coloniale. Significations, évitement et évasions. In Bernault, F. & al (Eds), *Enfermement, prison et châtiments en Afrique* (pp. 285-303). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.bern.1999.01.0285>



Préservation et hybridation culinaire : la gastronomie comme marqueur d'identité culturelle des étudiants Comoriens à Ziguinchor

Culinary preservation and hybridization : Gastronomy as a marker of cultural identity for Comorian students in Ziguinchor

Mamady DIEME

Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK)

Email : mamadydiem20@gmail.com

Moustapha NDIAYE

Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK)

Email : moustapha1.ndiaye@unchk.edu.sn

Mouhamadou MANSOUR DIA

Enseignant-Chercheur

Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK)

Email : mansour.dia@unchk.edu.sn

Résumé : Cet article présente une analyse de l'interculturalité basée sur l'art culinaire du Comores des étudiants comoriens à l'Université Assane Seck Ziguinchor (UASZ). Vingt-trois entretiens ont été réalisés pour recueillir des informations auprès des étudiants comoriens. Les résultats montrent que les procédés gastronomiques servent d'interface opérationnelle pour préserver des interactions culturelles, notamment dans le cadre des repas comme le *pilao*, le *makroud* et le *samoussa*. Ces pratiques gastronomiques, ont pour but de préserver les liens avec leurs racines, tout en restaurant les relations sociales entre les communautés et en renforçant l'esprit de solidarité. Le manque de certains épices ou assaisonnements à Ziguinchor a motivé les étudiants à être plus créatifs, remplaçant ainsi les produits rares par des agréments du terroir. Ce qui permet une intégration festive entre les habitudes comoriennes et les pratiques sénégalaises.

Mots-clé : Préservation culturelle, Hybridation culinaire, Identité culturelle, Échanges interculturels, Résilience alimentaire.

Abstract : This article presents an analysis of interculturality based on the culinary art of the Comoros, through Comorian students at the Assane Seck University Ziguinchor (UASZ). Twenty-three interviews were conducted to gather information from Comorian students. The results show that gastronomic processes serve as an operational interface to preserve cultural interactions, particularly in the context of meals such as pilao, makroud and samoussa. These gastronomic practices aim to preserve ties to their roots, while restoring social relations between communities and strengthening the spirit of solidarity. The lack of certain spices or seasonings in Ziguinchor motivated students to be more creative, thus replacing rare products with local amenities. This process allows a festive integration between Comorian habits and Senegalese practices.

Keywords : Cultural preservation, culinary hybridization, cultural identity, intercultural exchanges, food resilience.

Introduction

Cet article est une analyse de l'identité culturelle des étudiants comoriens à travers la cuisine. En s'inscrivant dans les universités, les étudiants cherchent à s'adapter à un nouvel environnement à travers la gastronomie. L'inscription dans une université constitue ainsi le premier pas dans leur adaptation à un nouvel espace de vie, ce qui soulève la question de leur intégration dans un environnement accueil.

En réalité, leur aménagement dans d'autres contrées n'est pas de tout repos. Ce processus s'est poursuivi sur le terrain avec de considérables défis supplémentaires d'accommodation, notamment dans la recherche de nouveaux logis. Ce qui a représenté un tournant décisif dans cette région et a entraîné de nombreuses difficultés d'adaptation et d'intégration. Distants de leur foyer et de leur environnement familial, ces étudiants doivent s'adapter à de nouvelles normes sociales, styles d'apprentissage, langues et ou dialectes.

C'est particulièrement vrai pour les étudiants comoriens de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, qui peinent à s'exprimer en wolof. Le wolof, étant la langue la plus parlée au pays et dans le monde universitaire sénégalais. Ils évitent cette situation et tentent parfois d'y remédier par des stratégies de reconstruction identitaire.

Selon Altbach et Knight (2007), la formation universitaire est considérée comme essentiel à l'épanouissement personnel, communautaire voire économique dans un monde de plus en plus interconnecté. Les campus universitaires abritent des étudiants d'horizons divers et offrent des opportunités d'apprentissage, d'échanges culturels et de développement des compétences. L'Université d'Assane Seck (UASZ) à Ziguinchor, au sud du Sénégal, attire des étudiants internationaux, parmi lesquels ceux provenant de Comores.

Situées dans l'Océan Indien, les Comores font face à des défis d'ordre structurel en matière de développement, tels qu'un fort taux de pauvreté estimé à 45 %, de chômage de 35 % et un système éducatif en mutation (Banque mondiale, 2019). Dans ce cadre, les jeunes des Comores aspirent à des opportunités éducatives à l'étranger afin d'enrichir leurs perspectives et de contribuer au progrès de leur nation d'origine (UNESCO, 2018). L'UASZ porte une vision internationale et offre un cadre d'attraction grâce à son cadre multiculturel et ses cursus appropriés.

Toutefois, l'adaptation à un nouvel environnement académique et culturel représente un défi majeur. Bien que le français soit la langue officielle aux Comores, le niveau de maîtrise varie d'un étudiant à l'autre, rendant parfois difficile la compréhension des cours et les échanges au sein de l'université (Lemaitre, 2009). En outre, la distance avec la famille, le choc culturel et les approches pédagogiques interactives spécifiques à l'UASZ peuvent être source de stress émotionnel pouvant nécessiter une adaptation progressive (Berry, 1997). Dans ce contexte, la cuisine constitue un domaine essentiel d'intégration des étudiants comoriens à Ziguinchor. A travers les goûts et les pratiques culinaires et culturelles, il est possible d'analyser les spécificités identitaires ainsi que les mécanismes de différenciation sociale (Bourdieu, 1979). En effet, les préférences culinaires ne relèvent pas uniquement de choix individuels : elles sont aussi des marqueurs de position sociale, façonnées par le capital économique et culturel des individus. Pour les étudiants comoriens, cuisiner et partager des plats traditionnels signifient plus qu'un simple acte ordinaire : c'est un moyen de préservation des repères identitaires, de renforcement de liens communautaires dans un environnement étranger, et du maintien de relation vivante avec leur héritage culinaire. Dans un contexte où l'adaptation peut s'avérer difficile, la cuisine devient ainsi un véritable pont entre leur histoire personnelle et leur quotidien à Ziguinchor.

Les échanges entre étudiants locaux et internationaux contribuent largement à la richesse de la vie universitaire. Elles permettent de déconstruire les stéréotypes et de promouvoir la diversité culturelle au sein de l'institution (Deardorff, 2006). Ainsi, l'alimentation contribue à la préservation et constitue un lieu d'expression des identités en

construction. Elle constitue un moyen d'affirmation de soi, de revendication d'une appartenance à un groupe social et, simultanément, d'inscription dans la modernité (Ka, 2023). En faisant découvrir leurs spécificités culinaires, les étudiants comoriens s'impliquent pleinement dans la vie collective du campus renforçant ainsi la cohésion sociale universitaire.

Les échanges académiques constituent un levier important pour le développement des Comores. Ils permettent aux diplômés d'acquérir un savoir-faire essentiel dans les domaines stratégiques comme l'éducation, l'entrepreneuriat et la santé. Ces acquis leur permettent de contribuer activement à la transformation socio-économique de leur pays (Teferra et Altbach, 2004). Le partage des connaissances, soutenu par des politiques de coopération éducative, participe au renforcement des compétences locales et au rétrécissement des liens régionaux.

Ces différents facteurs nous amènent à émettre la question de recherche suivante : comment l'identité culturelle des étudiants comoriens se manifeste à travers la cuisine et contribue à la transmission des valeurs ? En effet, la culture culinaire joue un rôle important dans le maintien des traditions, en renforçant l'identité face à l'éloignement tout en consolidant le sentiment d'appartenance à la communauté. Cet article est structuré en trois parties. La première partie est axée sur le positionnement théorique et méthodologique, la seconde analyse les résultats de l'étude et la troisième, enfin, discute les résultats de l'étude.

1. Positionnement théorique et méthodologique de l'étude

1.1. Positionnement théorique

Cette étude s'inscrit dans une approche interdisciplinaire. Elle mobilise des approches théoriques de l'ethnoculturel, à la sociologie de l'alimentation en passant par des études migratoires. Le dessein de cette visée est de travailler sur les procédés qui font que l'identité culturelle des étudiants comoriens se manifeste à travers la cuisine et contribue à la transmission des valeurs.

Sur le plan anthropologique, la cuisine représente un marqueur fondamental de l'identité culturelle. Elle joue un rôle important dans l'expression du sentiment d'appartenance et le maintien des liens avec les racines (Fischler, 1990). A l'égard des étudiants du Comores, la production alimentaire traditionnelle dépasse la fonction nutritive : elle constitue un rapport existant avec leur culture d'origine et un moyen de préserver un héritage culturel en perpétuelle évolution.

D'un coup d'œil sociologique les échanges gastronomiques entre les étudiants des Comores orientés à Zinguinchor les populations autochtones participent à la création d'un espace favorable aux cultures hybrides. Selon Fischler (1990), les pratiques culinaires changent à jamais dans les contextes d'échange interculturel. Ces derniers adaptent la plupart du temps leurs recettes en utilisant les produits locaux ou en intégrant des aliments de l'art culinaire sénégalais. Ce qui révèle une dynamique à la fois de conservation des traditions et d'ouverture à l'innovation. Elle favorise la construction de ponts culturels à l'intérieur de la cité universitaire.

Dans le contexte des études migratoires, les travaux récents ont mis en exergue le rôle actif de la mobilité au cours de la recomposition des uniformités culturelles. En mettant en exergue la réflexion de Hall (1992), l'identité peut être perçue non comme une réalité stable, mais comme un processus en perpétuelle transformation. Ce processus est façonné par les trajectoires migratoires et les interactions interculturelles. De la sorte, s'éloigner de son terroir ne se résume pas à traverser une frontière géographique ; cela implique aussi une redéfinition profonde des repères culturels, des pratiques quotidiennes et des formes d'expression identitaire. Sous ce rapport, il semble que les étudiants comoriens établis au pays de la téréngala font face à une diversité de réglementations sociétales ainsi que de modes de vie, les incitant à reconsidérer leur lien à travers leur savoir-faire et savoir être propre à leur éducation antérieure.

1.2. Méthodologie

Cette étude aborde la question de l'identité culturelle des étudiants comoriens en situation de migration et d'hybridation¹ culinaire. À cet effet, une recherche documentaire et une enquête qualitative ont été réalisées. La revue documentaire a largement contribué à l'élaboration d'une cartographie des étudiants étrangers. Elle a été effectuée à la fois sur la littérature non publiée (littérature grise) et sur des écrits officiels. Cette compilation de données a permis d'acquérir une maîtrise des connaissances existantes et, par conséquent, d'asseoir les bases nécessaires à l'approfondissement de l'analyse des données qualitatives.

1.2.1. Techniques de collecte

La collecte de données a été réalisée à l'Université Assane Seck de Ziguinchor au cours des mois de janvier et mai 2024. À cet effet, entre 2007 (année de création de l'UASZ) et 2023, 45 étudiants comoriens ont été inscrits à l'UASZ. Nous nous sommes référés à cette base de données pour mener cette recherche. Une approche qualitative a été adoptée. La phase de collecte a eu lieu au sein des différentes Unités de Formation et de Recherche (UFR) et des départements, afin de recenser les étudiants comoriens inscrits.

- Entretiens semis-directifs individuels

Des guides d'entretien ont été élaborés et administrés aux étudiants comoriens inscrits à l'université. Vingt-trois (23) entretiens individuels ont été réalisés, dont treize (13) avec des hommes et dix (10) avec les femmes sur les thèmes suivants : la conservation de l'identité culinaire, l'identité culturelle des étudiants comoriens, les pratiques alimentaires et les discussions autour des coutumes culinaires.

La dispersion des étudiants comoriens à Ziguinchor ainsi que l'indisponibilité de certains d'entre eux ont été des contraintes. Pour leur identification, la technique de saturation et l'effet « boule de neige », reposant sur les indications de tiers, ont été adoptées. Le guide d'entretien a servi d'instrument principal pour explorer les habitudes culinaires et leur impact sur la formation identitaire des étudiants comoriens à Ziguinchor. Les thématiques principales abordées comprennent la conservation de l'identité culinaire, l'identité culturelle, les pratiques alimentaires et les discussions sur les coutumes culinaires.

Les coutumes gastronomiques et la conservation culturelle en particulier les types d'aliments traditionnels cuisinés, les rituels ou événements spéciaux associés à la cuisine, ainsi que les démarches adoptées sont autant de facteurs contribuant au maintien des traditions culinaires à l'étranger. Par la suite, nous avons examiné l'adaptation et l'hybridation des habitudes alimentaires, en mettant l'accent sur le remplacement d'ingrédients locaux par ceux provenant des Comores, l'incorporation d'éléments de la cuisine sénégalaise dans les plats comoriens, ainsi que l'impact des relations sociales sur la transformation des coutumes culinaires.

Un autre aspect crucial abordé concerne l'importance de la cuisine au sein de la communauté étudiante. L'analyse a montré comment les repas collectifs favorisent la socialisation entre étudiants comoriens, leur intégration dans la communauté universitaire de

¹ Le concept d'hybridation, emprunté aux sciences sociales, permet d'analyser comment les pratiques culturelles évoluent au contact de nouveaux environnements. Dans le cas des étudiants comoriens à Ziguinchor, cette hybridation culinaire résulte d'un double enjeu : la volonté de préserver leur patrimoine gastronomique tout en s'adaptant aux contraintes locales, notamment la disponibilité des ingrédients. Face à l'impossibilité d'accéder à certains produits spécifiques de leur pays d'origine, ces étudiants ajustent leurs recettes en intégrant des alternatives locales. Ce processus ne se limite pas à une simple substitution d'ingrédients, mais traduit une capacité d'innovation et d'adaptation qui façonne une nouvelle identité culinaire.

Ziguinchor, ainsi que la promotion de la gastronomie comorienne auprès des autres étudiants. Cette méthode qualitative permet une compréhension approfondie de la double dynamique de conservation et d'hybridation des traditions culinaires chez les étudiants comoriens. Elle examine aussi leur contribution au façonnement identitaire. Enfin, les noms utilisés dans l'analyse des résultats ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées.

- **Critères d'inclusion**

- Être inscrits-es à l'Université Assane Seck de Ziguinchor ;
- Avoir donné un consentement à participer à l'étude.

- **Critères d'exclusion**

- Refus de participation ;
- Absent à la période de l'enquête ;

1.2.2. Justification des disparités sur les différents sites de collecte de données

L'étude repose sur un échantillon relativement restreint 23 étudiants comoriens sur les 56 inscrits à l'Université Assane Seck de Ziguinchor entre 2007 et 2023. En effet, plusieurs mesures ont été mobilisées pour renforcer la valeur des résultats et réduire les manquements potentiels, dans le cadre d'une méthode qualitative. Il ne s'agit principalement pas dans cette recherche de produire des résultats statistiquement généralisables, mais de comprendre en profondeur les dynamiques identitaires et alimentaires vécues par cette population étudiante.

Le procédé « boule de neige », adapté aux populations difficiles à identifier, a permis d'atteindre plus de 50 % de la population connue, ce qui donne à l'étude une assise significative malgré son caractère non exhaustif. De plus, la diversité des Unités de Formation et de Recherche (UFR) représentées dans l'échantillon notamment LASHU (6 étudiants), SES (7 étudiants), 2S (31 étudiants) et ST (12 étudiants) garantit une certaine variabilité institutionnelle.

Des disparités dans la présence des étudiants selon les UFR ont également été constatées : ceux inscrits à l'UFR Santé, souvent en stage, ont été sous-représentés, ce qui constitue une contrainte logistique et méthodologique importante.

Afin de minimiser les biais de confusion, plusieurs variables ont été tenues en compte. Le critère du sexe, par exemple, est intégré : 13 hommes et 10 femmes ont participé, permettant d'avoir un aperçu relativement diversifié des pratiques identitaires. Le niveau d'études Licence, Master, Doctorat en dépit d'un classement non systématique, transparaît à travers les UFR impliquées et peut alimenter des analyses transversales. L'enquête a porté principalement sur les dimensions pratiques alimentaires, socio-culturelles, rituelles culinaires, symboles culturels afin de mieux saisir le vécu culturel des étudiants comoriens à Ziguinchor.

Ce faisant, les résultats ne sont pas généralisables suivant une démarche statistique mais selon une approche analytique ou théorique. Les résultats de la recherche sont potentiellement transférables à d'autres contextes similaires, sous réserve de prudence et de mise en perspective. Cette validité transférable repose sur la richesse des données qualitatives recueillies, la profondeur des descriptions et la pertinence des concepts mobilisés, notamment ceux d'identité culturelle, d'hybridation et de migration étudiante. Le croisement de ces données avec une revue documentaire rigoureuse sur la mobilité estudiantine et les dynamiques culturelles vient renforcer la validité externe du travail. Ces choix méthodologiques témoignent d'une rigueur qualitative soutenue et d'un souci constant d'objectivité.

UFR	Nombre d'étudiants inscrits
ST	12
SES	7
2S	31
LASHU	6
Total	56

Tableau : Répartition des étudiants inscrits selon les UFR (source : élaboration personnelle).

2. Analyse des résultats

2.1. Préservation de l'identité culinaire chez les étudiants comoriens à Ziguinchor

À Ziguinchor, la cuisine est utilisée par les étudiants comoriens comme un cadre symbolique privilégié pour maintenir le lien avec leur culture d'origine, en préparant des plats traditionnels. Ces mets vont au-delà de leur simple fonction nutritive : ils incarnent des valeurs profondes de solidarité, de soutien et de partage réciproque. Des plats comme l'*Ugali*, la *Mkatra* (galette de banane) et le *Samoussa* (beignet de forme triangulaire) occupent une place centrale dans leur alimentation quotidienne. Ces plats vont au-delà de leur simple dimension alimentaire : ils transmettent des valeurs d'amitiés et de partage. De plus, ils contribuent à maintenir la connexion culturelle forte chez les étudiants, malgré leur distance avec leur pays d'origine. Ainsi, Iyafu, 25 ans, précise :

L'*Ugali*, la *Mkatra* et le *Samoussa* sont des mets qui symbolisent notre attachement aux valeurs du pays et permet de rester connectés à notre héritage même à des milliers de kilomètres de chez nous. Et le fait de cuisiner ensemble devient pour nous, un acte de partage et de solidarité, mais aussi et surtout une forme de résistance à la solitude et l'éloignement.



Figure 1 : Le *Samoussa* (Source : données des enquêtes 2024, Ziguinchor).

Le contenu de cet entretien met en exergue la place centrale de la cuisine dans le maintien des rapports et l'existence des étudiants aux Comores. L'*Ugali*, la *Mkatra* et le *Samoussa* vont au-delà d'un simple aliment à déguster : ils sont aussi des moyens de construire des liens sociaux. En préparant et partageant ces plats traditionnels, les étudiants créent une véritable connexion et un espace d'échange qui renforce les valeurs d'hospitalité et de solidarité. Iyafu précise que la cuisine des aliments est le moment qui permet non seulement de préserver les repères culturels mais aussi de minimiser le sentiment d'isolement souvent ressenti par les étudiants vivant loin de leurs familles et de leur communauté. En revenant sur les recettes traditionnelles, Amoins, déclare :

Au-delà des recettes traditionnelles, nous avons appris à les adapter avec les produits locaux. Par exemple, la *Mkatra* que l'on préparait avec de la farine de maïs, ici on y ajoute parfois du riz, ou de l'huile d'arachide locale. Ce mélange entre nos traditions et la modernité nous permet d'innover tout en respectant notre culture. (Enquêtes, 2024).



Figure 2 : La *Mkatra* (Source : données des enquêtes 2024, Ziguinchor)

Le contenu de cet entretien révèle la résilience des étudiants comoriens dans une situation d'indisponibilité des ingrédients traditionnels sur le marché local. En effet, pour préparer ces plats, les étudiants doivent ajuster les recettes traditionnelles en fonction des ressources locales. Cet emboîtement entre coutume et modernisme permet aux étudiants comoriens de s'adapter à leur nouvel espace de vie tout en préservant leurs moeurs gastronomiques. En adaptant la préparation alimentaire en cuisine par le biais d'ustensiles, les étudiants utilisent des mélanges d'épices et d'aliments locaux, reflétant ainsi une entreprenante création culinaire à laquelle obéissent les pratiques culturelles. De cette manière, elle participe à une large propagation de la culture par le biais d'une facette contemporaine.

La cuisine permet de maintenir notre attachement à la culture comorienne. Lorsqu'on se retrouve autour de la table, on se souvient de nos familles et de notre terre. Cela permet aussi de garder des liens mais aussi de nous soutenir. Ce qui permet de préserver nos appartenances à culture du pays même en étant loin de chez nous. (Enquête, 2024)

Cet extrait de l'entretien révèle la dimension émotionnelle de la cuisine. À Ziguinchor, la préparation des repas constitue une forme de « rituel » pour les étudiants comoriens, contribuant ainsi à soulager la douleur liée à la séparation et à consolider leur identité culturelle. Ces moments de cuisine offrent aux étudiants comoriens l'occasion de renouer avec leurs passés tout en construisant des liens profonds avec ceux qui partagent leurs trajectoires. Dans son intervention, Khashim, précise que la table représente un espace de solidarité et de renforcement du sentiment d'appartenance. Elle constitue également un repère essentiel pour ces étudiants confrontés à l'éloignement géographique et à la différence culturelle.

2.2. La cuisine comme miroir de l'identité culturelle des étudiants comoriens à Ziguinchor

A Ziguinchor, pour les étudiants comoriens, la cuisine va au-delà de la simple fonction alimentaire : elle constitue un moyen central de préservation et d'expression de leur identité culturelle. Chaque repas devient un rappel de leur histoire personnelle et collective, un pont entre le passé et le présent. Des plats emblématiques comme la « *langouste à la vanille* » ou le « *pilao* » incarnent des héritages familiaux, des souvenirs partagés et une tradition gastronomique qui perdure au fil des générations. C'est ainsi qu'admet un étudiant comorien interrogé :

En préparant la langouste à la vanille, je me mets en connexion avec ma tradition culinaire. Elle me met en lien avec ma famille voire mes ancêtres. C'est un moyen de leur rendre hommage, de garder vivante cette histoire culinaire qui m'a été transmise. Et quand mes amis partagent ce plat, ils ne goûtent pas seulement à une recette, ils découvrent une part de ma culture. (Enquête, 2024)

Ce discours témoigne le lien profond qui unit la cuisine à l'identité affective des étudiants comoriens. A travers la préparation des plats traditionnels comme la *langouste* à la *vanille*, ils rendent hommage à leurs ancêtres. Cela permet de renforcer leur connexion avec leur passé. Dès lors, cuisiner devient alors un acte symbolique : un moyen de transmission des valeurs culturelles et de préservation d'une mémoire partagée. Ce partage de ces aliments va au-delà du simple geste convivial : il devient un marqueur de continuité culturelle et un pont vers les autres. Il favorise aussi la rencontre et l'échange avec des personnes provenant d'univers différent.

Le *Pilao* est un plat qui réunit toute ma famille, chaque membre a une touche à y ajouter. En le préparant ici à Ziguinchor, je me sens proche de chez moi. Mais en même temps, je découvre que ce plat, bien que comorien, trouve des similitudes avec d'autres cuisines africaines. C'est fascinant de voir comment chaque culture réinterprète ce plat à sa manière. (Enquête, 2024)



Figure 3 : Le *Pilao* (Source : données des enquêtes 2024, Ziguinchor).

Le contenu de ce discours souligne l'importance de l'échange culinaire dans un environnement multiculturel comme celui de Ziguinchor. Le « *pilao* », plat traditionnel des Comores, illustre parfaitement cette dynamique, en tant que passerelle culinaire entre différentes cuisines africaines. Affy justifie le fait de cuisiner à Ziguinchor comme une manière de se rapprocher de ses origines et d'y rester attaché. Cette pratique contribue également à la construction de son identité tout en lui permettant de mieux reconnaître les similitudes et les singularités culturelles. Il précise qu'à travers les échanges gastronomiques, il devient possible de préserver les traditions. Ainsi, cet interlocuteur précise :

Ziguinchor est un endroit que j'apprécie. Il permet de bien m'épanouir et afficher ma culture tout en embrassant les autres. Dans cette ville j'ai découvert une pluralité des plats me permettant d'apprécier la mienne. Cela m'a aidé à mieux la valoriser davantage. La cuisine devient ainsi un espace de dialogue, un lieu où l'on peut échanger tout en préservant ce qui nous rend unique.

Dans cet extrait, Ahiff met en avant la valeur de l'environnement multiculturel de Ziguinchor qui favorise non seulement la sauvegarde de sa culture comorienne, mais aussi sa mise en valeur par le biais d'interactions avec diverses autres cultures. L'exploration de la diversité culinaire enrichit leur identité personnelle tout en encourageant un échange

interculturel. Ahiff expérimente une cohabitation culturelle où ses marques gastronomiques vont au-delà d'une simple conservation, mais enrichi au contact d'autre tradition. Dès lors, la cuisine devient un lieu d'interaction et de partage, un espace où s'exprime une identité en mouvement, capable de se renouveler sans remettre en cause ses origines.

2.3. Les habitudes alimentaires des étudiants comoriens à Ziguinchor : entre continuité et interaction

En partageant ces repas en groupe ou entre étudiants, ils construisent une dynamique sociale forte qui leur permet d'entretenir non seulement la cohésion entre eux, mais d'affirmer aussi leur attachement à leur culture d'origine. Pendant ce temps, autour de la table, tous les plats chauds sont organisés pour maintenir un lien avec leurs origines, mais également maintenir des interactions à la fois sociales, culturelles avec les nouvelles familles sénégalaises rencontrées au cours de leurs études universitaires. Ainsi Habille, déclare :

Il y a toujours une grande ambiance lorsque nous préparons ces plats à la maison. C'est comme un rituel. Même ici, à Ziguinchor, j'essaie de recréer ces moments avec mes amis. Cuisiner ensemble renforce notre unité et nous rappelle d'où nous venons. (Enquête, 2024)

Le contenu de cet entretien témoigne l'importance de la cuisine dans les interactions humaines en ce sens qu'elle constitue une initiative évocatrice de l'apport social qu'entraîne cette pratique quotidienne. Cuisiner et préparer des menus avec des proches devient une habitude essentielle pour conserver un rapport vivant avec les traditions, même loin du pays d'origine. Ces moments de partage renforcent le sentiment d'appartenance et jouent un rôle crucial dans la conservation des valeurs culturelles. En recréant de tels moments à Ziguinchor, les étudiants du Comores ont assuré la diffusion de leur culture et ont participé activement à la préservation de la cohésion et du sentiment d'appartenance à un groupe. En consolidant, dans les moments de communion et de partage, sur l'art culinaire habituel sénégalais, notre interviewé affirme en soutenant:

Pour moi, cuisiner les plats sénégalais comme le thiéboudienne, ne signifie pas pour autant oublier sa culture, mais surtout montrer notre intégration. Cela ne signifie pas une perte de notre identité. Nous restons toutefois attachés à notre culture. Parfois, on ajoute des touches comoriennes, comme le lait de coco ou des épices spécifiques ; ce qui donne une touche unique à ces plats.

La teneur de ce passage révèle comment les apprenants comoriens optent pour certains plats sénégalais, tout en les intégrant à leur habitude gastronomique propre. Loin d'y voir une perte de leurs repères culturels, les étudiants comoriens y trouvent plutôt un moyen d'adaptation tout en sauvegardant une portion de leur patrimoine. L'usage du lait de noix de coco ou bien l'ajout de condiments locaux dans leurs banquets témoignent cette rencontre entre ces deux traditions. Cela fait ressortir la prétention de conjuguer des usages rituels, nécessitant une nouvelle adéquation gastronomique interculturelle et dynamique. C'est ainsi que, cet interlocuteur affirme :

Il n'y a pas une grande différence entre les plats sénégalais et les nôtres. Je ne vois pas une grande différence entre les mets sénégalais et les nôtres. Mais les plats comoriens me permettent de garder mon identité et mon attachement à mes origines. C'est comme si chaque bouchée me rappelait mes racines. (Enquêtes, 2024)

Ce passage de l'entretien montre de quelle façon la cuisine sert de baliseur culturel à l'endroit des étudiants en provenance des Comores. Quoiqu'ils apprécient des mets sénégalais ou d'autres influences culinaires, préparer et consommer les plats comoriens restent pour eux un moyen fort de préserver leur identité et leur culture d'origine. En maintenant leurs habitudes culinaires traditionnelles vivantes, ils entretiennent un lien affectif et culturel très

profond avec leur terre natale. Cette marche dans la sauvegarde et l'adaptation des coutumes est décisif dans le cadre de leur socialisation tout en entretenant la profondeur de leurs valeurs culturelles, à travers lesquelles ils s'identifient naturellement.

2.4. Les échanges sur les traditions culinaires à l'Université de Ziguinchor

A l'université Assane Seck de Ziguinchor, les rencontres entre les étudiants étrangers et sénégalais, offrent un espace particulier de dialogue interculturel surtout sur le plan culinaire. A cet effet, les repas deviennent des moments de partage où chacun fait la promotion de ses traditions tout s'ouvrant aux autres. Dans cette logique, les traditions gastronomiques se croisent et s'enrichissent mutuellement. De même, elles donnent aussi naissance à de nouvelles habitudes culinaires. Toutefois, malgré l'importance de ces échanges, les difficultés à trouver des ingrédients pour préparer leurs plats d'origine, demeurent un souci majeur pour les étudiants, notamment comoriens. En revenant sur ses expériences à l'université Assane Seck, cet interlocuteur précise en ces termes :

Nous avons mis en place une amicale à l'université Assane Seck de Ziguinchor. Nous organisons chaque année des journées culturelles. L'objectif est de faire la promotion de nos plats traditionnels. Nous partageons ces plats aux autres sénégalais pour les permettre aussi de découvrir nos traditions culinaires et d'apprécier notre culture. J'apprécie beaucoup cette opportunité, car c'est une manière de montrer la richesse de notre culture, mais aussi de découvrir d'autres cuisines. (Enquête, 2024)

Le contenu de cet extrait révèle l'importance des événements culturels organisés au sein de l'université, offrant aux étudiants un cadre pour faire découvrir leurs traditions gastronomiques. Pour les Comoriens en particulier, ces rencontres sont une occasion d'exposer leur savoir-faire culinaire mais aussi une opportunité d'aller à la rencontre des pratiques alimentaires locales. Dans son témoignage, Koffy déclare que ces moments favorisent une dynamique de partage et de croisement culturel, où les frontières entre différentes cuisines deviennent moins marquées. La gastronomie devient un moyen de partage d'identité et d'ouverture, permettant à chacun d'établir des rapports culturels avec d'autres communautés à travers le geste de partage de repas. Les expériences de cet interlocuteur viennent appuyer celles développées par Koffy lorsqu'il déclare :

Être avec mes amis et cuisiner est une bonne expérience. Mes amis aiment partager et découvrir tout ce qui est mets comoriens. Il arrive à des moments où nous avons parfois des difficultés à trouver certains ingrédients et cela me rend triste. Toutefois, il nous arrive d'en discuter et de chercher des solutions pour en remplacer par d'autres produits locaux. (Enquête, 2024)

Dans cet entretien, Khadim met en avant les difficultés auxquelles les apprenants du Comores basés à Ziguinchor font face dans leur quotidien, notamment l'indisponibilité d'un certain nombre d'épices distinctifs. En effet, certaines recettes traditionnelles requièrent des ingrédients très difficiles à trouver à Ziguinchor. Cette absence peut parfois décourager ces étudiants dans la préparation de leurs plats traditionnels. Face à cette contrainte, les étudiants comoriens explorent des alternatives locales et font preuve parfois d'une grande créativité pour maintenir un lien avec l'héritage gastronomique. Ce processus met en lumière la souplesse des traditions culinaires capable d'évoluer sans perdre leur authenticité. Ainsi, cet étudiant affirme :

Nous retrouver et cuisiner ensemble permet non seulement de garder l'identité des Comores. Et cela fait partir de la vie universitaire. C'est une manière de transmettre nos valeurs, nos traditions, mais aussi d'accepter et de comprendre celles des autres. Ces échanges nous permettent de reconnaître l'importance de la culture dans nos vécus, même loin de chez nous. Et cela me permet de comprendre la culture des autres, surtout celle locale. (Enquête, 2024)

Le contenu de cet entretien témoigne le rôle social et culturel de l'art culinaire conformément aux réalités universitaires. Pour Abdallah, la cuisine dépasse la simple transmission des traditions pour devenir un marqueur de dialogue et d'ouverture mutuelle. A travers ces échanges, les étudiants comoriens renforcent leur attachement à leur valeurs traditionnelles, ce qui facilite leur ouverture aux univers culturels des autres. De cet entretien, il en résulte un processus d'intégration fondé sur la reconnaissance de la diversité culturelle, où chacun trouve sa place dans un collectif.

2.5. Les recettes familiales comme un marqueur de l'identité culturelle des étudiants comoriens

Les habitudes gastronomiques domestiques jouent un rôle central dans la préservation de l'identité culturelle des étudiants comoriens. Des aliments comme le *pilao* ou le *makroud* sont des symboles porteurs de souvenirs, d'héritages et de récits familiaux transmis à travers les générations. A l'image du « *Thiebou djeun* », propre à la réalité culinaire sénégalais, inscrit comme un héritage culturel par l'UNESCO, ces plats représentent bien plus que l'alimentation quotidienne : ils prennent une dimension culturelle et affective, particulièrement surtout lors des fêtes de Korité ou Tabaski ou des rassemblements familiaux

S'agissant des étudiants comoriens vivant à Zinguinchor, préparer ces plats devient un acte fort d'attachement aux valeurs du pays, une façon de faire vivre leur culture loin de leurs pays. C'est un instrument de partage et d'échange qui leur permet de faire connaître leur patrimoine aux autres communautés, comme les événements culturels qu'ils organisent à l'université. C'est ainsi que Amoins 24 ans, soutient :

D'habitude, lors des grands événements mère le *pilao*. C'est un plat traditionnel qui explique notre identité. En le cuisinant, ça me rappelle mes origines et me rend proche de famille. C'est comme un moyen de combler un peu la distance, de recréer une atmosphère familiale, même loin de chez moi. (Enquête, 2024)

Le contenu de cet entretien permet de révéler le caractère affectif que peut porter la préparation des plats familiaux. Pour Amoins, les aliments comme le *pilao*, deviennent le pont entre le passé et le présent, entre l'étudiant et sa famille. A travers la cuisine, il retrouve des repères une atmosphère familiale, recréant ainsi un cadre rassurant loin de chez lui. Cette manière de retrouver l'ambiance du foyer par la gastronomie agit comme une réponse au sentiment d'éloignement. Cet extrait de Oustmane résume ce lien entre la cuisine et l'identité lorsqu'il précise :

En tant que plat spécial de ma famille, le makroud me rapproche de ma grand-mère. C'est elle qui m'a appris à le préparer lorsque j'étais au pays. C'est pourquoi je le cuisine chaque fois que j'en ai l'occasion. C'est une manière de garder vivante cette tradition et de la transmettre à mes amis sénégalais. (Enquêtes, 2024)

Dans cet entretien Oustmane explique le contexte par lequel le *makroud*, un autre plat emblématique des Comores, se transforme en un moyen de transmission de valeurs culturelles. Ce passage traduit l'importance de la recette en tant que passerelle vers l'héritage familial. La cuisine comme facteur culturel des étudiants comoriens, et transmise par les générations précédentes incarne un lien profond avec la mémoire collective et les marqueurs familiaux. En faisant découvrir ces aliments aux étudiants sénégalais, les Comoriens ouvrent un écran de partage culturel, tout en veillant à la préservation et à la transmission de leur patrimoine gastronomique. Safty ajoute à cet effet : « le fait de cuisiner les plats traditionnels me rappelle de mes origines. Cela nous permet de garder notre identité culturelle en étant loin de ma famille ». (Enquête, 2024)

Dans cet extrait, Safty met en lumière la dimension mémorielle des recettes familiales en tant que repère. Bien plus que de simples créations gastronomiques, elles transmettent des récits, des traditions et valeurs. Dans cette optique, le *pilao* devient un moyen de diffusion de la mémoire collective, permettant à l'étudiant de rester connecté à ses origines tout en les intégrant à sa réalité actuelle. Préparer ces plats revient ainsi à maintenir le patrimoine culturel et l'histoire familiale. Il renforce ainsi le sentiment d'identité de l'étudiant comorien qui se perçoit comme un relai vivant de cet héritage.

2.6. Disponibilité et accès aux ingrédients traditionnels

L'accès aux ingrédients nécessaire à la préparation de leurs plats traditionnels, reste un des défis majeurs des étudiants comoriens à Zinguinchor. En effet, la rareté de certains produits et leur coût élevé complique la possibilité de cuisiner régulièrement les mets comoriens. Pourtant ces contraintes ne freinent pas leur motivation pour la cuisine. Dès lors, les étudiants comoriens développent des initiatives d'échanges culturels, s'organisent de réseaux pour se procurer des produits manquants ou adaptent leurs recettes en y intégrant des équivalents locaux. Cela contribue non seulement à préserver leur identité gastronomique, mais aussi encourager la créativité et la solidarité entre les étudiants. Cet extrait de cet interlocuteur résume le problème de la disponibilité des ingrédients et de leur résilience face à ces difficultés. Il déclare :

Les ingrédients traditionnels sont parfois difficiles à les trouver sur le marché local pour la préparation de nos plats, comme l'*Ugali* ou le lait de coco. Mais on se débrouille. Il nous arrive parfois de faire des achats regroupés ou échanger des produits avec des étudiants d'autres pays. C'est aussi une manière de nous entraider et de maintenir notre culture vivante ici. (Enquête, 2024)

Le contenu de ce passage d'entretien soulève la dimension de l'environnement lié à l'assistance réciproque entre les étudiants du Comores, en présence de l'hypothétique question d'accession aux assaisonnements nécessaires. Certaines actions communes telles que les achats en communs et le partage d'ingrédients entre étudiants permettent aussi de renforcer le lien avec leur héritage gastronomique. Ces dynamiques témoignent que, même loin de leur pays d'origines, l'attachement aux valeurs traditionnelles reste profondément ancré. Ce genre de solidarité agit également comme un rempart contre la perte des spécificités culturelles. Il valorise ainsi les savoirs et les produits transmis de génération en génération, tout en favorisant un véritable esprit de partage. Pour expliquer ces difficultés d'accès aux produits, Habilla soutient :

Par manque d'ingrédients traditionnels, je suis obligé de les remplacer, par exemple, le lait de coco par de la crème ou d'autres ingrédients locaux. Ce n'est pas exactement pareil, mais ça reste proche. Cela me permet de préparer des plats comoriens tout en m'adaptant aux réalités de Zinguinchor. (Enquête, 2024)

Dans cet extrait, Habillat insiste sur la capacité d'adaptation des étudiants comoriens dans un contexte d'indisponibilité des produits traditionnels. En remplaçant certains ingrédients par des produits disponibles localement, les étudiants comoriens font preuve d'une grande capacité d'adaptation, tout en restant attachés à leur culture gastronomique. Ce qui traduit cependant un certain compromis d'autant plus que l'authenticité de certaines recettes peuvent être partiellement modifiée. A ce sujet, les étudiants utilisent une démarche de compromis entre les traditions culinaires et réalités locales. Cette question de réadaptabilité est affirmée par Hame lorsqu'il déclare :

Pour cuisiner, il nous arrive parfois de faire recours aux produits qui sont différents de ceux que nous avons l'habitude d'avoir chez nous. Je ne le trouve pas aussi mal d'autant plus qu'ils

peuvent découvrir d'autres réalités surtout la cuisine sénégalaise. C'est aussi une façon d'enrichir nos recettes tout en maintenant l'esprit de la tradition. (Enquête, 2024)

Dans cet entretien, il ressort la résilience des étudiants comoriens dans un contexte où il est difficile de trouver les ingrédients traditionnels sur le marché local. Si le manque d'ingrédients traditionnels oblige à adapter les préparations gastronomiques, il ouvre aussi la voie à une expression créative. L'intégration des produits locaux, dans les recettes comoriennes donne naissance à un métissage culinaire, où les traditions se mêlent aux influences sénégalaises. Loin d'affaiblir l'identité culturelle, cette transformation est vécue comme un moyen d'enrichir les recettes et de maintenir la culture culinaire vivante dans un contexte moderne.

3. Discussion des résultats

Dans ce texte, sont analysées les processus d'adaptation des étudiants comoriens à Ziguinchor. En effet, elle met également en lumière les défis auxquels font face les étudiants comoriens dans leur adaptation à l'environnement socioculturel de Ziguinchor. Ces aspects s'inscrivent dans la continuité de nos précédentes recherches portant sur les populations étudiantes et migrations en contexte multiculturel, en soulignant la place centrale de la gastronomie comme marqueur d'expression de la culture et du lien social. En s'intéressant aux travaux de Fischler (1988), il est à noter que la cuisson des plats traditionnels comme le *pilao* ou le *makroud*, reste un vecteur de consolidation des liens communautaire et sociaux. Il montre que la cuisine est comme un « marqueur identitaire ». Leur aptitude à modifier ces recettes en intégrant des ingrédients locaux tout en conservant leur authenticité est le reflet d'un phénomène de reconnexion culturelle et d'emprunt dans lequel le gastronomique offre le cadre. Il est fréquemment observé dans des environnements multiculturels, comme le soulignent Hobsbawm et Ranger (1983). Elle symbolise une continuité évolutive, où l'ancrage traditionnel trouve une place au sein de la modernité.

À cet égard, les travaux de Ka (2019) rejoignent les constats de la présente étude, en mettant en lumière la capacité d'adaptation des individus face aux défis d'accès des produits de leur terroir. En effet, pour faire face à l'indisponibilité de certains produits, les étudiants comoriens font recours à des alternatives locales. Ka explique que la simplicité de certaines préparations résulte souvent des limites imposées par la conservation et l'indisponibilité des denrées. Toutefois, dans le cas des étudiants comoriens, ce n'est pas de la conservation des aliments qui explique la cohabitation des traditions culinaires, mais bien celle de l'accès aux ingrédients spécifiques.

Par ailleurs, les étudiants comoriens ont développé diverses stratégies pouvant faciliter leur intégration sociale. Il s'agit notamment de l'organisation d'événements culturels au sein de l'université ou la création de réseaux d'entraide. Ces différentes initiatives ont pour objectif de renforcer les liens sociaux que Putman (2000) désigne par le capital social. Il s'agit ici de réseaux relationnels assimilables à des actifs et acquis et utilisables pour faciliter l'accès à des services et biens. Il insiste tout de même sur l'importance des relations interpersonnelles dans la cohésion communautaire. Cependant, il est important de rappeler que la durée de séjour relativement courte (1 à 3 ans) peut limiter leur intégration dans des projets interculturels. A cet effet, les travaux de Tinto (1993) sur l'inclusion des étudiants de minorités culturelles évoque le rôle central des programmes institutionnels spécifiques d'accompagnement des étudiants universitaires, surtout à Ziguinchor.

Ces différents facteurs permettent d'affirmer le rôle et la place importante de la gastronomie dans le processus de construction identitaire des étudiants, mais aussi dans la dynamique entre des courants antagonistes. Il s'agit de la préservation des valeurs culturelles comme marqueur de l'ouverture vers l'emprunt ou la substitution. Les étudiants comoriens résidant à Ziguinchor en sont une parfaite illustration pour expliquer le lien et l'attachement à

leur culture d'origine par la nourriture. Au-delà du rôle de satisfaire un besoin naturel, les repas sont des instances de socialisation, des moments pour se retrouver entre étudiants, mais aussi pour se souvenir symboliquement de leurs origines, de leurs traditions familiales et des moments de partage.

Par rapport à l'inaccessibilité de certains ingrédients pour préparer les plats traditionnels, ils trouvent l'équivalent de leurs *Samoussa* au niveau local. Cela permet d'explorer la spécificité gastronomique et culturelle de Zinguinchor, pourvu que la gastronomie devienne un prétexte ou un lien entre ces différents univers géographiques et culturels. Ces différents facteurs permettent de voir comment la spécificité culturelle se manifeste à travers un plat. A titre d'exemple, le *Pilao* trouve son équivalent qui est le *Thiébou Yap* (riz à la viande) et le *Samoussa* s'apparente au *Fataya* du Sénégal. Chaque pays y met sa particularité dans la composition des nutriments et des épices.

On peut retenir qu'à travers la gastronomie des étudiants comoriens, un phénomène social total (Mauss, 1973) est abordé. Celui-ci permet de voir comment les dynamiques identitaires des groupes, ainsi que les mécanismes d'intégration sociale, de circularité d'habitudes et de pratiques, peuvent contribuer à la transformation de leur existence. La gastronomie est le marqueur identitaire des étudiants comoriens leur permettant de conserver leurs origines.

Conclusion

Cet article analyse la question des habitudes alimentaires des étudiants comoriens à Zinguinchor en mettant l'accent sur leur identité pouvant faciliter l'adaptation culturelle. En effet, les données révèlent que des aliments tels que l'*Ugali*, la *Mkatra* (galette de banane) et le *Samoussa* sont fréquemment mentionnés comme des éléments essentiels de leur régime alimentaire quotidien. Il ressort également de ces données que les aliments traditionnels tels que la « *langouste à la vanille* » ou le « *pilao* » ne sont pas seulement des recettes gastronomiques mais des patrimoines et des mémoires. De même, il est ressorti que leur transmission culturelle perdure au fil des générations. Concernant les habitudes alimentaires, les résultats témoignent aussi que les cuisines en famille ou en groupe, contribuent non seulement à renforcer liens sociaux, mais à consolider leur identité culturelle.

Par rapport aux traditions gastronomiques partagées dans le cadre universitaire, les résultats de l'étude montrent que les discussions autour de la nourriture deviennent de véritables espaces d'apprentissage mutuel. Elles permettent à chacun de découvrir et d'adopter certains éléments de la culture culinaire de l'autre.

Par ailleurs, un réel problème se pose par rapport à l'accès aux ingrédients traditionnels. A cet effet, les données de terrains révèlent que leur rareté sur le marché local, combinée à leur coût souvent élevé, complique la préparation régulière des plats authentiques.

Références bibliographiques

- Altbach, P. G. & Knight, J. (2007). L'internationalisation de l'enseignement supérieur : Motivations et réalités. In *Journal of Studies in International Education*, 11(3-4), 290-305. <https://doi.org/10.1177/1028315307303542>
- Banque mondiale. (2019). *Comores – Profil du pays : données, indicateurs et analyse*. Washington, DC : Banque mondiale. Consulté sur le site officiel de la Banque mondiale : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/comoros/overview>.
- Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation et adaptation. In *Applied Psychology*, 46(1), 5-34. <https://doi.org/10.1111/j.1464-0597.1997.tb01087.x>.
- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.
- Deardorff, D. K. (2006). Évaluation des compétences interculturelles chez les étudiants en

- séjour d'études à l'étranger. In *Journal d'études en éducation internationale*, 10(3), 241-266. <https://doi.org/10.1177/1028315306287002>
- Fischler, C. (1990). *L'Homnivore : Le goût, la cuisine et le corps*. Paris, Odile Jacob.
- Hall, S. (1992). *The Question of Cultural Identity*. In S. Hall, D. Held, & T. McGrew (Eds.), *Modernity and its Futures* (pp. 273–325). Cambridge: Polity Press / Open University.
- Hobsbawm, E. & Ranger, T. (1983). *L'invention de la tradition*. La Presse de l'Université de Cambridge.
- Ka, A., & Leport, J. (2023). *Le ceebu jën : un plat révélateur de la dualité de l'alimentation sénégalaise entre approbation sociale et dévalorisation sanitaire*. *Anthropology of Food*, 17. <https://doi.org/10.4000/aof.14113>
- Ka, A., Boetsch, G., & Macia, E. (2019). Interdits alimentaires et aspects symboliques de la cuisine des Peuls du Ferlo (Sénégal) : Entre permanence, changement social et stéréotype. *Émulations–Revue de sciences sociales, Varia (en ligne)*. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.025>
- Lemaître, Mona-Joséphine (2009). *L'enseignement supérieur en Afrique francophone : Enjeux et perspectives*. série CODESRIA.
- Mauss, M. (1973). *Sociologie et anthropologie* (P. Rivet, éd.). Presses Universitaires de France.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling seul : l'effondrement et la renaissance de la communauté américaine*, Simon & Schuster.
- Teferra, D. & Altbach, P. G. (2004). « Enseignement supérieur africain : Défis pour le 21^{ème} Siècle ». *Enseignement supérieur international*, 33, 21-24.
- Tinto, V. (1993). *Quitter l'université : repenser les causes et les remèdes à l'attrition des étudiants* (2e éd.). Presses de l'Université de Chicago.
- UNESCO. (2018). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*. UNESCO.



Ville durable et mobilité : Empreinte des infrastructures de transport sur la durabilité de Ouagadougou, Burkina Faso

Sustainable city and mobility: footprint of transport infrastructure on the sustainability of Ouagadougou, Burkina Faso

Nanawindin Gustave ZABRE

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Email : nnwindinzabre@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0008-4028-9394>

Joachim BONKOUNGOU

Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA), Burkina Faso

Email : Joachbonk@gmail.com

Naamwin-Nowmè Jean Baptiste KUSIELE DABIRE

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Email : dabirejean523@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0002-2735-5867>

Résumé : L'aménagement des infrastructures de transport est une nécessité dans le contexte de développement urbain caractérisé par une transition démographique inachevée conjuguée à un étalement urbain. La poursuite de la satisfaction de la mobilité urbaine a une répercussion sur la durabilité de la ville au sens où elle conjugue minéralisation et perte d'habitat naturel de la ville, rendant celle-ci vulnérable aux effets des changements climatiques tout en réduisant les services écosystémiques rendus par la nature. Les plantations d'alignement sont des éléments pouvant assurer une multifonctionnalité, écologique, économique et sociale. L'écosystème urbain de Ouagadougou se caractérise par une concentration de population multipliant les besoins de mobilité. Les opérations d'aménagement pallient ces besoins en consacrant les interfaces des îlots du parcellaires pour la circulation. Ces interfaces des îlots du parcellaire correspondant aux infrastructures de transport qui constituent l'objet de notre étude. L'hypothèse stipule que l'emprise de ces infrastructures de transport a une empreinte sur le milieu naturel et le couvert végétal, induisant la ville à une minéralisation. Pour déterminer l'emprise des infrastructures, la base de données du cadastre a été utilisée pour faire des géo-traitements à l'aide de l'outil SIG, Arc GIS 10.8 pour créer une base de données des infrastructures de Ouagadougou. L'évaluation de l'empreinte s'est faite par la superposition de l'occupation de sol et l'emprise des infrastructures. Il ressort que les infrastructures de transport occupent 20 % de la superficie de Ouagadougou. L'emprise des infrastructures est occupée par 2 % de plans d'eau et de savane arborée, 10 % de zone agricole, 34 % de savanes et 55 % de zone nue. Il est impérieux de mettre l'accent sur la plantation d'alignements. La question cruciale reste la gestion de ce type d'espace vert.

Mots-clé : Ouagadougou, Mobilité, Plantation d'alignement, Infrastructures, Empreinte.

Abstract : The development of transport infrastructure is a necessity in the context of urban development characterized by an unfinished demographic transition combined with urban sprawl. The continued satisfaction of urban mobility impacts the sustainability of the city in the sense that it combines mineralization and loss of the city's natural habitat, making it vulnerable to the effects of climate change while reducing the ecosystem services provided by nature. The Ouagadougou ecosystem is characterized by a concentration of population multiplying mobility needs. Development operations respond to these needs by dedicating the interfaces of the plot islands to traffic. Interfaces of plot islands for circulation constitute the subject of our study. We start from the postulate that the contours of plot islands constitute a potential for planting alignments. These plantations are elements that can ensure multifunctionality. To evaluate this potential, the cadastre database is used to carry out geo-processing using the GIS tool, Arc GIS 10.8 to create a database of Ouagadougou infrastructure. For land use, Landsat

images were processed. It appears that transport infrastructures occupy 20% of the surface area of Ouagadougou. The infrastructure footprint is 2% water body and wooded savannah, 10% agricultural zone, 34% savannah and 55% bare zone. It is imperative to favor planting in alignment. The crucial question remains the management of this type of green space.

Keywords: Ouagadougou, Mobility, Street plantation, Infrastructure, Footprint.

Introduction

L'hypothèse selon laquelle la planète sera entièrement urbanisée se confirme de plus en plus. En un siècle, le nombre de citadins à l'échelle mondiale a été multiplié par douze (Stébé et Marchal 2010, P. 3). Nous vivons dans l'ère urbaine, où de vastes métropoles s'étendent pour former un environnement de vie entièrement artificiel¹. Cette dynamique induite par l'augmentation soutenue de la population urbaine et ses besoins en termes d'aménagement en infrastructures et équipements a un effet direct sur la régression importante de la végétation en ville (Kabanyegeye et al. 2021). La conséquence écologique la plus néfaste survient lorsque la densification des infrastructures entraîne la fragmentation de l'écosystème urbain (Boutaud, 2011), accélérant la perte de la biodiversité, l'imperméabilité du sol et la formation d'îlots de chaleur urbaine. L'aspect particulier de cet article est d'analyser l'impact de l'emprise des infrastructures sur la dynamique du couvert végétal en particulier et du milieu naturel en général.

Le principe de la durabilité urbaine dans le domaine du transport est un rééquilibrage des transports et le développement d'une mobilité douce tout en réduisant l'impact de l'emprise sur le milieu naturel. Pour Dahani et Compaoré (2021), les plans de développement de la ville de Ouagadougou se contentent principalement sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux base et n'intégrant pas pleinement une démarche de développement urbain durable (Dahani et Compaoré 2021, p. 73). La ville prend en compte la notion de ville verte et bénéficie d'un écosystème naturel constitué par les trois barrages et le parc urbain Bangr-Weogo qui est une forêt située en plein centre de Ouagadougou. Cependant, les infrastructures et équipements semblent être le leitmotiv de l'aménagement urbain. Selon la loi portant sur l'aménagement durable (art. 28), les aménagements urbains contribueraient à l'amélioration des conditions de vie de la population urbaine à travers la création, le développement des infrastructures urbaines indispensables pour la fourniture de services publics de qualité. Pour la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) (art.8 et art.39), les terres urbaines sont principalement destinées à l'habitation, au commerce, à l'industrie, à l'artisanat, à l'installation des services publics ainsi qu'aux activités liées à la vie urbaine (Zabré et al. 2023, p.42). Les enjeux environnementaux de la voirie sont plus évoqués sous l'angle de la pollution atmosphérique. La principale source de pollution atmosphérique à Ouagadougou est l'émission de la poussières, issue de la circulation des véhicules motorisées sur des routes non bitumées, ainsi que des gaz toxiques provenant de la combustion de carburant (MUH, 2019, p. 104 ; Zoma, 2022, p. 41).

La voirie dans ses composantes minérales ou végétalisées, constitue un enjeu écologique déterminant la durabilité de la ville. Son état détermine une fragmentation, si elle est minéralisée, ou un corridor écologique si elle est couverte de végétaux. Nous trouvons nécessaire d'évaluer l'emprise de l'ensemble de la voirie et son impact sur la couverture végétale. L'article a pour but d'évaluer l'évolution des proportions de la couverture végétale et du minéral de l'emprise de la voirie. Les données utilisées sont les images Landsat et les données parcellaires issues du cadastre. Pour aboutir à la création de la base de données des infrastructures, la base de données du cadastre a été utilisée avec laquelle des géotraitements ont été effectués grâce à l'outil SIG, Arc GIS 10.8. Les contours des îlots et l'emprise de la voirie constituent l'intérêt de notre étude. Nous partons du postulat que ces contours

¹ ONU, 17,20 octobre 2016

constituent une potentialité par excellence des plantations d'alignements et par conséquent un potentiel pouvant contribuer à la durabilité de la ville.

1. Matériel et méthodologie

1.1. Zone et système d'étude

La ville de Ouagadougou est à la fois la capitale du Burkina Faso, le chef-lieu de la région du Centre et de la province du Kadiogo. C'est une collectivité territoriale décentralisée et administrée par un maire élu. La ville est décomposée en douze (12) arrondissements auxquels sont rattachés dix-sept (17) villages. La commune de Ouagadougou compte cinquante-cinq (55) secteurs (IGB, 2014). Cette dernière est limitée au nord par la commune de Pabré, au sud par la commune de Komsilga et de Koubri, à l'est par Saaba et à l'ouest par Tanghin-Dassouri (*Figure 1*).

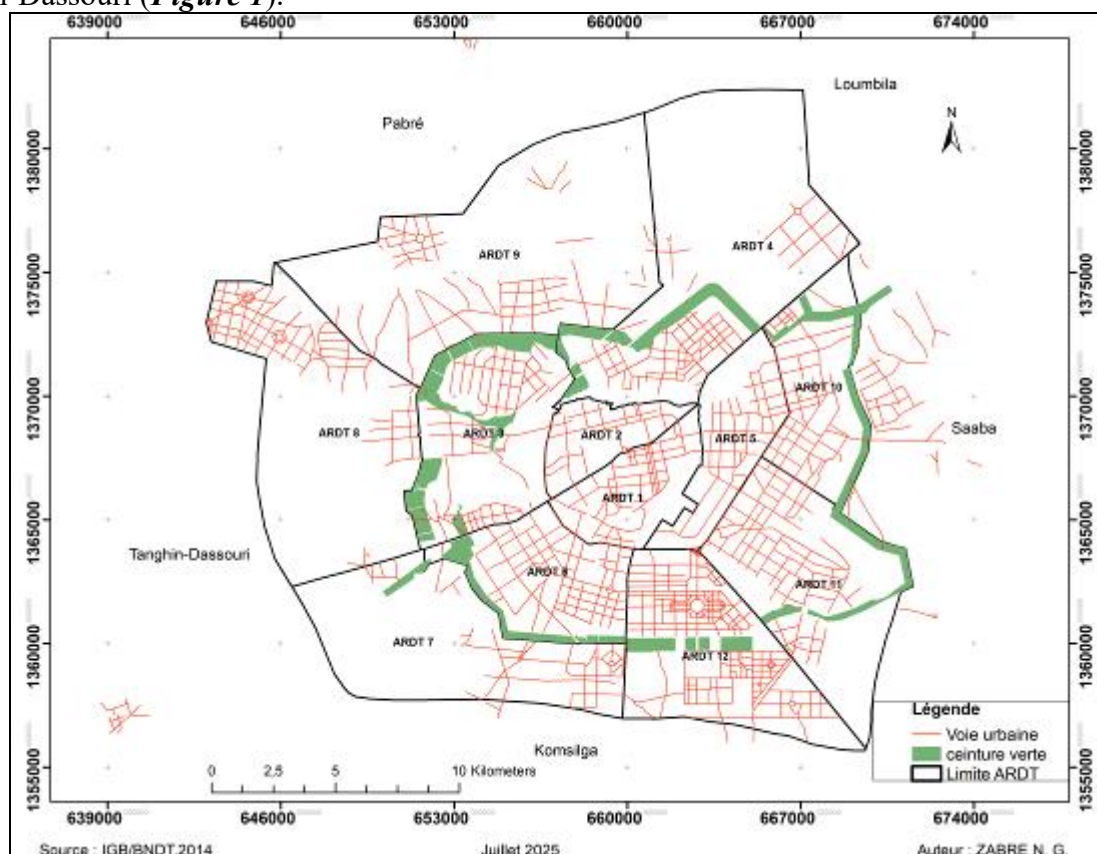


Figure 1. Présentation de la Zone d'étude (Source : IGB/BNDT, 2014).

Ouagadougou, en raison de sa situation géographique, est influencé par le climat nord-soudanien. La ville présente une faible densité de couverture végétale, conséquence de l'action anthropique qui a fortement contribué à la disparition des formations végétales initiales. Les principales activités économiques sont l'industrie, le commerce, les banques, l'artisanat, le tourisme, l'hôtellerie et le transport (Dahani & Compaoré, 2021, p. 58). Sa position géographique favorable aux échanges commerciaux, combiné à la pression démographique, a entraîné des aménagements de la voirie, responsable de l'empreinte écologique.

1.2. Méthode de recherche utilisée

1.2.1. L'approche « ville durable » et « empreinte des infrastructures de transport »

L'approche « ville durable » suscite une clarification par rapport à celle dite « non durable », considérée fragile. La ville « non durable » est un écosystème conçu principalement pour répondre aux besoins fondamentaux tels qu'habiter, protéger, produire, échanger, se

déplacer et s'instruire. La « ville durable² » est perçue comme un écosystème où l'ensemble des composantes interagissent mutuellement. Elle repose sur une gouvernance responsable des ressources et des infrastructures respectueuses de l'environnement et qui recherche une qualité de vie élevée en garantissant un confort urbain, une aménité, des habitations décentes ainsi que l'accès aux services de transport, de santé, de l'éducation et à la culture (Gret-Groupe initiatives 2015, p.3). L'aménagement de l'infrastructure doit minimiser son impact sur l'environnement par un revêtement végétal et en contribuant au bien-être de la population. Cet impact, nous le qualifions d'*empreinte des infrastructures* en urbanisme (Zabré, 2025). C'est l'impact de l'emprise des espaces destinés à la circulation sur la distribution de la végétation et du milieu naturel. L'interface entre les ilots de parcelles constitue l'espace de circulation. Il revêt une importance considérable dans la mesure où elle mesure l'état de la couverture végétale (plantation d'alignement) et de la minéralisation de l'emprise de l'infrastructure. Ainsi, la croissance de la superficie des infrastructures, leur minéralisation (bitumage) de plus en plus croissante attirent notre attention quant à leur valeur écologique. L'analyse de l'empreinte spatiale des infrastructures en urbanisme est essentielle pour promouvoir un urbanisme durable et respectueux de l'environnement.

1.2.2. Les données traitées

Les données spatiales, à savoir le parcellaire, la carte de base de la commune de Ouagadougou, les limites de la ceinture verte, ont été acquises auprès du Ministère de l'Urbanisme et des Affaires Foncières (MUA) et au cadastre. Seules les informations du parcellaire sont présentes dans ces données, il n'y a pas de données relatives aux infrastructures de transport (espaces de circulation). Ce qui a requis des traitements à l'aide de l'outil SIG (Système d'Information Géographique) pour les obtenir. Le traitement a été réalisé en fonction des types de données et des objectifs poursuivis. L'objectif est de traiter les données quantitatives issues du MUA (Figure 2), de traiter les images Landsat et de réaliser des cartes.

Étape 1 : Données des destinations du sol

	A	B	C	D	E	F
1	Dest	Supparc	Region	Province	Localite	Commune
2	Habitation	287 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
3	Habitation	378 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
4	Habitation	255 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
5	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
6	Habitation	346 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
7	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
8	Habitation	330 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
9	Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
10	Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
11	Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
12	Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
13	Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
14	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
15	Habitation	333 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
16	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
17	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
18	Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
19	Habitation	228 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
20	Habitation	252 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou	
		EV OUAGA URBANISM				

Étape 2 : Sélectionner les affectations du sol

	B	C	D	E	F	G	H
Dest	Supparc	Region	Province	Localite	Commune		
Habitation	287 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	378 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	255 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	346 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	330 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	216 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	333 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	240 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	228 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			
Habitation	252 Centre	Kadiogo	Silmiougou	Ouagadougou			

Étape 3 : visionner le nombre total des destinations

Étape 4 : Classification par type d'affectation

Étape 3 : visionner le nombre total des destinations

Étape 4 : Classification par type d'affectation

² Formule issue du Sommet Rio+20

	A	B	C		A	B	C	D
396155		Zone industrielle		667			Usine	
396156		Zone industrielle		668			Verger	
396157		Zone industrielle		669			Village artisanal	
396158		Zone industrielle		670			Vitrine du bronze	
396159		Zone industrielle		671			WATAM	
396160		Zone industrielle		672			Yaar	
396161		Zone marecageuse		673			ZAD	
396162		Zone marecageuse		674			ZADIFF	
396163		Zone marecageuse		675			ZNA	
396164		Zone marecageuse		676			Zone d'activites	
396165		Zone marecageuse		677			Zone de concassage	
396166		ZT		678			Zone d'elevage	
396167		ZT		679			Zone industrielle	
				680			Zone marecageuse	
				681			ZT	

Figure 2. Étapes de catégorisation des types d'affectation des sols (Source : Zabré N. G., Traitement des données)

Le processus de traitement des images Landsat (**Figure 3**) comprend deux grandes étapes : le prétraitement et le traitement proprement dit. Les prétraitements d'images tendent à d'augmenter la lisibilité des données et de faciliter leur interprétation et une meilleure extraction de l'information. Ces opérations préliminaires s'appliquent au travers des améliorations radiométriques et des recalages géographiques effectués après l'étalement linéaire des histogrammes de chaque bande spectrale pour améliorer le contraste. Le rééchantillonnage des pixels va permettre que les superpositions et les comparaisons soient correctes. Tous ces traitements préliminaires vont être effectués à l'aide du logiciel ENVI 5.3.

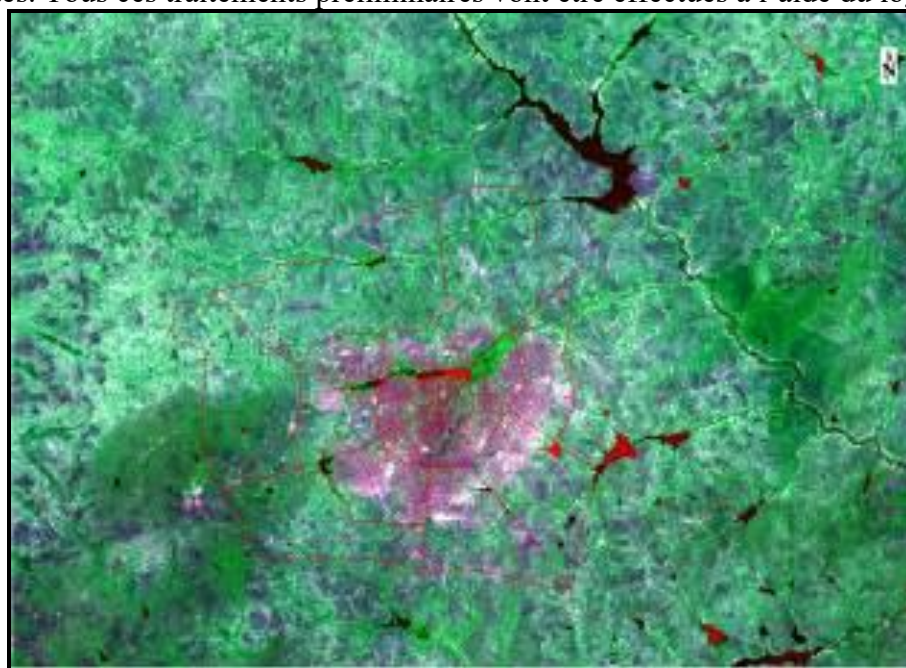


Figure 3. Composition colorée (MIR/PIR/R) (Source : Zabré N. G., Traitement des données)

Le traitement des images satellitaires proprement dit est passé par la classification supervisée et l'indice Kappa, la post-classification, la vectorisation et les analyses de mise en évidence des changements intervenus. Pour La classification supervisée et l'indice Kappa, il s'agit d'une classification basée sur la valeur radiométrique des unités d'occupation à classifier. Nous avons classifié les unités échantillonnées avec l'algorithme du maximum de vraisemblance (maximum likelihood). La post-classification est une opération qui consiste

d'abord à la combinaison des classes à travers l'outil « combine classe » ; ensuite éliminer les pixels isolés avec l'outil « seive ». Par ailleurs, nous avons l'outil « clump classes » a été utilisé pour homogénéiser les classes ; et pour le lissage des classes, l'outil « Majority/Minority analysis ». Après la post-classification, s'en est suivi la vectorisation de l'image classifiée. Ensuite elle a été transférée sur le logiciel ArcGis 10.3 pour le traitement cartographique et l'analyse. Les unités telles que les voies de communication, les cours d'eau et les habitats feront l'objet de numérisation complémentaire sur le logiciel ArcGis 10.3. La vectorisation est suivie de l'étape des analyses de mise en évidence des changements intervenus. Il s'agit de mesurer l'impact des aménagements sur la végétation en ville, ce qui est essentiel pour comprendre comment les interventions humaines affectent les écosystèmes urbains. Dans le premier temps, il est essentiel d'effectuer une analyse pour appréhender les changements opérés entre les différentes dates, à savoir 1986, 1999, 2006, 2017 et 2022. Dans le second temps, ces changements sont illustrés à travers des cartes et graphiques.

Pour créer la base de données des infrastructures, les données spatiales, à savoir le parcellaire, le fond de carte de la commune de Ouagadougou acquis au Ministère de l'Urbanisme et des Affaires Foncières (MUAF) ont été utilisées. Elles ne contiennent pas les données des infrastructures (espaces de circulation). Ce qui a nécessité des traitements avec l'outil SIG. L'outil « ERASE » (Effacer) est un outil de géotraitement qui permet de supprimer des parties d'entités géographiques en utilisant une autre couche d'entités comme masque. Il s'agit de supprimer le chevauchement des couches du parcellaire et celle de la limite de Ouagadougou (Figure 4).

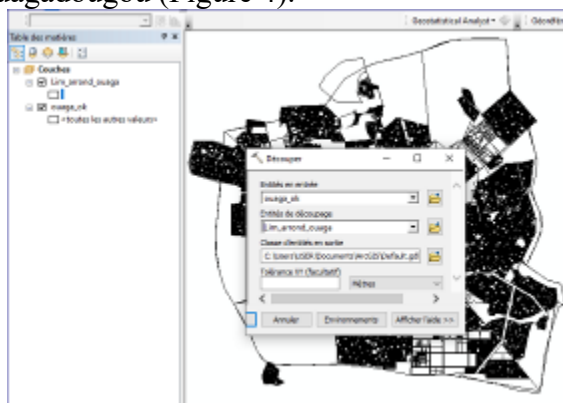


Figure 4 : Entités d'input (Limite de Ouagadougou et le parcellaire) (Source : Zabré N. G., Traitement des données)

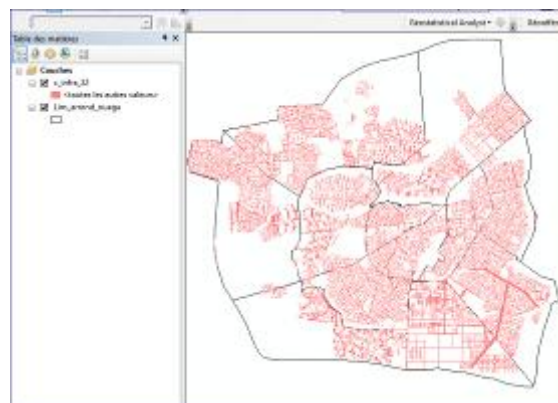


Figure 5. Entité d'output (base de données des infrastructures de transport) (Source : Zabré N. G., Traitement des données)

Les résultats de cette opération ont permis d'obtenir une nouvelle couche représentant à la fois les rues et les autres parties de Ouagadougou non reconnues par les services de cadastre et le ministère de l'urbanisme, communément appelé « non loti ». La détermination de la couche de la voirie a été réalisée en superposant la couche non loti, numérisée à l'aide de Google Earth Pro, avec la couche de « Rues-non-loti ». L'opération ERASE a permis d'obtenir la couche de la voirie (Figure 5).

L'occupation du sol de l'emprise des infrastructures est obtenue par l'utilisation de l'outil de retraitement « Intersect » sous ArcGis. C'est un outil d'analyse spatiale dans ArcGis permettant de réaliser des opérations de superposition complexes et de créer de nouvelles entités à partir des intersections. L'étape d'entrée (input) consiste à superposer la couche de la voirie (infrastructure de transport) avec celle de l'occupation des sols des années 1986, 1999, 2006, 2017 et 2022 (Figure 6).

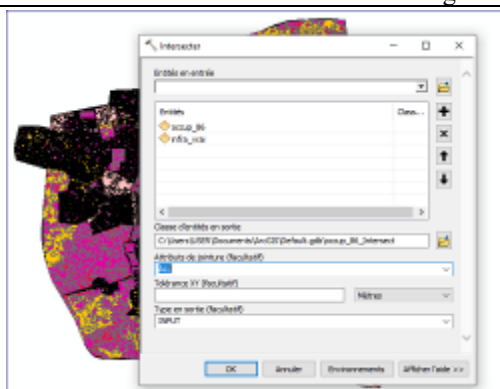


Figure 6. Entités d'input (occupation du sol et emprise des infrastructures de transport)
(Source : Zabré N. G., Traitement des données).

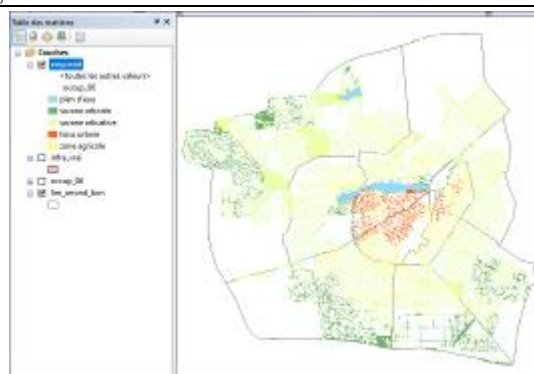


Figure 7. Entité d'output (empreinte des infrastructures de transport) (Source : Zabré N. G., Traitement des données).

L'étape de sortie (output) permet d'obtenir les résultats de l'empreinte des infrastructures de transport de 1986, 1999, 2006, 2017 et de 2022 (Figure 7). L'empreinte des infrastructures est la façon dont leur emprise affecte l'environnement. Elle traduit le degré de transformation de l'environnement urbain induite par son emprise, allant de la préservation du milieu naturel au minéral, en passant par les autres formes d'occupations du sol telles que les savanes, les terres cultivées, les plans d'eau, etc.

2. L'emprise et empreinte des infrastructures de transport

2.1. Emprise des infrastructures de transport

Selon les normes d'équipement des villes, les infrastructures de transport doivent occuper au minimum 25 % et au maximum 30 % de l'emprise de la ville (MUH 2015, p.7). Elles dérivent de l'opération du lotissement et de toute autre opération d'aménagement ouvrant des routes. Se référant à Ouagadougou, ces proportions équivalent respectivement 133 375 110 m² et 160 050 132 m². L'emprise actuelle des infrastructures de transport n'a pas atteint le minimum (25 %) (Figure 8). En 2022, les infrastructures occupent environ 106 428 767 m², soit 20 % de la superficie de Ouagadougou. Toute l'emprise de la ville de Ouagadougou n'a pas fait l'objet d'aménagement. En considérant l'aménagement entier de Ouagadougou et que ce scénario se poursuive, le manque à gagner est respectivement de 26 946 343 m² au minimum (5 %) et de 53 621 365 m² (10 %). Ce déficit en infrastructures de transport souligne un retard d'aménagement qui pourrait pourtant offrir une opportunité en termes de requalification écologique. Une autre dimension des infrastructures est la longueur des contours. Elle correspond à la somme des périmètres des contours des îlots, équivalant à 10 527 433 mètres. ce linéaire disponible pourrait être converti en corridor végétalisé, contribuant à la réduction des îlots de chaleur et à l'amélioration de la résilience urbaine.

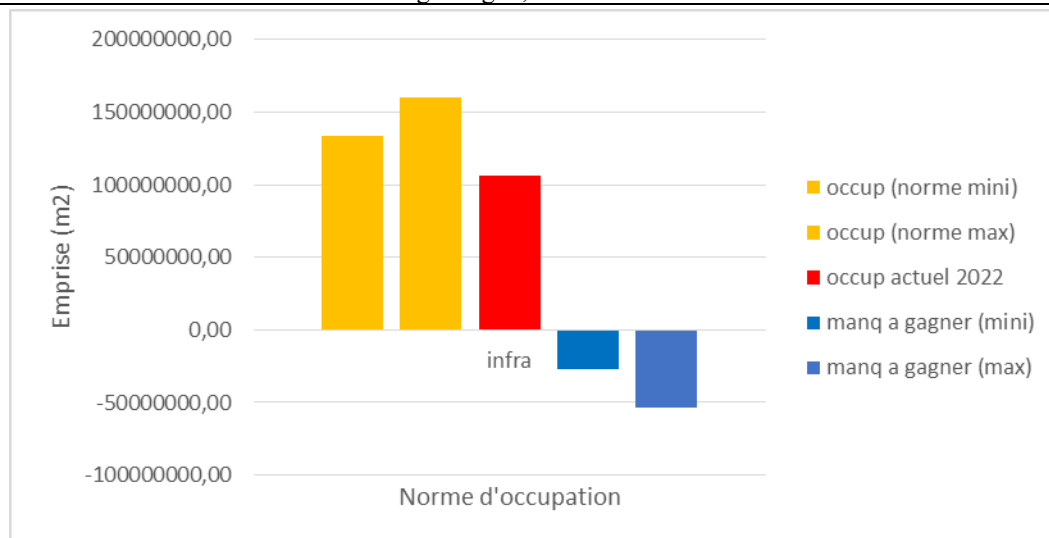


Figure 8. État de l’emprise des infrastructures (Source : Zabrè N. G., Traitement des données).

Également, du point de vue écologique, la compacité³ revêt une importance capitale (Bardon 2016, p.8). La compacité des infrastructures routières, à l’échelle de Ouagadougou, désigne le resserrement de son emprise. La configuration de l’emprise des infrastructures routières ne présente un possible mitage malgré l’étalement urbain (Figure 9).

L’emprise des infrastructures dégage de fortes continuités (Figure 9). La continuité des infrastructures est la qualité de son emprise dans laquelle les infrastructures routières sont contiguës entre elles. C’est un réseau fiable, accessible et adaptable, qui soutient la mobilité quotidienne.

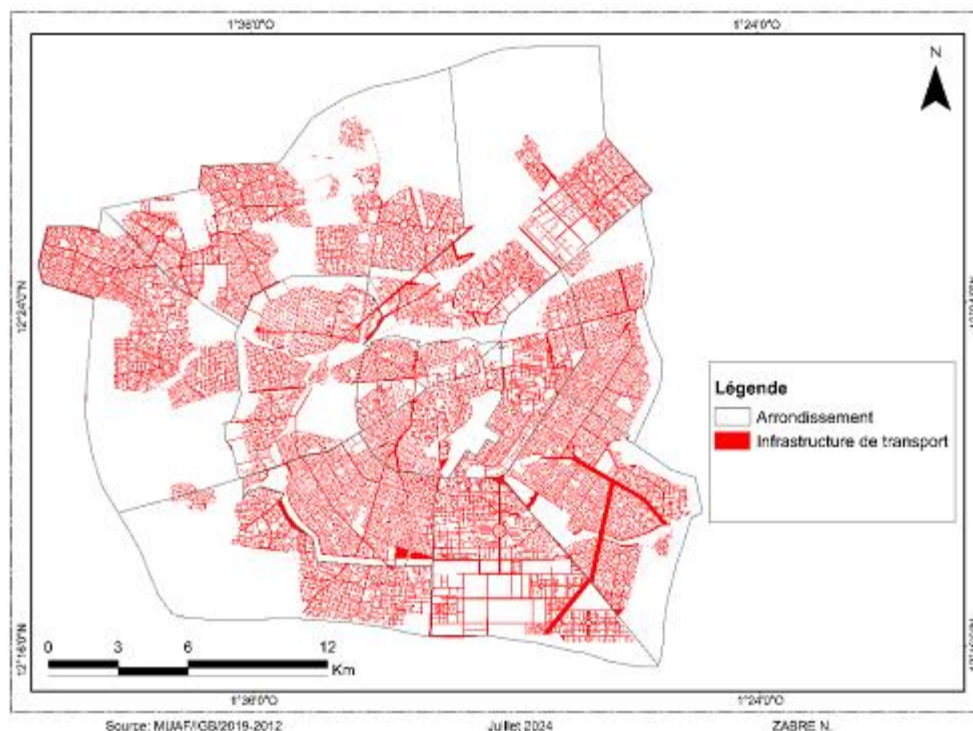


Figure 9. L’emprise des infrastructures de transport (Source : Zabrè N. G., Traitement des données).

La création de cette base de données de l’emprise des infrastructures de transport routier appuie la catégorisation des voiries et permet d’évaluer l’impact de leur emprise sur le milieu naturel et le couvert végétal. En effet, le ministère en charge de l’urbanisme tient

³ La compacité est la qualité d’un ensemble dans lequel les parties pleines sont resserrées entre elles.

compte de trois types de voiries à emprises distinctes dans la commune de Ouagadougou (Tableau 1). Le premier constitue l'ensemble des voies primaires qui sont des prolongements des routes nationales à l'intérieur de la ville. selon les normes, l'emprise de la voie part au-delà de 30 mètres de largeur, ce qui peut engendrer une empreinte considérable sur le milieu naturel et le couvert végétal.

Type de voie	Emprise
Voirie tertiaire	12m à 15m
Voirie secondaire	20m à 30m
Voirie primaire	Plus de 30m

Tableau 1: Typologie d'infrastructures (Source : MHU, 2015)

Le deuxième type, avec une emprise comprise entre 20 et 30 mètres de large, concerne les routes secondaires qui relient les différents quartiers et sont connectées aux routes nationales. La dernière est la voirie tertiaire qui dessert directement les habitations et les équipements. La norme requise pour ce type de voirie est 12 à 15 mètres de large.

2.2. L'empreinte des infrastructures de transport de Ouagadougou

Les Figure 10, Figure 11 et Figure 12 illustrent respectivement l'empreinte des infrastructures de transport de Ouagadougou en 1986, 2017 et 2022. Elles présentent la pression exercée par les infrastructures sur la ville, notamment en termes de consommation du milieu naturel en général et le couvert végétal en particulier.

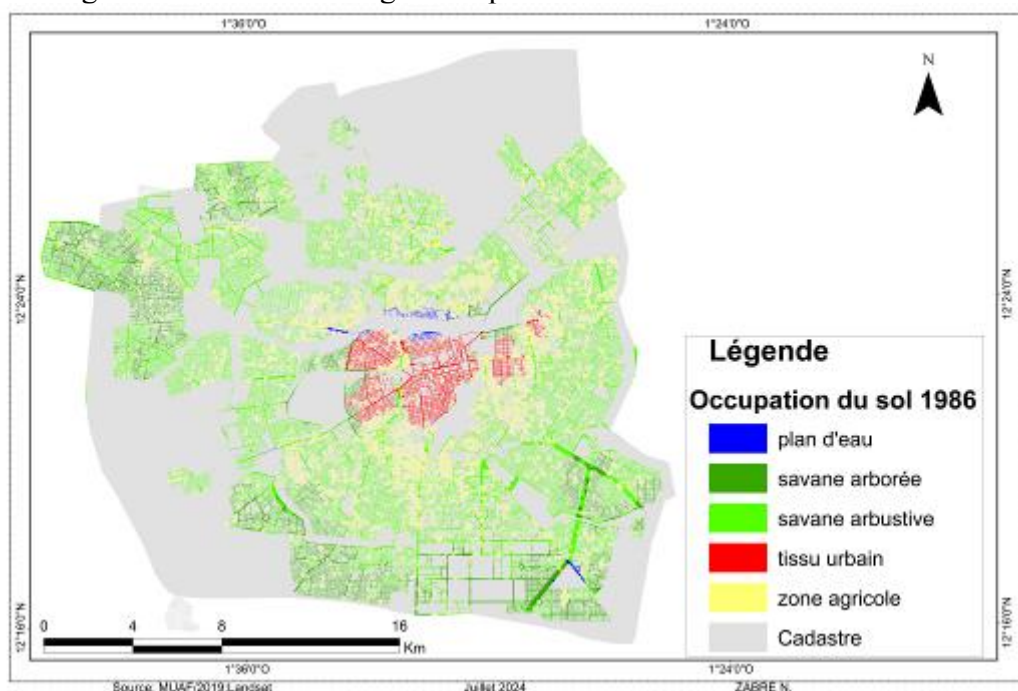


Figure 10. Empreinte des infrastructures de transport en 1986 (source : MUA/2019 ; Image Landsat).

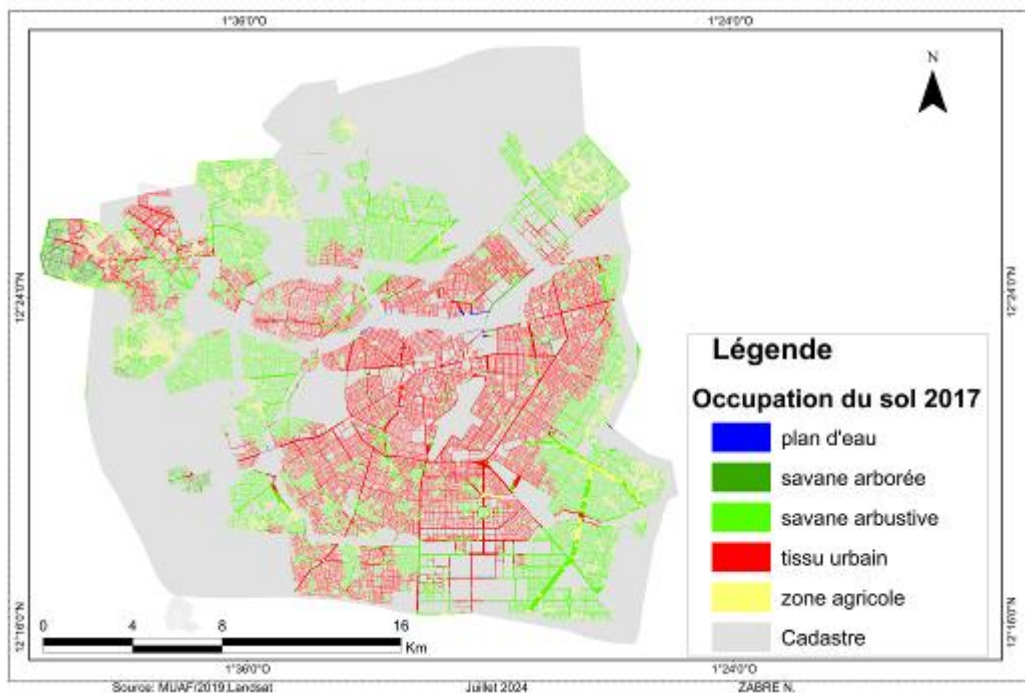


Figure 11. Empreinte des infrastructures de transport en 2017 (source : MUAFF,2019 ; Image Landsat).

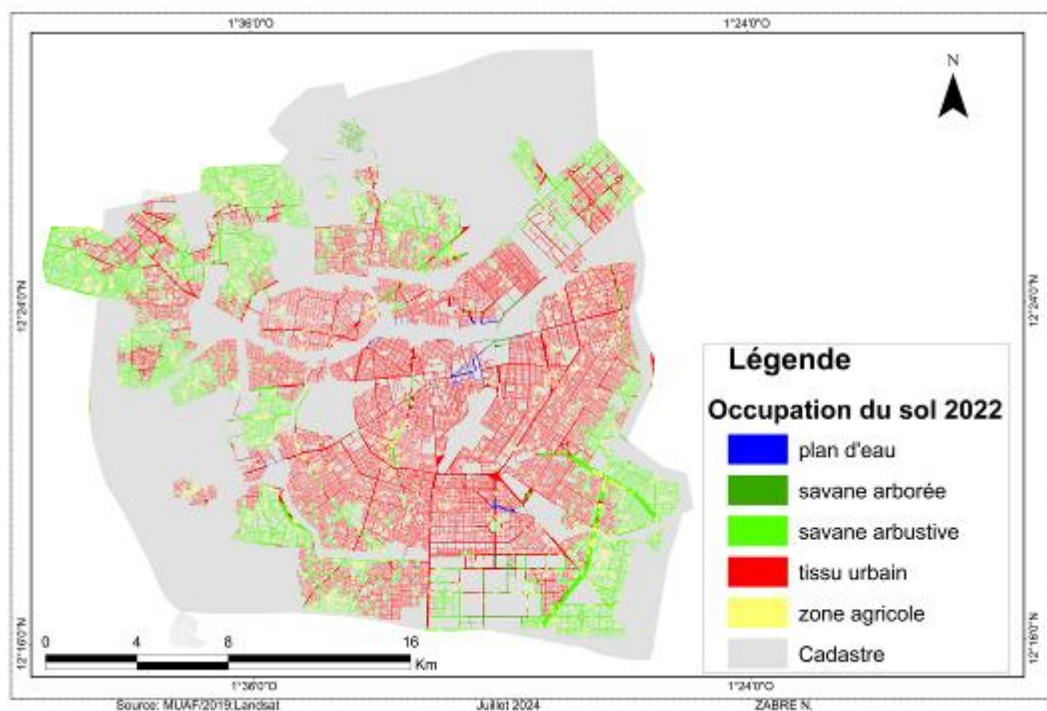


Figure 12 : Empreinte des infrastructures de transport en 2022 (source : MUAFF, 2019 ; Image Landsat)

L'évolution de l'empreinte des infrastructures de transport de 1986 à 2022 permet d'appréhender son potentiel écologique (Figure 13). En 1986, l'emprise possédait un potentiel écologique significative. En effet, 95 % étaient occupés par des écosystèmes écologiques, répartis entre des savanes (68 %), des champs (26 %) et des plans d'eau (1 %), contre 5 % de minéral. Elle était principalement dominée par des savanes (arborée et arbustive) et des champs.

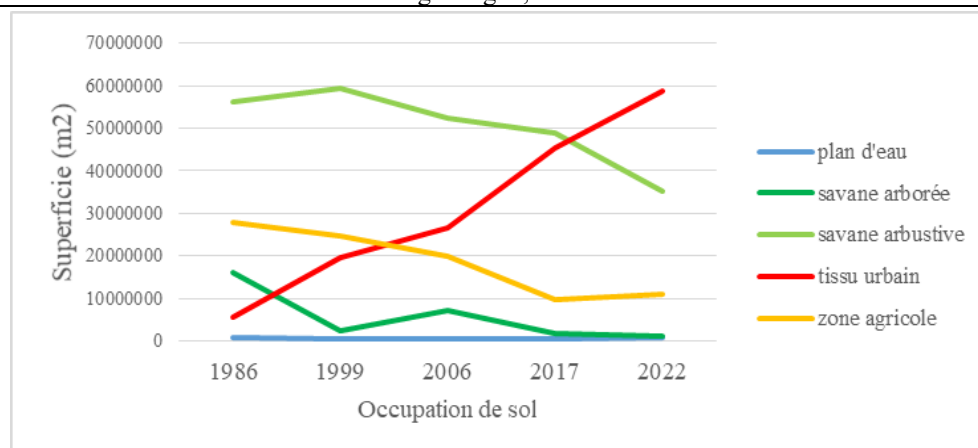


Figure 13 : Tendance de l'empreinte des infrastructures de 1986 à 2022 (Source : Traitement de données)

En 2022, toutes les unités d'occupations régressent, à l'exception de la minéralisation des routes. À partir de 2017, la domination du minéral est clairement observable sur l'emprise de la voirie. En 2022, l'empreinte des infrastructures laisse entrevoir une prédominance du minéral à 55 % au détriment des autres occupations écologiques telles que les plans d'eau (1 %), la savane arborée (1 %), la savane arbustive (33 %) et les champs (10 %) (Tableau 2).

Années \ Occupation	1986	1999	2006	2017	2022
Savane arborée	15	2	7	2	1
Savane arbustive	53	56	49	43	33
Plan d'eau	1	0,31	0,0	0,0	1
Champs	26	23	19	9	10
Tissu urbain	5	19	25	46	55
Total (%)	100	100	100	100	100

Tableau 2. : Évolution de l'occupation de sol de l'emprise des infrastructures (Source : Zabré N. G., traitement de données).

Cette tendance à la minéralisation de la voirie s'explique par son bitumage afin de faciliter la mobilité urbaine, la sécurité des usagers, d'améliorer la desserte de plusieurs quartiers, dans la ville de Ouagadougou qui fait l'objet d'un intense trafic de transit (Ministère des infrastructures, 2017, p. 1).

3. Discussion

La plupart des chercheurs abordent la question des transports urbains en mettant l'accent sur les facteurs environnementaux (Zoma, 2022, p. 3), pour faire le lien avec la ville durable. Les villes s'étalent et augmentent les distances à parcourir. Dans le contexte des villes en transition, les ruraux en périphérie développent des modes de déplacement dominés par le « système automobile ». L'usage des infrastructures de transport accroît ainsi la consommation d'énergie fossile, la pollution atmosphérique, l'émission de gaz à effet de serre d'origine anthropique, le bruit, l'insécurité routière et les risques de pathologies diverses. Il est restrictif de ne prendre en compte que les impacts environnementaux du transport pour caractériser une ville durable, si l'impact spatial, notamment l'emprise des infrastructures, n'est pas prise en compte. En effet, l'emprise des infrastructures représente un indicateur écologique qui permet de quantifier l'impact de leur expansion, en montrant que son évolution conduit à la consommation des milieux naturels et à la dégradation du couvert végétal.

L'impact de l'aménagement des infrastructures de transport sur la conservation du milieu naturel et de la biodiversité en ville est rarement évoqué, surtout l'impact de leur

emprise (Ministère des infrastructures, 2017, p. 1). Pour cet article, l'emprise des infrastructures de transports entraîne la détérioration du milieu naturel et le couvert végétal de la ville. Les initiatives relatives aux plantations d'alignement et à leur entretien n'ont pas pu empêcher la minéralisation et la fragmentation écologique de la ville de Ouagadougou, dont le taux est passé de 5 % en 1986 à 55 % en 2022. L'étude de l'emprise de l'emprise des infrastructures de transport devient une perspective intéressante pour évaluer la durabilité de la ville.

L'usage du sol pour les infrastructures infère un état d'occupation caractérisé par son emprise totale, sa compacité et les périmètres de l'ensemble. L'évolution de l'occupation et de l'usage du sol engendre des conséquences écologiques.

L'aménagement des infrastructures de transport, bien que nécessaire pour la mobilité, a un impact sur la durabilité de la ville. L'état de l'aménagement en infrastructures montre l'ampleur de l'imperméabilisation des sols, pouvant entraver l'infiltration et le cycle de l'eau (Kaymak, et al. 2020, p.4). Elle induit également la disparition des micro-organismes (Kabanyegeye et al. 2021) et la formation d'îlots de chaleur urbains.

L'évolution de l'occupation du sol par les infrastructures de transport conduit à la fragmentation écologique de l'espace de Ouagadougou à travers la division des unités isolées des savanes, des champs et des plans d'eau (*Figure 10, Figure 11 et Figure 12*). Les infrastructures linéaires de transport constituent parmi les facteurs les plus immédiatement perceptibles de la fragmentation des habitats (Fourès et Pech, 2015, Bardon, 2016). Elles fragmentent les formations végétales (Boutaud 2011) et sont devenues l'une des premières causes d'atteinte à la biodiversité⁴. Elle établit des cloisonnements des espaces naturels et des pièges écologiques entravant la diffusion des espèces animales et végétales.

L'emprise des infrastructures de Ouagadougou, leur compacité et les périmètres des contours des îlots constituent une possibilité de recevoir 2 105 486 de plantes avec un écart de cinq (05) mètres entre les pieds. De même, ces dimensions, particulier la continuité, confère à l'espace urbain la capacité d'assurer une grande mixité de fonctions (sociales, économique, écologiques, etc.) lorsque l'aménagement paysager est pris en compte. Cependant, force est de constater l'occupation anarchique des bordures des voies par des boutiques et des kiosques entravant les initiatives de plantations d'alignement (*Figure 14*).



Figure 14. Plantation d'alignement (à droite) interrompues par des boutiques (à gauche) (Source : ZABRE N. G., Mai, 2024).

⁴ La communauté scientifique (le Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005

De même, les plantations d'alignement sont en conflit avec les autres infrastructures comme les canaux d'évacuation d'eau et les infrastructures électriques (Figure 15). En effet, le système racinaire des plantations d'alignements détériore les égouts et les branches et feuillages perturbent les infrastructures électriques. Les gestionnaires des infrastructures électriques ne recommandent pas les plantations du fait de la difficile gestion. La Figure 15 montre un arbre coupé de façon régulière pour éviter tout risque (incendie, perturbation du champ électrique,...).



Figure 15. Infrastructure électrique (haute tension), obstacle aux plantations d'alignement
(Source : ZABRE N. G., Mai, 2024)

L'enjeu principal des plantations d'alignement concerne également leur gestion. Les documents existants ne leur attribuent ni un statut clair ni une gestion adaptée comme l'espace vert⁵. Leur rôle est principalement paysager, visant à embellir la ville, comme le projet d'embellissement de 15 ronds-points de Ouagadougou (Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, 2024, p. 2). De plus, il manque une délimitation spatiale précise, car les points ou les lignes correspondant aux plantations ne sont pas cadastrés sur les emprises de la voirie pour faciliter la plantation des arbres et le suivi.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'évaluer d'une part l'emprise des infrastructures de transport et d'autre part d'évaluer leur empreinte, c'est-à-dire l'impact de l'emprise des infrastructures sur le milieu naturel de Ouagadougou en général, et sur le couvert végétal en particulier. Les résultats montrent que les infrastructures de transport occupent 20 % de la ville de Ouagadougou. Du point de vue écologique, cette emprise comporte des caractéristiques intéressantes, à savoir la somme des contours de l'emprise, sa compacité et sa continuité. Par exemple, les périmètres des contours pourraient constituer un potentiel pour les plantations d'alignements. L'empreinte des infrastructures montre une tendance à la minéralisation de l'emprise. Depuis 2022, l'emprise de la voirie est minéralisée à plus de 55 %. De ce fait, l'évolution de l'emprise des infrastructures réduit le milieu naturel et la couverture végétale de Ouagadougou, accentuant la fragmentation écologique. La régression du couvert végétal accentue le cloisonnement des populations végétales et animales. Des initiatives sont prises en matière d'aménagement paysager et des plantations d'alignements. Se posera donc la question de gestion de ce type d'espace vert.

⁵ L'espace vert test "tout terrain nu ou boisé, délimité et inséré dans le plan cadastral ou dans tout autre document foncier ou d'urbanisme d'une localité".

Références bibliographiques

- Bardon, Adélaïde (2016). *Comprendre la consommation des espaces agricoles et naturels : glossaire pédagogique*.
- Bensaid, Abdelkrim; Barki, Malika; Talbi, Okacha; Benhanifia, Khatir & Menda, Abdelkader. (2007). L'analyse multicritère comme outil d'aide à la décision pour la localisation spatiale des zones à forte pression anthropique : le cas du département de Naâma en algérie. *Revue Télédétection*, 7 (4), 359-371.
- Bodéan, Philippe ; Montebault, David & Carcaud, Nathalie (2023). Comprendre l'implantation des aménagements végétalisés dans la ville-Étude de trajectoires paysagères à l'échelle de la ville d'Angers. *L'Information géographique*, 87(1), 114-138. doi:<https://doi.org/10.3917/lig.871.0114>
- Boutaud, Aurélien (2011). Vers une ville durable : réduire l'empreinte écologique de l'urbanisme. *L'architecture d'aujourd'hui, Hors-série, Perspectives durables*, 30-33.
- Dahani, Issaka & Compaoré, Georges (2021, septembre). Ville durable : Ouagadougou, capitale du Burkina Faso en Afrique subsaharienne. *Thèse/Synthèse*, 1, 56-75. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03359473>.
- Fourès, Jean Marc & Pech, Pierre (2015). Prendre les espaces de temps pour maîtriser les impacts diffus générés par les grandes infrastructures de transport terrestre (ITT) sur la biodiversité. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15 (2). <https://journals.openedition.org/vertigo/16620>
- Gret Groupe initiatives. (2015). *Lexique de la ville durable : 80 mots pour comprendre la ville en devenir*. P. Jacquemot.
- Kabanyegeye, Henri ; Useni Sikuzani, Yannick ; Sambieni, Kouagou Raoul ; Masharabu, Tatien ; Havyarimana, François & Bogaert, Jan (2021). Trente-trois ans de dynamique spatiale de l'occupation du sol de la ville de Bujumbura, République du Burundi. *Afrique SCIENCE*, 18(1), 203-215.
- Kaymak, G., Louis, H., Massé, B., & Miremont, B. (s.d.). L'imperméabilisation de sols dans le cadre de l'aménagement urbain : Dans quelles mesures l'imperméabilisation constitue une source de menaces impactant le fonctionnement naturel des sols ? *Agroparistech MI AETPF UE Science du sol*. Récupéré sur <https://www.urbanistesdesterritoires.com/wp-content/uploads/2020/02/sol-impermeabilisation.pdf>
- Ministère des infrastructures. (2017). *Infrastructures routières, de communication et d'habitat - PNDES 2016-2020*. Récupéré sur <https://www.pndes.gov.bf/>
- Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. (2024). *Plantations d'alignement*. https://www.environnement.gov.bf/fileadmin/user_upload/storages/fichier/details_repertoire_sites_plantations_ronds_points_par_region_final.pdf
- MUH. (2015). *Grille des équipements urbains au Burkina Faso*. Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (MUH), Secrétariat général, Ouagadougou.
- MUH. (2019). *Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga Horizon 2025 : Stratégie d'aménagement*. Ministère de l'Habitat Et de l'Urbanisme (MUH), Secrétariat Général. Groupement de bureaux d'études: AAPUI-ARCADE.
- Stébé, Jean-Marc & Marchal, Hervé (2010). Appréhender, penser et définir la ville. *La sociologie urbaine*, 3-16. <https://www.cairn.info/la-sociologie-urbaine--9782130578017-page-3.htm#no4>
- Tondé, Alfred Jonas (1994). *Rôle, importance et gestion des espaces verts dans la ville de Ouagadougou*. Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.
- Zabré, Nanawindin. (2019). *La gouvernance forestière au Burkina Faso : le codéveloppement d'un protocole de gestion comme alternative à la gestion de la forêt classée de Tiogo*. Mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou.

- Zabré, Nanawindin Gustave (2025). *Empreinte spatiale (urbanisme)*. Récupéré en ligne sur geoconfluences: <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/empreinte-spatiale>
- Zabré, Nanawindin; Sawadogo, Boureima; Bonkounou, Joachim & Somé, Yelezoumin Stephane Corenthin (2023). Adapter les approches de l'aménagement durable des villes: rôles des espaces verts de Ouagadougou. *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, 3, 37-50.
- Zoma, Vincent (2022). Transport routier et pollution de l'air dans la ville de Ouagadougou. *Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales (RISS)*. 5(9), 37-51. <https://hal.science/hal-03645227>

{SECTION 3}

SCIENCES DE
L'ÉDUCATION



Construction des mécanismes auto-adaptatifs et développement des compétences cognitives chez des adolescents déficients visuels scolarisés au CISPAM de Bafoussam

Construction of self-adaptive mechanisms and development of cognitive skills in visually impaired adolescents enrolled at the CISPAM in Bafoussam

Yannick TAMO FOGUE

Université de Yaoundé 1, Cameroun

Email : yannicktam@yahoo.fr

Honoré Blaise EDZOUYOU AFANDA

Université de Yaoundé 1, Cameroun

Email : afahonore2015@yahoo.fr

Emmanuel Georges MBEI LISSOUCK

Délégation Régionale des Enseignements Secondaires pour l'Ouest, Cameroun

Email : aboulissouck@gmail.com

Résumé : Cette étude part de l'observation selon laquelle jusqu'ici, plusieurs auteurs ne s'intéressent qu'aux déterminants du faible taux de scolarisation et des échecs scolaires chez des enfants/adolescents déficients visuels, négligeant ceux qui, bien que minoritaires, réussissent dans leurs études. Cette réussite, que l'on peut qualifier de paradoxale ou d'atypique, indique pourtant un développement harmonieux de leurs compétences cognitives. En s'appuyant sur l'approche psycho-dynamique de la résilience et de l'autocontrôle (Anaut, 2005), notamment la théorie dynamique de la motivation et de l'autodétermination (Vallerand & Thill, 1993) puis celle de l'auto-efficacité ou sentiment d'efficacité personnelle (Bandura, 1997), l'on a prédit que les mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels déterminent significativement le développement de leurs compétences cognitives. Pour la vérifier, des données empiriques ont été collectées auprès de 58 adolescents déficients visuels âgés de 12 à 18 ans, des deux sexes, scolarisés au premier cycle de l'enseignement secondaire général et admis au Centre d'Intégration Scolaire et Professionnelle pour Aveugles et Malvoyants (CISPAM) de la ville de Bafoussam. Après analyse, il en ressort que la motivation intrinsèque ou l'autodétermination, le sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle et la résilience ou l'autocontrôle favorisent le développement des compétences cognitives et la réussite scolaire des adolescents déficients visuels. Ceci implique la nécessité pour les acteurs de l'éducation en général et les enseignants en particulier de travailler dans le sens de susciter et de nourrir, chez leurs apprenants déficients visuels, ces trois mécanismes en vue de booster leur dévolution, mobilisation et investissement cognitifs, puis améliorer leurs performances scolaires.

Mots-clé : Mécanismes auto-adaptatifs, Compétences cognitives, Adolescents, Déficients visuels, Scolarisation

Abstract: This study is based on the observation that, until now, several authors have only focused on the determinants of low school enrollment rates and academic failure among visually impaired children/adolescents, neglecting those who, although a minority, succeed in their studies. This success, which can be described as paradoxical or atypical, nevertheless indicates a harmonious development of their cognitive skills. Based on the psychodynamic approach of resilience and self-control (Anaut, 2005), the dynamic theory of motivation and self-determination (Vallerand & Thill, 1993), then that of self-efficacy or feeling of personal effectiveness (Bandura, 1997), it was predicted that the self-adaptive mechanisms built by visually impaired adolescents significantly determine the development of their cognitive skills. To verify this, empirical data were collected from 58 visually impaired adolescents aged 12 to 18, of both sexes, enrolled in the first cycle of general secondary education and admitted to the School and Professional Integration Center for the Blind and Visually Impaired (CISPAM) in the city of Bafoussam. After analysis, it appears that intrinsic motivation or self-determination, the feeling of self-

efficacy or personal efficacy and resilience or self-control promote the development of cognitive skills and academic success of visually impaired adolescents. This implies the need for education stakeholders in general and teachers in particular to work towards arousing and nurturing these three mechanisms in their visually impaired learners, with a view to boosting their cognitive devolution, mobilization and investment, and then improving their academic performance.

Keywords: Self-adaptive mechanisms, Cognitive skills, Adolescents, Visually impaired, Schooling.

Introduction

Au fil des années, certaines catégories de personnes rencontrent d'énormes difficultés à participer activement à la vie politique, économique, sociale, et culturelle de leur communauté. Cette situation est étroitement liée à la qualité du système éducatif et du système social, qui n'intègrent pas toujours les principes de l'inclusion (Organisation Mondiale de la Santé [OMS], 2017). Face à cette situation, le monde entier n'est pas resté indifférent ; plusieurs textes, traités et conventions ont été élaborés, ratifiés et adoptés au niveau international, régional et national afin que les personnes ayant des déficiences puissent accéder pleinement à l'éducation et par la suite, se sentir membre à part entière de la société. À ce sujet, le Cameroun a suivi l'exemple de la communauté internationale en votant les textes de lois visant à protéger les personnes en situation de handicap. Mais malgré l'évolution des mentalités et les multiples efforts fournis dans ce sens, on observe toujours que plusieurs personnes vivant avec une déficience rencontrent de nombreuses difficultés à s'intégrer harmonieusement à l'école et dans la société en général. C'est le cas des enfants/adolescents déficients visuels qui enregistrent non seulement un faible taux de scolarisation, mais également beaucoup d'échecs scolaires pour ceux qui sont scolarisés. Ce qui jusqu'ici amène plusieurs auteurs à s'intéresser aux causes, négligeant ainsi ceux qui, bien que minoritaires, réussissent dans leurs études, une réussite que l'on peut qualifier de paradoxale ou d'atypique (Anaut, 2005). Car, la littérature explique que l'apprenant en situation de handicap qui prend conscience de ses difficultés et qui est profondément frustré et blessé au fond de son esprit, fera jaillir une force intérieure pouvant l'amener à surmonter toutes ces épreuves et à se frayer un chemin pour atteindre un résultat positif et remarquable, puis réussir là où la plupart échouerait (Brahy & Vrancken, 2015). C'est dans cette optique que nous analysons le lien entre les mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels et le développement de leurs compétences cognitives à l'école.

1. Problématique

Dans cette section, l'on partira de la contextualisation et de la justification de l'étude à la position et la formulation du problème traité.

1.1. Contexte et justification de l'étude

Toute société est constituée d'un ensemble hétérogène et diversifié de personnes qui doivent interagir afin de mieux vivre ensemble et être plus productives sur différents plans. Mais malgré l'évolution des mentalités, on observe toujours que plusieurs personnes vivant avec des déficiences rencontrent de nombreuses difficultés à s'intégrer harmonieusement à l'école et dans la société. Elles sont victimes de préjugés, de stigmates et parfois même d'exclusion radicale dans l'environnement familial, scolaire et socioprofessionnel. Face à cette situation, plusieurs textes, traités et conventions ont été élaborés, ratifiés et adoptés au niveau international, régional et national afin que ces personnes puissent accéder pleinement à l'éducation et par la suite, se sentir membre à part entière de la société.

Au niveau international, l'Organisation des Nations Unies [ONU] a proclamé dans la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 que : tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs. La convention relative aux droits de l'enfant vient réaffirmer cet engagement sous une forme plus concrète. Cette convention, en son article 29 stipule que l'objectif de l'éducation est de favoriser l'épanouissement de la personnalité de

l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de ses potentialités (ONU, 1989). Par la suite, la communauté internationale en 1975 a proclamé la déclaration des droits de la personne handicapée qui, en son article 6, dispose ce qui suit : le handicapé a droit au traitement médical, psychologique et fonctionnel, y compris aux appareils de prothèse et d'orthèse, à la réadaptation médicale et sociale, à l'éducation, la formation et la réadaptation professionnelle, aux aides conseils, services de placement et autres services qui assurent la mise en valeur de ses capacités et aptitudes et hâteront le processus de son intégration et de sa réintégration sociale. Celle-ci précise également que, les personnes handicapées doivent bénéficier des mêmes droits que les personnes dites normales.

C'est dans le même sillage que, la conférence mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT), tenue à Jomtien en Thaïlande en 1990, fait le constat selon lequel une proportion considérable d'enfants n'a toujours pas accès à l'éducation et se fixe l'objectif d'y remédier. A l'issue de cette conférence, il est donc décidé que toutes personnes, enfants, adultes et adolescents doivent avoir accès à l'éducation sans aucune discrimination. C'est dans cette optique que l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a organisé en 1994 à Salamanque, la conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux, en mettant l'accent sur l'accès et la qualité. Son but était de faire avancer l'objectif de l'Education Pour Tous en examinant les changements fondamentaux. Il s'agit précisément du droit fondamental de chaque enfant à l'éducation (UNESCO, 2006), ce dernier ayant des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres. Les personnes ayant des besoins éducatifs particuliers doivent donc pouvoir accéder aux écoles ordinaires pouvant les intégrer dans un système pédagogique centré sur l'enfant et capable de répondre à ses besoins spécifiques. Les écoles ordinaires ayant cette orientation intégratrice constituent le moyen le plus efficace de combattre les attitudes discriminatoires, en créant des communautés accueillantes, en édifiant une société intégratrice et en atteignant l'objectif de l'éducation pour tous. Elles assurent efficacement l'éducation de la majorité des enfants et accroissent ainsi le rendement scolaire, voire même la rentabilité du système éducatif.

Les limites de la politique d'intégration scolaire ont conduit à penser et à mettre sur pied la politique d'inclusion scolaire prenant en compte l'éducation de tous les enfants dans les mêmes conditions et sans discrimination. L'éducation inclusive est donc une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes en situation de marginalisation et de vulnérabilité, notamment les enfants de la rue, les filles, les enfants issus de minorités ethniques, ceux de familles démunies financièrement, ceux de familles nomades, ceux de familles déplacées (victimes de guerres, de catastrophes, etc.), les enfants atteints du VIH/SIDA, les enfants en situation de handicap (UNESCO, 2011). Elle a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. C'est une approche éducative centrée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage.

Au niveau continental, la charte africaine des droits de l'homme et des peuples en son article 13 alinéa 1 recommande que tout enfant mentalement ou physiquement handicapé a droit à des mesures spéciales de protection correspondant à ses besoins physiques et moraux et dans les conditions qui garantissent sa dignité et qui favorisent son autonomie et sa participation active à la vie communautaire. Cependant, la convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif reconnaît que les enfants vivant avec un handicap doivent jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les autres enfants (Barro & Komou, 2005). Son article 3 définit les principes généraux suivants : le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix et de l'indépendance des personnes ; la non-

discrimination ; la participation et l'intégration pleines et effectives à la société ; le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine et de l'humanité ; l'égalité des chances ; l'accessibilité ; l'égalité entre les hommes et les femmes ; le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé et le respect du droit des enfants handicapés à préserver leur identité.

Au niveau national, le Cameroun n'est pas resté en retrait face à cette situation. Il a suivi l'exemple de la communauté internationale en votant les textes de lois visant à protéger les personnes vivant avec des déficiences. Il s'agit notamment de la loi cadre N° 83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées ; et la loi N° 2010/002 du 13 avril 2010 qui stipule en son article 17 que l'accompagnement psychosocial vise le renforcement psychologique, le développement de l'estime de soi, le raffermissement des relations avec le milieu de vie en vue de réconcilier la personne handicapée avec son environnement. Ces lois visent non seulement la protection de cette personne, mais également l'amélioration de ses conditions de vie en vue de son insertion harmonieuse dans la société. Cette intégration sociale passe par la scolarisation dans les écoles ordinaires et non spécialisées. Elle prend aussi en compte les loisirs et l'éradication de toute marginalisation. De plus en 2015, le Cameroun a transformé un certain nombre (soixante-trois) d'écoles primaires en écoles primaires inclusives pour favoriser l'atteinte de ces objectifs d'éducation pour tous.

Toutefois, malgré les multiples mesures prises au Cameroun en faveur de l'éducation et de l'intégration des personnes en situations de handicap, l'on constate que ces dernières rencontrent toujours des difficultés, voire même des échecs scolaires. C'est le cas des enfants déficients visuels qui enregistrent dans notre contexte beaucoup d'échecs. C'est à ce niveau que prend naissance notre idée de recherche qui est liée aux réussites paradoxales observées chez certains de ces enfants en situation de handicap. Ainsi, comment certains de ces enfants déficients visuels se débrouillent-ils pour réussir leur scolarité, malgré les difficultés auxquelles ils font face ?

1.2. Position et formulation du problème

La littérature sur la résilience socio-scolaire des personnes en situation de handicap montre qu'elles ont de moins bons résultats sur le plan sanitaire et éducatif. Elles participent moins à la vie économique et connaissent des taux d'échec plus élevés que celles qui ne le sont pas (Jacob, 2020 ; Pente, Jeyam, Oye, Rimoh, Bechange, Jolley, & Schmidt, 2022). Cela est en partie dû au fait qu'elles rencontrent des obstacles pour accéder à des services que beaucoup d'entre nous considèrent depuis longtemps comme des acquis, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, des transports mais aussi de l'information (Blavet, 2024 ; Ebersold, 2002). Ces difficultés sont exacerbées dans les communautés moins avantagées. En effet, une enquête de l'Organisation Mondiale de la Santé [OMS] (2017) révèle que 360 millions de personnes dans le monde, soit plus de 5% souffrent de déficience incapacitante dont 32 millions de jeunes de moins de 18 ans, la plupart vivant dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires.

Au Cameroun, le taux de chômage des personnes en situation de handicap s'élève à 90% contre 40% en moyenne pour l'ensemble de la population en âge de travailler Tamo Fogué (du 04 au 06 Octobre 2022). Le taux de chômage chez ces personnes est donc deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active. D'une part, cela s'explique par leur faible niveau de qualification lié à un parcours scolaire plus difficile qui favorise l'écart entre leur niveau de compétence et celui demandé par les entreprises (Melha, 2020). D'autre part, l'on note un recours encore faible à l'emploi direct des personnes déficientes par les entreprises soumises à l'obligation d'emploi (Guével & Wegscheider, 2021). Il est donc clair que plusieurs couches de population en situation de handicap, dont les déficients visuels, trouvent jusqu'aujourd'hui de sérieux problèmes d'accès à l'éducation (Constant & Gendek,

2020). Ceux qui, bien même parviennent à y accéder éprouvent beaucoup de difficultés dans leur cursus scolaire (Dintrich, 2023)

Longtemps considéré comme la réincarnation du mauvais sort, le déficient visuel était accueilli dans une famille comme une malédiction. La venue au monde d'un individu borgne au sein d'une famille était pour certains, la conséquence d'un péché capital commis par un ancêtre de cette famille (Chavenon, Enea-Drapeau, Arciszewski, & Gilles, 2022). C'est dans cette optique que certains enfants aveugles étaient voués aux sacrifices afin de conjurer le mauvais sort pour protéger la nouvelle génération. D'autres parents courageux parcouraient les quatre coins du pays à la recherche des marabouts et des grands prêtres exorcistes dans le but illusoire de la délivrance. Considéré dès lors comme un rebut de la nature et victime de la marginalisation, le malvoyant devenait la risée, l'objet de moquerie et de distraction de ses pairs dits normaux. Pourtant, certains déficients visuels sont dotés d'un quotient intellectuel normal et ne doivent en aucun cas être en retrait de la société, encore plus dans le domaine de l'éducation comme l'exige l'Objectif du Développement Durable 4 (ODD 4) qui est d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprendre tout au long de la vie (UNESCO, 2011).

Cependant, bien que les structures éducatives d'accueil des déficients visuels existent au Cameroun, il n'est pas toujours évident pour les parents d'y envoyer leurs enfants/adolescents, puisque qu'elles appartiennent pour la plupart aux particuliers et sont par conséquent onéreux. En plus, cette déficience sensorielle, qui ne constitue pas un atout pour leur apprentissage, entrave l'adaptation et la réussite socio-scolaire des enfants/adolescents qui la présentent et dont la plupart proviennent des familles démunies (Bellamy, 2024). Malgré la mise sur pied par l'Etat d'une politique d'éducation inclusive, le taux d'échec scolaire des personnes en situation de handicap reste croissant. Cette situation s'explique par un manque de formation et de recyclage des enseignants des écoles ordinaires sur les méthodes d'éducation inclusive (Akoa, 2023). Dans le même ordre d'idées, l'on énumère une multitude de facteurs pouvant expliquer l'échec scolaire des personnes en situation de handicap parmi lesquelles les déficients visuels. Elle évoque à ce sujet, la disqualification pédagogique et les méthodes d'enseignement inadaptées à leur déficience. Pour cette auteure, les contenus des programmes, les infrastructures scolaires, les méthodes et techniques d'enseignement ne tiennent pas toujours compte des besoins spécifiques des apprenants vivants avec une déficience. De plus, la plupart des enseignants courent vers l'atteinte des objectifs et l'achèvement des programmes, en se souciant très peu de rattraper/remédier le retard des enfants à besoins spéciaux (Akkari & Kalubi, 2023).

A ce sujet, Martuccelli (2009) pense que la survenue des épreuves et l'acquisition des tâches développementales dans la vie d'un sujet se chevauchent, s'imbriquent au fur et à mesure qu'il évolue. Ainsi, les adolescents déficients visuels dans leur situation de handicap rencontrent certaines expériences de frustration, qui peuvent les amener à adopter des comportements tels que la résignation, l'abandon des études et le dégoût de la vie (Ducharme, 2024 ; Li, Sentenac, Tum, Shu, Ehlinger, Davison, & Godeau, 2024). Faut-il le rappeler, l'adolescence est significativement marquée par des transformations pubertaires qui s'accompagnent d'un remaniement total de l'identité (Ignoumba, 2016). Alors que l'adolescent déficient visuel est en quête de soi-même (Yew, Siau & Kwong, 2017 ; Yordanova, 2015), sa situation de handicap lui impose de déployer des mécanismes de compensation. D'où une perturbation dans le déroulement normal de son adolescence, basée sur l'adaptation aux changements pubertaires et à la construction d'une identité qui se voudrait psychologiquement et socialement équilibrée (Nkelzok Komtsindi & Tamo Fogué, 2024 ; Tamo Fogué, 2023).

De ce qui précède, l'on constate que plusieurs chercheurs ont tenté d'expliquer les causes de l'échec chez les apprenants déficients visuels. Comme s'ils étaient tous prédestinés ou voués à l'échec du fait de leur situation de handicap, alors qu'on en observe tout de même

une très faible proportion qui, malgré leur déficience, ont pu se surpasser, se construire et ont réussi non seulement sur le plan scolaire, mais également sur le plan socioprofessionnel. Cela a été abordé dans la littérature et qualifié de réussite paradoxale ou atypique (Bandura, 1997 ; Anaut, 2005 ; Brahy & Vrancken, 2015). Il s'agit de celle d'un apprenant qui, en situation de handicap, prend conscience de ses difficultés, se sent profondément frustré et blessé, mais réussit à développer une force intérieure qui l'amènera à surmonter toutes ces épreuves et à se frayer un chemin pour atteindre un résultat positif remarquable (Chavenon, Enea-Drapeau, Arciszewski, & Gilles, 2022 ; Ducharme, 2024). Toutefois, la littérature ne se penche pas assez sur les déterminants potentiels de cette adaptation socio-scolaire chez cette minorité d'adolescents déficients visuels. D'où l'objectif de cette recherche qui est d'explorer les mécanismes auto-adaptatifs construits par ces derniers, tout en s'interrogeant sur leur efficacité à développer des compétences cognitives salutaires. En effet, Brahy et Vrancken (2015) démontrent qu'en situation de handicap, le sujet doit construire/mobiliser un certain nombre de ressources internes afin d'évaluer ses capacités, ses compétences et se surpasser pour réussir malgré les difficultés.

2. Référentiels théoriques et hypothèses de l'étude

Dans la présente étude, l'on s'est appuyé sur l'approche psycho-dynamique de la résilience (Anaut, 2005) pour comprendre le développement normal des adolescents déficients visuels avec leurs conditions difficiles. Il s'agit de la construction des capacités à réussir leur cursus scolaire et une insertion sociale salubre malgré l'adversité et leur déficience qui comporte le risque potentiel d'une issue négative. Cependant, la théorie dynamique de la motivation a permis d'éclairer les déterminismes de leur réussite, ainsi qu'une meilleure compréhension de leur autodétermination (Vallerand & Thill, 1993). Par ailleurs, la théorie de l'auto-efficacité ou sentiment d'efficacité personnelle (Bandura, 1997) a contribué à cette réussite atypique/paradoxale à des facteurs comme la confiance en soi, le sens d'autonomie et d'auto-développement, l'optimisme et l'estime de soi. Ces trois postures théoriques ont mis en évidence le présupposé selon lequel : lorsque les déficients visuels croient en leurs capacités, ils développent une estime de soi positive de façon à être plus confiants à l'école et transcender les frustrations pour y réussir, ainsi que dans la société. D'où l'hypothèse générale suivante : les mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels déterminent significativement le développement de leurs compétences cognitives. L'opérationnalisation de ces mécanismes permet de prédire de façon spécifique que :

- la construction de la motivation intrinsèque ou l'autodétermination favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels ;
- la construction du sentiment d'auto-efficacité ou efficacité personnelle favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels ;
- la construction de la capacité de résilience ou d'autocontrôle favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels.

3. Méthode

Il est question de présenter clairement le site et les participants de la présente recherche, puis décrire avec précision le matériel et la procédure de collecte ainsi que de traitement des données empiriques.

3.1. Site de l'étude et participants

La présente recherche a été menée au Centre d'Intégration Scolaire et Professionnelle pour Aveugles et Malvoyants (CISPAM) situé dans la région de l'Ouest-Cameroun, Département de la Mifi, Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, précisément au quartier Banengo. C'est une association à but non lucratif reconnue par le Ministère des Affaires Sociales depuis

le 22 octobre 1998, qui accueille à la fois des jeunes valides et ceux à besoins spécifiques âgés de 03 à 29 ans, et dont la majorité est composée des déficients visuels. Elle promeut l'éducation et l'insertion socio-professionnelle des aveugles et malvoyants, notre population cible.

136 adolescents déficients visuels scolarisés dans les établissements de l'enseignement secondaire général de la ville de Bafoussam sont admis dans ce centre. Les participants y ont été sélectionnés par le biais d'un échantillonnage aléatoire stratifié. Ainsi, la formule de Krejcie et Morgan (1970) ($S = \frac{X^2 NP(1-P)}{d^2(N-1)+X^2 P(1-P)}$) a permis de déterminer la taille de l'échantillon. En effet, avec un niveau de confiance $X = 95\%$ (valeur type de 1,96), la taille de la population $N = 136$, la proportion $P = 0,5$ et la marge d'erreur $\alpha = 5\%$ (valeur type de .05), l'on y a sélectionné $S = \frac{1.96^2 \times 136 \times 0.5(1-0.5)}{0.05^2(136-1)+1.96^2 \times (1-0.5)} = 57.84$, environ 58 adolescents déficients visuels scolarisés. En prenant en compte le coefficient de proportionnalité $k = \frac{58}{136} = 0,43$, l'on a obtenu 20 participants en classe de sixième ($n_1 = 46 \times 0,43 = 19,78$), 22 en cinquième ($n_2 = 50 \times 0,43 = 21,5$) et 17 en quatrième ($n_3 = 40 \times 0,43 = 17,2$). En référence à la littérature sur le développement cognitif, et psychosocial, notamment les âges correspondant à l'adolescence (Piaget, 1964), et par souci de standardisation, les participants de cette étude étaient âgés de 12 à 18 ans, des deux sexes. Ils sont tous scolarisés au premier cycle d'enseignement secondaire général. Et donc aptes à répondre au questionnaire que nous leur avons adressés. Ils ont tous déjà fait l'objet d'une prise en charge médicale pour leur déficience et possèdent chacun un dossier médical dans le centre.

3.2. Matériel et procédure

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire, composé de trois parties à savoir : l'identification des participants, l'évaluation des mécanismes adaptatifs développés par les adolescents déficients visuels et l'évaluation de la réussite scolaire, indicateur de l'adaptation socio-scolaire. Face à chaque participant, l'on administrait d'abord le questionnaire d'identification qui permettait de recueillir des informations biographiques telles : le sexe, l'âge, le niveau d'étude, le nombre d'années passées dans la classe, l'ancienneté dans la classe, et les antécédents médicaux (degré de perte visuelle et prise en charge médicale).

En nous inspirant du Social Skills Rating System (SSRS) de Greshan et Elliot (1990), nous avons élaboré un questionnaire comportant des items décrivant les mécanismes auto-adaptatifs propres à l'individu. Il comporte 14 items repartis en trois facettes ou sous-échelles à savoir : la motivation intrinsèque ou auto-détermination, le sentiment d'auto-efficacité ou efficacité personnelle et la résilience ou autocontrôle. La première facette est mesurée par 4 items (1, 2, 3, 4) ; la seconde facette est mesurée par 5 items (5, 6, 7, 8, 9) et la dernière facette est mesurée par 5 items (10, 11, 12, 13, 14). Chacune des sous-échelle a été validée avec des qualités métrologiques attestant d'une fiabilité psychométrique significative. En effet, la détermination des indices alpha de Crombach et de corrélation test-re-test sur leurs items révèle pour chaque facette une cohérence interne et une fidélité satisfaisante. S'agissant de la sous-échelle de la motivation intrinsèque, $\alpha = 0.75$ et un $r = 0.73$; pour la sous-échelle du sentiment d'efficacité personnelle, $\alpha = 0.82$ et $r = 0.69$; et pour la sous-échelle de la résilience, $\alpha = 0.93$ et $r = 0.67$.

Chaque item est coté sur une échelle de Likert à 3 niveaux (1 = pas du tout d'accord, 2 = un peu d'accord, 3 = tout à fait d'accord). Pendant la cotation, nous avons tenu compte des items cotés à l'envers (items 6, 7 et 12). Chacune des sous-échelles est cotée en comptabilisant le score total des réponses aux items. Ainsi, les scores des individus varient de la manière

suivante : motivation intrinsèque ([0 - 4] = faible, [5 - 6] = moyenne, [7 - 8] = élevée) ; sentiment d'efficacité personnelle ([0 - 5] = faible, [6 - 7] = moyen, [8 - 10] = élevé) ; résilience ([0 - 5] = faible, [6 - 7] = moyenne, [8 - 10] = élevée). Un score élevé indique selon la sous-échelle correspondante que l'adaptation de l'individu est plus fréquemment animée par la motivation intrinsèque, le sentiment d'efficacité personnelle ou la résilience

Après avoir passé cet instrument, le développement des compétences cognitives a été évalué à travers la réussite scolaire des participants, en collectant des données de seconde main, c'est-à-dire, en consultant les registres de notes fournis par l'administration du centre, qui contiennent les résultats chiffrés obtenus par les participants aux différentes évaluations du premier trimestre dans leurs établissements scolaires respectifs.

3.3. Synthèse des variables et outils de l'étude

Le tableau ci-dessous récapitule les termes de références de la présente recherche.

Hypothèse générale	Hypothèses de recherche	Concepts/Variables	Outils de d'évaluation
HG : Les mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels déterminent significativement le développement de leurs compétences cognitives.	HR1 : La construction de la motivation intrinsèque ou l'autodétermination favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels	VI1 : Motivation intrinsèque ou l'autodétermination	Items 1, 2, 3, 4 du Social Skills Rating System (SSRS) de Greshan et Elliot (1990)
		VD : Compétences cognitives	Notes scolaires issues des registres de notes
	HR2 : la construction du sentiment d'auto-efficacité ou efficacité personnelle favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels	VI2 : Sentiment d'auto-efficacité ou efficacité personnelle	Items 5, 6, 7, 8, 9 du Social Skills Rating System (SSRS) de Greshan et Elliot (1990)
		VD : Compétences cognitives	Notes scolaires issues des registres de notes
	HR3 : la construction de la capacité de résilience ou d'autocontrôle favorise le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels	VI3 : Capacité de résilience ou d'autocontrôle	Items 10, 11, 12, 13, 14 du Social Skills Rating System (SSRS) de Greshan et Elliot (1990)
		VD : Compétences cognitives	Notes scolaires issues des registres de notes

Tableau 1 : Tableau schématique/récapitulatif des hypothèses, variables et outils de collecte (source : élaboration personnelle).

Cette grille de lecture permet de visualiser les différentes variables de l'hypothèse générale. Cependant, les dimensions de sa variable indépendante constituent, chacune, la variable indépendante d'une des trois hypothèses de recherche de cette étude. Par ailleurs, ces hypothèses de recherche ont, tout comme l'hypothèse générale, la même variable dépendante qui est « le développement des compétences cognitives » des adolescents déficients visuels. Les items des échelles d'auto-évaluation (du Social Skills Rating System (SSRS) de Greshan et Elliot (1990)) ont permis de mesurer chaque modalité ou dimension de ces variables.

4. Résultats

Sur la base des données collectées, le dépouillement s'est fait à travers un masque de saisie élaboré sur le logiciel CSPRO. A la suite de la saisie, les données ont été transférées sur le logiciel statistique SPSS 23 (Statistical Package for Social Sciences) sous Windows en vue

de leur analyse. Les paramètres statistiques ont été utilisés pour déterminer les paramètres descriptifs ou d'observations (écart type, écart moyen, variance...). Ce logiciel a permis de générer les tableaux pour montrer la tendance des comportements observés et faire des tests statistiques afin d'éprouver chacune des hypothèses de recherche.

4.1. Statistique descriptive : description globale des tendances des variables étudiées

L'on doit procéder à une présentation des données empiriques obtenues sur chaque facette des mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels et leurs compétences cognitives.

		Classe			Total
		Sixième	Cinquième	Quatrième	
Motivation intrinsèque ou autodétermination	Faible	5,2%	6,9%	5,2%	17,2%
	Moyen	6,9%	5,2%	3,4%	15,5%
	Elevé	22,4%	24,1%	20,7%	67,2%
Total		34,5%	36,2%	29,3%	100,0%
Sentiment d'auto-efficacité ou efficacité personnelle	Faible	6,9%	8,6%	6,9%	22,4%
	Moyen	3,4%	10,3%	3,4%	17,2%
	Elevé	24,1%	17,2%	19,0%	60,3%
Total		34,5%	36,2%	29,3%	100,0%
Capacité de résilience ou d'autocontrôle	Faible	6,9%	10,3%	6,9%	24,1%
	Moyen	6,9%	8,6%	0%	15,5%
	Elevé	20,7%	17,2%	22,4%	60,3%
Total		34,5%	36,2%	29,3%	100,0%
Compétences cognitives ou réussite scolaire	Réussite	29,3%	24,1%	22,4%	75,9%
	Echec	5,2%	12,1%	6,9%	24,1%
	Total	34,5%	36,2%	29,3%	100,0%

Tableau 2 : Motivation intrinsèque, sentiment d'auto-efficacité, capacité de résilience et compétences cognitives des adolescents déficients visuels en fonction de leur classe (source : élaboration personnelle).

Les résultats du tableau montrent que sur les 58 participants de notre étude, 10 (soit 17,24%) ont un faible niveau de motivation ou d'autodétermination parmi lesquels 5,2% en classe de sixième, 6,9% en cinquième, et 5,2% en quatrième. De même, 15,5% de sujets de notre échantillon ont un niveau de motivation moyen, dont 6,9% en sixième, 5,2% en cinquième, et 3,4% en quatrième. Enfin nous avons 67,2% de participants de notre étude qui ont un niveau de motivation élevé, dont 22,4% en sixième, 24,1% en cinquième, et 20,7% en quatrième. La majorité des adolescents autodéterminés ou intrinsèquement motivés sont en classe de cinquième. En ce qui concerne leur sentiment d'auto-efficacité, 22,4% ont un niveau de sentiment d'efficacité personnelle faible (avec 6,9% en sixième, 8,6% en cinquième, et 6,9% en quatrième) ; 17,2% ont un sentiment d'efficacité personnelle moyen (3,4% en sixième, 10,3% en cinquième, et 3,4% en quatrième) ; et 60,3% ont un sentiment d'efficacité personnelle élevé (24,1% en sixième, 17,2% en cinquième, et 19% en quatrième). Ainsi, la plupart (24,1%) des sujets de notre échantillon qui ont un sentiment d'efficacité personnelle élevé sont en classe de sixième. Pour ce qui est de l'autocontrôle, 24,1% ont un niveau de résilience faible (6,9% en sixième, 10,3% en cinquième, et 6,9% en quatrième) ; 15,5% de sujets ont un niveau de résilience moyen (6,9% en sixième et 8,6% en cinquième) ; et 60,3% ont un niveau de résilience élevé (20,7% en sixième, 17,2% en cinquième, et 22,4% en quatrième). Ainsi, la classe de quatrième comporte le plus grand nombre de sujets fortement résilients (22,4%).

En analysant le niveau de compétences cognitives, on relève que 75,9% ont réussi et 24,1% n'ont pas réussi. Des 75,9% de sujets ayant réussi, 29,3% sont en sixième, 24,1% sont

en cinquième, et 22,4% sont en quatrième. En plus, 38,9% sont de sexe masculin et 37,9% sont de sexe féminin. Par ailleurs, sur les 24,1% de participants n'ayant pas réussi, on a 5,2% en sixième, 12,1% en cinquième, et 6,9% en classe quatrième. Parmi eux, 13,8% sont de sexe masculin et 10,3% de sexe féminin. Ainsi, la cinquième est la classe qui enregistre le plus grand taux d'échec et la sixième enregistre le taux minimal. De plus, les adolescents déficients visuels de sexe masculin enregistrent un taux d'échec plus élevé que les filles.

4.2. Analyse inférentielle des résultats et mise à l'épreuve des hypothèses

Pour éprouver les hypothèses de recherche formulées au départ, l'on a fait recours aux khi-carré et à l'analyse de la variance comme outils statistiques.

		Degré de motivation intrinsèque			Total
		Faible	Moyen	Elevé	
Compétences cognitives ou réussite scolaire	Réussite	3,4%	10,3%	62,1%	75,9%
	Echec	13,8%	5,2%	5,2%	24,1%
Total		17,2%	15,5%	67,2%	100,0%
$(X^2(58) = 23,22 ; p = 0,00 ; Ddl = 2)$					
Degré de motivation intrinsèque		Moyenne (Moy)		Ecart-type (δ)	N
Faible		8,65		1,11	10
Moyen		11,61		2,67	9
Elevé		11,92		1,80	39
Total		11,31		2,20809	58
	Somme des carrés	DI	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	86,23	2	43,11	12,37	0,000
Intra-groupes	191,68	55	3,48		
Total	277,91	57	$(F(58) = 12,37 ; p = 0,00)$		

Tableau 3 : Analyse de la variation des compétences cognitives des participants selon le degré de leur motivation intrinsèque ou d'autodétermination (source : élaboration personnelle).

Les résultats de ce tableau montrent que sur les 58 participants de notre étude, 17,2% ont un faible niveau de motivation intrinsèque, avec 3,4% qui ont réussi et 13,8% qui n'ont pas réussi ; 15,5% ont un niveau de motivation intrinsèque moyen (avec 10,3% de sujets ayant réussi et 5,2% n'ayant pas réussi) ; et 67,2% de sujets ayant un niveau de motivation intrinsèque élevé (avec 62,1% de réussite et 5,2% d'échec). On a donc 17,2% d'adolescents déficients visuels non motivés et 82,8% moyennement ou fortement motivés. On constate que la plupart des participants motivés ont réussi et la plupart des non motivés ont échoué. Ce qui nous permet de conclure qu'il existe un lien significatif entre la motivation intrinsèque ou l'autodétermination et le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels ($X^2(58) = 23,22 ; p = 0,00 ; Ddl = 2$).

Par ailleurs, on note une grande infériorité au niveau de la compétence cognitive moyenne du sous-groupe d'adolescents avec motivation intrinsèque faible par rapport à celle des deux autres sous-groupes qui sont presque similaires. En effet, les sous-groupes d'adolescents avec un degré moyen de motivation intrinsèque et ceux avec motivation intrinsèque élevée développent plus de compétences cognitives. Ce qui permet de confirmer que la motivation intrinsèque ou l'autodétermination favorise le développement des compétences cognitives et la réussite scolaire des adolescents déficients visuels.

		Degré de sentiment d'auto efficacité			Total
		Faible	Moyen	Elevé	
Compétences cognitives ou réussite scolaire	Réussite	3,4%	12,1%	60,3%	75,9%
	Echec	19,0%	5,1%	00%	24,1%
Total		22,4%	17,2%	60,3%	100,0%
$(X^2(58) = 37,29 ; p = 0,00 ; Ddl = 2)$					
Degré de sentiment d'auto efficacité		Moyenne (Moy)		Ecart-type (δ)	N
Faible		8,65		1,01	13
Moyen		10,20		1,67	10
Elevé		12,61		1,51	35
		11,31		2,21	58
	Somme des carrés	dl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	163,57	2	81,78	39,34	0,000
Intra-groupes	114,33	55	2,07		
Total	277,91	57	$(F(58) = 39,34 ; p = 0,00)$		

Tableau 4 : Analyse de la variation des compétences cognitives des participants selon le degré de leur sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle (source : élaboration personnelle).

Les résultats de ce tableau montrent que sur les 58 participants, 22,4% ont un sentiment d'efficacité personnelle faible parmi lesquels 3,4% ont réussi à l'école et 19% ont échoué ; 17,2% ont un sentiment d'auto-efficacité moyen, avec 12,1% de réussite et 5,2% d'échec ; et 60.3% ont un sentiment d'efficacité personnelle élevée dont tous ont réussi au premier trimestre. Ce qui nous permet de conclure qu'il existe un lien significatif entre le sentiment d'efficacité personnelle et le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels ($X^2(58) = 37,29 ; p = 0,00 ; Ddl = 2$).

Par ailleurs, on note une nette différence entre les moyennes de chaque sous-groupe. En effet, l'écart entre les sous-groupes d'adolescents avec sentiment d'auto-efficacité faible et de ceux avec sentiment d'auto-efficacité élevée est significatif. Cependant, ceux avec sentiment d'auto-efficacité moyen développent un niveau intermédiaire/passable de compétences cognitives. Ce qui permet de confirmer que le sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle favorise le développement des compétences cognitives et la réussite scolaire des adolescents déficients visuels.

		Degré de résilience ou d'autocontrôle			Total
		Faible	Moyen	Elevé	
Compétences cognitives ou réussite scolaire	Réussite	3,4%	13,8%	58,6%	75,9%
	Echec	20,7%	1,7%	1,7%	24,1%
Total		24,1%	15,5%	60,3%	100,0%
$(X^2(58) = 38,48 ; p = 0,00 ; Ddl = 2)$					
Degré de résilience		Moyenne (Moy)		Ecart-type (δ)	N
Faible		8.61		0.98	14
Moyen		11.50		1.36	9
Elevé		12,61		1.80	35
		12.34		2.20	58
	Somme des carrés	Dl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	139,93	2	69,96	27,89	0,000
Intra-groupes	137,97	55	2,51		
Total	277,91	57	$(F(58) = 27,89 ; p = 0,00)$		

Tableau 5 : Analyse de la variation des compétences cognitives des participants selon leur degré de résilience ou d'autocontrôle (source : élaboration personnelle).

D'après les résultats de ce tableau, sur les 58 participants qui constituent notre échantillon, 24.1% ont un niveau de résilience faible composé de 3.4% de réussite et 20.7% d'échec ; 15.5% ont un niveau de résilience moyen, dont 13.8% de réussite et 1.7% d'échec ; et 60.3% de sujets ont un niveau de résilience élevé, dont 58.6% de réussite et 1.7% d'échec. On a ainsi 24.1% de sujets non résilients (faible) avec 3.4% de réussite, et 75.9% de sujets résilients (moyen et élevé) dont 72.4% de réussite. Ce qui nous permet de conclure qu'il existe un lien significatif entre la résilience et le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels ($X^2(58) = 38,48$; $p = 0,00$; $Ddl = 2$).

Par ailleurs, les valeurs des écart-types montrent que les notes ne sont pas trop dispersées. Mais on relève une différence entre les compétences cognitives moyennes de chaque sous-groupe. Le sous-groupe d'adolescents avec une capacité de résilience ou d'autocontrôle élevée développent un plus grand niveau de compétences cognitives, suivi du sous-groupe de ceux avec une capacité de résilience moyenne. Ce qui permet de confirmer que la résilience ou l'autocontrôle favorise le développement des compétences cognitives et la réussite scolaire des adolescents déficients visuels.

5. Discussion

Les résultats de cette étude montrent que les adolescents déficients visuels autodéterminés ou intrinsèquement motivés développent de meilleures compétences cognitives et réussissent mieux à l'école que ceux qui ne le sont pas. Ceci va dans le même sens que Bouchard, Lee, Asgary, et Pelletier (2007), lorsqu'ils soutiennent que la motivation, en tant que pulsion inhérente à un état interne, à un besoin ou à une condition, pousse les individus à l'action. C'est-à-dire qu'en contexte scolaire, les élèves motivés produisent de meilleurs résultats. Par conséquent, Il faut encourager chez ces adolescents le goût de l'effort et de l'excellence qui passe par l'ingéniosité de chacun, un goût prononcé pour la recherche, et le travail intellectuel appliqué. Dans la même logique, Pintrich et Schunk (2002) insistent sur le fait que : favoriser la motivation en contexte scolaire est une nécessité, en particulier parce qu'il s'agit d'un des plus importants facteurs explicatifs de la dévolution et de la mobilisation cognitive réussie (Tcheundjio & Tamo Fogué, 2022). Karsenti (2003), quant à lui, soutient que les élèves pour la plupart n'arrivent pas à l'école démotivés, mais au fur et à mesure qu'ils cheminent à l'école, on note un désintéressement qui est plus accentué chez les garçons. En effet, la majorité des chercheurs convient que l'une des principales caractéristiques qui distinguent les filles des garçons à l'école est leur motivation par rapport à la réussite et aux tâches scolaires.

Les résultats de notre étude vont dans le même sens que ceux-ci, puisque le taux d'échec scolaire est plus élevé chez les adolescents déficients visuels que chez les adolescentes. A la seule différence que Karsenti (2003) attribue le manque de motivation des élèves aux stratégies pédagogiques utilisées par les enseignants, et non à la situation de handicap que nous mettons en relief. Nous corroborons également avec Monaghan et Chaloux (2004) qui ont mis en place une mesure d'aide spécifique aux élèves qui présentent plusieurs échecs à l'école. Ce type d'intervention, selon eux, vise à améliorer une clientèle en difficulté à l'instar des déficients visuels, et a pour objectif l'amélioration du rendement. Les concepteurs de cette mesure croient que l'échec est attribuable à des comportements incompatibles avec la réussite. A la suite d'échecs multiples, l'élève développe un sentiment d'impuissance et de démotivation. Il devient alors passif, éprouve un sentiment d'aliénation et développe des attitudes défensives qui l'amènent à une inhibition de l'action (Bardeau, 1994). Ainsi, les mesures de réussite et de motivation devraient permettre à l'apprenant de vivre une expérience valorisante et positive, qui contrebalancera le sentiment d'impuissance et la perception de soi négative.

Nous observons que le sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle favorise le développement harmonieux des compétences cognitives et garantit la réussite scolaire des adolescents déficients visuels ; C'est-à-dire que les performances de ces adolescents croissent en fonction du niveau de leur sentiment d'efficacité personnelle. Ce résultat s'inscrit dans le registre de Bandura (1997) lorsqu'il parle de ressource interne à l'individu, et que ce dernier peut mobiliser pour accomplir ses performances. Il attribue les performances de chacun au fait qu'il croit en ses propres capacités, et postule que lorsqu'un sujet croit suffisamment en sa capacité à réaliser une tâche, il la réalise parfaitement. Si le résultat est un échec, il est disposé à persévérer et à fournir le maximum d'efforts nécessaires au succès. Quelque soit le nombre de fois qu'il aura à recommencer, le sujet va faire preuve d'innovation et développer de nouvelles stratégies pour réussir.

Dans ce sillage, il ressort clairement que la plupart des adolescents déficients visuels qui ont répondu favorablement aux items de mesure du sentiment d'efficacité personnelle ont obtenu de bonnes notes à l'école. D'autre part Collins cité par Lecompte (2004) a mis en évidence en 1982 le fait que les enfants ayant le même niveau de compétences cognitives obtiennent des performances intellectuelles différentes selon l'intensité de leur efficacité perçue. Il a sélectionné des enfants qu'il estimait avoir une efficacité basse ou élevée pour trois niveaux d'aptitudes mathématiques et leur a ensuite demandé de résoudre des problèmes difficiles de mathématiques. Quel que soit le niveau d'aptitude pris en compte, ce sont les enfants ayant la plus forte croyance en leur efficacité personnelle qui ont résolu le plus de problèmes, choisi d'approfondir ceux où ils avaient échoué et abandonné plus rapidement des stratégies erronées. Ainsi, les croyances d'auto-efficacité ont prédit l'intérêt et les attitudes positives envers les mathématiques, tandis que l'aptitude réelle en mathématique ne l'a pas fait. Donc l'efficacité personnelle perçue constitue un meilleur prédicteur de la performance intellectuelle que les compétences toutes seules. Ceci montre que l'adolescent déficient visuel, malgré sa situation de handicap, va réussir s'il croit en ses capacités à pouvoir le faire.

En outre, le fait que cette étude confirme l'existence d'un lien significatif entre la résilience ou l'autocontrôle et le développement des compétences cognitives des adolescents déficients visuels, s'inscrit dans le même sens que celle d'Anaut (2005) qui aborde la résilience dans une approche psycho-dynamique décrite dans un référentiel psychanalytique. C'est une approche basée sur le sujet et son fonctionnement intrapsychique. Dans cette perspective, elle définit la résilience comme étant un processus dynamique par lequel l'on va faire preuve d'habiletés lui permettant de s'ajuster adéquatement, de se développer normalement et de se construire en dépit du risque et de l'adversité. En effet, lorsque cette auteure parle d'un développement normal dans des conditions difficiles, on peut faire la similitude avec un adolescent déficient visuel qui, malgré sa situation de handicap, doit se battre pour réussir à l'école au même titre que ses pairs dits « normaux ». C'est dans cette optique que cette théorie nous permet de bien expliquer la capacité des adolescents à rebondir sur les épreuves difficiles de la vie pour s'en sortir et réussir à l'école. Elle permet de comprendre que, lorsque ces enfants croient en leur capacité et acceptent leur condition difficile, ils développent une estime de soi positive de façon à être plus confiants à l'école et transcender les frustrations pour réussir (Tamo Fogué, 2023).

Conclusion

En somme, il ressort de cette étude que les mécanismes auto-adaptatifs construits par les adolescents déficients visuels favorisent le développement de compétences cognitives et garantissent leur réussite scolaire. Ces résultats permettent donc d'apporter des éléments à prendre en compte pour réduire le taux d'échec scolaire des déficients visuels, et par conséquent augmenter les taux de réussite de ces derniers. Ce faisant, l'on suggère aux acteurs de l'éducation en général et aux enseignants en particulier de travailler dans le sens de susciter

et nourrir chez leurs apprenants déficients, la motivation intrinsèque ou l'autodétermination, le sentiment d'auto-efficacité ou d'efficacité personnelle et la résilience ou l'autocontrôle, en vue de booster leur dévolution et mobilisation cognitives, puis améliorer leurs performances scolaires. Car ces mécanismes constituent un facteur clé d'investissement métacognitif et de la réussite en contexte de vulnérabilité. Il convient de noter quelques limites, à l'instar du fait que d'autres variables, indicateurs ou d'autres instruments auraient pu être choisis pour mieux expliquer le problème posé. Nous avons cependant mené l'étude qu'avec 58 adolescents déficients visuels, un nombre non représentatif par rapport à l'échelle nationale qui remet en cause la généralisation des résultats obtenus. Sur le plan méthodologique, nous nous sommes limités à effectuer une recherche purement quantitative, pourtant il pourrait être judicieux d'y associer un aspect qualitatif pour mieux explorer les contours de la situation. Comme perspectives, il serait intéressant de refaire cette étude avec un échantillon plus représentatif et des outils méthodologiques plus variés.

Références bibliographiques

- Akkari, A. & Kalubi, J.-C. (2023). L'expérience du handicap à l'école : entre représentations, principes et actions. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 92, 47-57. <https://doi.org/10.4000/ries.13555>
- Akoa, M.-A. (2023). Handicap et inclusion scolaire en milieu populaire camerounais. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 51(1), 23-41. Doi : 10.3917/rief.051.0023
- Anaut, M. (2005). Le concept de résilience et ses applications cliniques. *Recherches en soins infirmiers*. 82, 4-11. <https://stm.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2025-3?lang=fr>. (consulté le 05/12/2024)
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy : The exercise of Personal Control*. Freeman.
- Bardeau, C. (1994). *Analyse de déterminants et d'indicateurs de la motivation*. Collège Bois-de-Boulogne.
- Barro, F. & Komou, I. (2005). *Genre et apprenants à besoins éducatifs spéciaux : module d'autoformation pour les formateurs de formateurs du Burkina Faso*. Editions UNESCO.
- Bellamy, V. (2024). *Le handicap en chiffre*. Panoramas.
- Blavet, T. (2024). Comment prendre en compte le coût supplémentaire lié au handicap dans la mesure du niveau de vie des ménages en France ? *Economie et Statistique*, 542, 37-55. www.persee.fr/issue/estat_0336-1454_2024_num_542_1. (consulté le 26/01/2025)
- Bouchard, G., Lee, CM., Asgary, V., & Pelletier, L. (2007). Motivation des pères à s'impliquer auprès de leurs enfants : une perspective fondée sur la théorie de l'autodétermination. *Fathering: A journal of Theory, Research and Practice about Men as Fathers*, 5(1), 25-41. Doi:[10.3149/fth.0501.25](https://doi.org/10.3149/fth.0501.25)
- Brahy, R. & Vrancken, D. (2012). Se réaliser comme sujet dans un atelier-théâtre pour tenter de « s'en sortir ». *Sociologies, théories et recherches*. <http://sociologie.revue.org/3964> (consulté le 31/03/2025).
- Chavenon, M., Enea-Drapeau, C., Arciszewski, T., & Gilles, P.-Y. (2022). Perception sociale du handicap et orientation scolaire. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 51(3), 487-511. <https://doi.org/10.4000/osp.16460>
- Constant, A. & Gendek, E. (2020). L'inclusion des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire dans le second degré. Education. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02865714v1> (consulté le 13/01/2025).

- Dintrich, M. (2023). *L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap dans le premier degré : quelles ressources pour la formation et pour les enseignants ?* Education. Aix marseille université.
- Ducharme, D. (2024). La scolarisation des élèves en situation de handicap en contexte de pandémie : un révélateur des obstacles systémiques à l'exercice de leur droit à l'éducation. *Revue de l'Université de Moncton*, 54(1), 5-30. <https://doi.org/10.7202/1114590ar>
- Ebersold, S. (2002). Le champ du handicap, ses enjeux et ses mutations : Du désavantage à la participation sociale. *Analise PsicologicaI*, 20(3), 281-290. Doi:10.14417/ap.313
- Greshan1, F.M. & Elliot, S.N. (1990). *Social Skills Rating Systell11*. American Guidance Service.
- Guével, M.-R. & Wegscheider, A. (2021). Emploi et handicap : politiques et perspectives des employeurs en Europe. *Revue européenne de recherche sur le handicap*, 15(1), 8-14. <https://doi.org/10.4000/12slg>
- Ignoumba, S. (2016). *Enfants des rues impasses familiales et précarité psychique : étude clinique menée au Gabon*. Thèse de doctorat. Psychologie. Université de Franche-Comté.
- Jacob, P. (2020). La participation des personnes vivant avec un handicap. In *Le droit à la vraie vie : Les personnes vivant avec un handicap prennent la parole* (Chap. 7, Pp. 163-197). DUNOD.
- Karsenti, T. (2003). Plus captivantes qu'un tableau noir : l'impact des nouvelles technologies sur la motivation à l'école. *Revue de la fédération suisse des psychologues*, 6, 24-29. <https://www.researchgate.net/publication/267035431> (consulté le 20/12/2024).
- Krejcie, R. V. & Morgan, D. W. (1970). Determining sample size for research activities. *Educational and Psychological Measurement*, 30, 607-610. <https://doi.org/10.1177/001316447003000308>
- Lecompte, J. (2004). Les applications du sentiment d'efficacité personnelle. *Savoirs*. 5, 59-90. Doi : 10.3917/savo.hs01.0059.
- Li, A., Sentenac, M., Tum, H. M., Shu, Y., Ehlinger, V., Davison, C., & Godeau, E. (2024). Harcèlement scolaire et soutien social perçu chez les élèves en situation de handicap physique en France et au Canada. *Education et société inclusives*, 1(98-99), 131-150. Doi:10.3917/nresi.098.0131
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, ayant donné lieu à une définition reprise à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles. <http://url.ca/hu23n> (consulté le 14/03/2025).
- Loi N° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées. <http://www.minas.cm> (consulté le 14/03/2025).
- Melha, E.-N. (2020). *Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap en France et au Cameroun : Analyse de la politique nationale et points de vue des enseignants*. L'Harmattan.
- Monaghan, D. & Chaloux, N. (2004). *Evaluation d'un programme d'aide à la réussite*. Cégep de Sainte-Foy.
- Nkelzok Komtsindi, V. & Tamo Fogué, Y. (2024). La construction de l'empathie de l'enfance à l'adolescence : enjeux psychosociaux et identitaires. In F. Amabiamina, A. J. Tonyè & G. Bouelet (Eds.). *Les expériences du moi en Afrique et dans la diaspora afrodescendante : entre hybridation et transformations*. Mélange offert au Professeur émérite Rémy Sylvestre Bouelet Ivaha Mbembe. Editions Pygmies.

- Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (2006). *Les principes directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à l'éducation pour tous*. <http://www.unesoc.unesco.org> (consulté le 14/03/2025).
- Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (2011). *TIC UNESCOO : Un référentiel de compétences pour les enseignants* (version 2.0). UNESCO.
- Organisation des Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant ou Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)*. Nations Unies
- Organisation Mondiale de la Santé. (2017). *Surdité et déficience auditive, aide-mémoire*, n° 300. <http://www.who.int> (consulté le 21/03/2025)
- Pente, V., Jeyam, A., Oye, J., Rimoh, S., Bechange, S., Jolley, E., & Schmidt, E. (2022). *La participation des hommes et des femmes handicapés à la vie politique au Sénégal : Etude finale*. Sightsavers.
- Piaget, J. (1964). *Six études de psychologie*. Editions Gonthier.
- Pintrich, P.R. & DeGroot, E.V. (1990). Motivational and self-regulated learning components of classroom academic performance. *Journal of Educational Psychology*, 82 (1), 33-40. <https://doi.org/10.1037/0022-0663.82.1.33>
- Tamo Fogué, Y. (2023). Parentification affective/instrumentale et résilience sociocognitive chez les adolescents déplacés internes Nord-ouest/Sud-ouest scolarisés à l'Ouest-Cameroun. *Cahiers Ivoiriennes de Psychologie*, 18, 104-124. <https://www.researchgate.net/publication/373659418> (consulté le 17/08/2024).
- Tamo Fogué, Y. (du 04 au 06 Octobre 2022). Les mécanismes visuo-mimiques d'investissement cognitif du déficient auditif : Dessin animé et web-tv, des relais symboliques au langage des signes. In KIX Afrique 19 & KIX Afrique 21, *Réinventer l'éducation pour un meilleur impact sur les résultats d'apprentissage en Afrique subsaharienne*. Symposium continental sur la recherche et l'innovation en éducation au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba, Ethiopie.
- Tcheundjio, R., & Tamo Fogué, Y. (2022). Accessibilité aux médias, sentiments d'efficacité et mobilisation cognitive face aux reformes scolaires covidiques/post-covidiques : l'école à mi-temps chez des candidats aux examens. In F. Edongo Ntede, *COVID-19 et numérique éducatif : La mise à jour de la culture*. Monange.
- Vallerand, J. & Thill, E. (1993). *Introduction à la psychologie de la motivation*. Editions Etudes Vivantes.
- Yew, W. P., Siau, C. S., & Kwong, S. F. (2017). Parentification and Resilience Among Students With Clinical and Nonclinical Aspirations : A Cross Sectional Quantitative Study. *Journal of Multicultural Counseling and Development*, 45, 66-75. <https://doi.org/10.1002/jmcd.12063>
- Yordanova, K. (2015). Images of War : The Place of the War Past of the Parents in the Second Generation's Identity. *Journal of Regional Security*, 10, 79–102. 10.11643/issn.2217-995X151SPY50



Quels dispositifs faut-il mettre en place pour lutter contre les erreurs de production écrite en français chez les élèves de 3^e : cas du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur de Lomé

What measures should be put in place to combat written production errors in French among 3rd grade students: the case of the CEG des Étoiles and the Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur in Lomé

Anne-Dominique D'ALMEIDA

Université Laval, Canada

Email : annedalmeida369@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0002-8807-3986>

Kossi LODONOU

ENS d'Atakpamé, Togo

Email : klodonou@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-9721-262X>

Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI

Université Laval, Canada

Email: Kondotokpoviclaudevenunye@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0004-0305-2436>

Résumé : La prolifération des réseaux sociaux a rendu les performances des élèves faibles à l'écrit comme à l'oral en français. Les erreurs d'orthographe et de grammaire sont de plus en plus récurrentes sur les copies d'examen. Pour comprendre le phénomène, nous nous sommes rendus dans deux collèges, privé et public, Notre-Dame du Sacré-Cœur et Collège d'Enseignement Général des Étoiles qui sont sous la couverture de la Direction Régionale de l'Éducation (DRE) Lomé Golfe-Ouest. À travers cette investigation, nous avons décelé l'absence des dispositifs, qui compromettent la mauvaise expression écrite des élèves en français. La non-maitrise des méthodes d'enseignement du français par les enseignants et le niveau d'étude des parents ont été relevés.

Mots-clé : Dispositifs, Compétence écrite, Élève de 3^e, Niveau d'étude.

Abstract: The proliferation of social networking sites has made students' written and oral French performance weaker. Spelling and grammar errors are becoming increasingly recurrent on exam papers. To understand the phenomenon, we visited two private and public secondary schools, Notre-Dame du Sacré-Cœur and Collège d'Enseignement Général des Étoiles, both under the authority of the Direction Régionale de l'Éducation (DRE) Lomé Golfe-Ouest. Through this investigation, we have detected the absence of devices that compromise pupils' poor written expression in French. The teachers' lack of mastery of French teaching methods and the parents' level of education were also noted.

Keywords: Devices, Written skills, 3rd grade student, Level of study.

Introduction

La langue est un outil de la cohésion sociale. Elle unit les hommes à travers la communication qui est le point de départ de toute conversation. Nous pouvons ainsi nous exprimer à l'écrit en rédigeant des lettres et des notes que notre interlocuteur lit et comprend. « L'expression doit être bien écrite et bien formulée afin de susciter des compréhensions et d'éviter des malentendus liés aux règles d'orthographe et de grammaire » (d'Almeida et Lodonou, 2021, p.42). Pour cette raison fondamentale, nous nous sommes intéressés à l'expression écrite des élèves en dernière année du cycle du secondaire¹. Bien que le français soit une Langue Étrangère et Seconde¹ pour les pays africains francophones, il nous a semblé pertinent de mener nos investigations pour cerner les facteurs qui compromettent sa maîtrise par les élèves. Pour Mistari, « La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une langue de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain » (2013, p.40).

C'est dans cette perspective que la didactique des langues étrangères relève le défi en mettant en place l'approche communicative et en remettant en cause les méthodes audio-orales et audio-visuelles. Par l'approche communicative, les élèves communiquent fréquemment avec leur semblable et aussi avec les enseignants. L'approche actionnelle quant à elle permet de communiquer et d'agir avec son semblable. Pour Modard, « La didactique du Français Langue Étrangère/Langue Seconde s'inscrit de plus en plus clairement dans les disciplines d'intervention et d'action. C'est donc tout naturellement que le didacticien de FLE/FLS est évalué à l'aune des actions qu'il met en œuvre sur le terrain ou qu'il programme en relation avec ce même terrain » (2004, p.27).

1. Contexte de l'enseignement-apprentissage de l'expression écrite au Togo

Au Togo, la plupart des élèves parlent très peu le français. En classe et en dehors des classes, ils s'expriment en langue maternelle. Les enseignants quant à eux, n'hésitent pas à recourir à ces langues afin de faciliter la compréhension et de mieux se faire entendre. Amevigbe (1996) a montré l'interférence entre l'éwé qui est la langue maternelle et le français. Pour lui, « ces deux langues exercent une influence l'une sur l'autre. Les individus bilingues sont incapables de maintenir parfaitement distincts les deux codes qu'ils utilisent. Tous les plans de la langue peuvent être atteints : phonologie, phonétique, grammaire et lexique » (p.14).

Les langues locales, qui sont les langues maternelles² pour beaucoup de Togolais, exercent une influence sur la langue officielle qu'est le français. Il faudrait que les enseignants de français, communiquent fréquemment avec les élèves ; et inventent des stratégies d'enseignement afin que ceux-ci comprennent et maîtrisent la langue officielle qu'est le français. En effet, les élèves qui s'expriment mal à l'oral auront davantage de difficultés pour maîtriser l'écrit. Selon d'Almeida et Lodonou (2021) : « L'enseignement-apprentissage du français dans les écoles togolaises est contraint à des phénomènes qui entravent sa bonne maîtrise par les élèves » (p.44). En effet, la plupart des élèves s'expriment en langue maternelle dans les salles de classe. Dans la même perspective, Alosse (2018) affirme que : « Le français, langue officielle au Togo et legs colonial, est sérieusement concurrencée par l'usage récurrent des langues nationales » (p.140). Lors de leurs enquêtes dans six écoles de l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général Golfe (IESG-Golfe), Tabati et Awokou déclarent que,

Les élèves des lycées enquêtés font des erreurs lorsqu'ils s'expriment en français. Ils ne sont pas en mesure de construire des phrases respectant les normes de la langue française. La plupart de ces erreurs sont liées à la non maîtrise de la morphosyntaxe. Ils font des erreurs de

¹ Langue Étrangère et Seconde : Langue apprise après la langue maternelle

² Langue maternelle : Première langue apprise par un enfant

conjugaison, de grammaire, de la cohérence textuelle, et aussi des traductions littérales de la langue maternelle ou encore des interférences linguistiques. (2024, p.174)

Les élèves finissent ainsi leur cursus primaire et secondaire en trainant des lacunes en français et spécialement en expression écrite d'où le problème de la baisse du niveau en français. La plupart des enseignants Togolais ne sont pas suffisamment armés pour contrer l'expression déviante des élèves car ils méconnaissent la didactique de l'expression écrite.

De tout ce qui précède, nous formulons deux questions et hypothèses spécifiques comme suit : Les erreurs de production écrite en français sont-elles liées aux méthodes et stratégies d'enseignement ? Les erreurs de production écrite en français chez élèves de 3^e dépendent-elles du niveau d'étude des parents ? Nos deux hypothèses spécifiques s'énoncent de la manière suivante : (1) La non-maîtrise des méthodes et stratégies d'enseignement des enseignants de français entraînerait des erreurs de production écrite chez les élèves. (2) Les erreurs de production écrite en français sont plus remarquées chez les élèves dont les parents seraient analphabètes ou ont le niveau primaire. De nos questions et hypothèses spécifiques découlent nos objectifs spécifiques qui visent à : (1) décrire les méthodes et stratégies d'enseignement de l'expression écrite en français. (2) identifier le niveau d'étude des parents des élèves de 3^e du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur. Nous avons choisi comme cadre de référence théorique la théorie de l'approche communicative et de la perspective actionnelle. L'approche communicative centre l'enseignement de la langue étrangère sur la communication. L'élève apprendra à communiquer dans une Langue Étrangère afin d'acquérir une compétence de communication (Bérard, 1991). Pour Saydi,

L'approche actionnelle se base sur une perspective sociolinguistique. Elle s'approprie comme caractéristique principale, le caractère actif, physique, participatif, entreprenant d'une pédagogie de l'action. Elle vise à faire vivre la langue à l'apprenant; dynamiser l'apprenant physiquement et pas seulement mentalement; faire appliquer les connaissances apprises en partie pour les transformer en compétences tout en les faisant intérioriser. L'approche actionnelle adopte une technique qui oriente l'apprenant à être plutôt acteur social. (2015, p.14)

La perspective actionnelle reflète le passage du paradigme de la communication au paradigme de l'action. On ne communique plus seulement pour parler avec l'autre mais pour agir avec l'autre (Bagnoli et al., 2010).

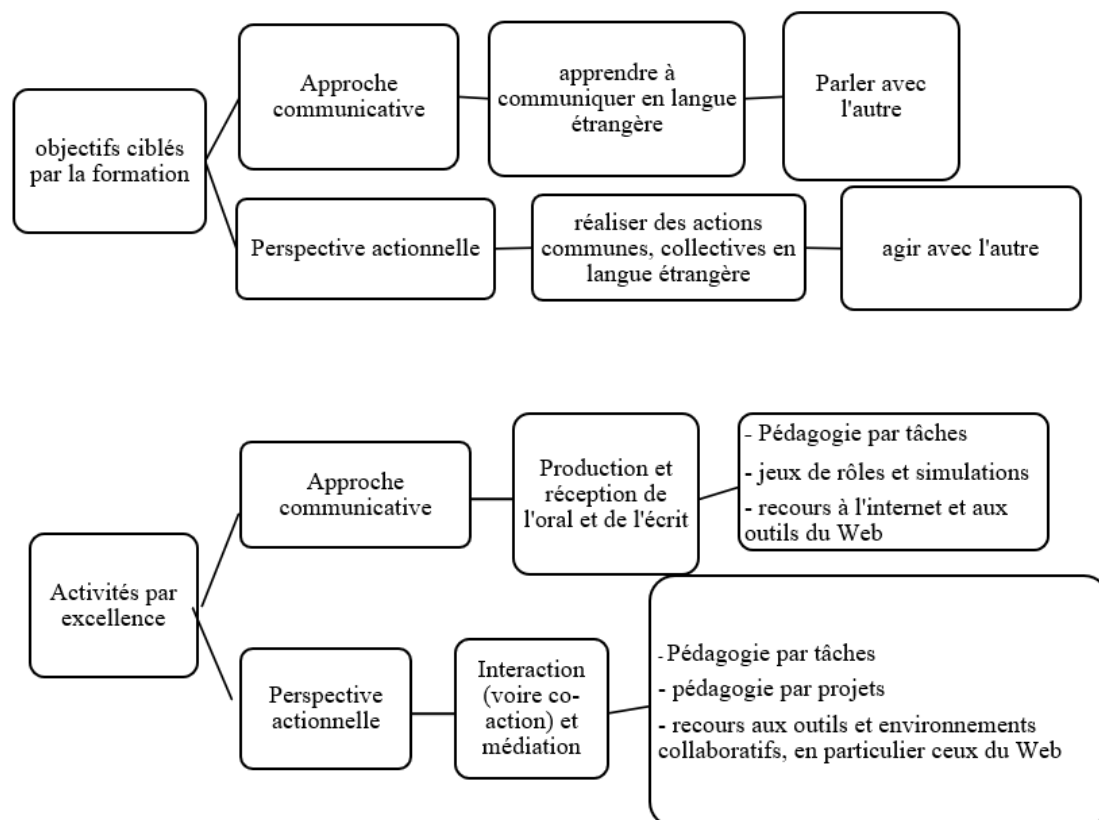


Figure 1. Schémas illustrant les objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère et les activités à accomplir par les apprenants (Source : Bagnoli et al., 2010).

Pour Ibrahim : « La perspective d'apprentissage préconisée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est l'approche actionnelle qui considère l'apprenant d'une langue comme un acteur social et considère la classe comme une petite société où l'apprenant exécute des tâches qu'il trouve dans la vie quotidienne ». (2019, p.3). Ainsi, l'enseignement-apprentissage du français doit viser la communication et l'interaction avec les semblables.

Nous nous sommes également appuyés sur la théorie sociolinguistique de Bernstein et Dantier (2008). Selon Bernstein et Dantier : « Le langage des élèves est influencé par leur milieu familial et leur statut social, qui déterminent leurs choix linguistiques. L'enfant apprend ainsi non seulement la langue, mais aussi les règles sociales de son environnement » (2008, p.9). L'enfant apprend les premiers mots dans son milieu familial. Son langage est donc déterminé par son milieu social d'origine. Bernstein et Dantier (2008) distinguent deux types de codes dont le code élaboré et le code restreint. Selon ces auteurs : « Le code élaboré s'appuie sur un large vocabulaire et une grande variété syntaxique, ce qui rend ses choix difficiles à anticiper. En revanche, le code restreint utilise un vocabulaire limité et des structures plus rigides, rendant les choix syntaxiques plus prévisibles » (2008, p.9). Ainsi selon ces auteurs, le code élaboré vient des mots et phrases que l'on manie plus aisément et le code restreint vient des mots plus soutenus et complexes. Chaque locuteur use des codes selon sa classe sociale d'appartenance

2. Méthodologie

Notre étude a porté sur deux établissements scolaires de Lomé, à savoir le CEG des Étoiles et le Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ces écoles ont été sélectionnées en raison de leurs excellents résultats aux examens nationaux de fin de premier cycle (BEPC) ainsi que

pour leur rôle dans la formation de nombreuses élites togolaises. Afin de recueillir des données complètes, nous avons interrogé l'ensemble des enseignants de français de ces deux collèges, soit trois enseignants dans chaque établissement. Pour ce qui est des élèves, nous avons utilisé un échantillonnage probabiliste par grappes ciblant les classes de 3e, qui regroupent au total 144 élèves répartis comme suit : au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, 25 élèves en classe de 3e A et 27 en 3e B, tandis qu'au CEG des Étoiles, 47 élèves composent la classe de 3e A et 45 celle de 3e B. Cependant, nous n'avons pas pu interroger la totalité de ces élèves, la population effective interrogée s'élève à 134 élèves. Les outils de collecte de données mobilisés comprennent des entretiens, des observations ainsi que des questionnaires. Ces collectes ont été réalisées sur le terrain le 8 mai 2019 à 11 heures au CEG des Étoiles, et le 9 mai 2019 à 9 heures au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur.

3. Analyse des résultats

Cette section servira à faire la présentation des résultats collectés sur le terrain.

3.1. Non maîtrise des méthodes et stratégies d'enseignement

L'enseignement-apprentissage d'une Langue Étrangère en occurrence le français nécessite la maîtrise de la didactique de cette dernière. Dans de nombreuses salles de classe du Togo, les enseignants manquent de ressources didactiques. L'absence des méthodes appropriées d'enseignement du français dans les salles de classe au Togo entraîne des lacunes grammaticales et orthographiques qui perdurent. En se basant sur l'approche communicative, qui permet la répétition des mots et phrases non assimilées, les élèves sont à même de maîtriser plus rapidement une langue étrangère. Les données des observations des classes de 3^e du CEG des Étoiles et du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur ont montré qu'aucun enseignant n'a pratiqué les exercices de production écrite en groupe aux élèves. La plupart des enseignants usent de la méthode audio-visuelle pour transmettre le cours. L'utilisation des fascicules et des livres est dominante dans les classes. Cependant, on note l'absence de la méthode audio-orale, or cette méthode permet aux enseignants de faire répéter les mots ou les phrases erronés aux élèves afin qu'ils maîtrisent la langue. Nos observations ont également mis en évidence l'absence d'enseignement de la didactique de l'expression écrite dans les salles de classe. Pourtant, elle permet de développer des compétences rédactionnelles des élèves.

3.2. Niveau d'étude des parents

Dans cette partie, nous ferons cas du niveau d'étude des parents. Ces données ont été collectées auprès des élèves qui ont répondu sur le niveau d'étude de leurs parents

Niveau d'étude de la mère ou tutrice des élèves		Effectifs				Total
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Type d'école	École Privée	14%	34%	38%	14%	50
	École publique	17%	25%	52%	6%	81
Total		16%	28%	47%	9%	131

Tableau1. Répartition des élèves selon le niveau d'étude de leurs mères ou tuteurs (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Ce tableau 1 montre le niveau d'étude des mères ou tutrices des élèves. 131 élèves ont répondu par rapport au niveau d'étude de leurs mères. Au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, 14% des élèves ont répondu que leurs mères n'ont aucun niveau d'étude. 34% des élèves ont affirmé que leurs mères ont le niveau primaire, 38% ont répondu que leurs mères ont le niveau secondaire et 14% ont répondu que leurs mères ont le niveau supérieur. Au CEG des Étoiles, 17% des élèves ont affirmé que leurs mères n'ont aucun niveau d'étude, 25% d'entre eux ont répondu que leurs mères ont le niveau primaire et 52% des élèves ont déclaré que leurs mères ont le niveau secondaire. 6 % des élèves ont affirmé que leurs mères ont le niveau supérieur. En jetant un regard d'analyse sur ce tableau, nous remarquons qu'il n'y a que 14 % des élèves de l'école privée dont leurs mères ont le niveau supérieur. L'effectif des élèves de l'école privée dont leurs mères ont un niveau supérieur dépasse légèrement celui de l'école publique. En conclusion, nous pouvons dire que la majorité des élèves ont leurs mères ayant le niveau secondaire.

Niveau d'étude de la mère ou tutrice des élèves		Effectifs				Total
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Type d'école	École Privée	14%	34%	38%	14%	50
	École publique	17%	25%	52%	6%	81
Total		16%	28%	47%	9%	131

Tableau 2. Répartition des élèves selon le niveau d'étude de leurs pères ou tuteurs (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Comme l'indique ce tableau ci-dessus, il y a 4% des élèves de l'école privée dont leurs pères n'ont aucun niveau d'étude. 10% d'entre eux, ont affirmé que leurs pères ont le niveau primaire. 36% ont aussi affirmé que leurs pères ont le niveau secondaire. 50% des élèves ont déclaré que leurs pères ont le niveau supérieur. À l'école publique, 6% élèves ont déclaré que leurs pères n'ont aucun niveau. 12% des élèves de l'école publique ont affirmé que leurs pères ont un niveau primaire. 56% élèves ont répondu que leurs pères ont un niveau secondaire et 26% ont affirmé que leurs pères ont un niveau supérieur. En analysant ce tableau, nous remarquons qu'à l'école privée, la moitié des élèves qui ont répondu ont leurs pères qui ont un niveau supérieur d'étude. Par contre, à l'école publique, la majorité des élèves ont leurs pères qui ont un niveau secondaire d'étude.

Achat des livres par les parents		Effectifs			Total
		Fréquemment	Rarement	Jamais	
Type d'école	École Privée	38%	46%	16%	50
	École publique	29%	62%	10%	84
Total		32%	56%	12%	134

Tableau 3. Achat des livres, romans et autres manuels en français par les parents (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Selon les données inscrites dans ce tableau, 38% des élèves de l'école privée ont répondu que leurs parents leur achètent fréquemment des livres. 46% ont répondu que leurs parents leur achètent rarement des livres ; et 16% ont affirmé que leurs parents ne leur achètent jamais des livres. À la question de savoir si leurs parents leur achètent des livres, 29% des élèves du CEG des Étoiles ont répondu que leurs parents leur achètent fréquemment des livres, 62% ont déclaré que leurs parents leur achètent rarement des livres, et 10% ont affirmé que leurs parents ne leur achètent jamais des livres. On remarque à travers ces analyses que la majorité des élèves ont affirmé que leurs parents leur achètent rarement des livres. Ceci démontre que les parents n'accordent pas une grande importance à l'instruction de leurs enfants à travers des livres, or la lecture est primordiale pour acquérir des compétences écrites.

Communication avec les parents		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	22%	78%	50
	École publique	19%	81%	84
Total		20%	80%	134

Tableau 4. Répartition des élèves qui communiquent en français avec leurs parents (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Ce tableau ci-dessus nous montre la répartition des élèves qui communiquent en français avec leurs parents. 22% des élèves de l'école privée Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur ont affirmé qu'ils parlent le français avec leurs parents. Par contre, 78% des élèves ont répondu non. Quant aux élèves de l'école publique, CEG des Étoiles, 19% des élèves ont répondu qu'ils s'expriment en français avec leurs parents ; mais 81% ont répondu non. Sur 134 élèves, 20 % s'expriment en français avec leurs parents et 80 % ne s'expriment pas avec leurs parents.

De ce tableau 5, il ressort que 28% des élèves de l'école privée Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur affirment qu'ils communiquent en français à l'école en dehors des classes tandis que 72% des élèves ont affirmé non. 60% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont dit qu'ils communiquent à l'école, en dehors des classes. 40% des élèves ont affirmé le contraire. Sur 134 élèves, 48% parlent le français au sein de l'école mais en dehors des heures de cours ; 52% des élèves ne parlent pas le français à l'école en dehors des classes. Ces résultats démontrent que les élèves n'ont pas l'habitude de communiquer en français en dehors des heures de classe.

Communication à l'école, en dehors des classes		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	28%	72%	50
	École publique	60%	40%	84
Total		48%	52%	134

Tableau 5. Répartition des élèves qui communiquent à l'école, en dehors des classes (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Dans ce tableau ci-dessous, nous remarquons que 76% des élèves de l'école privée Notre-Dame du Sacré-Cœur ont répondu qu'ils possèdent un dictionnaire français. 24% ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. 70% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont affirmé qu'ils possèdent un dictionnaire français. 30% d'entre eux ont répondu qu'ils n'en possèdent pas. De cette analyse, nous pouvons déduire que la majorité des élèves ont un dictionnaire en français.

Possession d'un dictionnaire par les élèves		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	76%	24%	50
	École publique	70%	30%	84
Total		72%	28%	134

Tableau 6. Possession d'un dictionnaire par les élèves (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Possession d'un manuel d'art de conjuguer par les élèves		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	École Privée	56%	44%	50
	École publique	51%	49%	84
Total		53%	47%	134

Tableau 7. Possession d'un manuel d'art de conjuguer par les élèves (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Les résultats de ce tableau ci-dessus montrent l'effectif des élèves qui possèdent un manuel d'art de conjuguer. 56 % des élèves de l'école privée ont affirmé qu'ils possèdent un manuel d'art de conjuguer. 44% d'entre eux ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. 51% des élèves de l'école publique CEG des Étoiles ont répondu qu'ils possèdent un manuel d'art de conjuguer. 49% d'entre eux ont dit le contraire. Les élèves qui possèdent un manuel d'art de conjuguer sont majoritaires car sur un total de 134 élèves, 53% possèdent un manuel d'art de conjuguer et 47% n'en possèdent pas.

Répartition des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque		Effectifs		Total
		Oui	Non	
Type d'école	Ecole Privée	14%	86%	50
	Ecole publique	11%	89%	84
Total		12%	88%	134

Tableau 8. Répartition des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque (Source : donnée de l'enquête, mai 2019).

Le tableau ci-dessus montre l'effectif des élèves qui sont inscrits dans une autre bibliothèque. 14% des élèves du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur sont inscrits dans une autre bibliothèque tandis que 86% des élèves affirment ne pas être inscrits dans une autre bibliothèque. Au CEG des Étoiles, 11% des élèves sont inscrits dans une bibliothèque tandis que 89% ne sont pas inscrits dans une bibliothèque. Ces résultats nous montrent le peu d'intérêt que les élèves portent à la lecture car sur 134 élèves, il n'y a que 12% qui ont fait une inscription dans une bibliothèque autre que celle de leur école.

4. Discussion des résultats

L'enseignement du français doit respecter les méthodes adaptées à son enseignement. En effet, les difficultés de maîtrise et d'assimilation du cours de français par les élèves peuvent provenir de la didactique utilisée par les enseignants. L'approche communicative vient renforcer l'apprentissage et la maîtrise de la langue. Selon Bérard (1991), l'élève apprend à communiquer dans la langue étrangère afin d'acquérir une compétence de communication. La communication est la clé de l'apprentissage de la langue. Pour Payant et Michaud (2020), l'approche communicative repose sur l'idée que les activités de communication préparent les apprenants aux interactions de la vie réelle. L'échange de la parole est la base de l'apprentissage de la langue. Selon Saydi (2015), l'approche actionnelle se base sur une perspective sociolinguistique.

En expression écrite, les exercices de production écrite aident les élèves à avoir une maîtrise des règles liées à la langue. Lors de nos passages dans les classes de 3^e au CEG des Étoiles et au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous n'avons observé aucun enseignant usé d'une méthode d'enseignement d'une langue étrangère, or la didactique de l'expression écrite exige des exercices de production écrite en groupe. Selon les programmes d'études de l'enseignement du français du deuxième degré : « L'expression écrite est le couronnement et le contrôle de tous les exercices, disciplines et activités spécifiques de l'apprentissage de la langue » (1986, p. 33). La maîtrise des règles de la langue à savoir la syntaxe et l'orthographe requiert des activités régulières de production écrite.

Les résultats de nos questionnaires ont montré que 52% des élèves sur 134 ont affirmé qu'ils ne communiquent pas en français en dehors des classes. Ces résultats démontrent la nécessité d'insister sur l'approche actionnelle dans la formation des enseignants de langue étrangère et seconde. Dans cette optique les élèves sauront l'importance de l'agir communicationnel. Selon Sourisseau (2013), cette approche actionnelle considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches qui ne sont pas seulement langagières dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Ainsi, selon Payant et Michaud (2020), l'approche actionnelle engage les apprenants ou les utilisateurs d'une langue dans des situations d'apprentissage actives qui visent à leur permettre d'acquérir des connaissances s'appliquant à leur vie réelle tout en s'appuyant sur leurs connaissances générales c'est-à-dire leurs expériences sociales ainsi que l'apprentissage formel. L'intégration des personnes dans plusieurs sphères de la vie, implique l'acquisition des compétences langagières d'ordre social, culturel et organisationnel.

Les théories sociologiques stipulent que les performances des élèves sont associées au niveau d'étude des parents (Bernstein et Dantier 2008; Bourdieu et Passeron 1970 ; Duru-Bellat et Van Zanten, 1992). Pour Bernstein et Dantier (2008), le statut social influence les choix syntaxiques et lexicaux des élèves. En d'autres termes leurs codes linguistiques. En effet, quand un enfant apprend sa langue ou les codes spécifiques qui déterminent ses actes verbaux, il apprend en même temps les exigences de la structure sociale dans laquelle il est inséré. Ainsi, chaque enfant acquiert un code linguistique à partir de son milieu familial.

Les résultats de nos enquêtes ont démontré que les mères ou tutrices des élèves n'ont pas un niveau d'étude élevé. Il n'y a que 9% des élèves sur 131 dont leurs mères ont le niveau supérieur. 38% des élèves de l'école privée ont leurs mères qui ont un niveau secondaire contre 52% des élèves à l'école publique. 14% des élèves à l'école privée ont leurs mères qui n'ont aucun niveau d'étude, et 17% des élèves à l'école publique ont leurs mères ou tutrices qui n'ont aucun niveau. Quant au niveau d'étude des pères, 50% des élèves à l'école privée et 26% des élèves à l'école publique ont leurs pères qui ont un niveau supérieur. Le score des élèves dont les pères ont un niveau secondaire, dépasse largement le score des élèves dont les pères ont un niveau supérieur. Nous constatons que 36% des élèves de l'école privée ont leurs pères qui ont un niveau secondaire contre 56% des élèves de l'école publique. À l'école privée, 4% des élèves ont leurs pères qui n'ont aucun niveau contre 6% des élèves à l'école publique. Les élèves issus de l'école privée ont leurs parents qui ont un niveau supérieur élevé que ceux des élèves de l'école publique.

D'après ces résultats, on constate que les parents des élèves des deux écoles n'ont pas un niveau d'étude élevé. D'après Duru-Bellat et Van Zanten (1992, p.32) : « Pour qu'un élève réussisse, le niveau d'étude des deux parents constitue un critère plus fiable que celui d'un seul des deux ». Le niveau d'étude des parents est un gage pour la réussite d'un enfant. Les parents ayant un niveau d'étude élevé sont susceptibles de mettre en place des dispositifs nécessaires pour la réussite de leur enfant.

Concernant l'achat d'un manuel scolaire à l'instar d'un art de conjuguer, 53% des élèves ont affirmé qu'ils possèdent un art de conjuguer et 47% ont affirmé qu'ils n'en possèdent pas. Sur 134 élèves de 3^e du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur et du CEG des Étoiles, 12% ont déclaré qu'ils sont inscrits dans une bibliothèque et 88% ont affirmé le contraire. Il ressort de ces résultats que, en dehors du contexte institutionnel, la plupart des parents ne considèrent pas l'instruction de leurs enfants à travers les livres. Pour Bourdieu et Passeron (1970), l'école et les conditions sociales forment un individu à l'acquisition de la maîtrise verbale, à son instruction et la position sociale du locuteur révèle à travers son expression, un langage révérenciel ou affranchi, tendu ou détaché, emprunté ou familier, emphatique, ostentatoire ou mesuré.

Conclusion

Dans un monde où la prolifération des réseaux sociaux devient de plus en plus grandissante, les règles orthographiques et grammaticales de la langue française s'en trouvent affectées. En effet, plusieurs fautes de grammaire et d'orthographe ont été recensées sur les copies de dictée et de rédaction des élèves lors de nos enquêtes. Pour contrecarrer ce fléau grandissant, une attention particulière doit être portée à la formation des enseignants de français. Outre le problème, de la méconnaissance de la didactique de l'expression écrite, il importe aussi que les parents aient un niveau d'étude suffisant pour un suivi familial et un bon encadrement pédagogique des enfants. Le niveau d'étude des parents est un facteur important pour la maîtrise des compétences écrites par les élèves. Un suivi par les parents est recommandé pour l'acquisition des compétences écrites des élèves.

Pour contrer la mauvaise expression écrite en français, il importe de former les enseignants en insistant sur des méthodes et stratégies qui répondent à l'époque et au besoin des élèves. Des séances de productions écrites régulières doivent être intégrées dans les horaires alloués au cours de français. L'intégration des innovations technologiques en éducation comme les applications Microsoft Teams et Zoom permet de converser oralement à distance et d'améliorer l'expression écrite et orale à travers les chats. L'écoute des enregistrements permet à l'apprenant de cibler ses besoins et de renforcer sa capacité à se corriger lui-même. C'est par cette méthode que les élèves amélioreront leur expression et donc l'écriture. Les smartphones serviront à avoir un accès rapide d'un dictionnaire en ligne afin de

maîtriser l'écriture des mots. Les logiciels de correction automatique des phrases aussi serviront à corriger les phrases erronées des élèves. L'utilisation de ces logiciels permettra l'amélioration de l'expression écrite des élèves et favorisera un vocabulaire riche en tournure de phrases. Il importe aussi que les institutions éducatives favorisent les productions écrites au niveau local et régional en incitant l'émulation entre les élèves par des concours de dictée-questions qui seront récompensés.

Références bibliographiques

- Amevigbe, K. (1996). *Analyse des erreurs de français d'élèves évéphones dans une perspective didactique* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Bénin.
- Alosse, D. C.-G. (2018). Le paradoxe de la langue officielle et des langues nationales dans la pratique administrative au Togo. In *Langues, formations et pédagogies : Le miroir africain*, 125-142. Observatoire européen du plurilinguisme. <https://doi.org/10.3917/oep.agbef.2018.02.0125> (Consulté le 15/01/2024).
- Bagnoli, P., Dotti, E., Praderi, R., & Ruel, V. (2010). La perspective actionnelle : Didactique et pédagogie par l'action en Interlangue. *3er. Foro de Lenguas de ANEP*, 8-10. https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Bagnoli%2C+P.%2C+Dotti%2C+E.%2C+Praderi%2C+R.%2C+%26+Ruel%2C+V (Consulté le 15/01/2024).
- Bérard, E. (1991). *L'approche communicative. Théories et pratiques*. Clé International.
- Bernstein, B. B., & Dantier, B. (2008). *Des organisations sociales aux organisations linguistiques : Basil Bernstein, langage et classes sociales*. http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bernstein_basil/organisations_soc_et_linguistiques/Bernstein_Langage_et_classes_soc.pdf? (Consulté le 15/01/2024).
- Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : les éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Éditions de Minuit.
- d'ALMEIDA, A-D & Lodonou, K. (2021). Les facteurs explicatifs de la mauvaise expression écrite en français chez les élèves de 3e : cas du CEG des Étoiles et du collège Notre-Dame du Sacré-Cœur de Lomé. *Les cahiers de l'ACAREF*, 3(6), 41-55. https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=d%C2%B4ALMEIDA%2C+A-D+%26+Lodonou%2C+K.%282021%29 (Consulté le 15/01/2024).
- Duru-Bellat, M., & Van Zanten, A-H. (1992). *Sociologie de l'école*. Armand Colin.
- Ibrahim, M. G. R. (2019). Programme pour améliorer les pratiques d'enseignement des enseignants du FLE à la lumière de l'approche actionnelle. *Revue de la recherche en éducation et en psychologie*, 34(2), 285-316. https://journals.ekb.eg/article_81061.html (Consulté le 15/01/2024).
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche (1986), *Programmes d'études enseignement du deuxième degré, Français*.
- Mistari, H. E. (2013). L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie pour quelles pratiques de classe? *Synergies Algérie*, 18, 39-51. https://www.researchgate.net/profile/HabibElmestari/publication/355858831_L'_enseignementapprentissage_du_FLE_en_Algerie_Une_nouvelle_methodologie_pour_quelles_pratiques_de_classe/links/61817834a767a03c14e57911 (Consulté le 15/01/2024).
- Modard, D. (2004). La didactique du français langue seconde/langue étrangère : Entre idéologie et pragmatisme. *Revue de didactologie des langues-cultures*, 1, 27-32. <https://shs.cairn.info/revue-ela-2004-1-page-27?lang=fr> (Consulté le 15/01/2024).
- Payant, C., & Michaud, G. (2020). La conceptualisation de la tâche en didactique des langues secondes : L'enseignement des langues basé sur la tâche et l'approche actionnelle. *La Revue de l'AQEFLS*, 33(1), 4-11. <https://www.erudit.org/en/journals/aqelfs/2020-v33-n1-aqelfs06342/1081264ar/abstract/> (Consulté le 15/01/2024).

- Saydi, T. (2015). L'approche actionnelle et ses particularités en comparaison avec l'approche communicative. *Synergies Turquie*, 8, 13-28. <https://gerflint.fr/Base/Turquie8/saydi> (Consulté le 15/01/2024).
- Sourisseau, J. (2013). L'approche actionnelle : Une démarche motivante en didactique des langues-cultures au service de l'insertion de l'étudiant étranger dans la ville. *Synergies Roumanie*, 8, 15-30. http://www.gerflint.fr/Base/Roumanie8/Jocelyne%20_Sourisseau.pdf (Consulté le 15/01/2024).
- Tabati, T., & Awokou, K. (2024). Analyse critique des méthodes et outils didactiques utilisés pour l'apprentissage du français dans le contexte multilingue au Togo. *LAKISA, Revue des Sciences de l'Éducation*, 7, 177-190. <https://lakisa.larsced.cg/index.php/lakisa/article/view/161> (Consulté le 15/01/2024).



L'interrelation littérature orale, interculturalité et constitution identitaire : Quelles implications en classe de français langue étrangère

The interrelationship between oral literature, interculturality and identity formation : Implications for the French as a Foreign Language classroom

Loubna AMRAOUI

Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Maroc

Email : loubna.amraoui1@usmba.ac.ma

Résumé : En classe de français langue étrangère, la littérature à tradition orale constitue une création littéraire et esthétique qui contribue à la mise en scène des éléments linguistiques et des référents culturels. Etant inscrite dans la sphère de la didactique du français langue et culture étrangères, la présente contribution entend amorcer une réflexion sur l'interrelation entre la littérature orale, l'interculturalité et la construction identitaire de l'apprenant à travers l'enseignement-apprentissage du FLE au cycle secondaire marocain. Il s'agit de prouver que le potentiel culturel de ce genre littéraire demeure capable d'initier le collégien à mettre en question des concepts comme la culture, l'identité et l'altérité et de former chez lui une conscience interculturelle lui permettant l'échange et l'ouverture entre ses propres répertoires culturel et identitaire et ceux de l'Autre.

Mots-clé: Littérature orale, Interculturalité, Construction identitaire, Français langue étrangère, Enseignement secondaire.

Abstract : In the French as a foreign language classroom, literature with an oral tradition constitutes a literary and aesthetic creation that contributes to the staging of linguistic elements and cultural referents. As part of the didactics of French as a foreign language and culture, the present contribution aims to initiate a reflection on the interrelationship between oral literature, interculturality and the construction of the learner's identity through the teaching-learning of FLE in the Moroccan secondary cycle. The aim is to demonstrate that the cultural potential of this literary genre remains capable of initiating schoolchildren to question concepts such as culture, identity and otherness, and of forming in them an intercultural awareness enabling them to exchange and open up between their own cultural and identity repertoires and those of the Other.

Keywords : oral literature, interculturality, identity building, French as a foreign language, secondary education.

Introduction

Dans le contexte marocain, la littérature historique et anthropologique existant sur le paysage social affirme qu'il est essentiellement marqué par une diversité linguistique et culturelle représentant l'un de ses fondements de base. Le Maroc était depuis des siècles une terre située à la croisée des peuples variés et des cultures diverses qui, par conséquent, ont engendré le Maroc d'aujourd'hui plurilingue et pluriculturel. Cette diversité a impacté les domaines vitaux des marocains tels que l'administration et l'enseignement, et celui-ci constitue le champ de notre recherche. Pour ce faire, l'Etat a sans cesse veillé à ce que les exigences majeures auxquelles tend la philosophie de la politique linguistico-éducative du pays insistent non seulement sur la volonté de la préservation et de la promotion de toutes les composantes de l'identité linguistique et culturelle des citoyens marocains, mais aussi sur la nécessité de l'apprentissage et de la maîtrise des langues étrangères les plus fonctionnelles au monde.

En effet, à la lecture des leviers de la Charte Nationale d'Education et de Formation (1999) et des projets de réformes éducatives qui l'ont succédée, à savoir le Plan d'Urgence

(2009), la Vision Stratégique (2015-2030) et la Feuille de Route (2022-2026), il est clair que les décideurs du secteur de l'enseignement se portent vigilants à l'égard de la politique linguistico-éducative du pays. Aussi, ils se trouvent régulièrement dans la nécessité du réaménagement des textes officiels et des dispositifs de formation, en l'occurrence ceux des langues, en vue de répondre aux besoins d'apprentissage des apprenants tout en considérant leurs répertoires langagiers, culturels et identitaires individuels et pluriels. En ce sens, l'école est impliquée à prendre conscience de ce postulat étant donné que sa vocation cruciale consiste à façonner un profil d'apprenant et à former un citoyen en devenir modéré et actif, pensant et agissant en le dotant des compétences nécessaires lui permettant l'ouverture sur l'Autre et sur son monde et l'échange interculturel entre ses propres normes culturelles et identitaires et celles de cet Autre. L'ultime objectif est de réussir son insertion sociale et professionnelle.

Par ailleurs, suite aux mutations à multiples dimensions qui transfigurent toutes les sociétés au monde, en l'occurrence la société marocaine, les échanges interculturels se sont développés, se sont multipliés et sont devenus la règle, la frontière et la distance sont remises en question dans ce nouveau contexte mondialisé. En ce sens, les acteurs de la communauté éducative du pays sont invités à considérer ces transformations de manière à contribuer à un agencement linguistique et culturel dans le domaine de l'enseignement, ainsi qu'à apporter une réflexion sérieuse sur la réforme des pratiques pédagogiques dans le but de faire acquérir à l'apprenant les compétences qui lui sont nécessaires, dont la plus importante au point de vue de notre recherche est la compétence interculturelle.

Dans cette perspective, l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, le français en l'occurrence, devrait prendre en considération, non uniquement, les compétences générales relatives à la discipline concernée, mais également le développement des compétences humaines permettant l'ouverture et l'épanouissement de la personne de l'apprenant. Il serait illusoire alors de réduire les objectifs des cours du français langue étrangère (désormais FLE) à des savoirs uniquement linguistiques et/ou communicatifs. Comme un engouement mondial affirme que l'interculturel s'avère actuellement une exigence en vogue imposée par les présentes mutations, il devient alors une compétence qui devrait être développée outre la compétence linguistique et communicative dans les cours du FLE, étant donné son importance dans la formation de l'apprenant et dans la construction de son identité.

Comme la recherche scientifique et l'analyse constituent deux pistes qui nous intéressent et qui nous conduisent à apporter des réponses à nos interrogations, cette contribution se veut une réflexion pluridisciplinaire mettant en exergue le rôle de l'interculturel dans la mobilisation d'une pédagogie identitaire au profit des collégiens. Il s'agit de mettre l'accent sur des données d'ordre qualitatif et quantitatif recueillies par le biais d'une approche méthodologique mixte, combinant des observations en classe, des entretiens avec des enseignants et des apprenants et une analyse des contenus littéraires du manuels scolaires du FLE au cycle secondaire collégial afin de former une vue d'ensemble complète et nuancée. L'objectif de cette recherche est de mettre en lumière la perspective interculturelle et identitaire des supports littéraires proposés en classe de FLE, notamment la légende. Cela nous dirige à nous poser le questionnement suivant : quels peuvent être les liens qu'entretiennent la langue et l'identité en classe de FLE ? Ou plutôt en quoi la langue est-elle porteuse d'identité plurilingue et pluriculturelle ? Et comment la littérature à tradition orale, plus particulièrement la légende, peut-elle contribuer à l'épanouissement culturel et la construction identitaire de l'apprenant ?

1. Politique linguistico-éducative et enseignement du français au Maroc

Historiquement, la diversité linguistique et culturelle constitue un caractère fondamental et élémentaire du Maroc contemporain étant donné les différents peuples et civilisations qui l'ont habité, l'ont traversé et y ont laissé leurs traces linguistiques et

culturelles. Pourtant, cette diversité n'a pas été largement prise en considération dans les différentes versions constitutionnelles du pays qui ne reconnaissent le statut de langue officielle du pays qu'à l'arabe sans aucun intérêt aux autres langues vernaculaires. Le monopole linguistique octroyé officiellement à l'arabe avait des raisons politiques, religieuses et idéologiques et s'inscrit dans la volonté du réaménagement à l'égard de la généralisation du processus de l'arabisation de l'après-indépendance. Ce n'est qu'en juillet 2011 que la Nouvelle Constitution a apporté un changement exceptionnel au paysage linguistique marocain en mettant fin à ce monopole et en accordant à la langue amazighe le sceau de l'officialité au même titre que l'arabe. Cette reconnaissance institutionnelle de deux langues officielles œuvre à la protection et au développement de l'arabe en tant que langue officielle de l'État et de l'amazighe en tant que langue officielle du patrimoine linguistique et culturel de tous les marocains. Le législateur stipule que «l'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception » (La nouvelle Constitution, 2011, Article 5).

Dans sa politique linguistique, l'État s'implique amplement dans la protection et dans la promotion de toutes les composantes linguistiques et culturelles du patrimoine marocain, d'une part, et dans l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus fonctionnelles dans le monde d'autre part, étant donné que ces dernières sont des outils fondamentaux de l'ouverture, de l'échange et de l'interaction avec la société internationale. Cette double volonté nationale/internationale prouve que l'État marocain est conscient de la nécessité, quant à sa politique linguistique, de s'acheminer vers le plurilinguisme tout en gardant un vif intérêt à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale qui représente une priorité. Le législateur ajoute que «[l'État] veille à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale et à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus utilisées dans le monde, en tant qu'outils de communication, d'intégration et d'interaction avec la société du savoir, et d'ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines» (La nouvelle Constitution, 2011, Article 5).

Dans cette quête d'ouverture sur les différentes sociétés, cultures et civilisations contemporaines, qui n'est qu'une facette parmi d'autres de l'interculturalité, la philosophie éducative de l'État se focalise essentiellement sur la formation d'un futur citoyen modéré, pensant et agissant, utile et actif dans la société et ouvert aux autres sociétés dans leur diversité. Cette vision a opté pour une politique éducative plus consciente des enjeux internationaux et des enjeux relatifs au pluralisme linguistique et culturel voire aussi la richesse de l'identité nationale «dont les composantes sont à la fois arabo-islamique, amazighe, saharo-hassani, africain, andalou, hébraïque et méditerranéen» (La Charte nationale, 1999, p. 15).

En partant de ce constat, l'enseignement des langues étrangères octroie une grande priorité à la politique linguistico-éducative du pays, plus particulièrement celui du français à partir du moment où cette langue jouit d'une variété de statuts et de contextualisations, tantôt langue étrangère, tantôt langue seconde. Pourtant, en réalité, elle est plus qu'une langue étrangère dans la mesure où elle constitue simultanément une langue enseignée en tant que discipline tout entière depuis la deuxième année du cycle primaire jusqu'à l'année terminale du baccalauréat, ainsi qu'une langue-vectrice d'enseignement des disciplines dites non linguistiques (DNL) qui sont les disciplines scientifiques et techniques depuis le secondaire collégial jusqu'à l'enseignement supérieur. L'enseignement du FLE, au Maroc, suit généralement la progression suivante. Le cycle primaire accueille les apprenants filles et garçons âgés de six ans dont la langue maternelle peut être l'arabe dialectal marocain appelé la «darija» ou l'une des variétés de la langue amazighe (le tarifite, le tachelhite, le tamazight). La

scolarisation dure six ans et assigne des objectifs institutionnels opérationnels. Il s'agit précisément de l'initiation des apprenants à la langue française dès la deuxième année du cycle et à la conscience progressive du fonctionnement de certains mécanismes de la langue et de la compétence communicative de base.

Le cycle secondaire comprend l'enseignement collégial et qualifiant. La Charte nationale d'éducation et de formation et le Livre blanc ont précisé, en termes de besoins d'apprenants, la place et les fonctions de chaque cycle. L'enseignement collégial vise principalement le développement, la consolidation et l'approfondissement des capacités déjà acquises au cycle primaire voire l'appréhension consciente des mécanismes de fonctionnement de la langue française en tenant compte des attentes du cycle qualifiant. Il s'agit précisément de cinq compétences transversales retenues par la Commission des choix et des orientations pédagogiques qui sont la compétence communicative, la compétence méthodologique, la compétence stratégique, la compétence (inter) culturelle et la compétence technologique (Les Programmes et Orientations Pédagogiques spécifiques à l'enseignement du français au secondaire collégial, 2009). C'est dans ce cadre que le français joue un rôle primordial dans les projets de l'apprenant collégien qui se trouve, au terme de ce cycle, dans l'obligation d'opérer des choix concernant son cap d'orientation de scolarité (ou les disciplines scientifiques et techniques ainsi que celles de la formation professionnelle enseignées exclusivement en français ou les disciplines des lettres et des sciences humaines qui sont enseignées en arabe). Quant à l'enseignement qualifiant, le lycée est l'espace du perfectionnement et de la maîtrise du français fonctionnel voire l'optimisation des chances de réussite du futur étudiant au nouveau cycle de l'enseignement supérieur.

2. Interculturel et construction identitaire de l'apprenant en classe de FLE dans le cycle secondaire

L'interculturel ou encore l'interculturalité demeurent des notions en vogue qui revêtent une importance si cruciale qu'ils ont pris part dans la conception et puis l'élaboration du Cadre Européen Commun de Référence en 2001 (désormais CECR). Ce document de référence, qui insiste sur toutes les différentes dimensions inhérentes à l'enseignement des langues étrangères, stipule que l'objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de la langue et la culture (CECR, 2001, p. 9). Ainsi, l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère ne devrait pas se réduire uniquement à la transmission des savoirs d'ordre linguistique et communicatif, mais également, il veillerait à mettre en évidence son ensemble complexe à savoir ses valeurs sociales et culturelles, ses croyances, ses visions du monde qui contribueront à l'épanouissement de la personne et de l'identité des apprenants (Amraoui, 2022).

Le CECR a repris la notion d'interculturalité en 2002, l'a remaniée et puis l'a remise au service des enseignants. Il ajoute que «développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues, c'est reconnaître les objectifs suivants: faire acquérir à l'apprenant une compétence aussi bien interculturelle que linguistique; le préparer à des relations avec des personnes appartenant à d'autres cultures; permettre à l'apprenant de comprendre et d'accepter ces personnes «autres» en tant qu'individus ayant des points de vue, des valeurs et des comportements différents; enfin aider l'apprenant à saisir le caractère enrichissant de ce type d'expérience et de relations.» (CECR, 2001, p. 11). En ce sens, il en résulte que l'acquisition de la compétence interculturelle permet d'adopter des processus de construction, de déconstruction et de reconstruction à l'égard de la personne et de l'identité de l'apprenant suite à la connaissance de l'Autre et de son monde et aboutit à la prise de conscience interculturelle, aux habiletés et aux savoir-faire. Ces habiletés et ces savoir-faire interculturels comprennent la capacité d'instaurer des liens entre les cultures maternelle (d'origine) et cible (Autre), la

sensibilisation aux faits culturels de l'Autre représenté par sa langue étrangère ainsi la formation d'une identité linguistiquement, socialement et culturellement capable de gérer les situations d'échange interculturel et les malentendus sous-jacents. L'objectif fondamental en est de former des apprenants locuteurs et médiateurs interculturels capables de se positionner dans un contexte culturel et identitaire multiple et d'éviter les représentations erronées de l'Autre. L'interculturel, selon Asgarally, est «la forme civilisée que devrait prendre la rencontre avec l'Autre. Non pas l'intercompréhension de l'Autre mais la reconnaissance que l'Autre existe, l'acceptation de sa différence et l'attention portée à ce qu'il peut apporter au patrimoine humain» (Asgarally, 2005, p. 35).

En ce qui est de l'identité, notion fragile mais complexe à traiter, il s'agit d'un produit abstrait résultant d'un processus dynamique de construction pluri-forme qui ne cesse de s'actualiser. A travers ce processus, l'affirmation du Moi est toujours en interaction indéfinie avec le rapport à l'Autre qui peut être un individu, un groupe ou un milieu social. Comme la question de l'identité tourmente les époques et les champs de la recherche scientifique, elle se situe au cœur des débats et des discours menés aussi bien par les psychologues, les philosophes et les sociologues que par les politiques et les journalistes. Du point de vue de notre présente recherche, il nous est évident d'aborder le concept d'identité en rapport avec les sciences humaines et sociales en fonction des perspectives psychologique, philosophique et sociologique. En effet, dans la perspective psychologique, l'identité se définit comme étant un Moi conjuguant trois formes : la première est l'unité du Moi qui demeure toujours le centre de différences (caractère de ce qui est un), la deuxième concerne la similitude à soi-même malgré les changements perpétuels (caractère de ce qui est identique) et la troisième concerne l'activité de reconnaissance du Moi pour autrui (caractère de ce qui peut être reconnu pour tel) (Marc, 2005, p. 2). Cette acception vaut aussi bien pour l'identité individuelle que pour l'identité collective.

Philosophiquement, nombreuses conceptions et acceptions ont été accordées au concept d'identité dont fait partie celle de Kaufmann qui la conçoit comme étant «une configuration mouvante et éclatante de fermeture holistique individuelle» (Kaufmann, 2001, p. 231). Cette fermeture s'établit sur la frontière individuelle, aussi bien que sur toute autre sorte de frontière : familiale, linguistique, ethnique ou nationale. Ainsi, mettre en action le fonctionnement de cette totalité fermée (holisme individuel) chez l'individu exige de s'identifier et de privilégier une appartenance partielle, totale, durable ou provisoire à un groupe. En ce sens, le courant phénoménologique souligne que «la conscience de soi en tant qu'identité spécifique, individualité singulière, ne se constitue que dans une interaction étroite avec autrui» (Ladmiral et Lipiansky, 1989, p. 120). Cette conception stipule que «le double est la condition obligée de l'identité» (Zazzo, 1980, p. 209). Pour ce qui est de la perspective sociologique, il paraît à l'évidence que tout individu faisant partie d'un groupe ne peut jamais construire tout seul son identité dans la mesure où cette dernière n'est pas innée et qu'elle se reconstruit et se reproduit en permanence suite au processus de socialisations successives (Dubar, 2010, p. 15). Ainsi, les expériences sociales que l'être humain vit continuellement lui permettent d'intérioriser et d'extérioriser des schèmes de pensée et d'action tout au long de sa vie et de se former des représentations de l'Autre. Elles contribuent aussi à la construction de son identité et à la conception de l'image qu'on se fait de soi et de ses relations avec l'Autre. Il est à noter que l'identité et l'altérité sont des concepts corrélativement et indissociablement reliés, la présence de l'un appelle celle de l'autre.

Il en résulte que la construction identitaire est donc ce processus d'interactions effectuées entre le Soi et l'Autre, le premier se sert du second comme une assise nécessaire pour construire son identité et inversement. Elle est également le résultat des représentations que le Moi (appartenant à un groupe ayant ses particularités culturelles, ethniques, idéologiques en changement constant) se construit de Soi-même, de celles que construisent les

Autres (ceux qui sont différents de Nous culturellement, ethniquement, linguistiquement, professionnellement) de Moi, et enfin celles que construisent les Nous (le groupe auquel on appartient culturellement, ethniquement, linguistiquement, professionnellement) sur le Moi. L'identité repose alors sur un principe d'altérité dans la mesure où l'individu a besoin de l'Autre dans sa différence en vue de le rendre conscient de son existence.

En ce sens, le processus de construction identitaire (ici l'attribut « identitaire » nous paraît suffisamment adéquat pour envelopper les différentes formes d'identité: individuelle, collective, culturelle, sociale, langagière) s'appuie essentiellement sur trois composantes majeures la composante individuelle, la composante langagière et la composante socioculturelle. Celle-ci demeure la plus importante au point de vue de cette recherche. En effet, l'identité individuelle met en évidence le Soi, sa représentation, sa perception et sa construction. Ce Soi est le produit qui se construit dynamiquement de l'interaction ininterrompue, de l'expérience de l'individu et de l'influence de l'Autre sur sa personne, sur ses conceptions personnelles de l'Autre et du monde qui l'environne. Ce produit s'organise et se hiérarchise progressivement en formant une identité cohérente. Aussi, cette version individuelle de l'identité se focalise sur la connaissance de Soi, considérée comme étant une perception faite par et pour l'individu en fonction de son propre système de valeurs et de façons d'exister. En ce sens, Lahire (1998, p. 42) prend l'individu pour un homme pluriel du moment qu'«il est le produit de l'expérience souvent précoce de socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes», et que le singulier est indispensablement pluriel dans le sens où les individus vivent dans des sociétés ultra-différenciées qui disposent de processus de socialisation contradictoires et hétérogènes. Ceux-ci sont précisément accordés par la famille, l'école, le travail et les médias.

Quant à l'identité socioculturelle, celle-ci se forme à travers le processus de socialisation se focalisant sur les rapports qu'entretient l'individu avec l'Autre. Elle est douée d'une grande fluidité, étant donné les transformations ininterrompues qu'elle subit suite aux différentes expériences que vit l'individu au sein de son groupe. En ce sens, Erikson (1972, p. 13) définit l'identité comme étant «un sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle. Ce sentiment est le résultat d'un double processus qui opère en même temps au cœur de l'individu ainsi qu'au cœur de la culture de sa communauté». Également, l'identité socioculturelle est considérée comme étant le produit «d'une lente sédimentation d'éléments constitutifs du sujet parlant en tant qu'individu (dimensions psychologiques) et en tant que membre de collectivités (dimensions socioculturelles)» (Charaudeau, 2009, p. 130).

Par ailleurs, il est à noter que la langue constitue un outil indispensable à la construction intrinsèque et extrinsèque de l'identité d'un individu, aussi qu'à sa catégorisation culturelle, sociale, ethnique, nationale. «Comme la communication avec autrui est influencée à la fois par l'idée qu'on se fait de lui et par l'idée qu'on a de soi-même» (Byram, 2000, p. 19), il convient, pour un enseignant de langue étrangère, d'enseigner l'identité socioculturelle relative à cette langue de manière à faire initier ses apprenants à réfléchir aux processus de catégorisation qui permettent de concevoir de tels clichés ou de tels stéréotypes sur la nation et sur la culture de la langue cible et à se développer une compétence interculturelle. Cela nous achemine vers la troisième qui est de l'identité langagière.

Pour l'identité langagière, il est à rappeler que le langage se situe au cœur de la construction identitaire. C'est à travers lui que toute conception identitaire est possible, il donne du sens à nos actes et à nos affects. C'est la raison pour laquelle, l'enseignement des langues, notamment des langues étrangères, s'avère un facteur capital pour la formation de l'individu de demain et pour la construction de son identité et de sa personnalité. Ainsi, étant donné la charge culturelle de la langue et son potentiel dans le développement et dans la structuration de l'identité culturelle de l'individu et du groupe, la langue étrangère peut engendrer deux sortes d'incidence contradictoires : ou l'enrichissement de l'identité ou sa

dissolution en fonction des processus d'acculturation et d'interculturalisation. Pourtant, la dichotomisation indissociable langue/identité ne veut plus dire que la construction de l'identité langagière se limite uniquement à la langue maternelle, les langues étrangères apprises et les éléments idéologiques peuvent y intervenir également (Lehtonen, 2008, p. 92). Lors de la construction de l'identité langagière, la conscience socioculturelle de l'individu lui permet d'acquérir une identité langagière différente de celle des autres, construite selon des représentations socioculturelles et des images stéréotypées. Par conséquent, chaque individu a ses propres manières de s'exprimer et ses propres façons d'employer les mots. Cette conscience socioculturelle et langagière de l'individu devrait être corrélée à une conscientisation de son appartenance à une communauté linguistique et culturelle déterminée. Par conséquent, les enseignants des langues étrangères devraient éveiller la conscience langagière et socioculturelle de leurs apprenants en vue de d'enrichir et de développer leur identité langagière.

Tenant compte de tout ce qui précède, l'identité se forme et se construit en permanence par l'acquisition, l'appropriation, la modification ou par la perte des traits identitaires de chaque individu au cours de son évolution et des expériences auxquelles il est confronté. Ainsi, la construction et le développement identitaires ne devraient pas se réduire uniquement à l'apprentissage d'une autre langue dans la mesure où ses mots, les règles de sa morphologie, de sa grammaire ou de sa syntaxe ne sont pas porteurs du culturel, ce sont les manières de vivre, les façons d'employer les mots, les manières de s'exprimer, d'expliquer et d'argumenter qui informent sur l'esprit et la pensée de l'Autre. Egalement, l'attitude de l'apprenant face à la langue étrangère qu'il apprend, le français en l'occurrence, joue un rôle important dans l'acquisition de la langue cible. C'est pour cela qu'il est jugé indispensable de considérer l'apprenant comme acteur de son apprentissage et de tenir compte des traits de sa personnalité et de son identité, de son vécu, de ses expériences antérieures d'apprentissage. L'objectif en est d'amener l'apprenant à maîtriser des savoir-faire linguistiques et socioculturels qui lui permettront de faire face à des situations de communication diversifiées et d'adopter des méthodes d'analyse facilitant l'échange interculturel avec les autres.

3. La légende : la littérature orale au service de l'interculturalité et de la construction des identités

Dans le contexte marocain, le système éducatif s'assigne parmi ses objectifs institutionnels : la promotion des valeurs sociales et humaines, la lutte contre l'ethnocentrisme et l'ouverture à la découverte de nombreuses identités possibles, cela n'est qu'un aspect parmi d'autres de l'approche interculturelle. Celle-ci constitue un domaine dynamique où se concrétise la quête de l'identité du moment qu'il s'avère indispensable de regarder l'«Autre» sans se regarder «Soi-même». Ainsi cette approche repose sur cette interaction entre des systèmes de pratiques sociales différentes et des modes et produits culturels en fonction des perceptions et des représentations d'un monde situé entre deux codes linguistiques et deux cultures: ceux du lecteur qui n'est que le collégien et ceux relatifs au support littéraire. Cette situation emblématique mène l'apprenant à reconstruire son identité culturelle résultant de ce qu'on appelle le contact des cultures, en se basant sur un compromis entre sa propre culture et la culture cible et développer une conscience interculturelle enrichie des deux cultures et basée sur une troisième culture englobante. La littérature représente un médiateur de culture et un vecteur de dialogue et d'interculturalité. Charaudeau (1990, p. 143) réalise que «la situation interculturelle nous met donc en présence d'un paradoxe : reconnaître l'autre exige de nous remettre en cause, alors que le premier mouvement de reconnaissance de l'autre consiste à fabriquer (ou prendre en charge) un stéréotype qui nous empêche de nous regarder nous-mêmes. C'est à l'épreuve de la différence que l'on découvre sa propre identité». En ce sens, Vernant (2004, p. 2) ajoute que «pour être soi, il faut se projeter vers ce qui est étranger, se

prolonger dans et par lui. Demeurer enclos dans son identité, c'est se perdre et cesser d'être. On se connaît, on se construit par le contact, l'échange, le commerce avec l'autre. Entre les rives du même et de l'autre, l'autre est un pont».

En didactique du FLE, la littérature est considérée comme étant l'un des champs qui jouent un rôle incontournable de communication, d'échange et d'interaction entre le Soi et l'Autre et l'une des voies les plus fructueuses qui aboutissent à la connaissance de cet Autre et de son monde étant dotée d'un pouvoir alliant trois codes : linguistique, social, esthétique voire aussi culturel. Egalement, la littérature constitue «un lieu emblématique de l'interculturel» (Abdallah-Pretceille et Porcher, 1996, p. 162) où se croisent les langues, les cultures voire les identités et naissent d'autres langues, cultures et identités, nouvelles et individuelles ou sociales. Abdallah-Pretceille et Porcher estiment que «la littérature est l'humanité de l'homme, son espace personnel. Elle rend compte à la fois de la réalité, du rêve, du passé et du présent, du matériel et du vécu. Il faut probablement qu'elle s'enseigne sous des formes neuves, inédites correspondant aux besoins des hommes d'aujourd'hui» (Abdallah-Pretceille et Porcher, 1996, p. 138).

Tenant compte de ce constat, l'étude d'un support littéraire peut être envisagée comme étant un domaine d'apprentissage de l'altérité et de la diversité et le support littéraire comme étant un intermédiaire pédagogique. Ce dernier jouit d'un potentiel interdisciplinaire inédit, aussi culturel qu'interculturel et, par son biais, l'apprenant du FLE acquiert une multitude de connaissances et de valeurs linguistiques, esthétiques, éducatives lui permettant de découvrir l'«Autre» en rapport à «Soi». Ainsi, le support littéraire peut être considéré, comme le rappelle Collès (2007, p. 64) «comme un regard qui nous éclaire, fragmentairement, sur un modèle culturel. La multiplicité des regards nous permet de cerner petit à petit les valeurs autour desquelles celui-ci s'ordonne».

La littérature à tradition orale revêt plusieurs formes culturelles à savoir le conte, la légende et le mythe. Dans ces formes, la transmission de bouche à oreille, désormais textualisée, constitue un médium pédagogique fructueux qui sollicite des savoirs et des savoir-faire et qui propose une mobilisation des acquis privilégiant l'épanouissement intellectuel et l'ouverture à des horizons culturels et interculturels voir même géographiques divers. Cette ouverture à l'universalité est préconisée par les directives officielles de l'enseignement-apprentissage du FLE. Dans ce sens, le support littéraire constitue également un support avantageux qui promeut l'apprentissage d'une esthétique littéraire, des valeurs morales variées et un document authentique (Cuq et Gruca, 200, p. 431) capable de développer l'identité et la conscience interculturelle de l'apprenant ainsi que plusieurs autres compétences.

Pour ce qui est de la légende, il s'agit un récit historiquement oralisé et d'origine populaire qui, avec le temps, s'est intégré à la littérature écrite grâce à de nombreux écrivains et auteurs qui ont assuré l'écriture. Par conséquent, il existe deux formes distinctes de la légende : la première est initialement orale et populaire, pouvant être racontée en nombreuses versions ; pour la seconde, il s'agit d'une version normative et écrite par un ou plusieurs auteurs, raison pour laquelle elle sert de support de base pour toute activité didactique en classe de langue : lecture, activité orale et communication, jeux de rôles, production écrite d'un dénouement différent et autres. Pourtant, une relation de complémentarité est tissée entre le registre écrit et le registre oral de la légende. Le Dictionnaire de l'Académie Française a proposé plusieurs définitions au concept «légende» dont nous retenons les plus adéquates au sens de notre recherche. Il s'agit d'un «récit héroïque, merveilleux et fabuleux souvent à caractère historique, qui s'est transmis par la tradition populaire ou par la littérature». Aussi, «c'est une présentation déformée ou amplifiée d'une réalité quelconque, et relevant principalement de l'imaginaire.» (Dictionnaire de l'Académie Française, 9^{ème} édition). Il est évident de noter que ce genre de récit s'apparente à la littérature orale, populaire, collective,

symbole emblématique d'un héritage culturel d'une appartenance sociale, ethnique, commune qui assure sa pérennité d'une génération à une autre.

L'introduction de la légende en classe de FLE promeut le développement des capacités de l'apprenant en tant qu'acteur principal du processus de l'enseignement apprentissage. Egalement, elle met en action un processus de construction et de déconstruction des référents identitaires et (inter)culturels par le biais de l'étude et la pratique de ce genre textuel authentique. Celui-ci amène le collégien à découvrir le «Soi» et l'«Autre» ainsi que la culture que véhicule et à réduire les stéréotypes et les clichés culturels qui sous-tendent l'enseignement-apprentissage du FLE. Dans cette réflexion interculturelle qui s'amorce, la légende constitue alors un support littéraire culturel particulier en soi, sa place de choix étant dans le large éventail de supports didactiques servant de base à toute action pédagogique focalisée sur le texte littéraire. Elle exerce un pouvoir d'attraction particulier sur le lecteur-apprenant par les événements racontés et plus particulièrement par l'effet de ressemblance embelli par l'imagination qui distingue la légende des autres genres relatifs à la tradition orale. En ce sens, les apports de la légende en tant qu'activité d'apprentissage sont considérablement multiples sur les plans communicatif, linguistique, développemental, personnel, social, interpersonnel, cognitif et interculturel. L'échange avec les légendes s'avère un vecteur qui rend l'apprenant capable de communiquer avec les autres, qu'ils aient ou pas des traits linguistiques sociaux et culturels identiques à ceux de l'apprenant, et d'avoir des relations de vivre-ensemble. L'utilisation de la légende est appréciée aussi bien par les enseignants que par les apprenants et leur diversité est jugée favorable à l'égard des apprenants qui peuvent observer et comparer les différentes cultures figurées dans les supports qui leur sont proposés. Etant son potentiel esthétique et culturel dans l'ouverture aux autres cultures, dans la prise de conscience objective de l'Autre et de Soi, et dans la lutte contre la xénophobie et contre les stéréotypes, la légende permet de fonder une pédagogie interculturelle à travers la promotion des pratiques focalisées sur des réflexions et des travaux plus comparativistes. Ceux-ci mettant en lumière l'observation et la mise en rapport des convergences et des divergences entre les faits culturels et le développement du sens de la différence et de la diversité culturelle. Quoique la littérature comparée soit plus enrichissante et plus instructive dans les pratiques interculturelles, elle demeure moins présente et moins exploitée dans les manuels de FLE.

En partant de ces constats, les concepteurs des manuels scolaires de FLE au cycle secondaire collégial confèrent un grand intérêt à la légende, c'est la raison pour laquelle elle fait évidemment partie des récits littéraires programmés en première année dudit cycle. Ce genre littéraire, ainsi que le conte, constituent des médiateurs privilégiés entre les cultures des peuples et des excellents révélateurs des visions du monde et des sociétés. En ce sens, l'utilisation de ces récits en classe de FLE s'avère fructueuse et a plusieurs aboutissements positifs, étant donné que chaque individu garde en mémoire un répertoire de contes, de mythes, de légendes, d'histoires fondateurs de son identité, de sa personne et de sa culture.

Par ailleurs, la légende est représentée, en première année du cycle secondaire collégial, à travers les deux fameuses légendes d'amour et de mort «Tristan et Iseut» et «Isli et Tisli». La première est une légende française appartenant à «la matière celtique». Elle est initialement racontée par les troubadours à l'époque médiévale avant qu'elle soit écrite en vers et en prose dans de nombreuses versions dont la plus lue et racontée est celle de l'historien de la littérature et de la critique Joseph Bédier. Celui-ci a rassemblé à la fin du XIX^e siècle un ensemble de textes épars, incomplets et anonymes du moyen-âge et les a joints à ceux du Normand Bérout et aux fragments de Thomas de Bretagne. C'est cette version qui fait l'objet des extraits littéraires proposés dans le manuel scolaire. «Tristan et Iseut» est une légende moyenâgeuse exaltant la passion amoureuse qui lie le chevalier Tristan Loonnois et la princesse Iseut la Blonde (épouse de son oncle le Roi Marc qui s'occupe de lui après la mort de sa mère) et relatant les moments forts de l'amour courtois de ce couple légendaire. Tristan et Iseut, qui

boivent par mégarde un filtre d'amour magique préparé par la mère d'Iseut pour sa fille et pour son mari le Roi Marc de manière à ce qu'il inspire une passion amoureuse éternelle aux futurs mariés, éprouvent l'un pour l'autre un amour irrésistible et infini. Le couple a beau tenter de s'échapper l'un de l'autre, pourtant le chevalier est décédé suite à une grave blessure lors d'un exploit chevaleresque, Iseut meurt après lui, ils ne peuvent se réunir qu'après leur mort. En apprenant la réalité du philtre d'amour, le Roi Marc, l'oncle de Tristan, regrette ses attitudes passées à l'égard du couple et ordonne à planter deux arbres sur leurs tombes dont les branches se mêleront et ne pourront jamais être séparées.

Quant à la deuxième légende, il s'agit d'une légende amazighe du Sud-est du Maroc, transmise oralement d'une génération à l'autre sans ranscription écrite ni par des historiens ni par des écrivains. Il s'agit d'un patrimoine culturel immatériel éclipsé par le prestige de l'écrit et est marqué d'une disqualification souvent sournoise. La légende «Isli et Tislit», qui se présente dans le manuel scolaire sous forme d'un support extrait d'un site web, relate la passion amoureuse d'un jeune couple éponyme. Les prénoms Isli et Tislit signifient respectivement en langue amazighe le marié et la mariée. Les jeunes amoureux appartiennent à deux tribus amazighes rivales : les Ait Brahim et les Ait Yaaza qui étaient en guerre perpétuelle pour une raison d'accès à une source d'eau naturelle qui irrigue toute la région où l'eau se fait très rare. Les jeunes amants se rencontrent pour la première fois près de la source d'eau, source de problèmes entre les deux tribus, et dès lors, une idylle pure les relie, ils décident de s'unir. Le couple vit la plus rude épreuve de leur vie quand le jeune Isli demande Tislit en mariage. Les deux familles refusent catégoriquement le mariage des jeunes amants. Isli et Tislit décident de s'enfuir à la montagne d'Island (Island signifie mariés en langue amazighe) où ils passent le reste de leur vie en pleurant au point que le déluge de leurs larmes, dit-on, forme deux lacs situés aux deux côtés de la montagne, nommés ultérieurement Isli et Tislit, dans lesquels les deux amants finissent par se noyer. Il a fallu attendre la mort des jeunes amants pour que les tribus rivales se réconcilient et décident dès lors d'organiser annuellement le Moussem des fiançailles (moussem signifie festival), en rapport à la légende Isli et Tislit, qui se tient au mois d'août dans le village d'Imilchil à la région Draa Tafilalet en vue de fêter une cérémonie de mariage collectif. Il s'agit aussi de donner rendez-vous aux jeunes hommes et femmes pour assister à la cérémonie tout en mettant leurs beaux habits traditionnels amazighs en vue de se voir, de se connaître et de danser ensemble. Et en cas d'émotions réciproques, les jeunes hommes et femmes se promettent le mariage l'année suivante au Moussem des fiançailles.

Ces deux légendes émanant de l'héritage ancestral séculaire de deux civilisations différentes et de deux cultures distinctes se croisent dans de nombreuses analogies qui existent entre les contes européens et les contes arabes, maghrébins. Nous citons ici une certaine reconnaissance d'Iseut dans les traits de Tislit, de Tristan dans les traits d'Isli et inversement. Ainsi, des archétypes repris, transformés et porteurs des connaissances ayant une même signifiante, sont des productions polyphoniques fondamentalement pluriculturelles. Il est donc à noter que le caractère universel des thèmes abordés et la trame constante constituée des fonctions et des actions des personnages sont identiques dans toutes les légendes. Tous les autres éléments sont des variables, les noms des personnages et des lieux et leurs attributs, alors que les actions et les fonctions des personnages sont les mêmes dans toutes les légendes, notamment celles d'amour et de passion. Les versions varient en fonction des aires culturelles et dans le temps. C'est le monde de l'imaginaire relatif à une culture donnée qui engendre toute divergence détectée ou tout particularisme symbolique.

À travers ces deux légendes provenant de deux univers culturels distincts, l'apprenant entame un contact avec l'Autre en se formant des perceptions ou des représentations de soi et d'autrui lui permettant de s'interroger sur ses habitudes, ses comportements, ses valeurs individuelles et collectives, de même pour ceux qui renvoient à l'Autre. Il se situe à mi-chemin

entre ses propres appartenances socioculturelles et identitaires et celles de l'Autre et se met à se décentrer et à travailler sur sa personne, sa culture et son identité. Autrement dit «il doit s'agir d'un véritable travail de réflexion en profondeur, de décentration et de méta-connaissance de sa propre identité culturelle et du rôle qu'elle joue dans notre construction identitaire» (Kerzil et Vinsonneau, 2004, p. 78). Ainsi, il convient de discuter des larges possibilités que la légende octroie à la compétence interculturelle. Nous citons les thématiques abordées, les spécificités des modèles culturels des deux corpus, les relations interpersonnelles (rapports de pouvoir et de conflit, relations familiales, relations entre générations), les valeurs et les tabous, les rites relatifs au mariage et à la mort dans les deux sociétés, les références relatives aux modes de vie, au temps et à l'espace. L'interculturalité ne réside pas dans les connaissances acquises qui forment un capital culturel accumulant des biens culturels, elle devrait être prise pour un produit des mentalités qui se manifestent dans les pratiques sociales des individus et qui s'expriment avec une flexibilité cognitive et culturelle. La circulation de cette conception devrait être véhiculée par l'enseignement ainsi que les médias de façon à sédimer des valeurs symboliques dont l'apprenant, futur citoyen, est à la fois la source et l'aboutissement cible.

Il est évident de rappeler la complémentarité et l'indissociabilité du rapport oral/écrit caractérisant la légende qui permet de concevoir un vaste choix d'activités didactiques susceptibles de développer des compétences variées chez l'apprenant. Pour les activités de l'oral, la légende sert à jouer des rôles mettant en évidence les aspects culturels qui manifestent l'originalité des deux peuples, français et marocain amazigh. Nous citons, à titre d'exemple, les vêtements, les appellations de plats et d'objets, et il convient pour l'apprenant de changer le contexte culturel de chaque légende par celui de l'autre légende en vue d'une assimilation optimisée. En plus, la légende est un support de communication fructueux dans la mesure où elle permet à l'apprenant des modes de vie et des valeurs sociales relatés, à commenter, à comparer et à appréhender le pourquoi des choses. Ainsi, les deux légendes mises à l'étude servent de supports de base pour les activités de rédaction. L'apprenant peut faire appel à ses techniques rédactionnelles et aux éléments culturels existant immédiatement dans son environnement de manière à pouvoir transformer les supports étudiés en autres supports nouveaux et cohérents en procédant à l'adaptation, à la réinvention et à la créativité.

Conclusion

Au terme de la présente contribution, il convient de rappeler que l'objectif de cette recherche était de mettre en exergue l'interrelation entre les concepts de littérature orale, interculturalité et constitution identitaire et expliciter comment elle s'implique ou se concrétise en particulier en classe de FLE au cycle secondaire collégial dans le contexte marocain. La classe de langue étrangère demeure l'espace où l'identité des apprenants ne cesse d'être traversée par des courants culturels différents et étranges. Cette identité se forme et se transforme à partir des représentations conçues par l'apprenant et sa construction n'est pas un processus ordinaire dans la mesure où la socialisation des rapports reliant l'apprenant et les éléments existants dans son milieu social (personnes, personnages, valeurs, normes) sont indispensables pour former son identité.

Ainsi, il est évident de stipuler que les supports didactiques auxquels recourent les enseignants de FLE devront contribuer non seulement à l'acquisition des faits langagiers et linguistiques inhérents à cette langue, mais aussi à l'apprentissage de ses sujets culturels et identitaires permettant aux apprenants de se construire leurs propres identités et de réussir leur intégration sociale et professionnelle. Il s'agit de proposer aux apprenants des activités leur permettant la découverte et l'interaction avec de nouveaux modes de vie, de croyances et de valeurs relatifs à Soi et à l'Autre afin de stimuler leur développement cognitif et socioculturel

et leurs facultés intellectuelles, et l'atténuation de toute incidence indésirable de l'ouverture aux langues-cultures Autres. La légende peut aboutir à ces différentes finalités.

A la différence du conte qui est un récit de fiction qui rejette toute vraisemblance, ce genre de tradition orale qu'est la légende prend ancrage dans la réalité, même si les événements racontés sont transformés et modifiés par l'éclosion de l'imaginaire. C'est la richesse, la force et l'originalité particulières de la légende provenant de ses caractéristiques, de son authenticité et du contenu culturel qu'elle véhicule qui constituent des phénomènes importants à découvrir et à approcher. Il faut alors nécessairement, pensons-nous, exploiter judicieusement les opportunités qu'offrent les supports de littérature orale au profit de l'éducation à l'interculturalité et de la constitution des identités de l'apprenant en classe de FLE.

Références bibliographiques

- Abdallah-Pretceille, M., & Porcher, L. (Eds.). (1996). *Education et communication interculturelle*. Editions PUF.
- Amraoui, L. (2022). Texte théâtral et paradigme interculturel : la comédie Moliéresque au secondaire marocain. *Gerflint, Synergies Turquie*, 15, 83-99. <https://gerflint.fr/images/revues/Turquie/Turquie15/amraoui.pdf> (Consulté le 5 février 2025).
- Asgarally, I. (2005). *L'Interculturel ou la Guerre*. Presses du M.S.M.
- Byram, M., & Tost Planet, M. (Eds.). (2000). *Identité sociale et dimension européenne : la compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes*. Editions du Conseil de l'Europe.
- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, enseigner, évaluer. p. 83. Conseil de l'Europe. 2001. Unité des Politiques linguistiques. <http://www.coe.int/lang-CECR> (Consulté le 20 février 2025).
- Charaudeau, P. (2009). *Identité sociale et identité discursive : un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*. L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (1990). L'Interculturel entre mythe et réalité. *Revue Le Français dans le Monde*, 230, Hachette-Edicef.
- Collès, L. (2007). Enseigner la langue-culture et les culturèmes. *Revue Québec français*, 146,
- Cuq, J-P., & Grucca, I. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. PUG.
- Dictionnaire de l'Académie Française, 9ème édition. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D2418> (Consulté le 25 février 2025).
- Dubar, C. (2010). *La crise des identités : L'interprétation d'une mutation*. PUF.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence et crise: La quête de l'identité*. Flammarion.
- Kaufmann, J-C. (2001). *Ego : pour une sociologie de l'individu*. Nathan.
- Kerzil, J., & Vinsonneau, G. (2004). *L'Interculturel : principes et réalités à l'école*. Sides.
- Ladmiral, J-R., & Lipiansky, E M. (1989). *La Communication interculturelle*. Armand Colin.
- Lahire, B. (2005). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Armand Colin.
- Lehtonen, T. (2008). Dans un pays étrange, Identité, langue et établissement d'une nation. In : Jean Renaud (Ed.) : *L'Identité : une question de langue ?* PUC.
- Marc, E. (2005). *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*. Dunod.
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2009). *Les Programmes et Orientations Pédagogiques Spécifiques à l'enseignement du français au secondaire collégial*. <https://baaziz-kafgrab.e-monsite.com/medias/files/op-college.pdf> (Consulté le 12 mars 2025).

- Royaume du Maroc. Ministère de l'Éducation Nationale. (2002). Commission de Révision des Programmes Educatifs Marocains de l'enseignement primaire, secondaire collégial et qualifiant. *Le Livre Blanc*.
- Royaume du Maroc. Commission Spéciale Education et Formation. (1999). *La Charte Nationale d'Éducation et de Formation*. <https://www.mcinet.gov.ma/sites/default/files/documentation%20iscae%20rabat%202018.pdf> (Consulté le 20 mars 2025).
- Vernant, J-P. (2004). *La Traversée des frontières*. Seuil.
- Zazzo, R. (1980). Les Dialectiques originelles de l'identité. In : Pierre Tap (Eds.). *Identités collectives et changements sociaux*. Privat.



L'impact des compétences TPACK sur l'identité professionnelle des enseignants sénégalais : une étude quantitative

*The impact of TPACK skills on the professional identity of Senegalese teachers: a
quantitative study*

Oumar SALL

Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UNCHK)

Email : oumar.sall3@unchk.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0007-1605-4854>

Mouhamadoune SECK

Université Iba Der THIAM de Thiès (UIDT)

Email : mouhamadoune.seck@univ-thies.sn

Ousmane SALL

Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UNCHK)

Email : ousmane1.sall@unchk.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0009-5410-0334>

Résumé : Le système éducatif sénégalais traverse actuellement une importante transformation numérique qui va redéfinir à la fois les pratiques pédagogiques et les exigences professionnelles à l'égard des enseignants. Cette étude analyse l'impact des compétences technopédagogiques (TPACK) sur la construction de l'identité professionnelle des enseignants du secondaire technique au Sénégal. Une approche quantitative transversale a mobilisé 155 enseignants via un questionnaire évaluant leur maîtrise des dimensions TPACK et les composantes de l'identité professionnelle (centralité, valence, solidarité, présentation de soi). Les données ont été traitées par analyse factorielle et régression linéaire. Les enseignants présentent une identité professionnelle forte (centralité : $M=4,45$; présentation de soi : $M=4,46$), mais une intégration modérée des technologies (TK : $M=3,74$; TPACK : $M=3,76$). L'analyse révèle que les compétences pédagogiques et disciplinaires ($\beta=0,668$) prédisent majoritairement cette identité, tandis que l'intégration technologique a un impact significatif mais limité ($\beta=0,127$). Les résultats soulignent la nécessité de formations continues articulant outils numériques, pédagogie et réalités locales, afin de renforcer l'appropriation des TIC sans altérer l'identité enseignante. Cette recherche appelle à des politiques éducatives équilibrées, valorisant à la fois l'expertise traditionnelle et l'innovation numérique.

Mots-clé : Modèle TPACK, Identité professionnelle, Transformation numérique, Développement Professionnelle

Abstract : The Senegalese education system is currently experiencing a substantial digital transformation that will profoundly impact pedagogical practices and the professional requirements placed on teachers. This study analyzes the impact of techno-pedagogical skills (TPACK) on the construction of the professional identity of technical secondary school teachers in Senegal. A cross-sectional quantitative approach was employed, and 155 teachers were surveyed using a questionnaire that assessed their mastery of the TPACK dimensions and the components of professional identity, including centrality, valence, solidarity, and self-presentation. The collected data underwent rigorous analysis using factor analysis and linear regression. The analysis revealed that the teachers exhibited a robust professional identity, as evidenced by their high scores on the centrality and self-presentation dimensions of the professional identity scale. However, the integration of technology in their pedagogical practices was found to be only moderate. The analysis revealed that pedagogical and disciplinary skills ($\beta=0.668$) predominantly predict this identity, while technological integration has a significant but limited impact ($\beta=0.127$). The findings underscore the necessity for in-service training that integrates digital tools,

pedagogy, and local contexts to facilitate the adoption of ICT without compromising the teacher's identity. This research underscores the necessity for balanced educational policies that value both traditional expertise and digital innovation.

Keywords: TPACK model, Professional identity, Digital transformation, Professional development.

Introduction

Le système éducatif subit une mutation majeure sous l'effet du numérique, redéfinissant les pratiques pédagogiques et les exigences professionnelles. Des cadres internationaux comme celui de l'UNESCO ou le DigCompEdu soulignent avec insistance la nécessité de maîtriser les technologies éducatives. En Afrique, des initiatives telles que le programme CERTICE Scol, porté par l'Agence universitaire de la Francophonie et CY Cergy Paris Université, qui a formé plus de 50 000 enseignants africains, ou la Stratégie d'éducation numérique de l'Union africaine visant à accélérer l'adoption du numérique, témoignent de cette volonté. L'UNESCO a également lancé une initiative panafricaine pour la transformation digitale de l'EFTP, cohérente avec l'Agenda 2063. Ces démarches traduisent une volonté affirmée d'intégrer le numérique au cœur des systèmes éducatifs africains, influençant le statut, la perception et l'engagement des enseignants, et soulignant à quel point les compétences numériques s'entremêlent avec la construction de l'identité professionnelle.

Au Sénégal, le numérique occupe une place stratégique dans les plans nationaux comme le Plan Sénégal Émergent et l'Agenda Sénégal 2050. La réforme du baccalauréat technique a abouti à la création de la série Sciences et Technologies de l'Industrie pour le Développement Durable (STIDD), qui mise sur l'enrichissement pédagogique via les technologies, les méthodes actives et des équipements numériques. Malgré ces avancées, la capacité réelle des enseignants à intégrer ces outils et leur appropriation demeurent préoccupantes.

Dans ce contexte, la maîtrise des compétences numériques et pédagogiques constitue un levier central pour le développement professionnel des enseignants. Nous appuyons notre analyse sur le modèle TPACK (Technological Pedagogical And Content Knowledge), introduit par Mishra et Koehler (2006), qui articule les connaissances technologiques (TK), des méthodes pédagogiques (PK) et disciplinaires (CK). Ce modèle souligne que l'intégration des TIC ne doit pas se réduire à la seule connaissance technique des outils, mais reposer sur une approche globale, alliant savoir-faire pédagogique et expertise disciplinaire. Cependant, malgré ces efforts et l'introduction d'équipements numériques dans les établissements, la question de l'appropriation réelle de ces outils par les enseignants reste posée (Dieng, 2025). Loin de se limiter à la maîtrise technique, cette appropriation engage la construction de l'identité professionnelle, processus dynamique dans lequel les enseignants redéfinissent leur rapport à leur métier, à leur discipline, à leurs élèves et à leurs pairs.

La littérature sur l'identité professionnelle (Kremer et Hofman, 1985) souligne que cette dernière repose sur plusieurs composantes : la centralité du métier, la valence (satisfaction et motivation), la solidarité (relations professionnelles) et la présentation de soi (reconnaissance sociale). Ces composantes peuvent être affectées de manière différenciée par l'introduction du numérique, qui modifie à la fois les tâches, les interactions et les représentations du métier enseignant. Même si la littérature a déjà abordé l'intégration des TIC en éducation, très peu d'entre elles explorent le lien entre la perception de ces compétences et l'évolution de l'identité professionnelle, notamment dans un contexte africain. Notre objectif est donc de comprendre dans quelle mesure la perception du niveau de maîtrise des connaissances TPACK influence l'identité professionnelle des enseignants du secondaire technique au Sénégal. Spécifiquement, il s'agira d'examiner comment ces enseignants évaluent leur maîtrise technopédagogique et quel impact celle-ci exerce sur leur identité professionnelle. Cette recherche croise les cadres du TPACK et de l'identité professionnelle, rarement associés en contexte africain, afin de mettre en lumière les perceptions des

enseignants pour identifier freins et leviers des TIC, formuler des recommandations pour des formations adaptées intégrant l'identité et les réalités locales et examiner les conséquences des politiques éducatives sénégalaises sur l'adoption numérique.

1. Cadre théorique

L'analyse des besoins en développement professionnel des enseignants sénégalais dans un contexte de transformation numérique s'appuie sur deux cadres complémentaires : le modèle TPACK (Technological Pedagogical And Content Knowledge) et la théorie de l'identité professionnelle des enseignants de Kremer et Hofman (1985). Ces approches permettent de saisir les défis liés à un système éducatif sénégalais en cours de transformation numérique, notamment avec l'intégration de l'intelligence artificielle (IA), tout en orientant les leviers d'action pour renforcer les compétences et le rôle des enseignants.

1.1. Le modèle TPACK : intégration des connaissances technologiques, pédagogiques et disciplinaires

Le TPACK, développé par Mishra et Koehler (2006, 2009), prolonge le concept de Pedagogical Content Knowledge (PCK) de Shulman (1986) en intégrant la dimension technologique. Il décrit les connaissances indispensables à l'enseignement efficace avec les technologies numériques. Ce modèle s'est affiné à travers divers travaux, notamment via le Handbook of Technological Pedagogical Content Knowledge for Educators (2008), confirmant sa pertinence pour les systèmes éducatifs en mutation. Le modèle s'organise autour de sept composantes interdépendantes.

La connaissance technologique (TK) englobe la maîtrise évolutive d'outils variés, allant des supports traditionnels (tableau noir) aux innovations numériques, tout en exigeant une réflexion critique sur leur impact pédagogique. Dans le même ordre d'idées, la connaissance du contenu (CK), définie par Shulman (1986), dépasse la seule mémorisation de faits pour privilégier une compréhension approfondie et structurée des concepts disciplinaires, garantissant ainsi la rigueur scientifique des enseignements et évitant les erreurs de transmission.

Parallèlement à cette expertise disciplinaire, la connaissance pédagogique (PK) intègre, quant à elle, les méthodes d'enseignement, la gestion de classe et les théories de l'apprentissage, ce qui permet de créer des environnements engageants, adaptés aux besoins cognitifs et sociaux des élèves. La PCK établit une articulation entre les savoirs disciplinaires (CK) et les savoirs didactiques (PK), afin de concevoir des approches plus efficaces pour enseigner un concept donné. Elle permet également de repérer les obstacles fréquents à l'apprentissage et d'ajuster les pratiques pour dépasser les idées reçues des élèves.

En complément de cette approche, la connaissance technologique du contenu (TCK) explore la manière dont les outils numériques transforment les représentations disciplinaires, nécessitant de ce fait une sélection éclairée des technologies les plus pertinentes. Dans cette logique d'adaptation créative, la connaissance technologique pédagogique (TPK) désigne la capacité à réorienter les fonctionnalités des technologies vers des finalités éducatives innovantes, transcendant leur usage conventionnel : un tableau blanc interactif, par exemple, devient un support de co-construction collective, répondant à des intentions pédagogiques ciblées telles que la stimulation de l'interactivité ou la différenciation des apprentissages.

Enfin, le TPACK synthétise ces dimensions en une interaction dynamique, rejetant les approches linéaires au profit d'un rééquilibrage contextuel face aux innovations technologiques émergentes. Particulièrement pertinent dans des contextes comme le Sénégal, où l'intégration des TIC s'intensifie, ce modèle souligne in fine l'impératif d'une formation continue articulant adaptabilité technologique, rigueur disciplinaire et créativité pédagogique, afin de transformer les outils émergents en leviers d'apprentissage durables et inclusifs.

1.2. L'identité professionnelle des enseignants

L'identité professionnelle des enseignants est un construit multidimensionnel, dynamique et ancré dans les valeurs, perceptions et interactions sociales qui façonnent leur manière de se percevoir et d'exercer leur métier (Beijaard et al., 2000 ; Canrinus, 2011). Structurée autour d'une dualité entre représentation de soi et reconnaissance sociale, elle résulte d'une articulation entre facteurs personnels, contextuels (politiques, environnement socio-économique) et expérientiels (formation, pratiques de terrain) (Kremer et Hofman, 1985 ; Gaudet et al., 1996).

Parmi les multiples conceptualisations de l'identité professionnelle, le modèle quadridimensionnel de Kremer et Hofman (1985) s'avère particulièrement pertinent pour les contextes en développement tels que le Sénégal. Tout d'abord, la centralité révèle le poids accordé à la profession dans la construction identitaire individuelle. Ensuite, la valence se présente comme un moteur motivationnel ancré dans des aspirations profondes, souvent détachées des considérations matérielles. De plus, la solidarité met en lumière la dimension collective du métier, manifeste dans les actions concertées et les réseaux de soutien informel. Enfin, la présentation de soi éclaire la quête de reconnaissance sociale, dimension d'autant plus fragile que le statut de l'enseignant demeure sujet à tension. Dans le contexte sénégalais, marqué par des défis logistiques et institutionnels, la solidarité devient un levier de résilience, tandis que la valence soutient l'engagement malgré des salaires modestes. Ces spécificités montrent les limites des modèles occidentaux (Beijaard et al., 2000 ; Levi-Keren et al., 2022) à saisir la complexité des identités professionnelles en Afrique.

L'évolution de cette identité dépend de facteurs multiples : expertise disciplinaire, expériences professionnelles enrichissantes, environnement scolaire, et accompagnement des réformes. Une formation déconnectée des réalités locales ou des réformes incohérentes peut fragiliser cette identité, en suscitant résistance ou désengagement (Xu et Ibrahim, 2023). D'où l'importance d'un écosystème professionnel bienveillant, intégrant réflexivité critique et apprentissage contextuel.

Sur le plan de l'impact, une identité solide favorise l'innovation pédagogique, la collaboration et la résilience. À l'inverse, une identité érodée nuit à l'implication et à la qualité des apprentissages. Des instruments tels que questionnaires, échelles et entretiens (Gaudet et al., 1996 ; Kremer et Hofman, 1985) permettent d'en évaluer les dynamiques internes.

Les études interculturelles révèlent à la fois des traits communs à la profession enseignante et des spécificités locales influencées par l'âge, le genre, le niveau d'enseignement ou encore les normes culturelles (Beijaard et al., 2000). Au Sénégal, les enseignants expriment un besoin accru de reconnaissance statutaire, de formation continue adaptée, et de participation aux décisions éducatives, autant d'éléments constitutifs d'une identité professionnelle épanouie. Face aux pressions réformatrices, à la précarité matérielle et aux attentes sociales, une approche renouvelée de l'identité professionnelle s'impose. Le modèle de Kremer et Hofman (1985), par sa souplesse analytique, permet de concevoir des actions ciblées : création de communautés professionnelles, intégration des spécificités culturelles dans les formations, et promotion du dialogue entre enseignants et décideurs. Dans cette perspective, l'identité professionnelle n'est pas un simple concept, mais un levier stratégique pour bâtir des systèmes éducatifs plus résilients, engagés et inclusifs.

1.3. Articulation des deux modèles : TPACK et identité professionnelle

L'articulation du modèle TPACK et de la théorie de l'identité professionnelle offre un cadre théorique prometteur. Cependant, cette complémentarité apparente révèle des tensions entre approche technocentrée et enjeux identitaires, nécessitant une adaptation contextuelle pour répondre aux réalités locales. D'une part, le TPACK propose une méthodologie structurée pour surmonter défis technopédagogiques, en insistant sur la créativité et l'adaptabilité nécessaires à l'ère numérique. Néanmoins, son focus sur les compétences techniques néglige les dimensions psychosociales telles que la motivation, la reconnaissance statutaire et la résilience face à la précarité qui sont pourtant déterminantes dans un contexte sénégalais marqué par des inégalités d'accès aux ressources et un soutien institutionnel limité. Parallèlement, la théorie de Kremer et Hofman (1985), en éclairant les mécanismes identitaires sous-tendant l'engagement professionnel, comble partiellement cette lacune, mais peine à guider concrètement l'intégration des technologies, laissant les enseignants démunis face aux exigences pratiques des réformes numériques.

Ainsi, bien que ces modèles soient théoriquement complémentaires, leur articulation reste opérationnellement fragmentée. D'un côté, le TPACK ignore les enjeux de reconnaissance sociale, cruciaux au Sénégal où la faible valorisation du métier enseignant peut miner l'adoption des technologies. De l'autre, le cadre de Kremer et Hofman (1985), en se concentrant sur les dynamiques relationnelles et statutaires, omet les stratégies pour maîtriser des outils technologiques. Cette dichotomie limite leur efficacité dans un système éducatif confronté à des réformes fréquentes et à des ressources inégales.

Pour dépasser ces écueils, une intégration contextualisée s'impose, alliant le renforcement des compétences technopédagogiques à la consolidation de l'identité professionnelle. Cette démarche repose d'abord sur des formations hybrides solidement ancrées dans les réalités locales. Elle exige ensuite la création de communautés professionnelles où s'articulent partage d'expertise technologique et soutien psychosocial. Elle implique enfin une revalorisation statutaire inscrite dans les politiques éducatives, de manière à aligner innovations numériques et aspirations des enseignants.

En somme, l'articulation TPACK-identité professionnelle, si elle est repensée via un prisme contextuel, pourrait catalyser un développement professionnel à la fois compétent et résilient, essentiel pour une transformation numérique inclusive au Sénégal. Cette approche holistique, alliant rigueur technique et sensibilité identitaire, répondrait ainsi aux impératifs d'un système éducatif en mutation, où enseignants et technologies doivent coexister dans un équilibre dynamique et durable.

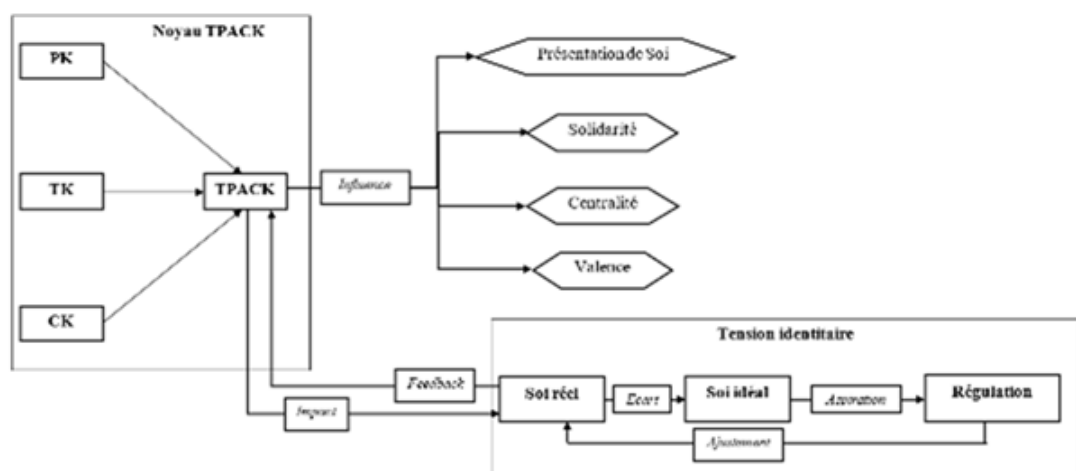


Figure 1. Articulation des modèles TPACK et identité professionnelle (Source : élaboration personnelle)

2. Cadre méthodologique

Cette étude adopte une approche quantitative transversale pour analyser les compétences technopédagogiques (TPACK) et l'identité professionnelle des enseignants sénégalais du secondaire technique, dans un contexte marqué par la transformation numérique de l'éducation. Le design transversal permet de saisir, à un instant t, les perceptions et pratiques actuelles des enseignants, en combinant une double visée descriptive (niveaux de maîtrise des connaissances TPACK) et analytique (liens entre ces compétences et l'identité professionnelle, conceptualisée via les dimensions de Kremer et Hofman, 1985). La population cible regroupe 261 enseignants intervenant dans les séries Sciences et Technologies Industrielles pour le Développement Durable (STIDD) au sein de cinq lycées techniques sénégalais sélectionnés pour leur expérience de plus de trois ans dans ce programme. Un échantillonnage stratifié a permis de constituer un sous-échantillon représentatif de 156 enseignants, reflétant la répartition disciplinaire originelle.

	Fréquence	Pourcentage %
Construction Mécanique	21	13,5
Fabrication Mécanique	20	12,9
Electrotechnique	26	16,8
Maintenance Industrielle	1	0,6
Mathématiques	24	15,5
Physique-Chimie	20	12,9
Anglais	18	11,6
Français	18	11,6
Histoire-Géographie	7	4,5

Tableau 1. Répartition des enseignants par discipline dans l'échantillon étudié (Source : données issue du questionnaire)

Les données sont recueillies via un questionnaire structuré en trois sections. La première section, démographique, capture des variables contextuelles (sexe, âge, ancienneté dans l'enseignement, ancienneté dans l'établissement, discipline, établissement). La seconde évalue les sept composantes du modèle TPACK (Koehler & Mishra, 2009) à l'aide d'une échelle de Likert en 5 points mesurant la maîtrise perçue. La troisième section s'inspire des dimensions identitaires de Kremer et Hofman (1985) (centralité, valence, solidarité, présentation de soi) pour appréhender la construction de l'identité professionnelle dans un environnement numérique. La collecte, réalisée en ligne via Google Forms, respecte des protocoles éthiques stricts : information claire sur les objectifs, consentement éclairé, anonymat des réponses et confidentialité des données. Cette méthode, pragmatique et adaptée aux contraintes logistiques locales, facilite la participation tout en garantissant un cadre éthique robuste. L'analyse des données croisera les scores TPACK et les indicateurs identitaires, visant à identifier des corrélations significatives et à éclairer les besoins en développement professionnel dans un système éducatif en mutation.

3. Résultats

Cette section présente de façon progressive les principaux enseignements empiriques de l'étude. Elle s'ouvre par un portrait sociodémographique détaillé des répondants, avant d'examiner leur auto-évaluation des différentes composantes du modèle TPACK. L'analyse se poursuit par l'exploration des dimensions de l'identité professionnelle, puis par les traitements statistiques approfondis (analyse factorielle exploratoire et régression linéaire multiple) destinés à éclairer les relations entre compétences technopédagogiques et identité

professionnelle. L'ensemble de ces résultats permet d'apprécier, sous divers angles, le positionnement des enseignants sénégalais du secondaire technique face aux enjeux de la transformation numérique.

3.1. Caractéristiques de la population

L'enquête a impliqué effectivement 155 enseignants sénégalais du secondaire technique, majoritairement masculins (85,8 %), avec une faible représentation féminine (14,2 %). Les répondants se concentrent dans les tranches d'âge 31-40 ans (35,5 %) et 41-50 ans (45,2 %), reflétant une population active et expérimentée, tandis que les jeunes (<30 ans : 7,7 %) et seniors (>50 ans : 11,6 %) sont minoritaires. Cette dominance d'enseignants d'âge intermédiaire suggère une expertise consolidée, mais potentiellement une moindre exposition aux innovations numériques récentes. Statutairement, près de 50 % sont des Professeurs d'Enseignement Secondaire (PES) et 40,6 % des Professeurs d'Enseignement Moyen (PEM), le reste incluant des contractuels ou vacataires. En termes d'ancienneté, 36,1 % ont 11 à 15 ans d'expérience, 19,4 % entre 16 et 20 ans, et 69 % cumulent plus de 10 ans de carrière, confirmant une population enseignante chevronnée. Cette diversité de profils (spécialités, statuts, expérience) souligne la nécessité de programmes de développement professionnel adaptés aux réalités hétérogènes du terrain.

3.2. Perception des enseignants sur leur niveau de maîtrise des connaissances TPACK

3.2.1 Connaissance Disciplinaire (CK)

Les enseignants perçoivent une maîtrise élevée de leurs connaissances disciplinaires, avec des moyennes variant entre 3,70 et 4,17. L'item CK3 « Je connais les théories et les concepts de base de la matière que j'enseigne » obtient la moyenne la plus élevée (4,17), avec 44,5 % des répondants se déclarant tout à fait d'accord. De même, CK1 « J'ai une connaissance suffisante de la matière que j'enseigne » enregistre une moyenne de 3,84, confirmant une forte confiance dans leurs compétences disciplinaires.

3.2.2 Connaissance Technologique (TK)

La perception de la maîtrise technologique est modérée, avec des moyennes comprises entre 3,58 et 3,87. L'item TK1 (« Je me tiens au courant des nouvelles technologies importantes ») obtient la moyenne la plus élevée (3,87), tandis que TK3 « Je connais un grand nombre de technologies différentes » enregistre la moyenne la plus faible (3,58). Une proportion notable d'enseignants (27,1 % à 38,7 %) exprime un niveau de maîtrise moyen (ni d'accord ni en désaccord), soulignant un besoin de renforcement dans ce domaine.

3.3.3 Connaissance Pédagogique (PK)

Les enseignants affichent une maîtrise élevée des connaissances pédagogiques, avec des moyennes allant de 3,96 à 4,11. L'item PK1 « Je peux adapter mon enseignement en fonction de ce que les étudiants comprennent ou ne comprennent pas » obtient une moyenne de 4,11, avec 39,4 % des répondants se déclarant tout à fait d'accord. Ces résultats confirment une forte confiance dans leurs compétences pédagogiques.

3.3.4 Connaissance Pédagogique du Contenu (PCK)

Les moyennes varient entre 3,95 et 4,19, indiquant une maîtrise très élevée de la pédagogie spécifique à leur discipline. L'item PCK4 « Je sais évaluer les performances des apprenants dans la matière que j'enseigne » obtient la moyenne la plus élevée (4,19), avec 40,6 % des enseignants se déclarant tout à fait d'accord.

3.3.5 Connaissance Technologique et Pédagogique (TPK)

Les perceptions sont modérées, avec des moyennes comprises entre 3,74 et 3,87. L'item TPK4 « Je réfléchis de manière critique à la façon d'utiliser les technologies dans mes cours » obtient la moyenne la plus élevée (3,87), mais une proportion significative d'enseignants (20,6 % à 33,5 %) exprime un niveau de maîtrise moyen, reflétant des défis dans l'intégration des technologies en contexte pédagogique.

3.3.6 Connaissance Technologique du Contenu (TCK)

Les moyennes varient de 3,41 à 3,93, indiquant une maîtrise modérée des technologies spécifiques à leur discipline. L'item TCK1 « Je sais comment les développements technologiques ont impacté mon domaine d'enseignement » obtient la moyenne la plus élevée (3,93), tandis que TCK3 (« Je sais quelles nouvelles technologies sont actuellement en cours de développement dans mon domaine d'enseignement ») enregistre la moyenne la plus faible (3,41).

3.3.7 Connaissance Technopédagogique (TPACK)

Les moyennes oscillent entre 3,72 et 3,83, reflétant une maîtrise modérée à élevée. L'item TPK2 « Je sais choisir des technologies qui améliorent le contenu d'une leçon » obtient la moyenne la plus élevée (3,83), avec 52,9 % des enseignants se déclarant d'accord.

	CK	TK	PK	PCK	TPK	TCK	TPCK
M	3,8645	3,7387	4,0613	4,0742	3,7887	3,6419	3,7645
SD	0,83074	0,92378	0,85582	0,82285	0,96998	0,8665	0,9015

Tableau 2. Niveaux de maîtrise des composantes TPACK perçus par les enseignants (Source : données issue du questionnaire)

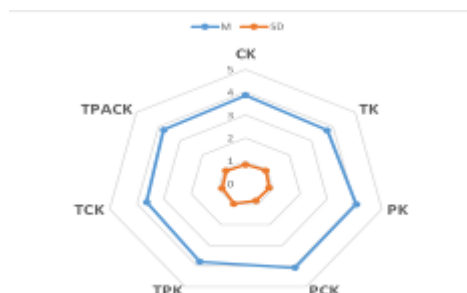


Figure 2. Niveaux de maîtrise des composantes TPACK (Source : données issue du questionnaire)

Les résultats révèlent une maîtrise élevée des dimensions pédagogiques (PK) et disciplinaires (CK), confirmant l'expertise des enseignants dans ces domaines. Cependant, les dimensions technologiques (TK) et technopédagogiques (TPACK) sont perçues comme modérées, avec une proportion notable d'enseignants exprimant un niveau de maîtrise moyen ou faible.

3.3. Perception des enseignants sur leur identité professionnelle

3.3.1 Valence

La dimension de la valence, qui reflète le degré d'attachement et de satisfaction des enseignants vis-à-vis de leur métier, révèle des résultats globalement positifs, avec des moyennes variant entre 4,08 et 4,37 sur une échelle de 1 à 5. L'item « J'aime être enseignant » obtient une moyenne de 4,37, avec 63,2 % des répondants se déclarant tout à fait d'accord, tandis que l'item « Je suis satisfait de mon travail d'enseignant » enregistre une moyenne de

4,20, avec 49,7 % des enseignants qui expriment un accord total. Ces résultats indiquent une forte satisfaction et un engagement positif des enseignants dans leur métier. Cette valence positive témoigne d'un attachement profond à leur profession et d'un sentiment de réalisation dans leur rôle éducatif.

3.3.2 Centralité

Les résultats montrent une forte implication, avec des moyennes allant de 4,24 à 4,67 sur une échelle de 1 à 5. L'item « Pour moi, enseigner est une mission » obtient une moyenne de 4,67, avec 80,6 % des répondants qui se déclarent tout à fait d'accord, tandis que l'item « L'enseignement joue un rôle central dans ma vie » enregistre une moyenne de 4,48, avec 62,6 % des enseignants exprimant un accord total. Ces résultats soulignent une profonde identification des enseignants à leur métier.

3.3.3 Solidarité

Les résultats révèlent un sentiment de solidarité marqué, avec des moyennes variant entre 4,17 et 4,40 sur une échelle de 1 à 5. L'item « La compagnie de mes collègues me fait du bien » obtient une moyenne de 4,37, avec 56,1 % des répondants se déclarant tout à fait d'accord, tandis que l'item « Je suis prêt à me battre avec mes amis pour obtenir de meilleures conditions de travail » enregistre une moyenne de 4,40, avec 65,8 % des enseignants exprimant un accord total. Ces résultats mettent en évidence un fort esprit de corps et une volonté de défendre collectivement les intérêts de la profession. La solidarité entre collègues apparaît ainsi comme un facteur clé de résilience face aux défis professionnels, renforçant la cohésion et le soutien mutuel au sein de la communauté enseignante.

3.3.4 Présentation de soi

Une présentation de soi positive est notée, avec des moyennes allant de 4,36 à 4,55 sur une échelle de 1 à 5. L'item « Je me sens à l'aise pour me présenter en tant qu'enseignant » obtient une moyenne de 4,55, avec 72,3 % des répondants se déclarant tout à fait d'accord, tandis que l'item « Aux personnes qui pensent le contraire, j'explique que je suis enseignant » enregistre une moyenne de 4,36, avec 60,6 % des enseignants exprimant un accord total. Ces résultats confirment une forte fierté professionnelle et une aisance à assumer leur statut d'enseignant. Cette présentation de soi positive renforce leur identité professionnelle et leur capacité à défendre leur rôle dans la société, témoignant d'un sentiment de légitimité et de confiance dans leur mission éducative.

	Valence	Centralité	Solidarité	Présentation de soi
M	4,208	4,453	4,314	4,458
SD	0,942	0,742	0,851	0,843

Tableau 3. Dimensions de l'identité professionnelle des enseignants (Source : données issue du questionnaire)

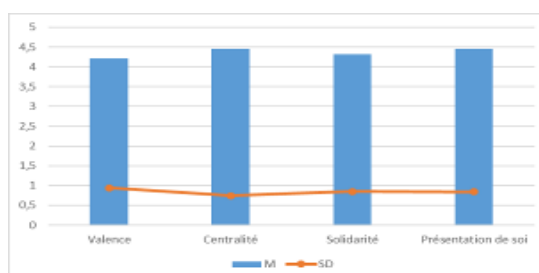


Figure 3. Dimensions de l'identité professionnelle des enseignants (Source : données issue du questionnaire)

Les résultats révèlent une identité professionnelle forte et positive chez les enseignants du secondaire technique sénégalais. Les dimensions de centralité et de présentation de soi obtiennent les scores les plus élevés, confirmant une profonde identification à leur métier et une fierté professionnelle marquée. La valence positive et la solidarité renforcent cette identité, soulignant un engagement collectif et une satisfaction dans l'exercice de leur profession.

Ces résultats mettent en lumière une profession enseignante sénégalaise fortement engagée et fière de son rôle. La centralité du métier dans leur vie et leur aisance à se présenter comme enseignants témoignent d'une identité professionnelle bien ancrée. Cependant, cette identité forte coexiste avec des lacunes technopédagogiques, comme le montrent les résultats précédents.

3.4. Présentation des résultats de l'analyse factorielle

L'analyse factorielle exploratoire (AFE) a été conduite sur un ensemble de 52 variables mesurant différentes dimensions liées à l'identité professionnelle et aux connaissances TPACK des enseignants du secondaire technique sénégalais. L'objectif était d'identifier les structures sous-jacentes et de réduire la complexité des données en dégagant des facteurs latents significatifs. Les résultats de cette analyse sont présentés ci-dessous.

3.4.1 Qualité de l'échantillonnage et adéquation des données

L'indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) est de 0,894, indiquant une excellente adéquation des données pour l'analyse factorielle. De plus, le test de sphéricité de Bartlett est significatif ($\chi^2 = 6960,408$; ddl = 1326 ; $p < 0,001$), confirmant que les corrélations entre les variables sont suffisamment fortes pour justifier une analyse factorielle.

Indice KMO et test de Bartlett	Valeur
Indice de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)	0,894
Test de sphéricité de Bartlett (χ^2)	6960,408
Degrés de liberté (ddl)	1326
Signification (p)	< 0,001

Tableau 4. Adéquation des données pour l'analyse factorielle (Source : données issue du questionnaire)

3.4.2 Extraction des composantes

La méthode d'extraction utilisée est l'analyse en composantes principales (ACP), avec un critère de rétention des composantes basé sur une valeur propre supérieure à 1. Cette approche a permis d'extraire 11 composantes expliquant 74,836 % de la variance totale. Le tableau ci-dessous présente la variance expliquée par chaque composante.

Composante	Valeur propre	% de la variance	% cumulé
1	17,241	33,156 %	33,156 %
2	7,122	13,695 %	46,852 %
3	2,784	5,354 %	52,206 %
4	2,383	4,583 %	56,789 %
5	2,042	3,927 %	60,716 %
6	1,445	2,778 %	63,494 %
7	1,311	2,522 %	66,016 %
8	1,254	2,412 %	68,428 %
9	1,174	2,257 %	70,685 %
10	1,120	2,154 %	72,839 %
11	1,039	1,997 %	74,836 %

Tableau 5. Variance expliquée par les composantes de l'analyse factorielle (Source : données issue du questionnaire)

3.4.3 Rotation des composantes

Une rotation Varimax a été utilisée afin de simplifier la structure factorielle et d'optimiser l'interprétabilité des composantes. Cette rotation a atteint sa convergence après 20 itérations, offrant une distinction nette des contributions des variables à chaque facteur.

3.4.4 Interprétation des composantes

Les 11 composantes extraites peuvent être interprétées comme suit :

Composante	Variables fortement corrélées
1	TPK1 à TPK4, TPCK1 à TPCK4
2	Valence 1 à 6, Centralité1 à 6
3	Age et ancienneté dans l'enseignement
4	CK1 à CK4, PK1 à PK4
5	Solidarité 1 à 3, présentation de soi 1 à 2
6	TK1 à TK4
7 à 11	TCK1 à TCK4, TPCK1 à TPCK4

Tableau 6. Structure factorielle des dimensions TPACK et de l'identité professionnelle (Source : données issue du questionnaire)

3.4.5 Qualités de représentation (Communautés)

Les communautés (qualités de représentation) des variables sont globalement élevées, avec des valeurs comprises entre 0,434 et 0,858. Cela indique que les variables sont bien représentées par les composantes extraites.

3.4.6 Scores des composantes

Les scores factoriels ont été calculés pour chaque participant, permettant une analyse ultérieure des profils individuels en fonction des dimensions identifiées. Ces scores pourront être utilisés dans des analyses supplémentaires, telles que des régressions ou des classifications, pour explorer les relations entre les dimensions identifiées et d'autres variables d'intérêt.

Cette analyse factorielle a permis de dégager une structure multidimensionnelle reflétant les différentes facettes de l'identité professionnelle et des connaissances TPACK des enseignants. Les résultats mettent en évidence l'importance de l'intégration des technologies (composante 1), de l'identité professionnelle (composante 2) et des compétences pédagogiques et disciplinaires (composante 4) dans la compréhension des pratiques enseignantes face à la transformation numérique. Ces dimensions pourront guider des interventions ciblées pour soutenir le développement professionnel des enseignants dans ce contexte. Les Composantes 7 à 11 (variance < 3% chacune) n'ont pas été interprétées en détail car elles captent des variances résiduelles ou spécifiques.

3.5. Présentation des résultats de la régression linéaire multiple

Cette analyse de régression linéaire multiple a été conduite pour examiner la relation entre les scores factoriels issus de l'analyse factorielle précédente et la variable dépendante Identité professionnelle. L'objectif était d'identifier les dimensions latentes les plus prédictives de l'identité professionnelle des enseignants du secondaire technique sénégalais dans le contexte de la transformation numérique. La méthode de sélection pas à pas (stepwise) a été utilisée pour retenir les prédicteurs les plus significatifs. Les résultats sont présentés ci-dessous, structurés en plusieurs sections pour en faciliter la compréhension et l'interprétation.

3.5.1 Modèle final et variables retenues

Le modèle final inclut deux prédicteurs sur les neuf initialement considérés. Ces prédicteurs sont le REGR factor score 4 for analysis 1 (Composante 4 : Compétences pédagogiques et disciplinaires) et le REGR factor score 1 for analysis 1 (Composante 1 : Intégration des technologies)

Ces deux composantes expliquent une part significative de la variance de l'identité professionnelle, confirmant leur rôle central dans la construction de cette dernière.

3.5.2 Qualité du modèle

Le modèle final présente un coefficient de détermination (R^2) de 0,463, indiquant qu'il explique 46,3 % de la variance de la variable dépendante. Le R^2 ajusté (0,456) confirme la robustesse du modèle, tenant compte du nombre de prédicteurs. L'erreur standard de l'estimation est de 0,53631, ce qui suggère une bonne précision des prédictions.

Indice	Valeur
R (coefficient de corrélation multiple)	0,68
R^2 (coefficient de détermination)	0,463
R^2 ajusté	0,456
Erreur standard de l'estimation	0,53631
Test de Durbin-Watson	2,281

Tableau 7. Qualité du modèle de régression linéaire multiple (Source : données issue du questionnaire)

Le test de Durbin-Watson (2,281) indique une absence d'autocorrélation des résidus, validant l'hypothèse d'indépendance des erreurs. Cela renforce la fiabilité des résultats obtenus.

3.5.3 Significativité du modèle

Le modèle est statistiquement significatif, comme en témoigne la valeur $F = 65,492$ ($p < 0,001$). Cela confirme que les prédicteurs retenus contribuent de manière significative à l'explication de la variance de l'identité professionnelle. L'analyse de variance (ANOVA) associée au modèle montre que la régression est globalement pertinente.

Modèle		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
1	Régression	36,352	1	36,352	123,482	<,001
	de Student	45,042	153	0,294		
	Total	81,395	154			
2	Régression	37,675	2	18,838	65,492	<,001
	de Student	43,72	152	0,288		
	Total	81,395	154			

Tableau 8. Significativité du modèle de régression linéaire multiple (Source : données issue du questionnaire)

3.5.4 Coefficients de régression et interprétation

Les coefficients standardisés (Bêta) et les statistiques associées pour chaque prédicteur sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Prédicteur	Bêta	t	Sig. (p)	Corrélation partielle
REGR factor score 4 for analysis 1	0,668	11,242	< 0,001	0,674
REGR factor score 1 for analysis 1	0,127	2,144	0,034	0,171

Tableau 9. Coefficients de régression standardisés (Bêta) et significativité des prédicteurs de l'identité professionnelle (Source : données issue du questionnaire)

La composante 4 (Compétences pédagogiques et disciplinaires), avec un coefficient Bêta de 0,668, cette composante est le prédicteur le plus fort de l'identité professionnelle. Elle reflète l'importance des connaissances pédagogiques et disciplinaires dans la construction de l'identité professionnelle des enseignants. Quant à la composante 1 (Intégration des technologies), bien que moins influente (Bêta=0,127), cette composante reste significative ($p=0,034$). Elle souligne le rôle de l'intégration des technologies dans la perception de l'identité professionnelle, bien que cet impact soit modéré.

3.5.5 Diagnostics de colinéarité

Aucun problème de colinéarité n'a été détecté, comme en témoignent les valeurs de Tolérance (1,000) et VIF (1,000) pour chaque prédicteur. Cela confirme que les prédicteurs sont indépendants les uns des autres et que leurs contributions au modèle sont distinctes.

3.5.6 Analyse des résidus

Les résidus sont normalement distribués et ne présentent pas de motifs particuliers, ce qui valide les hypothèses de la régression linéaire. Les statistiques des résidus sont les suivantes :

Statistique	Valeur
Valeur prédite moyenne	4,3581
Résidus standard minimum	-3,296
Résidus standard maximum	1,732
Moyenne des résidus	0
Écart type des résidus	0,993

Tableau 10. Statistiques des résidus pour valider les hypothèses de la régression linéaire
(Source : données issue du questionnaire)

Ces résultats confirment que les résidus sont bien répartis autour de zéro, sans tendance particulière, ce qui renforce la validité du modèle.

3.5.7 Discussion et implications de l'analyse factorielle

Les résultats de cette analyse mettent en évidence deux dimensions clés de l'identité professionnelle des enseignants. D'abord il y a la compétences pédagogiques et disciplinaires (Composante 4) qui représente la dimension la plus prédictive de l'identité professionnelle. Elle souligne l'importance des connaissances pédagogiques et disciplinaires dans la construction de l'identité professionnelle des enseignants. Ces résultats sont en accord avec la littérature en sciences de l'éducation, qui souligne que la maîtrise des contenus disciplinaires et des méthodes pédagogiques est un pilier central de l'identité professionnelle (Shulman, 1987 ; Tardif, 2013). Ensuite, nous avons l'intégration des technologies (Composante 1) qui bien que moins influente, reste significative. Elle reflète l'impact croissant des technologies numériques sur les pratiques enseignantes et la perception de l'identité professionnelle. Ces résultats s'inscrivent dans le contexte de la transformation numérique, où l'intégration des technologies devient un enjeu majeur pour les enseignants (Mishra et Koehler, 2006).

Cette analyse de régression a permis d'identifier deux dimensions clés de l'identité professionnelle des enseignants : les compétences pédagogiques et disciplinaires et l'intégration des technologies

3.6. Synthèse des résultats au regard des hypothèses de recherche

Les résultats empiriques obtenus à travers les analyses factorielles et régressives confirment qu'une perception élevée de la maîtrise des compétences technopédagogiques favorise une identité professionnelle affirmée. Cette hypothèse est partiellement confirmée. La

composante liée à l'intégration des technologies apparaît comme un prédicteur statistiquement significatif de l'identité professionnelle ($\beta = 0,127$; $p < 0,05$), bien que son influence reste modérée. Cela suggère que les enseignants perçoivent les technologies comme un complément, et non un pilier central de leur identité professionnelle. Le sentiment de compétence disciplinaire et pédagogique constitue un déterminant majeur de l'identité professionnelle. Cette hypothèse est largement confirmée. La composante regroupant les connaissances pédagogiques et disciplinaires est le prédicteur principal ($\beta = 0,668$; $p < 0,001$), ce qui renforce l'idée que l'ancrage dans le métier passe par une maîtrise solide du contenu et des méthodes d'enseignement. Le contexte de formation initiale ou de carrière module la relation entre compétences technopédagogiques et identité professionnelle. Cette hypothèse n'a pas été testée directement, mais les analyses descriptives (ancienneté, âge, spécialité) laissent entrevoir des pistes d'interprétation : les enseignants les plus expérimentés, bien qu'identifiés fortement à leur métier, montrent plus de réserves technopédagogiques. Ce constat invite à un approfondissement dans une étude longitudinale.

4. Discussion des résultats

Cette étude explore les liens entre les compétences technopédagogiques et l'identité professionnelle des enseignants du secondaire technique au Sénégal, dans un contexte de transformation numérique. Les analyses montrent que ces enseignants ont une identité professionnelle solide, mais rencontrent encore des difficultés à intégrer les technologies dans leur pratique. L'étude identifie également des facteurs clés qui influencent cette identité. Nous interprétons ces résultats en nous appuyant sur des théories existantes, les comparons à d'autres recherches, et en tirons des implications à la fois théoriques et pratiques.

Les enseignants interrogés démontrent une identité professionnelle marquée, avec des scores élevés en centralité ($M = 4,45$) et en présentation de soi ($M = 4,46$). Ces résultats confirment les travaux de Kremer et Hofman (1985), selon lesquels l'identité professionnelle repose sur un sentiment de mission et de fierté intrinsèque. La valence élevée ($M = 4,21$) et la solidarité prononcée ($M = 4,31$) reflètent un engagement collectif et une résilience face aux défis structurels, typiques des contextes éducatifs en évolution (Gu et Day, 2007). Ces observations corroborent les conclusions de Diagne et Cheneval-Armand (2023), qui soulignent l'importance de l'expérience et de l'ancienneté dans la consolidation de l'identité enseignante.

Cependant, cette identité robuste contraste avec des compétences technopédagogiques perçues comme modérées, notamment en Connaissance Technologique (TK, $M = 3,74$) et en TPACK ($M = 3,76$). Bien que les enseignants maîtrisent les dimensions disciplinaires (CK, $M = 3,86$) et pédagogiques (PK, $M = 4,06$), leur difficulté à intégrer les technologies reflète un décalage entre leur expertise traditionnelle et les exigences du numérique. Ce constat rejoint les travaux de Koehler et Mishra (2009), qui soulignent que la maîtrise isolée des technologies ne suffit pas à générer une intégration efficace sans articulation pédagogique et disciplinaire. L'écart observé suggère que les formations des enseignants centrées sur les outils technologique, négligent probablement l'alignement entre technologie, pédagogie et contenu spécifique aux disciplines industrielles.

L'analyse de régression linéaire multiple révèle que l'identité professionnelle est principalement prédite par deux dimensions : les connaissances pédagogiques et disciplinaires ($\beta = 0,668$, $p < 0,001$) et, dans une moindre mesure, l'intégration des technologies ($\beta = 0,127$, $p = 0,034$). La prédominance des connaissances pédagogico-disciplinaires s'inscrit dans la lignée des travaux de Shulman (1987), pour qui l'identité enseignante se fonde sur la maîtrise du contenu et sa transposition didactique. Cependant, l'effet significatif de l'intégration technologique, bien que modeste, ouvre des perspectives importantes. Il indique que les enseignants perçoivent les technologies non comme une menace à leur identité, mais comme

un outil complémentaire susceptible d'enrichir leur pratique et leur légitimité. Ce résultat rejoint les observations de Voogt et al. (2013), qui montrent que l'appropriation des technologies peut renforcer le sentiment d'efficacité professionnelle, à condition qu'elle s'accompagne d'un soutien institutionnel.

Toutefois, le faible poids relatif de la composante technologique dans le modèle ($R^2 = 0,463$) soulève des interrogations. Il pourrait refléter une dissonance entre les attentes formulées par les politiques éducatives et les réalités de terrain, où les enseignants, bien que motivés, manquent de ressources, de formations adaptées ou de temps pour explorer les outils technologiques. Cette hypothèse est étayée par les scores modérés en TCK ($M = 3,64$), où seuls 27,1 % des enseignants se déclarent à l'aise avec les technologies émergentes dans leur domaine. Ces défis rappellent ceux documentés dans d'autres contextes africains, où l'accès inégal aux infrastructures numériques freine l'innovation pédagogique (Karsenti et al., 2011).

La composition de l'échantillon, majoritairement masculin (85,8 %) et expérimenté (69 % ont plus de 10 ans d'ancienneté), offre un éclairage supplémentaire. Si l'expérience favorise une identité professionnelle affirmée, elle pourrait aussi expliquer les réticences face aux technologies. En effet, les enseignants seniors, bien qu'experts dans leur discipline, sont souvent moins exposés aux formations récentes en numérique, un phénomène observé dans les études sur la résistance au changement technologique (Inan & Lowther, 2010). Par ailleurs, la sous-représentation des jeunes enseignants dont 7,7 % ont moins de 30 ans, potentiellement plus ouvertes à l'innovation, limite la diversité des perspectives. Ce déséquilibre entre les générations appelle à une réflexion sur les mécanismes de mentorat intergénérationnel pour faciliter le transfert de compétences technopédagogiques.

Les résultats plaident pour une redéfinition des programmes de formation continue. D'abord, il faut articuler le renforcement des compétences technopédagogiques, via des modules intégrant spécifiquement les technologies propres à chaque discipline technique (ex : logiciels de conception mécanique, simulateurs électrotechniques), avec la valorisation de l'identité professionnelle existante. Cette valorisation s'appuie sur la solidarité et la centralité du métier pour créer des communautés de pratique centrées sur l'innovation pédagogique. Enfin, il est nécessaire de combler le fossé infrastructurel en assurant un accès équitable aux outils numériques, condition sine qua non pour une intégration réussie.

Ces mesures pourraient transformer les défis technologiques en opportunités pour consolider l'identité enseignante, conformément aux conclusions de Porras-Hernández et Salinas-Amescua (2013), pour qui l'appropriation des technologies renforce la légitimité perçue des enseignants dans des contextes en mutation. Les résultats de cette étude suggèrent que l'articulation entre compétences technopédagogiques (TPACK) et identité professionnelle ne peut être pensée de manière linéaire. Au contraire, l'intégration technologique agit comme un amplificateur ou modulateur de l'identité existante, à condition que l'enseignant en perçoive la valeur ajoutée, tant au plan pédagogique que statutaire.

Cette étude propose ainsi un modèle d'analyse contextuel, dans lequel l'appropriation technopédagogique (TPACK) est influencée par le noyau identitaire professionnel (centralité, valence, etc.), la formation initiale et continue et le contexte sociotechnique local. Ce modèle hybride souligne la nécessité d'une approche systémique pour renforcer le développement professionnel : le TPACK ne doit pas être réduit à une compétence technique, mais pensé comme un levier d'actualisation identitaire, en particulier dans des environnements à faibles ressources comme le Sénégal.

Cette étude comporte plusieurs limites dont son approche transversale qui ne permet pas d'établir de liens de causalité entre les variables TPACK et l'identité professionnelle. Par ailleurs, le recours à l'auto-évaluation des compétences peut induire un biais de désirabilité sociale, malgré les garanties d'anonymat. Enfin, la concentration sur les enseignants du

secondaire technique restreint la possibilité de généraliser les résultats à d'autres domaines académiques.

Conclusions

Cette étude explore la relation entre la maîtrise des connaissances technopédagogiques et la construction de l'identité professionnelle des enseignants du secondaire technique sénégalais. Les résultats révèlent une identité professionnelle robuste avec un score moyen de solidarité particulièrement significatif ($M=4,31$). Toutefois, cette force identitaire coexiste avec des défis persistants dans l'intégration des technologies numériques, où les compétences technologiques et techno-disciplinaires restent fragilisées par des contraintes contextuelles spécifiques au Sénégal : déficit infrastructurel chronique, disparités régionales d'accès aux équipements et transition en cours dans les ambitions politiques du Sénégal avec l'Agenda 2050 et les défis de son opérationnalisation sur le terrain.

L'analyse quantitative confirme la prédominance des connaissances pédagogico-disciplinaires comme socle identitaire majeur ($\beta=0,668$), tandis que l'impact des technologies éducatives, bien que statistiquement significatif ($\beta=0,127$), demeure modéré. Cette dualité souligne la nécessité d'intégrer le numérique comme une évolution complémentaire plutôt qu'une rupture, respectant à la fois les valeurs professionnelles établies et les réalités locales. Pour transformer ces constats en leviers d'action, l'adaptation des formations continues via des modules hybrides low-tech articulant présentiel et distanciel adapté aux faibles connectivités s'avère essentielle, de même qu'un mentorat intergénérationnel structuré permettant de mutualiser l'aisance technologique des enseignants juniors et l'expertise pédagogique des seniors, ces derniers représentant 69% de l'échantillon avec plus de dix ans d'expérience. Parallèlement, la formalisation institutionnelle de communautés de pratique s'appuyant sur la solidarité professionnelle faciliterait le partage de ressources, le dépannage collaboratif et la capitalisation de savoirs contextualisés, en cohérence avec les travaux de Kremer et Hofman sur l'identité collective dans les contextes de développement.

Ces démarches positionnent les enseignants comme co-concepteurs de l'innovation éducative. Les recherches futures gagneraient à approfondir cette dynamique par des méthodologies mixtes croisant entretiens phénoménologiques et indicateurs quantitatifs d'équipement, éclairant les interactions subtiles entre précarité matérielle et construction identitaire. L'élaboration collaborative d'un référentiel TPACK contextualisé opérationnaliserait alors les compétences ciblées par les politiques nationales.

En somme, cette étude appelle à des politiques éducatives ancrées dans les réalités locales, où chercheurs, formateurs et décideurs collaboreraient pour valoriser l'expertise existante comme socle de légitimité professionnelle, conceptualiser le numérique non comme un simple outil technique mais comme un espace de co-construction identitaire touchant aux savoirs-être autant qu'aux savoirs-faire et garantir l'équité par des dispositifs résilients adaptés aux contraintes sénégalaises. La pérennité du système éducatif dépendra ainsi de sa capacité à transformer ces tensions en synergies, plaçant l'humain au cœur de la transition numérique tout en respectant les spécificités culturelles et professionnelles qui fondent son identité.

Références bibliographiques

- Beijaard, D., Verloop, N. & Vermunt, J. D. (2000). Teachers' perceptions of professional identity : An exploratory study from a personal knowledge perspective. *Teaching and Teacher Education*, 16(7), 749-764. [https://doi.org/10.1016/S0742-051X\(00\)00023-8](https://doi.org/10.1016/S0742-051X(00)00023-8)
- Canrinus, E. T. (2011). *Teachers' sense of their professional identity*. [Phd Thesis, University of Groningen]. Universiteit Groningen. <http://hdl.handle.net/11370/ce864876-1b60-4e30-9799-f0c8e89afc31>

- Diagne, B. D. & Cheneval-Armand, H. (2023). Characterisation of the professional identity of teachers of vocational and technical training in Senegal : *an exploratory study*. *Review of Science, Mathematics and ICT Education*, 17(1), 23-44. <https://doi.org/10.26220/rev.4166>
- Dieng, A. (2025). Analyse de l'intégration du numérique dans trois établissements de formation professionnelle au Sénégal. *Sciences Appliquées et de l'Ingénieur*, 6(2), 53-58. <http://publication.lecames.org/index.php/ing/article/view/35176>
- Gaudet, J., Valois, R. & da Silveira, Y. (1996). Représentation du soi professionnel des enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 22(1), 119-144.
- Gu, Q. & Day, C. (2007). Teachers resilience : A necessary condition for effectiveness. *Teaching and Teacher Education*, 23(8), 1302-1316. <https://doi.org/10.1016/j.tate.2006.06.006>
- Inan, F. A. & Lowther, D. L. (2010). Factors affecting technology integration in K-12 classrooms : A path model. *Educational Technology Research and Development*, 58(2), 137-154. <https://doi.org/10.1007/s11423-009-9132-y>
- Karsenti, T., Collin, S. & Harper-Merrett, T. (2011). Pedagogical integration of ICT: successes and challenges from 100+ African Schools, <https://depot.erudit.org/id/003779dd>
- Koehler, M. & Mishra, P. (2009). What is Technological Pedagogical Content Knowledge (TPACK)? *Contemporary Issues in Technology and Teacher Education*, 9(1), 60-70. <https://www.learntechlib.org/primary/p/29544/> (Consulté le 5/05/2025)
- Koehler, M. J. & Mishra, P. (2016). *Handbook of technological pedagogical content knowledge (tpack) for educators*. Routledge.
- Kremer, L. & Hofman, J. E. (1985). Teachers' professional identity and burn-out. *Research in Education*, 34(1), 89-95. <https://doi.org/10.1177/003452378503400106>
- Levi-Keren, M., Michael, R. & Efrati-Virtzer, M. (2022). The role of cooperating teachers and the training program in the development of professional identity among pre-service special education teachers. *Educational Studies*, 51(3), 253-274. <https://doi.org/10.1080/03055698.2022.2133958>
- Mishra, P. & Koehler, M. J. (2006). Technological Pedagogical Content Knowledge : A Framework for Teacher Knowledge. *Teachers College Record*, 108(6), 1017-1054. <https://www.learntechlib.org/p/99246/> (Consulté le 21/03/2024)
- Mishra, P. & Koehler, M. J. (2008). Introducing technological pedagogical content knowledge. In *annual meeting of the American Educational Research Association* 1(1), 1-16. http://www.matt-koehler.com/publications/Mishra_Koehler_AERA_2008.pdf (Consulté le 14/03/2025)
- Porrás-Hernández, L. H. & Salinas-Amescua, B. (2013). Strengthening Tpack : A Broader Notion of Context and the Use of Teacher's Narratives to Reveal Knowledge Construction. *Journal of Educational Computing Research*, 48(2), 223-244. <https://doi.org/10.2190/EC.48.2.f>
- Shulman, L. S. (1986). Those Who Understand : Knowledge Growth in Teaching. *Educational Researcher*, 15(2), 4-14. <https://doi.org/10.3102/0013189X015002004>
- Shulman, L. S. (1987). Knowledge and Teaching : Foundations of the New Reform. *Harvard Educational Review*, 57(1), 1-23. <https://doi.org/10.17763/haer.57.1.j463w79r56455411>
- Tardif, M. (2013). *La condition enseignante au Québec du XIXe au XXIe siècle*. Presses de l'Université Laval.
- Voogt, J., Fisser, P., Pareja Roblin, N., Tondeur, J. & van Braak, J. (2013). Technological pedagogical content knowledge – a review of the literature. *Journal of Computer Assisted Learning*, 29(2), 109-121. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2729.2012.00487.x>

Xu, Z. & Ibrahim, N. M. (2023). Status Quo of the Professional Identity of Teachers : A Quantitative Study of College EFL Teachers in China. *Theory and Practice in Language Studies*, 13(12), 3352-3359. <https://doi.org/10.17507/tpls.1312.34>



L'approche interculturelle pour un développement des compétences dans la formation des futurs enseignants de langues et cultures dans les Écoles Normales Supérieures du Cameroun

Intercultural approach for developing competencies in the training of future language and culture teachers in Higher teacher's training college of Cameroon

Dieudonné BAGO KAPTEL

Université de Maroua, Cameroun

Email : bagokaptel@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-0493-2381>

Résumé : Les moyens mis en place pour l'éducation interculturelle dans les curricula de formation des futurs enseignants de Langues et Cultures Camerounaises présentent des préoccupations plus ou moins notoires. La prise en compte de l'approche interculturelle est quasi-inexistante dans la chaîne de transmission de la connaissance professionnelle au Cameroun. En effet, le cours de langue étrangère est un espace où se rencontrent les cultures des apprenants, des enseignants et aussi la culture véhiculée par la langue enseignée. Il constitue un moment de découverte, d'espace de médiation entre les langues et cultures différentes. Pour la réussite et la maîtrise de ces interactions culturelles sont indispensables et requises chez les futurs enseignants de langues et cultures entre différentes cultures, la compétence en connaissances culturelles est indispensable et requise chez les futurs enseignants de langues et cultures. L'étude que nous menons démontre à partir de l'approche communicative bivectorielle que le développement des compétences chez l'apprenant s'opère principalement en contexte multilingue lors des séquences didactiques en situation de classe en ayant un regard croisé, c'est-à-dire une réflexion orientée vers l'acceptation et la compréhension de la culture et la langue de l'Autre. De plus, la méthode directe qui est celle d'une observation participante, nous a permis de démontrer l'apport de la dimension interculturelle dans la facilitation du processus de transmission de la connaissance en langues et cultures chez les élèves-professeurs. Au travers des investigations menées dans les établissements pendant le stage pratique des futurs enseignants, nous avons pu réaliser dans les pratiques de classe que la démarche interculturelle construit des liens et passerelles entre les cultures, Cette approche a favorisé une méthode efficace et efficiente de l'apprentissage des langues et cultures dans des zones qui présentent un paysage linguistiquement hétéroclite. Ce qui nous a permis de réfléchir et d'analyser la complexité de la méthode d'enseignement adoptée par certains enseignants formés en Langues et Cultures Camerounaises. Le résultat auquel nous aboutissons est celui de l'évaluation du programme officiel qui finalement présente des incongruités au niveau des objectifs qui sont calqués sous le modèle de la langue et littérature française, cela nous a motivé à proposer des référentiels de compétences qui pourraient contribuer au développement des compétences adéquates chez le futur enseignant premièrement et ensuite chez l'apprenant. La présente étude ne propose pas un modèle idéal, mais participe plutôt à l'éclosion d'une réflexion orientée vers la compréhension et l'acceptation de l'Autre pour une éducation efficiente.

Mots-clé : Approche interculturelle, Curricula, Référentiel de compétences, Langues et cultures, Éducation efficiente.

Abstract: The means implemented for intercultural education in the training curricula of future teachers of Camerounian Languages and Cultures present more or less notable concerns. The inclusion of the inter cultural approach is almost non-existent in the transmission chain of professional knowledge in Cameroon. Indeed, the foreign language course is a space where the culture conveyed by the language taught intersect. It constitutes a moment of discovery, a space between different languages and cultures. The success and mastery of these cultural interactions are essential and required for future teachers of Languages and Cultures. The study we conducted demonstrates, through the communicative bivectorial approach, that the development of skills in learners operates mainly in a multilingual context during didactic sequences in classroom situations, with a cross-look, i.e., a reflection oriented towards acceptance and understanding of the culture and language of the other. Furthermore, the direct method, with is that of participant observation, allowed us to demonstrate the contribution of the

intercultural dimension in facilitating the process of knowledge transmission in languages and cultures among student teachers. Through investigations conducted in institutions during the practical training of future teachers, we were able to realize in classroom practices that the intercultural approach builds bridges between cultures, and this approach has favored an effective and efficient method of language and culture learning in areas with a linguistically heterogeneous landscape. This has allowed us to reflect on and analyze the complexity of the teaching method adopted by some teachers trained in Cameroonian Languages and Cultures. The result we arrived at is the evaluation of the official program, which ultimately presents inconsistencies in terms of objectives that are modelled on the French language and literature, which motivated us to propose competency frameworks that could contribute to the development of adequate skills in future teachers first and then in learners. This study does not propose an ideal model but rather participates in the emergence of a reflection towards understanding and acceptance of other for efficient education.

Keywords: Intercultural approach, Curricula, Competency frameworks, Languages and cultures, Efficient education.

Introduction

Au Cameroun, la plupart des jeunes qui accèdent aux études supérieures trainent une identité culturelle plus ou moins flottante, caractéristique principale des zones urbaines où la majorité des villes du pays véhicule une image qui ne se prête guère à une transmission culturelle endogène. Il ressort donc de cet état de chose que les investigations menées et des différentes approches adoptées au cours de ces dernières années ont facilité la compréhension des langues et cultures et l'acceptation de l'Autre à partir de sa diversité culturelle. Ces interactions culturelles sont aussi conséquentes dans la formation des élèves-professeurs dont la transmission de la connaissance culturelle fait place à l'altérité qui selon Chaves et al (2012, p.109) est « une prise de conscience et reconnaissance de l'existence de l'autre dans sa différence par rapport à soi, rencontre de l'autre, de ce qui est perçu comme différent ». Cette notion est fondamentale dans la démarche de l'interculturel, qui s'opère dans les classes de langues et cultures. C'est d'ailleurs dans cet optique que s'inscrit la pensée de Zarate (1998, p.11) qui émet l'idée selon laquelle la classe de langue est un des lieux où la culture du pays de l'apprenant et la culture étrangère enseignée entre en relation ou en symbiose. Il est certes possible de percevoir la différence culturelle comme une menace, mais elle constitue aussi un enrichissement culturel réciproque comme l'indique Verbunt (2011, p.12). À cet effet, nous réalisons que la modernité est marquée par une pluralité de normes de socialisation, de culture, d'éducation, de langage, de modes d'être au monde et aux autres qui font partie de l'environnement proche et du quotidien. C'est ce qui amène Abdallah-Pretceille (2005) à constater que l'école est devenue un lieu de confrontation symbolique entre les différentes normes, rappelant ainsi la responsabilité des formateurs dans la concrétisation de la transmission de l'information et de la connaissance dans sa fonction et les tâches qui lui sont assignées. Par ailleurs, nous précisons que si l'école était déjà au cœur des enjeux politiques et sociaux, elle est désormais également au centre des enjeux culturels. Si la diversité culturelle s'impose dans les faits, alors l'éducation interculturelle se propose d'en maîtriser les effets et de les valoriser. En tout état de cause, Lemon-Bresson et al (2018, p.33) précisent que l'interculturel ouvre de nouvelles perspectives axées sur des regards croisés. Ce regard est basé sur le savoir-faire d'observation, de distanciation et aussi d'analyse dans le souci de mettre en évidence l'apport de la dimension interculturelle dans les programmes de formation des élèves-professeurs de Langues et Cultures Camerounaises. De ce fait, il est important de participer à la gestion de la proximité en tenant compte des différences linguistiques et culturelles. Au travers des conceptions évoquées ci-dessus sur la notion de la démarche interculturelle dans la pratique enseignante, des interrogations sur ce concept novateur sont entre autres mises en exergue. Quelle méthode adoptée pour une transmission de la connaissance des langues et cultures dans les pratiques de classe ? L'enseignement des Langues et Cultures Camerounaises s'adapte-t-il à la réalité socio-culturelle des communautés logées dans la zone cible ? Quels sont les éléments qui pourront renforcer la capacité et

développer les compétences interculturelles chez les futurs enseignants de Langues et Cultures Camerounaises ?

À la suite de ces préoccupations sur la démarche interculturelle dans les pratiques de classe, nous mettons en évidence à partir des arguments empiriques, une stratégie de transmission des connaissances en Langues et Cultures Camerounaises suite au répertoire linguistique de la classe ciblée et nous définissons et expérimentons clairement l’approche communicative bivectorielle dans les séquences didactiques en situation de classe. Le présent travail permet de scruter le développement des compétences des élèves-professeurs en fonction de leur niveau et de leur capacité à planifier le savoir pour une professionnalisation efficiente et efficace.

1. Le cadre théorique

L’enseignement des langues et cultures nationales est basé sur les fondamentaux du patrimoine linguistique et culturel endogène au Cameroun. Ces fondamentaux sont tellement riches et diversifiés comme l’indique le MINESEC (2014 p.16) « Cameroun, mosaïque des peuples est aussi une mosaïque de cultures ». Le système éducatif camerounais est plongé dans une diversité linguistique et culturelle au rang desquels se trouvent des apprenants venant d’ethnies diverses et de cultures différentes.

Si l’objectif du MINESEC est centré sur l’enracinement culturel des apprenants, alors cette mission est assignée à l’enseignant et devient une priorité dans le système éducatif actuel, il est évident que la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle des apprenants soit tout de même un sujet qui mérite beaucoup d’attention. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle la praticabilité de l’enseignement des langues et cultures bénéficie aujourd’hui du fondement théorique de l’Approche Pédagogique par Compétence (APC) explicitée par l’approche communicative bivectorielle qui se charge de la mobilisation et la construction des compétences en situation de classe. Roegiers (2007, p.22) définissait la compétence comme « la possibilité pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes ». À partir de cette définition, nous réalisons que l’APC permet de situer les apprentissages dans un contexte en rapport avec des situations observables que l’apprenant rencontrera plus tard ; elle permet également d’insister sur les apprentissages utiles pouvant résoudre les problèmes de la vie quotidienne.

1.1. La définition de l’approche communicative bivectorielle

L’approche communicative bivectorielle que nous utilisons pour inculquer la dimension interculturelle aux futurs enseignants de langues et cultures nationales et l’application de celle-ci lors des séquences didactiques dans les pratiques de classes pendant les investigations, les stages ou l’exécution des fonctions post formation. Cette approche permet de faciliter le processus de construction des compétences linguistiques et culturelles autant chez l’enseignant que chez l’apprenant afin d’optimiser les performances scolaires et socio-communicatives des élèves du secondaire. L’approche communicative bivectorielle comporte deux caractéristiques majeures : le caractère bivectoriel et le caractère communicatif.

1.2. Le caractère bivectoriel

Selon Sadembouou (2005 p.4), l’enseignement bivectoriel consiste en « l’utilisation de deux langues pour l’enseignement des contenus des programmes dans une classe donnée ». Dans cette approche, l’articulation simultanée de la langue officielle et la langue nationale favorise la compréhension de certaines situations didactiques et des consignes qui devront permettre à l’apprenant de construire des compétences en langues et cultures nationales, le multilinguisme des élèves en situation d’apprentissage, l’alternance des langues nationales et

la pratique des cultures dans l'apprentissage comme vecteur des enseignements sont une applicabilité de la pédagogie interculturelle.

Les stratégies de mise en œuvre pédagogique et l'usage de la langue nationale favorisent une meilleure compréhension des situations, des consignes et explications. Soulignons que l'usage de langue et culture nationale doit être fondamental chacune vectrice de l'appréhension de la problématique culturelle actuelle et du développement à travers et par les langues et cultures nationales. Le domaine d'utilisation des langues et cultures est relatif aux contenus culturels endogènes ; les langues et cultures sont donc la base d'acquisition des savoirs et savoir-faire nouveaux. De plus, l'usage de l'une des langues officielles renforce les connaissances et les compétences à construire en langue nationale et permet de mieux exprimer les compétences communicatives en langue locale.

Ce bilinguisme c'est-à-dire, l'alternance des langues nationales et de la langue officielle (anglais ou français), est d'autant plus efficace qu'il tient en compte et maîtrise le multilinguisme de la classe afin de favoriser la communication interculturelle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'approche bivectorielle caractérise les pratiques de classe à travers certaines techniques comme les alternances et les mélanges de codes, la conceptualisation bilingue, la traduction pédagogique, l'analyse contrastive.

Domtche-tehko et al (2019 p.9) pensent qu'avec l'approche bivectorielle, enseigner la grammaire des langues nationales ou les événements ou rites culturels dans les lycées et collèges, n'est plus seulement conduire les apprenants à comprendre les mécanismes de la langue et culture, à maîtriser la terminologie qui sert à les identifier et à les analyser ; c'est d'amener davantage ces enfants à communiquer en langues nationales et à maîtriser les cultures endogènes dans les situations de la vie quotidienne.

Apprendre les langues nationales, c'est apprendre désormais apprendre à s'intégrer dans une communauté locale de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura de chances de se trouver en utilisant les codes de ces langues nationales. Cependant, Njangan (2023) précise qu'apprendre effectivement à encoder et réaliser une prestation orale ainsi qu'à en décoder voire décrypter un autre code dans une situation-problème requiert des compétences qui ne se construisent pas par la seule pratique scolaire. À cet effet, il existe donc des ressources externes qui relèvent d'une compétence extra-scolaire surtout lorsque l'on se retrouve dans un contexte multilingue et multiculturel. Cette activité nécessite des compétences socioculturelles et interculturelles.

L'enseignant se retrouve dès lors au centre de la compétence des apprenants en limitant ses prises de paroles et encourage la participation orale et spontanée de l'apprenant. L'élève prend dorénavant son destin en main en apprenant de manière autonome une langue et culture. En d'autres termes, le contenu d'enseignement qui concerne les langues et cultures nationales n'est plus centré sur l'enseignant mais sur l'apprenant en déterminant ses besoins linguistiques et culturels pour une bonne communication.

1.3. Le caractère communicatif

Le caractère communicatif de cette approche résulte de l'idée selon laquelle l'accessibilité d'une compétence de communication est plus globale dans laquelle est associée les structures grammaticales et les tâches communicatives ; d'apprendre à encoder et produire un discours, ainsi qu'à en décoder et même décrypter un code dans une situation-problème. Dans ce caractère communicatif, l'on part plutôt du sens vers la forme ; d'acquérir implicitement et ensuite explicitement les structures propres à la langue et les spécificités culturelles inhérentes à celle-ci. Pour Sadembouo (2005), la communication bivectorielle conçoit la langue comme un instrument de communication et d'interaction ou d'interaction sociale. Elle prend en compte la dimension linguistique et extralinguistique qui constituent un

savoir-faire, des règles psychologiques, sociologiques et culturelles qui permettront son expérimentation dans une situation de communication de la vie réelle et concrète.

2. La méthodologie

L’exploration documentaire, l’observation participante et l’entretien sont des méthodes qui nous ont permis de collecter les données relatives à l’enseignement des langues et cultures. Ainsi, plusieurs travaux ont démontré clairement les problèmes liés à l’absence de la dimension interculturelle dans les pratiques de classe de langues et cultures. Il s’agit par exemple des recherches menées par Zarate (1986 ; 1998) intitulés « enseigner une culture étrangère » et « D’une culture à l’autre : critères pour évaluer la structure d’un capital pluriculturel » puis celles d’Abdallah-Pretceille (2005) intitulé « L’éducation interculturelle ».

Nous sommes partis de l’observation des pratiques pédagogiques dans les Écoles Normales Supérieures du Cameroun où les informations et la collecte des données ont été possibles par le biais des élèves-professeurs des Écoles Normales Supérieures de Yaoundé I et de Bertoua. Cette observation nous a permis non seulement de pointer du doigt le problème du manque de relativisme, de morale professionnelle suite à l’imposition de certaines langues qui prennent une coloration de stigmatisation de l’Autre. Dans cette perspective, il n’est pas question de choisir des langues spécifiques, mais plutôt de prendre en compte le répertoire linguistique de la classe et aussi de relever les meilleures pratiques pouvant optimiser la construction des compétences de communication entre les langues camerounaises au rang desquelles se situe l’usage des langues officielles, le français et l’anglais, d’autant plus que le médium d’enseignement est l’une des langues officielles.

L’entretien que nous avons mené auprès des enseignants sur la praticabilité de l’approche interculturelle, matérialisée par l’enseignement des langues et cultures aux apprenants, a permis de faire un répertoire linguistique de la classe afin de procéder à l’alternance linguistique et culturelle sans toutefois isoler un apprenant. Cela nous a permis de démontrer l’efficacité de cette approche dans la construction de la compétence communicative dans les langues et cultures et a facilité le réajustement de la méthode d’enseignement en langues et cultures nationales. À cet effet, la création en 2022 du département de Langues et Cultures Camerounaises de l’École Normale Supérieure de l’Université de Maroua, a implémenté l’applicabilité de l’approche interculturelle dans les pratiques de classe au fin d’améliorer les séquences didactiques dans plusieurs langues. Ces séquences ont été testées dans plusieurs classes lors des stages des élèves-professeurs parmi lesquelles la 4^{ème}, au Lycée Bilingue de Maroua Domayo, la classe de 3^{ème} au Lycée de Guidiguis, la classe de seconde au Lycée Classique de Mokolo. À la suite d’une séquence didactique, les élèves natifs et non natifs de certaines langues nationales étaient capables de produire des phrases en langue locale relatives à la famille de situation qui leur avait été proposée dans la séquence didactique. Cet entretien nous a également permis de proposer quelques unités d’enseignement pour la formation des futurs enseignants de Langues et Cultures Camerounaises pour une éducation citoyenne et un climat social paisible.

3. Analyse et conception de la démarche interculturelle

La démarche interculturelle se réfère à un échange réciproque entre des normes et des visions culturelles qui interagissent ensemble, non pas dans une logique de compétition, mais plutôt dans le cadre d’une compréhension culturelle et d’un système de valeurs mutuelles. D’après Idjet (2023 p.3), la prise en compte des différences culturelles et linguistiques prend en compte l’assimilation qui considère qu’il n’existe pas de différences entre les peuples et donc la comparaison des cultures impliquent la croyance en l’existence d’un schéma préconçu calqué sous un modèle du rejet et de la hiérarchisation de cultures. C’est dans cet optique que Bitjaa (2005 p.35) souligne qu’il faut inculquer aux futurs enseignants des modes

d'appropriation pour une meilleure lecture et une meilleure compréhension des cultures en admettant que ces dernières sont toujours dynamiques, mouvantes et inscrites dans le temps et dans l'espace.

Des pensées bien différentes sur l'interculturalité fuguent vers le multiculturalisme et l'assimilation qui estiment qu'il n'y a pas de différence entre les peuples et donc la notion du rejet constitue une barrière à la découverte de l'autre. Ces conceptions ont dominé à tour de rôle l'opinion, à l'instar de celle de Chevrier (2000) et Davel et al (2008). Étudier donc les faits culturels, c'est envisager l'approche interculturelle qui reconnaît la pluralité des identités des individus, l'acceptation de l'altérité et la mise à l'écart de l'approche comparatiste comme prisme d'analyse des cultures. La comparaison des cultures laisse entrevoir l'existence d'un modèle culturel universel et expose les langues à des dangers comme la hiérarchisation et l'ordonnancement des cultures. Il n'est donc pas question de réfléchir à la présentation d'un modèle parfait à suivre. L'utilisation des approches interculturelles en éducation ne peut se faire sans l'appropriation d'un certain nombre de concepts fondateurs évoqués par Robles de Meléndez & Beck (2009), notamment la culture, l'égalité et la différence.

3.1. La culture

Le concept de culture selon Abdeljalil Akkari (2009, p.13), est une création anthropologique du 20^{ème} siècle, occupant une place de choix dans les sciences humaines et sociales. Ce concept constitue la base des approches interculturelles. Comme le souligne Doutreloux (1990), la culture est un système de représentations spécifiques à l'espèce humaine. Elle donne une cohérence, un sens et une signification au vécu individuel et collectif. De ce fait, la culture permet donc de caractériser un groupe, un peuple, une société avec un ensemble de pratiques culturelles telles que : la langue, la religion, l'organisation politique, la pédagogie, la cuisine, le vêtement, et l'architecture, etc. Toutefois, l'appréhension de la culture se décline vers une démarche plus réflexive que descriptive. En effet, il est question de développer une compréhension des cultures chez les futurs enseignants plus qu'une connaissance. À ce niveau, Bitjaa kody (2005 p.43) précise que la compréhension paraît plus primordiale dans l'acquisition des savoirs, il est sans doute nécessaire de s'orienter vers une perspective de compréhension de l'Autre plutôt que vers une explication de son savoir-être par la variable culturelle.

3.2. L'égalité et la différence

Il s'agit ici de la reconnaissance de l'Autre en tant que sujet, la compréhension des cultures qui s'oriente vers une perspective relationnelle avec l'Autre. C'est dans cet ordre d'idée que Todorov (1982, p.15) affirme que : « si comprendre n'est pas accompagné d'une reconnaissance de l'Autre comme sujet, cette compréhension risque d'être utilisée aux fins de l'exploitation du prendre, le savoir sera subordonné aux pouvoirs ». À partir de cette pensée de Todorov, nous réalisons que la reconnaissance de l'Autre comme sujet est cruciale dans la perception de la culture comme l'affirme Zarate (1986 p.36) : « dans la confrontation avec l'Autre, c'est une définition de soi qui se construit ». L'intercompréhension du moi et de l'Autre permet véritablement la construction d'une perspective intersubjective et interrelationniste tel que signalé par Vernant (2011, p.302) qui pense d'ailleurs que pour être soi, il faut tout au moins se projeter vers ce qui est étranger. En effet, selon lui, il faut se prolonger vers l'Autre et dans l'Autre car se cloîtrer dans son identité restreint l'ouverture au monde extérieur. Il est, à cet égard, important de se connaître à travers les contacts et les échanges.

En d'autres termes, il faut redéfinir la différence comme deux entités, deux cultures non hiérarchisées qui se donnent mutuellement un sens, la promouvoir dans la didactique et la pédagogie interculturelle. Chaves et al (2012, p.109) définissent à cet effet l'altérité comme

une « prise de conscience et reconnaissance de l’existence de l’autre dans sa différence par rapport à soi, rencontre de l’autre, de ce qui est perçu comme différent ».

4. L’anthropologie culturelle dans la formation des élèves-professeurs de Langues et Cultures Camerounaises

De manière fondamentale, l’anthropologie culturelle relève de l’enseignement de la culture. En effet, elle constitue des atouts dans la formation professionnelle des futurs enseignants. Elle a pour rôle comme l’indiquent Idjet (2023, p.3) et Herskovits (1950) de décentrer les personnes par rapport à leur propre culture. Ainsi, Chaves et al (2012, p.109) estiment qu’il est nécessaire de « s’ouvrir positivement à l’autre en établissant un retour réflexif sur soi-même. Il s’agit pour l’individu de sortir de tous les centrismes (ego-socio et ethnocentrisme) afin de relativiser, de se distancier de ses points de vue, d’accepter l’existence et la validité d’autres visions du monde, sans renoncer aux siennes ».

Il n’est donc plus possible aujourd’hui de réduire l’apprentissage d’une langue à la découverte d’une culture étrangère monolithique mais plutôt d’avoir une ouverture d’esprit vers la rencontre de l’Autre, et cette rencontre avec l’Autre peut être conséquente à travers la décentration qui est un outil fondamental dans la construction mentale du futur enseignant. Par ricochet, l’aptitude à décentrer permet de relativiser ses valeurs, ses croyances et comportements vis-à-vis de l’Autre. C’est à ce niveau que Chaves et al (2012, p.49) insistent sur la nécessité d’un effort et apprentissage dans le processus de la découverte de l’Autre.

Il ressort de ce processus évoqué par Chaves et al (2012), un concept fondamental, celui de l’objectivation, qui interpelle les élèves-professeurs à construire des compétences qui leur permettront de faire une lecture et de comprendre une communauté. C’est la raison pour laquelle Porcher (1988, p.5) présente la notion de sociologie comme véritable vecteur de formation et de compréhension interculturelle chez les futurs enseignants de langues et cultures. Il ne s’agit pas ici d’une sociologie pour sociologues, mais d’une sociologie pour didacticiens qui concourt à développer un savoir-faire chez les futurs enseignants, parfois coincés suite à des déficits d’instruments disponibles pour objectiver leur propre action. D’autant plus que l’objectivation est une méthode à travers laquelle l’on construit le phénomène à étudier, elle s’écarte de ce qui relève de l’opinion pour s’intéresser au concret, à la construction de ce qui est un savoir. À Porcher (1988, p.15) de préciser que : « l’objectivation est la construction de ce qui est un savoir, toujours provisoire, par différence (et souvent par opposition et par rupture) avec ce qui n’est qu’une opinion ».

L’anthropologie culturelle s’intéresse à la contextualisation. En effet, le social apporte au futur enseignant la conviction que ce qui importe dans l’enseignement des langues et cultures c’est la contextualisation telle que présentée par les concepteurs du programme d’enseignement des langues nationales au Cameroun. Il s’agit donc d’enseigner et apprendre la langue et culture dans leur contexte. La contextualisation permet aux enseignants d’inscrire les phénomènes culturels dans un cadre précis qui permettra de mieux les comprendre.

4.1. Approche didactique et pédagogique

L’adoption de l’approche didactique et pédagogique comme mode d’investigation donne une vue d’ensemble sur la définition du contenu à enseigner proposé par Zarate (1986) qui présente une démarche du « savoir observer ». Il s’agit d’une démarche qui s’intéresse à une éducation du regard. En effet, elle propose sur le plan didactique un contenu à définir qui est l’objet du travail à effectuer en classe. Les futurs enseignants doivent apprendre à faire face aux différentes représentations en optant pour un regard croisé et non un regard critique.

Sur le plan pédagogique, l’enseignant doit adopter en classe une démarche interculturelle non comparative. La démarche interculturelle sert de révélateur, elle permet aux futurs enseignants de prendre conscience des limites de l’existence des perceptions culturelles,

de l’espace culturel d’origine et de la classification de la réalité. Concernant la formation pédagogique, des élèves-professeurs, l’accent doit être mis sur le fait que la compétence interculturelle en langues et cultures est une interrogation de la culture cible et de la culture maternelle.

L’approche interculturelle invite à concevoir des activités pédagogiques qui mettent en scène la diversité culturelle, en utilisant des supports variés et en proposant des tâches qui nécessitent l’interaction et l’échange entre apprenants de cultures différentes. Blanchet (2020) indique à cet effet que la dimension interculturelle transforme la salle de classe en un espace d’apprentissage vivant et diversifié, où les différences culturelles sont valorisées et où les apprenants développent des compétences essentielles pour vivre ensemble dans un monde en perpétuelle mutation. C’est dans cet ordre d’idée que Kerzil et al (2004 p.47) précisent que l’éducation interculturelle a pour objectif « d’établir des relations positives d’interaction, de coopération et de compréhension entre élèves de cultures différentes ».

Djokouo (2014 p.64) pense que les élèves-professeurs dans les écoles normales du Cameroun doivent avoir toutes les capacités indispensables au développement de la culture de la tolérance, des capacités qu’ils doivent transmettre à ses apprenants. À cet effet, il est important de transmettre de faire acquérir à l’apprenant une compétence aussi bien interculturelle que linguistique afin de le préparer à comprendre et à accepter l’autre en tenant compte de ses différents comportements et conceptions.

4.2. La prise en compte du répertoire linguistique de la classe

L’observation menée dans les niveaux de classes de premier et second cycle de Langues et Cultures Camerounaises de l’École Normale Supérieure de l’Université de Maroua, nous a permis en tant qu’enseignant de ladite école de faire un répertoire linguistique de la classe. Le tableau ci-dessous présente la situation linguistique des classes observées.

Niveau I DIPES I Année Académique 2024/2025	
Langues nationales	Nombre d’élèves-professeurs
Fulfulde	04
Tupuri	19
Giziga	05
Mundang	03
Masa	02
Kapsiki	02
Mufu	03
Mafa	04
Podoko	02
Total	44
Niveau 2 DIPES I Année Académique 2024/2025	
Langues nationales	Nombre d’élèves-professeurs
Mandara	02
Tupuri	24
Kapsiki	03
Masa	01
Giziga	04
Mufu	02
Total	36

Niveau 4 DIPES II Année Académique 2024/2025	
Langues nationales	Nombre d’élèves-professeurs
Tupuri	21
Matal	02
Fulfulde	01
Giziga	04
Mafa	01
Mundang	03
Masa	01
Kapsiki	02
Total	35

Tableau 1 : Répertoire linguistique de la classe du premier et second cycle des élèves-professeurs de Langues et Cultures Camerounaises de l’Ecole Normale Supérieure de Maroua lors de l’année académique 2024/2025. (Source : BAGO, 16 janvier 2025).

Des remarques s’observent de ce tableau. Premièrement, il présente des classes à caractère multilingue. La classe la moins hétérogène compte six langues nationales différentes. Deuxièmement nous constatons que la langue tupuri est numériquement favori dans l’enseignement de langues et cultures. Ce constat laisse entrevoir que le peuple tupuri est pour la plupart enraciné à sa culture et s’intéresse à cette filière qui prône le vivre ensemble dans la diversité linguistique et culturelle. Et donc l’alternance des langues nationales dans l’apprentissage en situation de classe permet de développer des compétences interculturelles et suscite la boulimie de la connaissance des cultures.

Cette appréhension de la problématique de la pédagogie interculturelle, tient compte des langues identitaires à égale valeur vers un croisement de culture dans sa diversité. Il n’est plus question de privilégier une langue véhiculaire mais de considérer plutôt le contexte multilingue en situation de classe et de manipuler des corpus et des exercices dans les langues en présence. Cela permettra de promouvoir les langues en voie de disparition.

5. L’insertion de l’approche interculturelle dans les programmes de formation des futurs enseignants

Nous présentons un programme de formation des futurs enseignants à partir des paliers de compétences. Cette étude se base fondamentalement sur une analyse critique du référentiel de compétences du programme d’enseignement officiel des langues nationales au Cameroun. Il faut préciser que la formation dans les départements de langues et cultures au Cameroun est du type universitaire et professionnel. Elle s’appuie sur le référentiel de compétences attendues d’un professeur de langue africaine. Si l’acquisition de savoirs et la maîtrise de la langue sont mises en évidence au début de la formation, l’importance sera de mettre les futurs enseignants en posture professionnelle. La formation à la dimension de l’interculturel comprend trois grands axes de compétences à partir desquels se définissent les objectifs à atteindre. Il s’agit du développement des compétences langagières en langue nationale et du développement des compétences culturelles.

Les compétences culturelles s’ouvrent sur un paysage culturellement hétéroclite telles que les pratiques culturelles et interculturelles, tant à l’oral qu’à l’écrit. Il est ici question pour l’enseignant d’être capable, selon le référentiel de compétence, d’interroger les valeurs identitaires, intellectuelles en relation avec la vie sociale. Nous suggérons, à cet effet, que le développement des compétences interculturelles soit effectif dans les unités d’enseignement fondamentales, notamment les unités d’enseignement visant le développement ou l’acquisition

des compétences langagières, culturelles et interculturelles dans le domaine de langues et cultures nationales. Le programme de formation des futurs enseignants doit comporter deux types d’unités d’enseignement fondamentales qui s’intéressent au développement des capacités langagières et qui comportent cinq enseignements : ELC1(Enseignement de Langues et Cultures 1) : Enseignement pratique de l’oral (EPO), ELC2 (Enseignement de Langues et Cultures 2) : Phonétique des langues nationales (PLN), ELC3 (Enseignement de Langues et Cultures 3) : Enseignement pratique de l’écrit (EPE), ELC4 (Enseignement de Langues et Cultures 4) : Exploitation du corpus (EC) et ELC5 (Enseignement de Langues et Cultures 5) : Grammaire des langues africaines (GLA)

Les unités d’enseignement visant les compétences culturelles et interculturelles comprennent trois enseignements : ECII (Enseignement de la Compétence Interculturelle 1) : Initiation à la sémiologie des symboles et représentations culturelles (ISRC), ECII2 (Enseignement de la Compétence Interculturelle 2) : Littérature orale et interprétation de texte (LOIT) et ECII3 (Enseignement de la Compétence Interculturelle 3) : Animation pédagogique et culturelle (APC)

Nous précisons, à juste titre, que dans ces programmes de formation proposés, les unités d’enseignement fondamentales visant le développement des compétences langagières et celles qui visent le développement des compétences culturelles et interculturelles, sont nécessaires. En effet, elles doivent être pensées, élaborées et orientées vers une réflexion collective et exploitées dans un même état d’esprit. Elles doivent étroitement être liées les unes aux autres. La compréhension des représentations culturelles à travers des symboles que nous proposons dans le cadre de l’unité d’enseignement ELC1, ainsi que des textes de littérature orale à étudier dans le cadre de l’unité d’enseignement ELC2, poseront de manière fondamentale l’identité du lecteur en relation avec ses compétences langagières. Cet enseignement par approche textuelle est nécessaire car il favorisera la formation du jugement des futurs enseignants à la lecture et traduction des textes. En s’appuyant sur le référentiel de compétences, les formateurs des écoles normales supérieures en charge de ces enseignements devront proposer aux élèves-professeurs des ouvrages de littérature orale afin d’adapter des exigences tout au long de leur cursus de formation. Ce qui permettra le développement de compétences et l’identification des éléments de culture dans les textes littéraires.

À la suite de la lecture des programmes d’enseignement des langues et cultures nationales au Cameroun, nous avons pu constater qu’il n’y a pas de contenu sur le développement de compétence interculturelle, sur l’enseignement de culture et aussi l’anthropologie culturelle car l’expression de la culture n’est pas perçue à travers les hommes et leurs comportements. Les futurs enseignants devraient donc s’appesantir sur l’objectivation et acquérir les outils de déconstruction des préjugés, ils doivent développer des compétences qui leur permettront d’anticiper sur le fonctionnement social à travers des instruments conceptuels et méthodologiques proposés par la sociologie et qui permettent le repérage d’une communauté.

Il faut également une compétence de communication interculturelle comme l’indique Byram (2011) qui accompagnerait les autres compétences langagières, métalangagières et culturelles. Cette compétence vise des comportements orientés vers l’autre. C’est dire que l’enseignant doit avoir des aptitudes et des savoir-faire interculturels (Conseil de l’Europe, 2001, p.84). Selon Zarate (1998), l’élève-professeur doit acquérir des connaissances issues des regards croisés, il doit aussi s’ouvrir au monde à travers l’acceptation de l’altérité et il doit être capable d’établir une relation entre les cultures et penser à un retour réflexif sur sa propre culture, il doit également mobiliser les connaissances précédentes sur la culture pour mieux appréhender les nouvelles perceptions de la réalité.

Former les futurs enseignants à l’interculturel, veut dire simplement qu’il faut les doter des compétences qui vont leur permettre d’enseigner à découvrir d’autres réalités, d’accepter

l’autre, accepter l’hétérogénéité, le brassage, la diversité et de développer des comportements positifs vis-à-vis de l’autre.

6. Discussions

Dans le cadre de la lecture du programme officiel d’enseignement des Langues et Cultures Nationales (Minesec, 2023), nous avons pu constater qu’au niveau I et II, dans le cadre de la compétence attendue, chaque module vise à transmettre à l’apprenant des compétences. Ces compétences sont expliquées au quatrième point de l’introduction du programme de chaque module. Par exemple il est mentionné dans ce dispositif circulaire : « contribution du module à la finalité et aux buts circulaires ». Au deuxième module, nous pouvons apercevoir le contenu du programme « comme tous les modules du programme des langues nationales, celui-ci contribue à l’enracinement de l’élève ». Il est évident que jusqu’ici rien n’a été spécifié d’autant plus que les ressources qui lui permet cet enracinement culturel sont limitées à quelques aspects grammaticaux comme le syntagme verbal et quelques éléments de conjugaison. Les paliers de compétences culturelles et les exercices d’applications y afférentes permettraient de définir clairement le niveau de compétence des apprenants au début de chaque séquence didactique.

Cependant, le caractère pratique du processus d’enseignement/apprentissage devrait être essentiellement constitué des exercices permettant de mobiliser les ressources diverses nécessaires à la construction des compétences orales, à l’instar de la confrontation de la réalisation des images, les exercices liés à l’analyse de ces images. Certains outils et instruments de cultures diverses sont aussi à mobiliser et surtout les exercices d’interaction avec les membres de la communauté détenteurs des connaissances endogènes.

Ces techniques et méthodes d’enseignement proposées par les concepteurs du programme sont tout à fait muettes. En effet, nous soutenons que l’enseignement d’une langue et culture est un processus. Un phénomène linguistique et culturel est aussi découvert à partir de la réception du texte et doit nécessairement être produit dans une autre activité de production pour intégrer les schèmes cognitifs de l’apprenant afin d’être utilisé dans les situations de communication. En d’autres termes, les méthodes qui concernent exclusivement les activités de ressource ne doivent laisser de côté des textes qui sont possiblement tirés des œuvres de la littérature orale africaine, en générale et camerounaise, en particulier. Ces ressources apprises à partir de la réception doivent être mises en pratique dans la production de l’apprenant, surtout à partir du type de texte reçu.

Ces propositions d’enseignement des Langues et Cultures Camerounaises rendent difficile la pratique enseignante, car elles ne tiennent pas compte du contexte socioculturel en zone rurale comme urbaine. Les réalités concrètes dans une localité nécessitent un enseignement sur une famille de situation adéquate à la réalité socioculturelle de la communauté. Il est question que l’enseignant ait une démarche réflexive qui permettra de résoudre les problèmes de la vie quotidienne en rapport avec la famille de situation de la zone cible. À cet effet, l’imposition des familles de situations où l’enseignant doit étendre son enseignement sur tous les domaines de la vie sociale est considérée comme un fourre-tout qui ne rend pas compte de la vie réelle ou de la situation que vit la communauté. Il sera important que la famille de situation tienne compte de deux aspects : un pôle de développement et les ressources à mobiliser. Prenons par exemple : la participation à la communication en langue nationale se rapportant à la santé maternelle et infantile au Cameroun. Ici, l’apprenant est clairement fixé sur le problème qu’il est appelé à résoudre peu importe les ressources linguistiques à mobiliser.

Pour Domche-teko et al (2017 :07), le caractère communicatif de l’enseignement permet d’accéder à une compétence de communication globale. Cette compétence est aussi adossée à une connaissance étendue des langues et cultures conciliée à l’apprentissage et au

décryptage de la situation-problème pour une intégration sociale et une ouverture vers l'Autre, vers le monde à travers les langues et cultures. Jacques tardif (2006) en défissant la compétence attendue pense qu'il faut expliciter aux apprenants le niveau d'exigence attendu pour chaque compétence, et d'outiller l'évaluation globale qui sera portée sur la compétence en fin de formation.

Cette conception de Jacques tardif, est d'autant plus pertinente dans la mesure où la compétence interculturelle des apprenants devrait être au préalable évaluée à travers la méthode participative en situation de classe pour pouvoir jauger le niveau de compétence attendue afin de remarquer s'ils sont novices, débutants, compétents, performants ou experts. Il est nécessaire dans ce cas d'amener l'apprenant à mobiliser les ressources qui lui permettra de fréquenter l'autre et de mieux le comprendre lors des séquences didactiques.

Cependant, les analyses de Abdallah-pretceille (2005) sont quelque fois limitées et manquent de faits concrets car le regard croisé et le rapprochement vers l'autre ne sauraient développer des compétences interculturelles. Il serait plus cohérent si l'acceptation de l'autre s'adossait à des modules ou paliers de compétences interculturelles. Malheureusement, le programme officiel de Langues et Cultures Nationales de 2014 et 2023 ne tiennent pas compte de la mobilisation des ressources interculturelles. Une mobilisation qui prendrait en considération les ressources internes et externes de la localité. C'est pour quoi Molinié (2023) insiste sur la construction d'un savoir basé sur la notion de réflexivité qui voudrait que chaque enseignement de langues et cultures relève d'un sentiment d'appartenance et donc la construction des savoirs internes et externes doivent être des réflexes dans la connaissance de l'autre matérialisée dans les modules d'enseignement à travers des prestations culturelles.

Conclusion

La proposition de l'approche interculturelle dans les programmes de formation des futurs enseignants de Langues et Cultures Camerounaises, nous a permis de cerner l'importance accordée à la démarche interculturelle dans la formation des futurs enseignants. Au cours de cette étude, nous avons pu constater qu'aucune compétence liée à l'acceptation de l'Autre ou de la culture de l'Autre n'est insérée dans le programme de formation des élèves-professeurs dans les Écoles Normales Supérieures du Cameroun. Aussi, aucune réflexion n'est orientée vers un aménagement culturel qui faciliterait l'enracinement culturel et l'acceptation de l'autre en tenant compte de l'altérité. De ce fait, nous avons eu à proposer quelques modules d'enseignement liés aux compétences interculturelles qui pourront compléter le référentiel de compétence du programme d'enseignement professionnel et universitaire au Cameroun. Nous pensons que la transmission des compétences interculturelles pourrait contribuer au développement de la personne du futur enseignant loin des barrières, des représentations sociales et des clivages. Ceci favoriserait sans doute aux enseignants d'avoir des aptitudes et des savoir-faire qui considèrent le répertoire linguistique et culturel des apprenants dans les pratiques de classe.

Références bibliographiques

- Abdallah-Pretceille, M. & Porcher L. (1996). *Éducation et communication interculturelle*. PUF, « L'éducateur ».
- Abdallah-Pretceille, M. (2005). *L'éducation interculturelle*. PUF.
- Abdallah-Pretceille, M. (2008). Mobilité sans conscience... ! In F. Dervin & M. Byram, (dir.), *Échanges et mobilités académiques. Quel bilan ?* (pp.216-231). L'harmattan.
- Abdeljalil, A. (2019). *Introduction aux approches interculturelles en éducation*. Carnets des sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Arrêté n°2304/09/MINESEC/IGE/IP/LALE 2009 désignant des établissements devant servir de cadre de l'expérimentation de l'enseignement des LCN.

- Arrêté n°419/14/MINESEC/IGE du 09 Décembre 2014 portant définition des programmes d’études des classes de 4^{ème} et 3^{ème}.
- Bitjaa Kody, D, Z. (2005). *La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français : approche macrosociolinguistique*, [Thèse de Doctorat d’État publiée]. Université de Yaoundé I. <http://journals.openedition.org/> (Consulté le 11/06/2025).
- Byram, M., Gribkova, B. & Starkey, H. (2002). *Developing the Intercultural Dimension in Language Teaching : A Practical Introduction for teachers*, Council of Europe.
- Byram, M. (2011). *La compétence interculturelle. Guide pour la recherche en didactique de langues et des cultures*. Éditions des archives contemporaines.
- Chaves, R-M., Favier, L. & Péliissier, S. (2012). *L’interculturel en classe*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Chevrier, S. (2000). *Le management des équipes interculturelles*. PUF.
- Davel, E., Jean-Pierre, D. & Jean-François, C. (2008). *Gestion en contexte interculturel*, Les presses de l’université de Laval.
- Domche-Teko, E. & FOKOU, (2017). Conception du manuel didactique des langues nationales : le modèle communicatif bivectoriel, in KOUASSI, Jerome, DAHIGO GUÉZE, Habraham. KPLI.
- Doutreloux, E. (1990). *Culture is a system of representations unique to human beings*. It gives coherence, sense and meaning to individual and collective life.
- Herskovits Melville, J. (1950). *Les bases de l’anthropologie culturelle : le problème du relativisme culturel*. Université du Québec.
- Idjet, A. (2023). Quelle place pour l’interculturel dans la formation des futurs enseignants de français ? *Akofena*, 3 (7), 39-48. <https://doi.org/10.48734/akofena.s009v3.04.2023>.
- Lemoine-Bresson, M., Dupont, J. & Durand, M. (2018). Former de futurs enseignants à l’interculturalité critique : proposition d’un dispositif pédagogique combinant réflexion théorique et mise en pratique, *CRAPEL*, 44(2),123-145. 10.7202/1057104ar
- MINEDUB. (2007). Langues et cultures nationales dans les écoles primaires en milieu urbain camerounais, in *The journal of West African Languages (JWAL)* ol. XXXIV, N°1, West African Linguistics Society.
- MINESEC-Ministère des Enseignements Secondaires. (2014). *Guide pédagogique du programme d’étude de français première langue*. MINESEC enseignement secondaire classes de 4^{ème} et 3^{ème}.
- MINESEC- Ministère des Enseignements Secondaires. (2023). *Programme d’études de 6^{ème} et 5^{ème} langues nationales*, MINESEC.
- MINESEC- Ministère des Enseignements Secondaires. (2023). *Programme d’études de 4^{ème} et 3^{ème} cultures nationales*. MINESEC.
- Njangan Ndjemba, J. (2023). Enseignement des langues camerounaises : la gestion complexe des classes, *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 10(1), 245-262. 10.3917/rldl.101.0012
- Porcher, L. (1988). Savoir-faire de la sociologie pour didacticiens, *Etude de linguistique Appliquée*, (69), 91-100.
- Roegiers, X. (2007). Des situations pour intégrer des acquis scolaires, *Revue CAIRN. INFO, De Boeck*, pp.15-76.
- Robles-Meléndez, Wilma & Beck, V. (2009). *Teaching young children in multicultural classrooms : issues*. Concepts and strategies (4th ed.). Cengage.
- Sadembouo, E. (2005). Enseignement bivectoriel en contexte multilingue au Cameroun, in *Linguistic diversity and literacy in a global perspective : a comparative look at practice in Europe and Africa LDL*, Université de Yaoundé I et centre ANACLAC de Linguistique Appliquée.
- Tabi Manga, J. (2000). *Les politiques linguistiques du Cameroun*. Khartala.

- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*. CHENELIERE.
- Todorov. (1982). *La conquête de l'Amérique, la question de l'autre*. Editions du Seuil.
- Verbunt, G. (2011). *Manuel d'initiation à l'interculturel*. Chronique sociale.
- Vernant, J-P. (2011). *La traversée des frontières*. Ed. Seuil.
- Zarate, G. (1998). *D'une culture à l'autres : critères pour évaluer la structure d'un capital*
Une introduction pratique à l'usage des enseignants. Conseil de l'Europe.



Scolarisation précoce et réussite scolaire des élèves du primaire et de la sixième (6^{ème}) au Burkina Faso

Early schooling and academic success among primary and sixth-grade pupils in Burkina Faso

Sidbéné-wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

E-mail : zongobrigitte2@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0007-8439-4762>

Afsata PARE-KABORE

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

E-mail : pkafsata@gmail.com

Résumé : L'éducation est un des défis sociétaux de l'Afrique contemporaine, tant elle a son rôle à jouer dans la résolution des crises qui minent le continent. La corruption, le vivre-ensemble, le développement durable sont autant de préoccupations auxquelles les systèmes éducatifs doivent s'atteler pour l'amélioration de leur situation. Cela passe par une éducation adaptée, équitable, de qualité, soucieuse du développement cognitif. Au Burkina Faso, les enfants sont souvent scolarisés au primaire avant six ans selon les données de la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (2019-2020). Pourtant, l'article n°4 de la loi 013-2007 portant Loi d'Orientation de l'Éducation de Base précise que l'enseignement de base est obligatoire pour les enfants à partir de six à seize ans. L'objectif de notre étude est d'analyser les résultats scolaires des élèves précocement scolarisés au fur et à mesure qu'ils évoluent dans leur cursus, du primaire au post-primaire. Pour atteindre cet objectif, une méthodologie mixte transversale a été utilisée. Au terme de l'étude, il apparaît, de façon générale, que les élèves tôt scolarisés sont moyens. Leurs moyennes augmentent dans les classes du primaire, du CP1 au CM2 en milieu urbain. Pour ce qui concerne le milieu rural, leurs performances évoluent de façon discontinue.

Mots-clé : Scolarisation précoce, Réussite scolaire, Éducation.

Abstract : Education is one of the societal challenges facing contemporary Africa, given the role it has to play in resolving the crises that are undermining the continent. Corruption, social cohesion and sustainable development are all issues that education systems must address in order to improve their situation. This requires education that is appropriate, equitable, high-quality and focused on cognitive development. In Burkina Faso, children often start primary school before the age of six, according to data from the Directorate General of Studies and Sectoral Statistics (2019-2020). However, Article 4 of Law 013-2007 on Basic Education states that basic education is compulsory for children aged six to sixteen. The aim of our study is to analyse the academic results of pupils who start school early as they progress through their education, from primary to post-primary school. To achieve this objective, a mixed cross-sectional methodology was used. At the end of the study, it appears, in general, that pupils who start school early are average. Their averages increase in primary school classes, from CP1 to CM2 in urban areas. In rural areas, their performance evolves discontinuously.

Keywords: Early schooling, Academic success, Education.

Introduction

L'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour assurer son avenir. Elle est la clé de tout développement. Conscients de cette réalité, les acteurs du système éducatif Burkinabè, à l'instar de ceux de beaucoup d'autres pays africains, ont fait de l'éducation une priorité nationale. Cependant, l'objectif de « l'Éducation Pour Tous » visé par le système éducatif Burkinabè n'est toujours pas atteint. En effet, l'article n°4 de la loi 013-2007 portant loi d'orientation de l'éducation de base au Burkina Faso précise que

l'enseignement de base est obligatoire pour les enfants de six à seize ans. Grâce à cela, le nombre d'inscrits a augmenté en 2018 pour rechuter en 2019 puis en 2020 à cause de la situation sécuritaire et sanitaire ayant entraîné la fermeture de nombreuses écoles. En effet, il était de 90,7% en 2018, 88,8% en 2019 et 86,1% en 2020 au niveau national selon la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS, 2019, 2020 et 2021). L'engouement des burkinabè à faire de l'éducation pour tous une réalité a fait naître en eux de nouvelles habitudes. Scolariser les enfants avant l'âge requis est devenu la nouvelle tendance. Bien que la loi fixe l'âge d'entrée au cours primaire à six ans, il n'est pas rare de voir des enfants moins âgés dans les écoles, surtout dans les centres urbains. En effet, l'annuaire statistique de la DGESS a révélé qu'au cours de l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 18,48% d'élèves inscrits avant six ans en milieu urbain et 7,58% en milieu rural. Et cela n'est pas propre au Burkina Faso. En effet Gbati (2007) précise que le phénomène de la scolarisation précoce est bien réel au Togo et concerne 36 % des élèves scolarisés au cours préparatoire première année. Certains parents qualifient leurs enfants d'éveillés et sont ainsi motivés à les faire admettre au cours préparatoire première année avant six ans à l'encontre de la loi d'orientation. D'autres cependant, les font sauter de classe. Scolariser son enfant avant l'âge officiel de six ans est devenu un effet de mode et la majorité des citoyens s'empressent de s'y conformer.

Une étude de Lieury (2009) révèle clairement que la capacité de rétention des enfants dépend de leur âge même si des exceptions peuvent être enregistrées. Cette étude a permis au chercheur de conclure que : « Plus on grandit et meilleure est la capacité de mémoriser des mots, des images... le maximum de performance étant atteint en général entre 15 et 25 ans » Lieury (2009, pp. 95-96). Caille et Rosenwald (2006), notent que le mois de naissance influe sur l'avance ou le retard scolaire. En effet, ils indiquent que 88% des élèves nés au premier trimestre, c'est-à-dire entre janvier et mars parviennent en 6^{ème} soit en avance soit à l'heure contre 79% nés entre novembre et décembre. Cela se confirme avec les conclusions de Grenet (2010). Selon cet auteur, « les écarts de performances liés aux différences d'âge sont plus importants » (Grenet, 2010, p. 597). Il ajoute également que ces différences de performances sont plus remarquables à l'entrée à l'école primaire surtout pour les élèves issus de milieux défavorisés. Aussi, « les enfants qui amorcent leur première année primaire à six ans d'âge présentent un bon rendement scolaire en comparaison avec ceux qui débutent cette année assez précocement, c'est-à-dire en ayant 5 ans ou moins » (Tukanda Many et al., 2022, p. 11). Pour eux, les élèves inscrits au primaire à six, sept ou huit ans sont plus attentifs et matures en situation d'apprentissage que ceux qui n'ont pas encore atteint cet âge. D'ailleurs, Paré-Kaboré et Soubeiga reconnaissent que « la période de trois à cinq ans est une période sensible de l'enfance. Si elle est escamotée, l'avenir de l'enfant peut en être négativement marqué » (2008, p. 3). Le choix de certains parents de sauter cette étape cruciale du développement de l'enfant en l'inscrivant pour des apprentissages fondamentaux nous préoccupe dans cette recherche.

Cette étude se situe dans le domaine des recherches de liens entre scolarisation précoce et réussite scolaire. Elle se propose ainsi d'analyser de façon générale les résultats scolaires des élèves précocement scolarisés au fur et à mesure qu'ils évoluent dans leur cursus scolaire, du primaire au post-primaire. En d'autres termes, cet article vise à comparer l'évolution du rendement scolaire des élèves tôt inscrits à l'école, du primaire à la classe de 6^{ème}.

De ce qui précède une série d'interrogation mérite d'être posée. Quel est l'impact de la scolarisation précoce sur les performances des élèves ? La scolarisation précoce favorise-t-elle vraiment la réussite scolaire des apprenants ? Quelle observation peut-on faire de l'évolution des rendements scolaires des élèves inscrits avant six ans du primaire à la 6^{ème} ?

Autant d'interrogations auxquelles il nous semble important de trouver des réponses à travers la présente recherche intitulée « Scolarisation précoce sur la réussite scolaire des élèves des classes du primaire et de la sixième ». L'hypothèse générale de cette recherche est que les

élèves scolarisés précocement sont moins performants au fur et à mesure qu'ils évoluent dans leur cursus scolaire du primaire à la 6^{ème}. De façon spécifique, elle stipule que les élèves précocement scolarisés ont de faibles rendements en première année du post-primaire.

1. Concepts et indicateurs de recherche

Nous avons relevé deux concepts clés de nos hypothèses que nous tentons d'opérationnaliser. Il s'agit de la scolarisation précoce et la réussite scolaire.

1.1. Scolarisation précoce

Nous entendons par scolarisation précoce, l'inscription d'un enfant au cours préparatoire première année de l'enseignement primaire (CP1) avant l'âge officiel de six (06) ans comme le recommande la loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'Éducation au Burkina Faso en son article 4 : « l'enseignement de base est obligatoire pour tous les enfants de six à seize ans ». En d'autres termes, tous les enfants de trois à cinq ans qui ont été inscrits à l'école primaire sont en déphasage avec cette loi. Ces élèves sont donc en avance d'une, de deux ou de trois classes par rapport à leurs homologues de même âge comme le disent Paré-Kaboré et Soubeiga (2008, p. 7) : « s'ils n'ont pas connu de redoublement, ils seront en avance d'âge par rapport à la normale de leur classe ». Outre ces enfants, il y a ceux qui bénéficient d'une réduction de la durée de la scolarité soit par saut de classes intermédiaires, soit par dérogation volontaire. C'est le cas par exemple des élèves du Cours Moyen première année à qui on permet de passer le Certificat d'Étude Primaire (CEP) parce qu'ils ont d'excellents résultats en classe.

La scolarisation précoce, comprend deux modalités :

- Les élèves inscrits avant l'âge légal de six ans au CP1
- Les élèves ayant bénéficié d'une réduction de scolarité par saut de classe.

1.2. Réussite scolaire

Ce concept est apprécié en fonction des moyennes annuelles obtenues par les élèves. Elle est notée sur dix au primaire et sur vingt au post-primaire. Selon Demba (2012) la réussite scolaire est une caractérisation scolaire (et/ou sociale). Elle repose sur des constats de performances dans des tâches destinées aux élèves de même niveau d'études. Les examens et les évaluations permettent de comparer les compétences des élèves. La réussite scolaire est synonyme d'achèvement avec succès d'une tâche scolaire, d'un cours, d'un examen, d'une classe.

Cette variable dépendante revêt les trois modalités suivantes :

- Forte réussite : la moyenne annuelle de l'élève est comprise entre 8 et 10/10 (supérieure ou égale à 8) pour les élèves du primaire et entre 16 et 20/20 pour les élèves de la 6^{ème}.
- Moyenne réussite : l'élève enquêté est moyen si sa moyenne annuelle est comprise entre 5 et 7/10 pour le primaire et entre 10 et 15/20 pour la 6^{ème}.
- Faible réussite : la moyenne annuelle est inférieure à 5/10 pour le primaire et 10/20 pour la 6^{ème}.
- Pour le cas des élèves du CM2, nous avons évalué leur réussite à travers les résultats obtenus à l'examen du Certificat d'Étude Primaire (CEP)

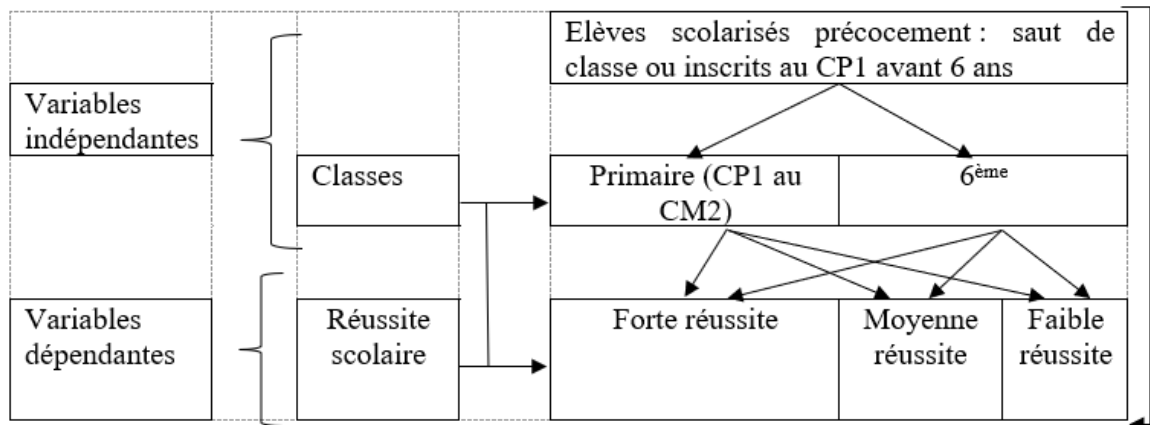


Figure 1. Synthèse de l'opérationnalisation des variables (Source : Sawadogo/Zongo, S. B., 2025).

2. Méthodologie de la recherche

Il s'agit, dans ce point, d'expliquer le choix de la zone d'étude et la démarche utilisée pour recueillir les données.

2.1 Démarche

Cette recherche sur la scolarisation précoce et la réussite scolaire repose sur une méthode mixte transversale. L'objectif recherché à travers l'utilisation de cette approche mixte est, d'une part, de donner aux résultats une plus grande crédibilité et d'autre part, d'appuyer les données statistiques et de les illustrer par des récits et des propos recueillis auprès des personnes enquêtées. Il s'agit, dans cette recherche, d'une démarche de compréhension du phénomène de la scolarisation précoce.

2.2. Milieu d'étude

Notre recherche sur l'évolution des rendements scolaires des inscrits précoces s'est déroulée dans la région des Hauts-Bassins, deuxième grande région du Burkina Faso.

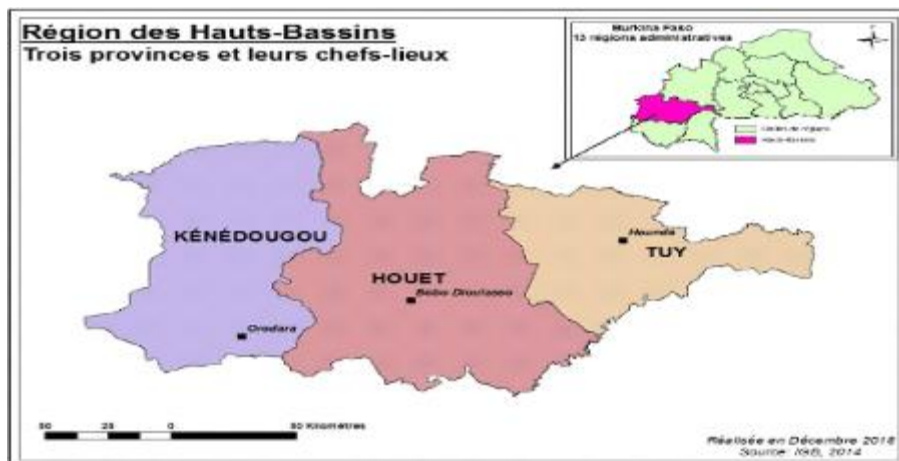


Figure 2 : Carte des provinces de la région des Hauts-Bassins (Source : Zongo, Y. G. (2019).

Le choix du milieu d'étude se justifie par le fait que les élèves inscrits avant les six ans requis et ceux ayant sauté de classe sont nombreux dans cette région. Cependant ils sont de

loin incomparables aux effectifs du centre. Le graphique ci-après fait état des pourcentages respectifs des élèves inscrits précocement à l'école dans les trois grandes régions du Burkina Faso que sont le centre, les hauts-bassins et le centre-ouest.

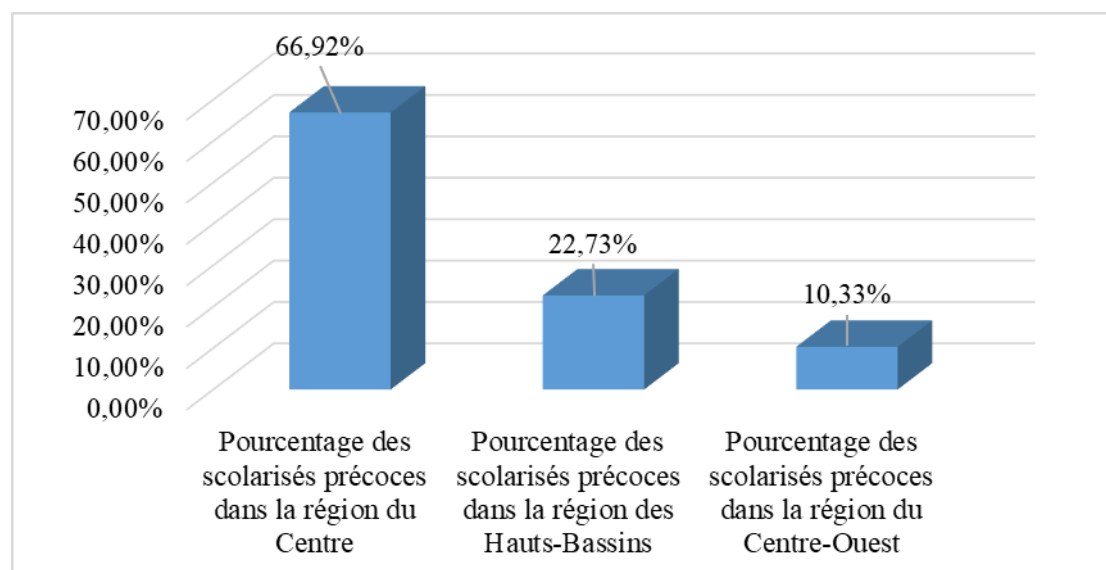


Figure 3 : Pourcentage des scolarisés précoces selon la région (Source : annuaire statistique de la DGESS 2019-2020).

2.3. Échantillonnage

Notre enquête s'est déroulée plus précisément dans la province du Houet. En effet, sur le plan éducatif, le Houet reçoit plus d'élèves (68,18%) que les autres provinces de la région selon l'annuaire statistique de la DGESS de 2019-2020. Son chef-lieu Bobo-Dioulasso est la deuxième ville plus développée du Burkina Faso après celle de Ouagadougou. Nous avons choisi au hasard les circonscriptions d'éducation de base de Bobo I et II pour mener nos enquêtes. Trois écoles urbaines, quatre écoles rurales et trois Collèges d'Enseignement Général ont été retenus. Au total deux cent soixante (260) élèves ont participé à l'enquête dont cent trente (130) filles et cent trente (130) garçons. Nous avons opté de procéder par niveau (20 élèves par classe) afin de percevoir la dimension évolutive du phénomène.

Pour ce qui est de l'entretien, nous avons choisi cinq (05) parents d'élèves et (05) cinq enseignants en procédant par la saturation de l'information.

2.4. Outils d'enquête

Les informations ont été collectées à l'aide d'analyse documentaire et d'entretien semi-dirigé.

2.4.1. L'analyse documentaire

Cette technique est surtout utilisée dans le but d'identifier les scolarisés précoces et de recueillir leurs moyennes. Pour ce faire, nous avons utilisé des fiches d'identification qui permettaient de relever les prénoms, la classe, l'âge, le sexe, les moyennes annuelles des scolarisés précoces. C'est sur la base de ces fiches, dûment remplies par les enseignants, que nous avons pu établir le lien entre scolarisation précoce et rendements scolaires.

2.4.2. L'entretien semi-directif

L'utilisation de l'entretien dans notre recherche vise dans un premier temps à confirmer ou à réviser les informations des archives. Dans un second temps, grâce aux questions ouvertes, l'entretien a permis d'explorer divers contours du phénomène de la scolarisation précoce et d'obtenir des renseignements que les fiches d'identification n'ont pas pu donner. Ces entretiens ont été anonymes et individuels. Ils ont été réalisés sur la base d'un guide

d'entretien. Par ailleurs, lors de cet entretien, les enquêtés ont été invités à donner leurs opinions sur le comportement des élèves identifiés, leurs expériences, les conditions dans lesquels les élèves travaillent.

2.5. Méthode d'analyse des données

Les données ont été saisies à l'aide du tableur CPro. L'analyse statistique des données collectées s'est faite à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science). Les résultats sont présentés sous forme de figure ou de tableau grâce à Excel afin de rendre leur visibilité et leur compréhension plus faciles. Il est vrai que notre échantillon n'est pas grand au regard de la dimension qualitative qui nécessite une analyse plus poussée mais la diversité des variables à contrôler explique ce choix.

3. Résultats des enquêtes

Dans cette partie, nous présentons et analysons les moyennes des élèves et les données issues des entretiens avec les parents.

3.1. Les moyennes

Nous avons obtenu les moyennes des élèves dans les registres de notes détenus par les enseignants. Les données sont les suivantes :

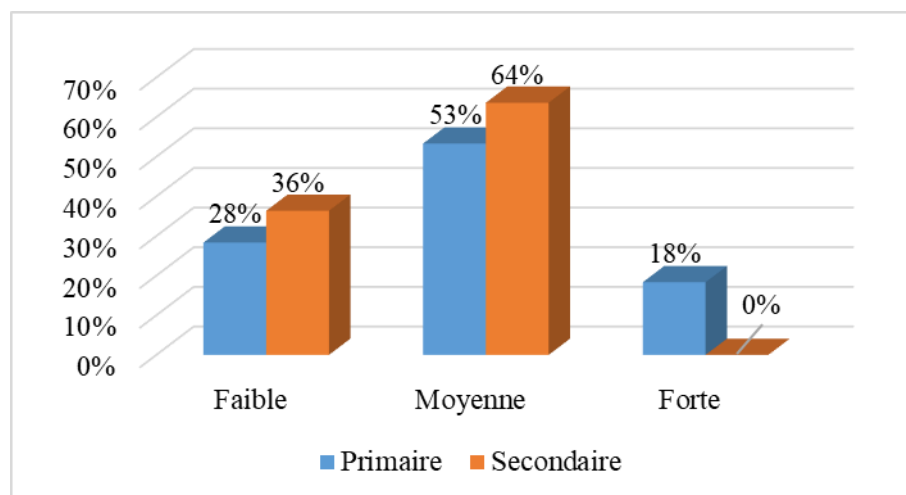


Figure 4 : Moyennes annuelles des élèves issus des écoles urbaines (Source : nos enquêtes).

La figure indique que les inscrits précoces sont plus nombreux à moyennement réussir (moyennes comprises entre 10 et 15/20) en 6^{ème} qu'au primaire. Ils représentent respectivement 64% et 53% de l'échantillon. Par contre, ces élèves sont plus nombreux à fortement réussir au primaire (18%). Aussi, aucun élève de la 6^{ème} issu des écoles urbaines n'a fortement réussi.

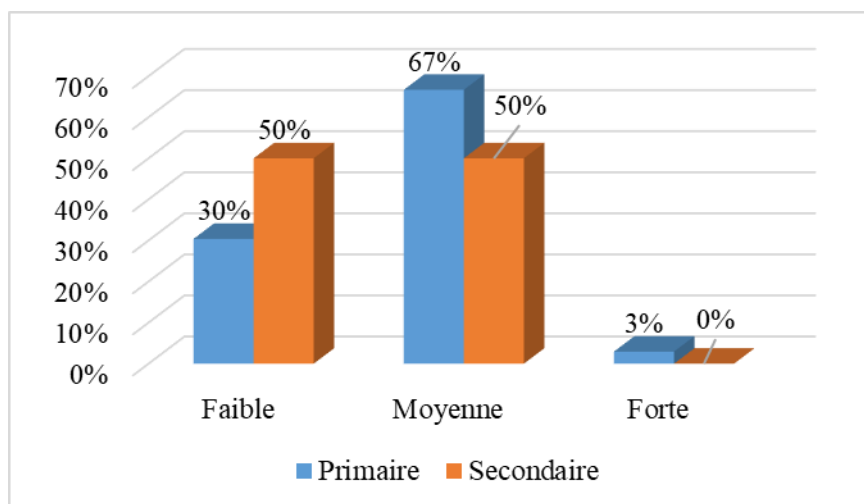


Figure .5 : Moyennes annuelles des scolarisés précoces issus des écoles rurales (Source : nos enquêtes).

En milieu rural plus de la moitié des élèves de notre échantillon sont moyens. Ainsi, au primaire et en 6^{ème}, les taux sont respectivement de 67% et 50%. La différence est de 17%. Aucun élève n'a fortement réussi en 6^{ème} contre seulement 3% des élèves du primaire.

En comparant les figures n°4 et n°5, nous remarquons qu'il y a plus d'élèves moyens au primaire et en 6^{ème} dans les milieux urbains et ruraux. Aussi, le taux de scolarisés précoces moyens augmente du primaire à la 6^{ème} avec un écart de 11% en milieu urbain. Par contre en milieu rural, ce pourcentage diminue avec une perte de 17%. Aucun élève de la 6^{ème} n'a fortement réussi dans les deux milieux.

La figure suivante présente l'évolution de ces moyennes selon la classe et le milieu.

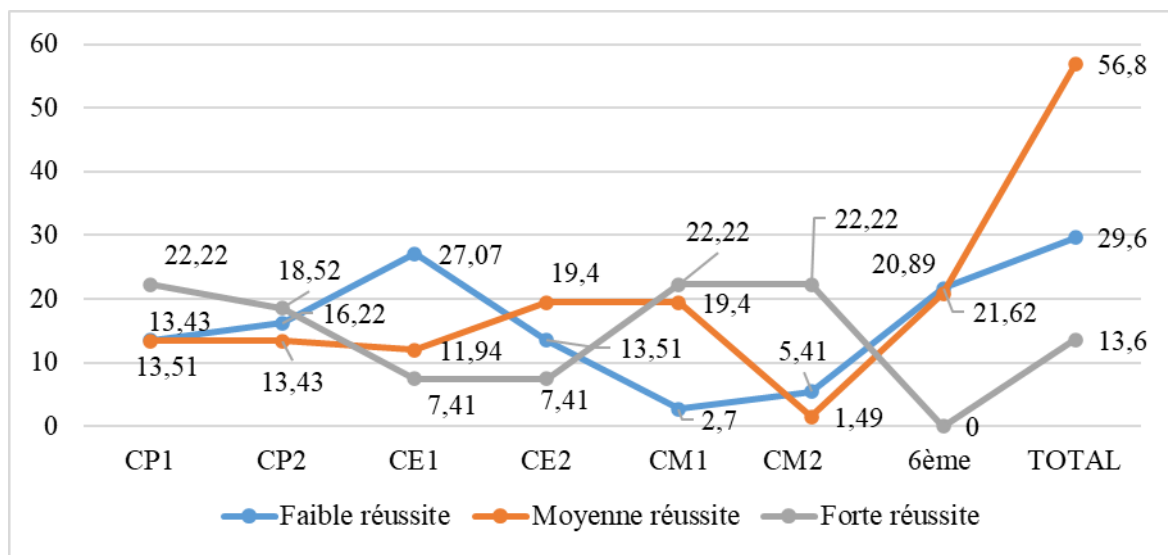


Figure 6 : Évolution des moyennes des élèves en milieu urbain (Source : nos enquêtes).

L'observation des trois courbes prises séparément nous permet de dire :

- La faible performance des élèves augmente du CP1 au CE1 pendant que la forte et la moyenne performance diminuent.
- À partir du CE1, la situation s'inverse : la courbe portant les taux des faibles moyennes régresse tandis que les deux autres montent jusqu'au CM1.

- La forte performance reste stable du CM1 au CM2 et chute complètement jusqu'à 0 en 6^{ème}. Pendant ce temps, la faible réussite grimpe de 2,7% au CM1 à 21,62% en 6^{ème}.

En conclusion, nous retenons de cette analyse que les élèves inscrits avant six ans dans les écoles urbaines de Bobo-Dioulasso réussissent faiblement au CP1 et au CE1. Leurs performances s'améliorent à partir du CE2 au CM2 pour régresser encore en 6^{ème}. En d'autres termes, les moyennes des inscrits précoces vivant en milieu urbain augmentent dans les classes du primaire, du CP1 au CM2. La figure suivante présente la situation de l'évolution en milieu rural.

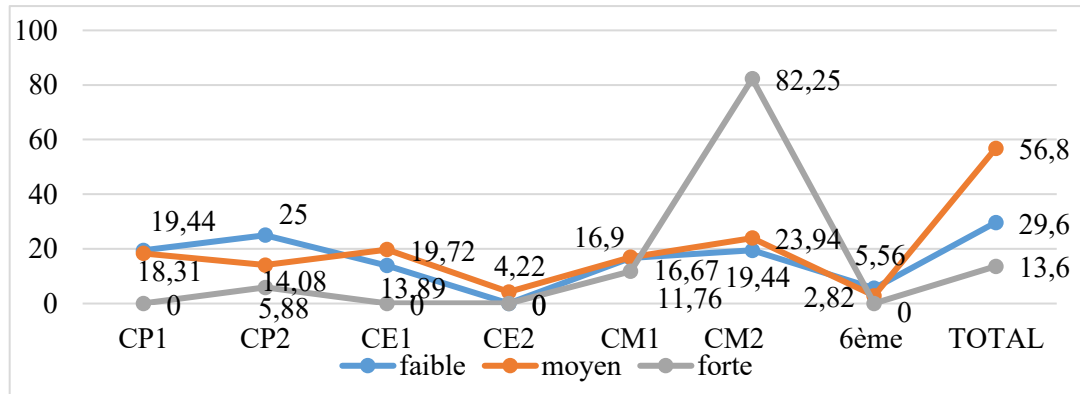


Figure 7 : Évolution des moyennes des élèves en milieu rural (Source : nos enquêtes).

En milieu rural, il y a plus d'élèves moyens. En témoigne, la figure ci-dessus qui montre qu'il y a 56,8% de moyenne réussite parmi les élèves enquêtés. Aussi,

- les moyennes des élèves évoluent de façon discontinue dans les petites classes c'est-à-dire du CP1 au CE2.
- les trois courbes connaissent une ascendance mais la plus remarquable est celle portant les fortes moyennes qui connaît une montée fulgurante du CE2 au CM2. Malheureusement, elles redescendent toutes au niveau du CM2.

En somme, l'observation de cette figure nous permet d'affirmer que dans les milieux ruraux, la réussite scolaire des inscrits précoces ne se fait pas de façon évolutive dans les petites classes mais de façon discontinue d'une classe à l'autre. Cependant, dans les grandes classes, toutes les courbes remontent avec une ascendance de celle de la forte réussite. Ce qui montre une forte réussite des élèves scolarisés à moins de six ans du CM1 au CM2. Puis en 6^{ème}, cette forte réussite chute au point zéro.

Au regard de ces résultats, nous avons calculé le test de khi-deux afin de comprendre le degré d'indépendance entre les deux variables.

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	115,532	18	,000
Rapport de vraisemblance	89,846	18	,000
Nombre d'observations valides	260		

Tableau 3. Test du Khi-deux sur la réussite scolaire et la classe des inscrits précoces (Source : nos enquêtes).

Les résultats supra montrent un P-value = $0 < \alpha = 0,05$ avec 18 degrés de liberté. Nous pouvons donc conclure, avec une marge d'erreur de 5%, que la moyenne obtenue par les

élèves de notre échantillon est fonction de la classe qu'ils fréquentent. Pour ce faire, il y a une association significative entre la réussite scolaire et la classe de l'élève.

3.2. Entretien avec les enseignants et les parents d'élèves

La majorité des parents reconnaît que leurs enfants rencontrent d'énormes difficultés notamment sur les apprentissages. Certains ont même engagé des répétiteurs à domicile pour encadrer leurs enfants. L'un d'eux nous dit ceci :

J'ai pris deux répétiteurs pour mon enfant au début parce que ça n'allait pas. Il avait de très faibles moyennes. Malgré cela, la situation ne faisait que s'empirer. Je suis venu m'entretenir avec son enseignant qui m'a dit que l'enfant était surchargé. J'ai donc laissé le deuxième répétiteur. Pour l'instant ça ne va pas comme je veux mais il arrive à avoir la moyenne.

De nombreux enseignants pensent également que la scolarisation précoce peut être une bonne pratique du moment où les bénéficiaires sont encadrés. Cela peut se faire par les parents eux-mêmes ou par des tuteurs. L'essentiel pour eux c'est que les enfants s'en sortent à l'école et qu'ils aient une bonne moyenne. Dans tous les cas, certains parents d'élèves affichent leur mécontentement quant aux résultats scolaires de leurs enfants mais aucun parent n'a fait redoubler son enfant parce que sa moyenne était très faible.

Pour les autres parents, les moyennes de leurs enfants sont acceptables. « Je suis contente du travail de mon enfant. Malgré son jeune âge, elle arrive à tenir la tête pour le moment. Parfois je l'assiste pour certains exercices sinon je n'ai pas pris de tuteur pour elle » nous confie une mère d'élève.

4. Discussion

L'influence de la scolarisation précoce sur les rendements scolaires des élèves bénéficiaires est démontrée dans cette étude à travers les figures 4 et 5. Elles indiquent en effet que plus de la moitié de ces élèves sont moyens. Cela semble confirmer les conclusions de Davezies (2005) et Goux et Maurin (2007) qui utilisent le trimestre de naissance comme une variable instrumentale. Selon ces auteurs, les élèves nés en début d'année réussissent mieux. Monso et al. reconnaissent que pour ces auteurs, « plus la part d'élèves appartenant au groupe des pairs nés en début d'année est importante, plus le niveau scolaire moyen de ce groupe est élevé » (2019, p.32). Contrairement à ces recherches antérieures, Kouabénan soutenait en 2020 que la scolarisation précoce met les apprenants en difficultés dans toutes les disciplines. Par ailleurs, la figure 6 indique que les moyennes des élèves enquêtés vivant en milieu urbain augmentent dans les classes du primaire, du CP1 au CM2. En milieu rural, la figure 7 fait ressortir que les performances des élèves vacillent dans les classes de CP1 au CE2. Il serait donc difficile dans ces conditions de conclure à une évolution des moyennes en fonction de la classe des inscrits précoces dans ces classes. Cette même figure 7 nous apprend aussi que les scolarisés précoces fréquentant les classes rurales du CM1 et du CM2 sont très nombreux à y réussir. Ce qui n'est pas en conformité avec les conclusions de Gbati (2007) qui avaient soutenu une plus faible réussite des inscrits prématurés dans les milieux défavorisés. Par ailleurs, le test du Khi-deux que nous avons réalisé sur les résultats scolaires et la classe, trouve que les différences observées dans les deux milieux ne sont pas significatives au seuil de 5%. En d'autres termes, la réussite scolaire des inscrits précoces est fonction de la classe qu'ils fréquentent.

Cependant, ce test ne montre pas clairement si ces résultats scolaires évoluent ou décroissent selon la classe. En effet, certaines recherches portent à croire que la réussite scolaire n'est pas un processus linéaire. Cosnefroy (2010) avait montré dans ses travaux que l'âge d'entrée à l'école est un élément important dans l'explication des différences interindividuelles de réussite scolaire. Ces différences dépendent de la capacité d'adaptation et

du rythme de développement de chaque élève qu'il faut chercher à connaître avant de décider d'une inscription précoce. En 2021, Geiser avait préconisé de mettre en place des pédagogies différenciées pour répondre aux besoins intellectuels des élèves. Cela permettra de respecter leur rythme d'apprentissage et de développement. Au Burkina Faso, les parents d'élèves se fient à l'apparence et aux comportements observables pour demander l'inscription précoce des enfants à l'école. S'ils constatent qu'ils ont de faibles résultats scolaires, certains engagent des répétiteurs pour les encadrer à la maison (Confère entretien avec les parents). En plus, comme le montrent Kaboré et al. (2023), seuls les inscrits précoces de 5 ans réussissent dans les matières enseignées à l'école. Il convient donc de relativiser car même si nos résultats montrent une moyenne réussite des élèves inscrits avant six ans à l'école, cette situation n'est pas évolutive dans les deux milieux.

Conclusion

De nombreux pays africains sont confrontés à des défis sociétaux auxquels il faut trouver des solutions pour une éducation de qualité pour tous. Aujourd'hui encore, des formes d'injustice se constatent dès l'inscription des enfants à l'enseignement obligatoire si bien que l'âge officiel n'est pas respecté par tous. Nous avons l'impression que les enfants deviennent de plus en plus précoces. Sans procéder à des tests d'intelligence, certains parents d'élèves burkinabè font admettre leurs enfants au CP1 sans qu'ils n'aient atteint leur sixième année comme le recommande la loi 07 portant loi d'orientation de l'éducation. Ce constat nous a amené à investiguer sur la question de la scolarisation précoce et son influence sur les résultats scolaires des bénéficiaires. Nous nous sommes fixée comme objectif général de recherche d'analyser ces variables du CP1 à la 6^{ème}.

Pour y arriver, nous avons utilisé une méthode mixte transversale. À l'issue de l'analyse et de l'interprétation des résultats, il ressort que les résultats sont moyens dans les deux milieux, urbain et rural. Le test de Khi-deux indique que les résultats scolaires des scolarisés précoces sont fonction de la classe mais cela n'est pas évolutif du primaire à la 6^{ème} en milieu urbain et rural. Au regard de ces résultats, nous pensons que pour des recherches futures, il serait intéressant de considérer la méthode longitudinale. Même si elle aussi n'est pas exempte de biais, elle est l'idéale dans les recherches à long terme. Notre recherche pourrait donc être approfondie en prenant en compte conjointement les autres variables non prises en compte dans cette étude et qui pourraient donner des résultats intéressants.

Références bibliographiques

- Caille, J.-P., & Rosenwald, F. (2006). Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution, dans France, *portrait social*. 115-137. [http://file:///C:/Users/HP/Downloads/fporsoc06d%20\(2\).pdf](http://file:///C:/Users/HP/Downloads/fporsoc06d%20(2).pdf) (consulté le 27 décembre 2024).
- Cosnefroy O. (2010). *Âge d'entrée à l'école élémentaire, habiletés d'autorégulation en classe et devenir scolaire des enfants*. [Thèse de doctorat, Université de Nantes]. Spécialité : Psychologie. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551359> (Consulté le 6 août 2024).
- Davezies L. (2005). Influence des caractéristiques des pairs sur la scolarité. *Éducatons & formations*, (72), 171-199. Ministère de l'Éducation National, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DEPP. [http://file:///C:/Users/HP/Downloads/EF-72_chap10-pdf%20\(2\).pdf](http://file:///C:/Users/HP/Downloads/EF-72_chap10-pdf%20(2).pdf)
- Décret N°2007-540/PRES/ promulguant la loi n°013-2007/AN du 30 juillet portant la loi orientation de l'éducation du Burkina Faso. <https://www.dep.mena.gov.bf> (Consulté le 2 décembre 2024)
- Demba, J. J., (2012). *La face subjective de l'échec scolaire : récits d'élèves gabonais du secondaire*. ODEM.

- Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (2019). Annuaire statistique de l'enseignement primaire. Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. https://www.education.gov.bf/fileadmin/user_upload/storages/annuaire_du_primaire_2018_2019.pdf (consulté le 10 décembre 2024).
- Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (2020). Annuaire statistique de l'enseignement primaire. Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. http://cns.bf/IMG/pdf/annuaire_du_primaire_2019_2020.pdf (consulté le 10 décembre 2024).
- Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (2021). Annuaire statistique de l'enseignement primaire. Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales. http://cns.bf/IMG/pdf/annuaire_du_primaire_2020_2021.pdf (consulté le 10 décembre 2024).
- Gbati, Y. K. (2007). Scolarisation précoce au CP1 et performances scolaires des élèves du cours primaire à Lomé au Togo. *Revue du CAMES*, 008(1). <https://greenstone.lecames.org/collect/revu/import/B08/B-008-01-337-353.pdf> (consulté le 2 octobre 2024)
- Geiser, O. (2021). *Élèves à haut potentiel intellectuel et/ou en grande aisance scolaire : améliorer leur accompagnement dans les classes primaires* [Travail de bachelor, Haute École pédagogique de Fribourg]. <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/313106> (Consulté le 6 août 2024)
- Goux D., Maurin É. (2007). Close neighbours matter: the effects of neighbourhood on early school performance. *The Economic Journal*, 117(523), 1193-1215. [10.1111/j.1468-0297.2007.02079.x](https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2007.02079.x)/halshs-00754197
- Grenet, J. (2010). La date de naissance influence-t-elle les trajectoires scolaires et professionnelles ? Une évaluation sur données françaises. *Revue économique*, 61(3) 589-598. [10.3917/reco.613.0589](https://doi.org/10.3917/reco.613.0589)/halshs-00754444
- Kouabénan, N., J.-C. (2020). Scolarisation précoce et rendement scolaire des apprenants dans les classes préparatoires du primaire : cas de la commune de Port-Bouët (Côte d'Ivoire). *Ziglobitha, Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations Université Peleforo Gon Coulibaly*, Spécial 01, 153-168. <https://www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2021/11/12-Claver-KOUABENAN.pdf> (consulté le 30 novembre 2024).
- Lieury, A. (2009). *Psychologie et cerveau. Pour mieux comprendre comment il fonctionne*. Dunod. 2è Edition.
- Monso, O., Fougere, D., Givord, P., & Pirus, C. (2019). Les camarades influencent-ils la réussite et le parcours des élèves ? Les effets de pairs dans l'enseignement primaire et secondaire. *Education & formations*, 100, 23-52. <https://doi.org/10.48464/halshs-02426350>
- Paré-Kaboré, A. et Soubeiga, F. (2008). Scolarisation précoce et préscolarisation des filles à Ouagadougou : quels effets sur le rendement scolaire au Primaire ? *Revue Liens nouvelle série*, (11), 1-19, <https://fastef.ucad.sn/liens/Lien11/kaboresoubeiga.pdf> (consulté le 30 novembre 2024).
- Kaboré, T. C., Koutou W. F. I., et Yaméogo P. S. (2023). Analyse de la scolarisation précoce sur les résultats scolaires du CP1 au Burkina. *Revue de l'ACAREF*, 5(11), 443-454. <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/03/Tanga-Casimir-KABORE.pdf> (consulté le 14 décembre 2024).
- Tukanda Manyà D., Omokoko W., Lukula M., Malumalu, M., Ndjokende W. et Onamemba O. (2021). Impact de l'âge sur le rendement scolaire des élèves en classe de première année

primaire. Cas des élèves de huit écoles primaires de Lumumbaville et de Tshumbe. *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*. 2(118), 1-12. <https://www.mesrids.org> (consulté le 14 juillet 2025).

Zongo, Y., G. (2019). *Télévision et vulgarisation des pratiques agricoles innovantes au Burkina Faso: proposition d'émissions télévisuelles*. [Mémoire de Master 2, Université Senghor d'Alexandrie.]. https://www.memoireonline.com/12/22/13548/m_Television-et-vulgarisation-des-pratiques-agricoles-innovantes-au-Burkina-Faso-proposition-d12.html (Consulté le 5 juin 2024).



Les pratiques des stagiaires lors de l'enseignement de Sciences Physiques et Chimiques : révision de modèle des pratiques enseignantes

*Trainees' practices when teaching Physical and Chemical Sciences: review of the
teaching practice model*

Emmanuel RAMIANDRISOA

PE2Di-ED3S – Université d'Antananarivo, Madagascar

Email : ramiandrisoagemmanuel@gmail.com

Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA

GOUVSOMU-LIDIE – Ecole Normale Supérieure de l'Université de Fianarantsoa,
Madagascar

Email : faly.andrianandrasanirina@univ-fianarantsoa.mg

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Résumé : L'enseignement de qualité est la préoccupation de tous les acteurs de l'éducation. Cela requiert une mesure d'accompagnement au niveau du système éducatif, à savoir l'identification de besoins en formation des enseignants et l'adaptation de la formation livrée aux besoins de la société en perpétuelle évolution. Afin de procéder à une révision de modèle des pratiques enseignantes, cet article vise ainsi à détecter les pratiques entreprises par les stagiaires lors de l'enseignement de sciences physiques et chimiques (SPC) au secondaire. Comment peut-on alors aboutir à des pratiques d'enseignement innovantes et répondant aux exigences de la société ? Ces pratiques s'obtiennent à partir de l'identification des lacunes et de l'adaptation aux pratiques visant une centralisation sur les apprenants et à leurs besoins. Pour ce faire, nous avons analysé des grilles d'évaluation de pratiques de futurs enseignants lors de leur stage pratique dans trois collèges publics malgaches. Cette évaluation a décrit les pratiques d'enseignement de ces stagiaires. Il en est ressorti que les stagiaires ont peu maîtrisé les connaissances à enseigner et la langue d'enseignement ; ils n'ont pas bien utilisé des matériels didactiques ; et enfin ils n'ont pas mis de stratégies permettant la participation des élèves durant le cours. Ces différents éléments presque oubliés par les stagiaires nous amènent à concevoir des pratiques innovantes se basant sur les concepts clés de la centralisation de l'enseignement/apprentissage aux apprenants et aux besoins locaux de l'éducation. Cela s'appuie sur l'enseignement/apprentissage socio-constructiviste et la prise en compte des besoins des apprenants.

Mots-clé : Enseignement, Sciences Physiques et Chimiques, Pratiques enseignantes, Stagiaires.

Abstract: Quality teaching is a preoccupation for all education stakeholders. This requires a supportive measure at the level of the education system, namely the identification of teacher training needs and the adaptation of the training delivered to the needs of the constantly evolving society. In order to carry out a model review of teaching practices, this article aims to detect the practices undertaken by trainees during the teaching of physical and chemical sciences (PCS) in secondary education. How can we then achieve innovative teaching practices that meet the demands of society? These practices are obtained from the identification of gaps and adaptation to practices aimed at centering on learners and their needs. To do this, we analyzed assessment grids of future teachers' practices during their practical training in three Malagasy public colleges. This assessment described the teaching practices of these trainees. It emerged that the trainees had incapable to control the knowledge to be taught and the language of instruction; they did not use very nicely the didactics materials; and finally, they did not implement strategies allowing student participation during the course. These different elements, almost forgotten by the trainees, lead us to design innovative practices based on the key concepts of centralizing teaching/learning to learners and local educational demands. This is based on socio-constructivist teaching/learning and taking into account learners' needs.

Keywords: Teaching, Physical and Chemical Sciences, Teaching practices, Trainees.

Introduction

Depuis plusieurs années, les acteurs en éducation se concentrent sur la recherche d'une éducation répondant aux besoins de la société (Marcel, 2009). L'identification des facteurs impactant sur la qualité de la formation livrée fait partie de leurs activités prioritaires. En effet, certains de leurs études planchent sur la réduction de l'échec scolaire; et d'autres travaux des chercheurs se penchent sur l'implication des pratiques enseignantes et sur la qualité de l'éducation (Masciotra et *al*, 2010).

Malkoun (2007) a évoqué dans ses travaux de recherche quelques variétés de pratiques telles que les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, d'enseignants, d'élèves, de pratiques pédagogiques, culturelles, professionnelles, institutionnelles, familiales, etc. Pour définir ce concept, Durand (1996), en introduit la théorie de l'activité regroupant le comportement observable et l'activité cognitive qui s'y rapporte. Beillerot (1998) y attache d'un côté les gestes, les conduites, les langages; et de l'autre côté, ce sont les objectifs, les stratégies et les idéologies. Selon Altet (2002, 2017), les pratiques enseignantes sont composées de deux groupes : le premier est l'ensemble des actes observables, actions, réactions; et le second les procédés de mise en œuvre de l'activité dans une situation donnée par une personne, les choix, les prises de décision. Pour cette auteure, celles-ci se divisent clairement en deux, ce sont la partie pédagogique et celle de la didactique. D'autres autres auteurs (Chevallard, 1999; Barbier, 2000; Bru et Talbot, 2001; Blanchard-Laville, 2002; Robert et Rogalski, 2002; Sensevy et Mercier, 2007; Safourcade, 2011) ont tous étudié également ce concept. Ces différents travaux de recherche ont démontré que les pratiques enseignantes sont de concepts complexes et multifacettes. Il est ainsi très pertinent de mener des recherches permettant d'identifier des pratiques efficaces, les facteurs influençant sur ces pratiques et les défis rencontrés par les enseignants. Voilà pourquoi, nous nous intéressons à étudier les pratiques de stagiaires issus de la formation initiale visant à produire de futurs enseignants au niveau du collège à l'échelle de l'éducation nationale malgache.

Ces recherches visent principalement à comprendre les modalités des pratiques enseignantes en classe, leur organisation, leur fonctionnement, les processus en jeu, pour en comprendre leurs conséquences sur les apprentissages des élèves (Bru, 1997). L'enseignement offert par les enseignants peut être un reflet de leurs pratiques de classe ou de la formation qu'ils ont reçue. Plusieurs mesures ont été mises en place au sein des établissements ayant pour vocation de former les futurs enseignants, par exemple la réactualisation de l'offre de formation aux besoins des apprenants et de la société. Des réadaptations ont été effectuées par les chercheurs. Pour y parvenir, une partie des chercheurs travaille sur l'observation effective de classe, une autre partie porte leur attention sur l'étude des dispositifs de formation en place.

En outre, nous avons remarqué que les futurs enseignants du collège malgache issus des écoles de formation telles que l'école normale supérieure (ENS) se heurtent à des nombreuses difficultés dans leurs pratiques. Afin de procéder à une révision de modèle des pratiques enseignantes, cet article vise ainsi à détecter les pratiques entreprises par les stagiaires lors de l'enseignement de sciences physiques et chimiques (SPC). Nous comptons à répondre à la question principale suivante : Comment peut-on alors aboutir à des pratiques d'enseignement efficaces et répondant aux besoins de la société ?

Cette question nous amène à penser que les pratiques d'enseignement répondant aux besoins de la société s'obtiennent à partir de l'identification des lacunes des pratiques en place et de l'adaptation de ces dernières à celles visant une centralisation sur les apprenants et les exigences du monde d'aujourd'hui. Pour y parvenir, nous analysons les grilles d'évaluation de pratiques de futurs enseignants durant de leur stage pratique au collège. Cet outil va nous renseigner l'appréciation des encadreurs sur les pratiques de ces stagiaires.

1. Contexte et problématique

A Madagascar, les enseignants au niveau collégial proviennent de plusieurs sources, certains viennent d'obtenir leur diplôme de baccalauréat, d'autres sont issus des centres de formations des enseignants du collège ou Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique (CRINFP) qui devient Centres Régionaux de Formation et de Recherche Pédagogique (CRFRP). Une part des enseignants du collège ont suivi des études universitaires et reçu une formation initiale, de trois ans, offerte par les ENS. Et après avoir obtenu leur diplôme de licence professionnelle, ces étudiants sont disponibles de suite à enseigner au niveau du collège.

Nous nous intéressons particulièrement à ce troisième groupe d'enseignants du collège, car à Madagascar, par exemple, l'Etat compte beaucoup sur la formation dispensée par ces enseignants qui ont reçu une formation pédagogique de niveau très élevé. Pour cela, nous étudions particulièrement les pratiques pédagogiques des futurs enseignants de SPC du collège malgache issus des ENS. Au collège malgache, les enseignants de cette discipline jouent un rôle crucial dans la formation des élèves. Cependant, les futurs enseignants peuvent rencontrer des défis dans leurs pratiques. À quels défis les futurs enseignants de SPC font face dans leurs pratiques enseignantes au collège malgache ? Comment les futurs enseignants peuvent-ils développer des pratiques enseignantes efficaces pour améliorer les résultats des élèves en SPC ? Quel(s) dispositif(s) devrait-on mettre en place pour la formation initiale des futurs enseignants de sciences physiques et chimiques au collège malgache ?

Les pratiques des futurs enseignants de SPC au collège malgache sont déterminantes pour la réussite des élèves. Nous allons ainsi tester par la suite l'hypothèse suivante : En identifiant les défis potentiels et en mettant en place des stratégies pour les relever, les futurs enseignants pourraient améliorer leur pratique enseignante, voire apporter des innovations et contribuer à la réussite éducative des élèves.

En d'autres termes, nous pourrions aboutir à des pratiques enseignantes innovantes visant à la réussite des apprenants et au développement local si nous arrivons à repérer les défis potentiels à prendre en compte dans la conduite de classe des enseignants stagiaires. Pour ce faire, nous allons développer dans le paragraphe suivant le cadrage méthodologique de notre recherche.

2. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, nous avons recours à une approche mixte de recherche : la méthode qualitative et la méthode quantitative. L'étude a concerné 48 futurs-enseignants, en stage pratique, ayant tenu de la discipline sciences physiques et chimiques au niveau du collège.

Nous avons choisi un échantillonnage par convenance. Il comporte trois collèges publics dont deux, c'est-à-dire le Collège d'Enseignement Général (CEG) Joël RAKOTOMALALA et CEG Ambatovory, sis dans la Circonscription Scolaire (CISCO) de Fianarantsoa et un collège, le CEG Isorana, situé dans la circonscription scolaire d'Isandra. Ces trois établissements sont tous sous l'administration de la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) Haute Matsiatra qui s'installe au niveau de la province de Fianarantsoa à Madagascar.

Les 48 enseignants retenus durant cette investigation sont répartis comme suit : i) trente-huit (38) futurs-enseignants ont effectué leur stage pratique auprès du CEG Joël RAKOTOMALALA ; 2) huit (8) autres futurs-enseignants ont fait leur stage au CEG Ambatovory ; et iii) deux (2) autres futurs-enseignants ont été observés au CEG Isorana.

Notons que l’observation a été réalisée par le chercheur et les encadreurs de stage de ces futurs-enseignants du collège.

Les outils ayant servi à la collecte des données se présentent comme suit :

- Une note au vol menée par le chercheur sur la pratique des enseignants ;
- Une grille d’observation relative à la pratique de classe sur la discipline SPC, complétée par les encadreurs ;
- Un guide d’entretiens individuels semi-directifs et d’auto-évaluation relatifs à la pratique de classe.

Cette grille a été complétée par les encadreurs et comporte les renseignements ci-après : les noms et prénoms du stagiaire et de l’encadreur, la durée de stage qui est de 2 mois, les appréciations de l’encadreur (sur : les assiduités du stagiaire, les tenue et comportement humain, la maîtrise de connaissance [leçons et exercices], la langue [utilisation du bilinguisme et voix], l’utilisation des matériels didactiques, la maîtrise de la classe et enfin la participation des élèves.), les suggestions de l’encadreur pour améliorer les pratiques du stagiaire, et le visa du chef d’établissement d’accueil.

Juste après la séance, cette observation a été suivie d’un entretien d’auto-évaluation mené par le chercheur qui était présent durant le cours.

Les données, issues de l’observation de séances de cours, de grille complétée par les encadreurs et d’entretiens, sont exploitées et analysées par le chercheur pour soulever les points positifs et les points à améliorer durant l’échange verbale.

Mais avant d’entrer dans la discussion, le paragraphe suivant nous expose les résultats issus de l’observation des pratiques de ces 48 futurs-enseignants en stage pratique.

3. Résultats

En premier lieu, nous allons décrire les données sur les établissements qui ont participé dans cette recherche. Il est à signaler que ces établissements ont déjà l’habitude de recevoir des stagiaires.

3.1. Données relatives aux établissements visités

Le tableau ci-dessous montre les trois collèges d’enseignement général (CEG) qui accueillent les stagiaires impliqués dans cette recherche.

Nom de l’Établissement d’accueil	Nombre des stagiaires reçus
CEG Isorana	2 soit 4%
CEG Joël RAKOTOMALALA	38 soit 79%
CEG Ambatovory	8 soit 17%
Total	48 soit 100%

Tableau 1. Les établissements scolaires visités (Source : L’auteur)

D’après ce tableau 1, trois CEG ont reçu les 48 stagiaires, ce sont les CEG Isorana dans la CISCO Isandra, le CEG Joël RAKOTOMALALA et le CEG Ambatovory. Ces deux derniers CEG sont situés dans la CISCO de Fianarantsoa.

Les stagiaires se répartissent comme suit dans ces établissements : deux futurs-enseignants soit 4% reçus au CEG Isorana, 38 futurs-enseignants soit 79% accueillis au CEG Joël RAKOTOMALALA et 8 soit 17% au CEG Ambatovory.

Une grande partie, c’est-à-dire environ de 80%, des stagiaires a donc effectué leurs pratiques de classe au CEG Joël RAKOTOMALALA. Et les 20% restants de ces futurs

enseignants ont réalisé leur stage aux CEG Isorana et Ambatovory. Dans le paragraphe ci-après, nous allons présenter les classes tenues par les stagiaires.

3.2. Données relatives aux classes observées

Le tableau 2 ci-après développe les classes dans lesquelles les futurs-enseignants ont effectué le stage pratique. Dans ce tableau, nous avons remarqué que la classe de troisième préparant l’examen officiel BEPC¹ ne reçoit aucun stagiaire.

Classe	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre d’enseignants	20	14	14	0
48 soit 100%	20 soit 42%	14 soit 29%	14 soit 29%	0 %

Tableau 2. Les classes observées (Source : L’auteur)

Nous avons déjà signalé ci-dessus que seules les classes intermédiaires comme les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont tenues par les stagiaires. Selon toujours le tableau précédent, 20 des stagiaires soit 42% ont tenu la classe de 6^{ème}, 14 futurs-enseignants soit 29% ont tenu la classe de 5^{ème} et 29% également pour ceux qui ont pris la classe de 4^{ème}. Entrons maintenant, dans ce qui suit, dans le détail des pratiques développées par ces futurs enseignants.

3.3. Données relatives aux pratiques enseignantes

Ce paragraphe donne des informations sur les pratiques d’enseignement observées par les encadreurs de stage chez ces futurs enseignants du collège. Le tableau ci-après décrit ainsi les appréciations des encadreurs de stage sur les activités d’enseignement réalisées par ces stagiaires.

Pratiques observées	*A	*B	*C	*D	Remarques
Assiduités	36 soit 85,71%	6 soit 14,29%	0 soit 0%	0 soit 0%	42 soit 100%
Tenue et comportement humain	29 soit 63%	17 soit 37%	0 soit 0%	0 soit 0%	46 soit 100%
Maîtrise des connaissances (Leçons et exercices)	8 soit 17,78 %	29 soit 64,44 %	8 soit 17,78 %	0 soit 0%	45 soit 100%
Langue (Utilisation du bilinguisme et voix)	3 soit 6,67 %	27 soit 60 %	15 soit 33,33 %	0 soit 0%	45 soit 100%
Utilisation des matériels didactiques	3 soit 6,52%	17 soit 36,96 %	26 soit 56,52 %	0 soit 0%	46 soit 100%
Maîtrise de la classe	14 soit 33,33 %	16 soit 38,10 %	12 soit 28,57 %	0 soit 0%	42 soit 100%
Participation des élèves	14 soit 35,9%	15 soit 38,46 %	10 soit 25,64%	0 soit 0%	39 soit 100%
*A : Excellent ; B : Satisfaisant ; C : Moyen ; D : Médiocre.					

Tableau 3. Données sur les appréciations de l'encadreur (Source : L’auteur)

¹ BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle (de l'enseignement secondaire)

D'après ce tableau 3, les appréciations ci-après surpassent en termes de proportion par rapport aux autres dans chaque rubrique suivante : pour les « assiduités des stagiaires », 36 encadreurs soit 85,71% ont partagé le même avis sur l'item « excellent » ; en ce qui concerne la « tenue et comportement humain », 29 des encadreurs soit 63% ont été d'accord sur « excellent » ; 29 soit 64,44 % ont dit que les connaissances (leçons et exercices) » sont peu maîtrisées par les stagiaires et la majorité des encadreurs ont attribué l'appréciation « satisfaisant » pour la prestation des stagiaires ; la même appréciation précédente a été identifiée sur la rubrique « langue (utilisation du bilinguisme et voix) », c'est-à-dire 27 soit 60 % des encadreurs ont attribué le « satisfaisant » ; 26 soit 56,52 % des encadreurs ont trouvé que les stagiaires ne sont pas plutôt très convaincus sur « l'utilisation des matériels didactiques », donc la majorité des encadreurs ont évalué le niveau comme « moyen » ; la maîtrise de la classe a reçu l'appréciation « satisfaisant » pour la majorité des encadreurs qui sont au nombre de 16 soit 38, 10 %, cela veut dire que les stagiaires n'ont pas d'autorité sur leurs classes, 15 encadreurs soit 38,46 % ont trouvé que les stagiaires n'envisagent pas « la participation des élèves » durant la séance et cette majorité d'encadreurs ont accordé l'appréciation « satisfaisant ».

Même-si les renseignements développés ci-dessus sur les pratiques des stagiaires sont si brefs par rapports aux informations indiquées dans le tableau n°4, cela nous permet d'identifier les tendances de pratiques de ces stagiaires. Donc, dans ce qui suit, nous allons donner nos points de vue sur ces résultats, plus particulièrement sur les pratiques de ces futurs enseignants en stage pratique.

4. Discussion

Les résultats de l'étude révèlent plusieurs éléments d'informations sur les pratiques des stagiaires. Nous avons remarqué d'abord que les responsables des établissements scolaires locaux n'osent pas mettre sous la responsabilité des stagiaires les classes d'examen. Cela s'explique, d'après l'entretien avec les responsables et les encadreurs, du fait que les stagiaires n'ont pas encore en leur disposition les compétences ou plutôt les expériences nécessaires pour préparer les apprenants à faire face aux épreuves telles que celles des examens officiels, comme le BEPC.

En outre, selon les données ci-dessus (Cf. §-3.3), les encadreurs apprécient beaucoup les assiduités et les tenue et comportement humain des futurs-enseignants en stage. Ces postures sont très importantes pour un vrai professionnel-enseignant. Celles-ci restent des conduites superficielles ; mais elles peuvent avoir de l'impact sur l'autorité de l'enseignant au sein de la classe, voire sur son image envers les autres dans l'établissement où il travail. Ces attitudes comptent également pour la rigueur et la mise en confiance personnelle des enseignants.

Les encadreurs ont constaté également que les enseignants-stagiaires n'ont pas encore bien maîtrisé les rubriques telles que les connaissances à enseigner, la langue d'enseignement, la gestion de classe et participation des élèves. Ces constats confirment les soucis des responsables des établissements scolaires évoqués précédemment qui ont pensé que ces stagiaires n'ont pas encore des postures langagières cognitives et corporelles requises pour un vrai professionnel capable de tenir une classe. Ces postures se manifestent, selon Bucheton (2021), comme un ensemble de gestes qui fonctionnent ensemble pour intervenir dans une situation. Selon cette auteure, ces gestes ont obligé chaque enseignant à mettre en œuvre les cinq préoccupations suivantes : i) le pilotage de la leçon qui regroupe l'organisation et la cohérence de la séance ; ii) l'atmosphère qui concerne la maintenance des espaces dialogiques au sein de la classe ; iii) le tissage qui a permis de faire du lien entre ce que l'élève sait déjà ; l'étayage qui va aider l'élève à dire et à faire sans faire à sa place ; et enfin les savoirs visés qui requièrent la conformité des savoirs enseignés aux programmes. La non maîtrise de ces

préoccupations, qui ont été délaissées par les stagiaires, a un effet négatif non seulement sur la réussite des élèves mais aussi sur les images de ces futurs-enseignants en stage, voire sur les formations offertes à ces stagiaires. Dès la formation aux ENS, il est ainsi indispensable de renforcer les côtés didactiques et pédagogiques dans les pratiques d'enseignement de ces stagiaires, car ces parties négligées sont généralement incluses dans ces deux modules. Dans l'exercice de son métier, l'enseignant, stagiaire ou non, devrait avoir une nouvelle posture en réalisant de manière autonome ses tâches intellectuelles qui engagent sa responsabilité. Dans ce cas, il serait un praticien réflexif, capable de mener une analyse réflexive de ces pratiques et des résultats de celles-ci. L'enseignant deviendrait ainsi un stratège qui ne se contente pas seulement de ses connaissances de base, mais il les actualise, tente d'autres approches pour afin de réformer sa pratique (Perrenoud, 1998).

Parlons particulièrement de la gestion de classe. La gestion, c'est l'enchaînement d'actions visant à planifier, organiser, diriger et contrôler les ressources d'une organisation afin d'atteindre des buts précis (Ramiandrisoa, 2022). Dans le cadre scolaire, la gestion de classe regroupe l'ensemble des mesures prises et des activités menées par l'enseignant pour que ses élèves apprennent avec succès les savoirs visés. Elle a comme objectif d'optimiser le temps d'apprentissage en gérant de façon appropriée le comportement des élèves et les contenus pédagogiques. Elle nécessite, de la part de l'enseignant, des connaissances théoriques sur la psychologie de l'adolescent et la dynamique du groupe classe. Celle-ci demande également un certain savoir-faire pédagogique et un savoir-être indispensables à l'exécution correcte de cette tâche. La négligence de la gestion de classe pourrait impacter négativement aux résultats des apprentissages des élèves.

La gestion de classe requiert de l'enseignant sa capacité à mettre en œuvre de variétés de pédagogie : ce sont la pédagogie active et participative et la pédagogie de construction. En effet, avec la pédagogie active et participative appelée aussi pédagogie de réussite, l'élève joue un rôle actif durant l'apprentissage. Il prend des initiatives, s'exprime librement, cherche des solutions à des situations problèmes qui se posent à lui. Les caractéristiques de cette première variété de pédagogie sont les suivantes : i) elle met l'élève au centre des apprentissages ; ii) elle est interactive ; iii) les enseignants se montrent plus flexibles dans leur enseignement ; iv) les murs parlants ; v) elle part des situations réelles de la vie ; vi) une variété de formes d'évaluation est utilisée ; vii) les élèves doivent recevoir du *feed-back* avant de donner une autre évaluation ; viii) une activité fonctionnelle qui vient répondre à un besoin. Avec cette pédagogie qui privilégie la centration sur l'apprenant, ce dernier est appelé à construire lui-même ses savoirs dans une démarche actionnelle, d'où la construction de son autonomie. Dans ce cas, l'enseignant et l'élève changent de statut. En effet, un élève est dit autonome quand il est capable de : prendre en charge son apprentissage ; s'adapter à toute situation d'apprentissage ; réaliser ses tâches individuellement ou en groupes ; poser des questions et demander des explications ; utiliser les ressources et les outils mis à sa disposition de façon adéquate ; justifier ou argumenter son opinion ; évaluer ses idées et celles des autres ; repérer ses progrès au risque de se décourager ; se juger pour progresser ; orienter son travail de façon autonome. L'enseignant, quant à lui, joue le rôle d'accompagnateur dans la construction de l'autonomie de l'élève. Il est appelé à : être animateur, limitant sa prise de parole et encourager une participation verbale ou non et spontanée des élèves ; apprendre aux élèves à assumer de plus en plus d'initiative et de responsabilité ; identifier et gérer les différences existantes dans sa classe ; veiller à l'alternance des formes de travail mises en œuvre qui doivent être réfléchies et permettre aux élèves d'apprendre à travailler seuls, en petit/grand groupe, ou travail collectif ; corriger les erreurs et les valoriser ; faire respecter les idées de l'autre ; aider l'élève à découvrir ses aptitudes ; guider le progrès individuel de chaque élève ; favoriser la prise de conscience, sans jamais faire violence aux personnes. Bref, dans cette pédagogie qui privilégie la construction et non la transmission de savoir, l'enseignant se charge non

seulement de mettre en œuvre la pédagogie centrée sur l'élève mais aussi d'instaurer un climat favorable à l'apprentissage réussi en améliorant ses méthodes de travail (Abou-Samra, 2022).

Pour cette auteure, la seconde variété de la pédagogie, c'est-à-dire pédagogie de construction, se base sur une pratique d'enseignement/apprentissage qui attribue une grande activité à l'apprenant considéré comme acteur de ses propres apprentissages. Elle met l'apprenant en situation de construire les savoirs visés. Il revient donc à chaque enseignant d'aider l'élève pour qu'il puisse apprendre à penser, à utiliser les pré-requis ainsi que les savoirs appris et surtout à construire les savoirs ciblés. Pour ce faire, lors de la pratique de classe, il est à : tenir compte des connaissances antérieures des apprenants (les pré-requis) ; accompagner et stimuler le désir d'apprendre chez les apprenants ; favoriser les interactions entre les apprenants ; privilégier la découverte autonome du savoir et faire fonctionner le tâtonnement ; ne pas reprocher l'erreur, mais la valoriser et l'exploiter ; partir des intérêts et des besoins manifestés par les apprenants ; inciter la liberté d'expression et la créativité ; inviter les apprenants à réfléchir sur leurs apprentissages. Dans ce cas, l'enseignant n'est plus celui qui détient le savoir, il devient un médiateur/facilitateur, limitant son intervention langagière ou non et encourageant une participation active des apprenants.

Nous avons remarqué aussi que les stagiaires ont presque négligé l'utilisation des matériels didactiques. En sciences telles que la discipline SPC, la manipulation des objets concrets est très importante et facilite la construction des connaissances et compétences chez les apprenants (Kane, 2012). L'enseignement/apprentissage de SPC fait partie des sciences expérimentales et requiert, par exemple, une expérimentation, une modélisation des concepts en physique ou en chimie lors de la construction des savoirs avec les approches constructivisme et socio-constructivisme qui sont très indispensables pour la centralisation de l'enseignement/apprentissage sur les apprenants. Cela permet également de contextualiser l'enseignement, diminue considérablement l'abstraction durant le cours et incite la motivation des élèves. Les matériels didactiques rassemblent les moyens matériels maniables utilisés lors d'une séance de cours ou travaux pratiques pour organiser un enseignement dans une discipline donnée. Ils sont les auxiliaires indispensables de l'action pédagogique. Quelle que soient leur quantité et leur qualité, il appartient à l'enseignant de mettre en œuvre ses compétences professionnelles pour en faire des outils d'appoint au service de l'activité pédagogique. La manière dont ces outils sont utilisés conditionne l'efficacité de l'enseignement/apprentissage. Et l'impact des savoirs enseignés en dépend largement. Le fait de délaisser l'emploi des matériels didactiques dans le processus d'enseignement peut transformer l'enseignement en cours théorique qui peut impacter négativement sur la motivation des apprenants, voire sur leurs résultats scolaires. Cette négligence de l'aspect pratique a été déjà identifiée par Tsimilaza et Randriamanantena (2024) dans leurs travaux de recherche. Selon ces auteurs, les enseignants délaissent la partie pratique de l'enseignement de SPC et préfèrent miser sur la méthode magistrale. Cette recherche a évoqué également l'insuffisance de la culture scientifique des élèves, en l'occurrence, la culture concernant les concepts en physique ou en chimie et leurs utilités, la connaissance des produits de la physique et de la chimie utilisés dans la vie quotidienne et la connaissance de théories y afférents à cause des cours beaucoup trop théoriques.

Les futurs-enseignants de sciences physiques et chimiques au collège peuvent rencontrer ainsi plusieurs défis à relever, à savoir : i) la maîtrise des contenus scientifiques, car les futurs-enseignants devraient avoir une bonne maîtrise des contenus scientifiques pour enseigner efficacement ; ii) la gestion de la classe, c'est-à-dire les futurs-enseignants devraient être capables de gérer de manière efficace la classe pour maintenir l'ordre et favoriser l'apprentissage ; iii) l'utilisation des ressources pédagogiques, puisque les futurs-enseignants devraient être capables de filtrer et d'utiliser des ressources pédagogiques appropriées pour soutenir l'apprentissage des élèves ; iv) la prise en compte de la diversité des élèves. Autrement

dit, les futurs-enseignants devraient prendre en compte la diversité des élèves, notamment en termes de niveau de compréhension et de besoins spécifiques. L’utilisation des matériels didactiques adéquats et inspirés de l’environnement immédiat des élèves a permis de mettre en relation l’enseignement/apprentissage des sciences et la vie quotidienne au niveau de la société où se trouve l’établissement scolaire. Cela est également une source de motivation pour les élèves.

Et enfin, pour développer des pratiques enseignantes efficaces, les futurs-enseignants de sciences physiques et chimiques au collège devraient compléter les carences sur leurs pratiques et peuvent :

- Participer habituellement à des formations continues, c’est-à-dire, les futurs-enseignants devraient participer à des formations continues pour améliorer leur maîtrise des contenus scientifiques et leur pratique enseignante.

- Utiliser des ressources pédagogiques innovantes. En d’autres termes, les futurs enseignants devraient avoir l’habitude d’utiliser des ressources pédagogiques innovantes, telles que les technologies de l’information et de la communication, pour soutenir l’apprentissage des élèves.

- Développer des stratégies de gestion de classe efficace. Autrement dit, les futurs enseignants devraient développer des stratégies de gestion de classe pour maintenir l’ordre et favoriser l’apprentissage. La direction de l’inspection et de l’encadrement pédagogique du Ministère de l’éducation nationale malgache a publié dans son site officiel des stratégies pour gérer efficacement une classe. En effet, selon cette institution (MEN, 2024), les trois principales composantes de la gestion de classe efficace sont les suivantes: i) structurer les activités des apprentissages ; ii) établir ensemble les règles de classe ; iii) motiver les élèves aux tâches et à l’apprentissage.

- Prendre en compte la motivation et la diversité des élèves, c’est-à-dire les futurs-enseignants devraient inciter à la motivation et prendre en compte la diversité des élèves en adaptant leur enseignement pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. En effet, un élève qui se sent accueilli, écouté, considéré et respecté est plus motivé à apprendre et à respecter les règles de vie (MEN, 2024).

Bref, pour améliorer les pratiques de ces stagiaires, il est encore à combler les éléments encore non bien maîtrisés et évoqués précédemment. À part cela, il faut penser toujours à la recherche des pratiques enseignantes efficaces et qui ont permis de prendre en main la construction de leurs propres connaissances. Ces différents éléments presque oubliés par les stagiaires nous amènent à concevoir des pratiques innovantes se basant sur la concentration du processus de l’enseignement/apprentissage aux besoins des apprenants et au développement local. Cela s’appuie sur l’enseignement/apprentissage socio-constructivisme et la prise en compte des besoins des apprenants.

Dans cette optique, Vacher (2018) propose les pratiques d’enseignement/apprentissage ci-après, pour faire varier les entrées dans l’apprentissage/l’enseignement : diversifier i) les structures sociales dans les classes ou le groupe, ii) l’entrée en relation avec l’élève ou le groupe, iii) la nature de l’activité, la gestion de l’apprentissage, iv) les supports, v) l’évaluation, vi) la préparation de son intervention, vii) les modes de relation avec les partenaires. Ces variations des pratiques visent à aménager l’environnement propice d’apprentissage efficace.

Nous voulons faire soulever particulièrement les points évoqués dans les fiches d’analyse des pratiques enseignantes suivant la démarche OPERA² (APPRENDRE³, 2024), ci-après, dans la grille d’observation conçue durant cette recherche : D’abord, la gestion et organisation de la classe : la gestion de la classe est le processus par lequel l’enseignant

² OPERA : Observation des Pratiques Enseignantes dans leur Rapport avec les Apprentissages des élèves.

³ APPRENDRE : Appui à la Professionnalisation des PRatiques ENseignantes et au Développement de Ressources.

organise sa classe pour favoriser les apprentissages des élèves. L’enseignant est celui qui contrôle la classe pour assurer un enseignement et des apprentissages efficaces. La gestion de classe est un acte professionnel de l’enseignant qui regroupe plusieurs éléments tels que le climat organisationnel ou le climat de la vie de la classe, le contenu organisationnel (exemples : les objectifs des programmes d’études, les démarches, stratégies d’enseignement et méthodologies de travail intellectuel, etc...), la gestion des apprentissages (exemples : planification du cours, animation et médiation de l’enseignant ,...) et l’organisation pédagogique (gestion du temps, aménagement de l’espace, gestion des groupes de travail, utilisation des moyens d’enseignement, utilisation des matériels didactiques et pédagogiques). Au niveau de la classe, la gestion et l’organisation ont des répercussions positives ou négatives aussi bien sur le climat de la classe que sur les élèves et sur l’efficacité pédagogique.

Ensuite, le *leadership* et autorité : le leadership en pédagogie est la fonction exercée avec un certain style dans une classe par un enseignant placé en situation pédagogique afin que l’apprenant progresse dans son apprentissage. Il fait appel au savoir-faire de l’enseignant et à son autorité, c’est-à-dire à son style de gestion de la classe, de leadership. Cela nécessite à l’enseignant un mode de relations, le climat qu’il instaure, des actions, et des conditions d’apprentissage mises en place qui favorisent la construction efficace de connaissances visées chez les apprenants ;

Et enfin, la discipline et gestion des conflits : la discipline bien instaurée et la bonne gestion de conflits assurent que les activités en classe aboutissent sur l’apprentissage effectif pour tous les apprenants. Il est à signaler que ces éléments sont bien présents dans la grille d’observation, mais son explicitation nous a permis de suivre leurs mises en œuvre durant les pratiques de classe. De plus, ces rubriques bien développées regroupent les cinq préoccupations (ou gestes professionnels) évoquées par Bucheton (2021) dans son multi-agenda. Ces préoccupations et leur développement dans la grille d’observation peuvent aider davantage les futurs-enseignants à s’autoévaluer durant leurs pratiques de classe.

Conclusions

Dans cette recherche, il a été question de comprendre les pratiques des enseignants-stagiaires durant leur enseignement dans les trois collèges publics ayant accepté de collaborer. Notre objectif était de procéder à une révision de modèle des pratiques enseignantes à partir de l’identification des pratiques entreprises par les stagiaires lors de l’enseignement de SPC au niveau du collège. Nous avons vérifié et confirmé que l’amélioration des pratiques d’enseignement s’obtient à partir de l’identification des lacunes dans la pratique enseignante en place et de son adaptation aux pratiques innovantes visant une centralisation sur les apprenants et à leurs besoins. En tant que stagiaires, des lacunes ont été identifiées dans leurs pratiques ; mais celles-ci nous amènent à proposer des pistes d’innovations aussi bien sur les pratiques d’enseignement que sur la grille d’observation afin d’aboutir à des stratégies et pratiques d’enseignement plus efficaces. Nous avons pris également des pratiques d’enseignement proposées par les autres auteurs tels qu’APPENDRE (2024), Bucheton (2021) et Vacher (2018). Ces pratiques ont été déjà expérimentées avec beaucoup d’efficacité dans plusieurs pas dans le monde. Et en couplant ces pratiques avec celles que nous avons identifiées dans cette recherche, l’apprentissage efficace et fructueux n’est plus un rêve pour les futurs enseignants de SPC au collège. Mais qu’est-ce qui se passe au niveau du lycée ? Est-ce que les futurs-enseignants ont, dans ce niveau, les compétences requises pour être professionnel enseignant au lycée ?

Références bibliographiques

- Abou Samra, M. E. (2022). *Guide produit dans le cadre d'un atelier organisé par APPRENDRE*.
- Altet, M. (2002, du 30 septembre au 1^{er} octobre). *Les "pratiques enseignantes": une notion englobante opératoire pour la recherche ou "décrire, caractériser, expliquer et comprendre les pratiques avant de les évaluer*. Actes du Séminaire à l'université de Nantes.
- Altet, M. (2017). *L'observation des pratiques enseignantes effectives en classe : recherche et formation*. Université de Nantes.
- Appui à la Professionnalisation des Pratiques Enseignantes et au Développement de Ressources (2024). *Fiches d'analyse des pratiques enseignantes suivant la démarche OPERA*.
- Barbier, J-M. (2000). *Analyse de la singularité de l'action*. PUF.
- Beillerot, J. (1998). *Formes et formations du rapport au savoir*. L'Harmattan.
- Blanchard-Laville, C. (2002). De la codisciplinarité en sciences de l'éducation. In J.-F. Marcel, (Ed.), *Les sciences de l'éducation. Des recherches, une discipline* (pp. 19-41). L'Harmattan.
- Bru, M. & Talbot, L. (2001). Les pratiques enseignantes: une visée, des regards. *Les dossiers des sciences de l'éducation* (pp. 9-33). Presses universitaires du Mirail.
- Bru, M. (1997, 3-4-5 octobre). *Pour un nouveau regard sur les pratiques enseignantes* [Communication]. Colloque Défendre et Transformer l'Ecole pour tous, Marseille.
- Chevallard, Y. (1999). L'analyse des pratiques enseignantes en théorie anthropologique de didactique. *Recherches en didactique des mathématiques*, 19 (2), 221-266.
- Durand, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. PUF.
- Kane, S. (2012). Élargir les enjeux d'apprentissage pour rénover les travaux pratiques de physique au collège dans un cadre de formation continue. *Rev. Ivoir. Sci. Technol.*, 19, 34-57.
- Malkoun, L. (2007). *De la caractérisation des pratiques de classes de physique à leur relation aux performances des élèves : étude de cas en France et au Liban* [Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2 et Université Libanaise].
- Marcel, J.-F. (2009). De la prise en compte des pratiques enseignantes de travail partagé. *Les Nouveaux Cahiers de la Recherche en Education*, 12 (1), 47-64.
- Masciotra, D. Medzo, F. & Jonnaert, Ph. (2010). *Vers une approche située en éducation : réflexions, pratiques, recherches et standards*, 233 p. Cahiers scientifiques de l'ACFAS.
- Perrenoud, P. (1998). La transposition didactique à partir de pratiques : des savoirs aux compétences. *Revue des sciences de l'éducation*, 24(3), 487-514.
- Robert, A. & Rogalski, J. (2002). Le système complexe et cohérent des pratiques des enseignants de mathématiques : une double approche. *Revue canadienne de l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies*, 2(4), 505-528.
- Safourcade, S. (2011). Les pratiques enseignantes au collège. *Recherches et éducations*, 109-125.
- Sensevy, G. & Mercier, A. (2007). *Agir ensemble : Eléments de théorisation de l'action conjointe du professeur et des élèves*. Presses Universitaires de Rennes.
- Tsimilaza, A. & Randriamanantena, M. (2024). Considération du rapport sciences-sociétés et acculturation scientifique dans l'enseignement/apprentissage de chimie. *Hybrides*, 2(4), 321-337.
- Vacher, Y. (2018). *Diversifier ses pratiques d'enseignement de la maternelle à l'université. La boîte à outils du professeur*. Dunod.

Annexe n°1 : Grille d'observation

Etablissement :

Nom et prénoms du Stagiaire :

Classe tenue:

Stage effectué du..... au.....

Nom et prénoms de l'encadreur :

I.M./C.I.N. de l'encadreur :

GRADE de l'encadreur: CORPS:

	*A	*B	*C	*D	CORPS	REMARQUES
Assiduités						
Tenue et comportement humain						
Maîtrise de connaissance (Leçons et exercices)						
Langue (Utilisation du bilinguisme et voix)						
Utilisation des matériels didactiques						
Maîtrise de la classe						
Participation des élèves						

SUGGESTIONS :

Tableau 1. Grille d'appréciation (Source : ENS Fianarantsoa)

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

L'ENCADREUR

*A : Excellent ; B : Satisfaisant ; C : Moyen ; D : Médiocre

{SECTION 4}

SCIENCES

ENVIRONNEMENTALES



Rôles des principaux acteurs locaux intervenant dans la sécurité de l'eau et la résilience climatique dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué

Roles of the main local actors involved in water security and climate resilience in the municipalities of Dassa-Zoumé and Glazoué

Isséré Joseph DOSSOU

Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

Email : isserejo@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0005-9826-9917>

Résumé : Les communes de Dassa-Zoumé et Glazoué subissent les affres du changement climatique dont les effets néfastes affectent la production agricole. Les acteurs locaux jouent des rôles pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique. L'objectif de cette étude est d'identifier les principaux acteurs locaux et d'apprécier leurs rôles. L'approche participative a été privilégiée lors de la collecte des données. Les investigations sur le terrain ont été faites à partir de la détermination d'un échantillon par la méthode de choix raisonné. Les méthodes déployées pour collecter les informations ont comporté la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. Toutes les informations collectées ont fait l'objet de traitement et d'analyse. En matière de résultats, trois principaux acteurs locaux ont été recensés : les exploitants agricoles qui sont les acteurs de premier plan en ce sens que ce sont eux qui vivent les réalités des effets du changement climatique sur la production agricole, qui font le diagnostic de façon empirique pour identifier ses effets néfastes sur leurs activités agricoles, qui proposent les actions d'adaptation qu'ils jugent nécessaires et qu'ils expérimentent en tenant compte du relief des terroirs, de la nature des sols, de l'eau disponible et de leurs capacités socio-économiques ; les structures déconcentrées et décentralisées techniques qui assurent l'encadrement des exploitants agricoles et qui sont les acteurs de deuxième plan ; et les ONG, acteurs de troisième plan, qui assurent les appuis-conseils au profit des exploitants agricoles.

Mots-clé : Résilience climatique, sécurité de l'eau, principaux acteurs locaux, Dassa-Zoumé, Glazoué

Abstract : The municipalities of Dassa-Zoumé and Glazoué are suffering from the effects of climate change, which negatively impacts agricultural production. Local actors play roles in ensuring water security and climate resilience. The objective of this study is to identify the main local actors and appreciate their roles. A participatory approach was favored in the data collection process. Field investigations were conducted based on the determination of a sample using a reasoned choice method. The methods deployed to collect information included documentary research and field surveys. All collected information was processed and analyzed. In terms of results, three main local actors were identified: the agricultural operators who are the key players in this regard, as they are the ones who experience the realities of the effects of climate change on agricultural production, who empirically diagnose to identify its harmful effects on their agricultural activities, who propose the adaptation actions they deem necessary and experiment with them taking into account the relief of the land, the nature of the soils, the available water, and their socio-economic capacities; the decentralized and deconcentrated technical structures that provide support to agricultural operators and are the secondary players; and the NGOs, the tertiary players, that provide advisory support for the benefit of agricultural operators.

Keywords: Climate resilience, water security, key local actors, Dassa-Zoumé, Glazoué.

Introduction

L'Afrique en général et, l'Afrique de l'Ouest en particulier est vulnérable à la variabilité et aux changements climatiques. Cette situation s'explique par les caractéristiques physiques et socio-économiques qui la prédisposent à être affectée, de façon disproportionnée, par les effets négatifs des variations du climat (UICN-BRAO et *al.*, 2003 cité par AGONVI, A., M., A., 2015, p. 7). L'OMM et le PNUE (2002, p. 23) prédisent que les changements climatiques auraient des impacts socio-économiques et environnementaux négatifs, principalement en Afrique sub-saharienne. Pour la FAO (2007, p.19), l'agriculture est le secteur le plus affecté par le changement des régimes climatiques et sera de plus en plus vulnérable à l'avenir. Selon IPCC (2001) ; FAO (2002) cité par E., Ogouwale (2006, p. 17), un climat modifié, qui se traduit par une amplification des phénomènes extrêmes dans certains pays des régions intertropicales a des impacts sur l'agriculture.

L'eau est un intrant clé pour les secteurs de la croissance économique. Elle contribue à l'emploi, à la création de postes et au PIB (AMCOW, 2013, p. 2). Mais, elle subit les effets néfastes des changements climatiques. En effet, quand la « planète bleue » se réchauffe, ses effets se font sentir à travers les problèmes liés à l'eau. Il existe donc un lien étroit entre l'eau et les changements climatiques. Ceux-ci ont des effets sur la disponibilité, la qualité et la quantité de l'eau pour répondre aux besoins humains de base, et menacent la jouissance effective des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement pour des milliards de personnes (UNESCO, ONU-Eau, 2020, p.1). La bonne gestion de la ressource en eau influe positivement sur les changements climatiques. Les efforts pour assurer la sécurité en eau grâce à une gestion efficace de l'eau contribuent aux objectifs de développement, à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe (AMCOW, 2013, p. vi).

Le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique, connaît les affres des changements climatiques et développe des moyens et méthodes d'adaptation aux changements climatiques. Il fournit donc des efforts pour renforcer la sécurité en eau et la résilience climatique en réponse aux effets du changement climatique. Ceci est confirmé par Ogouwale (2004) cité par Ogouwale (2006, p.24) lorsqu'il écrit : « dès lors, les changements climatiques, un des plus grands défis de ce siècle, qui exigent une réponse à l'échelle mondiale, mobilisent et continuent de mobiliser la communauté scientifique du Bénin ». Les acteurs locaux ne sont pas restés inactifs. Ils jouent d'importants rôles en matière de la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Selon Sombroek et Gommès (1997) ; l'ONM et PNUE (2002) cités par Houssou-Goe (2008, p. 1), pour réduire les effets néfastes, directs ou indirects potentiels des changements climatiques sur le système agroalimentaire, les populations doivent s'adapter aux changements climatiques et les systèmes économiques devront être adaptés aux futurs contextes climatiques.

Les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué qui constituent le cadre géographique de cette recherche menée d'août 2023 à octobre 2023, sont agricoles et, l'agriculture y est exclusivement pluviale. Elles n'échappent pas aux changements climatiques et à leurs effets socio-environnementaux. Ses acteurs locaux jouent donc des rôles pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique qui méritent d'être connus.

Pour cerner la thématique, la méthodologie développée dans le processus de collecte des données est participative. Cette démarche a permis de recueillir toutes les informations nécessaires à la maîtrise du thème auprès des cibles. Les outils utilisés pour la collecte des données sur le terrain sont des cartes pour connaître la situation géographique de la zone de recherche et, le guide d'entretien individuel avec les ménages et le guide thématique d'entretien pour le focus group qui sont digitalisés sur l'application kobocollect.

Les enquêtes de terrain et leur exploitation ont abouti à des résultats que nous présenterons suivant le plan ci-après :

- Brève présentation de la zone de recherche ;

- Méthodes et matériels de la recherche ;
- Résultats de la recherche ;
- Discussion des résultats obtenus ;
- Conclusion.

1. Situation géographique et caractéristiques biophysiques et humaines du milieu d'étude

1.1. Situation géographique du milieu d'étude

Le secteur d'étude concerne les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué (figure 1) et est situé entre 1°41' et 2°39' de longitude Est et entre 7°27' et 8°31' de latitude Nord. Il est localisé au Nord par la Commune de Bassila dans le département de la Donga, au Sud par les Communes de Djidja, de Covê et de Zagnanado dans le département du Zou, à l'Est par les Communes de Savè et Ouèssè, et à l'Ouest par les Communes de Bantè et de Savalou. Il a une superficie de 3461 km² et une population de 237 672 habitants (INSAE, 2015).

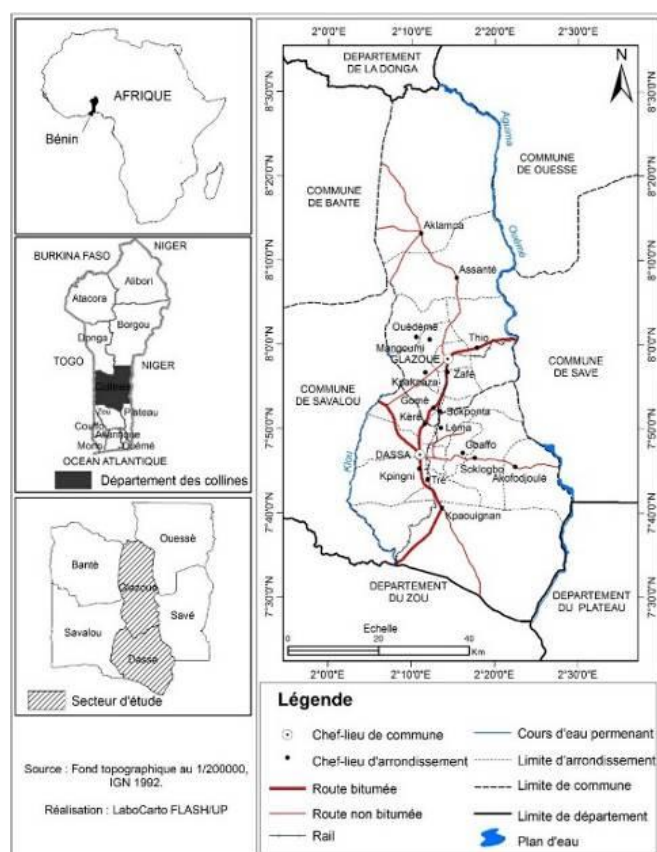


Figure 12: Situation géographique des Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué
Source : Fond topographique au 1/200000, IGN 1992

1.2. Caractéristiques biophysiques et humaines du milieu d'étude

Le relief de la commune de Dassa-Zoumé présente une géomorphologie particulière qui est liée à la lithologie et l'histoire géologique (Berding et Van Diepen, 1982, Houndagba, 1985). Il est marqué par une pénélaine résultant de l'érosion du vieux socle de roches du précambrien (gneiss et granite) qui alterne des sommets et des dépressions plus ou moins fortes et allongées. Le point culminant de la chaîne des collines de Dassa-Zoumé se trouve à Itagui. Le paysage est caractérisé par des pénélaines surplombées par des inselbergs et des plateaux. Les collines représentent les points les plus hauts du modelé avec une altitude

d'environ 465 m (MEPN/PAGEFCOM, 2010). Les pénéplaines correspondent à une vieille surface avec une altitude moyenne d'environ 150 m. La pénéplaine elle-même est composée de deux niveaux : une altitude moyenne (120-200 m) dans les parties Ouest et Centrale et une basse altitude (50-120 m). Les pentes se situent généralement entre 2 et 5 %, mais il importe de noter la présence de versants possédant une déclivité supérieure à 15 % voire même 60 % (MEPN/PAGEFCOM, 2010).

Quant à la commune de Glazoué, le relief est une plaine surplombée par des collines par endroits (Sokponta, Gomé, Camaté, Tankossi, Tchatchégou, Thio, Ouèdèmè, Assanté et Aklampa). Le dénivelé est d'environ 334 m entre le point le plus haut et le point le plus bas. Les pentes y sont généralement inférieures à 5 % (MEPN/PAGEFCOM, 2010).

La zone d'étude est recouverte à plus de 80 % de sols ferrugineux qui sont caractérisés par une dominance des oxydes de fer en raison d'une altération encore incomplète des minéraux primaires (Synthèse SDAC Dassa-Zoumé et Glazoué, 2010 réalisée par Akpinfa, 2017, p. 103). Hormis les sols ferrugineux (80 % de la superficie), la zone d'étude recouvre des sols hydromorphes, c'est-à-dire engorgés d'eau de façon temporaire ou permanente. Les sols hydromorphes font près de 13 % de la superficie totale du milieu d'étude. Les autres types de sols couvrent ensemble environ 7 % du milieu d'étude (Synthèse SDAC Dassa-Zoumé et Glazoué, 2010 réalisée par Akpinfa, 2017, p. 103).

Le réseau hydrographique de la commune de Dassa-Zoumé est plus ou moins fourni composé de petits courants d'eau (Kadjègbin, 2014). La commune se retrouve sur deux bassins versants. Près de deux-tiers de la commune (1 104 km²) se draine vers le fleuve Ouémé et le dernier tiers (608 km²) s'écoule vers la rivière Zou. Le régime hydrographique est régulier avec des étiages assez prononcés et des crues d'août à octobre. Les principaux cours d'eau sont Okrou qui fait frontière avec Savalou, Kossi au Nord – Est, Loto et Etéwi qui arrosent l'intérieur de la commune ((Akpinfa, 2017, p 109).

Par contre, le réseau hydrographique de la commune de Glazoué est constitué du fleuve Ouémé qui arrose les arrondissements d'Aklampa, de Thio et une partie de l'arrondissement de Zaffé puis de petits cours d'eau locaux (Tran-Tran, Adoué, Agbanlin-djetto, Kotobo, Ahokan, Tchoui, Agbagbadji, Djololowé, Fèmanou, Antadji, etc). Ce sont des cours d'eau à régime hydrographique irrégulier (Akpinfa, 2017, p. 109).

Selon Akpinfa (2017, p 111), les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué jouissent d'un climat de transition entre le subéquatorial du sud Bénin et le soudanien du nord Bénin.

Pour le même auteur, l'analyse des moyennes pluviométriques mensuelles (1937-2015) montre que les pluies commencent (le cumul mensuel atteint 40 mm) au mois de mars. Le mois de septembre est le plus pluvieux à Savè avec environ 170 mm. Par contre, c'est le mois de juillet qui est le plus pluvieux à Dassa-Zoumé. En outre, on distingue deux saisons dans le milieu d'étude. Il s'agit d'une saison pluvieuse allant de mars à octobre avec un répit en août et une saison sèche qui va de novembre à février. Le régime pluviométrique est donc unimodal dont le pic varie entre le mois de juillet et septembre selon les stations. La pluviométrie annuelle moyenne varie de 960 à 1 255 mm.

A l'échelle saisonnière, la baisse pluviométrique est importante dans le milieu d'étude notamment pendant la période pré-humide. Les maxima de précipitation sont atteints en juillet et en septembre. La particularité est que l'inflexion pluviométrique du mois d'août tend à disparaître (Afouda, 1990 ; Yabi, 2002).

Les variations de températures sont relativement élevées. Les températures extrêmes montent parfois jusqu'à 38°C. Les faibles températures sont souvent observées pendant la nuit en période d'harmattan (décembre, janvier). Les valeurs moyennes mensuelles de la température varient entre 25 et 30,5°C (Akpinfa, 2017, p 113).

Selon le Projet de Fournitures de Services d'Énergie Restructuré (PFSE) cité par Akpinfa (2017), la végétation des Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué est constituée de

formations naturelles (forêts claires, savanes boisées, arborées et arbustives et des savanes saxicoles) et de plantations de tecks et d'anacardiens. Elle est marquée par une succession de forêts denses, de forêts claires ou de savanes arborées, de forêts galeries, de forêts saxicoles, de savanes arborées, de savanes arbustives et une mosaïque de champs et cultures.

1.3. Caractéristiques humaines du milieu d'étude

De 1979 à 2013, la population de la zone de recherche est passée de 79 439 habitants (INSAE, 1988) à 236 553 habitants (INSAE, 2015), soit du simple au triple comme indiquée dans la figure 2

L'arrondissement d'Aklampa est le plus peuplé dans la Commune de Glazoué avec 25 756 habitants soit 20,70 %. A Dassa-Zoumé, c'est l'arrondissement de Paouignan qui vient en tête avec 28,21 %, soit 31 626 habitants. La répartition par sexe de cette population reflète la tendance observée au plan national. En effet, on enregistre 51,20 % pour le sexe féminin et 48,80 % pour le sexe masculin.

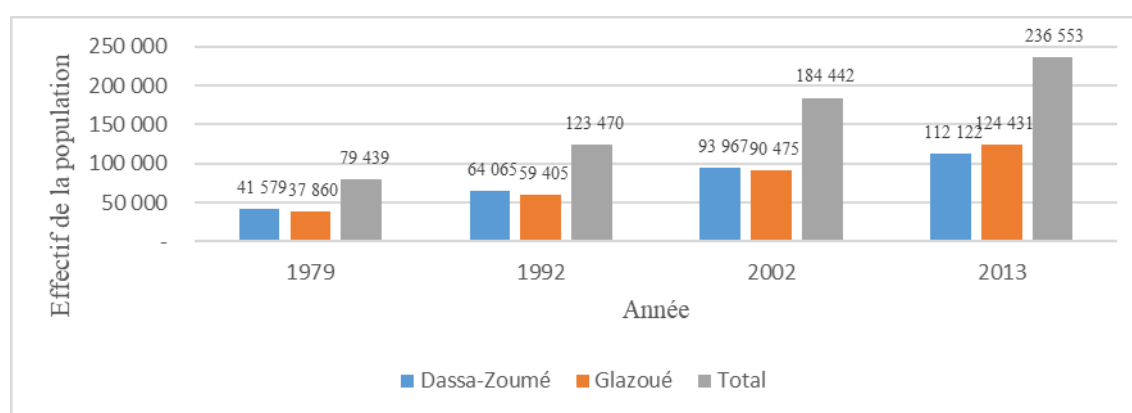


Figure 13: Evolution de la population de la zone de recherche de 1979 à 2013

Source : Données INSAE, 1988 ; 1992 ; 2003 et 2015

Cette population totale de la zone de recherche en 2013 qui est de 236 553 habitants compte en son sein une population agricole de 136 416 habitants, soit 57,66% de la population totale pour 22 498 ménages agricoles.

La croissance rapide de la population induit une forte demande en eau pendant que l'offre s'amenuise du fait des changements climatiques en général et, compte tenu de la forte proportion de ménages agricoles dont les activités sont intimement dépendantes de la disponibilité de l'eau pluviale en particulier. Il urge donc de trouver des mesures pour la sécurisation de l'eau afin de permettre aux populations de mener avec succès leurs activités économiques pour leur survie.

Selon INSAE (2004) cité par Akpinfa (2017, p 118), la zone de recherche compte deux grands groupes socioculturels majoritaires à savoir les Idaasha (42,05 %) et les Mahi (25,68 %). À côté de ces deux groupes, on rencontre d'autres groupes comme les Fon (20,89 %), les Peulh (3,12 %), les Adja (1,57 %), les Yoruba (1,14 %), les Yoa et Lokpa (0,90 %), les Nagot (0,62 %) et d'autres tels que les Bariba, Dendi, Otamari qui sont attirés par le commerce et l'agriculture. Selon Akpo (2017), les techniques culturelles diffèrent d'un groupe socioculturel à un autre.

Selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013, les branches d'activités les plus dominantes dans la zone d'étude sont d'abord l'agriculture, la pêche et la chasse. Ensuite, viennent le commerce, la restauration et l'hébergement. Enfin, viennent les industries manufacturières. 63,5% dans la commune de Dassa-Zoumé et 63,6% dans la commune de Glazoué sont dans l'agriculture, la pêche et la chasse (INSAE, 2013).

L'agriculture est la principale activité que mène la majeure partie de la population de la zone de recherche. Selon INSAE (2013), le nombre de ménages agricoles dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué est de 22 498. La population agricole est de 136 416 et représente 57,66% de la population totale de la zone de recherche.

Pour Akpinfa (2017, p 136), les activités d'élevage sont dominées par l'aviculture, l'élevage des ruminants et de porcins. Il y a également l'élevage du bovin qui est souvent confié aux Peulhs. L'élevage est encore de type traditionnel. En ce qui concerne le bétail, le pâturage naturel constitue la source principale d'alimentation. Il est très abondant en saison des pluies mais devient rare en saison sèche. L'abreuvement des bêtes se fait au niveau des marigots, des mares, des cours et retenues d'eau.

AKPINFA (2017, p 136) précise que l'exploitation forestière est une activité qui a pris de l'ampleur depuis 1990 dans le milieu d'étude. Il s'agit, dans la Commune de Glazoué, de l'exploitation des forêts villageoises d'Aklampa (forêts galeries, forêts denses, forêts claires et savanes boisées), d'Assanté (forêt dense sèche de Hoco, forêt-galerie de Riffo) de Ouèdèmè (forêts denses et savanes boisées de Kpakpavissa, de Magoumi, de Thio (forêt de Riffo) et de Zaffé (Forêt de Awodo-Ofè). Dans la Commune de Dassa-Zoumé, les forêts concernées sont celles de Bètécoucou, Akofodjoulé, Fita, Agbogbomè, Toto, etc. L'exploitation des ligneux rend les sols nus et vulnérables à l'érosion.

1. Méthodes et matériels

L'approche participative a été privilégiée dans le processus de collecte des données. Elle a consisté à impliquer les populations concernées par la recherche dans la collecte des données. Les critères de choix des personnes retenues pour l'enquête sont fondés sur la méthode de choix raisonné à base de sondage. Cette méthode est utilisée pour déterminer l'effectif de la population retenue pour l'enquête. Cinq (05) critères ont déterminé le choix des personnes retenues pour l'enquête : être acteur local et avoir au moins quarante-ans et au plus soixante-ans pour avoir vécu les phénomènes liés à la perturbation des ressources en eau et au changement climatique ; avoir vécu en permanence dans le milieu ces trente dernières années ; avoir une bonne connaissance sur les eaux de surface ; avoir une bonne connaissance sur les mesures d'adaptation des acteurs locaux au changement climatique ; et, avoir une bonne connaissance sur la sécurité de l'eau.

La taille ou l'effectif de l'échantillon conditionne la précision des résultats que l'on souhaite obtenir et permet de déterminer la taille minimale des acteurs locaux retenus pour l'enquête. La taille de la population cible est de 22498 ménages agricoles.

Pour la Commune de Dassa-Zoumé

$$\text{Soit } N_1 = Z\alpha^2 \cdot PQ / d^2$$

Avec :

N_1 = taille de l'échantillon ;

$Z\alpha = 1,96$: Écart réduit correspondant à un risque α de 5 % selon la technique de l'INSAE et du MAEP;

$P = n/N$ avec p la proportion des ménages agricoles par rapport au nombre de ménages agricoles en 2013 de la commune de Dassa-Zoumé ;

n = nombre de ménages agricoles de la commune de Dassa-Zoumé (avec $n = 11268$ ménages);

N = nombre total de ménages agricoles du département des collines en 2013 (avec $N = 67815$ ménages);

$Q = 1 - P$;

Ainsi, l'application numérique suivante donne :

$$t^2 = (1,96)^2 = 3,841$$

$$P = 11268 / 67815 = 0,16615791$$

$$Q = 1-p = 1- 0,16615791 = 0,8338421$$

$$e^2 = (5 \%)^2 = 0,0025$$

Ainsi, le nombre minimum de ménages agricoles retenu pour l'enquête est :

$$N_1 = 3,841 \times 0,16615791 \times 0,8338421 / (0,05)^2 = 0,5322516 / 0,0025 = 212,90$$

$$N_1 = 213 \text{ ménages agricoles}$$

Pour la Commune de Glazoué

$$\text{Soit } N_2 = Z\alpha^2 \cdot PQ / d^2$$

Avec :

N_2 = taille de l'échantillon ;

$Z\alpha = 1,96$: Ecart réduit correspondant à un risque α de 5 % selon la technique de l'INSAE et du MAEP;

$P = n/N$ avec p la proportion des ménages agricoles par rapport au nombre de ménages agricoles en 2013 de la commune de Glazoué ;

n = nombre de ménages agricoles de la commune de Glazoué (avec $n = 11230$ ménages);

N = nombre total de ménages agricoles du département des collines en 2013 (avec $N = 67815$ ménages);

$$Q = 1 - P ;$$

Ainsi, l'application numérique suivante donne :

$$t^2 = (1,96)^2 = 3,841$$

$$P = 11230 / 67815 = 0,1655976$$

$$Q = 1-p = 1- 0,1655976 = 0,8344024$$

$$e^2 = (5 \%)^2 = 0,0025$$

Ainsi, le nombre minimum de ménages agricoles retenu pour l'enquête est :

$$N_2 = 3,841 \times 0,1655976 \times 0,8344024 / (0,05)^2 = 0,5307544 / 0,0025 = 212,30$$

$$N_2 = 212 \text{ ménages agricoles.}$$

425 ménages agricoles ont donc été retenus pour l'enquête. Au terme de la collecte des données, 430 ménages agricoles ont été interviewés dans le cadre de cette recherche.

Par ailleurs, aux exploitants agricoles se sont ajoutées 24 personnes ressources composées des agents de l'ATDA Pôle 4, des agents des Cellules Communales de Dassa-Zoumé et de Glazoué, des responsables d'ONG intervenant dans la sécurité de l'eau et la résilience climatique, des Projets de promotion agricole en cours d'exécution dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué et des agents de l'Inspection forestière du département des Collines.

Les outils utilisés pour la collecte des données et informations sur le terrain sont : des cartes pour connaître la situation géographique et les différentes cartes thématiques liées au thème d'étude ; le questionnaire digitalisé sur l'application kobo collect qui a permis de recueillir des informations auprès des acteurs locaux (ménages agricoles, éleveurs, etc.) ; le guide d'entretien digitalisé sur l'application kobo collect qui est adressé aux principaux acteurs locaux (autorités locales, aux agents de l'ATDA Pôle 4, aux agents des Cellules communales de Dassa-Zoumé et de Glazoué, ONG, Agents des eaux et forêts, Projets de promotion agricole, etc.) ; une grille d'observation qui est utilisée pour faire les observations relatives au thème de la recherche ; des entretiens semi-structurés qui sont également organisés pour mieux apprécier le niveau d'implication des différents acteurs locaux dans la sécurité de l'eau et à garantir un accès durable à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour assurer les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socioéconomique.

Les données collectées ont été traitées et analysées afin de mettre en relief les informations en lien avec les centres d'intérêt de la recherche.

3. Résultats et analyses

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des exploitants agricoles enquêtés

Les proportions des exploitants agricoles par type de sexe se présentent comme l'indique la figure 3 :

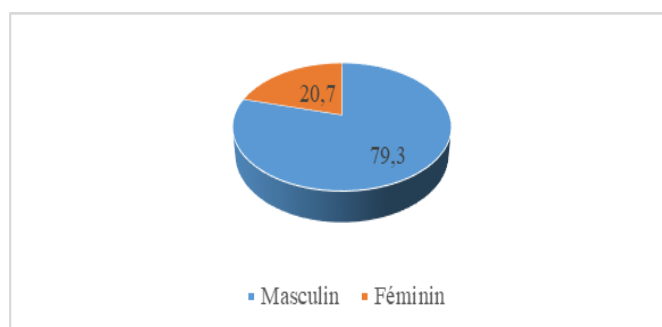


Figure 14. Répartition des exploitants agricoles enquêtés par sexe
(Source : Données d'enquête, septembre 2023).

La répartition des exploitants agricoles selon le sexe révèle que ces derniers sont en majorité des hommes. Ainsi, sur les 430 exploitants enquêtés, 79,3% sont des hommes et 20,7% des femmes. Les proportions des exploitants agricoles par tranche d'âge et par commune se présentent comme l'indique la figure 4 :

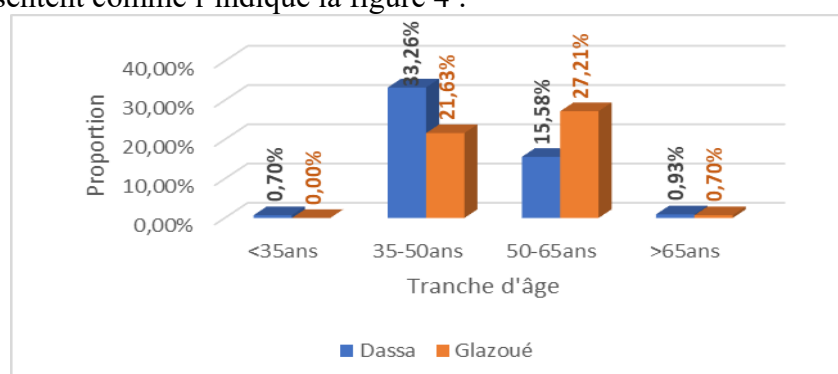


Figure 15. Répartition des exploitants agricoles enquêtés par tranche d'âge et par commune
(Source : Données d'enquête, Septembre 2023).

À la lecture de la figure 4, il ressort que dans la commune de Dassa-Zoumé, 0,70% a moins de 35 ans, 33,26% ont entre 35 et 50 ans, 15,58% ont entre 50 et 65 ans et 0,93% a plus de 65 ans. Par contre, dans la commune de Glazoué, 21,63% ont entre 35 et 50 ans, 27,21% ont entre 50 et 65 ans et 0,70% a plus de 65 ans.

Au total, la majorité des exploitants enquêtés ont entre 35 et 65 ans. Ceux qui ont moins de 35 ans ou plus de 65 ans représentent environ 2,33% dont 0,70% provient de la commune de Glazoué. Ceci prouve que les exploitants agricoles enquêtés sont d'un âge élevé qui leur permet d'apprécier le changement climatique, ses causes et ses conséquences néfastes sur les activités agricoles. Les proportions des exploitants agricoles selon leur niveau d'instruction se présentent dans la figure 5 :

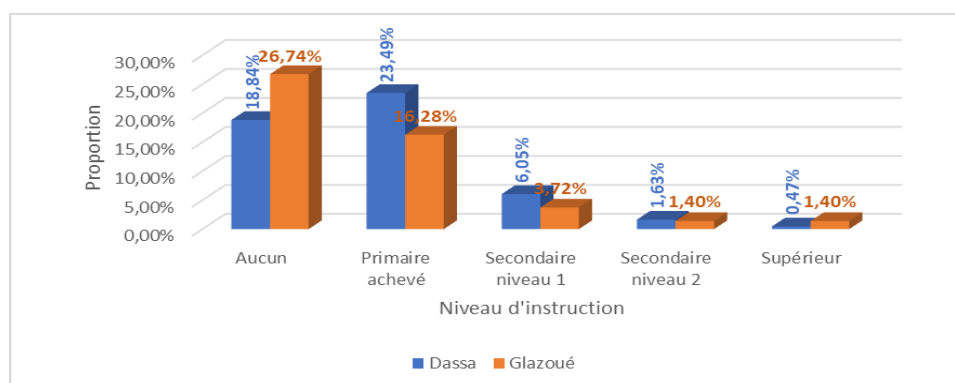


Figure 16: Niveau d'instruction des exploitants agricoles enquêtés par Commune
(Source : Données d'enquête, septembre 2023).

La lecture de la figure 5 révèle que 45,58% des exploitants enquêtés n'ont aucun niveau d'instruction ; 39,76% ont achevé les études primaires ; 9,76% ont le niveau 1 du secondaire ; 3,02% ont le niveau 2 du secondaire et 1,86% ont le niveau du supérieur.

Sur les 430 exploitants agricoles, 99,53% soit 428 pratiquent principalement l'agriculture. Il n'y a que deux personnes qui n'ont pas l'agriculture pour activité principale. En effet, ces derniers sont des enseignants et sont de la commune de Glazoué. L'un réside dans l'arrondissement d'Assanté et l'autre dans l'arrondissement de Magoumi. Mais, ils pratiquent l'agriculture comme activité secondaire.

3.2. Principaux acteurs locaux recensés

Plusieurs structures d'appui-conseils en matière de la sécurité de l'eau et la résilience climatique ont été recensées dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué. Ce sont les structures déconcentrées de l'État notamment : l'Agence Territoriale du Développement Agricole (ATDA) Pôle 4 ; les Cellules Communales de Dassa-Zoumé et de Glazoué ; la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) des Collines ; le service des eaux et forêts et chasse des Collines; les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué ; les projets de développement agricole : Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC), Projet d'Appui au Développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP), Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiniques (PADEFIP) et les initiatives privées à savoir : Groupement Intercommunal des Collines (GIC), Levier pour un Développement Local Durable (LDLD), SENS BÉNIN, Centre de Recherche et d'Action pour le Développement des Initiatives à la Base (CRADIB) et la Fédération Nationale des Producteurs de Semence du Bénin (FNPS).

Les structures d'encadrement agricoles enquêtées interviennent dans les domaines suivants : accompagnement des Collectivités territoriales décentralisées pour la sécurité de l'eau et la résilience climatique ; développement communautaire et local ; promotion agricole (mise en place de conditions administratives pour la réalisation de projets agricoles, mise à disposition de semences végétales, appuis-conseils techniques spécialisés, renforcement des capacités) ; protection des forêts et gestion durable de l'eau ; appui au règlement de conflits domaniaux.

Elles fournissent divers appuis aux exploitants agricoles pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique à travers la préservation de l'écosystème ; la mise en œuvre des mesures Gestion Durable des Terres (GDT) ; les appui-conseils, le suivi et la formation pour assurer la disponibilité de l'eau pour les cultures. Les exploitants agricoles sont également les principaux acteurs locaux de la mise en œuvre des mesures de promotion de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique. Dans le milieu de recherche, ces exploitants agricoles sont soit des agriculteurs soit des éleveurs. Mais, l'agriculture est l'activité dominante qui occupe

presque tous les exploitants agricoles. Selon INSAE (2013), il est dénombré 22 498 ménages agricoles dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué. La population agricole est de 136 416 habitants et représente 57,66% de la population totale du milieu de recherche. Sur les 430 exploitants agricoles enquêtés, 99,53% soit 428 pratiquent l'agriculture.

3.3. Présentation du rôle des ATDA/Cellules Communales et de la DDAEP

De par son positionnement, sa mission et son objet, l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) est l'interface entre le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et ses bénéficiaires cibles. Elle joue un rôle de facilitation de proximité qui constitue le point de départ du processus d'identification et de concrétisation, au niveau du Pôle de Développement Agricole (PDA), des projets susceptibles d'être financés par le FNDA.

La mission principale des agences est de mettre en œuvre la politique de promotion des filières porteuses spécifiques aux pôles de développement agricole, et d'initier les actions permettant de s'assurer que les objectifs du Gouvernement en matière de développement des filières et des territoires soient réalisés et produisent des résultats.

Pour l'opérationnalisation de ses rôles et responsabilités, les ATDA sont déconcentrées au niveau communal par les cellules communales avec pour responsabilités : la coordination des activités du Conseil Agricole dans sa zone de compétence (commune) aux moyens de l'Assistance Conseil à la commune d'intervention, du suivi-accompagnement des conseillers agricoles à la base en situation d'animation et de l'organisation des réunions trimestrielles qui regroupent aussi bien les Techniciens Spécialisés que l'équipe dirigeante des prestataires du Conseil Agricole de la commune et de l'agrégation par filière des données collectées par les prestataires.

Les appuis que les ATDA et Cellules Communales fournissent aux exploitants agricoles sont : le renforcement de capacités et le suivi appui conseil sur l'utilisation de l'eau, sur l'itinéraire technique des cultures (choix des variétés résistantes à la sécheresse), sur les mesures de gestion durable des terres et sur les pratiques agroécologiques.

Il importe de préciser que la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) a pour mission d'assurer les fonctions de service public en matière d'orientation, de suivi-évaluation, de contrôle de l'application des réglementations et des normes au niveau départemental.

3.4. Présentation des fonctions de l'Inspection forestière et des Sections Communales des Collines

L'Inspection Forestière est la structure départementale de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse dans les départements. L'Inspection forestière administre un ou des cantonnements forestiers, une Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF) et des sections communales. Elle est dirigée par un Chef d'Inspection forestière qui est assisté dans ses tâches par un Suppléant. L'Inspection forestière est organisée en cinq (5) services que sont : le Service de la Planification et du Suivi –Évaluation (SPSE) ; le Service de la Réglementation, du Contrôle et du Contentieux (SRCC) ; le Service du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts (SRAF); le Service de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (SCPRN) et le Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Finances (SPEMF).

Le Suppléant du Chef de l'Inspection forestière assure cumulativement avec ses fonctions la gestion du Service de la Planification et du Suivi-Evaluation.

L'Inspection forestière a pour attributions de : contribuer à la mise en œuvre de la politique forestière nationale au niveau départemental ; procéder à l'inventaire des ressources forestières et fauniques et proposer leur classification ; contribuer à l'élaboration des paquets techniques et technologiques en matière de gestion des ressources naturelles et à leur diffusion ; organiser et animer les campagnes de reboisement ; promouvoir le développement et la

valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux ; promouvoir le développement des activités génératrices de revenus et des énergies alternatives ; veiller à l'information et à la formation des producteurs, des acteurs privés et publics et des collectivités locales sur la réglementation en matière de gestion des forêts et ressources naturelles ; assurer la gestion des feux de brousse ; appuyer les collectivités locales et les communautés villageoises dans les activités de protection des ressources forestières et fauniques du ressort de leur territoire ; contribuer à la mise en place et à l'opérationnalisation d'une plateforme de concertation avec les acteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et, assurer au niveau départemental la coordination entre le corps des personnels forestiers et les corps militaires et paramilitaires.

Les Sections Communales assurent l'opérationnalisation des responsabilités de l'Inspection forestière pour ce qui concerne : l'organisation et l'animation des campagnes de reboisement ; la promotion du développement et de la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux ; la promotion du développement des activités génératrices de revenus et des énergies alternatives ; l'information et à la formation des producteurs, des acteurs privés et publics et des collectivités locales sur la réglementation en matière de gestion des forêts et ressources naturelles ; la gestion des feux de brousse ; l'appui aux collectivités locales et aux communautés villageoises dans les activités de protection des ressources forestières et fauniques du ressort de leur territoire ; et la contribution à la mise en place et à l'opérationnalisation d'une plateforme de concertation avec les acteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

3.5. Présentation du rôle des communes en matière de sécurité de l'eau et de résilience climatique

Les communes fournissent des appuis aux exploitants agricoles. Ceux-ci portent sur : la réalisation des infrastructures d'eau pour faciliter l'accès des populations à l'eau potable, l'activation de la plateforme de gestion des risques et catastrophes aux moyens de la distribution des vivres aux sinistrés, le déplacement des populations en cas de survenance des aléas, la sensibilisation de la population aux séances d'IEC pour éviter l'occupation des zones à risques, l'ouverture des tranchées et dragage des exutoires, l'assainissement des milieux de vie, le curage des ouvrages d'assainissement, etc.

3.6. Présentation de la mission des projets de développement

Plusieurs projets de développement agricole ont été mis en œuvre ou sont encore en cours d'implémentation dans les communes de Dassa-Zoumé et Glazoué pour contribuer, entre autres, à la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Il s'agit du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC) mis en œuvre de 2017 à 2022 et, du Projet d'Appui au Développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP) qui a démarré en 2023 pour une durée de cinq ans. Ces deux projets fournissent des appuis au développement des filières agricoles par la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements agricoles dont le but est, entre autres, de maîtriser l'eau pour les cultures et d'abreuver les animaux. Beaucoup d'infrastructures d'aménagements hydro-agricoles, de retenues d'eau, d'unités de transformations ont été réalisées et sont en cours pour accroître les capacités de résilience des agriculteurs aux effets des changements climatiques. Si la lutte contre le changement climatique n'est pas l'objectif principal de ces projets, une partie des investissements publics et collectifs doit concerner l'adaptation/atténuation comme l'aménagement de retenues d'eau, le développement des bas-fonds ou la meilleure utilisation des parcours.

3.7. Présentation du rôle des ONG, coopératives et autres structures organisées

Les ONG, coopératives et autres structures organisées selon la loi 1901 portant sur la création des associations qui sont inventoriées assurent des rôles d'appui-conseils aux exploitants agricoles pour la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Ainsi, mettent-elles en

place des projets de formation pour les agriculteurs afin de les sensibiliser et de les éduquer sur les pratiques agricoles climato-intelligentes. De même, elles font la promotion de l'adoption de technologies agricoles intelligentes face au climat notamment les mesures de Gestion Durable des Terres (GDT), la Conservation des Eaux et des Sols (CES), les Solutions fondées sur la Nature (SfN) et les variétés de cultures résistantes au climat pour renforcer la résilience des petites exploitations agricoles face aux changements climatiques. Elles jouent essentiellement un rôle d'intermédiation sociale à travers les activités de sensibilisation, de Communication pour un Changement de Comportement (CCC), de formation et d'appui à la recherche de financement.

3.8. Présentation du rôle des exploitants agricoles en matière de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique

Les premiers acteurs à s'adapter au changement climatique sur un territoire sont ceux dont l'activité économique est visiblement et fortement impactée par les évolutions climatiques notamment les agriculteurs.

Dans la zone de recherche, les exploitants agricoles enquêtés sont les acteurs locaux dont les activités agricoles sont fortement menacées par le CC. Ils mettent en œuvre les mesures d'adaptation pour la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Ils développent des actions d'adaptation de façon instinctive et/ou en s'inspirant de celles utilisées par leurs pairs. Ils jouent un rôle majeur dans l'identification, l'expérimentation et l'appréciation de l'efficacité des mesures d'adaptation majeures retenues.

Les exploitants agricoles du milieu de recherche doivent être associés à la définition des mesures d'adaptation afin d'arriver à une synthèse des actions contextualisées et spécifiques à mettre en œuvre. Ils doivent être associés à l'identification des acquis en la matière et à leur vulgarisation.

3.9. Classification des principaux acteurs locaux recensés en fonction de leurs rôles et responsabilités

100% des enquêtés (structures locales d'encadrement et exploitants agricoles) ont affirmé que les exploitants agricoles sont les acteurs de premier plan. Pour ces acteurs, ce sont les exploitants agricoles qui vivent de très près les effets néfastes du CC sur les activités agricoles en général et, sur la sécurité de l'eau et la résilience climatique en particulier. Ce sont également eux qui de façon empirique font le diagnostic des problèmes, identifient les actions d'adaptation qu'ils mettent en œuvre et dont les résultats sont appréciés par eux-mêmes. Les exploitants agricoles sont les détenteurs des informations nécessaires aux structures locales d'encadrement pour leurs activités. Ils constitueraient donc les sources d'informations utiles, indispensables et inestimables qu'utiliseraient les structures d'encadrement pour une gestion technique rationnelle des mesures d'adaptation.

90% des enquêtés (structures locales d'encadrement et exploitants agricoles) ont affirmé que les structures déconcentrées et décentralisées sont les acteurs de deuxième plan. Elles travaillent avec intelligence et suivant les normes scientifiques sur les actions d'adaptation à mettre en œuvre pour gérer les problèmes de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique. Elles disposent des compétences et capacités techniques pour assumer leurs rôles. Leurs contacts avec les exploitants agricoles sont sporadiques et ne reposent pas sur un agenda formel qui est mis en œuvre de façon rigoureuse.

85% des enquêtés (structures locales d'encadrement et exploitants agricoles) ont déclaré que les ONG et projets de promotion agricole sont les acteurs de troisième plan. Ils mènent leurs activités en se fondant sur les résultats des acteurs de deuxième plan et ceux des exploitants agricoles. Ils sont les acteurs les plus proches des exploitants agricoles. Ils servent de courroie de transmission d'informations et de technologies aux exploitants agricoles. Les ONG sont les acteurs qui font de la sensibilisation, de la médiation, de la vulgarisation des

technologies et du suivi-accompagnement de la mise en œuvre des technologies retenues en matière de sécurité de l'eau et de la résilience climatique.

3.10. Relations entre les principaux acteurs locaux inventoriés

La plupart des structures d'encadrement ont affirmé entretenir de très bonnes relations de partenariat entre elles pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Toutefois, cette relation n'est pas formelle en ce sens qu'elle n'est pas instituée comme une activité qui réunit les divers acteurs pour échanger sur les défis liés à la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Au titre des défis, il y a l'identification des actions d'adaptation majeures, le partage d'expériences et la définition consensuelle des mesures de réajustement à faire pour renforcer les mesures de promotion de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique.

Par ailleurs, des résultats issus des enquêtes, il ressort qu'il n'y a aucune relation formelle entre les structures locales d'encadrement et les exploitants agricoles. Les échanges qui se passent entre les structures locales d'encadrement et les exploitants agricoles sont sporadiques, informels et ne s'inscrivent dans aucune disposition réglementaire relative à la promotion de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique.

3.11. Analyse critique de la gestion des rôles des principaux acteurs

Les rôles des structures locales d'encadrement ont consisté au renforcement de capacités et au suivi appui-conseils au profit des exploitants agricoles. Ces actions portent sur : l'utilisation de l'eau, l'itinéraire technique des cultures (choix des variétés résistantes à la sécheresse), les mesures de gestion durable des terres et les pratiques agroécologiques. Aussi, faut-il souligner des interventions pour la réalisation des infrastructures d'eau afin de faciliter l'accès des populations à l'eau potable et d'abreuver les animaux.

Par ailleurs, les structures déconcentrées et décentralisées assurent l'activation de la plateforme de gestion des risques et catastrophes aux moyens de la distribution des vivres aux sinistrés, le déplacement des populations en cas de survenance des aléas, la sensibilisation de la population et la tenue des séances d'IEC pour éviter l'occupation des zones à risques. Elles réalisent l'ouverture des tranchées et le dragage des exutoires, l'assainissement des milieux de vie et le curage des ouvrages d'assainissement.

Enfin, elles participent à la mise en œuvre de politique agricole, des projets et programmes de développement agricole, des activités de reforestation et, à l'accompagnement des exploitants agricoles pour la mise en place des projets de gestion efficace de l'eau et de protection des arbres.

Quant aux exploitants agricoles, ils développent des actions d'adaptation pour gérer les effets négatifs du changement climatique sur l'agriculture. Il s'agit notamment de réduire les risques posés par le changement climatique et renforcer la résilience à ses impacts. Ces initiatives qui sont prises instinctivement ou sur la base des expériences menées par leurs pairs, peuvent, entre autres, réduire le manque d'eau et/ou d'humidité et la baisse de la productivité des sols. L'adaptation menée par les agriculteurs se fait souvent en collaboration avec d'autres parties prenantes de l'environnement local, y compris les organisations communautaires, les gouvernements locaux et les organisations de la société civile, chercheurs et autres parties prenantes.

Une analyse critique des rôles des structures locales d'encadrement et des exploitants agricoles révèle que ceux-ci ne sont pas cloisonnés : plusieurs rôles accomplis par diverses structures se ressemblent et convergent vers les mêmes objectifs. Mais, il n'y a pas un creuset entre les acteurs pour une synergie d'actions, une mutualisation des efforts pour une efficacité et efficience dans les interventions au profit des exploitants agricoles. L'absence de réunions formelles qui regroupent tous les acteurs pour échanger sur les mesures d'adaptation aux

changements climatiques et de sécurité de l'eau constitue une insuffisance dans la gouvernance du secteur au niveau local.

Aux niveaux départemental et communal et donc local, l'absence de coordination dans les actions est préjudiciable à une complémentarité de méthodes et de techniques ainsi qu'au partage d'expériences. Ceci empêche la capitalisation des acquis au niveau des structures techniques de vulgarisation des actions d'adaptation majeures à la sécurité de l'eau et la résilience climatique.

Il n'existe pas de parcelles de démonstration ou de champs écoles pour l'expérimentation des stratégies de sécurisation de l'eau et de résilience climatique. Les structures techniques devraient, en tant que conseillères des exploitants agricoles en matière de sécurité de l'eau et résilience climatique, travailler de commun accord sur les actions afin de valider celles qui doivent l'être avant vulgarisation. Or, des résultats de cette recherche, c'est seulement 122 exploitants agricoles sur les 430, soit 28,37% qui ont déclaré avoir été sensibilisés par les structures locales d'encadrement sur les effets du changement climatique. Ainsi, près de 71,62% n'ont reçu aucune sensibilisation des agents d'encadrement techniques sur les effets du changement climatique.

Il est donc important pour les structures locales d'encadrement d'associer les exploitants agricoles à toutes les expérimentations et au besoin, développer sur des sites appartenant aux agriculteurs des mesures d'adaptation pour leur appropriation.

4. Discussion

Les résultats issus de l'inventaire des principaux acteurs locaux qui interviennent dans la sécurité de l'eau et la résilience climatique dans la zone de recherche révèlent qu'il y a trois principaux acteurs. Au premier plan, nous avons les exploitants agricoles. Ceux-ci vivent les réalités des effets du changement climatique sur la production agricole à travers les problèmes de sécurité de l'eau et de la résilience climatique et, font le diagnostic de façon empirique pour identifier ses effets néfastes sur leurs activités agricoles. Ce sont eux qui proposent les actions d'adaptation nécessaires qu'ils mettent en œuvre en tenant compte du relief des terroirs, de la nature des sols, de l'eau disponible et de leurs capacités socio-économiques. Ils évaluent les résultats de leurs expériences qu'ils se partagent entre eux de façon informelle pour des échanges, en tirent les forces et faiblesses, capitalisent les bonnes pratiques et définissent des solutions pour l'amélioration de leurs actions d'adaptation majeures. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par N., Aho et *al.* (2006) cités par R., Dimon (2008, p. 21) pour qui les populations répondent collectivement ou individuellement aux risques climatiques, à leurs effets néfastes et aux conséquences subies par des mesures adaptatives d'ordre préventif ou curatif. Mieux, pour A., Floquet et R., Mongbo (1994) cités par R., Dimon (2008, p. 15), les paysans savent mieux établir les corrélations entre les phénomènes ; cependant leurs explications des causes peuvent être erronées. Au deuxième plan, viennent les structures déconcentrées et décentralisées techniques qui assurent l'encadrement des exploitants agricoles.

Par ailleurs, l'analyse critique des rôles des structures locales d'encadrement et des exploitants agricoles révèle que ceux-ci visent les mêmes objectifs. Malgré cela, les acteurs ne travaillent pas en synergie pour promouvoir la sécurité de l'eau et la résilience climatique. En effet, des résultats de cette recherche, il ressort que c'est seulement 122 exploitants agricoles sur les 430, soit 28,37% qui ont déclaré avoir été sensibilisés par les structures locales d'encadrement sur les effets du changement climatique. Ainsi, près de 71,62% n'ont reçu aucune sensibilisation des agents d'encadrement techniques. Les actions développées dans le cadre des relations informelles sont très insignifiantes au regard des défis qui s'imposent aux acteurs locaux. Ceci est conforme aux résultats de TNA-Bénin (2020, p. 27) cité par Afouda (2023, p. 15) selon lesquels les informations disponibles font état de ce que les initiatives en

matière de stratégies d'adaptations, au niveau national par l'entremise des ONG et au niveau institutionnel sont à taux de couverture nationale encore faible.

Conclusions

L'objectif de cette étude était d'apprécier les rôles des principaux acteurs locaux qui interviennent dans la sécurité de l'eau et la résilience climatique dans les communes de Dassa-Zoumé et Glazoué. Ses résultats révèlent qu'il y a trois principaux acteurs notamment : les acteurs de premier plan que sont les exploitants agricoles, ceux du deuxième plan qui sont les structures déconcentrées et décentralisées techniques qui assurent l'encadrement des exploitants agricoles et, les ONG qui sont les acteurs du troisième plan. Celles-ci fournissent des appuis-conseils aux exploitants agricoles.

Les acteurs de deuxième plan affirment entretenir des relations en leur sein pour assurer la sécurité de l'eau et la résilience climatique. Ils affirment entretenir également des relations avec les exploitants agricoles. Toutefois, ces niveaux de relation ne sont pas formels en ce sens qu'ils ne sont pas institués au niveau local comme une activité qui dispose d'un plan d'actions en matière de promotion de la sécurité de l'eau et de la résilience climatique.

Références bibliographiques

- Afouda, F. (1990). *L'eau et les cultures dans le Bénin central et septentrional : Étude de la variabilité des bilans de l'eau dans leurs relations avec le milieu et la savane africaine*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris IV (Sorbonne), Institut de Géographie.
- Afouda, W., H. (2023). *Vulnérabilité et adaptations des exploitants agricoles familiaux aux risques climatiques dans le département du plateau au Bénin*. Thèse de Doctorat en Climatologie Appliquée, Géographie Physique, Université de Lomé.
- Agonvi A. M. A. (2015). *Aspects biophysiques de la vulnérabilité de la zone côtière béninoise face aux changements climatiques : secteur Grand-Popo-Ouidah*. Mémoire de maîtrise en Géographie, UAC.
- Akpinfa, D., E. (2017). *Dégradation des terres agricoles dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué au Bénin : déterminants et implications socio-économiques*. Thèse de doctorat en Géographie et gestion de l'environnement, UAC.
- Berding, F. & Van Diepen C.A. (1982). Notice explicative des cartes d'aptitude culturale de la R. P. du Bénin. Etude n° 251 CENAP/Cotonou
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2007). *L'adaptation aux changements climatiques centrée sur les personnes: intégration des questions de parité*. Rome, Italie.
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2020). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2020. Relever le défi de l'eau dans l'agriculture*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1447fr> (consulté le 01 mai 2025).
- Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC). (2007). *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]*. GIEC, Genève, Suisse, ... <https://archive.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-frontmatter-fr.pdf> (consulté le 02 août 2024).
- Houndagba C.J. (1984). *Analyse typologique des paysages d'Abomey-Zagnanado en R.P. du Bénin*. Thèse 3e cycle Université Louis Pasteur Strasbourg.
- Houssou-Goe, S., S., P., (2008). *Agriculture et changements climatiques au Bénin : risques climatiques, vulnérabilité et stratégies d'adaptation des populations rurales du*

- département du Couffo, Thèse pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome
OPTION : Economie, Socio-Anthropologie et Communication, UAC.
<http://hdl.handle.net/10625/44965> (consulté le 05 juin 2024).
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). (2015). *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3)*. Résultats complets du RGPH4, Cédérom, Cotonou, Bénin, 3 CD.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). (2003). *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) : synthèse des analyses*. Direction des Etudes Démographiques, Cotonou, Bénin.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). (1992). *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH2)*. MPRE, Cotonou.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). (1988). *Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH1)*. La population du Zou. Cotonou, Bénin.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2001). *Incidence de l'évolution du climat dans les régions : Rapport spécial sur l'Évaluation de la vulnérabilité en Afrique*. Island Press.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2007). *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press.
- Institut Géographique National (IGN) (1992). Cartes topographiques du Bénin au 1/200000.
- Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD). (2020). *Rapport sur les technologies prioritaires d'adaptation, Version finale*. Projet EBT-PAT : Evaluation des besoins en technologies, Elaboration du plan d'action technologique.
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN)/Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM). (2010). *Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Dassa-Zoumé*. PAGEFCOM, Tecslut.
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN)/Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM). (2010). *Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Glazoué*. PAGEFCOM, Tecslut.
- Ogouwale, E. (2004). *Changements climatiques et sécurité alimentaire dans le Bénin méridional*. Mémoire de DEA, UAC.
- Ogouwale, E., (2006). *Changements climatiques dans le Bénin méridional et central : indicateurs, scénarios et prospective de la sécurité alimentaire*, Thèse de Doctorat unique, UAC.
- Projet de Fournitures de Services d'Énergie Restructuré (PFSE) (2012). *Etudes socio-économiques et élaboration de plans d'aménagement participatif des massifs forestiers du domaine protégé de la région du moyen Ouémé en vue de leur exploitation pour la production du bois-énergie*. Plan d'aménagement participatif forestier dans la commune de Dassa-Zoumé. IED/DKM, Cotonou, Bénin.
- Projet de Fournitures de Services d'Énergie Restructuré (PFSE) (2012). *Etudes socio-économiques et élaboration de plans d'aménagement participatif des massifs forestiers du domaine protégé de la région du moyen Ouémé en vue de leur exploitation pour la production du bois-énergie*. Plan d'aménagement participatif forestier dans la commune de Glazoué. IED/DKM, Cotonou, Bénin.
- Sombroek, W.G. & Gommès, R. (1997). *l'énigme: changement de climat-agriculture*. In Document archive de la FAO.

Yabi, I. & Afouda, F. (2007). *Variabilité pluviométrique du début de la saison agricole et mesures d'adaptation dans le département des Collines au Bénin (Afrique de l'ouest)*. Actes du 1er colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies, Géographie, Abomey-Calavi, Bénin, 315-327.

{SECTION 5}

SCIENCES
ÉCONOMIQUES



Cycles économiques et chômage au Togo: une approche par le modèle NARDL

Economic cycles and unemployment in Togo: An approach based on a NARDL model

Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI

Université Laval, Canada

Email : kondoclaude@outlook.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0004-0305-2436>

Fo-Kossi Edem TOGBENU

Université de Lomé, Togo

Email : edemtogbenu33@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0003-8034-4224>

Nadia DJOBO BOUKARI

Université Clermont Auvergne, France

Email : djelikaboukari@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0003-5461-7073>

Résumé : Au Togo, le chômage reste élevé (soit moyennement à 3,55 % entre 1991 et 2022) et constitue un défi national. D'après la loi d'Okun, la réduction du chômage est un phénomène qui se produit à la suite de l'amélioration de la croissance économique. L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre la croissance économique et le chômage au Togo, en tenant compte des dynamiques asymétriques liées aux cycles économiques. Pour ce faire, notre méthodologie intègre une analyse descriptive des indicateurs du chômage ainsi que celle de l'évolution du PIB (Produit intérieur brut) et quelques agrégats macroéconomiques. Ensuite, une analyse basée sur le modèle NARDL (Nonlinear Autoregressive Distributed Lag), a permis de différencier les effets positifs et négatifs de la croissance du PIB sur le chômage total, mais aussi selon le genre et l'âge. Les résultats révèlent entre autres que les phases de récession au Togo, comme celles des années 1990 ont entraîné des pertes massives d'emplois et une réduction faible du chômage durant les périodes de reprise, comme entre 2010 et 2019. Le NARDL révèle une relation asymétrique marquée à long terme : les récessions augmentent fortement le chômage, en particulier chez les jeunes, alors que la croissance a un effet limité, surtout chez les hommes. L'étude met en lumière la sensibilité de l'économie togolaise aux chocs négatifs et souligne la nécessité de politiques ciblées pour améliorer la résilience du marché du travail et soutenir les groupes vulnérables.

Mots-clé: NARDL, Phases économiques, Chômage, Togo.

Abstract : In Togo, unemployment remains high (on average 3.55% between 1991 and 2022) and constitutes a national challenge. According to Okun's law, the reduction of unemployment is a phenomenon that occurs following the improvement of economic growth. The objective of this study is to analyze the relationship between economic growth and unemployment in Togo, taking into account the asymmetric dynamics linked to economic cycles. To do this, our methodology integrates a descriptive analysis of unemployment indicators as well as that of the evolution of GDP (Gross Domestic Product) and some macroeconomic aggregates. Then, an analysis based on the NARDL (Nonlinear Autoregressive Distributed Lag) model, made it possible to differentiate the positive and negative effects of GDP growth on total unemployment, but also according to gender and age. The results reveal, among other things, that recessions in Togo, such as those of the 1990s, led to massive job losses and a weak reduction in unemployment during periods of recovery, such as between 2010 and 2019. The NARDL reveals a marked asymmetric relationship in the long run: recessions sharply increase unemployment, particularly among young people, while growth has a limited effect, especially among men. The study highlights the sensitivity of the Togolese economy to negative shocks and underlines the need for targeted policies to improve labor market resilience and support vulnerable groups.

Keywords: NARDL, Economics phases, Unemployment, Togo.

Introduction

L'analyse de la relation entre la croissance économique et le chômage suscite des débats dans la littérature économique, notamment en se référant à un contexte des pays en développement qui présentent de forte croissance démographique, de cycles économiques instables et marqués par des alternances entre expansion et récession. De nombreuses études ont révélé la loi d'Okun, une relation négative existante entre la croissance et le chômage, alors que les dynamiques sous-jacentes des contextes nationaux varient selon les méthodologies mobilisées (Altman, 2022; Francis, 2020; Jacques et al., 2024; Lamzihri et El Kamli, 2021; Zerbo, 2017). En effet, à partir de nombreuses études réalisées, les résultats montrent que la croissance économique exerce une influence négative sur le taux de chômage. Cependant, ces études soulignent que cette relation peut être modérée par des facteurs externes tels que les chocs démographiques ou les changements structurels observés dans l'économie (Bouchenaki et Fekir, 2021; Jacques et al., 2024; Zerbo, 2017). D'autres études révèlent également que la loi d'Okun n'est pas stable et peut varier selon les phases économiques (Altman, 2022; Francis, 2020; Jacques et al., 2024; Lamzihri et El Kamli, 2021; Zerbo, 2023). Certaines recherches mettent plutôt en lumière l'impact aggravant des crises, comme la pandémie de COVID-19, sur les taux de chômage, surtout dans les pays à économie fragile (Altman, 2022; Francis, 2020; Jacques et al., 2024; Lamzihri et El Kamli, 2021; Zerbo, 2017).

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest qui a connu différentes phases de croissance économique soutenue. Il a été également confronté à des phases de récession qui vont fortement impacter le marché de l'emploi. Entre 1991 et 2022, le chômage a présenté un taux estimé moyennement à 3,6 % au Togo, avec un pic de 4,4 % en 2021 et un minimum historique de 2,0 % en 2011 (Trading Economics, 2024). En dépit de l'enjeu majeur que représente l'analyse de cette relation pour la formulation et la mise en place de politiques économiques efficaces, les travaux empiriques consacrés à la relation entre croissance et chômage au Togo demeurent rares, et sont souvent abordés de manière linéaire, sans prise en compte des asymétries et des effets différenciés selon les phases du cycle économique.

Cette étude s'intéresse à répondre ainsi à la question suivante : Existe-t-il une relation asymétrique entre la croissance cyclique (expansion et de récession) du PIB et les taux de chômage spécifiques aux segments de la population active (jeunes/adultes et femmes/hommes) au Togo ? Autrement dit, il s'agit d'analyser la relation entre la croissance économique et le chômage au Togo, d'examiner dans ce papier si la croissance économique a un impact plus marqué pendant les périodes d'expansion que pendant celles de récession sur le chômage des jeunes, des adultes, des hommes et des femmes, et de comprendre le rôle des facteurs structurels dans cette dynamique spécifique à l'économie togolaise. Ceci permettra de fournir des recommandations utiles pour la formulation de politiques publiques en matière d'emploi et de développement économique.

Ainsi, trois hypothèses seront vérifiées dans cet article. Comme première hypothèse, il existe une relation négative entre la croissance économique et le taux de chômage au Togo. La seconde hypothèse assume que la relation d'Okun au Togo est asymétrique, avec un impact plus marqué des récessions sur l'augmentation du chômage que celui des expansions sur sa diminution. La dernière stipule que certaines catégories de la population togolaise, notamment les jeunes et les femmes, sont plus particulièrement exposés au chômage à la suite d'une crise.

La présente étude sera organisée en quatre parties suivantes : la première partie est une présentation de la revue de littérature théorique et empirique qui explore la relation et les travaux entre la croissance économique et le chômage. La deuxième et la troisième partie sera consacrée à l'approche méthodologique. Elle regroupe le choix et la spécification économétrique du modèle estimé, les sources de données, la description des variables et les tests économétriques. Dans la quatrième partie enfin, nous présenterons les résultats de cette recherche discutés en vue de formuler des recommandations pertinentes.

1. Revue de littérature théorique et empirique

L'étude de l'influence de la croissance économique sur le chômage demeure un thème majeur de la littérature économique. Dans un contexte africain, où les marchés du travail sont confrontés à de nombreux défis structurels des dynamiques économiques, cette analyse suscite un grand intérêt. Les auteurs qui ont mené des travaux sur cette relation en Afrique ont la plupart des cas montré que, bien que la croissance soit un facteur nécessaire, elle n'est pas toujours suffisante pour réduire efficacement le chômage. Ainsi, les résultats des travaux menés empiriquement sur la question varient en fonction des contextes économiques spécifiques de chaque pays, des politiques économiques adoptées, ainsi que des caractéristiques de leurs marchés du travail. La présente revue de littérature se propose de présenter les principaux travaux théoriques et empiriques qui abordent la question de la croissance et du chômage en Afrique, en confrontant les idées et les conclusions des différents chercheurs.

1.1. Les théories économiques sur la relation entre croissance et chômage

Les théories classiques sur la relation entre la croissance et le chômage sont illustrées par la loi d'Okun (1962). Elles soutiennent l'existence d'une relation inverse et stable entre la croissance économique et le taux de chômage (Knoester, 1986). Selon ce postulat, lorsque le produit intérieur brut (PIB) d'un pays augmente de manière soutenue, cette expansion de l'activité économique entraîne une hausse de la demande globale, incitant ainsi les entreprises à accroître leur production. En vue de répondre à cette demande accrue, elles embauchent davantage de main-d'œuvre, conduisant à une baisse du taux de chômage. En d'autres termes, la croissance génère des opportunités d'emploi et entraîne la réduction du nombre de personnes en recherche active d'un travail.

La loi d'Okun permet de mesurer la relation entre la croissance et le chômage et précise qu'une augmentation de 1 % du PIB au-delà de son niveau potentiel serait associée à une diminution d'environ 0,3 à 0,5 point de pourcentage du chômage, dépendamment des contextes et des périodes observées. Empiriquement, cette relation a servi la plupart du temps de référence pour la mise en place des politiques macroéconomiques d'autant plus que la stimulation de la croissance peut être une voie efficace pour la lutte contre le chômage (Knoester, 1986). Cependant, cette perspective a fait l'objet de nombreuses nuances et critiques, notamment en raison de l'évolution des marchés du travail, de la productivité et de la structure économique des pays. Dans sa formulation d'origine, la loi d'Okun reste un pilier des modèles classiques liant croissance économique et amélioration de l'emploi.

En effet, d'après Phelps (1967), avec l'introduction de la notion de «chômage naturel», même durant une période de croissance, le chômage peut persister à cause de frictions structurelles sur le marché du travail, de sorte qu'il existe des déséquilibres entre les compétences des travailleurs et les types d'emplois disponibles (D'Autume, 2007). Ce concept de chômage naturel trouve une résonance particulière en Afrique, où la forte croissance démographique et la croissance principalement concentrée dans des secteurs à faible intensité de main-d'œuvre peuvent limiter l'impact de la croissance sur la réduction du chômage.

En outre, des théories récentes ont introduit des idées plus nuancées. Par exemple, la croissance économique en Afrique est souvent excluante, dans la mesure où elle est principalement concentrée dans des secteurs comme l'extraction minière ou les infrastructures, qui ne créent pas suffisamment d'emplois formels pour absorber la main-d'œuvre croissante (Monga, 2012). En effet, la croissance n'a un effet significatif sur le chômage que dans les secteurs formels (Enowbi Batuo et al., 2010). Cela rejoint également les critiques qui soutiennent que la croissance ne bénéficie pas toujours aux segments les plus vulnérables de la population, notamment les jeunes et les travailleurs peu qualifiés (Fosu, 2017).

Les théories économiques classiques, notamment la loi d'Okun (1962), postulent une relation négative entre croissance économique et chômage. Toutefois, cette relation linéaire est nuancée par la notion de chômage naturel (Phelps, 1967) et les limites structurelles des marchés du travail, surtout en Afrique. La croissance y reste souvent peu inclusive, concentrée dans des secteurs à faible intensité de main-d'œuvre (Monga, 2012 ; Fosu, 2017). Ainsi, elle bénéficie peu aux jeunes, aux femmes et aux travailleurs informels.

1.2. Les études empiriques sur la relation entre croissance et chômage en Afrique

Divers angles ont permis d'explorer la relation entre la croissance et le chômage dans la littérature économique, notamment en Afrique subsaharienne. Cependant, en fonction des contextes nationaux et des approches méthodologiques adoptées, les résultats sont généralement contrastés.

La question de l'instabilité politique en Afrique subsaharienne, en lien avec le chômage, demeure complexe, avec des positions divergentes sur la causalité entre ces deux phénomènes (Jacques et al., 2024). Certains auteurs affirment que l'instabilité politique est une conséquence du chômage, tandis que d'autres soutiennent que c'est plutôt l'instabilité politique qui génère le chômage. Cependant, il existe une relation unidirectionnelle sur la loi d'Okun révélant une relation négative entre la croissance économique et le taux de chômage (Zerbo, 2017). Toutefois, cette relation n'est pas stable et peut être influencée par des facteurs externes, tels que des chocs démographiques ou des changements dans la structure économique (Zerbo, 2017).

Dans des études similaires, des résultats analogues ont été trouvés pour l'Algérie, soulignant que la croissance économique exerce une influence significative sur la réduction du chômage (Bouchenaki et Fekir, 2021). Cependant, la relation n'est pas systématique et peut être affectée par des perturbations structurelles, ce qui met en lumière la nécessité de prendre en compte des facteurs contextuels (Bouchenaki et Fekir, 2021). Il a été également observé une relation entre la croissance économique et le chômage dans des pays comme le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la France, et l'Espagne, en utilisant un modèle ARDL, confirmant la validité de la loi d'Okun dans ces contextes (Lamzihri et El Kamli, 2021). Cependant, ces relations peuvent être influencées par des éléments structurels et conjoncturels locaux, tels que les changements démographiques ou les perturbations économiques, qui modifient l'impact de la croissance sur l'emploi (N'Guessan, 2024; Zerbo, 2017).

De plus, l'ouverture commerciale et les investissements directs étrangers (IDE) présentent un impact sur le chômage dans les pays de l'UEMOA (Behanzin et Konte, 2022). Les auteurs ont trouvé une relation bidirectionnelle entre les IDE et l'ouverture commerciale, suggérant que ces facteurs contribuent positivement à la création d'emplois. Ces résultats sont renforcés par d'autres qui montrent que l'élasticité de l'emploi non vulnérable vis-à-vis de la croissance économique reste faible dans l'UEMOA, alors que les politiques institutionnelles et les investissements dans des secteurs productifs jouent un rôle crucial dans la qualité des emplois (Kouakou & Sangaré, 2023).

Par ailleurs, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les taux de chômage est souligné en Afrique du Sud, aggravant ainsi une situation préexistante marquée par un chômage élevé (Altman, 2022; Francis, 2020). Considérant les projections de croissance économique favorables, le chômage demeure un problème structurel, particulièrement pour les jeunes et les femmes (Altman, 2022). Les chocs externes, notamment des fluctuations climatiques ou économiques exercent également une influence sur le chômage (Mariko et Niaré, 2024). Ainsi, les chocs pluviométriques et les politiques macroéconomiques jouent un rôle déterminant dans les dynamiques du chômage dans les pays de l'UEMOA. Alors que la croissance du PIB contribue à la réduction du chômage, d'autres facteurs, comme l'inflation et

le développement des technologies de l'information, ont des effets moins significatifs (Mariko et Niaré, 2024).

Bien que la loi d'Okun soit souvent débattue pour les pays en développement, les études sur l'UEMOA et le Togo ont exploré sa validité et ses caractéristiques (Korem, 2021; N'Guessan, 2024).

Korem (2021), dans son analyse sur les pays de l'UEMOA, a utilisé différentes approches. Il a notamment eu recours à des modèles symétriques (linéaires, comme l'ARDL) et non symétriques (non linéaires, comme le NARDL). Pour calculer les variables d'écart (comme l'écart de production et le chômage cyclique), Korem a employé divers filtres (tels que Hodrick-Prescott, Butterworth, Christiano-Fitzgerald). Son approche a consisté en des estimations pays par pays sur des données annuelles. Pour N'Guessan (2024), il a également examiné la relation d'Okun pour l'UEMOA dans le but de projeter les indicateurs du marché du travail. Sa méthodologie diffère de celle de Korem (2021) notamment par l'utilisation d'une analyse en données de panel (combinant données temporelles et transversales pour l'ensemble des pays de l'UEMOA), une approche en niveau pour le modèle d'Okun, et l'utilisation du taux de chômage au sens strict. Ces choix méthodologiques (analyse en panel comparée à celle avec des séries temporelles, approche en niveau comparée à l'approche en écart et la définition du chômage) sont des différences clés par rapport à Korem.

En résumé, plusieurs études ont mobilisé des approches différentes pour étudier la relation croissance-chômage. Zerbo (2017), Bouchenaki et Fekir (2021) et Lamzihri et El Kamli (2021) trouvent tous à travers une ARDL une relation négative, validant la loi d'Okun, mais avec une intensité modulée par les chocs externes, les perturbations économiques ou les contextes conjoncturels. De son côté, N'Guessan (2024), à travers les projections en panel, montre que les résultats varient selon l'approche utilisée (niveau ou écart) et selon le type de chômage. Behanzin et Konte (2022), via une analyse causale, soulignent les effets positifs des IDE et de l'ouverture commerciale sur l'emploi, tandis que Kouakou et Sangaré (2023) trouvent une faible élasticité de l'emploi non vulnérable. Enfin, Altman (2022) et Francis (2020), à travers des études descriptives, montrent que la pandémie a aggravé le chômage, surtout chez les jeunes et les femmes. Malgré ces différences méthodologiques, Korem (2021) utilise un ARDL et un NARDL, confirmant la loi d'Okun aussi bien en modèle symétrique qu'asymétrique.

En se concentrant sur l'aspect asymétrique, notre analyse utilisera le modèle NARDL, en vue de vérifier si la valeur du coefficient d'Okun au Togo diffère selon les phases du cycle économique (expansion ou récession).

2. Approche méthodologique

Une approche méthodologique rigoureuse s'avère nécessaire dans le cadre de l'analyse de la relation entre la croissance et le chômage. Cette approche tient compte des spécificités économiques du pays et des caractéristiques particulières relatives aux périodes d'expansion et de récession économique. En effet, cette approche doit avoir la capacité d'apprécier la nature de cette relation d'une part et des asymétries existantes en fonction des phases économiques d'autre part. Pour ce faire, un modèle Nonlinear Autoregressive Distributed Lag (NARDL) est particulièrement adapté à cette analyse, car il permet de traiter les relations asymétriques et non linéaires entre les variables.

2.1. Choix du modèle : le NARDL (Nonlinear Autoregressive Distributed Lag)

Le modèle NARDL est celui considéré pour procéder aux analyses, étant donné qu'il constitue une approche robuste pour mettre en évidence les relations asymétriques entre les variables économiques. À l'opposé des modèles linéaires classiques tels que les modèles de régression et de co-intégration, ce modèle offre une possibilité de tenir compte de la dynamique des séries temporelles de manière non linéaire. Ainsi, ce modèle est primordial

dans le contexte des économies africaines, où les effets de la croissance économique sur le chômage peuvent différer selon les phases de l'économie (l'expansion ou la récession). Ce modèle a été introduit par Shin et al. (2014) et demeure particulièrement pertinent pour analyser les effets différenciés des chocs économiques positifs et négatifs.

2.2. Méthodologie de collecte des données

En vue de mieux analyser les années, une sélection pertinente des variables a été faite au préalable. Ainsi, les sources fiables de données ont été mobilisées, et la stratégie d'analyse à partir du modèle NARDL a été clairement élaborée en concordance avec les tests de robustesse.

2.2.1. Sélection des variables

Les principales variables à utiliser dans l'analyse sont :

- **Croissance économique (PIB réel)** : la croissance économique sera mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel. Cette variable reflète l'expansion ou la contraction de l'activité économique dans le pays.
- **Taux de chômage** : il s'agira du taux de chômage, mesuré par la proportion de la population active sans emploi. Cette variable est essentielle pour observer l'effet de la croissance sur l'emploi. Sont analysés dans cet article les taux de chômage total, et ceux relatifs aux jeunes (15 à 24 ans), adultes (plus de 25 ans), femmes et hommes.
- **Autres variables de contrôle** : il peut être pertinent d'inclure d'autres variables économiques dans le modèle pour prendre en compte les facteurs externes qui peuvent influencer à la fois la croissance et le chômage. Les autres variables utilisées comme corrolaires aux PIB sont les exportations, les importations, la formation brute de capital fixe et les dépenses publiques. Elles seront utiles pour mieux apprécier les dynamiques économiques du Togo.

2.2.2. Source des données

Les données suivantes ont été collectées à partir des sources fiables et ont permis de procéder aux différentes analyses dans la présente étude:

- **Les données issues de la Banque Mondiale¹** : il s'agit du PIB, des exportations, des importations et des formations brutes de capital fixe et des dépenses, offrant ainsi des séries temporelles longues et détaillées.
- **Les données issues de l'Organisation internationale du travail²** : il s'agit de celles relatives aux estimations sur le taux de chômage total, selon le sexe ou le groupe d'âge.

Les données sont collectées sur une période de 31 ans (par exemple de 1990 à 2022) pour capturer à la fois les phases d'expansion et de récession dans l'économie togolaise.

¹ Source : <https://donnees.banquemondiale.org/>. Les données de la Banque mondiale (World Bank Open Data, 2025) sont un ensemble d'informations économiques, sociales, financières et environnementales collectées, analysées et publiées par la Banque mondiale. Elles couvrent plus de 200 pays et territoires, et sont utilisées pour aider à la prise de décision politique, au développement économique et à la recherche académique.

²Source : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer34/?lang=en&segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A. Les données de l'Organisation internationale du travail (ILOSTAT Data Explorer, 2025) concernent principalement le monde du travail : l'emploi, les conditions de travail, les salaires, la protection sociale, et les droits des travailleurs.

2.3. Estimation du modèle NARDL

2.3.1. Dynamique des effets asymétriques

Le modèle NARDL est conçu pour capturer les effets asymétriques des variables explicatives. Il peut ainsi différencier les effets des chocs positifs (expansion économique) et des chocs négatifs (récession économique) sur la relation entre la croissance économique et le chômage. Le modèle peut être exprimé comme suit :

Version en différence asymétrique

$$\Delta u_t = \alpha_0 + \alpha_1^+ I \Delta \ln \text{PIB}_t + \alpha_1^- (1 - I) \Delta \ln \text{PIB}_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

Où I est une variable indicatrice telle que :

$$I = \begin{cases} 1 & \text{si } \Delta \ln \text{PIB}_t > 0 \\ 0 & \text{si } \Delta \ln \text{PIB}_t \leq 0 \end{cases}$$

Test de symétrie de la relation d'Okun : $H_0: \alpha_1^+ = \alpha_1^-$; $H_1: \alpha_1^+ \neq \alpha_1^-$ (Test F)

Modèle ARDL non linéaire

Le modèle ARDL non linéaire est utilisé pour étudier la possibilité d'une différence de coefficient d'Okun en période d'expansion et en période de contraction.

L'équation du modèle linéaire est modifiée comme suit :

$$U_t = \alpha + \beta^+ \ln \text{PIB}_t^+ + \beta^- \ln \text{PIB}_t^- + \mu_t \quad (2)$$

Les variables $\ln \text{PIB}_t^+$ et $\ln \text{PIB}_t^-$ permettent de tenir compte de l'impact de la conjoncture économique (expansion, contraction) sur le taux de chômage (ou le niveau de l'emploi si cette variable est la variable dépendante).

$$\ln \text{PIB}_t^+ = \sum_{i=1}^t \Delta \ln \text{PIB}_i^+ = \sum_{i=1}^t \max(\Delta \ln \text{PIB}_i, 0) \text{ et}$$

$$\ln \text{PIB}_t^- = \sum_{i=1}^t \Delta \ln \text{PIB}_i^- = \sum_{i=1}^t \min(\Delta \ln \text{PIB}_i, 0).$$

Le paramètre θ_1 mesure la relation de long terme entre le taux de chômage et la hausse de la production (expansion économique). Le paramètre θ_2 mesure la relation de long terme entre le niveau de l'emploi et la baisse de la production (contraction économique).

La représentation ARDL (m,n) est :

$$\Delta U_t = \gamma + \delta U_{t-1} + \theta^+ \ln \text{PIB}_{t-1}^+ + \theta^- \ln \text{PIB}_{t-1}^- + \sum_{i=1}^{m-1} \varphi_i \Delta U_{t-i} + \sum_{i=0}^{n-1} (\rho_i^+ \Delta \ln \text{PIB}_{t-i}^+ + \rho_i^- \Delta \ln \text{PIB}_{t-i}^-) \quad (3)$$

Où m, n sont des retards et $\beta^+ = -\frac{\theta^+}{\delta}$, et $\beta^- = -\frac{\theta^-}{\delta}$

$\sum_{i=0}^{m-1} \rho_i^+$ mesure l'impact de court terme d'une hausse de la production sur le niveau de l'emploi et $\sum_{i=0}^{m-1} \rho_i^-$ mesure l'impact de court terme d'une baisse de la production sur le chômage.

2.3.2. Tests de stationnarité, de co-intégration et de robustesse

Un test de stationnarité des variables sera réalisé au préalable car la principale condition à remplir pour implémenter le NARDL est que les variables soient intégrées d'ordre inférieur à 2.

L'un des avantages du modèle NARDL est qu'il permet également de tester la co-intégration entre les variables, ce qui permet de déterminer s'il existe une relation stable à long terme entre la croissance économique et le chômage. Le test de co-intégration est utilisé pour vérifier si les séries temporelles sont co-intégrées (Pesaran et al., 2001). Si les variables sont

co-intégrées, cela suggère qu'une relation stable à long terme existe entre la croissance et le chômage.

En vue de tenir compte de la robustesse des modèles économétriques estimés, des tests statistiques pertinents ont été mobilisés. En effet, la présence d'autocorrélation des erreurs a été étudiée en se référant au test de Portmanteau, alors que la présence de l'hétéroscédasticité a été évaluée à partir du test de Breusch-Pagan. Afin de vérifier la bonne spécification fonctionnelle des modèles, le test RESET de Ramsey a été appliqué. Enfin, la normalité de la distribution des résidus a été testée à l'aide du test de Jarque-Bera, condition importante pour la validité des inférences statistiques classiques.

2.4. Analyse des résultats

Une fois le modèle estimé et les tests validés, les résultats pourront être interprétés en fonction de deux axes principaux :

- **Les effets à court terme et à long terme** : le modèle permet de distinguer les effets à court terme (dynamique immédiate des relations) et les effets à long terme (relation stable entre les variables).
- **Les effets asymétriques** : les résultats doivent également être analysés pour comprendre comment les périodes d'expansion et de récession influencent différemment la relation entre la croissance économique et le chômage.

3. Résultats et discussions

3.1. Indicateurs économiques et faits stylisés de 1991 à 2022

Nos résultats indiquent que, les taux de chômage moyen annuel calculés sur la période de 1991 à 2022 au Togo, révèlent des différences entre les groupes démographiques. Le taux de chômage moyen total s'élève à 3,3 %, avec une faible variation (écart-type de 0,9 %). Le chômage des jeunes est nettement plus élevé, atteignant une moyenne de 6,0 %, accompagnée d'un écart-type de 1,7 %, ce qui indique une variabilité importante. Cependant, le chômage observé chez les adultes est plus faible avec une moyenne de 2,8 %. Considérant le sexe, on observe que les femmes présentent un taux moyen de 3,1 % alors que les hommes présentent un taux de chômage légèrement supérieur à celui des femmes, avec une moyenne de 3,5 % (Cf. tableau 1.

Indicateurs		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Taux de chômage	Total	3,3 %	0,9 %	2,0 %	4,5 %
	Jeunes	6,0 %	1,7 %	3,1 %	9,3 %
	Adultes	2,8 %	0,7 %	1,7 %	3,8 %
	Femmes	3,1 %	1,0 %	1,6 %	4,4 %
	Hommes	3,5 %	0,8 %	1,8 %	4,6 %
Taux de croissance des agrégats	PIB réel	3,2 %	5,5 %	-16,4 %	14,0 %
	Exportations	5,3 %	23,2 %	-70,4 %	88,0 %
	Importations	3,9 %	15,3 %	-37,8 %	35,0 %
	FBCF	2,5 %	18,5 %	-61,2 %	34,1 %
	Dépenses	5,0 %	14,1 %	-33,1 %	43,7 %

Tableau 1. Taux de chômage et de croissance moyen de quelques agrégats (1990-2022)

(Source : Élaboration personnelle sur Stata 16 à partir des données de la Banque Mondiale et de l'OIT).

En ce qui concerne les agrégats économiques, les données sur l'accroissement annuel moyen entre 1991 et 2022 montrent également des tendances variées. La croissance moyenne du PIB est de 3,2 %, bien que cet indicateur soit marqué par des fluctuations importantes, comme l'indiquent l'écart-type élevé de 5,5 % au cours des années. Les exportations et

importations ont enregistré des croissances moyennes respectives de 5,3 % et 3,9 %, avec des écarts-types significatifs de 23,2 % et 15,3 %, témoignant de l'instabilité de ces secteurs au fil des années. La formation brute de capital fixe (FBCF) a connu une croissance moyenne de 2,5 %, mais avec une grande variabilité (écart-type de 18,5 %). Quant aux dépenses publiques, elles ont enregistré une croissance moyenne de 5,0 %, bien que marquée par des fluctuations considérables, comme le montre l'écart-type de 14,1 % (Cf. tableau 1).

3.2. Comparaison entre Croissance économique et Taux de chômage au Togo (1990-2022) en lien avec les Phases économiques

Le Togo est marqué par de différentes phases économiques qui ont impacté la croissance du PIB et par ricochet le taux de chômage (Cf. Figure 1 et Figure 2).

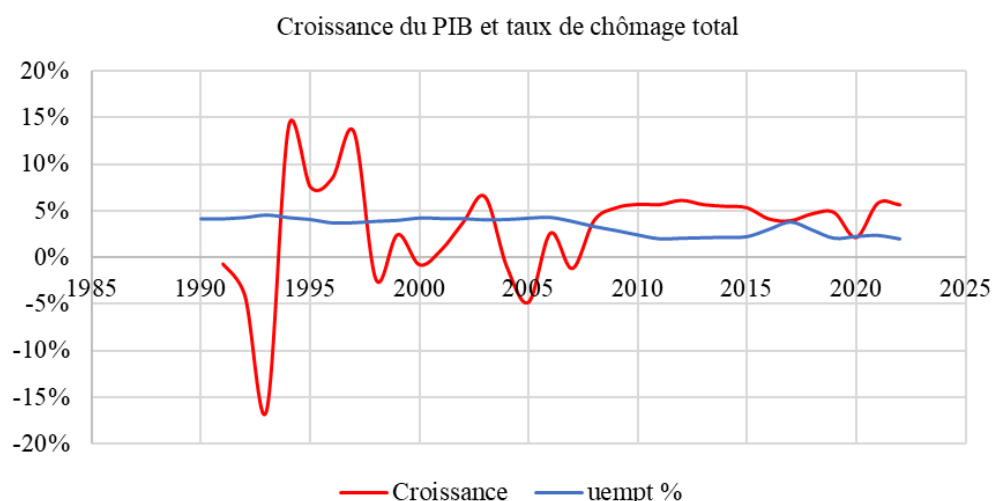


Figure 1. Évolution de la croissance du PIB et du taux de chômage total (1990-2022) (Source : Élaboration personnelle Excel à partir des données de la Banque Mondiale et de l'OIT)

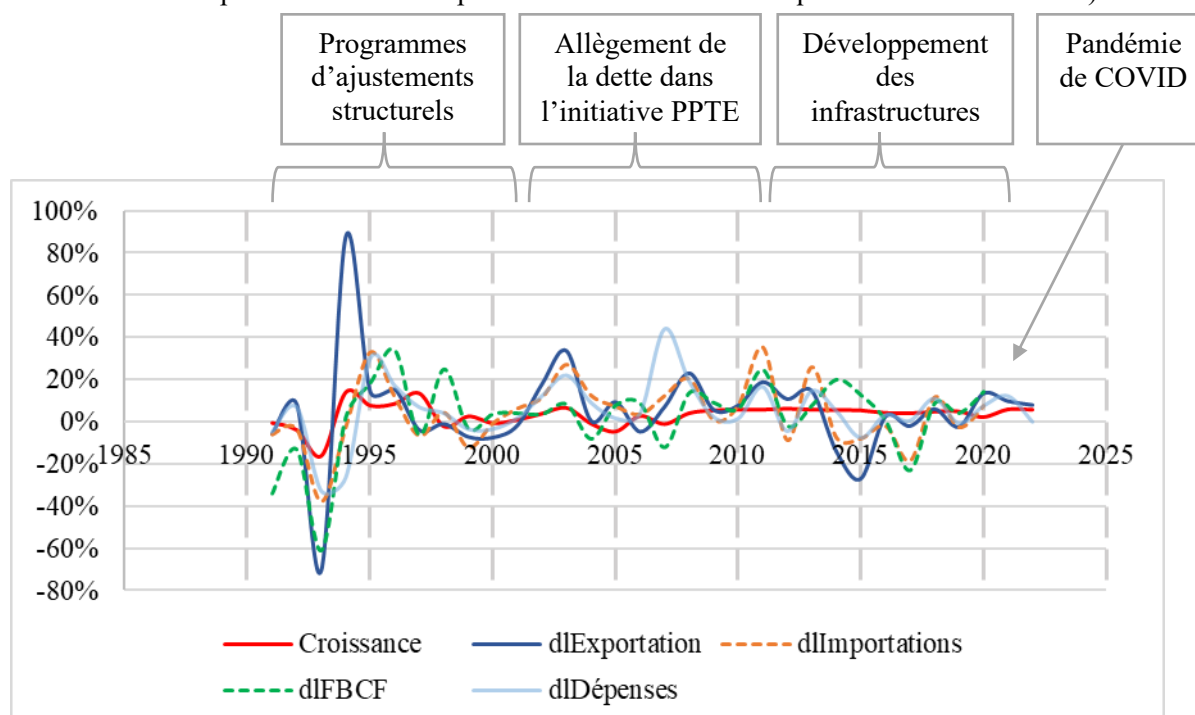


Figure 2. Évolution de la croissance des agrégats et phases économiques (Source : Élaboration personnelle Excel à partir des données de la Banque Mondiale).

Dans les années 1990, une grave crise économique a entraîné une chute du PIB, particulièrement en 1993 (-16,4 %), augmentant le taux de chômage à 4,49 %. Cette récession a été aggravée par des problèmes internes tels que les grèves générales et les crises politiques). Ces crises ont entraîné une baisse de la production dans des secteurs clés. Le pays va connaître une forte reprise par la suite en 1994 (+14 %) et en 1997 (+13,4 %). Cependant, le chômage est resté élevé autour de 4 %, montrant que la croissance n'a pas immédiatement réduit le chômage, d'autant plus qu'il y a une lenteur des réformes économiques. Le Togo a également traversé une période de stagnation, en présentant des croissances faibles ou négatives, comme en 2000 (-0,8 %) et 2005 (-4,8 %), alors que le chômage est resté élevé autour de 4 %, à cause des tensions politiques et une réduction d'investissements dans plusieurs secteurs économiques (Cf. Figure 1 et Figure 2).

À partir de 2009, le pays a également retrouvé une croissance modérée (5,3 % en 2009 et 5,7 % en 2010-2011). Durant cette période, il faut souligner que le chômage a significativement diminué, atteignant 1,98 % en 2011, grâce à une gestion plus stable et à des investissements accrus. De 2012 à 2022, la croissance soutenue a persisté avec des taux proches de 5 % par an. Le chômage a continué de baisser, atteignant un minimum historique de 1,97 % en 2022, tout en illustrant les effets positifs des réformes économiques et de la stabilité politique (Cf. Figure 1 et Figure 2).

Les phases économiques du Togo ont montré que la croissance économique soutenue après 2012 a contribué à la réduction du chômage. Cependant, cette évolution a été progressive et dépend largement des réformes économiques et de la stabilité du pays.

4. Résultats du modèle NARDL

4.1. Performance globale des modèles

Les résultats indiquent clairement que toutes les variables sont stationnaires au premier ordre ($I(1)$). Ainsi, aucune variable à utiliser dans le modèle NARDL n'est $I(2)$ et il n'existe donc pas de problème méthodologique pour le NARDL. Les niveaux non différenciés des variables seront utilisés directement dans le modèle NARDL (Cf. Tableau 2).

L'analyse des cinq modèles NARDL montre une performance globale satisfaisante. Tous les modèles sont statistiquement significatifs au seuil de 10 %, avec des statistiques F robustes, particulièrement pour les modèles 2 à 4 (jeunes, adultes, hommes). La comparaison entre les différents modèles montre que celui relatif au chômage des jeunes (modèle 2) est le plus performant, avec un R^2 ajusté de 0,47, signifiant qu'il explique près de la moitié de la variation du chômage dans cette tranche d'âge. S'ensuivent les modèles relatifs au chômage total et au chômage chez les hommes. En revanche, le modèle 5, relatif au chômage des femmes, présente la performance la plus faible (R^2 ajusté = 0,22), suggérant que les variables incluses n'expliquent qu'une faible part de la dynamique du chômage féminin (Cf. Tableau 3 en annexe).

Les tests de spécification et de validité des modèles sont globalement satisfaisants. Aucun modèle ne présente d'autocorrélation sérieuse des erreurs (Portmanteau test), ni d'hétéroscédasticité problématique (Breusch-Pagan test). Le test RESET de Ramsey indique qu'aucun modèle n'est mal spécifié. Par ailleurs, les résidus sont normalement distribués selon le test de Jarque-Bera, ce qui renforce la validité des inférences statistiques (Cf. tableau 3 en annexe).

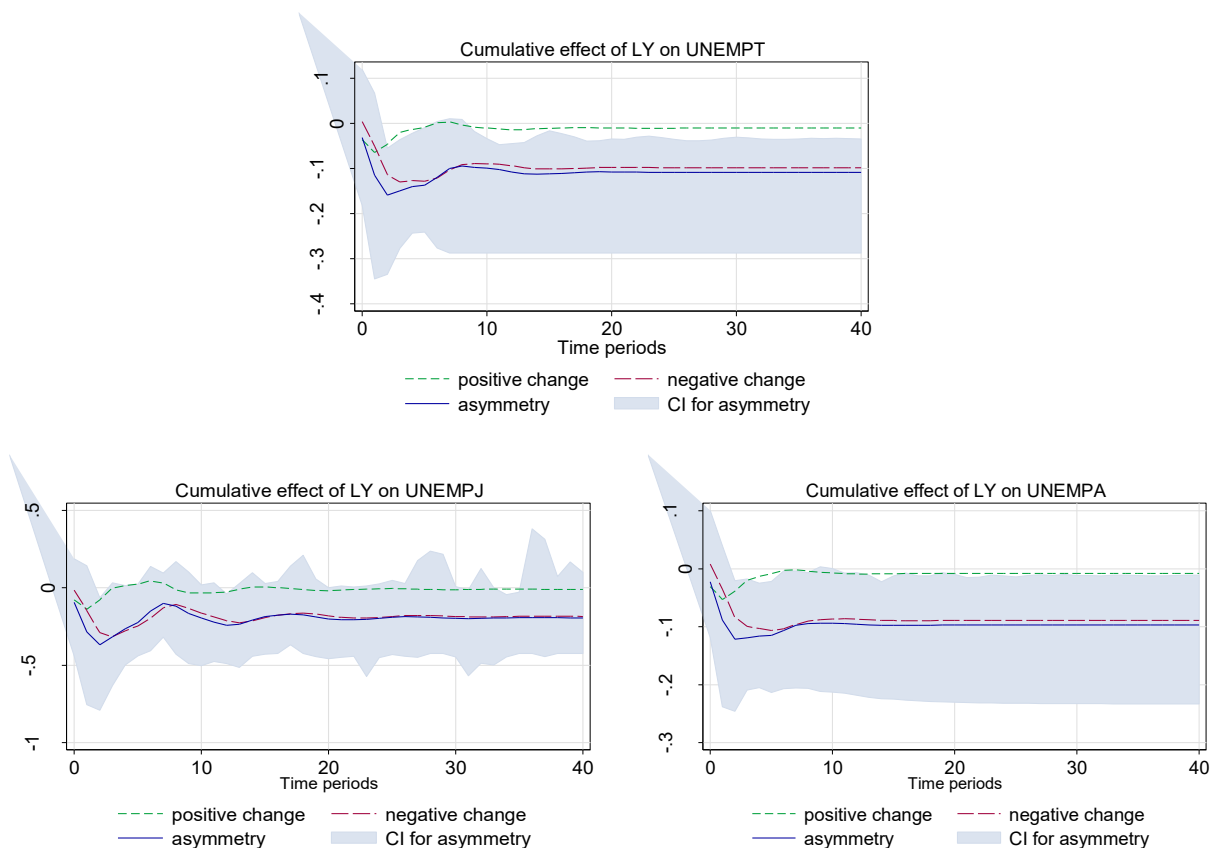
4.2. Cointégration et relation de long terme

Les tests de cointégration (t-statistic de Banerjee-Dolado-Mestre et F-statistic de Pesaran-Shin-Smith) montrent qu'il existe une relation de long terme entre la croissance et le chômage dans les modèles 1 à 4. Cela conforte l'idée d'un lien structurel entre ces deux variables pour le chômage global, des jeunes, des adultes et des hommes. En revanche, pour le modèle 5 (femmes), les statistiques de cointégration ne sont pas concluantes (Cf. tableau 3 en annexe).

5. Analyses et discussions

5.1. Relation d'OKUN de long terme

L'analyse des modèles révèle des relations asymétriques entre la croissance du PIB et le taux de chômage, avec des différences observées selon la catégorie de chômage et la direction des chocs. L'hypothèse 1 de l'étude est alors vérifiée. En effet, en période d'expansion économique, une augmentation de 1 % de la croissance du PIB entraîne une diminution significative du taux de chômage masculin (chômage masculin, unempm) d'environ 0,01 %. Cette relation est relativement faible et indique que les périodes de croissance sont associées à une réduction non significative du chômage chez les hommes (Cf. tableau 3 et figure 3).



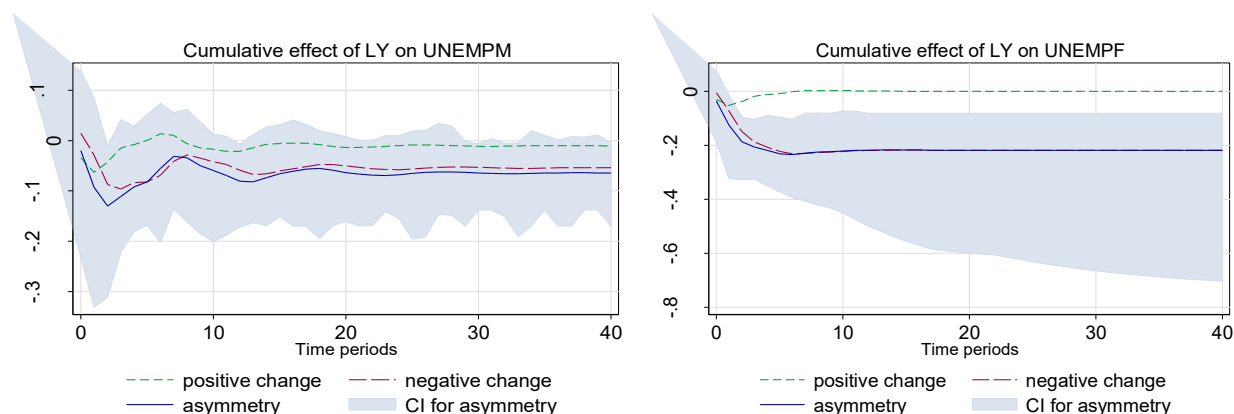


Figure 3. Effets de la croissance du PIB sur le taux de chômage durant les crises et les périodes d'expansion (Source : Élaboration personnelle sur Stata 16 à partir des données de la Banque Mondiale et de l'OIT).

À long terme, les tests d'asymétrie révèlent des résultats significatifs pour les modèles 1 à 3, confirmant que les effets des hausses et des baisses de croissance ne sont pas symétriques. L'hypothèse 2 est alors vérifiée pour les modèles 1 à 3. Cela signifie que les périodes de récession entraînent une hausse du chômage plus importante que la baisse que l'on observe en période d'expansion. En revanche, à court terme, les tests d'asymétrie ne révèlent aucune significativité dans tous les modèles. Cela suggère que l'asymétrie est principalement une dynamique de long terme, probablement en lien avec les rigidités structurelles du marché du travail togolais (tableau 2 en annexe).

En revanche, en période de crise, lorsque la croissance du PIB diminue, l'impact sur le taux de chômage devient beaucoup plus prononcé. Une diminution de 1 % de la croissance du PIB entraîne une augmentation du chômage de 0,11 % à 0,18 %, selon les modèles, particulièrement pour l'ensemble (unempt) et les jeunes (unempj). Les résultats montrent qu'une expansion entraîne une réponse plus marquée du chômage lors des récessions, surtout pour les jeunes qu'une récession réduit le chômage. Ceci confirme partiellement l'hypothèse 3 (Cf. tableau 2 et figure 3). De même, les résultats relatifs aux relations à long terme entre le PIB et les taux de chômage révèlent une asymétrie significative : l'augmentation du chômage suite aux récessions peut être plus substantielle que la réduction du chômage à la suite d'une croissance économique. Cette dynamique souligne la vulnérabilité du marché du travail face aux périodes de contraction économique, particulièrement pour certains groupes comme les jeunes et les adultes.

5.2. Analyse selon les différentes phases économiques du chômage

Les résultats du Modèle NARDL (Graphique 3) confirment les résultats obtenus sur les Graphiques 1 et 2.

Les années 1990 sont marquées par la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) élaborés par le FMI et la Banque mondiale. Ces réformes ont pour but de redresser les finances et favoriser la libéralisation de l'économie. Cependant, elles ne se sont pas traduites par des privatisations importantes, des licenciements dans la fonction publique ainsi qu'une réduction drastique des investissements sociaux. Ainsi une augmentation du chômage sera observée pour atteindre un niveau très élevé, en particulier chez les jeunes diplômés et les ex-employés du secteur public. Le marché du travail formel s'était fortement contracté, forçant des milliers de personnes à se tourner vers des activités informelles ou agricoles. Cette crise de l'emploi s'était accompagnée d'une forte tension sociale, avec des grèves, des protestations et une instabilité politique persistante.

Au début des années 2000, le Togo commence à sortir progressivement de son isolement diplomatique et économique. La levée partielle des sanctions, l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et la reprise de l'aide internationale ont permis une relance modérée de l'économie. Des réformes sont entreprises pour moderniser l'administration et le secteur bancaire. Cependant, sur le plan de l'emploi, les retombées restent limitées. Le chômage formel stagne, et la majorité des emplois créés le sont dans le secteur informel, souvent précaires et mal rémunérés. Le sous-emploi reste important, notamment en milieu rural, et l'adéquation entre les formations reçues et les besoins du marché est faible.

Au cours de la décennie 2010-2019, l'économie togolaise connaît une croissance relativement soutenue, avec des taux annuels d'environ 5 %. Le développement du port autonome de Lomé, les investissements dans les infrastructures routières et énergétiques, ainsi que la modernisation des services logistiques stimulent l'activité économique. Le gouvernement entreprend également des réformes pour améliorer le climat des affaires. Malgré cette croissance, la situation de l'emploi ne s'améliore pas de manière significative. Près de 90 % de la population active travaille dans l'économie informelle. Ainsi, la croissance est perçue comme peu inclusive.

La pandémie de COVID-19 en 2020 a provoqué un ralentissement brutal de l'économie togolaise en 2020. Les restrictions sanitaires, la fermeture des frontières et la baisse des échanges commerciaux ont affecté les services, les transports et le commerce. Le chômage, en particulier dans les zones urbaines, a connu une hausse temporaire. Depuis 2022, une reprise progressive s'est amorcée, mais les tensions mondiales (inflation, coût des matières premières) continuent de peser sur l'économie. Le chômage des jeunes demeure un défi majeur, et la majorité des emplois créés restent dans le secteur informel.

6. Discussions des résultats

Les résultats économétriques du modèle mettent en évidence des dynamiques différenciées entre croissance économique et chômage selon les segments de la population active, ainsi qu'une forte sensibilité aux chocs économiques. Ces résultats éclairent les mécanismes asymétriques par lesquels la croissance influence le marché du travail, à la fois dans le court et le long terme.

L'analyse montre que la croissance économique entraîne une réduction significative mais relativement modeste du chômage masculin à court terme. Ce résultat corrobore les prédictions de la théorie économique classique, notamment la loi d'Okun, selon laquelle l'augmentation de la production induit mécaniquement une hausse de la demande de travail, réduisant ainsi le chômage. Ces observations sont également en accord avec les conclusions de N'Guessan (2024) et de Monga (2012), qui soulignent l'effet immédiat mais limité de la croissance sur le marché du travail masculin dans les pays en développement.

Les résultats de cette étude révèlent que la croissance économique entraîne une réduction significative, mais modeste, du chômage masculin à court terme. Ces résultats sont cohérents avec les prédictions de la théorie classique et de plusieurs travaux empiriques antérieurs (Monga, 2012; N'Guessan, 2024). Toutefois, cet effet s'atténue à long terme, ce qui rejoint les conclusions de N'Guessan (2024), selon lesquelles les retombées durables de la croissance sur l'emploi sont limitées par des ajustements structurels souvent lents. Ces résultats suggèrent que la croissance seule ne suffit pas à garantir une baisse soutenue du chômage, et qu'elle doit être accompagnée de politiques complémentaires qui ciblent les rigidités du marché du travail.

Concernant le chômage des jeunes, l'analyse montre une forte sensibilité à la croissance économique à court terme, mais un affaiblissement rapide de cet effet sur le long terme. Ce constat rejoint les observations de Enowbi Batuo et al. (2010), qui soulignent la

vulnérabilité persistante des jeunes face aux cycles économiques. Cette dynamique met en évidence la nécessité de mettre en œuvre des politiques structurelles axées sur la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et l'employabilité, pour favoriser une insertion plus stable des jeunes.

Pour ce qui est du chômage des femmes, les résultats indiquent que l'effet de la croissance est plus faible et moins soutenu dans le temps. Cette tendance est également documentée par Fosu (2017), qui identifie des obstacles structurels persistants, tels que les inégalités de genre, les discriminations et l'accès restreint aux opportunités économiques. Dès lors, des politiques spécifiques en faveur de l'égalité des chances, de l'accès à l'éducation et à l'emploi formel sont indispensables pour renforcer la participation des femmes au marché du travail. Enfin, les analyses confirment que les périodes de crise économique, notamment la crise financière de 2008-2009 et la pandémie de COVID-19, ont fortement aggravé le chômage, particulièrement dans les secteurs informels. Ces résultats sont confirmés par ceux de Francis (2020) et Altman (2022).

Conclusion

Dans cette étude, nous avons analysé la relation entre la croissance économique et le chômage au Togo, tout en prenant en compte l'asymétrie des effets de la croissance en fonction des périodes d'expansion et de récession et des segments spécifiques à la population active. Plus spécifiquement, nous avons estimé la relation entre la croissance économique (mesurée par le PIB réel) et le taux de chômage au Togo, en utilisant des données annuelles couvrant plusieurs décennies (1990 à 2022). Les résultats confirment une relation asymétrique entre croissance du PIB et chômage, plus marquée à long terme. Les récessions augmentent fortement le chômage, surtout chez les jeunes, tandis que la croissance réduit faiblement le chômage masculin. L'économie togolaise apparaît plus sensible aux chocs négatifs, validant nos trois hypothèses.

Pour maîtriser le niveau de chômage durant les crises économiques, plusieurs politiques doivent être mises en place, en tenant compte des résultats de l'analyse. D'abord, booster la croissance économique reste un levier essentiel pour réduire le chômage à court terme, notamment pour les jeunes, où l'impact est le plus marqué. Cependant, en ce qui concerne les groupes vulnérables tels que les jeunes, cet effet s'atténue. Il est donc crucial d'adopter des politiques spécifiques visant à soutenir les groupes vulnérables afin de maintenir les réductions du chômage à long terme. Pour ce faire, il faut mettre en place des programmes de formation et de reconversion professionnelle pour les jeunes visant à renforcer leur employabilité sur le marché du travail, à soutenir des initiatives à l'entrepreneuriat féminin. Pour accompagner ces programmes il sera primordial de garantir la durabilité des effets positifs de la croissance en investissant dans des secteurs créateurs d'emplois stables tels que les infrastructures, la technologie et l'agriculture durable. Enfin, les politiques doivent impérativement améliorer la résilience du marché de l'emploi face aux crises économiques et promouvoir des mesures actives sur le marché du travail, telles que l'augmentation de l'accès au financement pour les petites entreprises et la création d'emplois publics dans des secteurs stratégiques.

Références bibliographiques

- Altman, M. (2022). Trajectories for South African employment after COVID-19. *South African Journal of Science*, 118(5-6), 1-9. <https://doi.org/10.17159/sajs.2022/13289>
- Behanzin, T. D. T., & Konte, M. A. (2022). Effets de l'ouverture commerciale et de l'afflux des investissements directs étrangers (IDE) sur le chômage dans les pays membres de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). *Association Internationale des Economistes de Langue Française*, 7(1), 135-153. <http://aielf.org/wp-content/uploads/2016/03/RIELF-2022-71-doi.pdf#page=137>.

- Bouchenaki, F., & Fekir, H. (2021). La relation entre chômage et croissance économique en Algérie : Une étude empirique utilisant l'approche VECM. *Revue des sciences humaines de l'université Oum El Bouaghi*, 8(2), 1434-1449. <https://asjp.cerist.dz/en/article/161824>.
- D'Autume, A. (2007). Edmund Phelps, théoricien du taux naturel de chômage. *Revue d'économie politique*, 117(3), 311-321. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=REDP_173_0311&download=1&from-feuilleter=1.
- Enowbi Batuo, M., Guidi, F., & Mlambo, K. (2010). Financial Development and Income Inequality : Evidence from African Countries. *MPRA*, 2010(25658), 1-27. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/25658/>.
- Fosu, A. K. (2017). Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries : Recent global evidence. *Research in Economics*, 71(2), 306-336. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/54015/1/644542136.pdf>.
- Francis, D. (2020). Unemployment and the gendered economy in South Africa after Covid-19. *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa*, 104(1), 103-112. <https://muse.jhu.edu/pub/99/article/777050>.
- ILOSTAT Data Explorer. (2025). https://rshiny.ilo.org/dataexplorer34/?lang=en&segment=indicator&id=UNE_2EAP_SEX_AGE_RT_A.
- Jacques, H., Ngakala Akylangongo, O. E., & Ndinga, M. M. A. (2024). Instabilité politique et chômage en Afrique subsaharienne. *Revue Gouvernance*, 21(1), 1-25. <https://www.erudit.org/en/journals/gouvernance/2024-v21-n1-gouvernance09731/1114972ar/abstract/>.
- Knoester, A. (1986). Okun's law revisited. *Weltwirtschaftliches Archiv*, 122(4), 657-666. <https://doi.org/10.1007/BF02707853>.
- Korem, A. (2021). Croissance économique et chômage : Évidence empirique de la loi d'Okun dans les pays de l'UEMOA. *Revue CEDRES-ETUDES*, 10(72), Article 72. <https://journal.uts.bf/index.php/cedres/article/view/83>. Consulté le 2025-05-10.
- Kouakou, K. C., & Sangaré, V. P. (2023). Economic growth and employment quality in WAEMU countries : A measure by income elasticity. *Revue d'Analyse des Politiques Économiques et Financières*, 6(2), 67-88. <https://dge.finances.bj/public/rapef/articles-rapef/download/croissance-economique-et-qualite-de-lemploi-dans-les-pays-de-luemoa-une-mesure-par-les-elasticites-revenu.pdf>.
- Lamzihri, O., & El Kamli, M. (2021). Estimation de la loi d'Okun avec le modèle ARDL. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(5), 680-693. <http://www.ijafame.org/index.php/ijafame/article/view/335>.
- Mariko, O., & Niaré, M. (2024). Analyse macro-économétrique du chômage dans les pays de l'UEMOA. *La Revue Internationale des Économistes de Langue Française*, 9(1), Article 1. <https://doi.org/10.18559/rielf.2024.1.1639> (Consulté le 07/01/2025).
- Monga, C. (2012). Shifting Gears : Igniting Structural Transformation in Africa. *Journal of African Economies*, 21(suppl_2), ii19-ii54. <https://doi.org/10.1093/jae/ejr044>.
- N'Guessan, C. F. J. (2024). Relation d'Okun de l'UEMOA, prévision de la croissance et projection des indicateurs du marché du travail en Côte d'Ivoire. *Statéco*, 118, 109-122. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8211990/09_relation.pdf.
- Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. J. (2001). Bounds testing approaches to the analysis of level relationships. *Journal of Applied Econometrics*, 16(3), 289-326. <https://doi.org/10.1002/jae.616>.
- Shin, Y., Yu, B., & Greenwood-Nimmo, M. (2014). Modelling Asymmetric Cointegration and Dynamic Multipliers in a Nonlinear ARDL Framework. In R. C. Sickles & W. C.

- Horrace (Éds.), *Festschrift in Honor of Peter Schmidt* (p. 281-314). Springer New York. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-8008-3_9
- Trading Economics. (2024). *Togo—Taux de chômage | 1991-2023 Données | 2024-2025 Prévisions*. <https://fr.tradingeconomics.com/togo/unemployment-rate>.
- World Bank Open Data. (2025). World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org>. Consulté le 2025-07-17.
- Zerbo, A. (2017). Croissance économique et chômage : Les fondements de la Loi d'Okun et le modèle IS-LM-LO. *Document de travail, 176*. <http://www.innove.center/wp-content/uploads/2020/04/ceddt176.pdf>.
- Zerbo, A. (2023). *Extension de la loi d'Okun au sous-emploi : Éléments théoriques et évidences empiriques dans dix pays en développement* (Working Paper No. 27). Centre des innovations économiques. https://www.researchgate.net/profile/Zerbo-Adama/publication/371562572_Extension_de_la_loi_dOkun_au_sous-emploi_elements_theoriques_et_evidences_empiriques_dans_dix_pays_en_developpement/links/655a12a7b1398a779d9e8b1f/Extension-de-la-loi-dOkun-au-sous-emploi-elements-theoriques-et-evidences-empiriques-dans-dix-pays-en-developpement.pdf.

Annexes

Variable	dly	dunempt	dunempj	dunempa	dunempm	dunempf
Statistique ADF	-4,793	-3,792	-4,075	-3,578	-3,878	-3,397
Seuil 5%	-2,983	-2,983	-2,983	-2,983	-2,983	-2,983
p-value	0,0001	0,003	0,0011	0,0062	0,0022	0,0111
Stationnarité	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	I(1)

Tableau 2. Tests de stationnarité au seuil de 5% pour le PIB et les taux de chômage différenciés (Source : Élaboration personnelle sur Stata 16 à partir des données de la Banque Mondiale et de l'OIT)

Paramètres	Modèle 1 (unempt)	Modèle 2 (unempj)	Modèle 3 (unempa)	Modèle 4 (unempm)	Modèle 5 (unempf)
	p(4) q(2)	p(4) q(2)	p(4) q(2)	p(4) q(2)	p(4) q(2)
Nombre d'observations	31	31	31	31	31
F-statistic	2,34	3,50	2,41	3,14	2,03
Prob > F	**	***	***	***	**
R-squared	0,64	0,66	0,57	0,64	0,43
Adj R-squared	0,36	0,47	0,33	0,43	0,22
Root MSE	0,30	0,83	0,22	0,35	0,27
U_{t-1}	-0,51**	-0,73***	-0,43**	-0,69***	-0,20*
$\ln PIB_{t-1}^+$	-0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,00
$\ln PIB_{t-1}^-$	0,05*	0,14*	0,04*	0,04	0,02
ΔU_{t-1}	0,68**	0,90***	0,52**	0,86***	0,45**
ΔU_{t-2}	-0,30	-0,25	-0,22	-0,24	N/A
ΔU_{t-3}	0,37*	0,54**	0,23	0,54**	N/A
$\Delta \ln PIB_t^+$	-0,04	-0,08	-0,03	-0,03	-0,03
$\Delta \ln PIB_{t-1}^+$	-0,02	-0,04	-0,02	-0,02	0,01
$\Delta \ln PIB_t^-$	-0,00	0,02	-0,01	-0,01	0,01
$\Delta \ln PIB_{t-1}^-$	-0,01	-0,01	0,01	0,01	0,00
Constant	0,04**	0,09**	0,03**	0,04**	0,01*

Asymmetry (Long-run +)	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01*	-0,01
Asymmetry (Long-run -)	-0,11*	-0,18*	-0,09	-0,05	-0,08
Long-run Asymmetry F-stat	0,06**	0,04**	0,03*	0,02	0,01
Short-run Asymmetry F-stat	0,005	0,003	0,005	0,002	0,004
Cointegration t_BDM	-3,14	-3,68	-2,76	-3,46	-1,91
Cointegration F_PSS	3,70	4,64	3,28	4,07	2,02
Portmanteau Test (p-value)	0,88	0,97	0,83	0,97	0,24
Breusch/Pagan Test (p-value)	0,66	0,54	0,88	0,37	0,55
Ramsey RESET Test (p-value)	0,95	0,56	0,54	0,56	0,58
Jarque-Bera Test (p-value)	0,17	0,41	0,58	0,39	0,89

95% confidence intervals in brackets

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$

Tableau 3. Modèles relatifs à la relation d'OKUN (Source : Élaboration personnelle sur Stata 16 à partir des données de la Banque Mondiale et de l'OIT).



Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale

Distribution of middle-class women's time between paid and unpaid work in West Africa: a multinomial analysis

Nisan Armand COULIBALY

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : coulibalynarmand@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0008-4852-4141>

Mame Cheikh Anta SALL

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : mamecheikhanta.sall@ucad.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0003-3145-1990>

Adama SOW BADJI

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Email : adama.sow@ucad.edu.sn

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0001-5898-336X>

Denis ACCLASSATO HOUENSOU

Université Abomey Calavi, Bénin

Email : denis.acclassato@yahoo.fr

Résumé : Le travail domestique non rémunéré est aujourd'hui un aspect central dans la vie familiale et prend une large partie du temps des femmes de la classe moyenne. Cet article analyse l'arbitrage que ces dernières font, dans la répartition de leur temps, entre le travail domestique et la participation au marché du travail rémunéré. Pour mener à bien cet objectif, nous optons pour un modèle logit multinomial qui permet d'identifier les déterminants de la probabilité qu'une femme de la classe moyenne alloue son temps au travail domestique non rémunéré ou au travail rémunéré. Les résultats montrent qu'au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal, les femmes qui allouent leur temps de travail aux tâches familiales ont 35% et 45% de chance respectivement d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant. La répartition du temps entre travail rémunéré et travail domestique de la classe moyenne féminine est déterminée par le nombre d'enfants en bas âge, la proximité d'une garderie et le statut professionnel de l'époux. Cependant, une analyse des résultats au niveau de chaque pays, pris individuellement, met en évidence d'autres facteurs susceptibles d'expliquer l'allocation du temps de travail des femmes dans les ménages à savoir le statut matrimonial, l'âge de la femme, la classe sociale. À la lumière de ces résultats, une politique de promotion de services de garde d'enfants de proximité ciblant les foyers de concentration des femmes de la classe moyenne concernée corrigerait ce déséquilibre d'allocation de temps de travail.

Mots-clé : Allocation du temps de travail, Travail domestique, Marché du travail.

Abstract : Unpaid domestic work is now a central aspect of family life and takes up a large portion of middle-class women's time. This article aims to analyse the trade-offs these women make in allocating their time between domestic work and participation in the paid labour market. To fulfil this objective, we use a multinomial logit model to identify the determinants of the probability that a middle-class woman will allocate her time to unpaid domestic work or paid work. The results show the women in Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire and Senegal who allocate their working time to family tasks are 35% and 45% more likely, respectively, to engage in unpaid work than in paid and self-employed work. The allocation of time between paid work and domestic work among middle-class women is determined by the number of young children, the proximity of a daycare centre and the

professional status of the husband. However, an individual country-level analysis of the results highlights other factors that may explain women's allocation of time in households, including marital status, age and social class. In view of these results, a policy promoting local childcare services targeting households with a high concentration of middle-class women would correct this imbalance in the allocation of working time.

Keywords: Allocation of working time, Domestic work, Labor market.

Introduction

La prise en compte de la production domestique dans l'analyse économique remonte depuis les années 1960-1970 avec les travaux de Becker (1965) et Gronau (1977) et s'est accentuée ces dernières années avec les travaux récents de Byron et Roscigno (2014), Arvan et al., (2017), Mojumder (2020), Dunatchik et al. (2021) et Tilcsik (2021).

Le travail domestique non rémunéré correspond à la production, par les membres de la famille, de biens et de services non commercialisés sur le marché (Fontaine, 2018). Il s'agit entre autres des tâches domestiques non rémunérées à savoir : la cuisine, le ménage, les courses, les soins aux enfants et aux personnes âgées, etc. L'arbitrage entre le travail domestique et le travail rémunéré implique de trouver un compromis relativement complexe entre la cellule familiale et la vie économique (Mathieu, 2019). L'un des principaux freins à la réalisation de l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail est l'inégale prise en charge du travail domestique (Sofer, 2005 ; Amin et al., 2016).

Sur un autre registre, on constate que le temps de travail domestique est inégalement réparti selon le genre. Les femmes accomplissent la quasi-totalité des tâches domestiques tandis que les hommes se spécialisent dans les activités qui procurent des revenus (Fafchamps et Quisumbing, 2003 ; Herrera et Torelli, 2013). Par conséquent, la non prise en compte de ces tâches non rémunérées effectuées par les femmes dans le ménage, minimise la contribution de ces dernières à l'activité économique du pays. Aujourd'hui, tant au niveau des pays développés que des pays en voie de développement, le travail domestique reste un aspect central dans la vie familiale et prend une large partie du temps des personnes, particulièrement celui des femmes.

En Afrique, les femmes constituent près de la moitié de la population active. Ce constat reste valable pour la plupart des pays de la sous-région ouest africaine. Les données de ERI-ESI (2019) montrent qu'en 2018, contrairement à la Côte d'Ivoire où la proportion de femmes en âge de travailler (57,8%) est inférieure à celle des hommes (58,3%), le constat est tout autre pour les autres pays. En effet, pour le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal, la proportion des femmes en âge de travailler dépasse celle des hommes (respectivement 58,2% contre 56,8% ; 55,9% contre 54,2% ; 58,6% contre 55,3%).

Parmi la population féminine en âge de travailler, les deux tiers d'entre elles se retrouvent dans le secteur agricole, où elles travaillent souvent comme aides familiales. Bien qu'assez représentatives en termes de capacité de travail, des discriminations profondes à l'encontre des femmes s'observent dans la main d'œuvre disponible pour contribuer à la richesse nationale. En effet, d'après les résultats des enquêtes ERI-ESI, en 2018, dans les quatre pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal), le taux d'activité des femmes en âge de travailler reste inférieur à celui des hommes. Cette inégalité est d'autant plus parlante au Sénégal qui affiche le plus petit taux d'activité des femmes (35%) comparé aux trois autres pays (68,6% au Bénin, 58,5% au Burkina et 48,1% en Côte d'Ivoire), alors qu'il présente pour la même année la plus forte proportion de femmes en âge de travailler.

Les femmes exercent en moyenne plus de la moitié (56%) de la totalité du temps de travail du ménage avec 62% dans le cas des pays de l'UEMOA y compris le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal (Herrera et Torelli, 2013). Les éléments contextuels qui caractérisent les pays concernés par cette recherche montrent à suffisance l'existence d'un lien étroit entre le faible taux d'emploi rémunéré des femmes et leurs charges domestiques. Fort de ce constat, il importe de se pencher sur les facteurs qui peuvent influencer le choix des femmes de la classe

moyenne entre exercer un travail domestique ou participer au marché du travail rémunéré : quels sont les déterminants dans l'arbitrage du temps de travail des femmes de la classe moyenne entre la participation au marché du travail rémunéré et le travail non rémunéré ?

Du point de vue de la littérature sur l'arbitrage du temps de travail des femmes entre travail non rémunéré et travail rémunéré, il faut dire que le modèle de départ de Becker (1965, 1985) considérant la famille non seulement comme une unité de consommation mais aussi comme une entité économique (une petite entreprise) et un centre de décision unique et rationnel pour des agents économiques (*homo-œconomicus*) a souffert de nombreuses insuffisances au fil des années. Celles-ci ont conduit à l'émergence de la théorie du pouvoir de négociation, portée par des auteurs néoclassiques tels que Manser et Brown (1980), Lundberg et Pollak (1996) et Sofer (2005), qui considèrent l'individu comme une unité d'analyse. Ces travaux montrent que le pouvoir décisionnel des femmes dépend de leur autonomie économique, de leur revenu et de leur niveau d'éducation. Par ailleurs, Altonji et Pierret (1997), Byron et Roscigno (2014) ainsi que Tilcsik (2021) mettent en évidence les discriminations subies avant et après l'insertion professionnelle, tandis qu'Hakim (1996, 2004, 2006) insiste sur le rôle des préférences individuelles dans l'arbitrage des femmes entre travail rémunéré et tâches domestiques.

Les facteurs économiques sont également déterminants dans l'arbitrage entre travail rémunéré et domestique, notamment à travers le revenu du conjoint, les coûts d'opportunité et la flexibilité de l'emploi (Omotoso et Obembe, 2016 ; Usman et Sanusi, 2016 ; Morosow et Kolk, 2020). Mandel (2004) souligne au Bénin que la mobilité économique des femmes influence leurs stratégies de subsistance, tandis que Buisson (2012) observe au Sénégal une certaine autonomie féminine dans la gestion du temps. Les déterminants sociodémographiques tels que l'instruction, l'âge, le statut matrimonial ou la parentalité pèsent également sur ces choix, bien que l'éducation seule ne suffise pas à lever les contraintes culturelles (Olowa et Adeoti, 2014 ; Greenwood et al., 2005 ; Amin et al., 2016 ; Mosomi, 2019), même si Keck et Saraceno (2013) indiquent que les femmes instruites en emploi sont moins affectées par la maternité.

Enfin, les normes sociales et institutionnelles, notamment les politiques familiales, les régulations du marché du travail ou les représentations de genre, influencent profondément les comportements (Woolley, 2011 ; Menon et Rodgers, 2018 ; Viollaz, 2018). Les normes patriarcales, les coutumes et les traditions pèsent sur les décisions des femmes (Kes et Swaminathan, 2006 ; Fernando et Cohen, 2014). Pour Pfau-Effinger (1998), l'interaction entre le patrimoine culturel et les institutions nationales est essentielle pour comprendre les différences entre les pays en matière de participation féminine à l'emploi.

L'objectif général de cette recherche est d'analyser l'arbitrage que les femmes de la classe moyenne font, dans la répartition de leur temps, entre le travail domestique et la participation au marché du travail rémunéré. Spécifiquement, cet arbitrage tient compte de plusieurs facteurs pouvant être classés en trois catégories : ceux relevant de l'axe sociodémographique, ceux relevant des cultures et institutions et enfin ceux pouvant être justifiés par des facteurs économiques.

Pour atteindre cet objectif, nous utilisons un modèle logit multinomial appliqué à des données issues d'une enquête menée auprès de ménages urbains dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) afin d'estimer la probabilité qu'une femme de la classe moyenne consacre son temps à un emploi salarié, à une activité indépendante ou à un travail domestique non rémunéré. Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques d'allocation du temps et d'identifier les leviers d'action en matière de politiques publiques. Dans les développements qui suivent, nous décrivons d'abord la méthodologie puis nous exposons les résultats des estimations. Nous discutons ensuite ces résultats. Nous allons conclure enfin et tirer des recommandations de politique.

1. Méthodes

Cette section a pour objectif de décrire la méthodologie adoptée dans l'analyse de l'arbitrage que font les femmes entre le travail rémunéré et le travail domestique. Partant d'une approche descriptive permettant d'identifier les facteurs déterminants du choix des femmes de la classe moyenne, nous spécifions une méthode économétrique d'analyse des variables qualitatives qui sont issues des enquêtes menées auprès de la classe moyenne féminine dans les quatre pays. Pour garantir la représentativité de la population cible dans l'échantillon, la stratégie s'est déclinée en deux phases. Dans un premier temps, dans chaque capitale, 80 zones de dénombrement (ZD) proportionnellement à leur taille en termes de ménages ont été tirées. Ce tirage a été assuré par les institutions nationales de statistiques (INS). Dans un second temps, dans chaque ZD, tous les ménages ont été recensés sur la base d'une fiche qui recueille quelques caractéristiques du ménage.

L'échantillon final était composé des ménages qui sont (i) propriétaires de leur logement, (ii) dont le type n'est ni case ni baraque, (iii) le niveau d'instruction du chef de ménage doit être secondaire ou supérieur, (iv) le ménage doit avoir accès à une source d'eau potable (robinet ou forage), (v) le ménage peut avoir au moins deux salariés ou (vi) une entreprise ou unité de production. Dans chaque zone de dénombrement 13 ménages de la classe moyenne ont été sélectionnés aléatoirement selon les critères suivants : 3 ménages qui n'ont pas d'enfants de moins de 3 ans, 3 ménages qui ont au moins un enfant de moins de 7 ans mais dont aucun ne va à l'école et 4 ménages constitués de ménages ayant des enfants de moins de 7 ans et qui vont à la garderie, maternelle ou école primaire même informelle. Même avec un échantillon aléatoire bien sélectionné, il existe toujours une marge d'erreur due au fait qu'on ne mesure qu'une partie de la population.

1.1. Analyse descriptive des données

Les données utilisées dans cet article sont issues de l'enquête réalisée dans le cadre du projet « Classe moyenne féminine et demande de service de garde d'enfant en Afrique de l'Ouest ». L'enquête a porté sur deux volets : une enquête auprès des garderies et une enquête auprès de ménages. Ces deux enquêtes se sont déroulées dans les capitales des quatre pays que sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ainsi, pour le compte des garderies, elle s'est déroulée auprès des établissements offrant des services de garderie et de maternel dans les capitales des quatre pays cibles. A cet effet, un échantillon d'environ 150 établissements, tirés aléatoirement dans chaque capitale cible a été constitué. En ce qui concerne l'enquête ménage, un échantillon d'environ 1000 ménages, tirés aléatoirement dans chaque capitale cible a été également constitué.

L'analyse des données provenant des bases de données issues des enquêtes réalisées dans le cadre de ce projet révèle que les femmes en âge de travailler qui appartiennent aux ménages de la classe moyenne représentent globalement 36,3% de la population féminine dans les quatre pays. Au Sénégal, elles représentent près de la moitié de la population (49,8%) tandis qu'au Bénin elles ne représentent que 16,5%. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, cette proportion est respectivement de 35,8% et 33,0%.

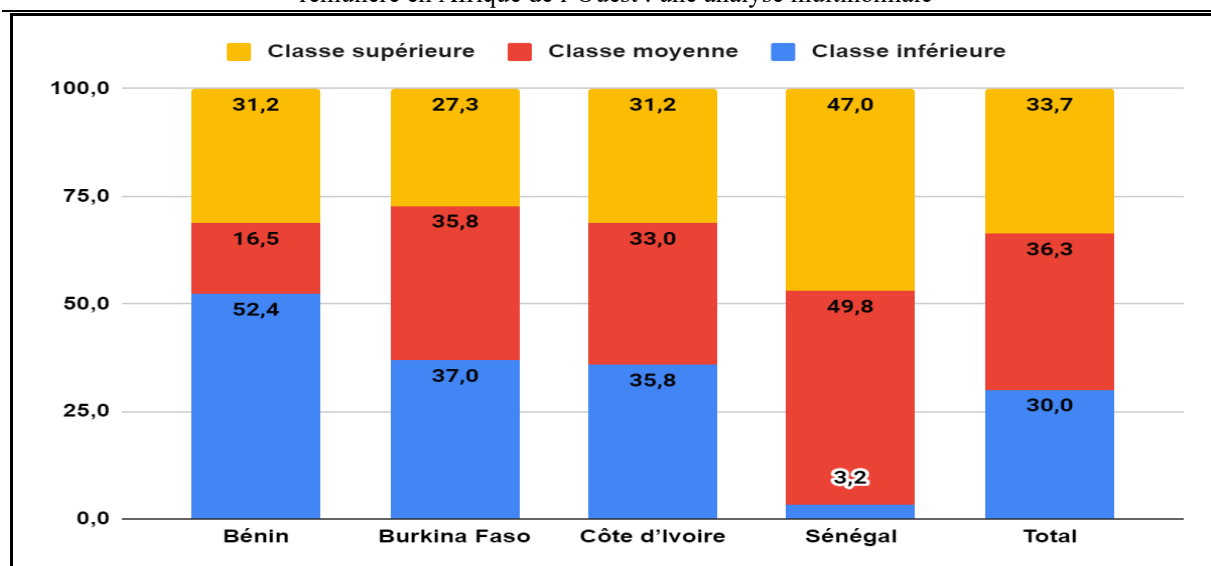


Figure 1. Répartition de la population des femmes suivant la classe (en %) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

Du point de vue du marché du travail, le tableau 1 ci-dessous présente les statistiques sur la situation d'occupation des femmes de la classe moyenne en âge de travailler. Il en ressort que globalement, la majorité des femmes n'exercent pas d'activité rémunérée. Le Burkina Faso a la proportion la plus élevée de femmes exerçant le travail non rémunéré, soit 71,6%, suivi de la Côte d'Ivoire (68,9%), du Bénin (64,8%) et du Sénégal (64,3%). Les résultats des enquêtes montrent aussi que la grande majorité des femmes (95,6%) de la classe moyenne en âge de travailler consacre au moins deux heures de leur temps par jour aux tâches domestiques.

Variables	Situation activité durant les 12 derniers mois (en %)		
	Salarié	Indépendant	Travail non rémunéré
Global	17,7	14,4	67,9
Bénin	18,2	17,0	64,8
Burkina Faso	16,6	11,8	71,6
Côte d'Ivoire	16,7	14,4	68,9
Sénégal	20,2	15,5	64,3

Tableau 1. Situation d'activité des femmes de la classe moyenne (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

La figure 2 ci-dessous montre la répartition des femmes effectuant un travail rémunéré suivant leurs emplois. Il en ressort que les indépendants non agricoles représentent 25,4% ; les employés et ouvriers qualifiés 18,3% ; les patrons, les patronnes et les employeurs 14,4% ; les cadres moyens 10,8% ; les employés et ouvriers semis qualifiés 9,4% ; les domestiques et femmes de ménage 5,4% ; les manœuvres 5,4% ; les cadres supérieurs 4,8% et les apprentis et stagiaires 3,4%.

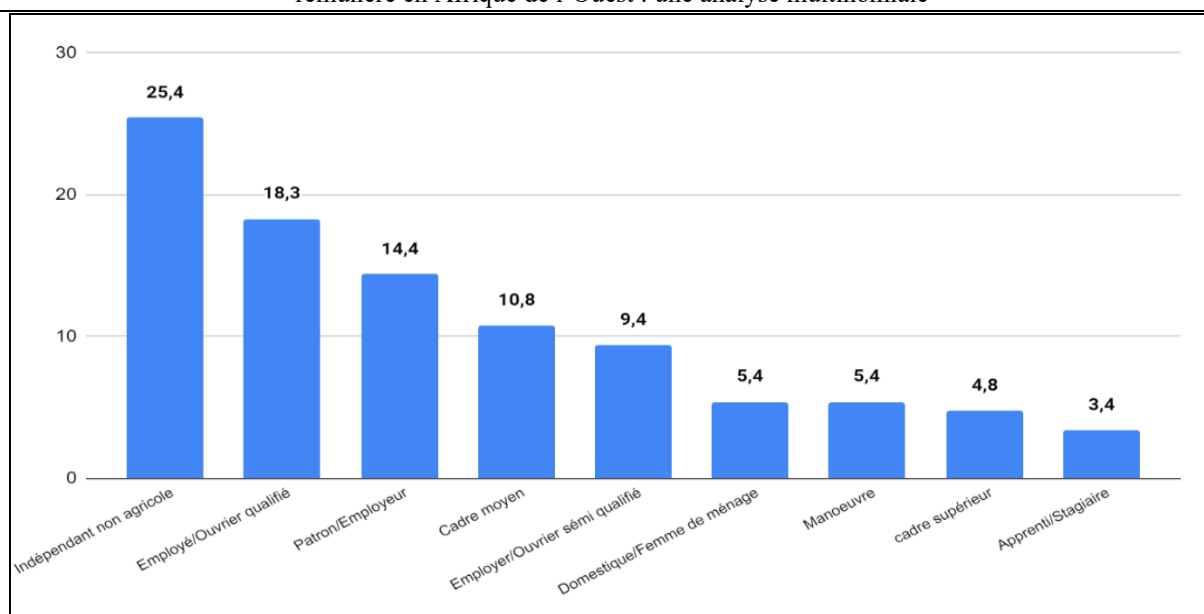


Figure 2. Répartition de la population de femmes de la classe moyenne suivant le type d'emploi rémunéré (en %) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

En ce qui concerne le travail domestique non rémunéré, il est noté que plus de la moitié des femmes consacrent du temps à l'éducation des enfants, 39,1 % aux tâches ménagères, 34,2 % à la cuisine, 28,9 % aux travaux domestiques divers, 28,5 % à la vaisselle et 25,4 % au linge (cf. Figure 3).

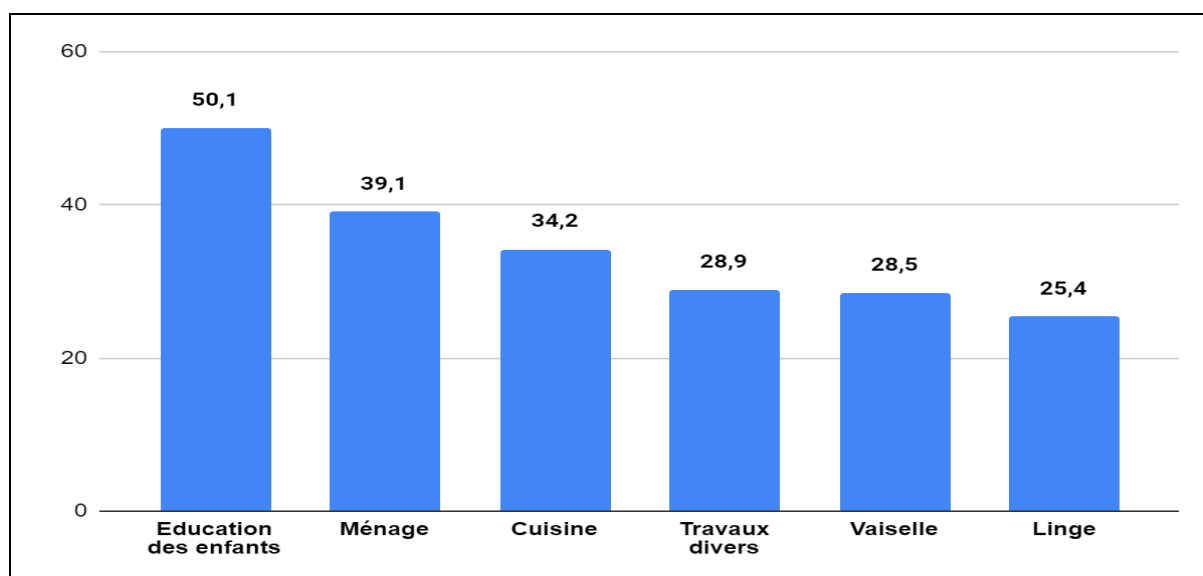


Figure 3. Types de travail non domestique non rémunéré effectués par les femmes (en%) (Source : Auteurs, à partir des données d'enquête du projet).

1.2. Approche économétrique

Afin d'appréhender les déterminants de l'arbitrage entre temps de travail rémunéré et non rémunéré des femmes de la classe moyenne, nous optons pour un modèle logit multinomial. En effet, cet article cherche à identifier les déterminants de la probabilité qu'une femme de la classe moyenne alloue son temps au travail domestique ou au travail rémunéré. Ainsi, la variable dépendante représente la participation des femmes au marché du travail et dispose de trois modalités. Nous considérons les femmes comme salariées, indépendantes et celles qui font du travail domestique.

Dans le contexte des pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Sénégal), les femmes salariées sont celles qui sont dans le secteur public ou parapublic, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Autrement dit, des femmes qui vendent leur force de travail et qui en retour ont un salaire. Les femmes indépendantes sont celles qui travaillent dans leur propre entreprise ou dans leur entreprise familiale. Il peut s'agir d'entreprises non agricoles, agricoles ou d'exploitations familiales. Ces deux types de travail sont considérés comme du travail rémunéré.

Les femmes qui font du travail domestique sont celles qui s'occupent des travaux ménagers qui en contrepartie ne reçoivent pas de salaire. Ce type de travail est qualifié de non-rémunéré.

Au regard de la nature de la variable dépendante, nous avons opté pour un modèle logit multinomial en référence aux travaux de Khandker (1987) et de Khanie (2019). A titre d'exemple, soit une variable $Y \in \{1, 2, \dots, k\}$, et un vecteur de caractéristiques x . On choisit une catégorie de référence (souvent la dernière : k). La probabilité que l'observation appartienne à la classe $j = 1, \dots, k-1$, est donnée par :

$$P(Y = j \mid \mathbf{x}) = \frac{e^{\beta_{j0} + \beta_j^T \mathbf{x}}}{1 + \sum_{l=1}^{K-1} e^{\beta_{l0} + \beta_l^T \mathbf{x}}}$$

Et

$$P(Y = K \mid \mathbf{x}) = \frac{1}{1 + \sum_{l=1}^{K-1} e^{\beta_{l0} + \beta_l^T \mathbf{x}}}$$

Chaque modalité j différent de k est comparée à la modalité de référence k , à travers un logit :

$$\log \left(\frac{P(Y = j)}{P(Y = K)} \right) = \beta_{j0} + \beta_j^T \mathbf{x}$$

Après vérification de l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (hypothèse IIA) à l'aide du test de Hausman (voir annexe, tableau 2), l'estimation des paramètres du modèle se fait par la méthode du maximum de vraisemblance. Les ratios de risques relatifs et les effets marginaux issus de l'estimation feront l'objet d'analyse et d'interprétation. Il s'agit dans cette étude, de rechercher les facteurs pouvant influencer l'arbitrage entre la participation ou non des femmes sur le marché du travail. Dans la littérature, le choix entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré des femmes peut être expliqué à partir des variables liées au stock du capital humain (le niveau d'instruction), la situation matrimoniale, le nombre d'enfants en bas âge, le revenu, la taille du ménage.

2. Résultats

Les tableaux 3 et 4 en annexe présentent les résultats de l'estimation du modèle à partir des données des quatre pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal). Dans l'ensemble, les coefficients sont statistiquement significatifs et présentent les signes attendus. Ce qui confirme l'interprétation des ratios de risque relatif.

2.1. Analyse des résultats agrégés pour l'ensemble de la population (population féminine en âge de travailler et classe moyenne féminine)

Il ressort de l'analyse des ratios de risque relatifs (RRR) que les femmes en âge de travailler (cf. tableau 2) qui consacrent du temps aux tâches familiales ont 35% et 45% plus de

chance d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant respectivement. L'âge de la femme joue également un rôle dans cet arbitrage. Les résultats montrent qu'en effet, l'âge de la femme est corrélé négativement à la possibilité d'exercer un travail non rémunéré comparativement au travail salarié et à l'auto emploi. Toutefois, il est noté un effet seuil. Cela veut dire qu'à partir du moment où la femme est en âge de travailler (qu'elle appartienne à la classe moyenne ou non), elle cherche à intégrer le marché de l'emploi à travers le travail salarié ou l'auto emploi mais au fur et à mesure qu'elle prenne de l'âge, elle se rabat sur le travail non rémunéré.

Sur le même registre, le nombre d'enfant en bas âge détermine le type de travail de la femme. Les femmes qui ont des enfants en bas âge ont respectivement 65% et 41% plus de chance d'exercer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et indépendant. Le travail salarié est régi par des textes et règlements assez contraignants qui font que la présence des enfants au sein de la famille oblige les femmes à se consacrer entièrement au travail non rémunéré au détriment du salariat surtout si les services de garderie se font désirer dans la zone d'habitation.

En dehors, du nombre d'enfant à bas âge, la distance qui sépare le domicile de la femme d'une garderie peut également être un facteur décisionnel dans le choix du type d'emploi à exercer. Les résultats montrent que les femmes qui n'ont pas de services de garderie à proximité ont 18% plus de chance d'effectuer un travail non rémunéré qu'un travail salarié et 22% moins de chance de s'engager dans un travail non rémunéré que dans un travail indépendant. En effet, compte tenu des contraintes inhérentes à l'emploi salarié, la femme ne peut décider de s'y que engager si elle a la possibilité de bénéficier des services d'une garderie proche de son domicile et capable de veiller sur ses enfants pendant ses heures de travail.

En tenant compte de l'appartenance aux classes sociales, nos résultats révèlent que les femmes appartenant aux classes moyennes et supérieures ont moins de chance d'effectuer un travail non rémunéré que celles de la classe inférieure. En effet, les femmes de la classe moyenne et celles de la classe supérieure ont respectivement 54% et 78% moins de chance que celles de la classe inférieure d'effectuer un travail non rémunéré.

Le statut matrimonial de la femme agit aussi sur le type de travail exercé par les femmes en âge de travailler. Les résultats montrent que les femmes déjà mariées (monogame, polygame, divorcée ou veuve) ont moins de chance d'exercer un travail non rémunéré que les célibataires. Ce résultat montre l'existence d'un lien étroit entre la taille de la famille africaine, le ratio de dépendance relativement élevé et la nécessité de se consacrer au travail rémunéré afin de disposer d'un revenu conséquent permettant une prise en charge adéquate des besoins de la famille.

Il ressort de nos résultats que la fonction du conjoint a également un impact sur le choix occupationnel de la femme. A titre illustratif, il est noté que les femmes dont les époux sont des salariés ont 32% plus de chance d'exercer un travail non rémunéré que celles des chômeurs. Le revenu du mari constitue donc un déterminant de l'arbitrage que la femme effectue entre travail rémunéré et travail non rémunéré.

2.2 Analyse comparative des résultats entre les différentes capitales

Les résultats présentés dans les tableaux 2 et 3 montrent, pour l'ensemble des quatre (4) capitales, une corrélation positive et significative (pour l'ensemble des femmes en âge de travailler et celles de la classe moyenne) entre le ratio de risque relatif de la femme d'occuper un emploi non rémunéré et les variables explicatives telles que le temps alloué aux tâches familiales, l'âge de la femme au carré, le nombre d'enfants en bas âge, la distance d'une structure de garde, l'appartenance à la classe sociale inférieure, le fait d'être célibataire, l'emploi salarié de l'époux par rapport au risque d'occuper un emploi salarié. Par contre, les variables telles que l'âge de la femme, la statut matrimonial (que la femme soit dans un couple

polygame, monogame, veuve ou divorcée) et le type d'emploi du conjoint (qu'il soit indépendant ou dans l'agriculture) ont un impact négatif et significatif sur le risque de la femme d'exercer un emploi non rémunéré. Le même constat est, pour la plupart, observé si on compare le RRR de la femme d'occuper un emploi non rémunéré au risque d'être dans l'auto-emploi. En plus des variables susmentionnées, il faut y ajouter celles liées à l'appartenance à la classe supérieure, à un couple monogame ou polygame et au travail indépendant du conjoint qui sont corrélées positivement au RRR de la femme d'occuper un emploi non rémunéré.

Par contre, la distance d'une structure de garderie est corrélée négativement au risque d'occuper un emploi non rémunéré comparativement à la probabilité d'exercer un emploi indépendant pour les trois (3) capitales en dehors de Cotonou. En effet, compte tenu de la flexibilité qu'offre l'emploi indépendant (emploi informel, travailler à la maison ou à proximité de la maison etc.), la femme peut décider de garder son enfant tout en s'activant dans l'auto-emploi plutôt que de se confiner dans le travail non rémunéré uniquement.

Il faut dire, que les résultats, montrent plus ou moins les mêmes tendances entre les différentes capitales si on compare les variables corrélées positivement et celles corrélées négativement avec le RRR pour la femme d'occuper un emploi non rémunéré par rapport au risque d'occuper un emploi salarié ou d'être indépendant. Toutefois, il est noté une différence d'impact des variables susmentionnées entre les différentes capitales, puisque les RRR diffèrent d'une capitale à une autre. A titre illustratif, l'impact positif et significatif du temps alloué aux tâches familiales sur le risque de la femme d'occuper un emploi non rémunéré est plus manifeste au Sénégal (RRR de 1,69) qu'au Burkina Faso (RRR de 1,58), qu'en Côte d'Ivoire (RRR de 1,55) et qu'au Bénin (RRR de 1,38).

En dehors des résultats globaux, certains faits saillants méritent d'être mis en évidence. Contrairement aux autres capitales, en Abidjan le nombre d'enfant en bas âge agit négativement sur le risque de la femme d'occuper un emploi non rémunéré (RRR de 0,81). Cela voudrait dire que les ivoiriennes ayant des enfants en bas âge, préfèrent le salariat au travail non rémunéré. Certainement, elles ont plus de possibilité d'avoir accès aux structures de garde d'enfants ou de faire recours à des employées de maison. Ce résultat est contraire à la plupart des résultats trouvés dans la littérature.

3. Discussion des résultats

Les résultats de cette recherche révèlent que l'arbitrage entre travail rémunéré et travail domestique chez les femmes en âge de travailler, en particulier celles de la classe moyenne en Afrique de l'Ouest est fortement influencé par des facteurs familiaux, institutionnels et socioéconomiques. Les variables les plus déterminantes dans cet arbitrage sont le temps alloué aux tâches familiales, le nombre d'enfants en bas âge, la distance aux structures de garde, le statut matrimonial, l'âge de la femme, et surtout la situation professionnelle du conjoint.

Du point de vue de l'âge, il est noté que les femmes en âge de travailler, y compris celles de la classe moyenne, s'intéressent en premier lieu au marché de l'emploi rémunéré, mais se rabattent au fil des années sur le travail non rémunéré. En réalité, conformément à la théorie du capital humain (Schultz, 1961 ; Becker, 1964), les femmes, au sortir de leur formation, se positionnent d'abord sur le marché du travail en tant que salariées ou dans l'auto-emploi en vue de rentabiliser les investissements consentis dans leur cursus académique. Néanmoins, avec le poids de l'âge et les charges familiales à gérer, elles se retirent du marché de l'emploi avec ces différentes complexités pour se mettre sur le travail non rémunéré.

Les femmes vivant dans des ménages plus aisés ont également davantage de possibilités de participer au marché de l'emploi. Il faut dire que les femmes de la classe moyenne et celles de la classe supérieure font généralement le choix d'évoluer dans le travail rémunéré eu égard à leur standard de vie mais aussi à leur niveau d'instruction. Dans le contexte des pays de l'Afrique de l'Ouest, la femme issue d'une famille riche (appartenant à la

classe moyenne ou supérieure) ne fait que s'occuper du suivi des travaux domestiques effectués généralement par des employées de maison. Elle dispose donc de plus flexibilité pour participer au marché du travail rémunéré. Ce résultat va dans le même sens que les travaux de Morosow (2020). Du point de vue théorique, il est noté dans la thèse du pouvoir de négociation susmentionnée (Lundberg et Pollak, 1996 ; Sofer, 2005) que le pouvoir décisionnel de la femme est fortement lié à son niveau de revenu et à son autonomie économique.

En revanche, le temps alloué aux tâches familiales, la présence d'enfants en bas âge, l'éloignement des services de garde ou encore le niveau de revenu du conjoint tendent à renforcer leur implication dans les tâches domestiques non rémunérées. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait qu'en bas âge, les enfants nécessitent plus d'attention, de soins et de temps afin de leur éviter des maladies chroniques susceptibles d'affecter leur croissance. Dans ce sens, eu égard à l'éloignement des structures de garde, certaines femmes font le choix de s'activer dans le travail non rémunéré par rapport à l'emploi salarié et à l'auto-emploi afin de mieux de s'occuper des enfants en bas âge. Ces différents résultats confirment les observations de travaux antérieurs sur l'impact des contraintes domestiques sur la participation de la main d'œuvre féminine au marché du travail rémunéré (Amin et al., 2016 ; Arvan et al., 2017 ; Fontaine, 2018 et Mosomi, 2019). Le revenu du mari peut aussi être un facteur essentiel dans le choix de la femme de se consacrer au travail non rémunéré. En effet, les femmes dont les époux sont des salariés ont plus de chance d'exercer un travail non rémunéré que celles des chômeurs. Ces résultats confirment ceux trouvés par d'autres auteurs (Omotoso et Obembe, 2016 ; Usman et Sanusi, 2016). Les époux avec un salaire conséquent peuvent ainsi demander à leurs femmes de rester à la maison afin de gérer les tâches domestiques et des enfants éventuellement estimant que leurs salaires peuvent suffire aux besoins de la famille.

Du point de vue du statut matrimonial, il ressort de l'analyse que les femmes mariées, veuves ou divorcées, ont plus de chance d'exercer un travail salarié ou d'être indépendant que d'effectuer du travail non rémunéré par rapport aux célibataires. Ce résultat peut être expliqué par le fait que les femmes mariées, veuves ou divorcées ont généralement une famille assez large et des enfants en charge par conséquent, elles effectuent, en plus du travail domestique, un travail rémunéré ou s'auto-emploient pour gagner un revenu leur permettant de subvenir convenablement aux besoins des membres de leur famille. Ce résultat corrobore ceux de Greenwood et al. (2005) et d'Amine et al. (2016).

Conclusions

Cette recherche traite de la complexité de l'arbitrage des femmes d'Afrique de l'Ouest, en particulier celles de la classe moyenne, entre travail rémunéré et non rémunéré. En s'appuyant sur des données empiriques recueillies dans quatre capitales (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan et Dakar) et sur un modèle logit multinomial, l'analyse révèle que cet arbitrage est influencé par une combinaison de facteurs individuels, familiaux et contextuels.

Les résultats montrent que l'âge de la femme, le nombre d'enfants en bas âge, la distance du domicile à une structure de garde d'enfants, le statut matrimonial, la classe sociale et surtout la situation professionnelle du conjoint ont une influence déterminante sur la participation des femmes au marché du travail. Certaines variables agissent positivement sur le risque pour la femme d'exercer un travail non rémunéré (le temps alloué aux tâches familiales, l'âge de la femme au carré, le nombre d'enfants en bas âges, la distance d'une structure de garde, l'appartenance à la classe sociale inférieure, le fait d'être célibataire, l'emploi salarié de l'époux). Cela révèle que plus les femmes ont des enfants en bas âge ou vivent loin des structures de garde, plus elles sont enclines à privilégier les activités domestiques non rémunérées au détriment d'un emploi rémunéré. Par contre, les femmes âgées, mariées et/ou

appartenant aux classes moyennes ou supérieures sont moins susceptibles d'effectuer un travail non rémunéré en raison de leur niveau de vie ou de leur capacité à déléguer les tâches domestiques.

Bien que les résultats suivent plus ou moins les mêmes tendances dans les différents pays étudiés, il est noté quand bien même, une certaine hétérogénéité entre ceux-ci, reflétant des différences structurelles dans l'organisation du travail, les normes sociales et les politiques publiques inhérentes à l'emploi féminin. Toutefois, un constat commun émerge : l'inégale répartition des responsabilités familiales continue de limiter la participation des femmes au marché de l'emploi.

À la lumière de ces résultats, une politique de promotion de services de garde d'enfants de proximité ciblant les foyers de concentration des femmes de la classe moyenne concernée corrigerait ce déséquilibre d'allocation de temps de travail. Les Etats peuvent, à travers les ministères en charge des affaires sociales et de l'éducation et en concertation avec les structures décentralisées et/ou de garderies privées, mettre en place des garderies d'enfants suivant un modèle économique accessible aux familles. Un modèle de promotion et de financement de l'entrepreneuriat des femmes peut être aussi envisagé pour réintégrer celles-ci dans la dynamique de l'auto-emploi. Du point de vue de l'emploi salarié, la pratique d'une discrimination positive en faveur des femmes avec la mise en œuvre des programmes d'emploi prenant en compte la dimension genre et le redressement des secteurs intensifs en main d'œuvre féminine (secteurs sociaux, éducation, garderies, hôtellerie, tourisme, restauration etc.) permettraient dans le court terme d'améliorer le taux d'emploi des femmes.

Cette analyse apporte une contribution à la science parce qu'elle traite d'abord une question complexe inhérente à l'arbitrage que les femmes en âge de travailler font entre s'activer dans l'emploi rémunéré, l'auto-emploi ou dans le travail non rémunéré. Ensuite, elle met l'accent sur les femmes de la classe moyenne, un groupe peu étudié dans les recherches sur le travail domestique en Afrique. Enfin, l'analyse comparative entre quatre pays ouest-africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal) met en évidence à la fois des tendances régionales et des spécificités propres à chaque pays. Dans ce sens, elle permet d'enrichir les discussions sur les liens entre politiques familiales, emploi des femmes et croissance inclusive en Afrique de l'Ouest.

Les conclusions de cette étude pourront servir de référence à d'autres capitales urbaines en Afrique subsaharienne, y compris dans les pays ayant des structures socio-économiques similaires. Cependant, les différences dans les considérations relatives au genre, l'accès aux services et aux opportunités économiques limitent la généralisation des résultats aux zones rurales ou à d'autres groupes sociaux, en particulier aux femmes issues des classes populaires ou des élites.

Cette recherche présente principalement deux limites : l'évaluation approximative du travail domestique, basée sur des auto-déclarations souvent sujettes à biais. Elle ne prend pas en considération les dynamiques au sein du ménage ni les normes sociales sous-entendues qui pourraient éclairer certains choix d'arbitrage. Finalement, sa nature transversale et urbaine restreint l'application des résultats à d'autres contextes géographiques ou à des études longitudinales.

Références bibliographiques

- Abington, C. (2020). The Impact of Government Policies on Female Labor Force Participation Rates. *Journal of Business & Economic Policy*, 7(4).
<https://doi.org/10.30845/jbep.v7n4p2>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie et AFRISTAT (2019). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), 2018*. Rapport final. Dakar, Sénégal. ANSD et AFRISTAT.

- Alfers, L., Lund, F. & Moussié (2018). Informal Workers & The Future of Work: A Defence of Work-Related Social Protection. *WIEGO Working Paper* No. 37. Manchester: Women in Employment Globalizing and Organizing.
- Altonji, J. G. & Pierret, C. R. (1997). Employer Learning and Statistical Discrimination. *NBER Working Paper* N°6279. <https://doi.org/10.3386/w6279>
- Amin, S. M., Rameli, M. F. P., Ab Hamid, N., Razak, A. Q. A., & Abd Wahab, N. A. (2016). Labour supply among educated married women influenced by children. *Journal of Global Business and Social Entrepreneurship (GBSE)*, 2(4), 110-7.
- Amin, S. M., Rameli, M. F. P., Othman, A., Hasan, Z. A., & Ibrahim, K. (2017). *Decision to work by educated married women*. *Advanced Science Letters*, 23(8), 7702–7705. 10.1166/asl.2017.9557
- Arvan, M. L., Denunzio, M. M., Shen, W. & Shockley, K. M. (2017). Disentangling the Relationship Between Gender and Work–Family Conflict: An Integration of Theoretical Perspectives Using Meta-Analytic Methods. *Journal of Applied Psychology*, 102(12), 1601–1635.
- Becker, G. S. (1965). A Theory of Allocation of Time. *Economic Journal*, 75(299), 493–517. <https://doi.org/10.2307/2228949>
- Becker, G.S. (1985). Human Capital, Effort and Sexual Division of Labour. *Journal of Labour Economics*, 3(1, Part 2), S33–S58. <https://doi.org/10.1086/298075>
- Buisson, M. (2012). *Allocation du temps de travail des femmes au Sénégal - Travaux domestiques et activités génératrices de revenus*. halshs-00673119. Etudes et Documents, CERDI.
- Byron, R. A. & Roscigno, V. J. (2014). Relational Power, Legitimation, and Pregnancy Discrimination. *Gender & Society*, 28(3), 435–462. DOI : 10.1177/0891243214523123
- Dunatchik, A., Gerson, K., Glass, J., Jacob J., Sstritzel, H. (2021). Gender, Parenting, and the Rise of Remote Work During the Pandemic Implications for Domestic Inequality in the United States. *Gender & Society*, 35(2), 194–205. 10.1177/08912432211001301
- Fafchamps, M. and Quisumbing, A. R. (2003). Social Roles, Human Capital, and the Intrahousehold Division of Labor: Evidence from Pakistan. *Oxford Economic Papers*, 55 (1), 36-80.
- Fernando, W.D.A. & Cohen, L. (2014). *Respectable Femininity and Career Agency: Exploring Paradoxical Imperatives*. *Gender, Work and Organization*, 21, 149-164. <http://dx.doi.org/10.1111/gwao.12027>.
- Fontaine, I. (2018). L'effet causal du nombre d'enfants sur l'offre de travail des mères : le cas de la France métropolitaine et de ses départements d'outre-mer. *Revue économique*, 69(5), 869–898. <https://doi.org/10.3917/reco.695.0869>
- Greenwood, J., Seshadri, A., & Yorukoglu, M. (2005). Engines of liberation. *The Review of Economic Studies*, 72(1), 109-133. <https://doi.org/10.1111/0034-6527.00326>
- Gronau, R. (1977). Leisure, Home Production, and Work-The Theory of the Allocation of Time Revisited. *Journal of Political Economy*, 85(6), 1099-1123. <https://doi.org/10.1086/260629>
- Hakim, C. (1996). The Sexual Division of Labour and Women's Heterogeneity. *The British Journal of Sociology*, 47(1), p. 178-188. <https://doi.org/10.2307/591124>
- Hakim, C. (2004). *Key Issues in Women's Work: Female Diversity and the Polarisation of Women's Employment*. Athlone Press.
- Hakim, C. (2006). Women, careers, and work-life preferences. *British Journal of Guidance and Counselling*, 34(3), 279-294. <https://doi.org/10.1080/03069880600769118>

- Herrera, J. & Torelli, C. (2013). *Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ? Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, IRD édition.
- Keck, W. & Saraceno, C. (2013). The Impact of Different Social-Policy Frameworks on Social Inequalities among Women in the European Union: The Labour-Market Participation of Mothers. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 20(3), Pages 297–328, <https://doi.org/10.1093/sp/jxt005>.
- Kes, A. & Swaminathan, H. (2006). *Gender and Time Poverty in Sub-Saharan Africa*. World Bank Working Paper No. 73, The World Bank, Washington, D.C.
- Khandker, S. R. (1987). Labor Market Participation of Married Women in Bangladesh. *The Review of Economics and Statistics*, MIT Press, 69(3), 536-541.
- Khanie, G. (2019). Education and labor market activity of women: The case of Botswana. *Journal of Labor and Society*, 22(4), 791-805. : <https://doi.org/10.1111/lands.12455>
- Lundberg, S. and Pollak, R. (1996). Bargaining and Distribution in Marriage. *The Journal of Economic Perspectives*, 10(4), 139–158. <https://doi.org/10.1257/jep.10.4.139>
- Mandel, J. L. (2004). Mobility Matters : Women's livelihood Strategies in Porto Novo, Benin. *Gender Place and Culture*. 11(2) . 257-287.
- Manser, M. & Brown, M. (1980). Marriage and Household Decision-Making: A Bargaining Analysis. *International Economic Review*, 21(1), 31–44. <https://doi.org/10.2307/2526238>
- Mathieu, M. (2019). L'espace familial et l'offre de travail des femmes : une synthèse des contributions théoriques sur le sujet. *Haïti Perspectives*, 7 (1).
- Menon, N., & Rodgers, Y. V. (2018). Women's labor market status and economic development.
- Mojumder, M. (2020). The Role of Women in The Development of Society. *Journal of Critical*, 7(2).
- Morosow, K., & Kolk, M. (2020). How does birth order and number of siblings affect fertility? A within-family comparison using Swedish register data. *European Journal of Population*, 36(2), 197–233. <https://doi.org/10.1007/s10680-019-09525-0>
- Mosomi, J. (2019). An empirical analysis of trends in female labour force participation and the gender wage gap in South Africa. *Agenda*, 33(4), 29–43. <https://doi.org/10.1080/10130950.2019.1656090>.
- Nagac, K. & Nuhu, H.S. (2016). The Role of Education in Female Labour Force Participation in Nigeria. *IOSR Journal of Economics and Finance*, 7(1), 56-62.
- Olowa, O. & Adeoti, A.I. (2014). Effect of Education Status on Women on their Labour Market Participation in Rural Nigeria. *American Journal of Economics*, 4(1), 72-81.
- Omotoso, K. O., & Obembe, O. B. (2016). Does household technology influence female labour force participation in Nigeria? *Technology in Society*, 45, 78-82. <https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2016.02.005>
- Pfau-Effinger, B. (1998). Gender cultures and the gender arrangement—a theoretical framework for crossnational gender research. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 11(2), 147-166. doi:10.1080/13511610.1998.9968559.
- Sofer, C. (2005). Choix relatifs au travail dans la famille: la modélisation économique des décisions. *Travail et emploi*, no 102, p. 79-89.
- Tilcsik, A. (2021). Statistical Discrimination and the Rationalization of Stereotypes. *American Sociological Review*, 84(2), 248–274. <https://doi.org/10.1177/0003122420969399>.

- Usman, O. & Sanusi, A. (2016). Education and Labour Force Participation of Women in North Cyprus: Evidence from Binomial Logit Regression Model. Munich Personal RePEc Archive, Paper No. 77140.
- Viollaz, M. (2018). Enforcement of labor market regulations: heterogeneous compliance and adjustment across gender. IZA Journal of Labor Policy, 7(1), 1–28.
<https://doi.org/10.1186/s40173-018-0095-7>
- Woolley, F. (2011). Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries. Edited by Caren Grown and Imraan Valodia. Routledge. Feminist Economics, 17(2), 148–152.
<https://doi.org/10.1080/13545701.2011.573489>.

Annexes

. hausman estimation1 estimation2

	—— Coefficients ——		(b-B) Difference	sqrt (diag (V_b-V_B)) S.E.
	(b) estimation1	(B) estimation2		
DY	.4085364	.5071014	-.098565	.0472241
DZ	.0806944	.0817761	-.0010817	.
EA	-.0796072	-.074647	-.0049602	.
EB	.437121	.4632461	-.026125	.

b = consistent under Ho and Ha; obtained from mlogit
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from mlogit

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(4) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
= 4.97
Prob>chi2 = 0.2909
(V_b-V_B is not positive definite)

Tableau 2. Résultat du test d'indépendance des alternatives non pertinentes de Hausman

		Ratio de Risque Relatif				
	Type de travail (Ref. : Non rémunéré)	Ensemble	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal
Salarié	Temps alloué aux tâches familiales	1,35**	1,38*	1,58**	1,55***	1,69*
	Age de la femme	0,97**	0,98**	0,78*	0,91*	0,92**
	Age de la femme au carré	1,01*	1,15**	1,45**	1,32**	1,75
	Nombre d'enfants en bas âge	1,65**	1,53*	1,46*	0,81	1,35**
	Distance d'une structure de garde	1,18**	1,15	1,45*	1,32**	1,02*
	Type de classe (Ref : classe inférieure)					
	Moyenne	0,46	0,75**	0,44**	0,52	0,28
	Supérieure	0,22*	0,58*	0,25	0,14**	0,12
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					

**Nisan Armand COULIBALY, Mame Cheikh Anta SALL, Adama SOW BADJI & Denis
ACCLASSATO HOUENSOU – Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non
rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale**

	Monogame	0,67*	0,67**	0,78*	0,67**	0,93**
	Polygame	0,47*	0,47**	0,47	0,47**	0,24
	Veuve/Divorcée	0,37**	0,32*	0,37*	0,39	0,32*
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,32*	1,42	1,78**	1,32**	1,32
	Indépendant	0,82**	0,12	0,88*	0,82*	0,78*
	Travail agricole	0,64*	0,47*	0,69**	0,64*	0,47**
Indépendant	Temps alloué aux tâches familiales	1,45*	1,56**	0,38*	1,49**	0,19*
	Age de la femme	0,75***	0,47*	0,97**	0,86*	0,97**
	Age de la femme au carré	1,01	1,01	1,01	1,01*	1,01
	Nombre d'enfants en bas âge	1,41***	1,58**	1,89**	0,28**	0,35**
	Distance d'une structure de garde	0,78**	1,15**	0,45*	0,32*	0,75
	Type de classe (Ref : classe inférieure)					
	Moyenne	1,16*	0,45**	1,27*	1,16*	1,21
	Supérieure	1,42**	1,78*	0,78**	1,42	1,32**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,67*	1,27*	0,67**	0,45	0,64**
	Polygame	0,47**	1,42**	0,47*	1,78	0,99**
	Veuve/Divorcée	0,37*	0,12	0,37**	0,88	0,97
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,32**	1,32	0,78*	1,32	0,47*
	Indépendant	1,78*	1,89**	1,77*	0,34**	1,88*
	Travail agricole	0,64**	0,64	0,37**	0,64*	0,37

Tableau 3. Ratios de Risque Relatif (RRR) de l'estimation pour l'ensemble des femmes en âge de travailler (Source : Auteurs, à partir des résultats des estimations)

(*) Significativité au seuil de 10%, (**) significativité au seuil 5%, (***) significativité au seuil de 1%

Nisan Armand COULIBALY, Mame Cheikh Anta SALL, Adama SOW BADJI & Denis
ACCLASSATO HOUENSOU – Arbitrage des femmes de la classe moyenne entre travail rémunéré et non
rémunéré en Afrique de l'Ouest : une analyse multinomiale

		Ratio de Risque Relatif (Pour les femmes de la classe moyenne)				
	Type de travail (Ref: Non rémunéré)	Global	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal
Salarié	Temps alloué aux tâches familiales	1,65**	1,38***	1,58*	1,65	1,39**
	Age de la femme	0,43**	0,78**	0,38**	0,61**	0,52
	Age de la femme au carré	1,01*	0,15**	0,45**	1,32	1,35**
	Nombre d'enfants en bas âge	1,65*	1,53**	1,46**	0,22**	1,35*
	Distance d'une structure de garde	0,62**	1,78***	0,49***	1,32**	0,35**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,68*	1,68*	0,87**	0,61*	0,63***
	Polygames	0,48**	0,48***	0,48*	0,48**	0,24**
	Veuve/Divorcée	0,38**	1,32**	0,38*	0,36*	0,32**
	Occupation du conjoint (Ref. : Sans emploi)					
	Salarié	1,32**	1,42**	1,88**	1,32*	1,32
	Indépendant	0,82**	0,12*	0,88***	0,82**	0,88*
	Travail agricole	0,64***	0,48**	0,37*	0,64***	0,48*
Indépendant	Temps alloué aux tâches familiales	1,65**	1,85*	1,48**	1,76**	1,55**
	Age de la femme	1,21*	1,47	0,89***	0,78**	0,41
	Age de la femme au carré	1,01*	1,01**	1,01***	1,01**	1,01
	Nombre d'enfants en bas âge	1,41**	1,58*	1,86***	0,28	0,35**
	Distance d'une structure de garde	0,88*	1,15**	0,45	0,32*	0,85**
	Situation matrimoniale (Ref : Célibataire)					
	Monogame	0,17**	1,47**	0,17***	0,45	0,14***
	Polygame	0,47	1,44**	0,47**	1,78	0,99
	Veuve/Divorcée	0,37	0,14*	0,37**	0,88**	0,97*
	Occupation du conjoint (Sans emploi)					
	Salarié	1,34**	1,34***	1,78	1,34**	0,47**
	Indépendant	1,78**	1,89*	1,72**	1,64	1,72
	Travail agricole	0,19*	0,14	0,37	0,45	0,37***

Tableau 4. Ratios de risque relatif (RRR) de l'estimation pour les femmes de la classe moyenne
(Source : Auteurs, à partir des résultats des estimations).

(*) Significativité au seuil de 10%, (**) significativité au seuil 5%, (***) significativité au seuil de 1

{SECTION 6}

ARTS



Tassi Hangbé : du fait historique à la création théâtrale

Tassi Hangbé: from historical fact to theatrical creation

Rose Ablavi AKAKPO

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Email : rosoaka@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0009-3228-3811>

Résumé : L'histoire constitue un matériau théâtral exploité dans presque toutes les dramaturgies. Aussi, depuis son émergence, la création dramatique africaine tisse-t-elle un lien étroit avec le fait historique. Les tout premiers écrivains, romanciers et/ou dramaturges ont fait de l'histoire de l'Afrique une source de création littéraire et artistique. S'inscrivant dans cette mouvance, le dramaturge béninois Florent Couao-Zotti convoque dans sa pièce intitulée *Hangbé, la reine interdite* le personnage historique de Tassi Hangbé, seule figure féminine de la dynastie royale du Danxomè sacrée reine (1708-1711) à la suite du décès de son frère jumeau Akaba. La fable de la pièce, centrée sur les intrigues de palais ayant conduit à l'abdication de la reine, participe de sa révélation et de sa réhabilitation. Mise en scène par Robert Asdé, le spectacle fait une belle part à la créativité du metteur en scène et présente, à tous les points de vue, des écarts significatifs avec le texte et, par ricochet, avec le fait historique. La présente étude, inscrite dans une démarche comparatiste, se propose de saisir, d'une part, les écarts entre l'histoire de Tassi Hangbé et le fait dramaturgique proposé par Couao-Zotti et, d'autre part, les divergences entre la représentation et le texte dramatique en vue de mettre en lumière la part de créativité du dramaturge et du metteur en scène.

Mots-clé : Tassi Hangbé, Fait historique, Création théâtrale, Sémiotique/sémiologie.

Abstract: History serves as a theatrical material explored in almost all dramaturgies. Since its emergence, African dramatic creation has woven a close relationship with historical fact. The very first African writers, novelists and/or playwrights, made Africa's history a source of literary and artistic creation. Following this tradition, the Beninese playwright Florent Couao-Zotti draws upon the historical figure of Tassi Hangbé in his play *Hangbé, la reine interdite*. Tassi Hangbé was the only female figure in the royal dynasty of Danxomè, crowned queen (1708–1711) after the death of her twin brother, Akaba. The fable of the play, centered on the palace intrigues that led to the queen's abdication, contributes to her revelation and rehabilitation. Directed by Robert Asdé, the performance gives ample space to the director's creativity and displays, in many respects, significant deviations from the text and, by extension, from historical fact. This study adopts a comparative approach, aiming to identify, on the one hand, the divergences between the historical account of Tassi Hangbé and the dramaturgical interpretation proposed by Couao-Zotti, and, on the other hand, the differences between the stage performance and the dramatic text, with the goal of highlighting the creative contributions of both the playwright and the director.

Keywords : Tassi Hangbé, Historical fact, Theatrical creation, Semiotics/semiology.

Introduction

L'histoire est consubstantielle à toute dramaturgie, le théâtre étant la monstration des actions humaines fictives ou inspirées, souvent de faits historiques ou actuels. En ce sens, toute œuvre dramatique, indique Pavis (2004, p. 160), « fait intervenir une temporalité et représente à ce titre un moment historique de l'évolution sociale ». La dramaturgie, précise-t-il, « aborde l'histoire dès que la pièce reconstitue un épisode passé qui s'est vraiment déroulé » (Pavis, 2004, p. 160). L'histoire, considérée ici comme un « héritage événementiel qu'une génération d'hommes laisse à la postérité » (Kamagaté, 2009, p.115), remémore les faits marquants de la vie de l'humanité, d'une région, d'un pays, d'une communauté ou d'un personnage. L'histoire peut aussi se concevoir comme la « mémoire d'une temporalité achevée, d'une société ou encore comme le fruit de l'antériorité d'une communauté » (Obame Endamne, 2023, p. 472).

L'histoire et la mémoire tissent entre elles un lien étroit car parler d'histoire revient à dire les faits marquant d'une société à une période donnée de son évolution. C'est également dire la mémoire d'un peuple, d'une société, d'un personnage ; c'est évoquer des souvenirs d'une époque.

Dans les sociétés africaines à civilisation de l'oralité, la transmission des événements historiques est l'apanage du griot ou du *kpanlingan*¹, « diseur de fables » ou maître de la parole. Dépositaire de la mémoire collective, il reproduit sur la scène, indique Ngandu Nkashama (1993, p. 177), « la vraie parole, la haute parole destinée aux Rois et aux Puissants sous des formes mimétiques », reconstruisant ainsi les moments de l'histoire au moyen du signe théâtral. Dans les sociétés postcoloniales, cette fonction est dévolue non seulement aux historiens mais aussi aux écrivains qui s'inspirent de faits passés pour produire des œuvres aux fins de témoignage ou de réhabilitation mémorielle. Dès lors, l'histoire se perçoit comme un matériau littéraire et/ou dramatique dont se nourrit l'imaginaire des écrivains. La pièce à sujet historique traverse, au dire de Corvin (1995, p. 438), l'histoire du théâtre occidental depuis l'Antiquité. Et, la question des rapports entre l'histoire et le théâtre et entre le texte dramatique et sa mise en scène a préoccupé et préoccupent encore les chercheurs qui y ont consacré maintes études. On peut évoquer, en guise d'illustration, celle de Pefanis (2007) qui s'intéresse à l'historiographie théâtrale, au discours historique et aux théories théâtrales. L'auteur estime que la « matière pragmatologique de l'historiographie théâtrale » (Pefanis, 2007, p. 175) se trouve dans les institutions théâtrales, l'action artistique, scientifique et sociale des groupes et des individus et leur production dans l'espace-temps. Cette production comprend non seulement les textes et les représentations, mais aussi les comportements, les positions intellectuelles et les mentalités qui interfèrent par le biais de l'action théâtrale. Il précise que tout comme l'histoire, la théorie du théâtre exprime le passé en se servant des instruments intellectuels que lui offre le présent. « Ce passé est organisé après des traitements complexes, de sorte qu'il devient accessible aux lecteurs et auditoires différents dans chaque présent particulier » (Pefanis, 2007, p. 175). Grésillon (1996) se penche, quant à lui, sur le lien entre l'écriture du texte de théâtre et sa mise en scène. Après avoir rappelé les débats autour de la primauté, soit du texte, soit de la représentation, il indique que le texte et la représentation entretiennent un « rapport dialectique » avant de préciser qu'il y a, « nécessairement et simultanément, altérité et interdépendance (et que) le fait théâtral implique manifestement les deux aspects » (Grésillon, 1996, p. 2). L'histoire, le texte dramatique et la représentation théâtrale sont donc intimement liés.

Héritier du théâtre occidental, surtout français, le théâtre négro-africain francophone, dès son émergence, a fait de l'histoire une source d'inspiration inépuisable. Il en est ainsi de la plupart des pièces² créées à l'Ecole Normale William au Sénégal dans les années 30 et inspirées de l'histoire de l'Afrique précoloniale. De même, la période post-indépendances³ foisonne de pièces à intrigues historiques. Ce type de dramaturgie s'empare des grandes figures de l'Afrique précoloniale ou de la résistance contre l'envahisseur blanc dans le but de célébrer leur héroïsme et/ou de les réhabiliter. S'inscrivant dans cette tendance, Couao-Zotti convoque dans sa pièce *Hangbé, la reine interdite*, publiée en 2019, le personnage éponyme et unique figure féminine de la dynastie royale de l'ancien royaume du Danxomè qu'il exhume

¹Dans son livre intitulé *Le Kpanlingan dans le Danxomè : historien de l'oralité* (2010), CAAREC Editions, Jérôme Alladayé indique que le kpanlingan est le généalogiste de la dynastie et l'historien du royaume.

² On peut citer, à titre d'exemple, la pièce *La dernière entrevue de Béhanzin et de Bayol*, représentée le 2 juin 1933 par les élèves dahoméens de l'Ecole Normale William Ponty du Sénégal.

³ Cette expression est inspirée d'un article de Jean-Bernard Véron (2010) intitulé « L'Afrique post-indépendances : 50 ans de crise ? L'exemple de Madagascar », paru dans la revue *Afrique Contemporaine. 50 ans d'indépendances*, n° 235, pp. 115-126.

aux fins de révélation et de réhabilitation. En décembre 2020, la pièce est créée par les étudiant.es en Art dramatique et en Musique de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture de l'Université d'Abomey-Calavi, sous la férule du metteur en scène Robert Asdé, dans le cadre d'un projet dénommé « Tassi Hangbé : Xwénouho⁴ ». Le spectacle qui en a résulté fait une belle part à la créativité du metteur en scène et présente des écarts significatifs avec le texte et, par conséquent, avec le fait historique. La présente étude ambitionne de démontrer que même si l'écriture et la création théâtrales s'inspirent d'un fait historique, elles n'en sont pas une pâle et plate copie. Elle se propose d'abord de saisir et d'analyser les distorsions que le dramaturge et le metteur en scène font subir au fait historique tel que rapporté par les sources orales et consigné par les historiens. Ensuite, elle ambitionne de montrer que la création théâtrale concourt à raviver dans la mémoire collective l'image de la reine Hangbé. Pour atteindre cet objectif, la réflexion s'articule autour des interrogations suivantes : Quelles survivances et distorsions du fait historique structurent-elles le texte et le spectacle « Hangbé, la reine interdite » ? En quoi la création théâtrale participe-t-elle de la réhabilitation de Tassi Hangbé ? L'étude postule que le texte et le spectacle « Hangbé, la reine interdite » présentent des écarts significatifs avec le fait historique dont ils sont inspirés.

La démonstration s'appuie sur les outils de l'analyse dramaturgique et de la sémiotique/sémiologie théâtrale pour mettre en regard le texte (T) du scripteur et le texte (T') du metteur en scène.

1. *Hangbé, la reine interdite* : entre survivances et distorsions du fait historique

Depuis quelques décennies, Tassi Hangbé, sœur jumelle du roi Akaba, méconnue du grand public, suscite un regain d'intérêt de la part des historiens, écrivains, cinéastes et chercheurs de tout genre qui, à travers diverses productions artistiques, littéraires et scientifiques, tentent de faire revivre sa mémoire. C'est cette figure historique que Couao-Zotti met en scène dans *Hangbé, la reine interdite*. Pour mieux apprécier les survivances et les distorsions du fait historique dans le texte et sa représentation, il convient d'abord de présenter ce personnage remarquable du royaume du Danxomè.

1.1. Tassi Hangbé, la figure historique

Selon Fix (2010, p. 21), « l'histoire est un élément sémiotique essentiel au théâtre, en ce qu'elle “pose un décor” identifiable par tous les spectateurs : ceux-ci, à l'instar des personnages sur scène, utilisent ce matériau dans un processus de reconnaissance, de justification, de réflexivité ». Au théâtre, l'histoire constitue un signe qui remplit une fonction fondamentale en ce sens qu'elle fournit la fable de la représentation et l'inscrit dans un cadre spatio-temporel dans lequel le public/spectateur se reconnaît aisément. Aussi, lui permet-elle de mieux comprendre les actions des personnages et de mieux s'imprégner de l'enjeu du conflit dramatique. C'est justement le cas de la pièce de Couao-Zotti qui renvoie d'emblée le lecteur/spectateur à Tassi Hangbé, personnage ayant marqué l'histoire du royaume du Danxomè, en tant que première femme à avoir accédé au trône royal. La plupart des récits qui lui sont consacrés la présentent comme la fille de Hwégbadja, fondateur du Danxomè, et de Nan Adonon, et sœur jumelle de Yandogo Akaba, quatrième roi (1685-1708) de la dynastie royale. Tassi Hangbé a d'abord régné concomitamment avec son frère suivant la tradition des jumeaux avant d'exercer toute seule le pouvoir entre 1708 et 1711, à la suite du décès de celui-ci. L'historien béninois Alladayé rapporte :

⁴ Le vocable « Xwénouho » peut se décomposer en « Xwénou » qui signifie époque, passé et « ho » ou « xo » qui veut dire parole ou histoire. En conséquence, la dénomination du projet, « Tassi Hangbé : Xwénouho » signifie « Histoire de Tassi Hangbé ».

la princesse Hangbé était donc à Dokpa, à trois kilomètres environ du centre d'Agbomè quand Hwegbaja mourut, ce qui appelait au trône Yangodo, futur Akaba et frère jumeau de Hangbé. Or, conformément aux coutumes relatives aux jumeaux, Akaba ne pouvait pas régner sans sa sœur. [...] La reine participa activement à la conduite des affaires du pays par son frère. En 1708, celui-ci mourut de variole, dans des circonstances assez troubles, au cours de l'une des campagnes militaires contre les Wémènu. [...] C'est Hangbé qui continua la guerre et écrasa les troupes de Yahézé. [...] Hangbé vivante, la disparition d'Akaba ne constituait pas une mort totale et son règne ne pouvait pas être considéré terminé. (Alladayé, 2008, pp. 52-53)

L'histoire retient de la reine, outre ses talents de chanteuse⁵, une triple dimension : militaire, spirituelle et révolutionnaire. Sur le plan militaire, les récits historiques présentent d'elle l'image d'une femme courageuse et d'une guerrière intrépide. En effet, dans la conduite des affaires du royaume aux côtés de son frère Akaba, Tassi Hangbé, passionnée de l'art de la guerre, participait aux campagnes militaires. On lui attribue de hauts faits de guerre tels que les campagnes victorieuses contre les *Wémènu*⁶ et contre les *Adja*⁷.

Sur le plan spirituel, certains témoignages indiquent qu'elle est dotée de pouvoirs mystiques considérables. Le récit historique raconte qu'elle aurait placé l'une de ses grossesses au moyen de formules incantatoires dans les fentes d'un mur désigné aujourd'hui par le vocable « *Tolimè* », avant la campagne de l'armée et serait revenue la récupérer à la fin de la guerre, à l'aide d'autres paroles fortes avant de donner naissance à son premier fils, Médéwonnu. De même, Tassi Hangbé aurait ramené de son expédition militaire contre les Adja le marché dénommé Adjahito à Abomey. Après son décès, elle a été déifiée et élevée au rang de *Tohossou*, *Vodun* de l'élément « eau », aux fins de réhabilitation et d'immortalisation par le roi Ghézo dont le règne avait été placé sous son égide.

Visionnaire et révolutionnaire, la reine aurait également libéré les esclaves dont la vente massive aux Européens lui déplaisait. Féministe au sens noble du terme, la reine a œuvré à l'émancipation socio-économique, à la promotion politique et militaire de la femme en l'encourageant à s'organiser et à exercer des métiers traditionnellement dévolus aux hommes. La création du corps des *agoodjiés* dont elle est l'initiatrice s'inscrit dans cette vision émancipatrice de la gent féminine. Cependant, du fait de son statut de femme, elle a été victime de complots ourdis par son frère Yansunu Dosu, futur roi Agadja, qui a fait disparaître trois de ses enfants mâles : Médéwonnu, Agonhon et Anagonotossa, aux fins de la contraindre à l'abdication, aux motifs qu'elle est de mœurs légères.

Analysant les raisons qui ont motivé la destitution de Hangbé, Alladayé (2008, p. 81) confirme qu'« elle a été éliminée de la lignée des Rois car il était anormal qu'une femme accède à de telles responsabilités dans la tradition des Alladahonou ». De son côté, Zohou (2003, p. 100) précise que si Dosu « avait accepté cette réalité, aurait existé le risque de voir l'enfant de sa sœur revendiquer la position tenue un jour par sa mère ». Cet objectif atteint et, pour éviter qu'elle ne serve de modèle et n'ouvre la voie à d'autres femmes, Hangbé a été effacée des chroniques royales du kpanlingan et très peu d'ouvrages sur le Danxomè font mention d'elle ainsi que le déplore Alladayé (2008, p. 81) : « aucune place ne lui est accordée

⁵ Tassi Hangbé est réputée pour ses talents de chanteuse auxquels elle doit le nom « Hangbé » que lui ont donné ses frères (Alladayé, 2008, p.80). Ce nom se décompose en : « Han » = la chanson et « gbé » = la voix. L'ensemble forme l'énoncé nominatif « Hangbé » qui signifie « la Voix de la chanson ».

⁶ *Wémènu* : « *Wémè* » ou Ouémè renvoie à un fleuve du même nom, situé au Sud-Ouest du Bénin et désigne également la région bordant ledit fleuve. « *Nu* » signifie : originaire de. Le vocable *Wémènu* désigne en conséquence les gens ou les personnes originaires de ladite région. Dans l'actuelle configuration administrative du Bénin, l'Ouémè est l'un des douze départements que compte le pays.

⁷ Peuples de la région du Couffo (nom d'un fleuve), située au Sud-Est du Bénin et d'une partie du Togo (Adja-Tado), origine de la plupart des populations de l'aire culturelle *adja-tado*.

dans la généalogie officielle récitée par le kpanlingan. Elle n'est pas présente à la salle des trônes du musée historique. » L'éviction de la reine a été donc rendue possible par son genre et par les structures sociales patriarcales du Danxomé qui dénie à la femme le droit d'exercer des fonctions politiques.

Les historiens rapportent, par ailleurs, qu'après son abdication et, à la suite du refus de Dosu Agadja de céder le trône à l'héritier présomptif, Agbo-Sassa, fils d'Akaba, à la fin de sa régence, Tassi Hangbé se serait dénudée et aurait proféré des malédictions à son encontre en versant de l'eau chaude sur les *Asen*, autels sacrés des Ancêtres. C'est ce fait historique qui tisse la trame de la pièce *Hangbé, la reine interdite*.

1.2. Du fait historique au texte dramatique : rémanences et écarts

En dépit de l'intention clairement affichée du dramaturge de « reconstituer à l'identique cette fresque historique » (Couao-Zotti, 2019, p. 6), elle n'est pas transposée telle quelle dans le texte qui en présente plutôt une version stylisée avec des survivances et des distorsions, la mission du théâtre n'étant pas de dire la réalité mais de la représenter. Et, « proposer une intrigue historique c'est faire œuvre nouvelle en ce qu'elle s'appuie sur d'autres valeurs que celles de l'invention et de l'illusion », indique Fix (2010, p. 21). Les survivances du fait historique tout comme les écarts qui traversent la pièce affectent les catégories dramatiques que sont les personnages, la fable et l'espace-temps.

Ainsi, une lecture attentive du texte permet d'observer qu'il convoque la plupart des protagonistes de l'histoire réelle dont Tassi Hangbé et son frère Gnansounou (ou Yansunu), avec en filigrane le conseil des sages et le corps des *agoodjiés* (amazones). Le roi Akaba marque également sa présence aux côtés de sa sœur et ce, au travers d'une statuette⁸ – au regard de la coutume relative aux jumeaux – et fonctionne comme la figure métonymique du personnage historique. Elle est la dépositaire des plaintes de la reine dans la dernière scène de la pièce accédant ainsi au rang de personnage-actant, témoin muet, à la fois visible et invisible des déboires de sa sœur jumelle. Celle-ci est, elle-même, présentée comme une reine déchue de son trône, frappée d'interdiction et effacée de l'histoire, ainsi que l'annonce le titre de l'œuvre.

La fable est construite sur la révolution de palais ayant conduit à l'abdication de la reine, notamment le conflit larvé de succession mu par la jalousie de son frère Dosu ou Dossou et sa convoitise du trône. Ce dernier est peint sous les traits d'un hypocrite, d'un monstre sans scrupules au cœur rempli de haine et de cruauté, prêt à tout, même à faire enlever et assassiner ses neveux, pour accéder au pouvoir royal. Il est désigné comme le traître, l'instigateur des malheurs de sa sœur aînée. La pièce médiatise en outre d'autres événements inspirés de l'histoire tels que le rituel de malédiction exécuté par la reine dans la salle des assises, devant le conseil des sages. Les répliques suivantes laissent transparaître cet acte du personnage de Tassi Hangbé :

TASSI HANGBE : Appelle-moi le Migan. Il me faut l'ensemble de tout le Conseil royal avant le coucher du soleil. Je veux la présence de tous les ministres, de tous les chefs de région et du chef de culte. Veille à ce qu'on me prépare mon bain à la salle d'assises.

DOSSI : Un bain à la salle d'assises ?

TASSI HANGBE : Oui, je vais m'offrir une toilette devant tous, je me laverai le sexe et je leur jeterai l'eau du bain à leurs faces de méchants.

DOSSI : Ce n'est pas de justice qu'il s'agit là, Hangbé, mais d'un acte de malédiction.

⁸ Dans les cultures et traditions du Sud-Bénin, (et même dans certaines régions du Ghana, du Togo et du Nigeria) lorsqu'un jumeau/jumelle disparaît, on considère qu'il/elle est juste allé.e dans la forêt, à la recherche de fagot de bois et qu'il/elle est toujours vivant.e. Il/elle est alors représenté.e sous forme de statuette à laquelle on voue un culte. Le second membre du couple gémellaire resté en vie et les parents doivent en prendre grand soin.

TASSI HANGBE : Je veux qu'ils soient maudits, tous ces puants ! Maudits, maudits, maudits jusqu'à la centième génération. (Couao-Zotti, 2019, p. 40)

Ces échanges verbaux entre les deux personnages féminins révèlent l'intention de la reine de se venger de ses détracteurs et des instigateurs de son abdication. Cette vengeance s'exprime à travers l'acte performatif de la prise d'un bain en public, un acte considéré comme une malédiction dans les cultures et traditions africaines en général et celles dahoméennes en particulier. En effet, dans ces sociétés traditionnelles, le corps de la femme, notamment le sexe féminin, est perçu comme sacré et comme un médiateur entre le monde physique et le monde spirituel. A ce titre, il doit être protégé des regards indiscrets. En conséquence, lorsqu'une femme, en l'occurrence une reine, se dénude en public et, de surcroît, se lave le sexe devant une assemblée d'hommes réunis, dans un espace clos, son acte est perçu comme source de malédiction. En prononçant, à quatre⁹ reprises, l'adjectif qualificatif « maudits », la reine convoque symboliquement tout l'univers au déroulement de ce rituel pour lui conférer plus de pouvoir d'action et de nuisance.

Au cœur du drame de Couao-Zotti se trouvent également les accusations de mœurs légères dont Tassi Hangbé était la cible comme on le constate dans le discours du personnage de Gnansounou :

La reine est décrite comme une femme de peu de vertu... On dit qu'elle peut s'offrir du plaisir là où l'envie la surprend. On dit que les amants, elle en a plein le pagne : des officiers de l'armée, des agriculteurs et même quelques aventuriers blancs.

Les absences de Gbogbo Hounon ont toujours permis à Hangbé d'offrir récréation de son corps à certains libertins. (Couao-Zotti, 2019, p. 9 & p. 21)

Le procédé de répétition de même que le pronom indéfini « on » employés dans ces répliques confirment qu'il s'agit de rumeurs que le personnage de Gnansounou reprend à son compte pour les mettre au service de son projet de déstabilisation de la reine en vue de le légitimer. L'espace-temps référentiel sert également de décor à la pièce qui situe les événements dans le royaume du Danxomé en 1811, soit le temps historique qui consacre la fin officielle du règne de la reine Hangbé. L'espace ouvert du Danxomé se décompose en micro-espaces, notamment Singbodji, le palais des rois d'Abomey et plus précisément la salle des assises où se déroule l'essentiel de l'action dramatique. La forêt de Kanan, espace virtuel et hostile où le prince Sémagblon est retenu prisonnier avant d'être assassiné, est également évoqué.

Cependant, même si, depuis Aristote, le théâtre est considéré comme l'art de l'imitation de la réalité, le réel n'est jamais transposé tel quel, l'imaginaire et le génie créateur de l'auteur et/ou du metteur en scène entrant en jeu. Aussi est-il impossible « de restituer dans l'œuvre littéraire comme dans la représentation, toute la richesse des faits historiques : un tri systématique s'impose d'entrée dans la masse des matériaux en fonction du jugement du poète sur la réalité à dépeindre et sur sa propre réalité. Vérité historique et vérité dramatique n'ont rien de commun. Le bon auteur dramatique a l'art de prendre des libertés avec l'histoire. » (Pavis, 2004, pp. 160-161)

C'est cette prise de liberté avec l'histoire qui justifie les distorsions distinctives de l'œuvre. Le premier élément de distorsion est relatif au discours des personnages qui relève beaucoup plus du travail de reconstitution et de l'imaginaire de l'auteur que de la réalité historique. Le second tient à la figure fictionnelle même de Tassi Hangbé. Dans la pièce, ce personnage féminin est représenté non pas sous les traits d'une guerrière intrépide et farouche

⁹ Selon le *Dictionnaire des symboles*, le quatre est le chiffre des chefs et des rois qui sont souvent désignés comme les « Maîtres des quatre mers, des quatre soleils, des quatre parties du monde... ». Il symbolise non seulement l'étendue de leur pouvoir mais il suggère aussi « la totalité et l'universalité. » (1982, p.794)

mais plutôt sous ceux d'une mère, affaiblie par la disparition de son fils unique et prête à « rendre les sandales sacrées » (Couao-Zotti, 2019, p. 33) pour lui sauver la vie. Les échanges verbaux suivants entre Tassi Hangbé et Dossi sont, à ce propos, assez illustratifs :

TASSI HANGBE : Inutile ma sœur, je renonce à me battre.

DOSSI : Quoi ?

TASSI HANGBE : Il n'est pas seul dans le coup. Des notables du palais le soutiennent. Ils sont nombreux à s'être ralliés à sa cause. Ce combat est trop immense pour moi.

DOSSI : Je ne te reconnais plus, Hangbé. Tu ne peux pas renoncer aussi facilement au pouvoir que ton frère jumeau, Akaba t'a confié.

TASSI HANGBE : Le royaume du Danxomè est le plus grand état que les Noirs aient jamais bâti. J'en suis fière comme toi, ma sœur. Mais il y a plus grand que le Danxomè : le cœur d'une mère. (Couao-Zotti, 2019, pp. 30-31)

Dans son discours, la figure fictionnelle de la reine Hangbé exprime son aveu d'impuissance face au nombre et à la détermination de ses détracteurs et pourfendeurs. Elle place au-dessus du royaume du Danxomè, au-dessus du pouvoir royal, au-dessus de son statut de reine et de guerrière, le rôle de mère. La maternité, considérée comme la source du véritable bonheur, se révèle paradoxalement un handicap à l'exercice du pouvoir. C'est le talon d'Achille de la femme aspirant à la plus haute fonction politique, sa progéniture pouvant être, à tout moment, objet de chantage comme l'affirme le personnage : « Sèmagblon. Il ne me reste que lui, ma sœur, rien que lui parmi les quatre que Dieu m'a donnés. Tu veux que ce monstre me l'arrache ? Je te souhaite d'être mère et tu verras qu'une telle torture est insupportable. C'est ça, notre faiblesse à nous, femme ; c'est là où ils sont capables de nous faire mal » (Couao-Zotti, 2019, p. 31). En mettant en exergue le nom du fils disparu en début d'énoncé, en insistant sur le fait qu'il ne lui reste plus que cet enfant sur un total de quatre, en répétant le pronom indéfini « rien » et en employant l'interrogation, Tassi Hangbé, exprime ses angoisses de mère et affiche clairement son choix de sauver son fils au détriment de la couronne. Plus que la perte du trône, c'est la mise en danger et l'annihilation de sa descendance qui dévastent le plus le personnage montré sous les traits d'une mère blessée, atteinte au plus profond de ses entrailles, d'une guerrière vaincue qui renonce au combat. Face au choix cornélien que lui impose son frère Gnansounou, entre l'irrésistible attrait du pouvoir royal, source d'honneur et de gloire, la volonté de marquer son temps et la vie de son fils, la reine n'hésite pas un seul instant. A ses yeux, la maternité recèle plus de valeur et de récompense que n'importe quelle couronne royale du monde. Par-là, elle dévoile sa sensibilité de mère mais elle renforce, par la même occasion, les préjugés qui font de la femme africaine, un être faible, destinée à rester au foyer, à procréer et à veiller au bien-être de sa progéniture ; un être incapable d'assumer des charges politiques importantes.

On s'en aperçoit, la reine Tassi Hangbé n'est pas représentée dans la splendeur de sa gloire, encore moins en tant qu'amazone, en train de démontrer sa valeur sur la scène, lors de campagnes guerrières, ou en train de prendre des décisions importantes impliquant la destinée du royaume du Danxomè, comme le rapportent les chroniques historiques, mais simplement comme une mère, une « mère déchue du royaume » (Pliya, 2004, p. 43) de la maternité. Même si son statut d'*agoodjié* lui est reconnu, même si la création du corps des *agoodjiés* lui est explicitement attribuée et que sa victoire sur les *Wéménu* est évoquée, la pièce n'insiste pas davantage sur les faits héroïques et fantastiques de la reine, ni d'ailleurs sur aucune de ses actions en faveur de l'émancipation socio-économique et politique de la femme. Ce sont plutôt ses revers plus que ses réussites qui sont mis en exergue.

Le dramaturge brosse le portrait physique mais surtout psychologique de Hangbé, avec le pathos d'une mère éprouvée, meurtrie, désespérée, aux sens déréglés, qui a mal à ses entrailles et qui est prête à céder le pouvoir dans l'espoir de préserver la vie de son fils. La

pièce projette l'image d'une reine aux abois, mal vêtue comme l'indique la didascalie initiale : « la tête nue, le pagne mal noué, la camisole mal ajustée » (Couao-Zotti, 2019, p. 11) ou la poitrine simplement ceinte d'un pagne dans le spectacle des étudiants de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture. Elle entre sur la scène, en courant, affolée. Ce qui amène la reine sur scène dans cette tenue négligée, c'est la disparition de son fils qu'elle cherche de toutes parts. C'est le cri d'une mère inquiète du sort de son fils qui déchire la scène à la fin du prologue : « Sémagblon ? Sémagblon ? Où es-tu, mon garçon ? Que t'ont-ils fait, ces chiens ? » (Couao-Zotti, 2019, p. 11). C'est une reine « brisée et le corps rempli de panique » (Couao-Zotti, 2019, p. 13), effondrée, impuissante, incapable de tirer l'épée pour se défendre contre son frère qui apparaît aux yeux du public/spectateur. L'intrigue de l'abdication de la reine n'est alors que l'espace d'expression des émotions maternelles. La véritable tragédie de la reine n'est pas d'avoir perdu les « sandales sacrées de Houégbadja » (Couao-Zotti, 2019, p. 38) mais d'avoir perdu son unique fils. Ce ne sont donc pas les fastes de son règne qui sont mis ici en scène mais bien la détresse de la mère face à la disparition de son enfant qui constitue, à ses dires, « une plaie creusée dans (son) cœur qui ne cicatrisera jamais » (Couao-Zotti, 2019, p. 38). Le texte véhicule ainsi l'idée selon laquelle tous les êtres humains sont égaux, toutes les mères, qu'elles soient reines ou servantes, sont égales devant la perte d'un enfant.

Aussi, sont-ce les appartements privés de la reine et la salle des assises qui sont exposés au regard du public non pas les grands espaces, les champs de bataille, lieux de ses exploits militaires où se déploient sa force et son courage. Même la forêt de Kanan demeure un espace hors-scène médiatisé par le discours de la reine. Il connote la quête de l'enfant disparu et les dangers encourus par le prince, victime des ambitions politiques de son oncle Gnansounou.

Au demeurant, la primauté est accordée au rôle de mère au détriment des charges politiques et militaires. Hangbé est ainsi renvoyée à la fonction traditionnellement dévolue à la femme en Afrique. « Le royaume du Danxomè est le plus grand Etat que les Noirs aient jamais bâti. J'en suis fière comme toi, ma sœur. Mais il y a plus grand que le Danxomè : le cœur d'une mère » (Couao-Zotti, 2019, p. 30), déclare-t-elle sans ambages. La reine abdique pour jouer pleinement son rôle de protectrice de sa progéniture. Même quand le personnage de Dossi tente de la galvaniser, c'est encore la reine elle-même qui, par le truchement de procédés langagiers et d'interruption, déconstruit et dévalorise le pouvoir royal : « Reine, oui ; reine du Danxomè, sœur jumelle d'Akaba. Et alors ? » (Couao-Zotti, 2019, p. 15) L'emploi de la locution interjective « Et alors ? », qui exprime une indifférence à la logique de l'interlocuteur et le procédé d'interruption du discours du protagoniste confirment cette intention dépréciative du pouvoir par le personnage lui-même. Hangbé est présentée dans son rôle de reine mais remplit plutôt la fonction d'une mère éplorée qui subit la décision de son jeune frère Gnansounou et du Conseil royal. Elle n'agit pas, elle est agie.

En considérant que derrière la voix du personnage se profile celle de l'auteur au regard de la double énonciation caractéristique du théâtre, on pourrait en déduire que le dramaturge ramène subtilement la reine à sa condition féminine, au rôle qui lui est dévolu dans la société phallocratique et patriarcale traditionnelle : celui de femme au foyer et de mère. A l'opposé de Bernard Dadié qui confie à un personnage féminin, en l'occurrence Béatrice du Congo dans la pièce éponyme, un rôle de leader politique de proue et de figure d'émancipation et de libération des Noirs du joug colonial, l'auteur semble dénier à Tassi Hangbé ses aptitudes de leader politique. Ce faisant, il corrobore les préjugés qui font de la femme « le sexe faible », inapte à l'exercice du pouvoir politique qui demeure pour elle un territoire interdit.

D'autres écarts traversent le texte et portent essentiellement sur le discours théâtral et sur les personnages de Dossi et de Gnansounou Tokpa Dossou, qui apparaissent comme des constructions dramaturgiques de l'auteur. Dossi incarne-t-elle la figure de Na-Dédagbé, sœur consanguine de Hangbé qui l'aurait remplacée, selon les témoignages historiques, auprès de

son mari pour lui permettre d'être intronisée au même titre que son frère jumeau, ou est-elle un artifice dramatique créé par l'auteur ? Toujours est-il qu'elle remplit dans le texte la fonction d'adjuvant en endossant le rôle de conseillère, de confidente et de médiatrice pour alléger les souffrances de Hangbé, isolée par le conseil des sages, déchue et endeuillée. Quant au personnage de Gnansounou Tokpa Dossou, il combine les prénoms des deux frères de Tassi Hangbé : le premier, le cadet des jumeaux, le vrai Dosu qui a refusé de se prêter aux rituels relatifs à son statut et qui a pris le nom de Tokpa, puis le second, Gnansounou, devenu Dosu par substitution et plus tard le roi Agadja¹⁰. En outre, le texte véhicule l'image d'une reine jeune, aux sens et à la libido encore en éveil alors que dans la réalité historique, elle était déjà une femme assez âgée lorsqu'elle a été appelée aux affaires aux côtés de son frère. En effet, les témoignages historiques indiquent que Tassi Hangbé a accédé au pouvoir au même moment que son frère Akaba, à un âge très avancé, la soixantaine révolue, un âge où les hormones et les pulsions sexuelles se tassent. Par conséquent, les accusations de mœurs légères et de débauches sexuelles formulées contre elle pour justifier son éviction du pouvoir relèvent d'une affabulation et d'une stratégie politique destinée à montrer qu'elle n'était pas digne de gérer le trône en tant que femme. De même, le texte reste muet quant aux conséquences de l'acte de malédiction de la reine qui, selon le récit historique, a été à l'origine d'une grande sécheresse ayant frappé le royaume du Danxomé des années durant.

En écrivant son texte, le dramaturge s'appuie certes sur le matériau historique mais il y ajoute sa part d'imaginaire et de créativité comme dans toute œuvre fictionnelle, y faisant ainsi apparaître des rémanences et des distorsions. Ces mêmes constances et écarts se notent également lorsque l'on passe du texte au spectacle proposé par le metteur en scène Asdé.

1.3. Du texte à la représentation : constances et écarts

Le texte théâtral, de l'avis de Ubersfeld, est par essence « troué » (1996, p.19). Il est peuplé de non-dits et ne trouve sa pleine signification qu'à la représentation. Au moyen de la mise en scène, le metteur en scène donne vie au texte, le met en espace en essayant de combler les trous et les non-dits qu'il recèle. Par sa créativité, il donne naissance au texte spectaculaire ou texte « T' ».

Ainsi, lorsqu'on passe du texte de Couao-Zotti au spectacle créé par le metteur en scène Asdé et joué par les étudiants de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture en 2020, on se rend compte que la plupart des matériaux textuels se retrouvent sur la scène et sont contenus dans la scénographie et dans le jeu des acteurs. Des personnages à l'espace-temps en passant par la fable, tout est figuré sur la scène, par le truchement du décor construit, des costumes et des objets scéniques : une jarre d'eau, une large bassine en terre cuite, quelques écuelles, une statuette représentant le roi Akaba, le double de Tassi Hangbé.

Toutefois, il se note dans le spectacle des variations qui ont essentiellement trait à la disposition des objets scéniques sur le plateau. Dans le texte, la didascalie d'ouverture indique que lesdits objets se trouvent à l'avant de la scène tandis que dans le spectacle, le metteur en scène change cette disposition et fait trôner au milieu de la scène la statuette du roi Akaba, lui faisant ainsi acquérir une dimension plus importante de personnage/actant plutôt que celle de simple accessoire de jeu. De même, il met en valeur le trône royal, objet de convoitise et enjeu du conflit dramatique et supprime du spectacle le catafalque présent à la scène 4 de la pièce. Des accessoires de jeu, tels que les sabres portés à la ceinture par la reine à un moment donné de l'évolution de l'action dramatique, au moment où elle revêt son costume d'amazone pour aller à la recherche de son fils, ceux des amazones, de Dossi et de Gnansounou constituent des

¹⁰ Selon Alladayé, (2008, p. 54.), « le jeune frère immédiat d'Akaba et de Hangbé avait refusé de se soumettre aux rites que lui imposait son rang de frère puîné des jumeaux et avait abandonné son prénom normal de Dosu pour le surnom de Tokpa. Son suivant Yansunu décida de suppléer à cette défaillance capricieuse, subit les cérémonies nécessaires et devint Dosu. » C'est ce dernier qui deviendra le roi Agadja.

ajouts du metteur en scène pour mettre en exergue le statut militaire des personnages, occulté dans le texte.

Asdé donne également vie au corps des *agoodjiés*, simplement évoquées dans la pièce au travers du discours des personnages, mais qui envahissent la scène, sabres au point, prêtes à prendre la défense de la reine et à en découdre avec Gnansounou Tokpa Dossou lorsqu'elle crie à l'aide : « Alerte les agoodjiés ! Venez à moi ! où que vous soyez, quoi que vous fassiez, accourez ! La princesse est en danger » (Couao-Zotti, 2019, p. 34). Leur apparition est sous-tendue par les signes sonores que sont le résonnement du tambour parleur, les cris et chants martiaux. Le metteur en scène comble, par-là, les trous du texte « T ». Il associe au déroulement de la fable des rites et des rituels inspirés des traditions culturelles du Bénin, et crée le rituel de destitution de la reine, avec des ajouts au texte, pour consacrer son effacement : « GNANSOUNOU : En vertu de mon statut de prince de ce royaume, nous, le conseil royal, les sages, les notables, les dignitaires, les entités qui régissent cette contrée et moi, mettons fin à ce règne. Le règne de Hangbé est une page fermée à jamais... » (Extrait du spectacle « Hangbé, la reine interdite », 2020).

L'exposition du corps de Sémagblon, emballé dans une natte et ramené sur la scène par l'acteur Archimède Kossou, en lieu et place du catafalque indiqué dans le texte, le rite funéraire exécuté par un collège de prêtres traditionnels, le recueillement de la reine, de Dossi et des *agoodjies*, le rituel d'enlèvement du corps, le trône de la reine explicitement emporté de la scène par l'acteur Kossou qui, durant le déroulement de l'action dramatique, n'hésite pas à s'y asseoir, sont autant d'éléments ajoutés par le metteur en scène et qui constituent des procédés de sublimation du texte de l'auteur. De même, les signes visuels et acoustiques que sont les costumes, les murs du palais (réalisés avec du tissu en couleur ocre), les sonorités des tambours, la flûte et la guitare, les chansons, les panégyriques, les incantations et les danses puisés dans le patrimoine culturel immatériel et insérés dans le spectacle concourent au renforcement de l'intensité dramatique. Ces signes traduisent le deuil et soulignent le tragique de la situation de la reine doublement assassinée : d'abord en tant que reine, déchue et effacée de l'histoire, ensuite en tant que mère.

Les signes chromatiques, en l'occurrence le pagne noir porté par la reine et sa sœur à la suite de l'assassinat de Sémagblon, l'éclairage de scène, entre pénombre et lumière, contribuent également à susciter l'émotion esthétique. Le terme de « représentation » prend alors tout son sens d'écart et de travail sur l'histoire, une histoire « légèrement gauchie » voire modifiée ou travestie pour engager une réflexion sur l'homme face à l'histoire (Ubersfeld, 1993, pp. 147-148).

Comme on le constate, pour atteindre cette sublimation du texte et du fait historique, en proposer une forme stylisée et marquer leur originalité, le dramaturge et le metteur en scène ont mis en œuvre plusieurs procédés de création. Il s'agit aussi bien de procédés dramaturgiques, narratifs, discursifs que des ressources de la scénographie (décor, costume, son et lumière), du jeu d'acteur, etc. Le texte et le spectacle font voyager le lecteur/spectateur à l'intérieur d'un système politique impitoyable, à travers un personnage de légende que l'histoire nous offre rarement à contempler et participent de sa réhabilitation.

2. De la réhabilitation de la figure de Tassi Hangbé

La visée du dramaturge en s'inspirant de l'histoire de la reine pour écrire sa pièce est à la fois de faire ressurgir dans la mémoire collective la figure de Tassi Hangbé et de contribuer à sa réhabilitation, trois siècles après la fin tragique de son règne.

2.1. Tassi Hangbé : entre exhumation et révélation

La pièce *Hangbé, la reine interdite* exhume le personnage historique de Tassi Hangbé et lui offre un espace de révélation. Des écrits historiques et littéraires ainsi que des films

documentaires ont été consacrés à l'histoire de la reine avant ou après la publication du texte de Couao-Zotti et la création du spectacle. Cependant, au regard de la puissance mobilisatrice du théâtre, ils permettent (texte et représentation) de redonner vie au personnage, ne serait-ce qu'en l'espace d'une soirée théâtrale devant des spectateurs. Convié à la cérémonie théâtrale, le public/spectateur est directement replongé dans le passé de la reine et revit, avec elle, son drame en s'identifiant à elle.

La tournée nationale de diffusion du spectacle organisée par les étudiant.es du Département de Musique et Art dramatique, du 13 janvier au 15 février 2021, a permis d'aller à la rencontre du jeune public aux fins d'information et de sensibilisation sur l'histoire réelle de Tassi Hangbé. Au total, dix villes du Bénin ont accueilli une douzaine de représentations de « Hangbé, la reine interdite ». Environ neuf cents spectateurs au profil diversifié (élèves, enseignants, membres de l'administration scolaire, professionnels et spécialistes du théâtre, têtes couronnées, prêtres traditionnels, journalistes, artistes, étudiants, passionnés de culture, etc.), venus de tous horizons, ont ainsi découvert cette reine oubliée. Du point de vue de la réception, « Hangbé, la reine interdite » a reçu un accueil très enthousiaste du public, sans doute du fait qu'il exhume un pan du patrimoine culturel béninois, l'histoire méconnue de la reine Hangbé, qu'il met en lumière ; sans doute aussi à cause de son esthétique identitaire qui rappelle celui du théâtre-rituel.

« Hangbé, la reine interdite » (texte et spectacle) entre dans une démarche de révélation pour faire ressurgir et revivre dans la mémoire collective l'image de cette reine, de cette valeureuse femme qui a marqué son temps par des actions révolutionnaires mais injustement bannie du fait de son statut de femme. La réhabiliter, la célébrer à l'image d'autres figures féminines de l'histoire africaine qui ont exercé le pouvoir royal ou joué un rôle politique de premier plan, tel semble le projet dramaturgique de l'auteur qui inscrit de fait son texte dans la tendance du théâtre historique et de résurgence des grandes figures de l'histoire de l'Afrique précoloniale, au lendemain des indépendances. Il s'agit d'un théâtre qui revalorise une oubliée de l'histoire et qui a pour charge de rendre « vivant le personnage historique, non pas de passer de l'humain à l'héroïque dans une épiphanie glorieuse et exemplaire, mais au contraire, de passer de l'historique à l'humain » (Zola, 1866, p. 238).

Le lecteur/spectateur prend ainsi du plaisir à découvrir la femme, la mère soumise aux mêmes souffrances que le commun des mortels, la personne humaine dissimulée derrière le masque de la reine, de l'amazone et de l'héroïne. Et son histoire lui devient sympathique, car il entend battre en elle le cœur d'une mère explorée, éprouvée ; il la voit ressentir des sentiments communs, vivre de la vie du commun des humains. Ce que perd cette pièce ou ce spectacle, notamment la célébration de l'héroïsme et de la déité de la reine Tassi Hangbé, elle/il le gagne en émotion humaine. Il ne s'agit donc pas de montrer la reine Hangbé en train de faire l'histoire, à travers ses faits de guerre en tant qu'amazone ou ses actes relevant du fantastique, de sa puissance spirituelle. Il est plutôt question de jeter un faisceau de lumière sur ce que l'histoire a fait d'elle : une reine déchue, une mère meurtrie et résignée, portant les stigmates de la souffrance aux fins de l'inscrire, en définitive, dans la mémoire du présent.

2.2. Une écriture mémorielle

Bouju (2010, p. 419) présente la littérature mémorielle comme une « littérature d'investigation sur le passé et de réflexion sur la mémoire ». Il s'agit, ajoute-t-il, de « la quête archéologique des traces, la reproduction idéale des voix-témoins, la fictionnalisation de l'archive ou encore l'élaboration contre-factuelle et uchronique » (Bouju, 2010, p. 419). Barjonet (2018, p. 98) précise pour sa part que la littérature mémorielle « ne cherche pas simplement à écrire l'Histoire, mais à montrer le passé comme un continent disparu, une Atlantide à conquérir, un savoir à extirper du refoulement, de l'oubli, des légendes familiales ou des mensonges de l'histoire officielle ».

La pensée de Bouju telle que formulée nous permet de comprendre que l'écriture d'un texte fictionnel à partir d'un matériau historique nécessite de la part de l'écrivain trois opérations : d'abord, une investigation préalable sur le terrain pour interroger « les témoins du passé¹¹ » (Akakpo, 2025), notamment les documents d'archives et les personnes ressources ou les trésors humains vivants¹². Ensuite, un exercice de réflexion sur la façon dont les traces du passé sont conservées et transmises de génération en génération. Enfin, un travail de créativité et de transformation du récit historique en un récit fictionnel, imaginaire, avec tous les écarts avec le fait historique, les détournements et modifications que cela peut engendrer. Quant à Barjonet, il estime que la littérature mémorielle ne consiste pas simplement à reproduire le passé mais à exhumé le fait historique pour le sauver de l'oubli et des manipulations mensongères.

Dans le cas d'espèce, le dramaturge Couao-Zotti, tel un archéologue, a effectivement procédé à des enquêtes sur le terrain afin de recueillir des données historiques sur la reine. Dans le texte inspiré de ces données, il tente d'arracher la reine Tassi Hangbé de l'oubli, en détricotant les mensonges tissés par la dynastie royale du Danxomé autour de sa personne aux fins de rétablir la vérité historique. La pièce s'offre ainsi comme un espace où se déploie la mémoire de Hangbé. L'auteur s'immerge dans les méandres du passé pour exhumé ce personnage historique et faire ressurgir son règne enfoui aux tréfonds de la mémoire collective et même sciemment effacé des chroniques de la dynastie royale. Ce travail de quête archéologique permet alors, ainsi que l'affirme Banu (1988, p. 34), « au passé de la scène ou de la société (de) s'accoupler avec le présent de la scène. Le corps, celui de l'acteur, de même, sinon encore plus, celui du public, éprouve alors l'exaltation de l'instant faustien où la vieillesse rejoint la jeunesse du temps. Cet instant s'érige ensuite en mémoire, mémoire subjective sans nulle trace ailleurs qu'en soi-même ». Sur la scène théâtrale, le passé renaît au présent au travers du corps et de la voix de l'acteur. Dès lors, le comédien et le public/spectateur, par le truchement du phénomène de l'identification, vibrent à l'unisson pour revivre l'événement passé et l'inscrire dans la mémoire. Ici, il ne s'agit pas de vendre son âme au diable pour retrouver une quelconque jeunesse ou acquérir le pouvoir et la connaissance comme dans le mythe faustien mais il est question d'aller à la rencontre du passé, glorieux ou tragique, aux fins d'actualisation et de transmission.

Dans son texte, Couao-Zotti revisite la mémoire douloureuse et tragique de la reine pour tenter de l'inscrire dans le présent et d'en faire un modèle de courage et de résilience, surtout dans le contexte actuel de débats sur le genre et la promotion de la femme. Victime de la trahison de son frère et déchu du trône, après avoir perdu ses enfants mâles, Tassi Hangbé refuse de mourir et renaît, tel un phénix, de ses cendres, plusieurs siècles plus tard sur la scène théâtrale pour prendre sa revanche sur l'histoire, sur les hommes de son époque qui ont voulu la faire disparaître, qui l'ont enfermée dans le labyrinthe du temps, dans les méandres de la mémoire de la société et effacer ses traces à jamais. Elle sort de cette obscurité temporelle pour s'imposer au présent. De ce fait, « le théâtre apparaît comme l'un des instruments privilégiés au moyen desquels les sociétés humaines s'efforcent de nouer le présent au passé, l'expérience immédiate de la vie partagée avec la mise en jeu d'autres dimensions de la temporalité : remémoration d'événements récents ou anciens, inscription dans la longue ou la moyenne durée, suite des générations » (Plassard, 2006, p. 15).

¹¹ C'est le titre d'un texte que nous avons écrit et représenté en février 2025 dans le cadre d'un projet dénommé « Arts'Chéovision » et réalisé à l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture.

¹² Selon la convention 2003 de l'UNESCO sur le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), les Trésors Humains Vivants (THV) désignent des personnes détentrices de connaissances et de compétences exceptionnelles dans le domaine des arts et de la culture, qui sont reconnues pour leur rôle crucial dans la préservation et la transmission de ce patrimoine.

En observateur de l'histoire et, engagé dans une démarche archéologique, le dramaturge ravive la mémoire politique du royaume du Danxomè. L'œuvre se transforme en un espace d'exposition de la violence politique dont a été victime Tassi Hangbé et rend justice à cette reine injustement évincée à cause des mœurs politiques de son temps, à cette absente de « la mémoire historique, à tous ceux qui, quoique étant présents dans les faits, ne sont pas restés dans les récits de l'histoire » (Fix, 2010, p. 22). L'auteur rétablit la vérité sur celle qui ne peut plus s'exprimer : la reine qui, doublement assassinée et anéantie par l'événement qui la destitue, renaît à la vie, reprend la parole et entre librement dans l'histoire. Restaurée dans sa dignité, son statut de reine lui est désormais reconnu même si elle n'est toujours pas présente dans la chambre des trônes. Lui est également reconnu son statut d'initiatrice du corps des *agoodjiés*, communément appelées Amazones. Auréolée d'une nouvelle image, elle devient une icône dont l'histoire inspire la production d'une littérature de plus en plus abondante. En définitive, Hangbé se pose en symbole destiné à s'ancrer dans la mémoire du temps.

Au-delà de la volonté d'inscrire la figure de Tassi Hangbé dans la mémoire collective du présent, de faire découvrir ou redécouvrir cette reine enfouie dans les dédales du passé et de la réhabiliter, la pièce se lit comme une monstration des intrigues et révolutions de palais pouvant conduire à la destitution d'un souverain ainsi que comme une analyse des profondeurs de l'esprit humain, capable de tout, même des pires atrocités pour atteindre ses objectifs.

En dernière analyse, elle constitue une satire implicite et une mise en garde adressée aux dirigeants actuels : en politique, les liens familiaux ou amicaux importent peu, ce qui compte, ce sont les intérêts personnels, c'est la réalisation des objectifs personnels. Aussi tous les coups sont-ils permis et la convoitise du pouvoir peut amener l'individu à poser des actes vils. On s'accorde alors avec Banu (1988, p. 33) lorsqu'il affirme que « revivre l'histoire d'un groupe social lors d'un spectacle se rattache aussi à une mise en cause du présent historique. La mémoire est un détour pour mieux réinvestir le présent ». Plus qu'un théâtre du fait historique, c'est à un théâtre de la mémoire que l'auteur nous convie.

Conclusion

La pièce *Hangbé, la reine interdite*, inspirée d'un fait historique n'est cependant pas une pâle copie du réel. Le dramaturge fait œuvre de créativité en y introduisant – comme dans la plupart des créations littéraires et/ou dramatiques – des écarts qui affectent les différentes catégories dramatiques. De même, le metteur en scène, en se saisissant du texte pour créer le spectacle, y a apporté son imagination créatrice en exploitant les éléments de théâtralité et différents systèmes de signes en l'occurrence, le décor, la lumière, le son, l'image, la gestuelle, la musique, les chansons, les panégyriques, les incantations et les rituels, etc. pour sublimer le texte et contribuer à porter le projet de résurgence et de réhabilitation de la figure historique de la reine Hangbé dans la mémoire collective plus de trois siècles après la fin de son règne. Cette démarche fait du texte et du spectacle des espaces mémoriels qui tissent un lien entre le passé et le présent pour instruire la génération présente et future. Il s'agit en définitive de s'inspirer du passé pour éclairer le présent et envisager le futur. Le projet dramaturgique de Couao-Zotti, qui ramène à la lumière l'histoire de Tassi Hangbé, ne manque pas de faire des émules. On enregistre de plus en plus des créations artistiques inspirées de l'histoire de la reine. Il s'agit notamment d'œuvres théâtrales, cinématographiques ou des bandes dessinées parmi lesquelles on peut retenir : « Tassi Hangbé, la reine amazone », une adaptation de la pièce de Couao-Zotti par Ousmane Alédji en 2021, *La légende de la Reine des Amazones du Danxomè*, une pièce théâtrale d'André Tindo, parue en 2022, *Tassi Hangbé, l'amazone reine du Danxomè*, une bande dessinée de Natahlie Sagbo, parue en 2024, *Tassi Hangbé, reine du Danxomè*, une bande dessinée réalisée par Sonia Houénoudé et Ezéchiél Gbadamassi, publiée en 2024 et « Le retour de Tassi », un film de Sprints Hospice Gboko, sorti en 2023. Toutes ces initiatives concourent en définitive à immortaliser la mémoire de la reine Tassi Hangbé.

Références bibliographiques

- Alladayé, J. (2008). *Fresques danxoméennes*. Editions du Flamboyant.
- Banu, G. (1988). De l'histoire vers la mémoire. *L'Annuaire théâtral*. <https://doi.org/10.7202/041058ar>.
- Chevalier, J. & Gheerbrant, A. (1982). *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Editions Robert Laffont.
- Dadié, B. (1970). *Béatrice du Congo*. Editions Présence Africaine.
- Barjonet, A. (2018). Une définition de la littérature mémorielle est-elle possible ? *Mémoires en jeu*, 8417-438.
- Bouju, E. (2010). Exercice des mémoires possibles et littérature "à-présent". La transcription de l'histoire dans le roman contemporain. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n°2, pp. 417-438.
- Corvin, M. (1995). *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*. Bordas.
- Couao-Zotti, F. (2019). *Hangbé, la reine interdite*. N GO Editions.
- Fix, F. (2010). *L'histoire au théâtre 1870-1914*. Presses Universitaires de Rennes.
- Grésillon A. (1996). De l'écriture du texte de théâtre à la mise en scène. *Cahiers de praxématique*. DOI : <https://doi.org/10.4000/praxématique>.
- Houénoudé S. L. & Gbadamassi E. (2024). *Tassi Hangbé, reine du Danxomè*. Laha Editions.
- Kamagaté, B. (2009). De l'histoire au théâtre historique dans *Les Amazoulous* d'Abdou Anta Kâ. *Études françaises*, 45(3), 115-127. <https://doi.org/10.7202/038861ar>.
- Ngandu Nkashama, P. (1993). *Théâtres et scènes de spectacle (Etudes sur les dramaturgies et les arts gestuels)*. Editions L'Harmattan.
- Obame Endamne, W. (2023). Ecritures mémorielles dans les romans de Jean Divassa Nyama. *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels*. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>, (consulté le 15 avril 2025)
- Pavis, P. (2004). *Dictionnaire du théâtre*. Editions Armand Colin.
- Pefanis, G. P. (2007) Les carrefours dans la théorie de l'histoire et du théâtre. *L'Annuaire théâtral* (41), 174–186. <https://doi.org/10.7202/041678ar>.
- Plassard, D. (2006). La scène peut-elle être un lieu de mémoire ? *Mémoire en éveil, archives en création*. L'Entretemps Éditions.
- Pliya, J. (2004) *Cannibales*. Editions L'Avant-Scène théâtre.
- Sagbo, M. N. (2024). *Tassi Hangbé, l'amazone reine du Danxomè*. Editions H Diffusion.
- Tindo, A. (2022). *La légende de la Reine des Amazones du Danxomè*. Laha Editions.
- Ubersfeld, A. (1993). *Le drame romantique*. Editions Belin.
- Ubersfeld, A. (1996). *Lire le théâtre I*. Editions Belin.
- Zohou, A. C. (2003). *Histoires de Tassi Hangbé*. Editions Cultures Croisées.
- Zola, E. (1866). *Mes Haines*. Editions Hachette Livre.



Contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient in the Abidjan Addictology and Mental Hygiene Service (SAHM)

Apport de la danse-thérapie dans la stabilisation psychiatrique d'un patient schizophrène du Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale (SAHM) d'Abidjan

Yao Etienne KOUADIO

SAHM, Institut National de Santé Publique (INSP), Côte d'Ivoire

Email : etienne.kouadio@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0008-0490-7132>

Abstract: The treatment of schizophrenia, a long-standing concern right up to the present day, is multidisciplinary and calls on several disciplines to achieve the best results. This is where dance therapy comes in. The aim of this study is to demonstrate the contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient at the Abidjan Addictology and Mental Hygiene Service (SAHM). This is a qualitative study (exploratory and descriptive monograph) of a young 19-year-old patient. The use of dance movement for ten weekly sessions, combined with drug therapy in his treatment protocol, improved his self-esteem, communication skills and social skills. The results of the analyses highlighted the contribution of dance therapy to the recovery of a patient suffering from schizophrenia.

Keywords : Treatment, Dance therapy, Contribution, Schizophrenic patient.

Résumé : La prise en charge de la schizophrénie, sujet de préoccupation ancienne jusqu'à nos jours est pluridisciplinaire et fait appel à plusieurs disciplines pour l'obtention de meilleurs résultats. C'est ainsi que la danse-thérapie intervient dans ce champ d'activité. La présente étude visait à montrer l'apport de la danse-thérapie dans la stabilisation psychiatrique d'un patient schizophrène du Service d'Addictologie et d'Hygiène Mentale (SAHM) d'Abidjan. Il s'agissait d'une étude qualitative (monographie de type exploratoire et descriptif) ayant porté sur un jeune patient de 19 ans. L'utilisation du mouvement dansé pendant dix séances hebdomadaires, associé à la thérapie médicamenteuse dans son protocole thérapeutique, a permis d'améliorer l'estime de soi, les capacités de communication et ses compétences sociales. Les résultats des analyses ont mis en évidence l'apport de la danse-thérapie dans le rétablissement d'un patient atteint d'affection schizophrénique.

Mots-clé : prise en charge, danse-thérapie, apport, patient schizophrène.

Introduction

Schizophrenia as a mental disorder generally evolves with relapses of acute psychosis in the first few years, then stabilises with residual symptoms of varying intensity depending on the subject (Masson et al., 2002). The treatment of this type of psychological suffering, which has been a preoccupation for a long time, is multidisciplinary and calls on several disciplines to achieve the best results. This is where dance therapy comes in. Lesage (2009) defines dance therapy as a non-medicinal method that uses dance and movement as a mediating object in the therapeutic relationship. In this way, it promotes letting go: the body expresses itself in line with emotions. This body-psychological approach also aims to use movement as a clinical tool to release certain psychological blocks in the individual, through the physical, cognitive, spiritual and social integration of the subject.

Authors such as Larkin and Attard (2016) hypothesise that the process of letting go may enable identified individuals to act on their possibilities. Dance as therapy therefore goes

beyond the simple act of dancing and helps the understanding, integration and well-being of the clinical person by alleviating their undesirable symptoms. Unlike talking therapies, dance therapy uses the whole body to reach the patient mainly on a non-verbal and creative level. The treatment of mental disorders is therefore a combination of pharmacotherapy, psychotherapy and educational and social measures. Generally speaking, however, psychotherapies or psychosocial interventions are not an alternative to pharmacological treatment, but rather a very useful adjunct to it (Llorca, 2004).

Unfortunately, in Africa as a whole, the difficulty of providing holistic care for people with mental health problems remains a reality, as the continent's governments devote very little resources to this despite the recommendations of the World Health Organisation (WHO, 2011). As a result, many people are left out in the cold because they do not have access to paramedical care, which would fill a gap that current medical care is unable to fill. It is therefore important to give a central place to non-medicinal therapeutic interventions such as dance therapy if we want to promote recovery for the people concerned.

In the Addictology and Mental Hygiene Department (SAHM) of the National Institute of Public Health (INSP) in Abidjan, the therapeutic process is at the heart of the activities carried out with each person suffering from a mental disorder. This is done by setting up art therapy sessions for certain patients. It was in this context that a patient was seen. He was 19 at the time of the study and suffered from schizophrenia. He came from a single-parent family and had always lived in a difficult family environment due to internal conflicts.

According to the psychiatric diagnosis, the young man suffered from schizophrenia with an insidious onset. It was in these circumstances that he was referred to us by the care team for a necessary multidisciplinary approach. The work we are presenting concerns the results of the dance therapy sessions we had with this one patient. With all the recognised therapeutic effects of dance therapy, could these be elements that contribute to the psychic stabilisation of a young schizophrenic undergoing treatment? This question forms the basis of the present monographic study, which aims to show the contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient in the Abidjan Addictology and Mental Hygiene Department.

1. Methodology

This was a qualitative study (exploratory and descriptive monograph). The survey with the only patient took place from 02 February to 06 April 2023. Our study took place at the Service d'Addictologie and d'Hygiène Mental (SAHM), an outpatient care centre and relay centre for psychiatric hospitals. The aim of this centre is to improve psychiatric and psychotherapeutic care in Côte d'Ivoire.

The non-drug patient management project is part of the SAHM's strategic directions to improve overall patient care through therapeutic development initiated since 2018 with medical care. The therapeutic protocol implemented is dance therapy, which has been organised around ten weeks of one-hour-and-thirty-minute sessions. It should be noted that an individual dance therapy session in which the patient goes through the creative process of free expression during the sessions is made up of four successive stages organised as follows :

First of all, the patient arrives and tells us what's on his or her mind. This is a time for talking and getting to know each other again, during which we sometimes exchange banalities of everyday life with the patient. The discussion lasts about a quarter of an hour and consists of a preliminary non-directive interview with the clinical case in the presence of a relative. During this interview, we define the interest and the modalities of the artistic mediation by the movement danced on poetic music proposed to the patient. The aim of this meeting is to present the nature of the dance movement expression session, the practical arrangements and

organisation, and also to invite the patient to take an active part by asking for his or her consent. Free consent is given to the patient during the preliminary interview.

Dance therapy sessions take place in a room at the SAHM dedicated to therapeutic activities, in order to create a climate of trust and complicity. This setting is both a container and a guarantor, adapted to the chosen medium. The dance therapy sessions also take into account external constraints. This is the phase during which the patient experiments with dance movement as a tool for artistic expression: improvisation, welcoming spontaneous movement. This 55-minute experience allows them to settle down and connect with themselves; body awareness exercises. This is a 20-minute session during which the clinical case is invited to talk about what it created during the production phase and/or what it experienced during the session. We manage the speaking time and help the patient to put into words the affects expressed during the session. Of course, we help the patient to express themselves, but we are not supposed to interpret their performance with them. In fact, we must create a space for verbalisation, but we must not fall into the trap of giving interpretations based on the artistic expression of the patient. It should be noted that the tools used in dance therapy are movement and music, which play key roles. The therapeutic function of dance is achieved through the support of music. The analysis and interpretation of our work is based on Engel's (1980) biomedical model and his constructive proposal for a biopsychosocial model. Engel's more global approach is that medical care, dominated by the biomedical approach, focuses too narrowly on several factors. The tools used here are sensory, relational and expressive. As therapists, we rely on the chosen style of music and the proposed style of dance to allow the patient to express his or her creativity.

2. Results and discussion

The presentation of the results must be preceded by the presentation of the clinical case in question.

2.1. Presentation of the clinical case

The clinical case concerned by the study is referred to as SIGNO. We have chosen to name the patient SIGNO in order to preserve his anonymity. He is male, aged 19, single, with no children at the time of the study, living in Yopougon, a commune to the west of Abidjan, and attending school up to CE1. In terms of siblings, the survey revealed that he came from a monogamous household of three children, of whom he was the second. His family environment had always been somewhat difficult, due to the conflict between his mother and his father's sister. According to his mother, SIGNO was enrolled in CP1 at the age of six because of his inability to write. From this class onwards, he began to speak correctly until CP2. Then, in CE1, the young patient lost the use of his voice. This loss of voice led to some disturbing behaviour: he withdrew into himself and became selectively mute. His mother, a youth worker, decided to integrate him into the small group of children she was supervising at church. SIGNO's father's tent (a midwife) also attended the church. Every time the tent saw the young schizophrenic in the group of children, it reproached the biological mother for not involving it in the organisation of the child's daily life and the choice of name in accordance with their custom.

According to the father's younger sister, the dissociation does not correspond to the community model advocated by Signo's grandfather, who had a deep love and trust for the young schizophrenic's father. This repugnant attitude towards SIGNO led to his verbal aggression towards his father's tent and the other members of his family.

I felt a rejection on the part of my stepmother, which disturbed my son towards his father and myself", according to SIGNO's mother. She went on to say:

My son doesn't want to bear his grandfather's name'. It was this refusal, which was reflected in his disturbing behaviour, that prompted SIGNO's mother to take him first to a child guidance centre. The child psychiatrist at the centre then referred the case to the adult psychiatric department. The young patient's file noted that he was suffering from chronic psychosis. However, it is not specified that he suffers from schizophrenia, a serious mental disorder that leads to personality disintegration (Forestier, 2004).

Followed since 04 January 2023, his basic condition led to him being treated in creative dance, a holistic approach with rehabilitative benefits. The sessions took place once a week for an hour and a half, and lasted ten weeks. We have chosen to illustrate this clinical vignette by highlighting three sessions, at three key moments in the therapeutic process. The dance therapy treatment highlighted the young patient's difficulties with verbal aggression, withdrawal and the onset of selective mutism.

2.2. The contribution of dance therapy to the well-being of a young schizophrenic patient

The use of dance for therapeutic purposes differs from other bodily mediations in that it links different spheres of the suffering person. During the body expression workshop, the dance involves the body, sensations, breathing and anchoring, all of which encourage self-presence. For the young man with schizophrenia, the dance therapy workshop over ten weekly sessions helped him to manage the negative symptoms that did not respond as well to antipsychotic medication. This clinical vignette is illustrated by highlighting three workshops at three key moments in the therapeutic process :

2.2.1. Difficulties

The three vignettes below illustrate the contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient treated at the SAHM in Abidjan.

- Difficulty 1

With regard to the loss of voice, which resulted in disturbing behaviour, withdrawal and the appearance of selective mutism, dance therapy brought about an improvement in self-esteem and communication skills, which are among the main blockages in schizophrenic patients. As dance is an activity, it enabled patients to let off steam and express their ideas and emotions through orderly, rhythmic movements.

- Difficulty 2

In terms of SIGNO's verbal aggression towards his tent, dance therapy led to an improvement in his social skills after ten sessions. These enabled him to relate satisfactorily to his mother-in-law and other members of his family, and to reduce his feelings of isolation. The dance movements enabled the patient to dialogue with his own unconscious and to want to be reborn as an example, as well as giving him a sense of control and creativity.

- Difficulty 3

At this level, and bearing his grandfather's name, an attitude of reserve and pride typical of his parents' culture, the patient began to accept being called by the name his grandfather gave him. The various dance therapy sessions also enabled him to get to know his body better and learn to adapt it to his ancestors.

2.2.2. Different phases

A dance therapy session generally takes place in several phases, often in a group or individually, and may include a time of welcome, verbal exchange, warm-up, free bodily exploration and verbal feedback on the experience.

Phase 1 : Reception time

First of all, the patient is greeted at the entrance to the session room with words of greeting accompanied by a small smile. The patient is invited to occupy the space as he or she sees fit, so as to be ready to be accompanied.

Phase 2 : Warm-up phase

Then, after an essential warm-up phase, that is getting the body moving, the young schizophrenia is guided in becoming aware of his or her own body. At this point, they are invited to work on becoming lighter, more open here and now, in the presence of their own being (Courmont, 2019), with music that is a little more buoyant, allowing the imagination and letting go to take their place. The aim here is for the young patient to be touched by the way the body dances as a tool for personal growth. This enables them to manage stress and anxiety; to release physical and psychological tension; to free themselves from chronic or occasional discomfort, including those of a relational (personal or social) nature; and to deal with a lack of self-confidence and self-esteem.

Phase 3 : Refocusing period

This is followed by a period of refocusing, during which the sufferer expresses in words what he or she has experienced during the dance and movement. This verbalisation phase, which follows the dance and movement experience, is guided by the free association instructions formulated by Freud (1968) for psychoanalytical practice.

Phase 4 : Resonance period

This is the time of resonance, and this phase is impressive. This is the time for integrating what happened during the session. It is important to note that all these moments are not separate but integrated and built into a process. This final interview provides an opportunity to hear about the experience, the patient's impressions (positive, negative, etc.) and whether they would like to add any comments, suggestions or questions. All the interviews are transcribed into a follow-up file. This material enables us to understand precisely what the clinical case is telling us, so that we can fully grasp the experience. Copying the interview from the meeting allows us to put ourselves back into the dynamics of the interview, and also gives us the opportunity to recall the verbal and non-verbal discourse, as well as a way of reliving the interview. We take the whole of the patient's discourse as well as the discourse of the danced body.

2.2.3. Course of dance therapy sessions

The following sessions are typical of dance therapy sessions. They are reported here by the therapist that we are, based on the concept of a third party weighing on the client's mind.

Session I Procedure for the first session

We are not reporting here on the first but on the second session of 9 February 2023, which was precisely the beginning of the work based on a therapeutic relationship with the young patient. SIGNO needs time, and it takes time. The clinical case arrived with immotivated laughter, gestural stereotypies, bizarre behaviour and episodes of verbal aggression. After a few moments of silence, he looks at me worriedly. I suggested a body awareness session, which he accepted. I accompanied him and we stood up, facing each other. We were accompanied by poetic music chosen for the meditation. We begin by warming up, creating a space between our legs to give us a sense of stability. We release the shoulders downwards, the arms relaxed on either side of the body, the neck supple and the head upright.

Once the body map has been laid out and SIGNO consciously relaxed, we move on to movement in space. He walks around the room, looking for a rhythm that suits him.

At one point, he says he needs to rest before continuing; we sit back down on the chairs. I suggested that he close his eyes and breathe calmly; he accepted without resistance and relaxed: three cold breaths, stop before we started again. We then agreed that whenever he felt anxious or stressed, he would stop and take three deep breaths. A few moments later, he told me that this exercise had helped him. At the end of the session, he had difficulty leaving the room.

Session II : Three weeks later, on 16 February 2023

SIGNO comes into the room and sits down in his usual place. After a few minutes, I ask him how he's feeling. He replies that this week he's feeling much better, unlike the other weeks which were terrible because he thought he'd identified his aunt as being responsible for his difficulties. When he'd finished, I asked him if he wanted to get moving, and he replied, 'Yes! I then asked him what music he would like to accompany him. He replies by saying that he likes the poetic music proposed at the first session, that of Ivorian singer DJ Arafat, real name Ange Didier Houon - Renaissance (2018). I connect the MP3 to the speakers and he frees himself from his shackles, which are putting him in a painful state. We stand up. He starts to move, striding around the room. His gestures are deep, his movement abstract. By the end of the song, he's out of breath. Despite running out of breath, he continues until the end of the song. After playing this final act, he sits cross-legged on the floor, his body supple, and tells me with a happy expression how much good this session has done him, because it has allowed him to speak freely. As the session was drawing to a close, I suggested that he choose some calmer music to finish. He sits down opposite me, eyes closed, concentrating on his breathing. SIGNO is relaxed in his chair, his face is calm, his breathing even. I tell him to go back over his body in his mind, from the bottom to the top, paying attention to what he's feeling. To finish, we take three deep breaths in silence. I thank him for the music and the session.

Session III : Procedure, Five weeks later, 2 March 2023

During this session, the patient says : « I'm not well. I'd like to smash the face of my father's sister, who reproaches me for refusing to take my grandfather's name". He goes on to explain that he wanted to tell his aunt and that he feels better because he has begun to release the tensions in his memory linked to the state of suffering ». He also expressed a desire to go to school regularly. I suggested that he do an exercise where he could imagine hitting someone as he wished. He agreed and chose his favourite song from the MP3. According to him, this music represents the rebirth of a model person. SIGNO stands up and faces the wall. Then he kicks the air, uses his hands to throw punches; his face shows his anger. From time to time, he stops to see my reaction; I tell him to carry on as long as he likes. After a few minutes, out of breath, he sits back down on the chair, sweating, and says: 'It's harder to argue with someone than I thought. I need to calm down'. I suggested that she open her legs, lean back, let her head and body rest and calmly catch her breath. Her body is light, but not so light that you have to hold it back like when you're dizzy. Before finishing, I suggest that he takes five minutes to relax and breathe deeply if he's stressed.

3. Discussion

Analysis of contextual data from the courses shows that the SIGNO patient has lived in an environment where the transmission of thoughts, emotions and affects has been disrupted, so that a new equilibrium can be established. This new equilibrium needs to be addressed in its

entirety, i.e. the integration of several psychological aspects of a person with a mind and a body; the recognition that a biopsychosocial being can only be anchored in socio-cultural contexts and that the person or person as patient is a being who needs to be considered in his or her biopsychosocial wholeness. This experience in a family considered here as a bio-social unit (Engel, 1980) shows the importance of socio-cultural factors in the family relationship. In our tropics, the importance of socio-cultural factors in the family relationship is considered essential to the basis of the illness (Kodjo, 2009). This psychic deregulation, which became dysfunctional, could be linked to disturbances in the relationship with the paternal aunt, who always wanted to be involved in the organisation of SIGNO's daily life and the choice of name in accordance with their custom. Meyer (1950) stated that 'mental illness arises from the interaction between the constitution and the sociocultural environment, which plays a key role'. Valéry (1965) also touched on the socio-cultural phenomenon that appears to be relevant to mental disorders when he talks about the return to memories of difficult moments through dance and movement. The results of this psychotherapeutic study therefore lead us to another, more general, research issue, namely, group activity based on the expression of dance and movement for people suffering from schizophrenia, capable of providing a lasting response to their therapeutic needs in terms of helping relationships.

Conclusion

The aim of this study is to demonstrate the contribution of dance therapy to the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient at the Abidjan Addictology and Mental Hygiene Service (SAHM). The experimentation of psycho-corporal therapy sessions in the psychiatric stabilisation of a schizophrenic patient at the SAHM showed the importance of the expression of danced movement in the management of his psychological disorder.. It also revealed that the expression of suffering can appear through the tools of the physical apparatus, as Engel (1980) mentions in his reflections when he highlights this social and psychic reality that connects to others and to oneself. The tools of the physical apparatus are analysed here as a creative process that uses dance and movement to reveal the suffering of the clinical case. In a society where psycho-social support for vulnerable people is multi-disciplinary, bodily expression in its entirety also provides real support for young people suffering from schizophrenia, as it sometimes enables them to take a holistic approach to their clinical case. In the same way, dance movement for therapeutic purposes, in which the body becomes the instrument from which we learn to feel good about ourselves, could untie the illness and help to overcome personal difficulties.

References

- Arafat, DJ (2018). Renaissance. Certified triple platinum posthumously in Côte d'Ivoire. Arafat is considered one of sub-Saharan Africa's greatest singers and an ambassador for coupé-décalé.
- Attard, A. & Larkin, M. (2016). Art therapy for people with psychosis: a narrative review of the literature. *Lancet Psychiatry*. 3 (11), 67-78.
- Courmont, F. (2019). *La danse de l'être*. Broché.
- Forestier, R. (2004). *Tout savoir sur l'art occidental*. Favre.
- Freud, S., (1986). *Métapsychologie*. Gallimard
- Kodjo, C. (2009). Cultural Competence in Clinician, *Review February*, 30 (2) 65–70.
- Lesage, B., (2009). *La danse dans le processus thérapeutique*. Érès.
- Llorca, P-M. (2004). *La schizophrénie*. Encyclopédie Orphanet.
- Masson A, Dubois V, Gillain B, Stillemans E, Mahieu B, Dailliet A, et al., (2002). Les rechutes psychotiques dans la schizophrénie. RMN Éditions.
- Meyer, A. (1950). *La maladie mentale en mutation, psychiatrie et société*. Odile Jacob.

Valery, P. (1965). *Degas, danse, dessin*. Gallimard.

